ŒUVRES

DE

SAINT ALPHONSE-MARIE

# DE LIGUORI

PARIS. — IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie
19, RUE MONTPARNASSE, 19

# ŒUVRES

DE

SAINT ALPHONSE-MARIE

# DE LIGUORI

ÉVÊQUE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

Traduites de l'italien et mises en ordre

PAR

MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET

*Nouvelle édition, revue et corrigée*

PAR

**M. l'abbé A.-C. PELTIER**

Chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion

TOME SEIZIÈME DES ŒUVRES

SIXIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE




PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1879

# LES

# GLOIRES DE MARIE

# SUPPLIQUE DE L'AUTEUR

A JÉSUS ET A MARIE

---

Mon très-amoureux Rédempteur et Seigneur Jésus-Christ, moi, votre serviteur quoique indigne, sachant combien on vous est agréable quand on cherche à glorifier votre sainte mère, pour qui vous avez tant d'amour, et que vous désirez tant voir aimée et honorée de tous, j'ai formé le dessein de mettre au jour ce livre qui a pour tout objet de célébrer ses gloires. Ne pouvant donc mieux faire que de vous le recommander à vous-même, qui avez tant à cœur la gloire de votre mère, c'est à vous que je le dédie et le recommande. Daignez agréer ce faible hommage de mon amour pour vous et pour votre mère chérie. Protégez ce livre ; que ceux qui le liront se sentent pénétrés, inondés de confiance et d'amour envers cette Vierge immaculée, en qui vous avez placé l'espérance et le refuge de tous ceux que vous avez rachetés. Et, pour récompense de ce modique fruit de mes veilles, accordez-moi, je vous en conjure, autant d'amour envers Marie, que j'ai voulu, par ce petit ouvrage, en voir embrasés tous ceux qui le liront.

Je m'adresse ensuite à vous, ô Marie, ma tendre mère et ma bien douce souveraine. C'est en vous, vous le savez, qu'après Jésus j'ai mis toute l'espérance de mon salut éternel ; car tout ce qu'il y a en moi de bien, ma conversion, ma vocation à quitter le monde, et toutes les autres grâces que j'ai reçues de Dieu, je reconnais qu'elles m'ont été données par votre intermédiaire. Vous savez d'avance que, pour vous voir aimée de tous comme vous le méritez, et pour reconnaître aussi par quelques marques de gratitude tant de bienfaits dont vous m'avez comblé, j'ai toujours cherché à proclamer vos louanges en public et en particulier, en répandant partout les dou-

ces et salutaires pratiques de votre culte. C'est ce que j'espère continuer jusqu'au dernier souffle de la vie qui me reste mais je vois que mon âge avancé et ma santé délabrée m'annoncent la fin de mon pèlerinage et mon passage à l'éternité c'est pour cela, qu'avant de quitter ce monde, j'ai songé à laisser au monde ce livre, qui continuera pour moi de vous louer, et d'exciter les autres à publier eux-mêmes vos gloires, et l'extrême bonté dont vous usez envers ceux qui vous servent. J'espère, ô ma Reine chérie, que cette chétive offrande, quoique bien au-dessous de votre mérite, ne pourra qu'être agréée de votre cœur généreux, puisque c'est un don tout entier d'amour. Etendez donc cette main si douce, qui m'a affranchi du monde et de l'enfer; acceptez mon livre, et protégez-le comme une chose qui est à vous. Mais sachez cependant que, si faible soit ce service, j'en demande la récompense ; et cette récompense devra consister en ce que dorénavant je vous aime plus que par le passé, et que chacun de ceux entre les mains de qui sera tombé cet opuscule, se trouve embrasé de votre amour, et sente assitôt s'augmenter en soi le désir de vous aimer et de vous voir aimée aussi des autres : et qu'en conséquence chacun s'emploie de tout cœur à publier et à propager autant que possible, avec vos louanges, la confiance qu'on doit avoir en votre puissante intercession. *Amen.* Ainsi je l'espère, ainsi soit-il.

Votre très-affectionné, quoique très-méprisable serviteur,

ALPHONSE DE LIGUORI,
du très-saint Rédempteur.

---

# AVIS AU LECTEUR

Afin que cet opuscule ne présente aucun sujet de blâme à de trop sévères critiques, j'ai cru devoir éclaircir davantage certaines propositions qui peuvent s'y rencontrer, et sembler hasardées ou peut-être obscures. J'en ai noté quelques-unes ici ; et quant aux autres, si jamais, charitable lecteur, elles vous passent sous les yeux, je vous prie de penser qu'elles ont été avancées et entendues par moi dans le sens de la vraie et saine théologie, ainsi que de l'Eglise catholique romaine, dont je me déclare le fils le plus obéissant.

Dans l'introduction, à la page 11, en renvoyant au chapitre VI de l'ouvrage, j'ai dit que Dieu veut que toutes les grâces nous parviennent par les mains de Marie. Or c'est là une vérité bien consolante pour les âmes tendrement affectionnées à la sainte Vierge, et pour les pauvres pécheurs qui veulent se convertir. Cette assertion, d'ailleurs, ne doit point paraître s'écarter de la saine théologie ; car le père de la théologie, je veux dire saint Augustin, a établi en principe général, que Marie a coopéré par sa charité à la naissance spirituelle de tous les membres de l'Eglise [1] Et voici ce qu'ajoute un auteur célèbre, qu'on ne peut soupçonner ni d'exagération ni d'enthousiasme pour les fausses dévotions : « Comme c'est proprement sur le Calvaire que Jésus-Christ a formé son Eglise, il est clair que la sainte Vierge a coopéré d'une manière excellente et singulière à cette formation ; et ainsi on peut dire que si elle avait enfanté Jésus-Christ, chef de l'Eglise, sans douleur, elle n'a pas enfanté sans douleur le corps de ce chef,

1. Lib. *De sancta Virginitate*, c. VI. Mater quidem spiritu, non capitis nostri, quod est ipse Salvator, ex quo magis illa spiritualiter nata est ; quia omnes, qui in eum crediderint, in quibus et ipsa est, recte filii Sponsi appellantur ; sed plane mater membrorum ejus, quæ (*al.* quod) nos sumus, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesia nascerentur, quæ illius capitis membra sunt.

et qu'elle a commencé sur le Calvaire d'être d'une manière particulière la mère de toute l'Eglise [1] » Ainsi, pour tout dire, en peu de mots, le Dieu très-saint, voulant glorifier la mère du Rédempteur, a déterminé et arrêté que la grande charité de cette Vierge intercéderait en faveur de tous ceux pour qui son divin Fils a payé et offert le prix surabondant de son sang précieux, dans lequel seul est notre *salut*, notre *vie et* notre *résurrection* [2] C'est sur cette doctrine, et sur tout ce qui est en harmonie avec elle, que j'ai prétendu fonder mes propositions [3] Et certes les saints eux-mêmes n'ont point fait difficulté d'en dire autant, soit dans leurs colloques affectueux avec Marie, soit dans les chaleureux discours composés par eux en son honneur. Ainsi un ancien père, cité par le célèbre Vincent Contenson, a dit que la plénitude de la grâce était dans le Christ comme dans la tête d'où elle découle, et dans Marie comme dans le cou qui la transmet aux membres [4] C'est encore ce qui est clairement enseigné et pleinement confirmé par le docteur angélique saint Thomas : « La bienheureuse Marie est dite *pleine de grâce* pour trois raisons principales..... en troisième lieu, à cause de la surabondance de grâce qu'elle fait refluer sur tous les hommes. Car c'est déjà une grande prérogative, n'importe dans quel saint, que d'avoir une mesure de grâce qui suffise au salut d'un grand nombre ; mais d'en avoir une qui suffise au salut du monde entier, c'est tout ce qu'il y a de plus grand; et c'est ce qui se réalise dans le Christ et dans la bienheureuse Marie. Dans quelque péril que ce soit, vous pouvez obtenir votre salut par cette glorieuse Vierge. Aussi est-il dit ( *Cant.*, IV) : *Mille boucliers*, c'est-à-dire mille préservatifs contre les dangers, *sont suspendus autour d'elle*. De plus, dans l'exercice de toutes les vertus, elle

1. NICOLE, *Instruction sur l'Oraison dominicale et sur la Salutation de Marie* Instr. v, ch. 2.

2. In quo est salus, vita et resurrectio nostra.

3. Part. I, chap. VI, § 2 ; chap. VII ; chap. VIII, § 2 ; chap. IX.

4. In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente ; in Maria vero sicut in collo transfundente. *Theol. mentis et cordis*, tom. II, l. x, diss. 6, cap. I. specul. 2, in Reflexion.

peut venir à votre aide, et c'est pour cela qu'elle dit elle-même (*Eccli.*, XXIV) *: En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu* [1] »

1. Dicitur autem beata Virgo plena gratiæ, quantum ad tria... Tertio quoad refusionem in omnes homines. Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod sufficit ad salutem multorum : sed quando haberet tantum quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum ; et hoc est in Christo et in beata Virgine. Nam in omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. Unde (*Cantic.*, IV) *mille clypei*, id est remedia contra pericula, *pendent ex ea.* Item in omni opere virtutis potes eam habere in adjutorium, et ideo dicit ipsa (*Eccli.*, XXIV) : *In me omnis spes vitæ et virtutis.* (Opuscul. *Exposit. in Salutationem angelicam*, circa med.)

# INTRODUCTION

## QU'ON AURA SOIN DE LIRE AVANT L'OUVRAGE

Mon cher lecteur et frère en Marie, puisque la dévotion qui m'a porté à écrire, et qui vous engage vous-même à lire cet ouvrage, nous met tous deux au rang des heureux enfants de cette bonne mère ; si vous entendez jamais quelqu'un vous dire que je pouvais bien m'épargner ce travail, puisqu'il existe déjà tant d'ouvrages savants et renommés sur le même sujet, répondez, je vous prie, par les paroles que l'abbé Fran con a laissées écrites dans la Bibliothèque des Pères (tom. XXI), savoir, que la louange de Marie est une source inépuisable ; c'est un vaste réservoir qui se remplit à mesure qu'il s'élargit davantage, et qui s'élargit à mesure qu'il se remplit [1] C'est-à-dire que cette bienheureuse Vierge est si grande et si sublime, que plus on la loue, plus il reste à la louer. Aussi saint Augustin dit-il (*Apud. B. Dion. Carth.*) que, pour la louer autant qu'elle le mérite, toutes les langues des hommes ne suffiraient pas, quand bien même tous leurs membres se changeraient en autant de langues [2]

J'ai trouvé, il est vrai, bien des livres grands et petits qui traitent des gloires de Marie ; mais, considérant qu'ils étaient ou rares ou volumineux, ou qu'ils ne remplissaient pas mes vues, j'ai pris à tâche d'extraire de tous les auteurs que j'ai pu avoir sous mes mains, et de reproduire en abrégé dans cet ouvrage les pensées les plus exquises et les plus substantielles des pères et des théologiens. Par là j'ai voulu procurer aux personnes pieuses, sans grande fatigue ni dépense, des lec-

1. Laus Mariæ fons est indeficiens, qui quanto amplius tenditur, tanto amplius implebitur ; quanto amplius impletur, tanto amplius dilatatur.

2. Etiamsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus.

tures propres à les embraser de plus en plus d'amour pour Marie ; surtout j'ai voulu offrir aux prêtres les matériaux nécessaires pour répandre davantage par la prédication la dévotion envers cette divine mère.

C'est l'ordinaire des gens du monde de parler souvent et avec éloge des personnes qu'ils aiment, afin d'amener les autres à louer et exalter de même l'objet de leur affection. On doit donc supposer bien faible l'amour de ceux qui se vantent d'aimer Marie, et qui ne pensent guère à parler d'elle et à la faire aimer aussi des autres. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les amants de cette aimable souveraine ; ils voudraient publier ses louanges en tous lieux et la voir aimée du monde entier. Aussi, toutes les fois qu'ils le peuvent, soit en public, soit en particulier, essaient-ils d'allumer dans tous les cœurs les heureuses flammes dont ils se sentent eux-mêmes embrasés pour leur reine chérie.

Or, pour que chacun demeure persuadé des avantages qu'on trouvera, et pour soi-même, et pour les peuples, à propager la dévotion envers Marie, on fera bien d'écouter ce qu'en disent les docteurs. Saint Bonaventure déclare que ceux qui s'occupent à publier les gloires de Marie sont assurés du paradis. Ce que Richard de Saint-Laurent confirme par ces paroles : Honorer la reine des anges, est la même chose que faire l'acquisition de la vie éternelle [1] Car, ajoute-t-il, « cette reine, pleine de reconnaissance, n'aura rien plus à cœur que d'honorer dans l'autre vie ceux qui l'auront honorée dans celle-ci [2] » Et qui ne connaît cette promesse de Marie elle-même à ceux qui s'attachent à la faire connaître et aimer sur la terre : « Ceux qui publient mes louanges auront la vie éternelle [3] » Ce sont les paroles que l'Eglise applique à Marie dans la fête de son Immaculée Conception. « Réjouis-toi, ô mon âme, disait saint Bonaventure qui se montra si zélé à publier les louanges de Marie, réjouis-toi, ô mon âme, et mets en elle

1. Honorare Mariam est thesaurizare vitam æternam. (*De Laud. Virg.*)
2. Honorificantes se in hoc sæculo, honorificabit in futuro.
3. Qui elucidant me vitam æternam habebunt. (*Eccli.*, xxiv, 31.)

ta joie ; car des biens sans nombre sont réservés à ceux qui publient ses louanges [1] » Et puisque les divines Ecritures, ajoutait-il, sont remplies des louanges de cette divine mère, faisons-nous un devoir de célébrer Marie et de cœur et de bouche, afin qu'un jour elle nous conduise au royaume des bienheureux [2]

Voici ce qu'on lit dans les *Révélations* de sainte Brigitte : Le bienheureux évêque Héming avait coutume de commencer tous ses sermons par les louanges de Marie ; or, un jour la sainte Vierge elle-même apparut à sainte Brigitte, et lui parla ainsi : « Allez dire à ce prélat, qui est dans l'usage de commencer tous ses sermons par mes louanges, que je veux lui servir de mère, que je présenterai son âme à Dieu, et qu'il fera une bonne mort. » (*Rév.*, c. II.) Et de fait, il mourut comme un saint, en priant, et en goûtant une paix vraiment céleste. On rapporte [3] aussi d'un religieux dominicain, qui terminait tous ses sermons en parlant de Marie, qu'elle lui apparut à l'article de la mort, le défendit contre les démons, le fortifia, et voulut elle-même transporter dans le ciel son âme bienheureuse. Le dévot Thomas à Kempis représente Marie recommandant à son Fils ceux qui publient ses louanges, et la fait parler ainsi : « Mon fils, ayez pitié de l'âme d'un chrétien qui vous a aimé et qui a loué votre mère [4] »

Quant aux avantages qui doivent en résulter pour les peuples, saint Anselme dit que l'auguste sein de Marie étant devenu la voie d'introduction du salut pour les pécheurs, il ne peut manquer d'arriver que, par les sermons à la louange de Marie, les pécheurs ne soient convertis et sauvés [5] D'ailleurs, s'il est vrai et indubitable, comme je le pense, et comme je le prouverai au chap. VI de cet ouvrage, que toutes les grâces

1. Exulta, anima mea, et lætare in illa, quia multa bona sunt laudatoribus præparata. — 2. Si enim omnes Scripturæ loquuntur de ea, Deiparam perpetuo corde et lingua celebremus, ut ab ipsa ad gaudia æterna perducamur. — 3. V. le P. Auriem. — 4. Fili, miserere animæ amatoris mei. (Serm. xx, *ad Nov.*)

5. Quomodo fieri potest ut ex memoria laudum ejus salus non proveniat peccatorum, cujus uterus facta est via ad peccatores salvandos ? (S. Ans. l. III, *De Exc. V.* cap. 1.)

sont dispensées uniquement par les mains de Marie, et que tous ceux qui se sauvent ne sont sauvés que par l'entremise de cette divine mère, on peut dire, par une conséquence nécessaire, que le salut de tous dépend du zèle à célébrer Marie et de la confiance en son intercession. C'est ainsi, comme nous le savons, que saint Bernardin de Sienne sanctifia l'Italie, et que saint Dominique convertit tant de provinces ; que saint Louis Bertrand, dans tous ses sermons, ne manquait jamais d'exhorter à la dévotion envers Marie, et que tant d'autres encore ont fait de même.

J'ai lu quelque part que le père Paul Segneri le Jeune, célèbre missionnaire, faisait toujours dans toutes ses missions le sermon de la dévotion à Marie, et il l'appelait *son discours de prédilection*. Et nous qui, dans nos missions, avons pour règle invariable de ne jamais omettre le sermon de la sainte Vierge, nous pouvons attester en toute vérité qu'aucun discours ne produit la plupart du temps autant d'effet et ne réveille autant de componction, que celui de la miséricorde de Marie. Je dis *de la miséricorde de Marie*, car, comme le dit saint Bernard, nous louons bien son humilité, nous admirons bien sa virginité ; mais comme nous sommes de pauvres pécheurs, ce qui nous attire et nous charme davantage, c'est d'entendre parler de sa miséricorde : et certes, c'est sa miséricorde que nous embrassons plus affectueusement, que nous nous rappelons plus souvent, que nous invoquons plus fréquemment [1] C'est pourquoi, dans ce petit ouvrage, laissant aux autres auteurs le soin de décrire les diverses prérogatives de Marie, j'ai préféré le plus souvent parler de sa grande bonté et de sa puissante intercession. J'ai recueilli dans ce but, autant qu'il m'a été possible, par un travail de plusieurs années, tout ce que les saints Pères et les auteurs les plus célèbres ont dit de la miséricorde et de la puissance de Marie. Et comme, dans la magnifique prière du *Salve regina*, que

1. Laudamus humilitatem, miramur virginitatem; sed miseris sapit dulcius misericordia: misericordiam amplectimur carius, recordamur sæpius, crebrius invocamus. (Serm. IV, *de Ass.*

l'Eglise elle-même a approuvée et donnée à réciter pendant la majeure partie de l'année à tout le clergé régulier et séculier, se trouvent merveilleusement décrites la miséricorde et la puissance de la sainte Vierge, je me suis appliqué en conséquence à expliquer tout d'abord dans des chapitres distincts cette dévote prière. Puis j'ai cru faire aussi une chose agréable aux serviteurs de Marie, en y joignant quelques lectures ou discours sur les fêtes principales et sur les vertus de cette divine mère, et en mettant à la suite les pratiques de dévotion les plus usitées parmi les enfants de Marie, et les plus approuvées de l'Eglise.

Pieux lecteur, si ce petit ouvrage vous convient, comme je l'espère, je vous prie de me recommander à la sainte Vierge, afin qu elle me donne une grande confiance en sa protection. Demandez pour moi cette grâce, et, de mon côté, je vous promets de la demander à mon tour pour vous, qui que vous soyez qui me ferez cette charité. Oh ! heureux celui qui, par la confiance et l'amour, s'attache fortement à ces deux ancres de salut, Jésus et Marie : certainement il ne périra point. Vous donc, mon cher lecteur, joignez-vous à moi pour dire de cœur avez le pieux Alphonse de Rodriguez : « Jésus et Marie, objets si doux de mon amour, je veux souffrir, pour vous ; je veux être tout à vous, et ne plus être aucunement à moi [1] » Aimons Jésus et Marie, et devenons des saints : car nous ne saurions prétendre ni aspirer à une fortune plus grande que celle-là. Adieu. A nous revoir un jour en paradis, aux pieds de cette si tendre Mère, et de ce Fils si aimant ; et puissions-nous là, vous et moi face à face, les louer, les remercier et les aimer pendant l'éternité entière. *Amen!*

1. Jesus et Maria, amores mei dulcissimi, pro vobis patiar, pro vobis moriar: sim totus vester, sim nihil meus. (Ap. AURIEM. *aff sc.*)

# PRIÈRE

## A LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

### POUR OBTENIR UNE BONNE MORT

---

O Marie, doux refuge des misérables pécheurs, quand l'heure sera venue pour mon âme de sortir de ce monde, je vous en conjure, ô ma très-douce mère, par la douleur que vous éprouvâtes en assistant à la mort de votre Fils en croix, daignez m'assister alors de votre miséricorde. Eloignez de moi les ennemis infernaux, et venez alors recevoir mon âme et la présenter au Juge éternel. O reine de mon cœur, ne m'abandonnez pas. C'est vous qui, après Jésus, devez être mon appui dans ce moment terrible. Priez votre Fils qu'il m'accorde, dans sa bonté, de mourir alors en embrassant vos pieds, et d'exhaler mon âme dans ses saintes plaies en disant : Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme.

---

LES

# GLOIRES DE MARIE

## PREMIÈRE PARTIE

### INSTRUCTIONS SUR LE SALVE REGINA

DISTRIBUÉE D'APRÈS L'ORDRE DES PAROLES QUI COMPOSENT CETTE ANTIENNE.

## CHAPITRE PREMIER

*SALVE, REGINA, MATER MISERICORDIÆ*

### § I.

Combien doit être grande notre confiance en Marie, par cette raison qu'elle est la reine de la miséricorde.

L'auguste Vierge Marie ayant été élevée à la qualité de mère du Roi des rois, c'est à bon droit que la sainte Eglise l'honore, et veut que tous l'honorent du titre glorieux de reine. Si le fils est roi, dit saint Athanase, il est bien juste que la mère soit estimée et appelée reine [1] Du moment que Marie, ajoute saint Bernardin de Sienne, a consenti à être la mère du Verbe éternel, elle a mérité dès lors d'être la reine du monde et de toutes les créatures [2]

1. Si ipse rex est qui natus est de Virgine, mater quæ eum genuit regina et domina proprie ac vere censetur. (*Serm. de Deip.*)
2. Hæc autem Virgo in illo consensu meruit primatum orbis, dominium mundi, sceptrum regni super omnes creaturas. (Tom. II, § 51.)

Si la chair de Marie, dit à ce sujet l'abbé Arnaud, n'a été qu'une même chair avec celle de Jésus-Christ, comment la mère pourrait-elle être exclue de la suprématie du fils [1]? D'où il suit que la gloire de la royauté n'est pas seulement commune à la mère et au fils, mais la même de l'un et de l'autre [2]

Et si Jésus est roi de l'univers, Marie en est aussi la reine : elle a de droit la possession du royaume entier de son fils [3] Ainsi, dit saint Bernardin de Sienne, autant il y a de créatures qui servent Dieu, autant il doit y en avoir qui servent Marie, puisque les anges, les hommes, et tous les êtres qui peuvent se trouver dans le ciel et sur la terre, étant assujettis à l'empire de Dieu, le sont aussi à la glorieuse Vierge [4]

C'est aussi la pensée de l'abbé Guerric, lorsque s'adressant à cette divine mère, il lui parle en ces termes : « Continuez donc, ô Marie, continuez de régner en toute sécurité ; disposez à votre gré des biens de votre Fils ; puisque vous êtes la mère et l'épouse du Roi du monde, vous avez droit comme reine à l'empire et à la domination sur toutes les créatures [5]

Marie est donc reine : mais sachons tous pour notre commune consolation, qu'elle est une reine pleine de douceur et de clémence, toute disposée à faire du bien à des misérables comme nous. C'est pour cela que la sainte Eglise nous invite à la saluer dans cette prière, et à l'appeler *reine de la miséricorde*. Le nom même de *reine*, comme le remarque le bienheureux Albert le Grand, signifie bonté et providence à l'égard des pauvres, à la différence de celui d'impératrice, qui signifie sévérité et rigueur. La magnificence des rois et des

1. Nec a dominatione vel potentia filii mater potest esse sejuncta. Una est Mariæ et Christi caro. (ARNOLD. CARNOT. abb. Bonæ Vallis ; *de laud. Virginis*, Bibliot. Patr. tom. XXV, col. 1282.)

2. Filii gloriam cum matre non tam communem judico quam eamdem.

3. Regina constituta totum jure possidet filii regnum (L'abbé RUPERT.)

4. Tot creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt Trinitati ; omnes namque creaturæ, sive angeli, sive homines, et omnia quæ sunt in cœlo et in terra, quia omnia sunt divino imperio subjecta, gloriosæ Virgini sunt subjecta. (Tom. II, c. LXI.)

5. Perge, Maria, perge secura in bonis filii tui, fiducialiter age tanquam regina, mater regis et sponsa, tibi debetur regnum et potestas.

reines consiste à soulager les malheureux, dit Sénèque [1] Ainsi, tandis que, dans les actes de leur gouvernement, les tyrans n'ont en vue que leur intérêt personnel, les rois ne doivent avoir en vue que celui des peuples. C'est pour cela que, dans le sacre des rois, on leur répand de l'huile sur la tête, comme symbole de miséricorde, pour montrer qu en régnant, ils doivent par-dessus tout entretenir des sentiments de bonté et de bienfaisance envers leurs sujets.

Les rois doivent donc principalement vaquer aux œuvres de miséricorde, mais non pas tellement qu'ils oublient d'exercer la justice envers les coupables, quand il est nécessaire. Il n'en est pas ainsi de Marie, qui, bien qu'elle soit reine, n'est pas reine de la justice ou appliquée à châtier les malfaiteurs, mais reine de la miséricorde et attentive uniquement à compatir et à pardonner aux pécheurs. C'est pour cela que l'Eglise veut qu'on l'appelle expressément *reine de la miséricorde.* Le grand chancelier de Paris, Jean Gerson, étudiant ces paroles de David : « J'ai entendu deux vérités : c'est que la puissance est à Dieu, et à lui aussi la miséricorde [2], » dit que la royauté de Dieu consistant dans le double droit d'exercer la justice et la miséricorde, le Seigneur l'a partagée; et que, tout en se réservant à lui-même la royauté de la justice, il a cédé à sa mère celle de la miséricorde, voulant que toutes les grâces accordées aux hommes passent par les mains de Marie, et soient distribuées à son gré [3] C'est ce que confirme saint Thomas dans sa préface aux Epitres canoniques, où il dit que la sainte Vierge, lorsqu'elle conçut et enfanta le Verbe divin, obtint la moitié de la royauté de Dieu, en sorte qu'elle devint la reine de la miséricorde, et que Jésus-Christ resta le roi de la justice [4]

1. Hoc reges habent magnificum prodesse miseris. — 2. Duo hæc audivi,quia potestas Dei est, et tibi, Domine, misericordia. (*Ps.* LXI, 12.)

3. Regnum Dei consistit in potestate et misericordia : potestate Deo remanente, cessit quodam modo misericordiæ pars matri regnanti. (Gerson, Tr. IV, *Super. Magn.*)— 4. Quando filium Dei in utero concepit, et postmodum peperit, dimidiam partem regni impetravit, ut ipsa sit regina misericordiæ, ut Christus est rex justitiæ.

Le Père éternel a établi Jésus-Christ roi de la justice, et par là même l'a fait juge universel du monde. C'est pourquoi le Psalmiste avait dit : « Seigneur, donnez votre jugement au roi, et votre justice au fils du roi. » (*Ps.* LXXI, 2.) Seigneur, ajoute ici un docte interprète, vous avez donné à votre fils la justice, parce que vous avez donné la miséricorde à sa mère [1] C'est donc avec raison que saint Bonaventure tourne ainsi ce même passage : « Seigneur, donnez votre justice au roi, et votre miséricorde à sa mère [2] » Pareillement l'archevêque Ernest de Prague soutient que le Père éternel a donné au fils l'office de juger et de punir, et à la mère l'office de compatir et de soulager [3] C'est ce qui a fait dire à ce même prophète David, que Dieu lui-même, pour ainsi dire, sacrerait Marie reine de miséricorde, en faisant couler sur son front l'huile d'une sainte allégresse [4] C'est que Dieu voulait que nous tous, misérables fils d'Adam, nous puissions nous réjouir à la pensée d'avoir, pour prendre nos intérêts dans le ciel, cette grande reine toute remplie de l'onction de la miséricorde et de la commisération, comme dit saint Bonaventure [5]

Le bienheureux Albert le Grand applique à ce sujet, et fort à propos, l'histoire de la reine Esther, qui fut la figure de notre reine Marie. On lit dans le livre d'*Esther*, ch. IV, que sous le règne d'Assuérus il fut publié dans ses Etats un édit qui ordonnait la mort de tous les Juifs. Alors Mardochée, qui était un des condamnés, recommanda leur salut à Esther, afin qu'elle s'interposât auprès du roi et obtînt la révocation de la sentence. Au premier abord Esther refusa de faire cette démarche, dans la crainte qu'Assuérus n'en fût plus irrité; mais Mardochée lui en fit des reproches, et lui envoya dire qu'elle ne devait pas songer uniquement à sauver sa propre personne.

1. Quia misericordiam tuam dedisti matri regis.
2. Deus judicium tuum regi da, et misericordiam tuam reginæ matri ejus. (*Psalm. maj.*)
3. Pater omne judicium dedit filio, et omne officium misericordiæ dedit matri.
4. Unxit te Deus oleo lætitiæ. (*Ps.* XLIV.)
5. Maria plena unctione misericordiæ et oleo pietatis, propterea unxit te Deus oleo lætitiæ. (S. BON in *Spec.*, cap. VII.)

puisque le Seigneur l'avait placée sur le trône en vue de procurer le salut de tous les Juifs [1] Ce que Mardochée dit à la reine Esther, nous pouvons aussi, nous pauvres pécheurs, le dire à Marie notre reine, si jamais elle répugnait à nous obtenir de Dieu la remise de la peine que nous avons justement méritée : « Ne pensez pas, auguste souveraine, que si Dieu vous a élevée au rang de reine du monde, ce soit uniquement pour assurer votre bonheur ; mais c'est aussi afin que, dans ce haut point d'élévation, vous soyez plus à même de compatir à nos misères, et de nous soulager [2] »

Lorsque Assuérus vit Esther en sa présence, il lui demanda affectueusement ce qu'elle était venue lui demander [3] La reine répondit : O mon roi, si j'ai pu trouver grâce à vos yeux, accordez-moi le salut de mon peuple, pour qui je viens vous supplier [4] Assuérus l'exauça, et ordonna aussitôt que la sentence fût révoquée. Or, si Assuérus accorda le salut des Juifs à Esther, parce qu'il l'aimait, comment Dieu, qui aime Marie d'un amour immense, pourrait-il ne pas l'exaucer, lorsqu'elle le prie pour de misérables pécheurs qui se recommandent à elle, et qu'elle lui dit : « Mon roi et mon Dieu, si j'ai pu trouver grâce devant vous, si vous m'aimez, donnez-moi ces pécheurs pour qui j'intercède auprès de vous. » Mais elle sait bien, cette divine mère, qu'elle est la femme bénie, la seule entre tous les enfants des hommes, qui ait eu le bonheur de trouver la grâce perdue par eux ; elle sait qu'elle est la bien-aimée de son Seigneur, plus tendrement chérie que tous les saints et tous les anges ensemble. Est-il possible que Dieu ne l'exauce pas ? Et qui ne sait quelle est la force qu'ont auprès de Dieu les prières de Marie ? Chacune de ses prières est comme une loi que le Seigneur a sanctionnée, et qui garantit un arrêt de miséricorde à tous ceux pour lesquels Marie

1. Ne putes quod animam tuam liberes, quia in domo regis es, præ cunctis Judæis. (*Esth.*, IV, 13.)

2. Ne putes quod animam tuam tantum liberes, quia in domo regis es præ cunctis hominibus. — 3. Quæ est petitio tua ?

4. Si inveni gratiam in oculis tuis, ô rex, dona mihi populum meum pro quo obsecro.

intercède [1] Saint Bernard demande pourquoi l'Eglise appelle Marie reine de miséricorde, et il fait cette réponse : C'est afin que nous croyions qu'elle ouvre l'abîme de la miséricorde divine à qui elle veut, quand elle veut, et comme elle veut [2] ; en sorte que nul pécheur, quelque énorme que soit son crime, ne peut se perdre, si Marie le protége.

Mais peut-être aurons-nous à craindre que Marie ne dédaigne de s'entremettre pour le pécheur, parce qu'elle le verrait trop souillé de crimes ? ou peut-être devons-nous être intimidés par la majesté de la sainteté de cette grande reine ? Non, dit saint Grégoire, plus elle est sainte et élevée, plus elle est douce et miséricordieuse envers les pécheurs qui veulent se corriger, et qui ont recours à elle [3] Les rois et les reines, par la majesté dont ils font ostentation, inspirent la terreur, et font que leurs sujets craignent de paraître en leur présence ; mais, dit saint Bernard, quelle appréhension peuvent avoir des malheureux de se présenter devant cette reine de la miséricorde ? Elle ne fait rien paraître de terrible ni d'austère à quiconque va la trouver ; mais elle se montre pleine de douceur et d'amabilité. Marie non-seulement nous donne, mais elle nous offre à tous d'elle-même, et le lait, et la laine : le lait de la miséricorde, pour nous animer à la confiance ; et la laine de sa protection, pour nous garantir des foudres de la justice divine [4]

Suétone raconte de l'empereur Titus, qu'il ne savait refuser aucune des grâces qu'on lui demandait ; quelquefois même il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, et répondait à ceux qui l'en avertissaient, que le prince ne devait renvoyer mécontent

1. Lex clementiæ in lingua ejus. (*Prov.*, XXXI, 26.)

2. Quod divinæ pietatis abyssum cui vult, quando vult, et quomodo vult creditur aperire ; ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. (S. BERN. in *Salve Regina* )

3. Maria quanto altior et sanctior, tanto clementior et dulcior circa conversos peccatores. (S. GREG. lib. I, ep. 47, *ad comitiss. Matild.*

4. Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas ? Nihil austerum in ea, nihil terribile tota suavis est, omnibus afferens lac et lanam. (Super *Sign. magn.* de Dom. infra octav. Assumpt. serm., n. 2.)

aucun de ceux qu'il avait une fois admis à lui parler. Titus parlait ainsi; mais dans le fait il lui arrivait peut-être souvent ou de mentir, ou de manquer à ses promesses. Notre reine au contraire ne peut mentir, et elle peut obtenir tout ce qu elle veut pour ses serviteurs. Elle a du reste un cœur si compatissant, qu'elle ne peut supporter l'idée de renvoyer mécontent quiconque la prie [1] Comment, lui dit saint Bernard, pourriez-vous, ô Marie, refuser de secourir ceux qui sont misérables, puisque vous êtes la reine de la miséricorde ? Et quels peuvent être les sujets de la miséricorde, sinon ceux qui sont misérables? Vous êtes la reine de la miséricorde, et moi le plus misérable d'entre tous les pécheurs. Je tiens donc le premier rang entre vos sujets ; et vous devez prendre soin de moi plus que de tous les autres. Ayez donc pitié de nous, ô reine de la miséricorde, et pensez à nous sauver [2] Et ne dites pas, ô Vierge très-sainte, pourrions-nous ajouter ici avec saint Grégoire de Nicomédie (*a*), que vous ne pouvez nous être utile à cause de la multitude de nos péchés ; car vous avez une puissance et une bonté si grandes, que le nombre de nos fautes, quelque grand qu'il soit, ne pourra jamais en dépasser les bornes. Rien ne résiste à votre puissance, parce que celui qui est votre créateur et le nôtre, en vous honorant comme sa mère, estime que votre gloire est la sienne [3] Votre fils, continue ce même père, heureux de votre gloire, croit acquitter une dette en vous accordant l'objet de vos demandes [4]

Il veut dire que si Marie a une obligation infinie à son fils pour l'avoir destinée à devenir sa mère, néanmoins on ne

1. Ita benigna est, ut neminem tristem redire sinat. (Louis de Blois, l. IV, c. 12.)

2. Tu regina misericordiæ ; et qui subditi misericordiæ, nisi miseri ? Tu regina misericordiæ, et ego miserrimus peccator, subditorum maximus. Rege nos ergo, ô regina misericordiæ. (In *Salv. Reg.*)

3. Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistit potentiæ ; tuam enim gloriam creator existimat esse propriam. (Or. *de exitu B. V.*)

4. Et filius in ea exultans, quasi exolvens debitum, implet petitiones tuas. (*Ibid.*

*a*). Ce saint nous est inconnu. Peut-être y a-t-il eu erreur dans la transcription du nom. (*Note de l'éditeur*)

peut nier que son fils n'ait aussi de grandes obligations à sa mère, puisque, quant à son humanité, il lui doit l'être. Et voilà pourquoi, désireux de rendre en quelque sorte à sa mère tout ce qu'il lui doit, Jésus-Christ est heureux de sa gloire, et l'honore spécialement en exauçant toujours toutes ses prières.

Quelle doit donc être notre confiance en cette reine, puisque nous savons combien elle est puissante auprès de Dieu, et combien d'ailleurs elle est riche en miséricordes ! Non, il n'est personne sur la terre qui n'ait part aux bontés et aux faveurs de Marie. Ainsi le révéla elle-même la bienheureuse Vierge à sainte Brigitte : « Je suis, dit-elle, la reine du ciel, la mère de miséricorde. Je suis l'allégresse des justes et la porte par où les pécheurs ont accès auprès de Dieu. Il n'est sur la terre aucun pécheur qui, tant qu'il est vivant, puisse être assez maudit pour se voir privé des effets de ma miséricorde, puisque, quand même il ne recevrait pas d'autre grâce par mon intercession, il recevra au moins celle d'être tenté moins violemment par le démon qu'il ne le serait sans cela[1] » « Aucun pécheur, ajoute-t-elle, à moins qu'il ne soit tout à fait maudit (ce qu'il faut entendre de la malédiction finale et irrévocable prononcée contre les damnés), aucun, dit-elle, n'est tellement rejeté de Dieu, qu'il ne puisse, dès lors qu'il aura imploré mon secours, retourner à Dieu et jouir des effets de sa miséricorde[2] Tous m'appellent la mère de la miséricorde, et vraiment c'est la miséricorde de Dieu envers les hommes qui m'a rendue ainsi miséricordieuse à leur égard.[3] » Enfin elle conclut en disant : « Il sera donc malheureux pour toujours en l'autre vie, celui qui, pouvant en celle-ci recourir à

1. Ego regina cœli, ego mater misericordiæ : ego justorum gaudium, et aditus peccatorum ad Deum. Nullus est adeo maledictus qui, quandiu vivit, careat misericordia mea ; quia propter me levius tentatur a dæmonibus, quam alias tentaretur. (*Rev.*, l. I, cap. 6.)

2. Nullus est ita abjectus a Deo, nisi fuerit omnino maledictus, qui si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit misericordiam.

3. Ego vocor ab omnibus mater misericordiæ, et vere misericordia illius misericordem me fecit.

mes bontés, et profiter de l'immense désir que j'ai de servir tous les pécheurs, ne l'aura pas fait et se sera damné [1]

Voulons-nous donc assurer notre salut; allons nous jeter aux pieds de cette si douce reine; allons-y toujours, et, si la vue de nos péchés nous épouvante et nous ôte tout courage, rappelons-nous que Marie a été établie reine de la miséricorde précisément pour sauver par sa protection les pécheurs les plus coupables et les plus désespérés, quand ils se recommandent à elle. Ce sont ceux-là qui seront sa couronne dans le ciel, selon ce que lui dira son divin époux: « Venez du Liban, ô mon épouse, venez du Liban, venez, vous serez couronnée.... des cavernes habitées par les lions, des montagnes habitées par les léopards [2] » Eh! quelles sont ces cavernes de lions, ces montagnes de léopards, sinon les misérables pécheurs dont les âmes deviennent les repaires des péchés, et recèlent ainsi les monstres les plus difformes qui se puissent voir? Or. c'est précisément de ces misérables pécheurs, sauvés par votre entremise, ô grande reine Marie, que vous serez couronnée dans le paradis, selon le commentaire de l'abbé Rupert, puisque leur salut sera votre couronne: couronne bien dignement assortie et bien convenable à la reine de la miséricorde [3] On peut à ce sujet lire l'exemple suivant.

EXEMPLE

Il est raconté dans la vie de la sœur Catherine de Saint-Augustin, que dans l'endroit où habitait cette servante de Dieu, se trouvait une femme appelée Marie, qui dans son jeune âge avait mené une vie scandaleuse, et qui ensuite, arrivée à la vieillesse, persistait avec obstination dans ses dérèglements, à tel point que, chassée par les habitants, confinée dans une grotte hors de son pays, réduite à un si triste état que son

1. Ideo miser erit qui ad misericordém, cum possit, non accedit.

2. Veni de Libano sponsa, mea, veni de Libano, veni coronaberis.... De cubilibus leonum, de montibus pardorum. (*Cant.*, IV.)

3. De talium leonum cubiculis coronaberis. Eorum salus corona tua erit. (Rup. Vid., l. III, in *Cant.*)

corps tombait en putréfaction, elle mourut abandonnée de tous, et sans sacrements. Aussi l'enterra-t-on dans les champs comme on eût fait du corps d'une bête. Or, sœur Catherine, qui avait coutume de recommander à Dieu avec de grandes instances les âmes de tous ceux qui passaient de cette vie en l'autre, ayant appris la triste fin de cette pauvre vieille, ne songea nullement à prier pour elle, la tenant déjà pour damnée, comme aussi bien personne n'en doutait. Quatre ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour se présenta devant elle une âme du purgatoire, qui lui dit: « Sœur Catherine, combien triste est mon sort! Tu recommandes à Dieu les âmes de tous ceux qui meurent, et mon âme est la seule dont tu n'as pas eu pitié! — Et qui es-tu? dit la servante de Dieu. — Je suis, répondit-elle, cette pauvre Marie qui est morte dans la grotte. — Comment donc as-tu pu être sauvée? répliqua sœur Catherine. — Oui, je suis sauvée, dit-elle, par la miséricorde de la vierge Marie. — Comment cela? — Quand je me vis à l'article de la mort, me trouvant ainsi chargée de péchés et abandonnée de tous, je me tournai vers la Mère de Dieu, et je lui dis: « Reine du ciel, vous êtes le refuge de tous ceux qui sont délaissés; me voici en ce moment abandonnée de tous; vous êtes mon unique espérance, vous seule pouvez me secourir: ayez pitié de moi. » La sainte Vierge m'a obtenu un acte de contrition, je suis morte et je suis sauvée. Elle m'a encore obtenu, cette bonne reine, la grâce de voir ma peine abrégée, et cela, en acquittant par l'intensité de mes souffrances une dette qui aurait exigé un bien plus grand nombre d'années. Il ne faut que quelques messes pour me délivrer du purgatoire: je te prie de me les faire dire, et je te promets de prier ensuite toujours Dieu et Marie pour toi. » La sœur Catherine fit aussitôt célébrer des messes pour elle, et au bout de quelques jours cette âme lui apparut de nouveau, plus lumineuse que le soleil, et lui dit: « Je te remercie, Catherine; voici que je m'en vais en paradis chanter les miséricordes de mon Dieu et prier pour toi. »

PRIÈRE.

O Marie, mère de mon Dieu, et ma souveraine maîtresse ! tel que se présenterait à une grande reine un pauvre misérable couvert d'ulcères et d'un aspect rebutant, tel je me présente à vous, qui êtes la reine du ciel et de la terre. Du trône élevé où vous êtes assise, ne dédaignez pas, je vous prie, de tourner vos regards vers moi, pauvre pécheur Oui, Dieu ne vous a faite si riche que pour secourir les pauvres ; il ne vous a établie reine de la miséricorde, que pour vous mettre à même de soulager les misérables. Regardez-moi donc, et prenez pitié de moi. Regardez-moi, et ne m'abandonnez pas, jusqu'à ce que, d'un pécheur tel que je suis, vous en ayez fait un saint. Je ne le vois que trop, je ne mérite absolument rien ; bien loin de là, par mon ingratitude j'aurais mérité d'être dépouillé de toutes les grâces que j'ai reçues du Seigneur par votre entremise. Mais vous, qui êtes la reine de la miséricorde, vous n'allez pas cherchant des mérites, mais des misères, quand il s'agit de nécessiteux à secourir. Eh ! qui est plus pauvre, plus nécessiteux que moi ?

O Vierge élevée en gloire, je sais qu'étant la reine de l'univers, vous êtes encore ma reine ; mais je veux d'une manière plus spéciale me consacrer à votre service, afin que vous disposiez de moi comme il vous plaira. Ainsi je vous dirai avec saint Bonaventure : « Gouvernez-moi, ô ma reine, et ne m'abandonnez pas à moi-même [1] Commandez-moi, faites de moi tout ce que vous voudrez, et après cela châtiez-moi, quand je ne vous obéirai pas. Oh ! combien me seront salutaires les châtiments qui me viendront de votre main ! J'estime plus le bonheur d'être à votre service, que d'être le maître de toute la terre. Je ne veux plus être à moi, je me donne à vous. Acceptez-moi comme vôtre, ô Marie, et comme vôtre pensez à me sauver [2] Si par le passé je vous ai mal servie, en laissant échapper tant d'occasions de vous honorer,

1. Domina, me tuæ dominationi volo committere, ut me plenarie regas et gubernes. Non mihi me relinquas.

2. Tuus sum ego, salvum me fac.

je veux désormais m'unir à vos serviteurs les plus affectionnés et les plus fidèles. Non, je ne veux pas qu'à partir de ce jour, personne vous honore et vous aime plus que moi, ô mon aimable reine. C'est ce que je promets, et ce que j'espère exécuter avec votre secours. Amen.

## § II.

### Combien notre confiance en Marie doit être augmentée par la pensée qu'elle est notre mère.

Ce n'est pas au hasard, ni sans motif, que les serviteurs de Marie lui donnent le nom de mère, qu'ils paraissent ne pas savoir l'invoquer sous un autre nom, et qu'ils ne se lassent jamais de l'appeler notre mère. Oui, notre mère, parce qu'elle l'est réellement : non pas notre mère selon la chair, mais la mère spirituelle de nos âmes et de notre salut. Le péché, en privant nos âmes de la grâce divine, les priva aussi de la vie. Ainsi étaient-elles réduites à ce misérable état de mort spirituelle, lorsque Jésus, notre rédempteur, dans un excès de miséricorde et d'amour, est venu par sa mort endurée sur la croix nous rendre la vie que nous avions perdue, comme il l'a déclaré lui-même : « Je suis venu, a-t-il dit, pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment [1] » Plus abondamment, parce que, disent les théologiens, Jésus-Christ, en nous rachetant, nous a fait plus de bien, que le premier homme ne nous avait causé de mal par son péché. De sorte qu'en nous réconciliant avec Dieu, il est devenu le père des âmes dans la nouvelle loi de grâce, comme Isaïe l'avait prédit en l'appelant le père du siècle à venir et le prince de la paix [2] Mais si Jésus a été le père de nos âmes, Marie en a été la mère : car en nous donnant Jésus, elle nous a donné la véritable vie ; et en offrant ensuite sur le Calvaire la vie de son fils pour notre

1 Veni ut vitam habeant, et abundantius habeant. (*Jo.*, x, 10.)
2. Pater futuri sæculi, princeps pacis. (*Is.*, IX.)

salut, elle nous a enfantés de nouveau à la vie de la grâce divine.

Ç'a donc été à deux moments différents, ainsi que nous l'enseignent les saints pères, que Marie est devenue notre mère spirituelle : d'abord, une première fois, quand elle mérita de concevoir dans son sein virginal le Fils de Dieu, selon ce que dit le bienheureux Albert le Grand, et ce que nous fait remarquer plus distinctement encore saint Bernardin de Sienne. Car, selon ce dernier, lorsque la très-sainte Vierge, d'après le message de l'ange, eut donné le consentement que le Verbe éternel attendait d'elle pour qu'elle devînt sa mère, dès ce moment elle demanda notre salut au Seigneur avec une affection immense, et elle s'employa tellement à le procurer, que dès lors elle nous porta dans son sein comme la plus tendre des mères [1]

Saint Luc, parlant au chapitre II de la naissance de notre Sauveur, dit que Marie enfanta son premier-né [2] Donc, dit un auteur, puisque l'évangéliste assure qu'alors Marie enfanta son premier-né, on doit supposer que depuis elle eut d'autres enfants [3] Mais, continue le même auteur, puisqu'il est de foi que Marie n'a pas eu d'autres fils selon la chair que Jésus-Christ, il s'ensuit qu'elle a dû avoir d'autres fils spirituels ; et ces fils, c'est nous-mêmes, tous tant que nous sommes [4] La même chose fut révélée de Dieu à sainte Gertrude, qui, lisant un jour ce passage de l'Evangile, était demeurée toute troublée : elle ne pouvait comprendre comment, Marie étant mère seulement de Jésus-Christ, on pouvait dire qu'il était son premier-né. Mais Dieu lui donna à entendre que Jésus a été son premier-né selon la chair, et que les hommes sont ses fils puînés selon l'esprit.

1. Virgo per hunc consensum in incarnatione filii omnium salutem vigorosissime expetiit et procuravit; et omnium salvationi per hunc consensum se dedicavit, ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajularet, tanquam verissima mater filios suos. (*Tr. de B. V.*, Serm. 6 )

2. Peperit filium suum primogenitum. (*Luc.*, II).

3. Si primogenitus, ergo alii filii secuti sunt secundo geniti.

4. Carnales nullos habet beata Virgo præter Christum, ergo spirituales habeat necesse est.

C'est d'après cela qu'on pourra expliquer ce qui est dit de Marie dans les *Cantiques* : « Votre sein est comme un monceau de froment environné de lis [1] » Saint Ambroise explique ce texte en disant, qu'encore qu'il n'y ait eu dans le sein très-pur de Marie qu'un grain de froment, qui est Jésus-Christ, il est néanmoins comparé à un monceau de froment, parce que dans ce seul grain étaient tous les élus, dont Marie devait être aussi la mère [2] C'est dans ce sens que saint Guillaume abbé a écrit que Marie, dans ce seul fruit de ses entrailles, dans cet unique Sauveur de tous Jésus-Christ, nous a tous enfantés au salut et à la vie [3]

L'autre moment où Marie nous a enfantés à la grâce, c'est lorsque sur le Calvaire, ayant le cœur déchiré par de si cruelles douleurs, elle a offert au Père éternel pour notre salut la vie de son fils bien-aimé. Aussi saint Augustin affirme-t-il que Marie, ayant alors coopéré par sa charité à ce que les fidèles naquissent à la vie de la grâce, est devenue en même temps par ce moyen la mère spirituelle de nous tous, qui sommes les membres de Jésus-Christ notre chef [4] C'est là précisément le sens de ce qui est dit de la bienheureuse Vierge dans les *Cantiques* : « J'ai été placée pour garder les vignes ; ce n'est pas ma vigne que j'ai gardée [5] » En effet Marie, pour sauver nos âmes, a consenti à sacrifier la vie de son fils, suivant le commentaire de Guillaume sur ces paroles : « Pour sauver beaucoup d'âmes, elle exposa la sienne à la mort. [6] » Et quelle pouvait être l'âme de Marie, sinon Jésus, qui était sa vie et tout son amour ? C'est pour cela que saint Siméon lui annonça qu'un jour son âme bienheureuse devait être

1. Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis. (*Cant.*, VII.)

2. Unum granum frumenti fuit in utero Virginis, Christus Dominus ; et tamen acervus tritici dicitur, quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus in multis fratribus. (S. AMBR., *de Inst. Virg.*)

3. In illo uno fructu, in uno salvatore omnium Jesu, plurimos Maria peperit ad salutem. Pariendo vitam, multos peperit ad vitam. (In *Cant.*, IV, 13.)

4. Illa spiritu mater est membrorum Salvatoris, quia cooperata et charitate ut fideles in Ecclesia nascerentur. (*De Virg.*, cap. VI.)

5. Posuit me custodem in vineis, vineam meam non custodivi. (*Cant.*, I, 5.)

6. Ut multas animas salvas faceret, animam suam morti exposuit.

transpercée d'un glaive infiniment douloureux[1] : ce glaive fut la lance qui perça le côté de Jésus; car Jésus était bien l'âme de Marie. En ce moment, par ses douleurs elle nous enfanta tous à la vie éternelle; en sorte que nous pouvons tous nous appeler les *fils des douleurs de Marie*. Cette mère si aimante fut toujours et sans partage unie à la divine volonté; ce qui fait dire à saint Bonaventure, que voyant et l'amour du Père éternel qui allait jusqu'à vouloir la mort de son Fils pour notre salut, et l'amour du Fils jusqu'à vouloir mourir pour nous, Marie, de son côté, pour se conformer à cet amour excessif du Père et du Fils pour le genre humain, offrit et donna de toute l'étendue de sa volonté son consentement à la mort de son fils, afin que nous fussions tous sauvés [2]

Il est vrai que Jésus-Christ a voulu être seul à mourir pour la rédemption du genre humain, comme il l'a dit dans Isaïe : « J'ai été seul à fouler le pressoir [3] » Mais voyant le grand désir de Marie à s'employer aussi pour le salut des hommes, il disposa les choses de telle manière, que par le sacrifice et l'offrande qu'elle fit de la vie de son fils, elle coopérât à notre salut, et devînt ainsi la mère de nos âmes. C'est ce que le Sauveur donna bien à entendre, lorsqu'avant d'expirer, fixant du haut de la croix sa mère et son disciple saint Jean, qui se tenaient à côté, il dit premièrement à Marie : « Voilà votre fils » [4] ; comme s'il lui eût dit : « Voilà l'homme qui, par l'offrande que vous faites de ma vie pour son salut, naît en ce moment à la grâce. » Puis, se tournant vers le disciple, il lui dit : « Voici votre mère [5] » Par l'effet de ces paroles, dit saint Bernardin de Sienne, Marie est devenue dès lors la mère, non-seulement de saint Jean, mais de tous les hommes, à raison de l'amour qu'elle a conçu pour

1. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. (*Luc.*, II, 35.)

2. Nullo modo dubitandum est, quia Mariæ animus voluit etiam tradere filium suum pro salute generis humani, ut mater per omnia conformis fieret patri et filio. (S. BONAV.)

3. Torcular calcavi solus. (*Is.*, LXIII, 3.)

4. Ecce filius tuus. (*Jo.*, c. XIX.)

5. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.

eux [1] Aussi, et c'est la réflexion de Silveira, le même saint Jean, en rapportant ce fait dans son Evangile, s'est exprimé ainsi : « Ensuite il dit au disciple : Voici votre mère [2] » Sur quoi il est bon de noter que Jésus-Christ ne dit point cela *à saint Jean*, mais *au disciple*, pour faire entendre qu'il donnait Marie pour mère à tous ceux qui étant chrétiens, peuvent prendre le nom de ses disciples [3]

« Je suis la mère du bel amour [4], » dit Marie d'elle-même; et cela, dit un auteur, parce que son amour, qui rend nos âmes belles aux yeux de Dieu, fait que, comme une mère passionnée, elle nous reçoit pour ses enfants [5] Et quelle mère aime ses enfants et s'occupe de leurs intérêts, autant que vous nous aimez, ô Marie, notre bonne reine, et que vous procurez notre avancement [6]?

Oh! heureux ceux qui vivent sous la protection d'une mère si tendre et si puissante! Le prophète David, bien que Marie ne fût pas encore née, demandait néanmoins à Dieu son salut, en se déclarant fils de Marie, et faisait cette prière : « Sauvez le fils de votre servante [7] » « De quelle servante? dit saint Augustin. De celle qui dit : Voici la servante du Seigneur [8] » Eh! qui osera jamais, dit le cardinal Bellarmin, arracher du sein de Marie ses enfants, quand ils y auront cherché un refuge contre les attaques de leurs ennemis? Quelle fureur infernale, quelle passion si violente pourra les en séparer, s'ils mettent leur confiance dans la protection de

1. In Joanne intelligimus omnes, quorum beata Virgo per dilectionem facta est mater. (Tom. I, s. 55.)

2. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. (*Jo.*, XIX.)

3. Joannes est nomen particulare, discipulus commune, ut denotetur quod Maria omnibus detur in matrem.

4. Ego sum mater pulchræ dilectionis. (*Prov.*, XXIV.)

5. Quia tota est amor erga nos, quos in filios recepit. (PACIUCCH., *de B. V.*)

6. Nonne plus sine comparatione nos diligis, ac bona nostra procuras, quam mater carnalis? (S. BONAV.)

7. Salvum fac filium ancillæ tuæ. (*Ps.* LXXXV.)

8. Cujus ancillæ?... Quæ ait : Ecce ancilla domini. (S. AUG., *in Ps.* LXXXV.)

cette puissante mère [1] ? On raconte de la baleine, que lorsqu'elle voit ses petits en danger, soit par la tempête, soit à l'approche des chasseurs, elle ouvre la bouche et les reçoit dans son sein. C'est précisément ainsi, dit Novarin, que Marie, cette mère si tendre, lorsqu'elle voit les fidèles exposés aux tempêtes des plus furieuses tentations, les accueille avec une affection toute maternelle, leur donne asile en quelque sorte dans ses propres entrailles, jusqu'à ce qu'elle les ait rendus au port désiré [2] O mère la plus aimante, ô mère la plus disposée à compatir, soyez à jamais bénie, et béni soit à jamais le Dieu qui vous a donnée à nous pour mère et pour refuge assuré dans tous les périls de cette vie! La sainte Vierge elle-même a révélé à sainte Brigitte, que de même qu'une mère, si elle voyait son fils au milieu des glaives ennemis, ferait tous ses efforts pour le sauver, ainsi fais-je moi-même, dit-elle, et ferai-je toujours à l'égard de mes fils, quelque grands pécheurs qu'ils soient, toutes les fois qu'ils auront recours à moi pour être secourus [3]

Voici donc un moyen de vaincre l'enfer, et de le vaincre à coup sûr, dans tous les assauts que nous aurons à soutenir: c'est de recourir à la mère de Dieu qui est aussi la nôtre, en disant et répétant sans cesse : Nous nous réfugions sous votre protection, sainte mère de Dieu ; sous votre protection, sainte mère de Dieu, nous cherchons notre refuge [4] Oh! combien de victoires ont remportées sur l'enfer les fidèles qui, en récitant cette courte, mais bien puissante prière, ont eu recours à Marie! C'est au moyen de cette arme qu'une

1. Quam bene nobis erit sub præsidio tantæ matris? Quis detrahere audebit de sinu ejus? Quæ nos tentatio aut turbatio separare poterit confidentes in patrocinio matris Dei et nostræ? (BELLARM., *de Sept. Verb.*)

2. Fidelium piissima mater, furente tentationum tempestate, materno affectu eos velut intra viscera propria receptos protegit, donec in beatum portum reponat. (NOVAR., c. XIV, ex. 81.)

3. Ita ego facio et faciam omnibus peccatoribus misericordiam meam petentibus. (S. BRIG., l. IV, c. 38.)

4. Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix; sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix.

grande servante de Dieu, la sœur Marie du Crucifix, bénédictine, ne manquait jamais de vaincre les démons.

Ayez donc toujours bon courage, ô vous qui êtes les enfants de Marie. Sachez qu'elle accepte pour ses enfants tous ceux qui veulent l'être. Courage! quelle peur avez-vous de vous perdre, quand cette mère vous défend et vous protége? Dis, mon âme, avec une grande confiance : Je me réjouirai et je triompherai de joie, parce que l'issue de mon jugement, quel qu'il soit, dépend du vote de mon frère et de ma mère [1] C'est ainsi, dit saint Bonaventure, que doit s'encourager, ainsi que doit parler quiconque aime cette bonne mère et se confie en sa protection. Que crains-tu, ô mon âme? Non : la cause de ton salut éternel ne peut se perdre, puisque la sentence est laissée entre les mains de Jésus qui est ton frère, et de Marie qui est ta mère. S'arrêtant à la même pensée, saint Anselme éclate en transports de joie et nous encourage en ces termes : « O heureuse confiance! ô refuge assuré! La mère de Dieu est la mienne! Ainsi avec quelle assurance ne devons-nous pas espérer, puisque notre salut dépend de l'arbitrage d'un si bon frère, et d'une si tendre mère [2]! »

Voilà donc notre mère qui nous appelle et nous dit : « S'il y a quelque enfant, qu'il vienne à moi [3] » Les petits enfants ont toujours à la bouche le nom de leur mère; et dans tous les dangers auxquels ils sont exposés, dans toutes les terreurs qui viennent les saisir, on les entend tout d'un coup élever la voix et dire : « Ma mère! ma mère! » O douce Marie, ô tendre mère, c'est là précisément ce que vous désirez de nous. Vous désirez que, devenus enfants, nous vous appelions toujours dans nos dangers, et que nous ayons toujours recours à vous, parce que vous voulez nous secourir et nous sauver,

1. Dic, anima mea, cum magna fiducia : Exultabo et lætabor, quia quidquid judicabitur de me, pendet ex sententia fratris et matris meæ.

2. O beata fiducia! o tutum refugium! Mater Dei est mater mea! Qua certitudine igitur debemus sperare, quoniam salus de boni fratris et piæ matris pendet arbitrio! (S. Ans., *in Depr. ad V.*)

3. Si quis est parvulus, veniat ad me. (*Prov.*, IX.)

comme vous avez toujours fait pour ceux de vos enfants qui ont eu recours à vous.

EXEMPLE.

L'histoire des fondations faites par la compagnie de Jésus dans le royaume de Naples, rapporte (L. V, c. VII) le trait suivant d'un jeune gentilhomme écossais, nommé William Elfinston. Il était parent du roi Jacques : né dans l'hérésie, il en suivait les pratiques; mais, éclairé de la lumière divine, qui lui en découvrait peu à peu les erreurs, il vint en France, et là, grâce aux institutions d'un bon père jésuite, également Ecossais, et surtout à l'intercession de la bienheureuse Vierge, il connut enfin la vérité, abjura l'hérésie et se fit catholique. Il passa ensuite à Rome, où un de ses amis, le trouvant un jour affligé et en pleurs, lui en demanda la raison; et il lui répondit que, la nuit précédente, sa mère lui avait apparu, en lui faisant connaître qu'elle était damnée, et lui avait dit : « Mon fils, que vous êtes heureux d'être entré dans le sein de la vraie Eglise ! Moi, qui suis morte dans l'hérésie, je suis perdue pour jamais. » Dès lors il devint de plus en plus fervent dans sa dévotion à Marie, la choisissant pour son unique mère; et comme elle lui inspira la pensée d'embrasser la vie religieuse, il en émit le vœu. Cependant, comme il était malade, il se rendit à Naples, espérant que le changement d'air rétablirait sa santé; mais Dieu voulait qu'il mourût à Naples et qu'il mourût religieux. Car, sa maladie ayant été jugée mortelle peu de temps après son arrivée, il obtint des supérieurs son admission, à force de prières et de larmes. En conséquence, il prononça ses vœux en présence du saint-sacrement, au moment de recevoir le viatique, et fut déclaré membre de la compagnie. A partir de là, il attendrissait tout le monde par le ton affectueux avec lequel il remerciait Marie, sa bonne mère, de l'avoir arraché à l'hérésie, pour lui procurer le bonheur de mourir dans le sein de la véritable Eglise et dans la maison de Dieu, au milieu des religieux, ses frères. « Oh ! s'écriait-il, quelle gloire de

mourir environné de tous ces anges! » Et comme on l'exhortait à prendre un peu de repos, il répondait : « Ah! ce n'est pas le moment de me reposer, puisque la fin de ma vie approche. » Ensuite, avant de mourir, il dit à ceux qui étaient présents : « Mes frères, ne voyez-vous pas ici les anges du ciel qui m'assistent?... » Un des religieux l'ayant entendu murmurer quelques paroles à voix basse, lui demanda ce qu'il disait. Il répondit que son ange gardien lui avait révélé qu'il n'aurait que fort peu de temps à rester en purgatoire, et qu'aussitôt il passerait dans le paradis. Il reprit ensuite ses entretiens avec sa tendre mère Marie, et comme il répétait : *Ma mère, ma mère*, tout ainsi qu'un enfant qui se laisse aller entre les bras de sa mère pour mieux reposer, il rendit paisiblement son dernier soupir. Peu après, un saint religieux sut par révélation qu'il était déjà en paradis.

### PRIÈRE.

O Marie, ma très-sainte mère, comment est-il possible qu'ayant une mère aussi sainte, je sois si grand pécheur? une mère tout embrasée de l'amour de Dieu, et moi épris de l'amour des créatures? une mère si riche en vertus, et moi si pauvre en mérites? Ah! ma très-aimable mère, il est vrai que je ne mérite plus d'être votre fils, puisque je m'en suis rendu trop indigne par ma mauvaise vie. Je serai content, pourvu que vous m'acceptiez pour votre serviteur; et pour être admis parmi les derniers de vos serviteurs, je suis prêt à renoncer à tous les royaumes de la terre. Oui, j'en serai content; mais ne me défendez pas néanmoins de vous appeler ma mère; ce nom me console, m'attendrit et me rappelle l'obligation qui m'incombe de vous aimer. Ce nom m'anime à mettre toute ma confiance en vous. Lors même que mes péchés et la justice divine m'épouvantent le plus, je me sens tout fortifié par la pensée que vous êtes ma mère. Permettez-moi donc de vous dire : « O ma mère! ô ma très-aimable mère! » C'est ainsi que je vous appelle et veux toujours vous appeler. Après Dieu, vous devez être en

tout temps mon espérance, mon refuge et mon amour dans cette vallée de larmes. C'est dans ces sentiments que j'espère mourir, et à cette dernière heure remettre mon âme entre vos mains bénies, en vous disant : Ma mère, ô Marie, ma mère ! assistez-moi ; ayez pitié de moi ! Amen.

## § III.

Combien est grand l'amour que nous porte cette tendre mère.

Si donc Marie est notre mère, nous pouvons considérer combien elle nous aime. L'amour que l'on a pour ses enfants est un amour nécessaire ; et c'est pour cette raison, selon la remarque de saint Thomas (*Opusc.* LX, c. IV), que tandis que la loi divine impose aux enfants le précepte d'aimer leurs parents, elle n a point fait aux parents un précepte exprès d'aimer leurs enfants, parce que la nature a imprimé avec tant de force dans tous les êtres l'amour de leur progéniture, que les animaux même les plus sauvages, comme dit saint Ambroise, ne peuvent s'empêcher d'aimer leurs petits [1] Aussi raconte-t-on des tigres eux-mêmes que, lorsqu'ils entendent la voix de leurs petits enlevés par les chasseurs, ils se mettent à nager en pleine mer jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le vaisseau qui les renferme. Si donc les tigres eux-mêmes, peut nous dire notre très-amoureuse mère, ne sauraient oublier leurs petits, comment pourrais-je oublier de vous aimer, ô vous mes enfants ? Et quand même, ajouterait-elle, il arriverait par impossible qu'une mère oubliât son fils, il ne saurait se faire que je cesse jamais d'aimer une âme qui est ma fille [2] »

Marie est notre mère, non selon la chair, nous l'avons dit, mais par l'amour qu'elle nous porte : « Je suis, dit-elle, la

1. Natura hoc bestiis infundit, ut catulos parvulos ament. (*Hexaem.*, lib. VI, c. IV, n. 22.)

2. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (*Isa.*, XLIV, 15.)

mère de la belle dilection [1] » Ainsi l'amour seul la fait devenir notre mère ; et c'est pour cela, dit un auteur, qu'elle se glorifie d'être *mère d'amour*, parce que, nous ayant adoptés pour ses enfants, elle est toute amour pour nous [2] Qui pourrait expliquer l'amour que Marie nous porte parmi toutes nos misères ? Arnaud de Chartres affirme qu'à la mort de Jésus-Christ, Marie désirait, avec une ardeur immense, de mourir avec son fils pour l'amour de nous [3] Ainsi, ajoute saint Ambroise, pendant que son fils expirant était suspendu à la croix, Marie en même temps s'offrait aux bourreaux toute prête à donner sa vie pour nous [4]

Mais considérons les motifs de cet amour, parce que nous comprendrons mieux par là combien cette bonne mère nous aime. Le premier motif de la grande affection que Marie porte aux hommes, est le grand amour qu'elle a pour Dieu. L'amour de Dieu et celui du prochain, dit saint Jean, sont renfermés dans le même précepte [5], de telle manière que l'accroissement de l'un va de pair avec le progrès de l'autre. Aussi, que n'ont pas fait les saints pour l'amour de leurs frères, et cela parce qu'ils aimaient Dieu d'un grand amour ! Pour les sauver, ils en sont venus jusqu'à exposer et sacrifier leur propre liberté et même leur vie. On n'a qu'à lire ce que fit saint François Xavier dans les Indes : là, on le voyait gravir en rampant des montagnes escarpées, s'exposer à mille périls, pour secourir les âmes de ces peuples barbares, en allant trouver ces misérables dans les cavernes où ils habitaient comme des bêtes sauvages, et les amener à Dieu. Et saint François de Sales, qui, pour convertir les hérétiques de la province du Chablais, se hasarda pendant une année entière à passer chaque jour une rivière

1. Ego mater pulchræ dilectionis. (*Prov.*, XXI, 24.)

2. Se dilectionis esse matrem gloriatur, quia tota est amor erga nos, quos in filios recepit. (PACIUCCH.)

3. Flagrabat Virgo æstuante charitate incensa, ut pro humani generis salute simul cum prole profunderet vitam. (Tract. *de Verb. Dom.*)

4. Pendebat in cruce filius, mater persecutoribus se offerebat. (*De Inst. Virg.*, c. VIII.)

5. Hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum. (I *Jo.*, IV, 41.)

en se cramponnant des mains et des pieds sur une poutre de glaçons, afin d'aller sur l'autre rive prêcher à ces obstinés. Et saint Paulin, qui se livra lui-même à l'esclavage pour obtenir la liberté du fils d'une pauvre veuve. Et saint Fidèle, qui, pour attirer à Dieu les hérétiques d'un certain pays, s'estima heureux d'y perdre la vie au milieu de ses prédications. Donc c'est parce qu'ils aimaient beaucoup Dieu, que les saints sont parvenus à faire de si grandes choses pour le prochain. Mais qui jamais a aimé Dieu plus que Marie ? Elle a plus aimé Dieu dès le premier moment de son existence, que ne l'ont aimé tous les anges dans tout le cours de leur vie, comme nous le ferons voir au long en parlant des vertus de Marie. La sainte Vierge elle-même a révélé à la sœur Marie du Crucifix (*Vie*, l. II, c. v) que tel était le feu dont elle brûlait pour Dieu, qu'il eût suffi pour consumer en un instant le ciel et la terre, et qu'ainsi toutes les ardeurs des séraphins, comparées aux siennes, n'étaient que comme le souffle d'un vent frais. De même donc que parmi tous les esprits bienheureux, il n'en est pas un qui aime Dieu plus que Marie, nous n'avons nous-mêmes ni ne pouvons avoir personne après Dieu qui nous aime plus que notre amoureuse mère. Oui, quand on réunirait ensemble tout l'amour que toutes les mères ont pour leurs enfants, tous les époux pour leurs épouses, tous les saints et les anges pour ceux qui se mettent sous leur patronage, tout cela n'égalerait point l'affection que Marie porte à une seule âme. Le père Nierembergh dit que l'amour que toutes les mères ont jamais eu pour leurs enfants n'est qu'une ombre en comparaison de l'amour que Marie a pour un seul d'entre nous. Elle seule, ajoute-t-il, nous aime beaucoup plus que ne nous aiment tous les anges et tous les saints ensemble.

Un autre motif encore pour lequel notre mère nous aime beaucoup, c'est que nous lui avons été recommandés comme ses fils par son bien-aimé Jésus, lorsque, avant d'expirer, il lui dit: « Femme, voilà votre fils [1]; » lui désignant tous les hommes dans la personne de saint Jean, comme

1. Mulier, ecce filius tuus. (*Jo.*, XIV.)

nous l'avons montré plus haut. Ce furent les dernières paroles que son fils lui adressa. Les dernières instructions que laissent les personnes aimées au moment de la mort sont toujours prises en grande considération, et on n'en saurait perdre la mémoire. De plus, nous sommes des fils excessivement chers à Marie, parce que nous lui coûtons d'excessives douleurs. Les mères aiment toujours beaucoup plus les enfants auxquels elles n'ont conservé la vie qu'au prix de peines et de tourments. Nous sommes ces enfants auxquels Marie n'a pu obtenir la vie de la grâce qu'en se dévouant au cruel supplice d'offrir elle-même à la mort la vie de son Jésus, et en se résignant pour nous à le voir mourir à ses yeux par l'excès des tourments. C'est à ce grand sacrifice de Marie que nous dûmes alors de naître à la vie de la grâce divine. Nous sommes donc pour elle des fils excessivement chers, parce que nous lui coûtons d'excessives angoisses. Ainsi, de même qu'il est écrit de l'amour que le Père éternel a porté aux hommes en livrant à la mort pour nous son propre fils: « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné pour lui son fils unique, » de même aussi, selon saint Bonaventure, on peut dire de Marie : « Marie nous a tellement aimés qu'elle nous a donné son fils unique. » Et quand nons l'a-t-elle donné ? Elle nous l'a donné, dit le père Nierembergh, dès le premier instant qu'elle lui accorda congé pour aller à la mort ; elle nous l'a donné, quand les autres manquant à leur devoir ou par haine ou par crainte, elle pouvait bien toute seule suffire pour défendre auprès des juges la vie de son fils : on peut bien croire en effet que les paroles d'une mère aussi sage et aussi tendre auraient pu faire assez d'impression au moins sur Pilate, pour le dissuader de condamner à mort un homme qu'il avait lui-même déclaré innocent. Mais non, Marie ne voulut même pas prononcer un seul mot en faveur de son fils, de peur d'empêcher sa mort, de laquelle dépendait notre salut. Enfin elle nous l'a donné mille et mille fois au pied de la croix, pendant les trois heures qu'elle fut présente au supplice de son fils. Car alors elle ne faisait autre chose, à tout instant, que de sacri-

fier pour nous la vie de son fils dans les transports de sa douleur et de son amour. Elle fit preuve alors de tant de constance, que, selon saint Anselme et saint Antonin, si les bourreaux étaient venus à manquer, elle-même l'aurait crucifié pour obéir à la volonté du Père qui l'avait dévoué à la mort pour notre salut. Si Abraham a été capable d'un acte de courage tel que de consentir à sacrifier son fils de ses propres mains, nous devons croire que Marie s'y fût portée avec encore plus de constance, elle qui était assurément plus sainte et plus obéissante qu'Abraham. Mais, pour revenir à notre sujet, combien devons-nous garder de reconnaissance à Marie pour un acte d'amour si généreux, pour le sacrifice, dis-je, qu'elle fit de la vie de son fils au milieu de tant de douleurs, afin de nous obtenir à tous notre salut? Le Seigneur sut bien récompenser Abraham du sacrifice qu'il était tout disposé à lui faire de son cher Isaac; mais nous, que pouvons-nous rendre à Marie pour le sacrifice qu'elle a fait de la vie de son Jésus, de ce fils bien plus noble et plus aimé que le fils d'Abraham? Cet amour de Marie, dit saint Bonaventure, nous impose une bien stricte obligation de l'aimer, en nous faisant voir qu'elle nous a aimés plus que toute autre créature, puisqu'elle nous a donné son fils unique qu'elle aimait plus qu'elle-même [1]

Et de là naît encore un autre motif pour lequel nous sommes tant aimés de Marie : c'est qu elle voit que nous sommes le prix de la mort de Jésus-Christ. Si une mère voyait un serviteur racheté par son fils chéri au prix de vingt années de prison et de souffrances, combien, par cette seule considération, n'estimerait-elle pas ce serviteur? Marie sait trop bien que son fils n'est venu pour autre chose sur la terre, que pour nous sauver, misérables que nous sommes, comme il le protestait lui-même : « Je suis venu sauver ce qui était perdu [2] » Et, pour nous sauver, il a bien voulu nous sacrifier même sa vie,

1. Nulla post eam creatura ita per amorem nostrum exardescet, quæ filium suum unicum, quem multo plus se amavit, nobis dedit, et pro nobis obtulit. (S. Bonav.)

2. Venit salvum facere quod perierat. (*Luc.*, xix, 10.)

en se rendant obéissant jusqu'à la mort [1] Si donc Marie ne nous aimait que faiblement, elle montrerait qu'elle ferait peu de cas du sang de son fils, qui est le prix de notre salut. Il fut révélé à la sainte religieuse Elisabeth, que Marie, à partir du moment qu'elle fut dans le temple, ne faisait que prier continuellement pour nous, demandant à Dieu qu'il envoyât au plus tôt son fils pour sauver le monde. Jugeons d'après cela combien elle nous aime davantage, depuis qu'elle nous a vus tellement estimés de son fils, qu'il n'a pas dédaigné de nous racheter à un aussi haut prix?

Or, puisque tous les hommes ont été rachetés par Jésus-Christ, il s'ensuit que Marie nous aime et nous favorise tous. Saint Jean la vit revêtue de l'éclat du soleil : « Un grand prodige, dit-il, fut aperçu dans les cieux : c'était une femme revêtue du soleil [2] » Il la dit *revêtue du soleil*, parce que, comme il n'est personne sur la terre qui puisse se soustraire à la chaleur du soleil [3], de même il n'est personne qui, en cette vie, puisse être frustré de l'amour de Marie. C'est l'application que fait de ce verset du psalmiste, l'auteur qui s'est donné l'humble nom d'Idiot : selon lui, *a calore ejus* signifie *a dilectione Mariæ*. Et qui jamais, dit saint Antonin, peut comprendre le soin que cette mère amoureuse prend de nous tous [4]? Elle offre à tous et répand sur chacun les effets de sa miséricorde [5], puisqu'elle a désiré le salut de tous et qu'elle a coopéré au salut de tous. « Il est certain, dit saint Bernard, qu'elle s'est éprise d'une tendre sollicitude pour le genre humain tout entier [6] » Aussi est-ce une pratique des plus utiles que celle de certains zélés serviteurs de Marie, qui, au rapport de Corneille de la Pierre, ont coutume de prier le Seigneur en la manière suivante de leur accorder les grâces que la bienheureuse

1. Factus obediens usque ad mortem. (*Phil.*, II, 8.)
2. Et signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. (*Apoc.*, XII, 1.)
3. Non est qui se abscondat a calore ejus. (*Ps.* XVIII.)
4. Oh! quanta cura est Virgini matri de nobis!
5. Omnibus aperit sinum misericordiæ.
6. Constat pro universo genere humano fuisse sollicitam. (*In Assumpt. B. Mar.*, serm. IV, n. 7.)

Vierge demande pour eux : « Seigneur, donnez-moi ce que demande pour moi la très-sainte Vierge Marie [1] » Et ils ont bien raison, dit ce même auteur, puisque notre mère nous souhaite de plus grands biens que ceux que nous pouvons nous désirer nous-mêmes [2] Le pieux Bernardin de Busto dit que Marie trouve plus de plaisir à nous faire du bien et à nous dispenser des grâces, que nous n'avons d'empressement à les recevoir [3] C'est dans le même sens que le bienheureux Albert le Grand applique à Marie les paroles de la Sagesse : « Elle prévient ceux qui la désirent, et se présente à eux la première [4] » Marie prévient ceux qui ont recours à elle, et veut, pour ainsi dire, qu'ils la trouvent avant de la chercher. L'amour que nous porte cette bonne mère est si grand, dit Richard, qu'elle vient à notre secours dès qu'elle s'aperçoit de nos besoins, et avant d'avoir été invoquée [5]

Or, si Marie a tant de bonté pour tous, même pour les ingrats et les négligents qui l'aiment peu, combien ne doit-elle pas avoir plus de tendresse pour ceux qui l'aiment, et qui l'invoquent fréquemment? « Elle est d'un facile accès pour ceux qui l'aiment [6] » Oh! qu'il est facile, dit là-dessus le même B. Albert le Grand, de trouver Marie quand on l'aime, et de la trouver pleine de tendresse et d'amour! elle déclare qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer ceux qui l'aiment [7] Et quoique cette souveraine pleine d'amour aime tous les hommes comme ses enfants, néanmoins, dit saint Bernard, elle sait discerner et aimer [8] : elle sait bien reconnaître et aimer de préférence ceux qui l'aiment plus tendrement. Ces heureux amants de Marie,

1. Domine, da mihi quod pro me postulat sanctissima virgo Maria.
2. Ipsa enim majora optat quam nos optare possumus.
3. Plus ipsa desiderat facere tibi bonum et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas. (*Mar.* 1., serm. v.)
4. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat. (*Sap.*, vi, 14.)
5. Prius occurrit quam invocetur. (Rich., *In Cant.*, iv, 5.)
6. Facile invenitur ab his qui diligunt illam. (*Sap.*, vi, 13.)
7. Ego diligentes me diligo. (*Prov.*, viii, 17.)
8. Agnoscit et diligit.

comme l'assure l'*Idiot* déjà cité, non-seulement sont aimés, mais encore servis par elle [1]

Le frère Léonard, de l'ordre de Saint-Dominique, ainsi qu'il est rapporté dans les chroniques de l'ordre, avait coutume de se recommander deux cents fois par jour à cette mère de miséricorde. Or, comme il était sur le point de mourir, il vit à côté de lui une reine d'une grande beauté, qui lui dit : « Léonard, voulez-vous mourir et venir auprès de mon fils et de moi? » Le religieux répondit : « Qui êtes-vous donc? » « Je suis, répliqua la Vierge, la mère des miséricordes; vous m'avez invoquée tant de fois! me voici venue pour vous prendre : allons-nous-en en paradis. » Le même jour, Léonard mourut, et nous avons la confiance qu'il l'a suivie au bienheureux royaume.

« Ah! très-douce Marie, heureux qui vous aime! disait le vénérable Jean Berchmans, de la compagnie de Jésus : si j'aime Marie, je suis assuré de la persévérance, et j'obtiendrai de Dieu tout ce que je désire. » Aussi le pieux jeune homme ne se lassait pas de s'entretenir dans cette pensée, et de répéter souvent en lui-même : « Je veux aimer Marie, je veux aimer Marie. » Oh! combien cette bonne mère surpasse tous ses enfants par la vivacité de son amour! Qu'ils l'aiment autant qu'ils le peuvent, Marie est toujours plus aimante que ceux dont elle est aimée, dit saint Ignace Martyr [2] Qu'ils l'aiment autant qu'un saint Stanislas Kostka, qui aimait si tendrement cette mère chérie, qu'il suffisait de l'entendre parler d'elle pour être porté à l'aimer de même. Il avait imaginé des mots nouveaux, et de nouveaux titres pour honorer son nom. Il ne commençait aucune action, qu'il ne se fût d'abord tourné vers quelque image de Marie pour demander sa bénédiction. Quand il récitait en son honneur l'office, le rosaire, ou d'autres oraisons, il y mettait autant de sentiment et d'expression, que s'il eût parlé face à face avec Marie. Quand il entendait chanter

1. Inventa Maria Virgine, invenitur omne bonum; ipsa namque diligit diligentes se, imo servientibus servit. (*De Contemplat. Virg.*, in prol.)

2. Semper Maria cum amantibus est amantior. (*Ep. ad ep. Aur.*)

le *Salve Regina*, il avait le cœur tout embrasé, et son visage même s'enflammait. Un jour qu'un père de la compagnie allait avec lui visiter une image de la bienheureuse Vierge, il lui demanda combien il l'aimait. « Père, répondit-il, que puis-je lui dire de plus? elle est ma mère. » Et, comme ce père le raconta depuis, le saint jeune homme prononça ces paroles avec une si tendre émotion de la voix, du visage et du cœur, qu'il ne semblait plus que ce fût un jeune homme, mais un ange qui parlait de l'amour de Marie.

Qu'ils l'aiment autant qu'un bienheureux Herman, qui l'appelait son épouse d'amour; aussi fut-il honoré du nom d'époux par Marie elle-même. Autant qu un saint Philippe de Néri, qui était tout consolé en pensant seulement à Marie, et pour cette raison la nommait ses délices. Autant qu'un saint Bonaventure, qui non-seulement l'appelait sa dame et sa mère, mais qui pour témoigner la tendre affection qu'il lui portait, en venait jusqu'à l'appeler son cœur et son âme [1] Qu'ils l'aiment encore autant que cet illustre amant de Marie, saint Bernard, qui aimait tant cette douce mère, qu'il l'appelait « ravisseuse des cœurs, » et pour exprimer l'ardent amour dont il brûlait pour elle, il lui disait : « N'avez-vous pas ravi mon cœur [2]? » Qu'ils l'appellent aussi leur amante, comme un saint Bernardin de Sienne, qui chaque jour allait devant une dévote image lui rendre visite, et par de tendres colloques déclarer son amour à cette reine chérie, et qui, lorsqu'on lui demandait où il se rendait ainsi tous les jours, répondait qu'il allait trouver son amante. Qu'ils l'aiment autant qu'un saint Louis de Gonzague, qui brûlait continuellement d'un tel amour pour Marie, qu'il n'avait pas plus tôt entendu prononcer le doux nom de sa mère chérie, qu'aussitôt son cœur s'embrasait, et que son visage s'animait d'une manière visible pour tout le monde. Qu'ils l'aiment autant qu'un saint François Solano, qui, comme transporté d'une sainte folie d'amour pour Marie, se mettait quelquefois à chanter avec un instrument de musique devant une de

1. Ave, Domina mea, mater mea; imo cor meum, anima mea.
2. Nonne rapuisti cor meum?

ses images, et disait qu'à l'exemple des amants mondains, il donnait une sérénade à sa reine chérie.

Qu'ils l'aiment autant que l'ont aimée un si grand nombre de ses serviteurs, qui ne savaient qu'imaginer pour lui témoigner leur amour. Le père Jérôme de Trexo, de la compagnie de Jésus, n'avait pas de plus grand plaisir que de s'appeler l'esclave de Marie, et en signe d'esclavage il allait souvent la visiter dans une de ses églises : et là que faisait-il? à peine arrivé, il se livrait tellement aux tendres émotions de son amour pour Marie, qu'il arrosait l'église de ses larmes; ensuite il les essuyait avec sa langue et sa figure, baisant mille fois le pavé, à la pensée que c'était la maison de sa dame bien-aimée. Le père Diégo Martinez, de la même compagnie de Jésus, qui, pour sa dévotion à Marie, était porté au ciel dans toutes ses fêtes par les anges pour voir avec quels honneurs elles y étaient célébrées, disait : « Je voudrais avoir les cœurs de tous les anges et de tous les saints pour aimer Marie comme ils l'aiment : je voudrais avoir les vies de tous les hommes pour les sacrifier toutes à l'amour de Marie. »

Que d'autres parviennent à l'aimer autant que l'aimait Charles, fils de sainte Brigitte : » Je ne connais rien au monde, disait-il, qui me console plus que de savoir combien Marie est aimée de Dieu. » Et il ajoutait qu'il aurait volontiers accepté toute espèce de supplices, pour faire que Marie ne perdît pas, supposé qu'elle pût le perdre, un seul degré de sa grandeur, et que s'il se trouvait en possession de la grandeur de Marie, il y renoncerait, par la raison qu'elle en était bien plus digne que lui.

Qu'ils désirent donner leur vie en preuve de leur amour pour Marie, comme le désirait Alphonse Rodriguez. Qu'ils en viennent enfin jusqu'à tracer avec une pointe de fer, sur leur poitrine, l'aimable nom de Marie, comme le firent un François Binanzio, religieux, et une sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire. Qu'ils aillent jusqu'à imprimer avec des fers rouges sur leur chair ce nom chéri, afin que l'empreinte en soit plus marquée et plus durable, comme firent dans le

transport de leur amour ses dévots serviteurs Baptiste Archinto, et Augustin d'Espinosa, tous deux de la compagnie de Jésus.

Qu'ils fassent donc, ou se proposent de faire tout ce qui est possible à un amant qui prétend faire connaître, autant qu'il est en lui, l'affection qu'il porte à la personne aimée, jamais les amans de Marie n'arriveront à l'aimer autant qu'elle les aime. « Je sais, ô ma souveraine, disait saint Pierre Damien, que si l'on vous compare aux personnes qui vous aiment, vous êtes la plus aimante, et que vous nous aimez d'un amour que ne surpasse aucun autre amour [1] » Le vénérable Alphonse Rodriguez, de la compagnie de Jésus, était un jour au pied d'une image de Marie, et là se sentant tout embrasé d'amour pour la très-sainte Vierge, il laissa échapper ces paroles : « O ma très-aimable mère, je sais que vous m'aimez, mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime. » Alors Marie, comme blessée en son amour, lui répondit du milieu de cette image : « Que dis-tu, Alphonse, que dis-tu? Oh ! combien l'amour que je te porte est plus grand que l'amour que tu as pour moi ! Sache, lui dit-elle, qu'il n'y a pas autant de distance de la terre au ciel, que de ton amour au mien. »

Saint Bonaventure a donc raison de s'écrier : « Heureux les fidèles serviteurs, heureux les amants de cette si tendre mère [2] ! Oui, heureux, parce que cette reine pleine de reconnaissance, ne se laisse jamais vaincre en amour par ses dévoués sujets [3] Marie, imitant en cela notre généreux rédempteur Jésus-Christ, rend au double par ses bienfaits et ses faveurs l'amour dont elle est aimée. Je m'écrierai donc avec saint Anselme : « Que mon cœur brûle toujours pour vous, que mon âme tout entière se consume d'amour, ô mon bien-

1. Scio, Domina, quia amantissima es, et amas nos amore invincibili. (Serm. 1. *de Nat. B. M. V.*)

2. Beati quorum corda diligunt Mariam! Beati qui ei famulantur!

3. Nunquam in hoc certamine a nobis ipsa vincetur. Amorem redhibet, et præterita beneficia semper novis adauget. (PACIUCCH., *de B. Virg.*)

aimé sauveur Jésus, ô ma chère mère Marie [1] Laissez-vous donc toucher par mes supplications, ô Jésus et Marie, et puisque sans votre grâce je ne puis vous aimer, accordez à mon âme, en vue de vos mérites et non des miens, que je vous aime autant que vous en êtes dignes [2] O Dieu, épris d'amour pour les hommes, vous avez pu mourir pour vos ennemis, et vous pourriez refuser à qui vous la demande la grâce de vous aimer, et d'aimer Marie [3]? »

EXEMPLE.

Le P Auriemma raconte (*Affett. Scamb.* tom. VII, c. 7,) qu'une pauvre bergère, qui gardait les troupeaux, aimait tant Marie, que toutes ses délices étaient d'aller à une petite chapelle de Notre-Dame, située sur la montagne, et de s'y retirer pendant que ses brebis paissaient à l'entour, afin d'y offrir ses prières et ses hommages à sa mère chérie. Voyant que la petite image de Marie, qui était en relief, était dénuée d'ornements, elle voulut lui payer le tribut de son indigence, et entreprit de lui faire un manteau du travail de ses mains. Un jour ayant cueilli quelques fleurs dans la campagne, elle en composa une guirlande, et ensuite étant montée sur l'autel de ce petit oratoire, elle la posa sur la tête de l'image, en disant : « Ma mère, je voudrais poser sur votre front une couronne d'or et de pierreries ; mais comme je suis pauvre, recevez de moi cette pauvre couronne de fleurs, et acceptez-la en signe de l'amour que je vous porte » C'est ainsi, et par d'autres pieux hommages, que la piété de cette jeune personne s'efforçait de servir et d'honorer sa maîtresse bien-aimée. Mais voyons maintenant comment cette bonne mère de son côté récompensa les visites et l'affection de sa fille. La jeune bergère tomba malade, et fut réduite à l'extrémité. Il

1. Vestri continuo amore langueat cor meum, liquefiat anima mea. (*In depr. ad V.*)

2. Date itaque supplicanti animæ meæ non propter meritum meum, sed propter meritum vestrum, date illi quantum digni estis amorem vestrum.

3. Amator hominum, tu potuisti reos tuos usque ad mortem amare, et poteris roganti amorem tui et matris tuæ negare?

arriva que deux religieux passant dans cette contrée, fatigués du voyage, se mirent sous un arbre pour s'y reposer : l'un dormait, pendant que l'autre veillait ; mais tous deux eurent la même vision. Ils virent une escorte de jeune filles extrêmement belles, et parmi celles-ci il en était une qui l'emportait sur toutes les autres en beauté et en majesté. L'un des religieux dit à celle-ci : « Qui êtes-vous ? et où allez-vous par ce chemin ? — Je suis, répondit-elle, la mère de Dieu, et je vais avec ces saintes vierges visiter dans la ferme voisine une bergère qui se meurt, et qui tant de fois est venue me rendre visite. » Elle dit, et toutes disparurent. Aussitôt, ces deux bons serviteurs de Dieu se dirent l'un à l'autre : Allons aussi la voir nous-mêmes. Ils se mirent en chemin, et trouvèrent en effet l'habitation où était la bergère qui se mourait ; c'était une petite chaumière, où étant entrés, ils la virent couchée sur un peu de paille. Ils la saluèrent, et elle leur dit : « Mes frères, priez Dieu qu'il vous fasse voir la compagnie qui m'assiste. » Ils se mirent aussitôt à genoux, et ils virent Marie qui se tenait à côté de la mourante avec une couronne en main et qui la consolait. En même temps, les vierges saintes commencèrent à chanter, et à ces doux accents, cette âme bienheureuse se détacha du corps : Marie lui posa la couronne sur la tête, et prenant l'âme avec elle, elle la transporta dans le paradis.

PRIÈRE.

*O Domina quæ rapis corda,* vous dirai-je avec saint Bonaventure, ô souveraine, qui par l'amour et les faveurs que vous prodiguez à vos sujets, ravissez leurs cœurs, ravissez aussi mon misérable cœur qui désire vous aimer beaucoup. Vous, ma mère, par votre beauté vous avez ravi le cœur d'un Dieu, et l'avez attiré du ciel dans votre sein ; et moi, je vivrais sans vous aimer ? Non, vous dirai-je avec cet autre fils si passionné pour vous, Jean Berchmans de la compagnie de Jésus [1] : « Je

1. Nunquam quiescam, donec habuero tenerum amorem erga matrem meam Mariam.

ne me donnerai point de repos, que je ne sois parvenu à aimer tendrement Marie, ma mère. » O combien tendre et constant doit être mon amour envers celle qui m'a si tendrement aimé dans un temps où je n'étais qu'un ingrat! Et que serais-je devenu, si vous, ô Marie, ne m'aviez aimé et ne m'eussiez obtenu tant de grâces? Si donc vous m'avez tant aimé quand je ne vous aimais pas, combien plus dois-je espérer de votre bonté maintenant que je vous aime! Je vous aime, ô ma mère, et je voudrais avoir un cœur qui vous aimât pour tous ces malheureux qui ne vous aiment pas; je voudrais avoir une langue qui pût vous louer autant que mille autres ensemble, afin de faire connaître à tous votre grandeur, votre sainteté, votre miséricorde, et l'amour dont vous aimez ceux qui vous aiment. Si j'avais des richesses, je voudrais les employer toutes à vous honorer; si j'avais des sujets, je voudrais les rendre tous vos amants. Je voudrais enfin pour vous et pour votre gloire sacrifier même ma vie, s'il était nécessaire. Je vous aime donc, ô ma mère; mais en même temps je crains de ne pas vous aimer, parce que j'entends dire que l'amour rend ceux qui aiment semblables aux personnes aimées[1] Si donc je me vois si peu semblable à vous, c'est signe que je ne vous aime pas. Vous si pure, et moi si souillé! Vous si humble, et moi si orgueilleux! vous si sainte, et moi si criminel! Mais voici ce que vous avez à faire, ô Marie: puisque vous m'aimez, rendez-moi semblable à vous. Vous avez toute la puissance nécessaire pour changer les cœurs; prenez donc le mien, et changez-le. Faites voir au monde ce que vous pouvez en faveur de ceux que vous aimez; rendez-moi saint, rendez-moi digne de votre fils; c'est ce que j'espère. Ainsi soit-il.

## § IV

Marie est la Mère même des pécheurs, pourvu qu'ils se repentent.

Marie a déclaré à sainte Brigitte qu'elle est la mère non-

1. Amor aut similes invenit, aut facit. (ARIST.)

seulement des justes et des innocents, mais aussi des pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender [1] Oh! comme il est vrai qu'un pécheur, quand il vient se jeter à ses pieds avec la volonté de s'amender, trouve cette bonne et miséricordieuse mère plus empressée à l'embrasser et à le secourir, que ne ferait une mère selon la chair? C'est précisément ce qu'écrivait saint Grégoire VII à la princesse Mathilde: « Mettez fin à la volonté de pécher, et vous trouverez Marie (je vous le promets en toute assurance) plus empressée à vous prouver son amour, qu'une mère selon la nature [2] » Mais quiconque aspire à devenir le fils de cette illustre mère, doit d'abord renoncer au péché, et il peut ensuite espérer d'être adopté pour son fils. Sur ces paroles ; *Surrexerunt filii ejus* (Prov., XXXI, 28), Richard fait observer que le mot *surrexerunt* est placé avant *filii*, parce qu'on ne peut, ajoute-t-il, être fils de Marie, si on ne cherche d'abord à se relever de la faute où l'on est tombé [3] Et certes, selon la remarque de saint Pierre Chrysologue: « Celui dont les œuvres sont contraires à celles de Marie prouve par le fait qu'il ne veut pas être son fils [4] Marie est humble, et il veut être superbe! Marie est pure, et il veut être impudique! Marie est pleine d'amour, et il veut haïr le prochain! C'est bien là donner à entendre qu'il n'est ni ne veut être le fils de cette sainte mère. « Les fils de Marie, reprend Richard, sont ses imitateurs par la chasteté, l'humilité, la douceur, la miséricorde [5] » Et comment avoir la hardiesse de vouloir être fils de Marie, quand par sa conduite on lui cause tant de déplaisir? Un pécheur dit un jour à Marie: *Monstra te essematrem*: Montrez que vous êtes ma mère; mais la Vierge lui répondit: *Monstra*

1. Ego sum quasi mater omnium peccatorum volentium se emendare. (*Révél.* liv. IV, c. 138.)

2. Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam (indubitanter promitto) promptiorem carnali matre in tui dilectione. (Lib. I, Ep. 17.)

3. Nec dignus est, qui in mortali peccato est, vocari filius tantæ matris.

4. Qui genitricis non facit opera, negat genus.

5. Filii Mariæ imitatores ejus in castitate, humilitate, mausuetudine, misericordia.

*te esse filiun*: Montrez que vous êtes mon fils. (Auriemma.) Un autre pécheur invoquait un jour cette divine mère, et l'appelait mère de miséricorde. Marie lui dit: « Vous autres pécheurs, quand vous voulez que je m'intéresse à vous, vous m'appelez mère de miséricorde ; et puis vous ne cessez par vos péchés de faire de moi une mère de misère et de douleur. » (Pelb.) « Celui-là est maudit de Dieu, qui afflige sa mère, » a dit l'Ecclésiastique[1] Sa mère, c'est-à-dire Marie, selon le commentaire de Richard. Oui, Dieu maudit celui qui par sa mauvaise vie, et plus encore par son obstination, afflige cette tendre mère.

J'ai dit par *son obstination* ; car si ce pécheur, quoique non encore dégagé des liens du péché, s'efforce néanmoins d'en sortir, et réclame pour cela le secours de Marie, cette bonne mère ne laissera pas de le secourir et de le faire rentrer en grâce avec Dieu. C'est précisément ce que sainte Brigitte apprit un jour de la bouche de Jésus-Christ même, qui parlant à sa mère lui disait : « Si quelqu'un s'efforce de se relever pour retourner à Dieu, vous lui prêtez secours, et vous ne laissez personne dépourvu de vos consolations[2] » Ainsi, tant que le pécheur s'obstine, Marie ne peut l'aimer ; mais si, enchaîné par quelque passion qui le retient dans l'esclavage de l'enfer, il se recommande du moins à la Vierge, et la prie avec confiance et persévérance de le retirer du péché, sans aucun doute cette bonne mère étendra sa main puissante, le dégagera de ses chaînes, et ne le quittera point qu'elle n'ait assuré son salut. C'est une hérésie condamnée par le saint concile de Trente, que de qualifier de péché toutes les prières et toutes les œuvres qui se font en état de péché. Saint Bernard dit que la prière dans la bouche du pécheur, quoique défectueuse parce qu'elle n'est pas accompagnée de la charité, ne laisse pas d'être utile et profitable pour sortir du péché. Et en effet, selon saint Thomas (2. 2. qu. 178. a. 2. ad 1), la prière du pécheur est à la vérité sans mérite, mais elle ne

1. Maledictus a Deo, qui exasperat matrem suam. (*Eccli.*, xviii, 3.)
2. Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a tua consolatione.

laisse pas d'être propre à obtenir la grâce du pardon ; parce que cette vertu de la prière est fondée non sur le mérite de celui qui prie, mais sur la divine bonté et sur les mérites et les promesses de Jésus-Christ, qui a dit : « Quiconque demande, reçoit [1] » On doit en dire autant des prières adressées à la mère de Dieu. Si celui qui prie, dit saint Anselme, ne mérite pas d'être exaucé, il le sera néanmoins en vertu des mérites de Marie à laquelle il se recommande [2].

C'est pourquoi saint Bernard exhorte tous les pécheurs à prier Marie, et à la prier avec une grande confiance, parce que si le pécheur lui-même ne mérite pas la grâce qu'il demande, il l'obtient néanmoins par les mérites de la mère qui la sollicite pour lui auprès de Dieu [3] C'est l'office d'une bonne mère, dit le même saint : une mère qui saurait que deux de ses fils sont divisés par une haine mortelle, et que l'un veut attenter à la vie de l'autre, pourrait-elle faire autrement que de s'employer en toutes manières à les réconcilier ? Eh bien, dit saint Bernard, si Marie est mère de Jésus, elle est aussi mère de l'homme. Lors donc qu'elle voit un pécheur ennemi de Jésus-Christ, elle ne peut en supporter l'idée, et elle met tout en œuvre pour qu'ils fassent leur paix [4] Cette reine pleine de bonté ne demande rien autre chose du pécheur, que de se recommander à elle et d'avoir l'intention de se corriger Lorsqu'elle voit à ses pieds un pécheur qui vient implorer sa miséricorde, elle ne regarde pas les péchés dont il est chargé, mais l'intention qui l'amène : s'il vient avec une bonne intention, eût-il commis tous les péchés du monde, elle l'embrasse, et ne dédaigne pas de s'appliquer, comme la plus tendre des mères, à guérir toutes les plaies de son âme ; car elle n'est pas seulement de

1. Omnis qui petit, accipit. (*Luc.*, XI.)

2. Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur.

3. Quia indignus eras cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes. (*In vig. Nativ.*, serm. III, n° 10.)

4. O felix Maria, tu mater rei, tu mater judicis, cum sis mater utriusque, discordias inter tuos filios nequis sustinere. (BERN. apud Bonav., *Spec. B. V.*, lect. 3.)

nom la mère de la miséricorde, mais elle l'est véritablement, et elle justifie parfaitement ce titre par l'amour et la tendresse qu'elle montre à nous secourir. Tout ce que nous venons de dire fut révélé à sainte Brigitte par la bienheureuse Vierge elle-même [1]

Marie est la mère des pécheurs qui veulent se convertir ; et comme mère, elle ne peut s'empêcher de compatir aux maux de ses pauvres enfants, ou plutôt de les ressentir comme ses propres maux. La Chananéenne, quand elle pria Jésus-Christ de délivrer sa fille du démon qui la tourmentait, lui dit: Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon [2] » Mais puisque c'était sa fille, et non elle-même qui était tourmentée du démon, il semble qu'elle aurait dû dire : Seigneur, ayez pitié de ma fille, et non : ayez pitié de moi. Mais non ; elle dit : « Ayez pitié de moi, » et avec raison ; car toutes les infortunes des enfants sont ressenties par leurs mères, comme si elles leur étaient personnelles. Or, c'est précisément ainsi, dit Richard de Saint-Laurent, que Marie intercède auprès de Dieu, quand elle lui recommande quelque pécheur qui se recommande à elle : « Marie s'écrie au nom de l'âme pécheresse : Ayez pitié de moi [3] » Mon Seigneur, semble-t-elle lui dire, cette pauvre âme qui est en état de péché, c'est ma fille ! ayez donc pitié non pas tant d'elle que de moi, qui suis sa mère. Ah ! plût à Dieu que tous les pécheurs eussent recours à cette douce mère ! tous assurément obtiendraient de Dieu leur pardon. « O Marie, s'écrie d'admiration saint Bonaventure, vous embrassez avec une affection toute maternelle le pécheur qui méprise le monde tout entier, et vous ne le lâchez point que vous

1. Quantumcumque homo peccat, statim parata sum recipere revertentem ; nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit : nam non dedignor ejus plagas ungere et sanare, quia vocor et vere sum mater misericordiæ. (*Rev.* lib. II, c. XXII.)

2. Miserere mei, Domine, fili David : filia mea male a dæmonio vexatur. (*Matth.*, XV, 22.)

3. Maria clamat pro anima peccatrice : Miserere mei. (*De Laud. V.* c. 6.)

ne l'ayez réconcilié avec son juge [1] » Comprenons bien ce langage : un pécheur, tandis qu'il est en état de péché, est haï et repoussé de tous les êtres ; il n'est pas jusqu'aux créatures inanimées, comme le feu, l'air, la terre, qui ne voulussent le châtier et venger sur lui l'honneur de leur maître outragé. Mais si ce misérable a recours à Marie, Marie le repoussera-t-elle? Non : s'il vient avec l'intention d'être aidé à se corriger, elle l'embrassera avec la tendresse d'une mère, et ne le quittera point, que par sa puissante intercession elle ne l'ait réconcilié avec Dieu, et ne l'ait remis dans ses bonnes grâces.

On lit au second livre des Rois (c. XIV, v. 22), que cette femme de Thécué, qui s'y trouve louée pour sa sagesse, dit à David : « Seigneur, j'avais deux fils : pour mon malheur l'un a tué l'autre, en sorte que j'ai déjà perdu un fils ; or la justice veut maintenant m'enlever mon autre fils, le seul qui me reste. Ayez pitié d'une pauvre mère ; faites que je ne demeure pas privée à la fois de mes deux fils. » Alors David, ayant compassion de cette mère affligée, lui accorda la grâce du coupable, et avec sa grâce, sa liberté. C'est là précisément ce que semble dire Marie, quand elle voit Dieu irrité contre un pécheur qui se recommande à elle : « Mon Dieu, lui dit-elle, j'avais deux fils, Jésus et l'homme : l'homme a tué mon Jésus sur la croix, et maintenant votre justice veut condamner l'homme : Seigneur, mon Jésus est mort, ayez compassion de moi ; et si j'ai perdu l'un de mes fils, ne me faites pas perdre l'autre encore. »

Oh ! non, certainement, Dieu ne condamnera pas les pécheurs qui ont recours à Marie, et pour qui elle intercède, puisque Dieu lui-même a recommandé ces pécheurs à Marie en qualité de ses fils. Le dévot Lanspergius nous représente Dieu lui-même tenant ce langage : « J'ai recommandé les pécheurs à Marie, comme ses fils. Aussi dans sa tendre sollicitude à remplir ses devoirs de mère, ne veut-elle pas qu'aucun

1. Maria , peccatorem toti mundo despectum materno affectu complecteris, nec deseris, quousque miserum judici reconcilies.

de ceux qui lui ont été confiés, et surtout qui l'invoquent, vienne à périr, mais elle s'efforce, autant qu'il est en elle, de me les ramener tous [1] » Et qui pourra jamais, dit Louis de Blois, rendre par le discours la bonté, la miséricorde, la fidélité et la charité que notre mère montre à nous sauver, quand nous invoquons son secours [2] ?

« Prosternons-nous donc, dit saint Bernard, devant cette bonne mère, embrassons ses pieds sacrés, et ne la quittons pas qu'elle ne nous ait bénis, et ne nous ait acceptés pour ses fils [3] » Et qui jamais pourrait se méfier de la tendresse d'une pareille mère? Saint Bonaventure disait : « Dût-elle me donner la mort, j'espérerais encore en elle; tout plein de confiance, je voudrais mourir auprès de son image, et je serais sauvé [4] » Ainsi doit dire tout pécheur qui a recours à cette mère compatissante : « O vous, ma souveraine et ma mère, j'ai mérité par mes fautes que vous me repoussiez de votre présence, et que vous me punissiez vous-même à proportion de mon indignité; mais quand même vous me rebuteriez et me donneriez la mort, je ne perdrais jamais la confiance en vous, assuré que je suis que vous voulez me sauver. Je me confie tout en vous : et pourvu seulement que j'aie le bonheur de mourir devant une de vos images, en me recommandant à votre miséricorde, j'espère certainement que je ne serai pas damné, mais que j'irai vous louer un jour dans le ciel en la compagnie de tant de vos serviteurs, qui sont morts en vous appelant à leur aide, et ont tous été sauvés par votre puissante intercession. » Qu'on lise l'exemple suivant, et qu'on nous dise après cela si jamais aucun pécheur, pour peu qu'il ait recours à cette

1. Mariæ peccatores in filios commendavi. Propterea adeo est sedula, ut officio suo satisfaciens, neminem eorum qui sibi commissi sunt, præcipue illam invocantium, perire sinat, sed quantum valet, omnes mihi reducat. (V l. IV, *Min. Op.*)

2. Hujus matris bonitas, misericordia, fidelitas, charitas erga homines tanta est, ut nullis verbis explicari possit.

3. Beatis illius pedibus provolvamur ; teneamus eam, nec dimittamus, donec benedixerit nobis. (In *Sign. magn.*)

4. Etiamsi occiderit me, sperabo in eam ; et totus confidens, juxta ejus imaginem mori desidero, et salvus ero.

bonne mère, peut entrer en méfiance de sa miséricorde et de sa tendresse.

EXEMPLE.

Vincent de Beauvais raconte (*In Spec. histor.*) que dans la ville de Ridolf en Angleterre, vivait en 1430 (*a*) un jeune gentilhomme appelé Ernest, qui, après avoir donné aux pauvres tout son patrimoine, entra dans un monastère. Il y menait une vie si parfaite, que les supérieurs étaient pleins d'estime pour lui, surtout à cause de la dévotion particulière qu'il avait à la sainte Vierge. Or il arriva que la peste s'étant déclarée dans cette ville, les habitants s'adressèrent aux moines pour obtenir le secours de leurs prières. Là-dessus l'abbé donna ordre à Ernest d'aller prier devant l'autel de Marie, et de ne pas s'en retirer que la Vierge ne lui eût donné une réponse. Le jeune homme y passa trois jours, et reçut enfin pour réponse qu'il fallait réciter certaines prières ; on le fit, et le fléau cessa. Mais il arriva ensuite que ce jeune homme se refroidit dans sa dévotion à Marie ; le démon l'assaillit d'un grand nombre de tentations, surtout d'impureté, et de la pensée de s'enfuir du couvent. Et ce malheureux, pour ne s'être pas recommandé à Marie, s'arrêta à la résolution de prendre la fuite en se jetant de haut en bas d'une muraille de la maison. Mais comme il passait devant une image de Marie placée dans le corridor, il entendit la mère de Dieu lui parler et lui dire : « Mon fils, pourquoi me laisses-tu ? » A ces mots Ernest, interdit et pénétré de componction, tomba par terre, et répondit : « Mais, Vierge sainte, ne voyez-vous pas que je ne puis plus résister ? pourquoi de votre côté ne me venez-vous pas en aide ? » La Vierge répliqua : « Et toi, pourquoi ne m'as-tu pas invoquée ? Si tu t'étais recommandé à moi, tu n'en serais pas réduit là. Dorénavant, continua-t-elle, invoque-moi, et ne crains rien. » Ernest retourna dans sa cel-

(*a*) Il y a nécessairement ici une erreur de date, puisque Vincent de Beauvais est mort avant la fin du treizième siècle.

(*Le Traducteur*)

lule. Mais les tentations revinrent : il négligea encore de se recommander à Marie : aussi finit-il par s'enfuir du couvent. Il se mit dès lors à mener une mauvaise vie, et tombant de faute en faute, il en vint jusqu'à se faire assassin, au point qu'il avait loué une hôtellerie dans laquelle il tuait la nuit les malheureux passagers et s'emparait de leurs dépouilles. Il tua entre autres le cousin du gouverneur du lieu, qui, d'après les indices qu'il put recueillir sur lui, fit son procès et le condamna à la potence. Mais pendant que le procès s'instruisait, il vint dans l'hôtellerie un jeune cavalier, et l'hôte infâme, méditant le même crime que de coutume, entra la nuit dans sa chambre pour l'assassiner. Mais voilà qu'au lieu du cavalier, il aperçoit sur le lit un crucifix tout couvert de plaies, qui le regardant piteusement lui dit : « Ne te suffit-il pas, ingrat, que je sois mort une fois pour toi? Veux-tu de nouveau m'ôter la vie? eh bien, étends le bras, et donne-moi la mort. » Alors le pauvre Ernest tout confus se mit à pleurer, et en pleurant il disait : « Seigneur, me voici; puisque vous montrez tant de miséricorde à mon égard, je veux revenir à vous. » Et aussitôt il partit de l'hôtellerie pour retourner au couvent et faire pénitence; mais ayant été découvert par les ministres de la justice, il fut conduit au juge, et devant lui il confessa tous les assassinats qu'il avait commis. En conséquence il fut condamné au supplice de la corde, sans qu'on lui donnât même le temps de se confesser. Alors il se recommanda à Marie. Il fut lancé du haut de la potence, mais la sainte Vierge fit en sorte qu'il ne mourût pas; ensuite elle le dégagea elle-même, et lui dit : « Retourne au couvent, fais pénitence, et quand tu me verras avec l'arrêt de ton pardon à la main, alors prépare-toi à la mort. » Ernest retourna au couvent, raconta le tout à l'abbé, et fit une rigoureuse pénitence. Plusieurs années après, il vit Marie tenant à la main l'acte du pardon; aussitôt il se prépara à la mort, et mourut saintement.

### PRIÈRE.

O ma souveraine, digne mère de mon Dieu, très-sainte

Marie, en me voyant si méprisable, si chargé de péché, je ne devrais pas oser m'approcher de vous et vous appeler ma mère. Mais je ne veux pas que mes misères me privent de la consolation et de la confiance que j'éprouve en vous donnant ce nom de mère. J'ai mérité, je le sais bien, que vous me repoussiez ; mais je vous prie de considérer ce qu'a fait et souffert pour moi votre fils Jésus : et puis repoussez-moi, si vous le pouvez. Je suis un pauvre pécheur, qui plus que les autres ai méprisé la majesté divine ; mais le mal est déjà fait : j'ai recours à vous, vous pouvez me venir en aide ; ô ma mère, prêtez-moi votre secours. Ne me dites pas que vous ne pouvez me secourir ; car je sais que vous êtes toute-puissante, et que vous obtenez de Dieu tout ce que vous désirez. Si vous me dites après cela que vous ne voulez pas me secourir, dites-moi du moins à qui je dois m'adresser pour être soulagé dans mon excessive détresse : car voici ce que j'oserai dire à la mère et au fils, avec saint Anselme : « Ou ayez pitié de moi, vous mon rédempteur, en me pardonnant, et vous ma mère, en intercédant pour moi ; ou montrez en qui je puisse trouver plus de miséricorde, en qui je puisse mettre plus sûrement ma confiance [1] » Non, je ne saurais trouver, ni sur la terre ni dans les cieux, quelqu'un qui plus que vous ait pitié des malheureux, et qui puisse mieux me secourir. Vous, Jésus, soyez mon père ; et vous, Marie, soyez ma mère. Vous aimez les plus misérables, et vous allez les chercher pour les sauver. Je suis un réprouvé, le plus misérable de tous les réprouvés ; mais vous n'avez pas besoin d'aller me chercher, et je ne prétends pas que vous le fassiez ; je me présente à vous avec l'espoir assuré que vous ne me délaisserez pas. Me voici à vos pieds : mon Jésus, pardonnez-moi ; ma mère, secourez-moi.

1. Aut miserere mihi misero, tu parcendo, tu interveniendo ; aut ostendite ad quos tutius fugiam misericordiores ; aut monstrate in quibus confidam. (S. ANSELM.)

# CHAPITRE II

## *VITA, DULCEDO.*

---

### § I.

Marie est notre vie, parce qu'elle nous obtient le pardon de nos péchés.

Afin de bien comprendre pour quelle raison l'Eglise nous fait appeler Marie notre *vie*, il faut savoir que comme l'âme donne la vie au corps, ainsi la grâce divine donne la vie à l'âme, puisque, sans la grâce, une âme peut paraître vivante, mais est morte en réalité, selon qu'il fut dit à ce personnage de l'Apocalypse : « On vous dit vivant, mais vous êtes mort [1]. » Ainsi donc Marie, en obtenant aux pécheurs par son intercession la grâce sanctifiante, leur rend la vie ; et voici comment l'Eglise la fait parler, en lui appliquant les paroles suivantes du livre des Proverbes : « Ceux qui sont diligents à recourir à moi dès le matin, c'est-à-dire, dès qu'ils le peuvent, me trouveront certainement [2] » La version des Septante, au lieu de : Me trouveront, dit : Trouveront la grâce [3] En sorte que c'est la même chose de recourir à Marie, et de retrouver la grâce de Dieu. Et peu après il est dit : « Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et recevra de Dieu le salut éternel [4] » « Entendez, s'écrie là-dessus saint Bonaventure, entendez, vous qui aspirez au royaume de Dieu : honorez Marie, et vous trouverez la vie et le salut éternel [5] »

Saint Bernardin de Sienne prétend que, si Dieu ne détruisit

1. Nomen habes quod vivas, et mortuus es. (*Apoc.*, III, 1.)
2. Qui mane vigilant ad me, invenient me. (*Prov.*, VIII, 17.)
3. Invenient gratiam.
4. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.*, VIII, 35.)
5. Audite, audite qui cupitis regnum Dei : Virginem Mariam honorate, et invenietis vitam et salutem perpetuam. (S. BONAV., *Psalt. maj.*, ps. XLVIII.)

pas l'homme après son péché, ce fut à cause de l'amour singulier qu'il avait pour cette fille qui devait sortir de lui. Ce saint ajoute qu'il ne doute aucunement que toutes les miséricordes et toutes les grâces accordées aux pécheurs dans l'ancienne loi, ne leur aient été accordées uniquement à cause de cette Vierge bénie [1].

C'est pourquoi saint Bernard nous fait cette belle exhortation : Si nous avons eu le malheur de perdre la grâce divine, cherchons à la recouvrer, mais cherchons-la par l'entremise de Marie [2], puisque, si nous l'avons perdue, elle l'a trouvée. C'est aussi pour cela que le même saint l'appelle l'inventrice de la grâce [3] Et c'est ce que saint Gabriel a déclaré pour notre consolation, quand il a dit à la Vierge : « Ne craignez point, vous avez trouvé la grâce [4] » Mais si Marie n'avait jamais été sans la grâce, comment le saint Archange pouvait-il dire qu'elle l'avait trouvée? Trouver une chose ne se dit que de celui qui ne l'avait pas auparavant. La Vierge a toujours été avec Dieu et avec la grâce, et même avec la plénitude de la grâce, ainsi que l'a révélé le même archange par ces paroles : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous [5] » Si donc Marie n'a point trouvé la grâce pour elle-même, puisqu'elle en a toujours eu la plénitude, pour qui l'a-t-elle trouvée? Le cardinal Hugues, commentant ce passage, répond qu'elle l'a trouvée pour les pécheurs qui l'avaient perdue : « Qu'ils courent donc à Marie, dit ce pieux auteur, qu'ils courent à Marie, les pécheurs qui ont perdu la grâce, et ils la trouveront auprès d'elle. Qu'ils lui disent avec assurance : La chose trouvée doit être restituée à quiconque l'a perdue; ainsi rendez-nous la grâce [6] » Richard

1. Omnes indulgentias factas in veteri testamento non ambigo Deum fecisse solum propter hujus benedictæ puellæ Virginis reverentiam et amorem. (S. BERN., t. I, s. LXI, c. 8.)

2. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (S. BERN., serm. *de Aquæd.*)

3. Inventrix gratiæ.

4. Ne timeas, Maria, invenisti gratiam. (*Luc.*, I, 30.)

5. Ave, gratia plena, Dominus tecum.

6. Currant ergo, currant peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserunt

de Saint-Laurent, développant la même pensée, conclut ainsi : « Désirons-nous trouver la grâce, allons à Marie, qui l'a trouvée, et qui la trouve toujours [1]. » Et comme elle a été et sera toujours chère à Dieu, si nous avons recours à elle, notre attente ne saurait être frustrée. Elle dit dans le livre des Cantiques, au chap. VIII, que Dieu l'a placée en ce monde pour être notre défense : « Je suis comme un rempart, et mon sein est comme une tour [2] Et c'est pour cela, dit-elle, que j'ai été établie médiatrice de la paix entre Dieu et les pécheurs [3] Là-dessus saint Bernard relève le courage du pécheur en disant. « Allez à cette mère de miséricorde, et découvrez-lui les plaies que le péché a laissées dans votre âme ; elle ne manquera pas alors de prier son fils qu'il vous pardonne, en lui rappelant qu'elle l'a nourri de son lait ; et le fils ne manquera pas de l'exaucer [4]. » C'est en effet ce que suppose la prière accoutumée que l'Eglise nous fait adresser au Seigneur : « Accordez, Dieu de miséricorde, un appui protecteur à notre faiblesse ; afin que, faisant mémoire de la sainte mère de votre fils, nous puissions, par le secours de ses prières, nous relever de nos iniquités [5] »

C'est donc avec raison que saint Laurent Justinien l'appelle l'espérance des délinquants [6], puisqu'elle seule leur obtient de Dieu le pardon de leurs fautes. C'est donc avec raison que saint Bernard l'appelle l'échelle des pécheurs [7], puisque cette miséricordieuse reine, leur tendant la main, les tire de l'abîme

peccando, et eam invenient apud ipsam ; secure dicant : Redde nobis rem nostram quam invenisti.

1. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ quia semper invenit, frustrari non poterit. (*De Laud. V.*, l. II.)

2. Ego murus, et ubera mea quasi turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (*Cant.*, VIII, 10.)

3. Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (*Cant.*, VIII, 10.)

4. Vade ad matrem misericordiæ, et ostende illi plagas peccatorum, et illa ostendet pro te ubera. Exaudiet utique Matrem Filius.

5. Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium ; ut qui sanctæ Dei genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus.

6. Spes delinquentium — 7. Peccatorum scala.

du péché pour les faire remonter jusqu'à Dieu. C'est donc avec raison que saint Augustin l'appelle l'unique espérance des pécheurs, puisque nous n'espérons que par son moyen la rémission de tous nos péchés [1] Pareillement encore saint Jean Chrysostome dit que les pécheurs ne reçoivent le pardon que par l'intercession de Marie [2]; aussi le même saint la salue-t-il ainsi au nom de tous les pécheurs: « Salut, mère de Dieu, et la nôtre, ciel où Dieu réside, trône du haut duquel le Seigneur dispense toutes ses grâces; salut, ornement de notre Eglise: ne cessez de prier Jésus, afin que par vous nous puissions trouver miséricorde au jour du jugement, et obtenir les biens réservés à ceux qui aiment Dieu [3] »

C'est avec raison enfin que Marie est comparée à l'aurore dans ce passage des Cantiques: « Quelle est celle qui monte du désert comme l'aurore à son lever [4]? » Et en effet, dit le pape Innocent III, de même que l'aurore met fin à la nuit et donne naissance au jour, Marie, en naissant, a mis fin à tous les vices [5] Or, le même effet que Marie produisit dans le monde par sa naissance, elle le produit dans une âme, quand sa dévotion y prend racine. Elle met fin à la nuit du péché, et dirige l'âme dans la voie de la vertu. Voilà pourquoi saint Germain lui adresse ces paroles: « O mère de Dieu, votre protection donne l'immortalité, votre intercession c'est la vie [6] » Le même saint, dans un discours intitulé *de zona Virginis*, dit que le nom de Marie, pour qui le prononce avec affection, est ou un signe de vie, ou un signe de prompt retour à la vie.

Marie a dit dans son Cantique: « Dès ce jour toutes les gé-

1. Tu es spes unica peccatorum, quia per te speramus veniam omnium delictorum. (S. Aug., s. xviii, *de Sanctis*.)

2. Per hanc peccatorum veniam consequimur.

3. Ave igitur, Mater, Cœlum, Thronus, Ecclesiæ nostræ decus; assidue precare Jesum, ut per te misericordiam invenire in die judicii, et quæ reposita sunt iis qui diligunt Deum bona consequi possimus. (*In die v. Oct. Nat. B. M.*, lect. vi.)

4. Quæ est ista quæ ascendit, quasi aurora consurgens? (*Cant.*, vi, 9.)

5. Cum aurora est finis noctis et origo diei, vere per auroram designatur Maria Virgo, quæ fuit finis vitiorum. (Serm. ii, *de Ass. B. V.*)

6. S. Germ., serm. iii, *in Dorm. B. V.*

nérations m'appelleront bienheureuse [1] » Oui, ma souveraine, lui dit saint Bernard, dès ce jour tous les hommes vous appelleront bienheureuse, parce que tous vous devront la vie de la grâce et la gloire éternelle [2] C'est en vous que les pécheurs trouvent le pardon, les justes la persévérance, et ensuite la vie de l'éternité [3] « Ne perdez pas confiance, ô pécheur, dit ici le pieux Bernardin de Busto, quand bien même vous auriez commis tous les péchés possibles; mais adressez-vous avec assurance à cette glorieuse reine, vous la trouverez toujours les mains pleines de miséricorde et de bienfaits: car, ajoute-t-il, elle est bien plus désireuse de vous accorder des grâces, que vous n'êtes empressé à en recevoir [4] »

Saint André de Crète appelle Marie, la garantie sur gage des réconciliations divines [5] Et il faut entendre par là que, lorsque les pécheurs ont recours à Marie pour être réconciliés avec Dieu, il leur promet un pardon assuré, et leur en donne un gage comme garantie. Or, ce gage c'est précisément Marie, qu'il nous a donnée pour avocate, et par l'intercession de laquelle, en vertu des mérites de Jésus-Christ, Dieu pardonne ensuite à tous les pécheurs qui ont recours à elle. Sainte Brigitte apprit d'un ange, que les saints prophètes étaient ravis de joie en apprenant que Dieu, en considération de l'humilité et de la pureté de Marie, se laisserait fléchir, et rendrait ses bonnes grâces à ceux qui avaient provoqué sa colère [6]

1. Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (*Luc.*, I, 48.)

2. Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. (Serm. II, *in Pentec.*)

3. In te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum. (Serm. *de Nat. B. M. V.*)

4. O peccator, ne diffidas, etiamsi commisisti omnia peccata; sed secure ad istam gloriosissimam dominam recurras. Invenies eam in manibus plenam misericordia et largitate. Plus enim ipsa desiderat facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas. (Serm. v., *de Nativ. Mar.*)

5. Fidejussio divinarum reconciliationum, quæ dato pignore fit.

6. Exultabunt autem prænoscentes quod ipse Dominus, ex tua humilitate et vitæ puritate, o Maria, stella præfulgida, placaretur, et quod reciperet eos in suam gratiam, qui ipsum ad iracundiam provocaverant.

Aucun pécheur ne doit jamais craindre d'être repoussé de Marie, quand il implorera sa pitié : non, car elle est une mère de miséricorde, et à ce titre elle désire sauver les plus misérables. Marie est cette arche heureuse, dit saint Bernard, à l'abri de laquelle on échappe au naufrage de l'éternelle damnation [1] Au temps du déluge, les animaux mêmes furent sauvés dans l'arche de Noé : les pécheurs aussi trouveront leur salut sous le manteau de Marie. Sainte Gertrude vit un jour Marie avec son manteau ouvert, sous lequel s'étaient réfugiés une multitude de lions, d'ours, de tigres et autres bêtes féroces; elle remarqua que Marie non-seulement ne les chassait point, mais les accueillait avec beaucoup de commisération, et les caressait. La sainte comprit par là que les pécheurs les plus désespérés, quand ils ont recours à Marie, ne sont pas repoussés, mais accueillis avec bonté et sauvés de la mort éternelle. Entrons donc dans cette arche, allons nous réfugier sous le manteau de Marie, bien assurés qu'elle ne nous rejettera point, et qu'infailliblement elle nous sauvera.

EXEMPLE.

Le père Bovio [2] raconte qu'une méchante femme, nommée Hélène, étant allée à l'église, entendit par hasard un sermon sur le rosaire : au sortir de l'office, elle en acheta un, mais elle avait soin de le tenir caché et de ne le faire voir à personne. Elle commença dès lors à le réciter, et quoique ce fût sans dévotion, la sainte Vierge lui fit ressentir tant de consolations et de douceurs dans cet exercice, qu'elle ne pouvait plus l'omettre un seul jour. Par là elle conçut une telle horreur de sa mauvaise vie, qu'elle ne pouvait plus trouver de repos; aussi se vit-elle comme contrainte d'aller se confesser, et elle le fit avec tant de contrition, que le confesseur en fut tout étonné. Après sa confession, elle alla tout de suite se prosterner au pied d'un autel de Marie pour remercier son avocate; là, elle récita le rosaire, et la divine mère lui parla

1. Arca in qua naufragium evadimus.
2. *Es. della SS. V.*

par son image en ces termes : « Hélène, c'est assez avoir offensé Dieu et moi; change de vie dès ce jour, et tu auras une bonne part dans mes faveurs. » La pauvre pécheresse, toute confuse, répondit alors : « Ah! Vierge toute sainte, il est vrai que jusqu'ici j'ai été une scélérate; mais vous, qui pouvez tout, venez à mon aide : je me donne à vous, et veux consacrer ce qui me reste de vie à faire pénitence de mes péchés. » Aidée de Marie, Hélène distribua tous ses biens aux pauvres, et se mit à faire une rigoureuse pénitence. Elle était tourmentée de tentations épouvantables, mais sans faire autre chose que de se recommander à la mère de Dieu, et elle demeurait toujours victorieuse. Elle en vint même jusqu'à obtenir des grâces surnaturelles, telles que des visions, des révélations, des prophéties. Enfin, avant sa mort, Marie lui en fit connaître les approches plusieurs jours à l'avance, et vint elle-même la visiter avec son divin fils. Au moment où elle expira, on vit l'âme de cette pécheresse s'envoler vers les cieux, sous la forme d'une belle colombe.

PRIÈRE.

O mère de mon Dieu, ô Marie, mon unique espérance, voici à vos pieds un misérable pécheur qui sollicite votre pitié. Toute l'Eglise, tous les fidèles vous célèbrent comme le refuge des pécheurs; vous êtes donc mon refuge, vous devez me sauver. Vous savez, n'est-ce pas? combien notre salut est cher à votre adorable fils [1]; vous savez bien ce qu'a souffert Jésus-Christ pour me sauver. Je mets sous vos yeux, ô ma mère, les souffrances de Jésus, le froid qu'il souffrit dans l'étable, les pas qu'il fit dans le voyage d'Egypte, ses fatigues, ses sueurs, le sang qu'il répandit, la douleur qui le fit expirer à vos yeux sur la croix. Faites connaître que vous aimez ce fils, puisque c'est au nom de votre amour pour lui que je vous supplie de me secourir : tendez la main à un malheureux qui, dans sa chute, implore votre pitié. Si j'étais un saint, je ne

1. Scis, dulcissima Dei mater, quantum placeat benedicto filio tuo salus nostra. (Guil. Paris.)

vous demanderais pas miséricorde; mais comme je ne suis qu'un pécheur, j'ai recours à vous qui êtes la mère de la miséricorde. Je sais que votre cœur compatissant trouve sa consolation à secourir les misérables, quand leur obstination n'y met pas un obstacle invincible. Consolez donc votre cœur compatissant, en me consolant moi-même, aujourd'hui que vous avez occasion de sauver un pauvre damné de l'enfer, et que rien ne vous empêche de me secourir, puisque je ne veux pas m'obstiner dans le mal. Je me mets entre vos mains, dites-moi ce que j'ai à faire, et obtenez-moi la force de l'exécuter, car je suis dans la résolution de faire tout ce que je puis pour rentrer dans l'amitié de Dieu. Je me réfugie sous votre manteau; Jésus veut que j'aie recours à vous, afin que, pour votre gloire et pour la sienne (car vous êtes sa mère), je sois redevable de mon salut non pas seulement à la vertu de son sang, mais aussi à vos prières. Il m'envoie à vous, pour que vous me prêtiez secours. O Marie, voici que j'ai recours à vous, je mets en vous ma confiance. Vous priez pour tant d'autres! priez, dites une parole encore pour moi : dites à Dieu que vous voulez mon salut, et Dieu me sauvera certainement. Dites-lui que je suis à vous, je ne vous demande pas autre chose.

## § II.

Marie est encore notre vie, parce qu'elle nous obtient la persévérance.

La persévérance finale est un don de Dieu si grand, que, comme l'a déclaré le saint Concile de Trente, c'est un don tout gratuit et supérieur par sa nature à tous nos mérites. Mais, ainsi que l'enseigne saint Augustin, Dieu l'accorde à tous ceux qui le lui demandent et, selon le P Suarez, on l'obtient infailliblement, pourvu qu'on soit attentif à le demander jusqu'à la fin de la vie : car, dit Bellarmin, il faut

demander tous les jours cette persévérance, afin de l'obtenir tous les jours [1] Or, s'il est vrai, comme je le tiens pour certain, conformément à l'opinion commune aujourd'hui, ainsi que nous le montrerons ci-après au chapitre v, s'il est vrai, dis-je, que toutes les grâces que Dieu nous accorde passent par les mains de Marie, il sera vrai aussi que nous ne pourrons obtenir autrement que par l'entremise de Marie la plus grande de toutes les grâces, celle de la persévérance : et nous l'obtiendrons certainement, si nous la demandons toujours avec confiance à Marie. Elle-même l'a promise à tous ceux qui la servent fidèlement en cette vie. « Ceux qui agissent en union avec moi ne pécheront point : ceux qui publient ma gloire, auront la vie éternelle [2] » Tel est le langage que lui met à la bouche la sainte Eglise dans ses offices.

Pour nous conserver dans la vie de la grâce divine, nous avons besoin d'une force spirituelle qui nous mette en état de résister à tous les ennemis de notre salut. Or, cette force ne s'obtient que par l'entremise de Marie. « La force est à moi; par moi les rois commandent [3] » Cette force est à ma disposition, dit Marie ; Dieu a remis ce don entre mes mains, afin que je le transmette à mes serviteurs. Par moi les rois commandent ; oui, par mon moyen mes serviteurs règnent et commandent en maîtres à tous leurs sens et à toutes leurs passions, et par là ils méritent de régner éternellement dans le ciel. Oh ! quelle force n'ont pas les sujets de cette grande reine pour vaincre toutes les tentations de l'enfer ! Marie est cette tour dont il est parlé dans le livre des Cantiques [4] : elle est pour ses dévots qui recourent à elle dans les combats, comme une tour environnée de puissants moyens de défense; ses dévoués sujets trouvent en elle tous les boucliers et toutes

1. Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur.

2. Qui operantur in me non peccabunt : qui elucidant me vitam æternam habebunt. (*Eccli.*, xxiv.)

3. Mea est fortitudo : per me reges regnant. (*Prov.*, viii. *In festo S. Mariæ ad Nives.*)

4. Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. (*Cant.*, iv, 4.)

les armes nécessaires pour résister aux attaques de l'enfer.

C'est pour la même raison que la sainte Vierge est comparée au platane qui élève sa cime le long des courants d'eau [1] Le cardinal Hugues observe là-dessus que le platane a ses feuilles semblables aux boucliers [2] : et l'on peut comprendre par là comment Marie prend la défense de ceux qui cherchent en elle leur refuge. Le bienheureux Amédée donne une autre explication, et dit qu'elle s'appelle platane, parce que de même que le platane par l'ombre de ses rameaux protége les voyageurs contre la chaleur du soleil et contre la pluie, de même aussi sous le manteau de Marie les hommes trouvent un abri contre l'ardeur des passions et la fureur des tentations [3]

Bien malheureuses sont les âmes qui s'éloignent de cet abri protecteur, en négligeant d'honorer Marie, et de se recommander à elle dans les dangers! Si le soleil ne se levait plus sur le monde, dit saint Bernard, que deviendrait le monde, sinon un chaos de ténèbres et d'horreur [4]? Qu'une âme perde la dévotion à Marie, aussitôt elle sera remplie de ténèbres, et de ces ténèbres dont a parlé le psalmiste en ces termes : « Vous avez répandu les ténèbres, et la nuit s'est faite : dans cette obscurité s'agiteront toutes les bêtes des forêts [5] » Du moment que la lumière divine cesse de briller dans une âme, et que la nuit s'y fait, elle devient le repaire de tous les péchés et de tous les démons. Voilà ce qui faisait dire à saint Anselme : « Malheur à ceux qui dédaignent la lumière de ce soleil, c'est-à-dire la dévotion envers Marie [6] Saint François de Borgia craignait, et avec raison, pour la persévérance de ceux en qui il ne trouvait pas une dévotion par-

1. Quasi platanus exaltata sum juxta aquas in plateis. (*Eccli.*, XXIV, 19.)

2. Platanus habet folia scutis similia.

3. Virgo ramorum extensione se ubique expandit, ut filios Adæ ab æstu et turbine umbra desiderabili protegeret. (B. AM., hom. 8).

4. Tolle corpus hoc solare, ubi dies? tolle Mariam, quid nisi tenebræ relinquentur. (Serm. *de Aquæd.*)

5. Posuisti tenebras, et facta est nox : in ipsa pertransibunt omnes bestiæ sylvæ. (*Ps.* CIII, 20.)

6. Væ, væ eis qui solem istum aversantur!

ticulière pour la bienheureuse Vierge. Un jour qu'il demandait à des novices quel était le saint auquel chacun d'eux avait le plus de dévotion, il s'aperçut que quelques-uns n'avaient point cette dévotion particulière pour Marie : il avertit le maître des novices de surveiller plus attentivement ces pauvres gens, et ils eurent effectivement le malheur de perdre leur vocation, et de renoncer à la vie religieuse.

Saint Germain avait donc bien raison d'appeler la très-sainte Vierge la respiration des chrétiens; car de même que le corps ne peut vivre sans respirer, ainsi l'âme ne peut vivre sans recourir et se recommander à Marie, en qui nous trouvons un moyen sûr d'acquérir et de conserver en nous la vie de la grâce divine [1]. Le bienheureux Alain, assailli un jour par une tentation violente, fut sur le point de se perdre pour ne s'être pas recommandé à Marie; mais la sainte Vierge lui apparut, et afin qu'une autre fois il se tînt mieux sur ses gardes, elle lui donna un soufflet, et lui dit : « Si tu t'étais recommandé à moi, tu ne te serais pas trouvé en ce grand danger. »

D'autre part, Marie nous adresse ces paroles : « Heureux l'homme qui écoute ma voix, et qui a soin de se tenir continuellement à la porte de ma miséricorde pour me demander des lumières et des secours [2]. » Car elle ne manquera point d'obtenir pour celui qui l'invoque ainsi, et les lumières, et la force nécessaires pour sortir des entraves du vice, et marcher dans la voie de la vertu. C'est donc bien à propos qu'Innocent III appelle Marie lune pendant la nuit, aurore le matin, et soleil pendant le jour [3] : Lune, à l'égard de l'aveugle plongé dans la nuit du péché, pour l'éclairer sur le misérable état de damnation où il se trouve; aurore, c'est-à-dire avant-courrière du soleil, à l'égard de l'homme déjà éclairé,

1. Sicut respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa; sic Mariæ nomen, quod in servorum Dei ore versatur, simul argumentum est quod vere vivunt, simul etiam hanc vitam efficit et conservat, omnemque eis opem impertitur. (S. Germ., *De zona Deip.*)

2. Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. (*Prov.*, VIII, 38; *In off. B. M. V.*)

3. Luna in nocte, aurora in diluculo, sol in die. (Ser. II, *de Ass.*)

pour le faire sortir du péché et le rendre à la grâce divine; soleil, enfin, à l'égard de l'homme déjà justifié, afin qu'il n'aille pas retomber dans quelque précipice.

Les docteurs appliquent à Marie ces paroles de l'Ecclésiastique : « Ses liens sont une ligature salutaire [1] » Pourquoi dire *ses liens*, remarque saint Laurent Justinien, si ce n'est parce qu'elle lie ses serviteurs pour les empêcher de s'égarer dans les champs de la licence [2]? Saint Bonaventure explique dans le même sens cet autre texte qu'on lit dans l'office de Marie : « Ma demeure est dans la plénitude des saints [3]; » et il dit que Marie non-seulement réside dans l'assemblée des saints, mais qu'elle maintient les saints, afin qu'ils ne retournent pas en arrière; elle conserve leurs vertus, afin qu'elles ne viennent pas à défaillir : elle enchaîne les démons, afin qu'ils ne leur nuisent pas [4]

Il est dit des dévots de Marie, qu'ils sont couverts d'un double vêtement [5] Corneille de la Pierre explique ainsi ce double vêtement : « C'est, dit-il, parce qu'elle orne ses fidèles serviteurs des vertus de son fils et des siennes; » et ils doivent à ce double vêtement le don de la sainte persévérance [6] Voilà pourquoi saint Philippe de Néri répétait sans cesse cet avis à ses pénitents : « Mes enfants, si vous voulez obtenir la persévérance, soyez dévots à Marie. » Pareillement, le vénérable frère Jean Berchmans, de la compagnie de Jésus, avait coutume de dire : « Quiconque aime Marie, aura la persévérance. » L'abbé Rupert fait là-dessus une belle réflexion à l'occasion de la parabole de l'enfant prodigue : il dit que ce fils indocile, s'il avait eu sa mère, ou ne se serait pas éloigné de la maison paternelle, ou y serait peut-être revenu beaucoup

1. Vincula illius alligatura salutaris. (*Eccli.*, VI, 31.)

2. Quare vincula, nisi quia servos ligat ne discurrant per campos licentiæ?

3. In plenitudine sanctorum detentio mea. (*Eccli.*, XXIV, 16.)

4. Ipsa quoque non solum in plenitudine sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine sanctos detinet, ne eorum plenitudo minuatur; detinet nimirum virtutes, ne fugiant; detinet dæmones, ne noceant. (S. Bon., in *Spec.*)

5. Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. (*Prov.*, XXXI, 2.)

6. Duplici veste ipsa ornat sibi devotos, quia tam Christi, quam suis virtutibus eos induit.

plus tôt[1] Et par là il voulait faire entendre que celui qui est enfant de Marie, ou ne s'éloigne jamais de Dieu, ou, s'il a le malheur de s'en éloigner, ne tarde pas à être ramené par l'entremise de Marie.

Oh! si tous les hommes aimaient cette reine si bonne et si aimante, et que dans les tentations ils eussent et toujours et tout de suite recours à elle, quels seraient ceux qu'on verrait jamais faire une chute? en verrait-on un seul se perdre? Celui-là tombe et se perd, qui n'a pas recours à Marie. Saint Laurent Justinien applique à la sainte Vierge ces paroles de l'Ecclésiastique : « J'ai marché sur les flots de la mer[2] ; » et il lui fait dire : « Je chemine avec mes amis au milieu des tempêtes qui les mettent en péril, afin de les assister, et de les préserver de l'abîme du péché[3] »

Le père Bernardin de Busto raconte qu'un oiseau ayant été dressé à dire : *Ave Maria,* un épervier vint pour l'enlever; mais l'oiseau dit : *Ave Maria*, et l'épervier tomba mort. Par là Dieu voulut faire comprendre que, si un oiseau privé de raison a pu être sauvé par l'invocation du nom de Marie, nous serons à bien plus forte raison assurés d'échapper aux embûches du démon, si, dans les assauts qu'il nous livre, nous sommes attentifs à invoquer Marie. Ainsi, dit saint Thomas de Villeneuve, lorsque les démons viennent nous tenter, nous n'avons autre chose à faire que d'imiter les poussins quand ils voient paraître le milan : ils courent aussitôt se réfugier sous les ailes de la mère; nous aussi, dès que la tentation vient nous assaillir, sans nous arrêter à raisonner avec elle, allons nous réfugier sous le manteau de Marie[4] Et vous, continue le même saint, notre reine et notre mère, c'est à vous de nous défendre, parce que, après Dieu, nous n'avons que vous pour refuge, vous seule, vous êtes notre unique espé-

1. Si prodigus filius viventem matrem habuisset, vel a paterna domo nunquam discessisset, vel forte citius rediisset.

2. In fluctibus maris ambulavi. (*Eccli.*, XXIV, 8.)

3. Scilicet cum familiaribus meis, ut ipsos eruerem a naufragio peccatorum.

4. Sicut pulli, volitantibus desuper milvis, ad gallinæ alas occurrunt, ita nos sub velamento alarum tuarum abscondimur. (Serm. III, *de Nat. Virg.*)

rance et la protectrice en qui nous mettons toute notre confiance [1].

Concluons donc par ces paroles de saint Bernard : « O homme, qui que tu sois, qui sais qu'en cettte vie tu es plus souvent ballotté par les orages et les tempêtes, que tu ne marches sur la terre ferme, garde-toi de détourner tes regards de cette étoile brillante, si tu ne veux être abîmé dans les flots. Regarde cette étoile, invoque Marie. Dans les dangers, dans les importunités des tentations, dans les doutes et les perplexités, songe que Marie peut te secourir, et invoque son secours à l'instant même. Que ton cœur ne cesse d'avoir confiance en elle, que ta bouche ne cesse de l'invoquer. En suivant Marie, tu ne saurais t'écarter de la voie du salut. Pourvu que tu te recommandes à elle, tu ne dois jamais désespérer. Soutenu par elle, tu ne tomberas point; protégé par elle, tu n'as rien à craindre; guidé par elle, tu te sauveras sans peine; aidé par elle, tu parviendras certainement au royaume des bienheureux [2]. » Fais ainsi et tu vivras [3]

EXEMPLE.

C'est une histoire célèbre que celle de sainte Marie Egyptienne, telle qu'on la lit dans le livre I[er] des *Vies des Pères*. A l'âge de dix-huit ans, elle s'enfuit de la maison paternelle, et s'en vint à Alexandrie, où, par sa vie infâme, elle devint le scandale de la ville. Après dix-sept ans de cette vie déréglée, elle alla, courant le monde, jusqu'à Jérusalem, où l'on célébrait alors la fête de la Sainte-Croix, et voulut, elle aussi, comme la foule, entrer dans l'église, plus par curiosité que

1. Nescimus aliud refugium nisi te; tu sola es unica spes nostra; tu sola unica patrona nostra, ad quam omnes aspicimus.

2. O quisquis te intelligis in hujus sæculi profluvio magis inter procellas et tempestates fluctuare, quam per terram ambulare; ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis. Respice stellam, voca Mariam. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca. Non recedat ab ore, non recedat a corde. Ipsam sequens, non devias; ipsam rogans, non desperas; ipsa tenente non corruis, ipsa protegente non metuis, ipsa duce non fatigaris, ipsa propitia pervenis. Sic fac, et vives. (S. Bern., *Hom. de laud. B. M.*)

3. *Luc.*, x, 28.

par dévotion. Mais, quand elle fut arrivée à la porte, elle se sentit repoussée par une puissance invisible. Elle tenta une seconde fois, et fut encore repoussée, et de même une troisième et une quatrième fois. Alors la malheureuse, s'étant retirée dans un coin du parvis, fut éclairée d'en haut, et comprit que Dieu, à cause de sa mauvaise vie, la rejetait même de son temple. Mais, pour son bonheur, elle leva les yeux, et vit une image de Marie peinte dans le parvis. Elle se tourna en conséquence vers cette image, et fondant en larmes, elle lui dit : « O mère de Dieu, ayez pitié de cette pauvre pécheresse. Je vois bien qu'à cause de mes fautes je ne mérite pas que vous me regardiez; mais vous êtes le refuge des pécheurs : au nom de votre amour pour votre fils Jésus, assistez-moi; faites que je puisse entrer dans l'église; je veux changer de vie, et aller faire pénitence en tel lieu qu'il vous plaira de m'indiquer. » Alors elle entendit une voix intérieure, comme si la bienheureuse Vierge lui avait répondu : « Allons, puisque tu as eu recours à moi, et que tu veux changer de vie, entre dans l'église, la porte n'en sera plus fermée pour toi. » La pécheresse entre alors, adore la croix, et fond en larmes. Elle retourne alors auprès de l'image, et lui dit : « Commandez, me voici prête; où voulez-vous que je me retire pour faire pénitence? » « Va, lui répondit la Vierge, passe le Jourdain, et tu trouveras le lieu de ton repos. » Elle se confessa, communia, passa le fleuve, arriva au désert, et comprit que c'était là le lieu assigné pour sa pénitence. Or, pendant les dix-sept premières années que la sainte vécut dans le désert, quels assauts ne lui livrèrent pas les démons pour la faire retomber! Que faisait-elle alors? Elle ne faisait autre chose que de se recommander à Marie, et Marie lui obtint la force de résister pendant ces dix-sept années; après quoi ses combats cessèrent. Enfin, après avoir vécu cinquante-sept ans dans ce désert, et être parvenue à la quatre-vingt-septième année de son âge, elle fut découverte par l'abbé Zozime, que la Providence conduisit en ce lieu. Elle lui raconta toute sa vie, et le pria de revenir l'année suivante lui apporter la sainte communion. Le saint abbé y revint en effet, et

la communia. Ensuite la sainte lui renouvela la prière de venir la trouver de nouveau. Saint Zozime n'y manqua pas, et la trouva morte ; son corps était environné de lumière, et près de la tête il lut ces paroles écrites sur le sable : « Enterre ici le corps d'une misérable pécheresse, et prie Dieu pour moi. » Il se mit en devoir de l'enterrer, et un lion vint creuser la fosse. De retour au monastère, il raconta les merveilles de la divine miséricorde envers cette heureuse pénitente.

PRIÈRE.

O mère de bonté, Vierge sainte, voici à vos pieds un traître, qui, payant d'ingratitude les grâces obtenues de Dieu par votre entremise, vous a trahie, et vous, et Dieu en même temps. Mais sachez, ô ma protectrice, que ma misère, loin de me faire perdre la confiance en vous, ne fait que l'augmenter, parce que je vois que ma misère ne vous inspire que plus de compassion pour moi. Faites connaître, ô Marie, que vous êtes pour moi ce que vous êtes pour tous ceux qui vous invoquent, c'est-à-dire, pleine de bonté et de miséricorde. Il me suffit que vous me regardiez et que vous preniez pitié de moi ; si votre cœur est sensible à mes maux, il ne manquera pas de me protéger. Et si vous me protégez, que puis-je craindre? Non, je ne crains rien: ni mes péchés, parce que vous pouvez réparer tout le mal qui en a été la suite ; ni les démons, parce que vous êtes plus puissante que l'enfer ; ni votre fils, justement indigné contre moi, parce qu'une seule de vos paroles suffira pour l'apaiser. Je crains seulement que par ma faute je ne néglige de me recommander à vous dans mes tentations, et qu'ainsi je ne me perde. Mais voici ce que je vous promets aujourd'hui : je suis résolu à recourir toujours à vous ; aidez-moi à tenir cette résolution. Voyez la belle occasion que vous avez de contenter votre désir, de soulager un misérable tel que moi.

O mère de Dieu, j'ai une grande confiance en vous. J'attends de vous la grâce de pleurer mes péchés comme je le dois ; et j'espère de vous la force nécessaire pour ne plus y

retomber. Si je suis malade, vous pouvez me guérir, ô réparatrice céleste. Si mes fautes m'ont affaibli, votre secours me fortifiera. O Marie, j'espère tout de vous, parce que vous pouvez tout auprès de Dieu. *Amen.*

## § III. Dulcedo.

### Marie rend la mort douce à ses dévots.

« Les vrais amis et les vrais parents ne sont pas bien connus au temps de la prospérité, mais bien à celui des embarras et des infortunes [1] » Les gens du monde n'abandonnent pas un ami, tant qu'il est dans un état prospère; mais s'il lui survient quelque disgrâce, et surtout s'il est près de mourir, aussitôt les amis l'abandonnent. Ce n'est pas ainsi que Marie en use avec ses dévots : dans toutes leurs détresses, et surtout dans les angoisses de la mort, qui sont bien les plus terribles qu'on puisse éprouver sur la terre, bonne maîtresse et bonne mère, elle n'abandonne jamais ses fidèles serviteurs. Ainsi, comme elle est notre vie au temps de notre exil, de même elle devient notre douceur au temps de notre mort, en nous l'obtenant douce et heureuse. Et en effet, depuis ce grand jour où Marie eut à la fois l'avantage et la douleur d'assister à la mort de Jésus son fils, le chef des prédestinés, elle a obtenu la grâce d'assister tous les prédestinés au moment de leur mort. C'est pour cela que l'Eglise nous fait prier la bienheureuse Vierge de nous assister spécialement à l'heure de la mort [2]

Elles sont bien terribles les angoisses des pauvres mourants, que tourmentent à la fois et le remords des péchés commis, et l'horreur du jugement qui approche, et l'incertitude du salut éternel. C'est alors surtout que s'arme l'enfer,

1. Omni tempore diligit qui amicus est; et frater in angustiis comprobatur. (*Prov.*, XVII, 17.)

2. Ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

et qu'il déploie toutes ses forces pour gagner cette âme qui passe à l'éternité : il sait bien qu'il lui reste peu de temps pour la gagner, et que s'il la perd alors, il l'aura perdue pour toujours[1] Et voilà pourquoi le démon, qui avait coutume de la tenter pendant la vie, ne se contente plus d'être seul à la tenter au moment de la mort, mais il appelle des compagnons pour l'aider. Lorsque quelqu'un est sur le point de mourir, sa maison se remplit d'esprits infernaux qui se réunissent contre lui pour le perdre [2]

On raconte de saint André Avellin, qu'au temps de sa mort dix mille démons vinrent pour le tenter. Et on lit dans sa vie, qu'au moment de son agonie il soutint contre l'enfer un combat si terrible, qu'il fit trembler tous les bons religieux qui l'assistaient. Ils virent le visage du saint se gonfler par l'agitation, jusqu'à devenir tout noir ; ils virent tous ses membres trembler et se débattre ; ses yeux versaient un torrent de larmes ; sa tête éprouvait des secousses violentes : c'étaient là autant de signes de l'horrible assaut que lui livrait l'enfer Tous les religieux pleuraient de compassion, redoublaient leurs prières, et en même temps tremblaient d'épouvante en voyant un saint mourir ainsi. Ils se consolaient néanmoins en voyant que le saint, comme pour demander du secours, tournait souvent les yeux vers une image de Marie ; et ils se souvenaient de l'avoir souvent entendu dire pendant la vie, qu'à l'heure de la mort Marie devait être son refuge. Il plut enfin à Dieu de lui accorder la grâce de terminer le combat par une glorieuse victoire. Les mouvements convulsifs du corps cessèrent ; le visage désenflé reprit sa première couleur ; et l'on vit le saint, tenant les yeux tranquillement fixés vers cette image, faire une dévote inclination, comme pour remercier Marie, qu'on croit lui être apparue en ce moment. Après quoi, exprimant dans ses traits une joie céleste, il rendit paisiblement son âme bienheureuse entre les bras de Marie. Dans le

1. Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. (*Apoc.*, XII, 12.)

2. Implebuntur domus eorum draconibus. (*Isa.*, XIII, 21.)

même temps une religieuse capucine, à l'agonie, se tourna vers ses sœurs qui l'assistaient, et leur dit : « Récitez l'*Ave Maria*, parce qu'un saint vient de mourir. »

Oh! comme à la présence de cette reine les rebelles prennent la fuite! Si à l'heure de la mort nous avons Marie de notre côté, que pouvons-nous craindre de la part de tous nos ennemis infernaux? David, redoutant les angoisses de la mort, se fortifiait dans les termes suivants par la confiance que lui inspirait la mort du Rédempteur futur et l'intercession de la Vierge sa mère : « Si je marche environné des ombres de la mort, votre tige et son rejeton viennent me consoler [1] » Le cardinal Hugues entend par ce *rejeton* le bois de la croix, et par la *tige* l'intercession de Marie, qui fut cette tige prophétisée par Isaïe : « Une tige sortira de Jessé, et une fleur s'élèvera de cette tige [2] » Cette divine mère, dit saint Pierre Damien, est cette verge puissante par laquelle les violences des esprits infernaux sont réprimées [3]. Aussi saint Antonin vient-il nous encourager en nous disant : « Si Marie est pour nous, qui sera contre nous [4] ? » Le P Manuel Padial, de la compagnie de Jésus, étant à l'article de la mort, Marie lui apparut, et lui dit pour le consoler : « L'heure est enfin venue que les anges, se congratulant avec toi, vont te dire : O heureux travaux! ô mortifications bien récompensées! » Et ensuite on vit une armée de démons qui fuyaient désespérés en s'écriant : « Hélas! nous n'y pouvons rien, parce que celle qui est sans tache prend sa défense [5] » Pareillement le P Gaspard Hayevod fut, au moment de sa mort, assailli par les démons et violemment tenté contre la foi; il se recommanda aussitôt à Marie, et on l'entendit ensuite s'écrier : « Je vous remercie, Marie, qui êtes venue à mon aide. »

1. Si ambulavero in medio umbræ mortis, virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. (*Ps.*, XXIII, 4.)

2. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. (*Is.*, XI, 1.)

3. Hæc est illa virga qua retunduntur impetus adversantium dæmonum. (Serm. *de Ass. B. V.*)

4. Si Maria pro nobis, quis contra nos? — 5. PATRIG. *Menol.*, 28 apr.

Saint Bonaventure dit que Marie envoie au secours de ses serviteurs mourants saint Michel, et tous les anges dont il est le chef; qu'aussitôt ceux-ci courent les défendre contre les tentations des démons, et recueillent les âmes de tous ceux qui n'ont cessé de se recommander à elle d'une manière toute spéciale [1]

Selon le prophète Isaïe, lorsqu'un homme sort de ce monde, l'enfer se trouble et envoie les plus terribles d'entre les démons pour tenter cette âme avant qu'elle ne sorte du corps, et pour l'accuser au tribunal de Jésus-Christ qui va la juger [2] « Mais, dit Richard, du moment où cette âme sera défendue par Marie, les démons n'auront pas même la hardiesse de l'accuser, sachant bien que le juge n'a jamais condamné et ne condamnera jamais une âme protégée par son auguste mère [3] » Saint Jérôme écrivait à la vierge Eustochie, que Marie non-seulement secourt ses serviteurs au moment de la mort, mais qu'encore elle vient à leur rencontre, lorsqu'ils passent à l'autre vie, pour les encourager et pour les accompagner au divin tribunal [4]

Et cela est conforme à ce que la bienheureuse Vierge dit à sainte Brigitte au sujet de ses serviteurs, quand ils se trouvent à l'heure de la mort : « Alors, dit-elle, moi qui suis leur tendre mère et reine tout à la fois, je me présenterai à eux, afin qu'au moment de leur mort ils trouvent la consolation et le soulagement dont ils ont besoin [5] » Saint Vincent Ferrier ajoute : « La bienheureuse Vierge recueille les âmes des

1. Michael dux et princeps militiæ cœlestis, cum omnibus administratoriis spiritibus, tuis, Virgo, paret præceptis, in defendendis et suscipiendis de corpore animabus fidelium, specialiter tibi, Domina, die ac nocte se commendantium. (S. Bon., in *Spec. B. V.*, cap. III.)

2. Infernus subter te conturbatus est in occursum adventus tui, suscitavit tibi gigantes. (*Is.*, XIV, 9.)

3. Quis apud judicem accusare audeat, cui viderit matrem patrocinantem? (Ricc., ap. Pep., tom. V, lect. 244.)

4. Qualis erit illa dies, cum tibi Maria, mater Domini, choris occurret comitata virgineis! (*Ep.*, XXII.)

5. Tunc ego charissima eorum domina et mater occurram eis in morte, ut ipsi consolationem et refrigerium habeant. (*Rev.*, l. I, c. XX.)

mourants [1] » Oui, cette reine pleine de bonté reçoit leurs âmes sous son manteau, elle les présente elle-même à leur juge, qui est son fils, et de la sorte elle obtient infailliblement leur salut. C'est là précisément le bonheur qu'éprouva Charles, fils de sainte Brigitte [2] Il était mort dans le périlleux métier des armes, et loin de sa mère : aussi la sainte craignait-elle pour son salut. Mais la bienheureuse Vierge lui révéla que Charles devait son salut à l'amour qu'il avait eu pour elle, qu'en cette considération elle l'avait elle-même assisté au moment de la mort, et lui avait suggéré les actes que tout chrétien doit faire en cette circonstance. La sainte vit en même temps Jésus sur son trône, et le démon qui portait deux accusations contre la sainte Vierge; la première, que Marie l'avait empêché de tenter Charles au moment de la mort; la seconde, que Marie avait elle-même présenté au jugement l'âme de Charles, et l'avait ainsi sauvée, sans lui donner même la liberté d'exposer les raisons par lesquelles il prétendait montrer que cette âme était à lui. Elle vit ensuite que le juge le chassa, et que l'âme de Charles fut portée au ciel.

« Ses liens sont une ligature salutaire : au dernier moment vous trouverez en elle le repos [3] » Quel bonheur pour vous, ô mon frère, si à la mort vous vous voyez attaché par les douces chaînes de l'amour à la mère de Dieu! Ces chaînes sont des chaînes de salut, qui vous assureront le salut éternel, et vous feront jouir à la mort de cette paix bienheureuse, qui sera le principe de votre paix et de votre repos éternel. Le P Binetti rapporte [4] qu'assistant à la mort d'un homme grand zélateur du culte de Marie, il l'entendit lui adresser ces paroles avant d'expirer : « O mon père, si vous saviez quel contentement j'éprouve pour avoir servi la mère de Dieu! je ne saurais exprimer la joie dont je suis pénétré en ce moment. » Le P Suarez, dont la grande dévotion à la sainte Vierge lui

1. Beata Virgo animas morientium suscipit. (Serm. *de Ass.*)
2. *Rev.*, l. VII, c. XIII.
3. Vincula ejus alligatura salutaris : in novissimis invenies requiem in ea. (*Eccli.*, VI, 31.) — 4. *Delle Perfez. di N. S.*, cap. XXXI.

faisait dire qu'il donnerait volontiers toute sa science pour le mérite d'un seul *Ave Maria*, en fut récompensé par une mort accompagnée de tant de joie, qu'en mourant il s'écria : « Je ne pensais pas qu'il fût si doux de mourir [1] » Ce contentement et cette allégresse vous sont assurés à vous-même, pieux lecteur, si au moment de la mort vous pouvez vous flatter d'avoir aimé cette bonne mère. Car elle ne saurait être infidèle à sa tendresse pour ses enfants, quand ils ont été eux-mêmes fidèles à la servir, à l'honorer par des visites, des rosaires, des jeûnes, et surtout à la remercier, à la louer, et à réclamer souvent sa puissante protection.

Ce ne sera pas un obstacle à cette consolation que d'avoir été quelque temps pécheur, si dès ce jour vous prenez sur vous de bien vivre et de servir cette aimable et bienfaisante protectrice. Dans tous les embarras et toutes les tentations que vous suscitera le démon pour vous réduire au désespoir, elle vous fortifiera, jusqu'à venir elle-même vous assister au moment de votre mort. Saint Pierre Damien [2] raconte que son frère Martin ayant un jour offensé Dieu, se rendit devant un autel de Marie pour se consacrer à elle en qualité de son esclave, et que passant sa ceinture autour de son cou en signe de servitude, il lui dit : « O vous à qui j'appartiens, miroir de pureté, vous voyez ici un pauvre pécheur qui a péché contre Dieu et contre vous en violant la chasteté ; je ne saurais réparer le mal qu'en m'offrant à vous pour esclave : recevez ce rebelle, ne me dédaignez pas. » Ensuite il déposa sur le marchepied de l'autel une certaine somme d'argent, qu'il promit de payer chaque année, comme esclave tributaire de Marie. Au bout de quelque temps, Martin se trouva à l'article de la mort ; mais avant de mourir, on l'entendit dire un matin : « Levez-vous, levez-vous, saluez ma souveraine. » Ensuite il ajouta : « Quelle est cette faveur, ô reine du ciel, que vous ayez daigné visiter votre pauvre serviteur ? Bénissez-moi, ma souveraine, et ne permettez pas que je me perde, après que vous m'avez honoré

1. Non putabam tam dulce esse mori. — 2. Opusc. XXXIII, cap. 4.

de votre présence. » Dans ce moment entra son frère Pierre Damien : Martin lui raconta comment Marie l'avait visité et béni, se plaignant de ce que les assistants ne s'étaient pas levés à la présence de Marie. Peu après il passa doucement dans le sein du Seigneur.

Telle aussi sera votre mort, mon cher lecteur, si vous êtes fidèle à Marie, encore que par le passé il vous soit arrivé d'effenser Dieu : elle vous procurera une mort pleine de douceur et de contentement. Et si vous alliez vous épouvanter par trop en ce moment, et perdre la confiance au souvenir des péchés que vous avez commis, elle viendra soutenir votre courage, comme elle fit autrefois pour Adolphe, comte d'Alsace. Cet homme ayant quitté le monde, et s'étant fait religieux de Saint-François, comme il est raconté dans les chroniques de l'ordre, fut singulièrement dévot au culte de la mère de Dieu. Arrivé au terme de sa course, et reportant alors ses regards sur la vie qu'il avait menée dans le siècle et sur la rigueur des jugements de Dieu, il commença à redouter la mort par l'incertitude où il était de son salut éternel. Mais Marie ne sommeille pas, pendant que ses serviteurs sont en proie aux angoisses : elle se présenta tout à coup au moribond, escortée d'une multitude de saints, et, pour l'encourager, lui adressa ces tendres paroles : « Mon bien cher Adolphe, tu es à moi, tu t'es donné à moi ; et pourquoi maintenant craindre ainsi la mort[1] ? » A ces mots, le serviteur de Marie sentit son courage se relever, toutes ses craintes s'évanouirent, et il mourut au sein d'une paix profonde et d'un doux contentement.

Prenons courage, nous aussi, bien que pécheurs ; ayons la confiance que Marie voudra bien nous assister à la mort, et nous consoler par sa présence, si nous la servons avec amour pendant le reste du temps que nous avons à vivre sur cette terre. Notre reine, parlant un jour à sainte Mechtilde, lui assura qu'elle était dans la disposition de venir assister à la

1. Adulphe mi charissime, mori cur times, meus cum sis?

mort tous ceux qui la servent fidèlement pendant leur vie [1] Dieu! quelle consolation ne sera-ce pas pour nous en ces derniers instants, où devra bientôt se traiter la cause de notre existence éternelle! quelle consolation de voir auprès de nous la reine du ciel nous assister et nous consoler en nous promettant sa protection!

Outre les exemples déjà cités de cette assistance de Marie auprès de ses serviteurs mourants, on en trouve une multitude innombrable consignés dans les livres : une semblable faveur fut accordée à sainte Claire, à saint Félix capucin, à la bienheureuse Claire de Montefalco, à sainte Thérèse, à saint Pierre d'Alcantara. Mais pour notre commune consolation, rapportons-en quelques autres encore.

Le P Crasset raconte [2], que sainte Marie d'Oignies vit la bienheureuse Vierge au chevet d'une pieuse veuve de Villembroc, qui souffrait beaucoup des ardeurs de la fièvre. Marie était à côté d'elle, qui la consolait et la rafraîchissait avec un éventail.

Saint Jean de Dieu, étant à l'article de la mort, attendait la visite de Marie, à laquelle il avait une grande dévotion ; mais ne la voyant point paraître, il en était tout triste, et peut-être même s'en plaignait. Tout à coup, lorsque le moment fut arrivé, la divine mère lui apparut, et comme pour lui reprocher son peu de confiance, elle lui adressa ces tendres paroles qui seront toujours un puissant engagement pour les serviteurs de Marie : « *Joannes, non est meum in hac hora meos devotos delinquere* [3] » Comme si elle lui eût dit : « Jean, quelle était votre pensée, que je vous eusse abandonné? Et ne savez-vous pas qu'il n'est pas dans mon caractère d'abandonner mes serviteurs à l'heure de la mort? Je ne suis pas accourue d'abord, parce que le temps n'était pas encore venu ; maintenant qu'il est arrivé, me voici disposée à vous prendre; allons en

1. Ego omnibus qui pie mihi deserviunt volo in morte fidelissime tamquam mater piissima adesse, eosque consolari ac protegere. (*Ap. Aloys.*, p. 2., concl. an. fid., c. 12.)

2. *De la Dévot. à la S. Vierge.*, t. I, tr. I, qu. XI. — 3. BOLLAND., 8 martii.

paradis. Peu après, le saint expira, et s'envola vers les cieux pour remercier à jamais sa reine bien-aimée.

EXEMPLE.

Terminons cet entretien par cet autre exemple, dans lequel on peut observer jusqu où va la tendresse de cette bonne mère envers ses enfants au temps de leur mort. Un curé assistait, au lit de mort, un homme riche qui mourait dans une maison bien meublée, entouré de domestiques, de parents, d'amis; mais le curé voyait les démons sous la forme de chiens qui attendaient là pour prendre son âme, comme en effet ils la prirent, car cet homme mourut dans son péché. Or, dans ce même moment, le curé fut appelé par une pauvre femme qui, voyant approcher sa fin, désirait recevoir les sacrements. Le curé ne pouvant laisser privée de secours l'âme de ce riche qui en avait tant besoin, envoya à cette femme un autre prêtre, qui prit le saint ciboire et partit. Arrivé au logis de cette bonne femme, il n'y vit ni domestiques, ni compagnie, ni meubles précieux, parce que la malade était pauvre, et peut-être couchée sur un peu de paille. Mais que vit-il? dans la chambre une grande lumière, et près du lit de la mourante la mère de Dieu qui la consolait, et essuyait avec un linge la sueur de l'agonie. Le prêtre, apercevant Marie, n'osait entrer, mais la Vierge lui fit signe d'entrer sans rien craindre. Il entra donc, et Marie lui présenta un escabeau pour qu'il s'assît et entendît la confession de sa servante. La moribonde se confessa, communia ensuite avec beaucoup de dévotion, et enfin rendit heureusement son âme entre les bras de Marie [1]

PRIÈRE.

O ma très-douce mère, quelle sera la mort d'un pauvre pécheur comme moi? Dès à présent, lorsque je pense à ce moment solennel où je devrai rendre l'âme, et être présenté au divin tribunal, lorsque je me souviens d'avoir moi-même tant

1. *Grisog. Mond. Mar.*, p. 2, d. 38.

de fois écrit la sentence de ma condamnation par mes actions perverses, je tremble, je demeure confondu, et je crains beaucoup pour mon salut éternel. O Marie, c'est dans le sang de Jésus et dans votre intercession que gît toute mon espérance. Vous êtes la reine du ciel, la souveraine de l'univers, et, ce qui dit tout, la Mère de Dieu. Vous êtes élevée bien haut, mais votre élévation ne vous éloigne pas de nous, elle ne fait que vous disposer à mieux compatir à toutes nos misères. Les amis du monde, lorsqu'ils montent en dignité, se tiennent sur la réserve, et dédaignent même de regarder leurs anciens amis réduits à une humble fortune. Votre noble et tendre cœur n'est pas ainsi fait : là où il aperçoit de plus grandes misères, c'est là qu'il s'applique davantage à les soulager. Invoquée par nous, vous volez aussitôt à notre secours ; vous prévenez même nos prières par vos faveurs ; vous nous consolez dans nos afflictions, vous dissipez les tempêtes ; vous terrassez nos ennemis ; en un mot, vous ne laissez échapper aucune occasion de pourvoir à nos vrais intérêts. Que bénie soit à jamais la divine puissance qui a réuni en vous tant de majesté et de tendresse, tant d'élévation et d'amour. J'en remercie sans cesse le Seigneur, et je m'en réjouis en moi-même, parce que dans votre félicité je fais reposer la mienne, et que votre heureux sort est le mien. O consolatrice des affligés, consolez un affligé qui se recommande à vous. Je me sens déchiré de remords par une conscience chargée d'innombrables péchés : je suis incertain si je les ai pleurés comme je le devais ; je vois toutes mes œuvres pleines de défauts, et comme couvertes de boue ; l'enfer attend ma mort pour m'accuser ; la divine justice outragée veut être satisfaite. O ma mère, qu'en sera-t-il de moi? si vous ne m'assistez, je suis perdu. Dites-moi, voulez-vous me secourir? ô Vierge compatissante, consolez-moi : obtenez-moi la force de me corriger et d'être fidèle à Dieu, durant ce qui me reste encore de vie. Et lorsqu'enfin je me trouverai dans les dernières angoisses de la mort, ô Marie mon espérance, ne m abandonnez pas ; assistez-moi plus que jamais à cette heure, et fortifiez-moi, afin

que je ne me désespère pas à la vue de mes fautes, que le démon viendra me mettre sous les yeux. Grande reine, pardonnez ma témérité, venez vous-même alors pour me consoler par votre présence. C'est une grâce que vous avez faite à tant d'autres, je la réclame aussi pour moi. Si ma témérité est grande, plus grande encore est votre bonté, qui va chercher les plus misérables pour les consoler : c'est là ce qui fait ma confiance. Que ce soit votre éternelle gloire d'avoir sauvé de l'enfer un misérable damné, et de l'avoir conduit dans votre royaume, où j'espère un jour faire tout mon bonheur de me tenir à vos pieds, de vous remercier, de vous bénir, et de vous aimer éternellement. O Marie, je vous attends, ne me laissez pas dénué de toute consolation. *Fiat*, *fiat*. Amen, amen.

---

## CHAPITRE III.

*SPES NOSTRA, SALVE.*

---

### § I.

Marie est l'espérance de tous.

Les hérétiques modernes ne peuvent supporter l'idée de nous voir saluer et invoquer Marie comme notre espérance : *Spes nostra, salve.* Ils disent que Dieu seul est notre espérance, et que Dieu maudit quiconque met son espérance dans la créature [1] « Marie, s'écrient-ils, est une créature, et comment une créature peut-elle être notre espérance ? » Voilà ce que disent les hérétiques ; mais nonobstant cela, l'Eglise veut que chaque jour tous les ecclésiastiques et tous les religieux

1. Maledictus homo qui confidit in homine. (*Jer.*, XVII, 5.)

élèvent la voix, et qu'au nom de tous les fidèles ils invoquent et saluent Marie du doux nom de notre espérance, espérance de tous : *Spes nostra, salve.*

Nous pouvons, dit saint Thomas l'ange de l'école, mettre de deux manières notre espérance en une personne : ou comme cause principale, ou comme cause médiate. Ceux qui espèrent obtenir du roi quelque grâce, l'espèrent de lui comme souverain, et de son ministre ou favori, comme intercesseur. Si la grâce est accordée, elle vient principalement du roi, mais par l'intermédiaire de son favori : ainsi celui qui la sollicite a bien raison d'appeler l'intercesseur son espérance. Le roi du ciel, parce qu'il est la bonté infinie, désire souverainement de nous enrichir de ses grâces ; mais, comme pour cela la confiance est nécessaire de notre part, voulant augmenter en nous cette confiance, il nous a donné pour mère et pour avocate sa mère elle-même, en lui concédant tout pouvoir pour nous appuyer : et voilà pourquoi il veut que nous mettions en elle toutes nos espérances de salut et de bonheur. Ceux qui mettent leur espérance uniquement dans les créatures sans remonter jusqu'à Dieu, comme font les pécheurs, qui, pour gagner l'amitié et la faveur d'un homme, consentent à offenser Dieu; ceux-là sans aucun doute sont maudits de Dieu, ainsi que le déclare le prophète. Mais ceux qui espèrent en Marie comme mère de Dieu, assez puissante pour leur obtenir la grâce et la vie éternelle, ceux-là sont bénis et tendrement affectionnés de Dieu : car le Seigneur se plaît à voir ainsi honorer cette auguste créature, qui l'a aimé et honoré en ce monde plus que tous les hommes et les anges ensemble.

C'est donc à juste titre que nous appelons la Vierge notre espérance, puisque, selon le cardinal Bellarmin [1], nous espérons obtenir par son intercession ce que nous n'obtiendrions pas par nos prières seules. Nous lui adressons nos prières, dit saint Anselme, afin que la dignité de la médiatrice vienne

1. *De Beatit. SS.*, l. II, c. II.

suppléer à notre indigence [1] En sorte, ajoute le même saint, que prier Marie avec une telle espérance, ce n'est pas se défier de la miséricorde divine, mais trembler pour sa propre indignité [2]

L'Eglise a donc bïen raison d'appliquer à Marie les paroles de l'Ecclésiastique, et de l'appeler la Mère de la sainte espérance [3], c'est-à-dire la mère qui fait naître en nous, non pas l'espérance vaine des biens misérables et transitoires de cette vie, mais la sainte espérance des biens immenses et éternels de la vie bienheureuse. « Je vous salue, ô espérance de mon âme, disait saint Ephrem à cette divine mère, honneur à vous, refuge assuré des chrétiens ; honneur à vous, protectrice des pécheurs, rempart des fidèles, et salut du monde [4] Saint Bonaventure nous avertit qu'après Dieu nous n'avons point d'autre espérance que Marie [5] ; et saint Ephrem lui adresse ces paroles : « Vierge très-pure, nous n'avons de confiance qu'en vous : veillez sur nous, faites-nous un abri de votre bonté compatissante [6] Il parle ainsi en faisant remarquer l'ordre présent des desseins de Dieu qui, comme le dit saint Bernard, et comme nous le montrerons ci-après fort au long, a voulu que tous ceux qui se sauvent soient redevables de leur salut à l'entremise de Marie. Saint Thomas de Villeneuve parle dans le même sens, en appelant Marie notre unique refuge, notre unique secours, et notre unique asile [7]

On peut dire que saint Bernard en donne la véritable raison, quand il dit : « Considère, ô homme, le dessein de Dieu ; des-

1. Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. (*De Excel. V.*, c. VI.)

2. Unde Virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. (*Ibid.*)

3. Mater sanctæ spei. (*Eccli.*, II, 4.)

4. Ave, animæ spes, ave, christianorum firma salus ; ave, peccatorum adjutrix ; ave, vallum fidelium et mundi salus. (S. EPHR., *de Laud. Virg.*)

5. Post Deum sola spes nostra. (Cant. instar hymni *Te Deum*, Bonav Oper· tom. XIV, pag. 223 *a*.)

6. Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima ; sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos. (S. EPHR., *de Laud. Virg.*)

7 Tu unicum nostrum refugium, subsidium et asylum. (Conc. III *de Conc. Virg.*)

sein qui a pour but de nous dispenser sa miséricorde avec plus d'abondance. Voulant racheter le genre humain, il a remis entre les mains de Marie le prix entier de la rédemption, afin qu'elle en dispose à son gré [1] »

Dieu donna ordre à Moïse de faire le propitiatoire avec un or très-pur, disant que c'était de là qu'il lui parlerait à l'avenir [2] Un auteur assure que Marie est ce propitiatoire d'où le Seigneur parle aux hommes, et d'où il nous accorde le pardon, les grâces et tous ses bienfaits [3] C'est pour cela, dit saint Irénée, que le Verbe divin, avant de s'incarner dans le sein de Marie, envoya l'archange pour demander son consentement : il voulait que le monde fût redevable à Marie du bienfait de l'incarnation [4] Voilà pourquoi l'auteur connu sous le nom d'Idiota disait : « Tous les biens, tous les secours, toutes les grâces que les hommes ont reçus, et qu'ils recevront de Dieu jusqu'à la fin du monde, leur ont été et leur seront toujours accordés par l'entremise de Marie [5] »

Le dévot Blosius avait donc bien raison de s'écrier : « O Marie, vous qui êtes si aimable et si reconnaissante envers ceux qui vous aiment, quel sera le malheureux et l'insensé qui ne vous aimera pas ? Vous éclairez l'esprit de ceux qui ont recours à vous dans leurs doutes et leurs embarras. Vous êtes leur consolation, s'ils sont affligés ; leur refuge, s'ils sont en péril [6] » Après votre divin fils, poursuit Blosius, vous êtes le salut assuré des fidèles. Salut donc, ô espérance de

1. Intuere, homo, consilium Dei, consilium pietatis ; redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria. (Serm. *de Nativ.*)

2. Facies et propitiatorium de auro mundissimo... Inde præcipiam et loquar ad te. (*Exod.* xxv, 17 et 22.)

3. Te universus mundus continet commune propitiatorium. Inde pientissimus Dominus loquitur ad cor ; inde responsa dat benignitatis et veniæ ; inde munera largitur ; inde nobis omne bonum emanat.

4. Quid est quod sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium? Quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium. (S. Iren., l. III, *cont Val.*, c. xxxiii.)

5. Per ipsam habet mundus et habiturus est omne bonum. (*In Præf. Contempl. B. M.*)

6. O Maria, quis te non amet? Tu in dubiis es lumen, in mœroribus solatium, in periculis refugium. (*Cymeliarch. Endol.* I. *ad Mar.*)

ceux qui sont réduits au désespoir, ressource de ceux qui sont délaissés. O Marie, vous êtes toute-puissante, puisque votre fils, pour vous honorer, exécute à l'instant toutes vos volontés [1] »

Saint Germain, reconnaissant Marie comme la source de tout bien et la délivrance de tous maux, l'invoque en ces termes : « O vous à qui j'appartiens, vous êtes la seule consolation que Dieu m'ait donnée, l'étoile qui me dirige dans mon pèlerinage, la force de ma faiblesse, la richesse de mon indigence, la libératrice qui brise mes chaînes, l'espérance qui me sauve. Exaucez mes prières, ayez pitié de mes soupirs, vous qui êtes ma reine, mon refuge, ma vie, mon secours, mon espérance, ma force [2]

Saint Antonin a donc bien raison d'appliquer à Marie ce passage de la Sagesse : « Tous les biens me sont venus avec elle [3] » Puisque Marie est la mère et la dispensatrice de tous les biens, les hommes dans le monde entier, et surtout les sujets dévoués de cette auguste reine, peuvent bien dire que tous les biens pour eux sont attachés à la dévotion envers Marie [4] Voilà pourquoi l'abbé de Celles disait d'une manière absolue : « Celui qui trouve Marie, a trouvé tous les biens [5], toutes les grâces, toutes les vertus ; » puisqu'elle lui obtient par sa puissante intercession tout ce qui est nécessaire pour l'enrichir des biens de la grâce. Elle nous fait savoir qu'elle a entre ses mains toutes les richesses de Dieu, c'est-à-dire les divines miséricordes, pour les distribuer à ceux dont elle est

1. Tu post unigenitum tuum certa fidelium salus. Ave, desperantium spes, ave, destitutorum adjutrix, cujus honori tantum tribuit filius, ut quod vis fiat.

2. O domina mea, sola mihi ex Deo solatium, itineris mei directio, debilitatis meæ solatium, mendicitatis meæ divitiæ, vulnerum meorum medicina, dolorum meorum relevatio, vinculorum meorum solutio, salutis meæ spes, exaudi orationes meas, miserere suspiriorum meorum, domina mea, vita, auxilium, spes et robur meum. (S. GERM., in *Encom. Deip.*)

3. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa. (*Sap.*, VII, II.)

4. Omnium bonorum mater est, et venerunt mihi omnia bona cum illa, scilicet Virgine, potest dicere mundus. (S. ANT., part. 4, tit. XVII, c. 20.)

5. Inventa Maria, invenitur omne bonum.

aimée [1] Ce qui fait dire à saint Bonaventure que nous devons tous avoir sans cesse les yeux fixés sur les mains de Marie, afin que, par son entremise, nous recevions les biens que nous pouvons souhaiter [2].

Oh! combien d'orgueilleux ont trouvé l'humilité dans la dévotion à Marie! combien de caractères emportés, la mansuétude! combien d'aveugles, la lumière! combien de désespérés, la confiance! combien d'âmes perdues, le salut! Et c'est précisément ce qu'elle prophétisa dans la maison d'Elisabeth par ces paroles de son sublime cantique: « Voici que dès ce jour toutes les nations m'appelleront bienheureuse [3] » Oui sans doute, ajoute saint Bernard, puisque vous avez donné à toutes les générations la vie et la gloire, car c'est en vous que d'âge en âge les pécheurs trouvent le pardon, et les justes la persévérance [4] C'est ce qui a donné au pieux Lansperge l'idée d'introduire Jésus-Christ parlant ainsi aux hommes: « Malheureux fils d'Adam, qui vivez au milieu de tant d'ennemis et parmi tant de misères, faites en sorte d'honorer avec une affection particulière ma mère et la vôtre ; car je l'ai donnée au monde pour servir à tous d'exemple et de modèle, et comme un refuge assuré, auquel on ait recours dans les afflictions. C'est ma fille, dit le Seigneur, et personne n'a rien à redouter d'elle, ni ne doit avoir de répugnance à l'approcher; car je l'ai créée avec un naturel si plein de bonté et de compassion, qu'elle ne saurait mépriser aucun de ceux qui ont recours à elle, ni refuser aucune des faveurs qu'on lui demande. Elle tient ouvert à tous le sein de sa miséricorde, et elle ne permet pas qu'après s'être jeté à ses pieds, on se retire sans consolation. Louée soit donc et bénie à jamais l'im-

1. Mecum sunt divitiæ et opes superbæ... ut ditem diligentes me, (*Prov.*, VIII, 21.)

2. Oculi omnium nostrum ad manus Mariæ semper debent respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus. (S. BONAV. *Spec. Virg.*, lect. III, pag. 24 *a.*)

3. Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (*Luc.*, I, 48.)

4. Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti.... In te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum. (S. BERN., serm. II, *in Pent.*, n. 4.)

mense bonté de notre Dieu, qui nous a donné une mère aussi puissante, et une avocate si tendre et si aimante [1]

O Dieu! quels n'étaient pas les tendres sentiments de confiance dont était pénétré saint Bonaventure pour notre très-amoureux rédempteur Jésus et notre affectueuse avocate Marie: « Le Seigneur m'eût-il réprouvé, disait-il, je sais qu'il ne peut se renier lui-même. Je l'embrasserai avec amour, et quand même il me refuserait sa bénédiction, je ne le laisserai point échapper d'entre mes bras, et dût-il se retirer, il ne pourra se détacher de moi. Si je ne puis faire autre chose, du moins je me cacherai dans ses plaies, et tant que j'y resterai, il ne pourra me trouver hors de lui. Enfin, ajoutait-il, si mon Rédempteur, à cause de mes péchés, me repousse d'auprès de ses genoux, j'irai me jeter aux genoux de sa mère, et là, prosterné, je ne me départirai point qu'elle ne m'ait obtenu mon pardon. Car cette mère de miséricorde ignore ce que c'est que d'être insensible à la misère et elle n'a jamais su refuser pour ceux qui ont recours à elle. Et ainsi, concluait saint Bonaventure, elle ne manquera pas sinon par obligation, du moins par pitié, d'engager son fils à me faire grâce [2] »

Ainsi donc, ô mère compatissante, conclurons-nous avec Euthyme, laissez tomber sur nous vos regards miséricordieux, puisque nous sommes vos serviteurs, et que nous avons mis en vous toute notre espérance [3]

1. Matrem meam veneratione præcipua venerare. Ego enim mundo dedi hanc in puritatis exemplum, in præsidium tutissimum, ut sit tribulatis asylum, quam nemo formidet, nemo ad eam accedere trepidet. Propterea namque adeo feci eam mitem, adeo misericordem, ut neminem aspernat, nulli se neget, omnibus pietatis sinum apertum teneat; neminem a se redire tristem sinat. (Lib. III, *Min. Op.*)

2. Quantumcumque me Deus præsciverit, scio quod seipsum negare non potest. Eum amplexabor, et si mihi non benedixerit, eum non dimittam, et sine me recedere non valebit. In cavernis vulnerum suorum me abscondam, ibique extra se me invenire non poterit.... Ad matris suæ pedes provolutus stabo, ut mihi veniam impetret. Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere nunquam scivit. Ideoque ex compassione mihi ad indulgentiam filium inclinabit. (*Stim. Div. Am.* c. 13, page 689 *b*.)

3. Respice, o mater misericordissima, respice servos tuos, in te enim omnem spem nostram collocavimus. (Or. *de Deip.*)

EXEMPLE.

Il est raconté dans le *Trésor du Rosaire*, part. IV, miracle 85, qu'il y eut autrefois un chevalier animé d'une grande dévotion envers la mère de Dieu, et qui lui avait consacré dans son palais un petit oratoire : là, devant une fort belle image de Marie, il se tenait en prières non-seulement de jour, mais encore de nuit, interrompant son repos pour aller rendre hommage à sa reine bien-aimée. Or son épouse, personne au surplus d'une grande piété, observant que dans le plus profond silence de la nuit, il se levait, sortait de la chambre, et ne revenait qu'au bout de quelques instants, conçut des soupçons de jalousie. Un jour donc, pour se délivrer de cette cruelle pensée, qui lui devenait insupportable, elle se hasarda à demander à son mari s'il aimait une autre femme qu'elle. Le chevalier lui répondit en souriant : « Sache que j'aime la femme du monde la plus aimable. Je lui ai donné mon cœur sans partage, et je mourrai plutôt que de cesser jamais de l'aimer. Et si tu la connaissais, tu serais la première à me dire de l'aimer encore plus que je ne fais. » Il entendait parler de la sainte Vierge, qu'il aimait d'un amour si tendre. Mais son épouse concevant alors des soupçons plus violents que jamais, pour mieux s'assurer de la vérité, le questionna de nouveau, afin de savoir si c'était pour aller trouver cette femme qu'il se levait la nuit et sortait de l'appartement. Le chevalier, qui ne connaissait pas la grande agitation de son épouse, lui répondit que oui. Que fit alors cette dame qui se croyait assurée de ce qui pourtant n'était pas, et que la passion aveuglait ? Une nuit que son mari était sorti de sa chambre à l'ordinaire, elle prit un couteau dans son désespoir, et s'étant coupé la gorge, elle mourut peu après. Le chevalier, ayant accompli ses dévotions accoutumées, retourne dans l'appartement, va se remettre au lit, et le trouve tout trempé. Il appelle son épouse, et elle ne répond pas. Il la secoue de la main, et il la trouve insensible. A la fin il prend un flambeau, et il voit le lit plein de sang et son épouse étendue

morte. Il ne doute plus qu'elle ne se soit tuée dans un accès de jalousie. Que fit-il alors? il ferme la chambre à clé, retourne à la chapelle, se prosterne devant la sainte Vierge, et là, pleurant à chaudes larmes, il se met à dire: « O ma mère, vous voyez en quelle affliction je me trouve. Si vous ne me consolez, à qui pourrai-je avoir recours? Songez que, pour être venu ici vous honorer, j'ai eu le malheur de voir mon épouse morte et damnée. O ma mère, vous pouvez y apporter remède, faites-le. » A peine avait-il achevé cette prière, qu'il entend une servante de la maison l'appeler et lui dire: « Monsieur, retournez à la chambre, madame vous appelle. » Le chevalier ne pouvait l'en croire, dans l'excès de sa joie. « Retournez voir, dit-il à la servante, s'il est bien vrai qu'elle me désire. » « Oui, dit la servante au retour, venez vite; madame vous attend. » Il va, ouvre la chambre, et voit son épouse pleine de vie, qui se jetant à ses pieds, les arrose de ses larmes, et le prie de lui pardonner en disant: « Ah! mon époux, la mère de Dieu, grâce à vos prières, m'a délivrée de l'enfer. » Tous deux, pleurant ainsi de joie, s'en allèrent remercier la bienheureuse Vierge dans l'oratoire. Le lendemain, le mari invita tous ses parents à un festin, et leur fit raconter le fait par son épouse elle-même. Celle-ci leur montra la marque de sa blessure qui était encore visible. Et toute la famille fut de plus en plus pénétrée de sentiments d'amour pour la mère de Dieu.

PRIÈRE.

O mère du saint amour, notre vie, notre refuge, notre espérance, vous savez que Jésus-Christ votre fils, non content d'être notre perpétuel avocat auprès de son père, a voulu que sa mère aussi s'intéressât auprès de lui pour nous obtenir les divines miséricordes. Il a décrété que vos prières nous aideraient à nous sauver, et il leur a communiqué tant de force, qu'elles obtiennent tout ce qu'elles sollicitent. C'est donc à vous que j'ai recours, ô espérance des malheureux, moi qui ne suis qu'un misérable pécheur. J'espère, auguste Vierge,

que par les mérites de Jésus-Christ d'abord, et par votre intercession ensuite, je ferai mon salut. Telle est ma confiance, et elle va jusqu'à ce point, que si mon salut éternel était en mes mains, je le remettrais dans les vôtres, parce que je me fie bien plus en votre miséricorde et en votre protection, que dans toutes mes œuvres. O ma mère et mon espérance, ne m'abandonnez pas, comme je le mériterais. Considérez ma misère, laissez-vous toucher de compassion, secourez-moi et me sauvez. Je l'avoue ; bien des fois mes péchés ont fermé la porte aux lumières et aux secours que vous m'avez obtenus de Dieu. Mais la pitié dont vous êtes émue pour les malheureux, et la puissance que vous avez auprès de Dieu, surpassent le nombre et la malice de tous mes démérites. C'est une chose connue du ciel et de la terre, que celui que vous protégez est assuré de ne pas se perdre. Que je sois donc oublié de toutes les créatures, mais que je ne le sois pas de vous, ô mère du Tout-Puissant. Dites à Dieu que je suis votre serviteur ; dites-lui que vous voulez me défendre, et je serai sauvé. O Marie, je me confie en vous : c'est dans cette espérance que je vis, et dans cette espérance aussi que je veux et espère mourir en disant toujours : « Mon unique espérance est en Jésus, et après Jésus en la Vierge Marie [1]. »

## § II.

### Marie est l'espérance des pécheurs.

Après que Dieu eut créé la terre, il créa deux luminaires, l'un plus grand, l'autre moindre ; savoir, le soleil pour présider au jour, et la lune pour présider à la nuit [2] Le soleil, dit le cardinal Hugues, était la figure de Jésus-Christ, dont la lumière éclaire les justes qui vivent dans le jour de la grâce divine ; et la lune, la figure de Marie, dont les rayons pénè-

1. Unica spes mea Jesus, et post Jesum Virgo Maria.

2. Fecitque Deus duo luminaria magna; luminare majus ut præesset diei, luminare minus ut præesset nocti. (*Gen.*, I, 16.)

trent jusqu'aux pécheurs qui vivent dans la nuit du péché [1] Puis donc que Marie est cette lune propice aux malheureux pécheurs, si jamais quelque misérable, dit Innocent III [2], se trouve plongé dans les ténèbres du péché, que doit-il faire? Puisqu'il a perdu la lumière du soleil en perdant la grâce de Dieu, qu'il se tourne vers la lune, qu'il invoque Marie, et elle lui donnera la lumière pour connaître la misère de son état, et la force pour en sortir promptement. Saint Méthodius assure que les prières de Marie opèrent à chaque instant d'innombrables conversions [3]

Un des titres que l'Eglise nous propose comme motifs de recourir à Marie, et qui inspire le plus de confiance aux malheureux pécheurs, c'est celui de *refuge des pécheurs* que nous lui donnons dans les litanies. Il y avait autrefois dans la Judée des villes de refuge, où les coupables qui parvenaient à s'y cacher, étaient libérés de la peine qu'ils avaient encourue. A présent ce grand nombre de villes de refuge n'existe plus; il n'en existe plus qu'une, qui est Marie, et c'est d'elle qu'il est dit : « Cité de Dieu, des choses admirables ont été racontées de toi [4] » Mais il y a cette différence, que les cités antiques n'étaient pas un asile pour tous les coupables, ni pour toutes les espèces de délits ; tandis que, sous le manteau de Marie, les pécheurs, quels qu'ils soient, et quelles que soient leurs fautes, sont assurés de se soustraire au châtiment. Il leur suffit d'y chercher un asile. C'est ce que lui fait dire à elle-même saint Jean Damascène : « Je suis la cité de refuge pour tous ceux qui ont recours à moi [5] »

Oui, il suffit d'avoir recours à elle : celui qui une fois aura eu le bonheur d'entrer dans cette cité, n'aura pas besoin de parler pour être sauvé. « Rassemblez-vous promptement, dit

1. Luminare majus Christus qui præesset justis ; luminare minus, id est Maria, quæ præesset peccatoribus.

2. Qui jacet in nocte culpæ respiciat lunam, deprecetur Mariam. (Serm. *de Ass. B. V.*)

3. Mariæ virtute et precibus pene innumeræ peccatorum conversiones fiunt.

4. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. (*Ps.* LXXXVI, 3.)

5. Ego civitas refugii omnium ad me confugientium. (Orat. II, *de dorm. B. M.*)

le prophète Jérémie, entrons dans la ville fortifiée, et là gardons le silence[1] » Cette place forte, dit le bienheureux Albert le Grand, c'est la sainte Vierge, que la grâce et la gloire environnent comme d'un rempart. » Et comme nous n'osons pas nous-mêmes, dit le Glossaire, demander pardon à Dieu, il nous suffit d'entrer dans cette citadelle, et de garder le silence, parce que Marie alors parlera et intercédera pour nous[2] » Voilà pourquoi un pieux auteur exhorte toue les pécheurs à se réfugier sous le manteau de Marie, en leur disant: « Réfugiez-vous, ô Adam, ô Eve, réfugiez-vous aussi, vous leurs enfants, dans le sein de Marie ; elle est la cité de refuge, l'unique espérance des pécheurs[3], ainsi que la nomme saint Augustin[4]

C'est aussi pour cela que saint Ephrem lui adresse ces paroles : « Vous êtes l'unique avocate des pécheurs et de ceux qui sont privés de tout secours. » Et là-dessus, il la salue ainsi : « Salut, refuge et asile des pécheurs, c'est à vous seule qu'ils peuvent recourir pour se mettre en sûreté[5] » C'est encore, selon un auteur, ce que David voulait faire entendre quand il disait : « Le Seignenr m'a protégé en me cachant dans son tabernacle[6] » Et quel est ce tabernacle de Dieu, si ce n'est Marie, comme l'appelle saint Germain : « Tabernacle que Dieu lui-même a dressé,dans lequel Dieu seul est entré, pour accomplir les grands mystères de notre rédemption[7]? Saint Basile, cet illustre père de l'Eglise, dit à ce propos que le

1. Convenite celeriter, et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi. (*Jer.*, VIII, 14.)

2. Et sileamus ibi ; quia non audemus deprecari Dominum quem offendimus, ipsa deprecetur et roget.

3. Fugite, o Adam, o Eva, fugite, eorum liberi, intra sinum matris Mariæ. Ipsa enim est civitas refugii, spes unica peccatorum (BENEDETTO FERNANDEZ, in c. 3. *Gen.*)

4. S. AUG. Inter opera, XVIII *de sanct.* al, app. Serm. CXCV, n. 5.

5. Ave, peccatorum refugium et hospitium, ad quam nimirum confugere possunt peccatores.

6. Protexit me in abscondito tabernaculi sui. (*Ps.* XXVII.)

7. Tabernaculum a Deo fabricatum, in quo solus Deus ingressus est, sacris mysteriis operaturus in te pro salute ominum hominum.

Seigneur nous a donné Marie comme un de ces hospices publics, où peuvent être reçus tous les malades qui sont pauvres et dénués de tout autre secours [1] Or, dans les hôpitaux destinés tout exprès pour recevoir les pauvres, je le demande, qui sont ceux qui sont plus en droit d'être accueillis, que ceux qui sont plus pauvres et plus infirmes?

Ainsi, plus on se trouve misérable, c'est-à-dire dépourvu de mérites, plus on se trouve accablé sous le poids des maux de l'âme, qui sont les péchés, et plus on est en droit de dire à Marie : Vierge auguste, vous êtes le refuge des pauvres malades : ne me repoussez pas, puisque, plus pauvre et plus malade que les autres, je n'en ai que plus de titres à être admis. « O Marie, lui dirons-nous avec saint Thomas de Villeneuve, nous ne connaissons point d'autre refuge que vous. Vous êtes la seule espérance dont nous faisons dépendre notre salut. Vous êtes pour nous auprès de Jésus-Christ la seule avocate vers laquelle nous tournons tous nos regards [2]

Dans les Révélations de sainte Brigitte, Marie est appelée : « Astre qui précède le soleil [3] » Et nous devons comprendre par là que dès l'instant où l'on voit la dévotion à Marie naître dans une âme pécheresse, c'est un signe infaillible que Dieu viendra bientôt l'enrichir des dons de sa grâce. Le glorieux saint Bonaventure, pour ranimer la confiance des pécheurs en la protection de Marie, nous représente une mer orageuse où les pécheurs, déjà précipités du haut du navire de la grâce, déjà ballottés çà et là par les remords de la conscience et la crainte de la justice divine, sans lumière et sans guide, se voient au moment de perdre jusqu'à ce léger souffle d'espérance qui les fait encore vivre; mais voici que le Seigneur, leur montrant Marie, appelée ordinairement l'étoile de la mer, semble élever la voix pour leur dire : « Pauvres pécheurs qui vous croyez perdus, ne vous désespérez pas, levez les yeux

1. Aperuit nobis publicum valetudinarium.

2. Nescimus aliud refugium nisi te. Tu sola es unica spes nostra, in qua onfidimus. Tu sola patrona nostra, ad quam omnes nos aspicimus. (Serm. III, *de Nativ. B. V* — 3. Sidus vadens ante solem.

vers cette bienfaisante étoile, reprenez haleine, et rassurez-vous, car elle vous retirera du milieu de la tempête et vous conduira au port du salut [1] »

Saint Bernard dit pareillement : « Si vous ne voulez être submergés par la tempête, fixez l'étoile, invoquez Marie [2] » Car, ajoute le pieux Louis de Blois, elle est l'unique refuge de ceux qui ont eu le malheur d'offenser Dieu ; elle est l'asile de tous ceux qui sont en butte aux tentations ou aux coups de l'infortune ; cette mère de miséricorde est la bonté, la douceur même, non-seulement envers les justes, mais encore envers les pécheurs et les désespérés. Aussi, dès qu'elle voit ceux-ci recourir à elle, dès qu'elle les entend implorer du fond de leur cœur son assistance, elle s'empresse de les secourir, les accueille, et leur obtient leur pardon auprès de son fils ; elle n'en méprise aucun, quelque indigne qu'il puisse être : elle ne refuse à aucun sa protection, elle les console tous, et on ne l'a pas plus tôt invoquée qu'on en est secouru. Par sa douceur elle attire souvent à la dévotion et rappelle à la vie les pécheurs les plus étrangers à l'amour de Dieu, et les plus profondément ensevelis dans la léthargie du péché ; en sorte que, grâce à ses soins, ils se disposent à recevoir la grâce divine et se rendent enfin dignes de la gloire éternelle. Dieu, en formant cette fille chérie, l'a douée d'un caractère si compatissant, si prévenant envers tout le monde, que personne ne doit hésiter par défaut de confiance à réclamer son intercession. Le pieux auteur conclut ainsi : « Finalement, il n'est pas possible que celui-là se perde, qui cultive avec attention et humilité la dévotion envers Marie [3]

1. Respirate ad illam, perditi peccatores, et perducet vos ad portum. (S. Bon., *Psalt. maj. R. V, Ps.* XVIII, tom. XIV, pag. 202 *b*.)

2. Si non vis obrui procellis, respice stellam, voca Mariam. (S. Bern., Hom. 2, sup. *Missus est*, n. 17.)

3. Ipsa peccatorum singulare refugium : ipsa omnium quos tentatio urget, aut calamitas, aut persecutio, tutissimum asylum. Tota mitis est et suavis, non solum justis, verum etiam peccatoribus et desperatis. Nullum aspernens, nulli se negat : omnes consolatur... Talis a Deo factus est, ut nemo ad eam accedere trepidet. Sua bonitate sæpe eos qui Deo minus afficiuntur, ad suum cultum blande allicit, potenterque excitat, ut per hujuscemodi studium præparentur ad

Elle est comparée au platane [1], pour donner à entendre aux pécheurs, que comme le platane offre aux voyageurs son ombre contre les ardeurs du soleil, ainsi Marie, qnand elle voit la colère divine allumée contre eux, les invite à se réfugier sous l'ombre de sa protection. Saint Bonaventure a fait remarquer que le prophète Isaïe se désolait de son temps, et disait: « Seigneur, vous êtes justement irrité contre nous à cause de nos péchés, et il n'est personne qui puisse vous fléchir en notre faveur [2] » « Oui, dit saint Bonaventure, parce qu'alors Marie n'était pas encore venue au monde; mais si Dieu est maintenant irrité contre quelque pécheur, elle retient son fils, afin qu'il ne le châtie pas et le sauve. Et personne, continue le saint, n'est plus capable que Marie d'arrêter de sa main le glaive de la justice divine, pour l'empêcher de s'abatfre sur les pécheurs [3] » Suivant la même pensée, Richard de Saint-Laurent a dit que Dieu, avant la naissance de Marie, se plaignait qu'il n'y eût personne pour l'empêcher de châtier les pécheurs; mais que Marie étant venue au monde, il peut être apaisé par elle [4]

Saint Basile de Séleucie encourage les pécheurs par ce motif, et leur dit: « Ne perdez pas confiance, ô pécheurs, mais en toute circonstance attachez-vous à Marie, et invoquez-la: vous la trouverez toujours prête à vous secourir, car c'est la volonté de Dieu qu'elle nous assiste tous dans tous nos besoins [5] » Cette mère de miséricorde a un si grand désir de

gratiam, et tandem apti reddantur regno cœlorum. Fieri non potest ut pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor extiterit. (Blos., *Cant. Vit. Spir.*, c. xviii.)

1. Quasi platanus exaltata sum. (*Eccli.*, xxiv,19.)

2. Ecce tu iratus es, et peccavimus:... non est qui consurgat et teneat te. (*Is.* liv, 7, 5.)

3. Ante Mariam non fuit qui sic Deum detinere auderet;... detinet filium, ne peccatores percutiat... Nemo tam idoneus qui gladio Domini manus objiciat. (*Spec. B. V.*, lect. vii, p. 254 *b*, et lect. xiv, p. 275 *b*.)

4. Querebatur Dominus ante Mariam: *Non est qui consurgat et teneat me*; donec inventa est Maria, quæ tenuit eum donec emolliret. (Ric., l. II *de Laud. Virg.*)

5. Ne diffidas, peccator, sed in cunctis Mariam sequere et invoca, quam voluit Deus cunctis subvenire. (*De Annunciat. Beat. Virg.*)

sauver les pécheurs les plus désespérés, qu'elle va les chercher elle-même pour les secourir, et, s'ils ont recours à elle, elle sait bien trouver le moyen de les rendre chers à Dieu.

Isaac désirait manger du gibier, et il promit à ce prix sa bénédiction à Esaü : mais Rébecca, voulant à l'encontre que ce fût son autre fils Jacob qui reçût cette bénédiction, lui dit de lui amener deux chevreaux qu'elle apprèterait au goût d'Isaac [1] Saint Antonin prétend que Rébecca fut en cela la figure de Marie, qui de son côté dit aux anges : « Apportez-moi les pécheurs figurés par les chevreaux, parce qu'en leur obtenant la contrition et le ferme propos, je saurai les accommoder de manière à en faire un plat au Seigneur [2] » L'abbé Francon, développant la même pensée, ajoute que Marie sait si bien apprêter ces chevreaux, qu'ils sont non-seulement comparables, mais même supérieurs aux cerfs [3]

La bienheureuse Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte qu'il n'y a pas au monde de pécheur tellement ennemi de Dieu, qu'il ne puisse, en recourant à elle et en invoquant sa protection, revenir à Dieu et rentrer en grâce avec lui [4] La même sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa mère qu'elle serait toute disposée à obtenir la grâce divine même pour Lucifer, si celui-ci pouvait s'humilier jusqu'à lui demander sa protection [5]. Jamais cet esprit superbe ne s'humiliera jusqu'à implorer la protection de Marie ; mais si le cas se présentait jamais qu'il s'abaissât au point de lui demander sa protection, il y aurait en Marie assez de compassion et de puissance pour lui obtenir de Dieu par ses prières le pardon et le salut. Mais ce qui ne peut se réaliser au sujet des démons, se réalise au sujet des pécheurs qui ont recours à cette mère de miséricorde.

1. Pergens ad gregem, affer mihi duos hædos. (*Gen.*, XXVII, 9.)

2. Part. IV, tit. 15, c. 2.

3. Vere sapiens mulier, quæ novit sic hædos condire, ut gratiam cervorum coæquent, aut etiam superent. (Tom. III, *de Grat.*)

4. Nullus ita abjectus a Deo, qui si me invocaverit, non revertatur ad Deum. (*Rev.* lib. VI, c. X.)

5. Etiam diabolo misericordiam exhiberes, si humiliter peteret. (*Rev. extr.*, c. L.)

L'arche de Noë fut sans doute la figure de Marie, car de même que l'arche offrit un abri à tous les animaux de la terre, de même aussi le manteau de Marie sert de refuge à tous les pécheurs, que leurs vices et leurs péchés sensuels assimilent aux brutes: avec cette seule différence, dit un auteur, que les animaux entrés dans l'arche demeurèrent ce qu'ils étaient [1]: le loup demeura loup, le tigre demeura tigre; au lieu que sous le manteau de Marie le loup devient agneau, le tigre devient colombe. Un jour, sainte Gertrude vit Marie avec son manteau ouvert, et sous ce manteau venaient se réfugier grand nombre de bêtes féroces de différentes espèces, léopards, lions, ours: or elle remarqua que la Vierge non-seulement ne les chassait pas, mais encore les accueillait doucement et les flattait de la main. La sainte comprit que ces bêtes féroces sont les malheureux pécheurs, qui ne recourent pas plus tôt à Marie, qu'elle les accueille avec douceur et avec amour [2]

Saint Bernard avait donc bien raison de dire à Marie: « Vierge sainte, vous ne repoussez aucun pécheur, quelque souillé et abominable qu'il soit, dès qu'il se réfugie auprès de vous; mais pourvu qu'il implore votre assistance, vous ne dédaignez pas d'étendre votre main miséricordieuse pour le retirer de l'abîme du désespoir [3] » O toute aimable Marie, béni soit à jamais et remercié notre Dieu, qui vous a faite si douce et si bonne envers les misérables pécheurs. Malheureux celui qui ne vous aime pas, et qui, pouvant recourir à vous, ne met pas en vous sa confiance! Celui qui n'a pas recours à Marie, se perd; mais quel est celui qui, ayant eu recours à elle, s'est jamais perdu?

Il est rapporté dans l'Ecriture, que Booz permit à Ruth d'aller recueillir les épis qui étaient tombés des mains des

1. Quod arca animalia suscepit, animalia servavit. (PACIUCCH., in *Sab. aug.*, exc. IV.)

2. *Inst.* l. IV, c. I, apud Blos., *Monit. spir.*, c. I.

3. Tu peccatorem quantumcumque fœtidum non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. (*Deprec. ad B. V.* seu *Serm. paneg.*, inter opera s. Bern.)

moissonneurs [1] Saint Bonaventure ajoute : « De même que Ruth trouva grâce aux yeux de Booz, ainsi Marie a trouvé grâce aux yeux du Seigneur pour obtenir de ramasser les épis échappés aux moissonneurs [2] » Les moissonneurs, ce sont les ouvriers évangéliques, les missionnaires, les prédicateurs, les confesseurs, qui par leurs travaux gagnent chaque jour des âmes à Dieu. Mais il est des âmes rebelles et endurcies, que, malgré tout leur zèle, ils se voient contraints d'abandonner. Marie seule a obtenu le pouvoir de sauver par sa puissante intercession ces épis délaissés ; mais malheureuses les âmes qui refusent de se laisser gagner par cette douce médiatrice ! assurément elles sont tout à fait perdues et maudites. Bienheureuses au contraire celles qui ont recours à cette tendre mère ! Il n'y a pas au monde, dit le pieux Louis de Blois, un pécheur tellement désespéré et plongé dans la fange du vice, que Marie en ait horreur et le repousse. Ah ! qu'il vienne seulement implorer son assistance, et cette bonne mère saura bien prouver qu'elle a et la volonté et le pouvoir de le réconcilier avec son fils, et de lui obtenir son pardon [3] »

C'est donc avec raison, ô ma très-douce Reine, que saint Jean Damascène vous salue, et vous appelle l'espérance des désespérés [4] C'est avec raison que saint Laurent Justinien vous appelle l'espérance des coupables [5] ; saint Augustin, l'unique refuge des pécheurs [6] ; saint Ephrem, le port le plus sûr après le naufrage [7] Le même saint va jusqu'à vous appeler la protectrice des damnés [8] C'est donc avec raison enfin que

1. Colligebat spicas post terga metentium. (*Ruth*, II, 3.)

2. Ruth in oculis Booz, Maria in oculis Domini hanc gratiam invenit, ut ipsa, spicas, id est animas a messoribus derelictas colligere ad veniam possit. (BONAV. in *Spec.*, cap. VIII.)

3. Nullum tam execrabilem peccatorem orbis habet, quem ipsa abominetur, e a se repellat, quemque dilectissimo nato suo (modo suam precetur opem) non possit, sciat, et velit reconciliare. (BLOS. *de dict. Patrum*, c. V.)

4. Salve, spes desperatorum. — 5. Spes delinquentium.

6. Unica spes peccatorum. — 7. Naufragorum portus tutissimus.

8. Protectrix damnatorum.

saint Bernard exhorte les désespérés eux-mêmes à ne plus se désespérer, et que plein de joie et de tendresse envers cette tendre Mère, il lui dit amoureusement : « Vierge sainte, se peut-il qu'on n'ait pas confiance en vous, si vous assistez même les désespérés? Je ne doute nullement, ajoute-t-il, que dès lors qu'on aura recours à vous, on n'obtienne tout ce qu'on voudra. Ceux donc qui n'ont plus d'espoir, doivent encore espérer en vous [1] » Saint Antonin raconte qu'un pécheur, dans la disgrâce de son Dieu, crut un jour être cité au tribunal de Jésus-Christ. Le démon l'accusait, et Marie prenait sa défense. L'ennemi du pauvre accusé présentait contre lui l'inventaire de ses péchés, qui placés dans la balance de la justice divine, se trouvèrent peser beaucoup plus que ses bonnes œuvres. Que fit alors sa puissante avocate? Elle étendit sa douce main, la posa sur l'autre bassin de la balance, et la fit pencher en faveur de son client. Par là elle voulut lui faire entendre qu'elle lui obtiendrait son pardon, s'il changeait de vie. En effet, ce pécheur, après cette vision, se convertit et vécut en bon chrétien.

EXEMPLE.

Le bienheureux Jean Hérolt, qui par humilité prit le nom de *disciple*, raconte [2] qu'un homme marié vivait dans la disgrâce de Dieu. Son épouse, femme vertueuse, ne pouvant lui persuader de renoncer au péché, le pria de vouloir au moins, dans cet état misérable, pratiquer quelque acte de dévotion envers la mère de Dieu, par exemple de réciter un *Ave Maria* toutes les fois qu'il passerait devant une de ses images. Le mari commença donc à s'acquitter de cette pratique de dévotion. Une nuit que ce scélérat allait commettre un crime, il aperçut de loin une lumière ; il l'observa attentivement, et il reconnut que c'était une lampe qui brûlait jour et nuit devant

1. Quis non sperabit in te, quæ etiam adjuvas desperatos? Non dubito quod si ad te venerimus, habemus quod volumus. In te ergo speret qui desperat. (Inter opera Bern. *medit. in Salv. Reg.*, n. 2.)
2. In Promptuar.

une image de Marie, portant entre ses bras Jésus enfant. Il dit l'*Ave Maria* selon sa coutume ; mais tout à coup, ô merveille ! il vit l'enfant Jésus couvert de plaies fraîchement ouvertes, et d'où le sang ruisselait. Alors, épouvanté tout à la fois et attendri, considérant que par ses péchés il avait ainsi couvert de plaies son Rédempteur, il se mit à pleurer ; mais il observa que l'enfant Jésus lui tournait les épaules. Ainsi tout confus, il eut recours à la très-sainte Vierge, en lui disant : Mère de miséricorde, votre fils me repousse : je ne puis trouver d'avocate plus bienveillante et plus puissante que vous, qui êtes sa mère ; ô ma Souveraine, assistez-moi, intercédez pour moi auprès de votre fils. La Mère de Dieu lui répondit du milieu de cette statue : « Vous autres pécheurs, vous m'appelez Mère de *miséricorde*; mais suis-je autre chose que la mère de la *misère*, quand vous ne cessez de renouveler la passion de mon fils et mes propres douleurs ? » Néanmoins, comme Marie ne sait jamais renvoyer sans consolation quiconque se jette à ses pieds, elle se tourna vers son fils pour le prier de pardonner à ce malheureux. Jésus continuait de montrer de la répugnance à pardonner : mais la sainte Vierge, déposant l'enfant dans la niche, se prosterna devant lui, en disant : « Mon fils, je ne me relèverai pas de devant vos pieds, si vous ne pardonnez à ce pécheur. » « Ma mère, dit alors Jésus, je ne puis vous rien refuser. Vous voulez qu'il lui soit pardonné ; par amour pour vous, je lui pardonne : faites-le venir baiser mes plaies. » Le pécheur s'approcha en fondant en larmes, et à mesure qu'il baisait les plaies de l'enfant, elles guérissaient aussitôt. Enfin Jésus lui donna un baiser en signe de pardon ; et dès ce moment il changea de conduite, et mena toujours depuis une vie édifiante, et toute dévouée au culte de Marie, à qui il était redevable d'une si grande grâce.

PRIÈRE.

Je vénère, ô très-pure Vierge Marie, votre cœur très-saint, qui fut les délices et le repos d'un Dieu ; ce cœur tout plein

d'humilité, de pureté et d'amour divin. Moi, malheureux pécheur, je viens à vous avec un cœur plein de boue et d'ulcères. O mère de miséricorde, ne me dédaignez pas pour cela, mais n'en ayez que plus de compassion et secourez-moi. Ne songez à chercher en moi pour me secourir, ni vertus, ni mérites ; je suis perdu, et je ne mérite que l'enfer. Considérez uniquement, je vous prie, la confiance que j'ai en vous, et la résolution où je suis de me corriger. Considérez ce que Jésus a fait et souffert pour moi, et puis abandonnez-moi, si vous en avez la force. Je vous présente toutes les peines de sa vie, le froid qu'il endura dans l'étable, le voyage qu'il fit en Egypte, le sang qu'il répandit, la pauvreté, les sueurs, les tristesses, la mort qu'il souffrit en votre présence pour l'amour de moi ; et vous, pour l'amour de Jésus-Christ, montrez que vous avez à cœur de me sauver. Ah ! ma mère, je ne veux ni ne puis craindre que vous alliez me repousser, maintenant que j'ai recours à vous, et que j'implore votre assistance. Si j'avais cette crainte, je ferais injure à votre miséricorde, qui va cherchant les malheureux pour les secourir. Vierge sainte, ne refusez pas votre pitié à celui à qui Jésus-Christ n'a pas refusé son sang. Mais les mérites de ce sang ne me seront point appliqués, si vous ne me recommandez à Dieu. C'est de vous que j'espère mon salut : je ne vous demande ni richesses, ni honneurs, ni aucun des autres biens de ce monde ; je vous demande la grâce de Dieu, l'amour de votre fils, l'accomplissement de sa volonté, et le paradis pour l'aimer éternellement. Serait-il possible que je ne fusse pas exaucé ? Non, vous m'exaucez dès à présent, j'en ai la confiance : dès à présent vous priez pour moi, vous me procurez les grâces que je sollicite, et vous m'accordez votre protection. O ma mère, ne me délaissez pas, continuez de prier pour moi, jusqu'à ce qu'enfin vous m'ayez vu sauvé, reçu dans le ciel, prosterné à vos pieds pour vous bénir et vous remercier pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

---

# CHAPITRE IV

*AD TE CLAMAMUS EXULES FILII EVÆ.*

---

## § I.

Combien Marie est prompte à secourir ceux qui l'invoquent.

Misérables que nous sommes, fils d'une mère infortunée, et par cela même coupables de sa faute aux yeux de Dieu, et condamnés à la même peine, nous errons çà et là dans cette vallée de larmes, exilés de notre patrie, déplorant les maux innombrables auxquels nos âmes et nos corps sont en proie. Mais heureux celui qui, parmi ces misères, se tourne souvent vers la consolatrice du monde, vers le refuge des misérables, vers l'auguste mère de Dieu, et plein de confiance l'invoque et la prie : « Heureux, dit Marie, celui qui écoute mes conseils et ne cesse de se tenir assidûment aux portes de ma miséricorde, implorant mon intercession et mon appui[1] ! » La sainte Eglise nous enseigne, à nous qui sommes ses enfants, avec quelle attention et quelle confiance nous devons continuellement recourir à cette bienveillante protectrice, et cela en honorant Marie d'un culte tout spécial. Ainsi elle célèbre en son honneur un grand nombre de fêtes dans le cours de l'année; ainsi elle veut qu'un jour de la semaine soit spécialement consacré au service de Marie ; ainsi enfin elle a ordonné que chaque jour, dans l'office divin, tous les ecclésiastiques et tous les religieux l'invoquent au nom de tout le peuple chrétien, et que, trois fois le jour, tous les fidèles la saluent au son des cloches. Pour saisir l'intention de l'Eglise, il suffirait de remarquer une chose : c'est que dans toutes les calamités publiques, la sainte Eglise veut toujours qu'on ait recours à la

1. Beatus homo, qui audit me, et vigilat ad fores meas quotidie ! (*Prov.*, VIII, 34.)

mère de Dieu par des neuvaines, des prières, des processions, des visites dans ses églises ou devant ses images. Or, si Marie réclame de nous cette attention à l'invoquer et à la solliciter continuellement, ce n'est pas pour mendier nos hommages et nos respects, qui sont fort au-dessous de ses mérites, mais c'est afin de voir ainsi croître notre confiance en elle et notre dévotion, et afin de pouvoir, dans la même mesure, redoubler de zèle à nous secourir et à nous consoler [1]

Saint Bonaventure dit encore que Ruth fut une figure de Marie, parce que *Ruth* signifie *qui voit et qui se hâte* [2] ; et que Marie, voyant nos misères, se hâte de nous secourir par sa miséricorde [3] A cela Novarin ajoute que Marie, mue par le désir de nous faire du bien, ne peut souffrir les retards ; et que, bien éloignée d'être avare à dispenser les grâces, cette mère de miséricorde n'a rien de plus pressé que de répandre sur ses serviteurs les trésors de sa libéralité [4]

Oh ! comme cette bonne mère est prompte à secourir celui qui l'invoque ! « Vos mamelles sont comme deux chevreaux[5]. » Richard de Saint-Laurent, expliquant ce passage, dit que les mamelles de Marie sont aussi promptes à donner le lait de sa miséricorde à ceux qui le demandent, que les chevreaux sont prompts à bondir. Le même auteur nous assure que la bonté de Marie se répand sur tous ceux qui la sollicitent, quand même ils n'emploieraient pour cela d'autre prière qu'un simple *Ave Maria* [6] C'est ce qui a fait dire à Novarin que la bienheureuse Vierge ne court pas seulement, mais qu'elle vole au secours de ceux qui l'invoquent. Dans l'exercice de

1. Ipsa tales quærit, qui ad eam devote et reverenter accedant; hos enim diligit, hos nutrit, hos in filios suscipit. (S. Bonav., *Stim. div. am.* part. III, c. XVI, pag. 691 *b*.)

2. Videns et festinans.

3. Videns enim nostram miseriam, est et festinans ad impendendam suam misericordiam.

4. Nescit nectere moras benefaciendi cupida, nec gratiarum avara custos est; tardare nescit molimina misericordiæ mater, beneficentiæ suæ thesauros suos effusura. (Nov., *Umb. virg.*, cap. x, exc. 73.)

5. Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ. (*Cant.*, IV, 5.)

6. Compressione levissima angelicæ salutationis larga stillabunt stillicidia.

la miséricorde, dit cet auteur, elle se fait un devoir d'imiter le Seigneur: de même que Dieu fidèle à sa promesse: « demandez et vous recevrez, » vole incontinent au secours de ceux qui implorent son secours, ainsi Marie, quand elle est invoquée, s'empresse aussitôt de secourir ceux qui lui adressent leurs vœux [1] Par là on comprend qu'elle est cette femme de l'Apocalypse, dont il est dit que deux ailes d'aigle lui furent données pour voler au désert [2] Ribeira veut qu'on entende par ces ailes l'amour par lequel Marie n'a cessé de s'élever vers Dieu [3] Mais le bienheureux Amédée dit à ce sujet, que ces deux ailes d'aigle signifient la promptitude avec laquelle Marie, surpassant la rapidité du vol des séraphins, vole toujours au secours de ses enfants [4]

C'est pour cela qu'on lit dans l'Evangile de saint Luc, que lorsque Marie alla visiter sainte Elisabeth et combler de grâces toute cette famille, elle ne marcha point avec lenteur, mais qu'elle fit grande diligence pendant tout le trajet [5] Ce qui n'est pas dit de même de son retour. C'est encore pour cela qu'il est dit dans le Cantique sacré, que les mains de Marie sont faites au tour [6] Et en effet, dit Richard de Saint-Laurent, de même que l'emploi du tour est la manière de travailler la plus prompte et la plus facile, de même Marie est plus prompte que tous les autres saints à secourir ses serviteurs [7] Elle est animée d'un vif désir de nous consoler tous, et elle ne s'entend pas plus tôt invoquer, qu'aussitôt favorablement disposée, elle exauce la prière et vient au se-

1. Alis utitur Deus, ut suis opituletur, statim advolat; alas sumit et Virgo, in nostri auxilium advolatura. (Nov., cap. 10, Excurs. 73.)

2. Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ ut volaret in desertum. (*Apoc.*, XII, 14.)

3. Pennas habet aquilæ, quia amore Dei volat.

4. Motu celerrimo seraphim alas excedens, ubique suis ut mater occurrit. (Hom. 8, *de Laud. Virg.*)

5. Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione. (*Luc.*, I, 39.)

6. Manus ilius tornatiles. (*Cant.* v, 14.)

7. Sicut ars tornandi promptior est aliis artibus, sic Maria ad benefaciendum promptior est aliis sanctis. (*De Laud. Virg.*, I. V.)

cours [1] Saint Bonaventure avait donc bien raison d'appeler Marie le salut de ceux qui l'invoquent [2] Par là il donnait à entendre, que pour être sauvé, il suffit d'invoquer cette divine mère, toujours prête, selon Richard de Saint-Laurent, à secourir ceux qui l'invoquent [3] Et en effet, dit Bernardin de Busto, cette grande reine est plus désireuse de nous accorder des grâces, que nous de les recevoir [4]

Or, ce n'est pas la multitude de nos péchés qui doit diminuer la confiance que nous avons d'être exaucés de Marie, quand nous allons nous jeter à ses pieds. Elle est la mère de la miséricorde, et la miséricorde ne trouve place que là où se rencontrent des misères à soulager. Ainsi, comme une bonne mère ne dédaigne jamais de donner des soins à son enfant quand il est atteint d'une gale infecte, quels que soient les dégoûts et les peines qu'entraînent ces soins, ainsi notre bonne mère ne nous abandonne jamais quand nous avons recours à elle, quelle que soit l'infection des vices dont elle veut nous guérir. C'est le sentiment de Richard de Saint-Laurent [5] Et c'est précisément ce que Marie voulut donner à entendre, lorsqu'elle apparut à sainte Gertrude, étendant son manteau pour accueillir tous ceux qui avaient recours à elle. La sainte comprit en même temps que les anges sont attentifs à défendre les serviteurs de Marie contre les attaques de l'enfer [6]

Et telle est la commisération de cette bonne mère pour nous, telle est l'affection qu'elle nous porte, qu'elle n'attend pas nos prières pour nous secourir. « Elle prévient ceux qui la désirent, et se montre à eux la première [7] Saint

1. Omnes consolatur, et tenuiter invocata præsto adest. (Blos., in *Cant. Spir.*, cap. XVIII.)

2. O salus te invocantium. — 3. Invenies semper paratam auxiliari.

4. Plus vult illa facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas. (*Marial.*, part. II, v. *de Nom. Mar.*)

5. Non enim mater hæc dedignatur peccatorem, sicut nec bona mater filium scabiosum; quia propter hoc factum se recolit misericordiæ genitricem. Ubi enim non est miseria; misericordia non habet locum. (*De Laud. Virg.*, lib. IV.) — 6. *Rev.*, lib. IV. cap. 49.

7. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat. (*Sap.*, VI, 4.)

Anselme applique à Marie ces paroles de la Sagesse, et dit qu'elle prévient de ses secours ceux qui désirent sa protection. Par là nous devons entendre qu'elle nous obtient de Dieu beaucoup de grâces, avant que nous l'en ayons priée. C'est pour cela, dit Richard de Saint-Victor [1], que Marie est comparée à la lune [2]; car non-seulement elle a la rapidité de la lune [3], quand il s'agit de voler au secours de ceux qui l'invoquent; mais de plus elle est si zélée pour nos intérêts, que dans nos besoins elle prévient nos prières, et que sa miséricorde est plus prompte à nous secourir, que nous ne sommes empressés à l'invoquer [4] Et cela vient, ajoute le même Richard, de ce que le sein de Marie est tellement rempli de commisération, que la seule connaissance de nos misères suffit pour en faire couler le lait de la miséricorde: cette bonne reine ne peut connaître le besoin d'une âme sans aussitôt la secourir [5]

Or, cette commisération si vive et si spontanée pour toutes nos misères se manifesta dans Marie dès le temps qu'elle vivait sur la terre; et nous en avons la preuve dans le trait des noces de Cana, rapporté au chap. II de l'Evangile selon saint Jean. Cette mère compatissante vit alors le cruel embarras de ces époux désolés et confus de ce que le vin allait manquer à la table des conviés. Elle n'attendit point qu on eût recours à elle; mais, ne cédant qu'à l'inclination de son cœur compatissant qui ne peut être témoin de l'affliction d'autrui sans y compatir, elle vint prier son fils de consoler cette famille, et pour cela elle se contenta de lui exposer simplement leur besoin [6]. Après cela son fils, pour contenter cette famille, et plus encore pour contenter le cœur compatissant de sa mère, fit le miracle que tout le monde connaît. Or voici le raisonnement que fait là-dessus Novarin: « Si

1. In *Cant.*, c. XXIII. — 2. Pulchra ut luna. — 3. Velocitate præstat.

4. Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. (Loc. cit.)

5. Adeo replentur ubera tua misericordia, ut alterius miseriæ notitia tacta, lac fundant misericordiæ; nec possis miserias scire, et non subvenire. (RICC., *in Cant.* cap. XXIII.) — 6. Vinum non habent.

Marie, même sans être priée, se montre si prompte à nous secourir dans le besoin, combien sera-t-elle plus prompte à consoler ceux qui l'invoquent et lui demandent son assistance [1]

Que si quelqu'un craignait de n'être pas secouru de Marie en recourant à elle, il s'entendrait dire par Innocent III : « Quel est celui qui a jamais invoqué cette aimable reine sans en avoir été exaucé [2]? » Quel est, s'écrie encore le bienheureux Eutychien dans la *Vie de Théophile*, quel est celui, ô bienheureuse Vierge, qui a jamais eu recours à votre puissant patronage, quoique le plus misérable des hommes, quoique le pécheur le plus désespéré, et qui se soit vu abandonné de vous? Non, cela n'est jamais arrivé, et n'arrivera jamais [3]. Je consens, ô Vierge sainte, disait saint Bernard, à ce que ceux-là ne parlent plus de votre miséricorde, et n'en fassent plus l'éloge, qui vous auraient invoquée dans leurs besoins, et qui se souviendraient d'avoir été délaissés de vous [4] »

On verra plus tôt, dit le pieux Louis de Blois, le ciel et la terre crouler ensemble, que Marie manquer de secourir ceux qui lui demandent avec une bonne intention son secours. et mettent en elle leur espoir [5] Pour augmenter encore notre confiance, saint Anselme ajoute que, lorsque nous recourons à cette divine mère, non-seulement nous devons être assurés de sa protection, mais que parfois nous serons plus tôt exaucés et sauvés en invoquant le saint nom de Marie, qu'en invoquant le saint nom de Jésus notre Sauveur [6] Et il en donne la raison : c'est qu'au Christ, comme juge, appar-

1. Si tam prompta ad auxilium currit non quæsita, quid quæsita præstitura est? (Cap. x, Exc. 27.)

2. Quis invocavit eam et non est auditus ab ipsa? (Serm. II *de Ass. B. V.*)

3. Quis unquam, o beata, fideliter omnipotentem tuam rogavit opem, et fuit derelictus? Revera nullus unquam.

4. Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, qui in necessitatibus te invocatam meminerit defuisse. (SAINT BERN., *de Ass. Serm.* IV, n. 8.)

5. Citius cœlum cum terra perierint, quam Maria aliquem serio se implorantem sua ope destituat. (*in Spec.*, cap. 12.)

6. Velocior nonnunquam est nostra salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu. (SAINT ANSELM., *de Excell. B. M. V.*, c. 6.)

tient le droit de punir, et à la Vierge, comme avocate, celui de faire grâce [1] Or, il veut dire que si nous trouvons plus tôt le salut en ayant recours à la mère qu'au fils, ce n'est pas que Marie ait plus de pouvoir que Jésus pour nous sauver, car nous savons que Jésus-Christ est notre unique rédempteur, et le seul qui, par ses mérites, nous a obtenu et nous obtient le salut; mais c'est qu'en recourant à Jésus, et en le considérant comme notre juge, comme celui à qui il appartient de châtier les ingrats, il peut arriver que nous manquions de la confiance nécessaire pour être exaucés; au lieu qu en nous adressant à Marie, qui n'a d'autre office que de compatir à nos peines comme mère de miséricorde, et de nous défendre, comme notre avocate, il semble que notre confiance doit être plus entière, doit être plus inébranlable. On demande beaucoup de choses à Dieu, et on ne les obtient pas; on les demande à Marie, et on les obtient. Comment cela? Ce n'est pas, répond Nicéphore, que Marie soit plus puissante que Dieu; mais c'est que Dieu a voulu honorer ainsi sa mère [2]

Le Seigneur lui-même en fit entendre la consolante promesse à sainte Brigitte. On lit au liv. Ier de ses *Révélations*, chap. 80, qu'un jour la sainte entendit Jésus parler avec sa mère et lui dire : « Ma mère, demandez-moi ce que vous voudrez, je ne vous refuserai jamais rien de ce que vous me demanderez; et sachez, ajouta-t-il ensuite, que tous ceux qui pour l'amour de vous me demanderont quelque grâce, encore qu'ils soient pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender, je leur promets de les exaucer. [3] » La même chose fut révélée à sainte Gertrude : elle entendit le Rédempteur lui-même dire à Marie, que dans sa toute-puissance il lui avait accordé d'user de miséricorde envers les pécheurs qui l'invo-

1. Quia ad Christum, tanquam judicem, pertinet etiam punire : ad Virginem, tanquam patronam, nonnisi misereri.

2. Multa petuntur a Deo, et non obtinentur; multa petuntur a Maria, et obtinentur; non quia potentior, sed quia Deus eam decrevit sic honorare. (NICEPHORUS., ap. P. Pep. Grandez, etc.)

3. Nulla erit petitio tua in me quæ non audiatur. Et per te omnes, qui per te petunt misericordiam cum voluntate se emendandi, gratiam habebunt.

queraient, et de le faire en la manière qui lui plairait davantage [1]

Que chacun donc, en invoquant cette mère de miséricorde, lui adresse avec grande confiance les mêmes paroles que lui adressait en l'invoquant saint Augustin: « Souvenez-vous, très-compatissante Marie, qu'il n'a jamais été dit depuis que le monde existe, qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection ait été abandonné [2] » Et ainsi pardonnez-moi, si je vous dis que je ne veux pas être le premier des infortunés qui, recourant à vous, aurait à craindre de s'en voir délaissé.

EXEMPLE.

Saint François de Sales éprouva bien l'efficacité de cette prière, ainsi qu'il est raconté dans sa *Vie* (liv. I, chap. 4). Le saint était âgé d'environ dix-sept ans, et s trouvait alors à Paris. Là, tout entier à ses études et tout entier aussi à la dévotion et au saint amour de Dieu, il goûtait les douces joies du paradis, quand le Seigneur, pour l'éprouver davantage, et se l'attacher plus étroitement, permit que le démon lui représentât que tout ce qu'il faisait était inutile, puisque déjà dans les décrets divins il était réprouvé. Ce qui rendit encore la tentation bien plus affligeante pour le cœur du saint jeune homme, ce fut l'obscurité et la sécheresse dans laquelle il plus à Dieu de le laisser dans le même temps, au point qu'il était insensible aux pensées les plus douces sur la bonté divine; ces craintes et ces désolations allèrent si loin qu'il en perdit l'appétit, le sommeil, le teint, la gaîté, en sorte qu'il faisait compassion à tous ceux qui l'observaient.

Pendant que dura cette horrible tempête, le saint ne pouvait ni concevoir de pensées, ni proférer de paroles qui ne fussent inspirées par le désespoir et la douleur. « Je serai donc privé, disait-il, de la grâce de mon Dieu qui précédemment

1. Ex omnipotentia mea, mater, tibi concessi propitiationem omnium peccatorum qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placeat tibi. (*Ins* lib. IV, c. 53, apud. Pep. loc. cit.)

2. Memorare, piissima Maria, a sæculo non fuisse auditum quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.

était pour moi si aimable et si suave ! O amour, ô beauté, à qui j'ai consacré toutes mes affections je ne jouirai donc plus de vos consolations ? ô Vierge mère de Dieu, la plus belle de toutes les filles de Jérusalem, je ne vous verrai donc point dans le paradis ? Ah ! s'il ne m'est pas donné de contempler vos traits ravissants, ne permettez pas du moins que je sois réduit à vous blasphémer et à vous maudire dans l'enfer. » Tels étaient alors les tendres sentiments de ce cœur affligé, de ce cœur épris d'amour pour Dieu et pour la Vierge. La tentation dura un mois ; mais enfin le Seigneur voulut bien l'en délivrer, par l'entremise de la consolatrice du monde, de Marie toute sainte, à qui François avait déjà consacré sa virginité, et en qui il disait avoir placé toutes ses espérances. Un soir avant de rentrer chez lui, il entra dans une église, et aperçut une tablette fixée au mur ; il y arrêta ses yeux, et lut l'oraison suivante de S. Augustin : *Memorare, piissima Maria, a sæculo non esse auditum quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum*[1] Aussitôt, prosterné devant l'autel de la mère de Dieu, il récita avec ferveur cette prière, renouvela son vœu de chasteté, promit de réciter chaque jour le rosaire, et puis il ajouta : « O ma reine, soyez mon avocate auprès de votre fils, auquel je n'ai pas la hardiesse de m'adresser. O ma mère, si dans l'autre monde je dois avoir le malheur de ne pas aimer mon Dieu, quoique je le sache si digne d'être aimé, du moins obtenez-moi que je l'aime en ce monde le mieux que je pourrai. C'est la grâce que je vous demande et que j'espère de vous. » C'est ainsi qu'il pria la Vierge, et il se remit ensuite entre les bras de la divine miséricorde, se résignant entièrement à la volonté de Dieu. Mais à peine sa prière était-elle finie, que sa tendre mère le délivra de la tentation. Il recouvra aussitôt la paix intérieure, et avec elle la santé du corps, et depuis il conserva toujours la plus vive dévotion envers Marie, dont il ne cessa, tant qu'il vécut, de publier les louanges et la miséricorde par ses sermons et par ses ouvrages.

1. Souvenez-vous, très-compatissante Marie, qu'il n'a jamais été dit depuis que le monde existe, qu'aucun de ceux qui jamais ont eu recours à votre protection ait été abandonné.

PRIÈRE.

O mère de Dieu, reine des anges, ô espérance des hommes, écoutez quelqu'un qui vous invoque et a recours à vous. Me voici aujourd'hui prosterné à vos pieds ; moi misérable esclave de l'enfer, je me consacre pour toujours à vous comme votre serviteur, et je m'offre à vous servir et à vous honorer de tout mon pouvoir pendant toute ma vie. Je vois bien que vous n'êtes point honorée par l'hommage d'un esclave aussi vil, aussi pervers que moi, qui ai tant offensé votre fils et mon rédempteur Jésus. Mais si, tout indigne que j'en suis, vous m'acceptez pour serviteur, et que par votre intercession vous me changiez et me rendiez digne de vous, cet acte même de miséricorde vous procurera l'honneur que ne saurait vous rendre un misérable comme moi. Acceptez-moi donc, et ne me refusez pas, ô ma mère. C'est pour chercher les brebis perdues que le Verbe éternel est descendu du ciel sur la terre, et c'est pour les sauver qu'il s'est fait votre fils. Et vous dédaigneriez une pauvre brebis qui a recours à vous pour retrouver Jésus? La dépense est déjà faite pour mon salut; mon Sauveur a déjà répandu son sang qui suffit pour sauver une infinité de monde. Il ne reste plus qu'à m'appliquer à moi-même ce sang divin. Et c'est à vous à le faire, ô Vierge bénie ; c'est à vous, ainsi que je l'apprends de saint Bernard, à dispenser les mérites de ce sang comme il vous plaît. C'est à vous, comme le dit aussi saint Bonaventure, à sauver qui vous voulez [1] Ainsi donc, ô ma reine, assistez-moi; ô ma souveraine, sauvez-moi. Je remets aujourd'hui mon ame entièrement à votre disposition, songez à la sauver. O salut de ceux qui vous invoquent, dirai-je en terminant avec le même saint [2], sauvez-moi.

1. Quem ipsa vis, salvus erit.
2. O salus te invocantium.

## § II.

Combien Marie est puissante à défendre ceux qui l'invoquent lorsqu'ils sont tentés par le démon.

La très-sainte Vierge Marie est la reine non-seulement du ciel et des saints, mais encore de l'enfer et des démons, dont elle a triomphé par l'héroïsme de ses vertus. Dès le commencement du monde, Dieu prédit au serpent infernal la victoire et l'empire que notre reine obtiendrait sur lui, alors qu'il lui annonça qu'un jour il naîtrait une femme par qui il serait vaincu: « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme; elle t'écrasera la tête [1] » Et quelle fut cette femme ennemie du serpent, si ce n'est Marie, qui par son admirable humilité et sa sainte vie sut toujours le vaincre et anéantir ses forces? Nous avons là-dessus l'autorité de saint Cyprien: « La mère de notre Seigneur Jésus-Christ fut promise dans la personne de cette femme [2] » Et voilà pourquoi, observe ce saint père, Dieu ne dit pas, je *mets* une inimitié, mais je *mettrai*, de peur que cela ne parût se rapporter à Eve [3] » Dieu voulait faire entendre que cette femme victorieuse du serpent n'était pas Eve, alors vivante, mais devait être une autre femme qui descendrait d'elle, et devait, dit saint Vincent Ferrier, apporter à nos premiers parents un plus grand bien que celui qu'ils avaient perdu par le péché [4] Marie a donc été cette femme forte qui a vaincu le démon, qui lui a écrasé la tête en abattant son orgueil, ainsi que le Seigneur l'avait prédit: « Elle écrasera ta tête [5] » Il en est qui doutent si ces paroles se rapportent à Marie ou à Jésus-Christ, parce

1. Inimicitias ponam inter te et mulierem: ipsa conteret caput tuum. (*Gen.*, III, 15.)
2. Mater Domini Jesu Christi in illa muliere promissa est.
3. Non pono, sed ponam, ne ad Evam pertinere videatur.
4. Parentibus primis Virginem ab ipsis processuram, quæ afferret majus bonum quam ipsi perdiderunt. (Serm. II *de Nat. Virg.*)
5. Ipsa conteret caput tuum.

que les Septante ont traduit: « *Il* écrasera ta tête» Mais dans notre Vulgate (seule version approuvée par le concile de Trente) nous lisons, *elle* (*ipsa*), et non pas *il* (*ipse*); et ainsi l'ont entendu saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme, et un grand nombre d'autres. Quoi qu'il en soit, il est certain ou que le fils a triomphé de Lucifer par le moyen de la mère, ou la mère par la puissance du fils; en sorte, dit saint Bernard, que cet esprit superbe s'est vu, à son grand dépit, abattu et foulé aux pieds par cette vierge bénie, et que, semblable à celui qui est fait esclave par le droit de la guerre, il est condamné à obéir toujours aux ordres de cette reine [1] Saint Bruno dit encore qu'Eve, en se laissant vaincre par le serpent, nous apporta la mort et les ténèbres, mais que la bienheureuse Vierge, en triomphant du démon, nous a apporté la vie et la lumière [2], et qu'elle enchaîna notre ennemi de manière qu'il ne peut plus faire le moindre mal à ses serviteurs.

Richard de Saint-Laurent donne une belle explication de ces paroles des Proverbes: « Le cœur de son époux s'est confié en elle, et il ne saurait manquer de dépouilles [3] » Dieu a confié, dit-il, entre les mains de Marie le cœur de Jésus, afin qu'elle se chargeât de le faire aimer des hommes, comme l'explique Corneille de la Pierre. Or, de cette manière il ne saurait manquer de conquérir des dépouilles, c'est-à-dire des âmes, parce que Marie l'enrichit de toutes celles qu'elle ravit à l'enfer par sa puissante protection [4]

On sait que la palme est le signe de la victoire; et voilà pourquoi notre reine a été placée à la vue de tous les potentats, sur un trône élevé, d'où elle s'élève comme une palme, en

1. Sub Mariæ pedibus concultatus, et contritus miseram patitur servitutem, (Saint Bernard. Serm. Dim. in oct. Assumpt. in *Sign. magn.*, nº 4.)

2. In Eva mors et caligo; in Maria vita consistit et lux. Illa a diabolo victa est, hæc diabolum vicit et ligavit. (Ap. Scala. Franc. p. 4, c. 10.)

3. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit. (*Prov.* xxxi.)

4. Confidit in ea cor viri sui, scilicet Christi, et spoliis non indigebit: ipsa enim quasi ditat sponsum suum, quibus spoliat diabolum.

signe de la victoire que peuvent se promettre tous ceux qui se rangent sous son patronage.

« J'ai été placée haut comme une palme en Cadès [1]. » et cela pour vous défendre, ajoute le bienheureux Albert le Grand [2] « Mes enfants, semble nous dire Marie par ces paroles, quand l'ennemi vous attaque, ayez recours à moi, fixez vos yeux sur moi, et prenez courage, parce qu'en moi vous verrez tout ensemble et votre défense et votre victoire. Recourir à Marie est donc le moyen le plus assuré de résister à toutes les attaques de l'enfer. Et en effet, dit saint Bernardin de Sienne, Marie est la reine même de l'enfer, et la souveraine des démons, puisque c'est elle qui les dompte et les terrasse [3] C'est pour cela qu'il est dit de Marie, qu'elle est terrible pour les puissances de l'enfer, comme une armée en bon ordre [4] Comparaison fort juste, car Marie dispose à merveille sa puissance, sa miséricorde et ses prières, à la confusion de ses ennemis et à l'avantage de ses serviteurs, qui dans leurs tentations invoquent son secours tout-puissant.

C'est dans ce sens que l'Esprit-Saint fait dire à Marie : « Semblable à une vigne, j'ai produit des rejetons d'une odeur suave [5] » Et en effet, ajoute saint Bernard, de même que tous les reptiles venimeux fuient loin des vignes en fleur, de même les démons fuient les âmes fortunées qui répandent l'odeur de la dévotion envers Marie [6] C'est aussi pour cette raison qu'elle est comparée au cèdre [7]; et cela non-seulement parce que Marie a été exempte de péché, de même que le cèdre est préservé de la corruption ; mais aussi par la raison qu'en donne le cardinal Hugues en commentant ce

1. Quasi palma exaltata sum in Cades. (*Eccli.* xxiv, 18.)

2. Scilicet ad defendendum.

3. Beata Virgo dominatur in regno inferni. Dicitur igitur Domina dæmonum, quasi domans dæmones.( Serm. iii *de Glor. Nom. Mar.*)

4. Terribilis ut castrorum acies ordinata. (*Cant.*, vi, 3.)

5. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris. (*Eccli.* xxiv, 23.)

6. Aiunt de florescentibus vitibus omne reptile venenatum excedere loco. (Serm. ix in *Cant.*)

7. Quasi cedrus exaltata sum in Libano. (*Eccli.* xxiv.)

passage, savoir, que la sainteté de Marie met en fuite les démons, comme l'odeur du cèdre met en fuite les serpents [1]

Dans la Judée, l'arche était un moyen d'obtenir la victoire. C'est ainsi que Moïse triomphait de ses ennemis [2]; c'est ainsi que Jéricho fut réduite : c'est ainsi que les Philistins furent vaincus [3] Or, on sait que l'arche était la figure de Marie. De même que dans l'arche se trouvait la manne, ainsi en Marie se trouve Jésus également figuré par la manne ; et c'est par le moyen de cette arche que nous obtenons la victoire sur tous les ennemis que la terre et l'enfer arment contre nous [4] Aussi saint Bernardin de Sienne disait-il que lorsque Marie, cette arche du Nouveau Testament, fut élevée en gloire pour être la reine du ciel, la puissance de l'enfer sur les hommes fut alors affaiblie et réduite au néant [5]

Oh ! comme les démons redoutent Marie et son nom auguste ! a dit saint Bonaventure [6] Le saint compare ses ennemis à ceux dont parle Job : « Les voleurs s'avancent dans les ténèbres pour piller les maisons ; mais si l'aube du jour vient à paraître, ils s'enfuient, comme si l'image de la mort leur apparaissait [7] » C'est précisément ainsi, dit saint Bonaventure, que les démons entrent dans l'âme à la faveur des ténèbres de l'ignorance [8] Mais, ajoute-t-il, aussitôt qu'apparaissent dans une âme la grâce et la miséricorde de Marie, les ténèbres se dissipent devant cette belle aurore, et les ennemis infernaux

1. Cedrus odore suo fugat serpentes, et beata Virgo dæmones.

2. Cum elevaretur arca, dicebat Moyses : Surge, Domine, ut dissipentur inimici tui. (*Num.* x, 33.)

3. Erat enim ibi arca Dei. (I *Reg.* xiv, 18.)

4. Arca continens manna, id est Christum, est beata Virgo, quæ victoriam contra homines et dæmones largitur. (Corn. a Lap.)

5. Quando elevata fuit Virgo gloriosa ad cœlestia regna, dæmonis potentia imminuta est et dissipata. (T. III *de B. V.* Serm.)

6. O quam tremenda est Maria dæmonibus ! (*Spec. Virg.* c. iii, *oper.* t. XIV, p. 238 *b.*)

7. Perfodit in tenebris domos... Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis. (*Job*, xxiv, 16.)

8. Perfodiunt in tenebris ignorantiæ domos mentium nostrarum. (*Spec B. V.*, lect. xi (oper. t. XIV, p. 265 *b.*)

fuient à son aspect comme à l'aspect de la mort [1] O heureux celui qui dans ses luttes contre l'enfer ne manque point d'invoquer le beau nom de Marie!

En confirmation de ce que nous venons de dire, il fut révélé à sainte Brigitte que telle est la puissance donnée à Marie sur tous les démons, que toutes les fois qu'un serviteur de la Vierge est assailli par eux, et qu'il implore son secours, épouvantés à un simple signe de Marie, ils s'enfuient bien loin, et consentent plutôt à voir redoubler leurs supplices qu'à laisser peser sur eux la puissance de Marie [2]

Le divin époux dit à la louange de son épouse bien-aimée, que comme le lis croît parmi les épines, ainsi sa bien-aimée brille entre les vierges [3] Corneille de la Pierre fait sur ce passage la réflexion suivante: de même que le lis est un remède contre la morsure des serpents et les poisons, de même aussi l'invocation de Marie est un remède singulier pour vaincre toutes les tentations, particulièrement celles d'impureté, ainsi que l'éprouvent communément ceux qui en font usage [4]

Saint Jean Damascène disait: O mère de Dieu, ayant pour moi l'arme invincible de la confiance en votre nom, je suis assuré de mon salut. Je poursuivrai mes ennemis sans autre bouclier que votre protection et votre secours tout-puissant [5] Et tous ceux qui ont le bonheur d'être les serviteurs de cette

1. Si subito supervenerit aurora, id est Mariæ gratia et misericordia, sic fugiunt, sicut omnes fugiunt mortem. (*Ibid.*, p. 266 *a.*)

2. Super omnes etiam malignos spiritus ipsam sic potentem effecit, quod quotiescumque ipsi hominem Virginis auxilium implorantem impugnaverint, ad ipsius Virginis nutum illico pavidi procul diffugiunt; volentes potius suas pœnas multiplicare, quam ejusdem Virginis potentiam super se taliter dominari. (Serm. Ang. cap. 20.)

3. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. (*Cant.* II, 2.)

4. Sicut lilium valet adversus serpentes et venena, sic beatæ Virginis invocatio singulare est remedium in omni tentatione, præsertim libidinis, ut experientia constat.

5. Insuperabilem spem tuam habens, o Deipara, servabor. Persequar inimicos meos solum habens ut thoracem protectionem tuam, et omnipotens auxilium tuum. (*In Annunc. Dei Gen.*)

grande reine peuvent tenir le même langage. Ainsi pensait le moine Jacques, connu parmi les pères grecs, lorsque s'entretenant de Marie avec le Seigneur, il disait : « Vous nous avez donné votre mère, ô Seigneur, comme l'arme la plus puissante pour vaincre sûrement tous nos ennemis [1] »

Il est raconté dans l'Ancien Testament, que le Seigneur guida son peuple depuis l'Egypte jusqu'à la terre promise, durant le jour, par une colonne de nuée, et durant la nuit par une colonne de feu [2] Richard de Saint-Laurent dit que cette colonne miraculeuse, tantôt nuée et tantôt flamme, était la figure de Marie, et du double office qu'elle remplit continuellement pour notre bien. Comme nuée, elle nous protége contre les ardeurs de la justice divine; et comme flamme, elle nous défend contre les démons [3] Car, ajoute saint Bonaventure, de même que la cire se fond devant le feu, ainsi les démons perdent leurs forces contre les âmes qui se rappellent fréquemment le nom de Marie, et qui l'invoquent avec dévotion, surtout si elles s'étudient à imiter ses exemples [4]

Oh ! comme les démons tremblent, disait saint Bernard, dès qu'ils entendent seulement prononcer le nom de Marie [5] De même que les hommes, ajoute Thomas à Kempis, tombent à la renverse par la frayeur que leur cause la foudre qui éclate à leurs côtés ; ainsi les démons demeurent terrassés au seul nom de cette Vierge sainte [6] Combien de glorieuses victoires remportées sur ces ennemis par les servi-

1. Tu arma omni vi belli potentiora, trophæumque invictum præstitisti. (Or. *in Nat. Deip.*)

2. Per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis (*Exod.* XIII. 21).

3. Ecce duo officia ad quæ data est nobis Maria; scilicet ut nos protegat a calore solis justitiæ, tanquam nubes; et tanquam ignis, ut omnes nos protegat contra diabolum. (Lib. VII *de Laud. Virg.*)

4. Fluunt sicut cera a facie ignis, ubi inveniunt crebram hujus nominis recordationem, devotam invocationem, sollicitam imitationem. ( S. Bon.)

5. In nomine Mariæ omne genu flectitur; et dæmones non solum pertimescunt, sed audita hac voce contremiscunt. (Serm. sup. *Miss.*)

6. Expavescunt cœli reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus velut ab igne. Tanquam tonitru de cœlo factum sit, prosternuntur ad sanctæ Mariæ vocabulum. (Lib. IV *ad Nov.*)

teurs de Marie, n'ont été dues qu'à la vertu de ce saint nom. C'est ainsi que les a vaincus saint Antoine de Padoue, ainsi le bienheureux Henri Suzon, ainsi tant d'autres amants de Marie. On sait par les relations des missionnaires du Japon, que dans ce pays une troupe de démons apparurent à un chrétien sous la forme d'animaux féroces, pour l'épouvanter et lui faire des menaces; mais il leur répondit: « Je n'ai point d'armes qui puissent vous effrayer; si le Très-Haut vous le permet, faites de moi tout ce que voudrez. Du reste j'emploierai pour ma défense les doux noms de Jésus et de Marie. » Il avait à peine dit ces mots, et le son de ces noms redoutables avait à peine frappé les airs, que la terre s'ouvrit, et ces esprits superbes s'y précipitèrent. Saint Anselme atteste d'après sa propre expérience que beaucoup de personnes qu'il a vues et entendues, ont été soudainement délivrées dans leurs périls, dès qu'elles ont eu seulement prononcé le nom de Marie [1].

« Que votre nom, ô Marie, est glorieux et admirable! Ceux qui se souviennent de le prononcer à l'article de la mort, n'ont rien à craindre, eussent-ils l'enfer entier contre eux; car les démons abandonnent une âme sur-le-champ dès qu'ils entendent prononcer le nom de Marie. » Ainsi parle saint Bonaventure [2]; et il ajoute que sur la terre les peuples ennemis redoutent moins une nombreuse armée, que les puissances de l'enfer ne redoutent le nom de Marie et sa protection [3] Vierge puissante, disait saint Germain, par la seule invocation de votre nom, vous mettez vos serviteurs en sûreté contre tous les assauts de l'ennemi [4] Ah! si les chrétiens dans les

1. Sæpe vidimus et audivimus plurimos homines in suis periculis nominis recordari Mariæ, et illico omnes periculi malum evasisse. (*De Exc. Virg.*, c. VI.)

2. Gloriosum et admirabile est nomen tuum, o Maria; qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis: nam dæmones audientes hoc nomen Mariæ, statim relinquunt animam. (S. Bonav. in *Psalt. B. M V.*)

3. Non sic timent hostes visibiles castrorum multitudinem copiosam, sicut aereæ potestates Mariæ vocabulum et patrocinium.

4. Tu hostis contra servos tuos invasiones sola tui nominis invocatione tutos servas. (Serm. *de Zora Virg.*)

tentations avaient soin d'invoquer avec confiance le nom de Marie, il est certain qu'ils ne tomberaient jamais. Non, dit le bienheureux Alain, ils ne tomberaient jamais, car dès que le tonnerre de ce nom auguste vient à éclater, le démon fuit et l'enfer tremble[1] La reine du ciel révéla de plus à sainte Brigitte, que même lorsqu'il s'agit des pécheurs les plus désespérés, les plus éloignés de Dieu, les plus en la possession du démon, leur ennemi s'éloigne aussitôt, dès qu'ils les entend invoquer le secours de ce nom tout-puissant, avec une volonté sincère de s'amender. Mais, ajouta la sainte Vierge, si l'âme pécheresse ne s'amende pas et n'éloigne pas de soi le péché par le repentir, les démons reviennent à elle sur-le-champ et s'en remettent en possession[2]

EXEMPLE.

A Reisberg vivait un chanoine régulier, nommé Arnould, très-dévot à la sainte Vierge. Se trouvant à l'article de la mort, il reçut les sacrements, et après avoir fait venir les religieux, il les pria de ne pas l'abandonner dans ce dernier passage. Il avait à peine dit ces mots, qu'en leur présence il se mit à trembler de tous ses membres ; les yeux lui roulaient dans la tête ; une sueur froide découlait de tout son corps, et d'une voix tremblante il leur dit : « Vous ne voyez pas ces démons qui veulent m'entraîner en enfer ? » Il dit ensuite d'une voix forte : « Mes frères, implorez pour moi l'assistance de Marie ; j'ai cette confiance qu'elle me donnera la victoire. » Aussitôt les religieux se mirent à réciter les litanies de la sainte Vierge, et comme ils venaient de dire : *Sancta Maria, ora pro eo;* le moribond reprit : « Répétez, répétez le nom de Marie, parce que je suis déjà au tribunal de Dieu. » Il s'arrêta quelques instants, et puis ajouta : « Il est vrai que j'ai commis ce péché, mais j'en ai fait pénitence. » Se tournant alors vers la sainte

1. Satan fugit, infernus contremiscit, cum dico : Ave, Maria.

2. Omnes dæmones audientes hoc nomen, Maria, statim relinquunt animam quasi territi. Et revertüntur ad eam, nisi aliqua emendatio subsequatur (Lib. I *Rev.* c. 9.)

Vierge, il dit : O Marie, je serai délivré, si vous venez à mon aide. Après cela les démons lui donnèrent un autre assaut, mais il se défendit avec le crucifix, et en invoquant Marie. C'est ainsi qu'il passa la nuit entière ; enfin, le matin venu, Arnould reprenant un air serein, s'écria dans un transport de joie : « Marie, ma protectrice, mon refuge, m'a obtenu le pardon et le salut. » Alors, regardant la Vierge qui l'invitait à la suivre, il dit : « Je viens, ô ma protectrice, je viens. » Puis il fit un effort pour se lever, et expira doucement. Si son corps ne put suivre Marie, son âme, nous l'espérons, la suivit au royaume de la bienheureuse gloire [1]

PRIÉRE.

O Marie, mon espérance, voici à vos pieds un pauvre pécheur, qui tant de fois par sa propre faute est devenu l'esclave de l'enfer. Je reconnais que je me suis laissé vaincre par les démons pour n'avoir pas eu recours à vous, ô mon refuge. Si j'avais toujours eu recours à vous, si je vous avais invoquée, non, je n'aurais jamais fait de chutes. J'ai la confiance, ô mon aimable souveraine, que par votre entremise je suis déjà sorti des mains des démons, et que Dieu m'a déjà pardonné. Mais je tremble qu'à l'avenir il ne m'arrive encore de tomber dans leurs chaînes. Je sais que mes ennemis n'ont pas perdu l'espoir de me vaincre encore une fois, et que déjà ils me préparent de nouveaux assauts et de nouvelles tentations. Ah ! ma reine et mon refuge, secourez-moi. Mettez-moi sous votre manteau, ne souffrez pas qu'on me voie redevenu leur esclave. Je sais que vous m'assisterez, et que vous me donnerez la victoire, toutes les fois que je vous invoquerai ; mais je crains que dans les tentations je ne me souvienne pas de vous, et que je ne pense pas à vous invoquer. Telle est donc la grâce que je sollicite, et que je désire de vous, ô Vierge très-sainte : c'est que je me souvienne toujours de vous, et particulièrement quand je me trouve attaqué. Accordez-moi d'être fidèle à vous invoquer fréquemment en disant : Marie,

1. AURIEMMA, *Affetti scambiev.* t. I, c. 7.

secourez-moi ; secourez-moi, Marie. Et lorsqu'enfin sera venu le jour de mon dernier assaut contre l'enfer, à l'heure de ma mort, ô ma reine, assistez-moi plus puissamment alors et faites-moi penser vous-même à vous invoquer alors plus souvent, soit de bouche, soit de cœur, afin qu'expirant avec votre doux nom et celui de votre fils Jésus sur les lèvres, je puisse être admis à vous bénir et à vous louer en paradis, pour ne plus cesser de me tenir à vos pieds pendant l'éternité entière.

---

## CHAPITRE V

*AD TE SUSPIRAMUS GEMENTES ET FLENTES IN HAC LACRYMARUM VALLE*

---

### § Ier

Du besoin que nous avons de l'intercession de Marie pour nous sauver.

Invoquer et prier les saints, et particulièrement la reine des saints, la très-sainte Vierge Marie, afin qu'ils nous obtiennent la grâce divine, est une chose non-seulement licite, mais encore utile et sainte. C'est là une proposition de foi et depuis longtemps définie par les conciles contre les hérétiques, qui condamnent l'invocation des saints comme injurieuse à Jésus-Christ, notre unique médiateur. Mais si un Jérémie après sa mort pria pour Jérusalem [1], si les vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des saints [2] ; si un saint Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort [3] ; si un saint Etienne prie pour ses persécuteurs [4] ; si un saint Paul

1. II *Machab.* xv, 14. — 2. *Apoc.*, vi 8. — 3. II *Petr.*, i, 15.
4. *Act.*, vii, 59.

prie pour ses compagnons [1]; en un mot, si les saints peuvent prier pour nous, pourquoi ne pourrions-nous pas de notre côté invoquer les saints afin qu'ils intercèdent en notre faveur? Saint Paul se recommandait aux prières de ses disciples : « Priez pour nous, leur écrivait-il [2] » Saint Jacques exhortait les fidèles à prier les uns pour les autres : « Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés, leur écrivait-il aussi [3] » Donc nous pouvons le faire nous-mêmes.

Que Jésus-Christ soit notre unique médiateur de justice, que par ses mérites il nous ait obtenu notre réconciliation avec Dieu, qui le nie ? Mais d'autre part c'est une impiété de nier que Dieu se complaise à octroyer ses grâces par suite de l'intercession des saints et surtout de Marie sa mère, elle que Jésus-Christ désire tant voir aimée et honorée de nous. Qui ne sait que l'honneur qu'on rend aux parents rejaillit sur leurs enfants [4]? Ainsi, dit saint Bernard, qu'on ne pense pas obscurcir la gloire du fils en louant beaucoup la mère ; car honorer la mère c'est louer le fils [5] Saint Ildefonse dit pareillement que l'honneur rendu à la mère est rendu au fils, et qu'honorer la reine, c'est de même honorer le roi [6] Car on ne doute nullement que ce ne soit aux mérites de Jésus-Christ que Marie doit cette haute dignité, d'être la médiatrice de notre salut : non pas médiatrice de justice, mais médiatrice de grâce et d'intercession. C'est le nom que lui donne saint Bonaventure : « Marie la fidèle médiatrice de notre salut [7] » C'est aussi le nom que lui donne saint Laurent Justinien : « Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, elle qui est devenue l'échelle du paradis,

1. *Act.*, XXVII, 24; *Ephes* , II, 16; *Philip.*, I, 4 ; *Col.*, 15.
2. I. *Thess.*, v. 26. Orate pro nobis.
3. Orate pro invicem ut salvemini. (*Jac.* v. 16.)
4. Gloria filiorum parentes eorum. (*Prov.* XVII, 6.)
5. Non est dubium, quidquid in laudibus Matris proferimus, ad filium pertinere. (Hom. IV, sup. *Miss*, n. 1.)
6. Refunditur in filium quod impenditur matri. Transfunditur honor in regem, quod defertur in famulatum reginæ.
7. Maria fidelissima mediatrix nostræ salutis.

la porte du ciel, la médiatrice la plus puissante entre Dieu et les hommes [1]? »

Aussi saint Anselme a-t-il bien raison de remarquer que, si nous prions la sainte Vierge de nous obtenir des grâces, ce n'est pas manque de confiance en la divine miséricorde, mais défiance de nous-mêmes pour notre indignité ; et si nous nous recommandons à Marie, c'est afin que ses mérites suppléent à notre misère [2]

Ainsi donc, que ce soit une chose utile et sainte de recourir à l'intercession de Marie, c'est ce qui ne peut être mis en doute que par ceux qui manquent de foi. Mais le point que nous voulons particulièrement établir ici, c'est que l'intercession de Marie est nécessaire pour notre salut : nécessaire, disons-nous, non pas absolument, mais moralement, pour parler avec une exacte précision. Et nous disons que cette nécessité découle de la volonté même de Dieu, qui veut que toutes les grâces qu'il nous dispense passent par les mains de Marie, selon le sentiment de saint Bernard, qu'on peut bien dire aujourd'hui commun entre les théologiens et les docteurs, comme l'appelle l'auteur du *règne de Marie*. Ce sentiment est suivi par Véga, Mendoza, Pacciuchelli, Ségneri, Poiré, Crasset, et un nombre infini d'autres savants auteurs ; sans en excepter le P Noël Alexandre, auteur du reste si réservé dans ses propositions, et qui dit lui-même que c'est la volonté de Dieu que nous attendions toutes les grâces par l'intercession de Marie [3] Or, il cite à l'appui le célèbre passage de saint Bernard : « Telle est la volonté de Dieu qui a voulu que tout nous soit obtenu par l'entremise de Marie [4] C'est encore le sentiment de Contenson, qui expliquant les paroles adressées par Jésus-Christ

1. Quomodo non est plena gratia quæ effecta est paradisi scala, cœli janua, Dei atque hominum verissima mediatrix ? (Sermo *de Annunc.*)

2. Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. Unde Virginem interpellare non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. (S. Anselm. *de Excell. Virg.*)

3. Qui vult ut omnia bona ab ipso expectemus, potentissima Virginis matris intercessione, impetranda, cum eam ut par est invocamus. (Ep. 76 in calce T. IV Moral.)

4. Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.

en croix à saint Jean : « Voilà votre mère, » ajoute : « Comme s'il disait : Nul ne participera aux mérites de mon sang que par l'intercession de ma mère. Mes plaies sont les sources de la grâce, mais les ruisseaux n'en couleront que par le canal de Marie. Jean, mon disciple, vous ne serez aimé de moi qu'à proportion que l'aurez aimée [1] »

Cette proposition, savoir, que tous les biens que nous recevons du Seigneur, nous parviennent par l'intermédiaire de Marie, ne plaît guère à certain auteur moderne (*a*). Quoique d'ailleurs il ait traité de la vraie et de la fausse dévotion avec autant de piété que de science ; néanmoins, quand il est venu à parler de la dévotion envers la mère de Dieu, il s'est montré singulièrement avare à lui accorder une gloire que n'ont pas fait scrupule de lui attribuer un Germain, un Anselme, un Jean Damascène, un Bonaventure, un Antonin, un Bernardin de Sienne, le vénérable abbé de Celles (*b*), et tant d'autres docteurs, qui n'ont pas fait difficulté de dire, d'après les raisons exposées ci-dessus, que l'intercession de Marie est non-seulement utile, mais encore nécessaire. L'auteur en question dit qu'une proposition semblable, savoir, que Dieu n'accorde de grâces que par l'entremise de Marie, n'est qu'une hyperbole, et une exagération échappée à la ferveur de quelques saints ; mais qu'à parler sainement, cette proposition ne signifie autre chose si ce n'est que nous avons reçu de Marie Jésus-Christ, par les mérites duquel nous recevons ensuite toutes les grâces. Car, du reste, dit-il, ce serait une erreur de croire que Dieu ne puisse nous accorder ses grâces sans l'intercession de Marie ; puisque l'Apôtre déclare que nous ne reconnaissons

1. Quasi diceret : Nullus sanguinis mei particeps erit nisi intercessione matris meæ. Vulnera gratiarum fontes sunt, sed ad nullos derivabuntur rivi, nisi per Mariæ canalem. Joannes discipule, tantum a me amaberis, quantum eam amaveris. (*Theol. mentis et cord.* t. II, l. 10, d. 4, c. 1 )

*a*). Cet auteur moderne n'était autre que le célèbre Muratori. (*L'éditeur.*)

*b*). Il s'agit sans doute ici de Pierre de Celles, mort évêque de Chartres, qui a dit dans le septième de ses sermons sur l'Assomption, en parlant de la sainte Vierge: *Nulla gratia in qualibet via ingrediendo in patriam nisi per Dominum nostrum*. Voir la *Bibliothèque des Pères*, Lyon 1677, tom. XXIII, p. 723 A. (*L'éditeur.*)

qu'un seul Dieu et un seul médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ [1] Jusqu'ici nous citons l'auteur.

Mais avec sa permission je dirai, ainsi qu'il me l'enseigne lui-même dans son livre, qu'autre est la médiation de justice par voie de mérites, autre la médiation de grâce par voie de prières. Autre chose également est de dire que Dieu ne puisse, autre chose que Dieu ne veuille pas accorder les grâces sans l'intercession de Marie. Certes nous confessons hautement que Dieu est la source de tout bien, le maître absolu de toutes les grâces ; et que Marie n'est qu'une pure créature, qui n'obtient rien que des bonnes grâces de Dieu. Mais qui pourra jamais nier combien il y a de raison et de convenance dans cette autre assertion, savoir que Dieu, afin d'exalter cette auguste créature, qui plus que toutes les autres l'a aimé et honoré pendant sa vie, et conséquemment au choix qu'il a fait de Marie pour être la mère de son fils, notre commun rédempteur, a voulu que toutes les grâces préparées aux âmes en vertu de la rédemption, passent par les mains de Marie, et soient dispensées par elle ? Nous confessons aussi que Jésus-Christ est l'unique médiateur de justice, d'après la distinction établie ci-dessus, le seul qui par ses mérites nous obtient les grâces et le salut ; mais nous disons que Marie est médiatrice de grâce ; et que si tout ce qu'elle obtient, elle l'obtient par les mérites de Jésus-Christ, et en vertu d'une prière et d'une demande faite au nom de Jésus-Christ, néanmoins toutes les grâces que nous demandons ne nous parviennent que par l'entremise de son intercession.

En cela il n'y a certainement rien de contraire aux enseignements sacrés ; il n'y a rien que d'entièrement conforme aux sentiments de l'Eglise, qui dans les prières publiques approuvées par elle, nous enseigne à recourir continuellement à cette divine Mère et à l'invoquer comme « le salut des malades, le refuge des pécheurs, le secours des chrétiens [2], notre

1. Unus et mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus. (I *Tim.* III, 5.)

2. Salus infirmorum, refugium peccatorum, auxilium Christianorum, vita, spes nostra. (*Lit. Lauret.* et *Salve Reg.*)

vie, notre espérance [1] » Cette même Eglise, dans l'office qu'elle nous donne à réciter dans les fêtes de Marie, en lui appliquant les paroles de la Sagesse, nous donne à entendre que dans Marie nous trouverons toute espérance [2], nous trouverons toute grâce [3], nous trouverons enfin la vie et le salut éternel [4] ; et en un autre endroit, que ceux qui agissent par elle ne pècheront point, et que ceux qui publient sa gloire auront la vie éternelle [5] Toutes choses qui expriment le besoin que nous avons de l'intercession de Marie.

C'est d'ailleurs un sentiment dans lequel nous confirment une multitude de théologiens et de saints pères ; et il ne serait pas juste de dire, comme l'a fait l'auteur précité, que pour exalter Marie ils ont donné dans les *hyperboles*, et qu'il leur a échappé des *exagérations démesurées*. Exagérer, et parler par hyperboles, c'est sortir des limites du vrai; or il ne convient nullement de parler ainsi, quand il s'agit des saints : ils ont écrit sous l'inspiration de l'esprit de Dieu, et l'esprit de Dieu est vérité. Ici on me permettra de faire une courte digression pour exprimer mon opinion personnelle. Lorsqu'un sentiment est en quelque manière honorable à la sainte Vierge, et qu'il a quelque fondement, pourvu d'ailleurs qu'il ne répugne ni à la foi, ni aux décrets de l'Eglise, ni à la vérité, ne pas le soutenir, et même le contredire, par la raison que le sentiment contraire peut aussi être vrai, c'est montrer peu de dévotion à la mère de Dieu. Or je voudrais bien que ni mon lecteur, ni moi, nous ne fussions du nombre de ces indévots, mais plutôt du nombre de ceux qui croient pleinement et fermement tout ce qu on peut croire sans erreur des grandeurs de Marie. Et ceci est conforme au langage de l'abbé Rupert, qui, parmi les hommages les plus agréables à cette auguste Mère, compte celui-ci,

1. Vita, spes nostra.
2. In me omnis spes vitæ et virtutis. (*Eccli.*, XXIV, 25.)
3. In me omnis gratia vitæ et veritatis.
4. Qui me invenerit inveniet vitam et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* VIII, 35.)
5. Qui operantur in me non peccabunt. Qui elucidant me vitam æternam habebunt. (*Eccli.* XXIV, 30, 31.)

savoir, de croire fermement à ses grandeurs[1] A défaut de tout autre pour nous ôter la crainte d'excéder dans les louanges de Marie, il nous suffirait de saint Augustin qui assure que tout ce que nous pouvons dire à la louange de Marie, est peu de chose auprès de ce qu'elle mérite par sa dignité de Mère de Dieu (*a*). Ainsi pense l'Eglise qui nous fait dire ces paroles dans la messe de la bienheureuse Vierge : « Vous êtes heureuse, ô Vierge Marie, et digne de toute louange[2] »

Mais revenons à notre sujet, et voyons ce que disent les saints de l'opinion proposée. Saint Bernard dit que Dieu a comblé Marie de toute sorte de grâces, afin que Marie soit comme un canal par lequel les hommes reçoivent les biens de toute sorte[3] Le saint fait en outre là-dessus une réflexion bien remarquable : il dit que, si dans le monde, avant la naissance de la sainte Vierge, il ne fut pas donné à tous de puiser au courant de la grâce divine, c'est qu'alors cet aqueduc si désirable n existait pas encore[4] Mais, ajoute-t-il, Marie a été donnée au monde, afin que les grâces divines descendent continuellement jusqu'à nous par ce canal[5]

Ainsi, de même qu'Holoferne pour réduire la ville de Béthulie, ordonna que l'on coupât les aqueducs ; pareillement le démon s'attache autant qu'il peut à faire perdre aux âmes la dévotion envers la Mère de Dieu, parce que ce canal des grâces une fois fermé, il lui devient facile ensuite d'en faire la conquête. Considérez donc, reprend là-dessus saint Bernard, considérez avec quelle affection, avec quelle dévotion le Sei-

1. Ejus magnalia firmiter credere. (Rup. *de Laud. Virg.*)

2. Felix namque es, sacra Virgo Maria et omni laude dignissima.

3. Plenus aquæductus ut accipiant cæteri de ejus plenitudine. (S. *de aquæductu.*)

4. Ideo tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondum intercesserat hic aquæductus.

5. Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent.

*a*). Il est vraisemblable que notre saint docteur veut parler ici du sermon sur l'Assomption, où il est dit: *Etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus* (inter Op. S. Aug. serm. xxv, al. ccviii. n° 4, in app. Mais il est plus que probable que ce sermon n'est pas de saint Augustin. (*L'éditeur.*)

gneur veut que nous honorions notre reine, en recourant toujours avec confiance à sa protection, puisqu'il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin que désormais tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de salut, nous reconnaissions le tenir des mains de Marie [1] Saint Antonin en dit autant : « Toutes les grâces qui ont été départies aux hommes, leur sont toujours parvenues par l'entremise de Marie [2] »

C'est pour cela qu'elle est comparée à la lune: car, dit saint Bonaventure, de même que la lune se trouve placée entre le soleil et la terre,et renvoie à celle-ci ce qu'elle reçoit du soleil,ainsi Marie reçoit du soleil divin les célestes influences de la grâce,pour nous les transmettre, à nous habitants de la terre [3]

C'est pour cela également qu'elle est appelée par la sainte Eglise « porte du ciel [4], » parce que, suivant la réflexion du même saint Bernard, de même que toute lettre de grâce émanée du roi passe par la porte de son palais ; ainsi nulle grâce ne descend du ciel sur la terre sans passer par les mains de Marie [5] Saint Bonaventure ajoute que Marie est appelée porte du ciel, parce que nul ne peut entrer dans le ciel sans passer par Marie qui en est la porte [6]

Nous sommes encore affermis dans ce même sentiment par saint Jérôme (ou, comme certains le veulent, par un ancien Père auteur du sermon sur l'Assomption inséré parmi les œuvres de saint Jérôme). Voici ce qu'il dit : « La plénitude des grâces était en Jésus-Christ comme dans la tête, et de là

1. Intuemini quanto devotionis affectu a nobis eam voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria; ut proinde si quid spei, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. (S. *de Nat. Virg.*)

2. Per eam de cœlis exivit quidquid gratiæ venit in mundum. (P iv, tit. 15, c. 20.).

3. Quia sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et quod ab illis accipit ad inferiora refundit : sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsam nobis refundit. (S. LXXIV *de Nat. Dom.* ; *Spec. V. M.*, lect. VII, oper. t. XIV, p. 252 *a*. — 4. Felix cœli porta.

5. Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ. (S. III *in vig. Nat.*)

6. Nullus potest cœlum intrare nisi per Mariam transeat, tanquam per portam. (*In Luc.* c. I, *oper.* t. X, p. 234 *b*.)

les esprits vitaux, c'est-à-dire tous les secours divins pour obtenir le salut éternel, se répandent en nous qui sommes ses membres : la même plénitude se trouve aussi en Marie, comme dans le cou qui transmet aux membres le principe de la vie [1] C'est ce que confirme encore saint Bernardin de Sienne, et il explique plus clairement sa pensée, quand il dit que les fidèles, qui sont le corps mystique de Jésus-Christ, reçoivent par l'intermédiaire de Marie toutes les grâces de la vie spirituelle qui leur arrivent de Jésus-Christ leur chef [2]

Saint Bonaventure cherche à indiquer la raison de ceci en disant : « Depuis qu'il a plu à Dieu d'habiter dans le sein de la Vierge, elle a en quelque sorte acquis une certaine juridiction sur toutes les grâces ; car lorsque Jésus-Christ sortit de ses chastes entrailles, il en fit sortir en même temps, comme d'un océan divin, tous les fleuves des dons célestes [3] Saint Bernardin de Sienne exprime la même pensée en termes encore plus clairs : « Du moment, dit-il, que cette Vierge mère conçut dans ses entrailles le Verbe divin, elle acquit pour ainsi dire un droit spécial sur tous les dons que nous recevons du Saint-Esprit, en sorte que nulle créature n'a reçu depuis aucune grâce que par l'entremise et le ministère de Marie [4].

C'est dans ce sens qu'un auteur [5] explique ce passage de Jérémie, où le prophète, parlant de l'incarnation du Verbe et de Marie sa mère, dit qu'une femme devait entourer l'Homme-

1. In Christo fuit plenitudo gratiarum sicut in capite influente, in Maria sicut in collo transfundente. (S. *de Assumpt. B. V.*)

2. Per Virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur. (Serm. LXI *de Nat. Virg.* c. 8.)

3. Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo de cujus utero quasi de quodam divinitatis Oceano flumina emanabant omnium gratiarum. (*Spec.* c. 3.)

4. A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam ut sic dicam jurisdictionem obtinuit in omne Spiritus sancti processione temporali ;ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtinuerit gratiam nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. (Serm. LXI, tract. 1, art. 8.)

5. Crasset,.......

Dieu [1] Voici l'explication de cet auteur: « De même qu'une ligne tirée du centre d'un cercle, ne peut en sortir sans passer par la circonférence, ainsi aucune grâce ne peut nous arriver de Jésus-Christ centre de tout bien, si elle ne passe par Marie, qui recevant l'Homme-Dieu dans son sein l'a réellement entouré de toute part.

C'est pour cela, dit ensuite saint Bernardin [2], que tous les dons, toutes les vertus, et toutes les grâces sont toujours dispensées par les mains de Marie à qui elle le veut, dans le temps qu'elle le veut, et de la manière qu'elle le veut. Richard dit pareillement que, quelque bien que Dieu accorde à ses créatures, il veut que ce bien passe par les mains de Marie [3] Aussi le vénérable abbé de Celles exhorte-t-il chacun de nous à recourir à cette « trésorière des grâces [4], » comme il l'appelle, puisque le monde et tous les hommes n'ont pas d'autre moyen pour obtenir les biens de tout genre qu'ils peuvent espérer [5] Par là on voit clairement que les saints et les auteurs précités, quand ils ont dit que toutes les grâces nous arrivent par l'entremise de Marie, n'ont pas prétendu parler ainsi uniquement parce que nous avons reçu de Marie Jésus-Christ, source de tout bien, comme voudrait bien l'entendre l'auteur désigné ci-dessus; mais de plus ils nous assurent que Dieu, après nous avoir donné Jésus-Christ, veut que toutes les grâces qui depuis ont été et seront départies jusqu'à la fin du monde en vertu des mérites de Jésus-Christ, le soient par l'entremise et l'intercession de Marie.

De sorte, conclut le P Suarez, qu'aujourd'hui c'est le sentiment universel de l'Eglise que l'intercession de Marie nous est non-seulement utile, mais encore nécessaire [6] Nécessaire,

1. Fœmina circumdabit virum. (*Jerem.* XXXI, 22.)

2 Ideo omnia dona, virtutes et gratiæ, quibus vult, quando vult et quomodo vult per ipsius manus dispensatur. (Serm. LXI ubi sup.)

3. Deus quidquid boni dat creaturis suis, per manus matris Virginis vult transire. — 4. Thesaurizariam gratiarum.

5. Accede ad Virginem, quia per ipsam mundus habiturus est omne bonum. (*De Cont.* V in Prol.)

6. Sentit Ecclesia intercessionem beatæ Virginis esse sibi utilem et necessariam. (T II in 3. P Disp. 23.)

avons-nous dit, non pas d'une nécessité absolue, parce que la médiation de Jésus-Christ l'est seule de cette manière, mais d'une nécessité morale, parce que l'Eglise pense avec saint Bernard que d'après les décrets de Dieu nulle grâce ne nous est départie, à moins qu'elle ne passe par les mains de Marie[1] Et avant saint Bernard, saint Ildefonse l'avait affirmé, quand il disait à la Vierge: « O Marie, le Seigneur a voulu remettre en vos mains tous les biens qu'il a préparés aux hommes; et c'est pour cela qu'il vous a confié tous les trésors et toutes les richesses des grâces [2] Dieu, dit saint Pierre Damien [3], n'a pas voulu se faire homme sans le consentement de Marie; et cela, d'abord, afin que nous en ayons tous à Marie une souveraine obligation; ensuite, afin de nous faire comprendre que le salut de nous tous est remis entièrement à l'arbitrage de cette Vierge.

En conséquence saint Bonaventure, étudiant le passage d'Isaïe où le prophète annonce que de la race de Jessé doit naître une tige, c'est-à-dire Marie, et de cette tige une fleur, c'est-à-dire le Verbe incarné, sur lequel se reposera l'esprit de Dieu [4], ce saint, dis-je, a écrit ces belles paroles: « Quiconque désire obtenir la grâce du Saint-Esprit, doit chercher la fleur dans la tige, c'est-à-dire Jésus dans Marie; car la tige nous fait arriver à la fleur, et la fleur nous fait arriver à Dieu [5] Et il ajoute plus bas: « Si vous voulez obtenir cette fleur, tâchez par vos prières d'incliner vers vous la tige de la fleur, et vous l'obtiendrez [6] » Le docteur séraphique dit encore la même chose d'une autre manière dans le sermon vingt-

1. Nihil Deus habere nos voluit, quod per manus Mariæ non transiret. (Serm. III, *in Virg. Nat.*)

2. Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare; commissi quippe sunt thesauri et ornamenta gratiarum. (*In cor. Virg.* cap. 15.) — 3. *De Nat. Virg.* ap. Pac. Exc. n. 15.

4. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet: requiescet super eum Spiritus Domini. (*Is.* XI.)

5. Quicumque Spiritus sancti gratiam adipisci desiderat, florem in virga quærat: per virgam enim ad florem, per florem ad spiritum pervenimus. (In *Spec.* c. VI, oper. t. XIV, p. 248 *a.*)

6. Si hunc florem habere desideras, virgam floris precibus flectas. (C. X.)

six sur la fête de l'Ephiphanie. Au sujet de ces paroles de l'Evangile : « Ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère [1], » il dit : « On ne trouve jamais Jésus qu'avec Marie, et par Marie [2] » Et il en conclut que vainement on cherche Jésus, si l'on ne songe pas à le trouver avec Marie [3] C'est ce qui faisait dire à saint Ildefonse : « Je veux être le serviteur du fils ; et comme on ne peut être serviteur du fils, sans l'être de la mère, je veux m'attacher au service de Marie [4]

EXEMPLE.

Vincent de Beauvais [5] et Césaire [6] racontent qu'un jeune gentilhomme à qui son père avait laissé de grandes richesses, fut réduit par ses déréglements à un tel état de pauvreté, qu'il était obligé de mendier pour sa subsistance ; de sorte qu'il prit le parti de quitter son pays pour aller vivre dans un pays lointain, où n'étant pas connu il aurait moins à rougir. Dans ce voyage il rencontra un jour un ancien serviteur de son père, qui le voyant ainsi affligé de ce qu'il était tombé dans une si extrême misère, lui dit de se tenir content, et qu'il le conduirait à un prince assez généreux pour le pourvoir de toutes choses. C'était un infâme et impie magicien. Un jour donc il prit le jeune homme avec lui, et le conduisit dans un bois près d'un marais. Là il se mit à parler avec un personnage qu'on ne voyait point. De sorte que le jeune homme lui demanda avec qui il parlait. « Avec le démon, » lui répondit-il ; et s'apercevant que le jeune homme était épouvanté, il l'engagea à ne rien craindre. Ensuite continuant de s'entretenir avec le démon : « Seigneur, dit-il, ce jeune homme réduit à une extrême misère voudrait être ramené à son premier état. — S'il veut m'obéir, répondit le malin esprit, je le ferai plus riche qu'auparavant ; mais il faut d'abord

1. Invenerunt puerum cum Maria matre ejus. (*Matth.* II, 11.)
2. Numquam invenitur Christus, nisi cum Maria, nisi per Mariam.
3. Frustra igitur quærit, qui cum Maria invenire non quærit.
4. Ut sim servus filii, servitutem appeto genitricis. (*De Virg. Mar*, c. 11.)
5. *Spec. histor.*, lib. VII, c. 105.
6. Dist. 2, c. 2.

qu'il consente à renier Dieu. » A cette proposition, le jeune homme fut saisi d'horreur; mais pressé par le misérable magicien, il y consentit, et renia Dieu. « Cela ne suffit pas, reprit le démon, il faut qu'il renie encore Marie; parce que c'est elle qui nous fait essuyer les plus terribles échecs. Oh! combien d'âmes elle nous arrache d'entre les mains, les ramène à Dieu, et les sauve! — Oh! pour cela non, répliqua le jeune homme, je ne renierai point ma mère, elle est toute mon espérance, je consentirais plutôt à mendier toute ma vie. » Et là-dessus le jeune homme partit. Comme il s'en retournait, il vint à passer devant une église consacrée à Marie; le jeune homme tout désolé entre, et s'agenouillant devant l'image de la Vierge, il se met à pleurer, et à prier Marie de lui obtenir le pardon de ses péchés. La sainte Vierge se met aussitôt à intercéder auprès de son fils en faveur de ce misérable. Jésus lui dit d'abord: « Mais cet ingrat, ma mère, vient de me renier. » Puis voyant que sa mère ne cessait de le solliciter: « O ma mère, lui dit-il enfin, je ne vous ai jamais rien refusé; qu'il ait sa grâce, puisque vous me la demandez. » Un homme avait secrètement observé tout cela: c'était celui-là même qui avait acheté les biens du dissipateur. Voyant la tendre commisération de Marie pour ce pécheur, et n'ayant qu'une fille unique, il la lui donna en mariage, et le fit héritier de toute sa fortune. Ainsi ce jeune homme recouvra par l'entremise de Marie et la grâce de Dieu et ses biens temporels.

PRIÈRE.

O mon âme, tu vois quelle belle espérance de salut et de vie éternelle le Seigneur t'a donnée, lorsque dans sa miséricorde il t'a inspiré la confiance en la protection de sa mère, après que par tes péchés tu avais tant de fois mérité sa disgrâce et l'enfer. Remercie donc ton Dieu, et remercie Marie ta protectrice, qui a daigné te prendre sous sa protection, ainsi que t'en donnent l'assurance les innombrables faveurs que tu as reçues par son entremise. Oui, je vous remercie, ô ma tendre mère, de tout le bien que vous avez fait à un malheureux

comme moi, qui ai mérité l'enfer. O reine puissante, de combien de périls ne m'avez-vous pas délivré? combien de lumières et de gages de miséricorde ne m'avez-vous pas obtenus de Dieu? quels biens ou quels signalés honneurs avez-vous pu recevoir de moi pour prendre ainsi tant à cœur de me prodiguer vos bienfaits?

Vous n'avez donc été mue en cela que par votre pure bonté. Ah! quand je donnerais pour vous mon sang et ma vie, ce serait peu de chose auprès des obligations que je vous ai, car vous m'avez sauvé de la mort éternelle, vous m'avez fait recouvrer, comme je l'espère, la grâce divine ; à vous, en un mot, je suis redevable de tout mon bonheur. O ma très-aimable bienfaitrice, je ne puis en retour, misérable que je suis, faire autre chose que vous louer et vous aimer toujours. Ah! ne dédaignez pas d'accepter l'hommage affectueux d'un pauvre pécheur qui est passionnément épris d'amour pour votre bonté. Si mon cœur est indigne de vous aimer, parce qu'il est plein de souillures et d'affections terrestres, c'est à vous de le changer: changez-le donc vous-même. Et puis attachez-moi à Dieu par des liens tellement forts, que je ne puisse plus me séparer de son amour. Ce que vous demandez de moi, c'est que j'aime votre Dieu; et c'est ce que je vous demande de m'obtenir. Oui, obtenez-moi de l'aimer, de l'aimer toujours, et je ne désire rien autre chose. *Amen.*

## § II.

### Suite du même sujet.

Saint Bernard a dit qu'un homme et une femme ayant coopéré à notre perte, il était convenable qu'un autre homme et une autre femme coopérassent à notre réintégration, et que c'est là ce qu'ont fait Jésus et Marie. « Nul doute, ce sont les expressions du saint docteur, que Jésus-Christ eût pu suffire tout seul pour nous racheter ; mais il était plus convenable que l'un

et l'autre sexe concourussent à l'œuvre de notre rétablissement, puisque les deux avaient concouru à notre ruine [1] C'est pour cette raison que Marie est appelée par Albert le Grand « la coopératrice de la rédemption [2] » Et elle révéla elle-même à sainte Brigitte que de même qu'Adam et Eve avaient vendu le monde pour une pomme, ainsi elle et son fils l'ont racheté d'un même cœur [3] « Dieu a bien voulu, a dit à l'appui de cette doctrine saint Anselme, créer le monde de rien ; mais le monde s'étant perdu par le péché, Dieu n'a pas voulu le rétablir sans la coopération de Marie [4] »

C'est de trois manières, comme l'explique le P Suarez, que la mère de Dieu a coopéré à notre salut : premièrement en ce qu'elle a mérité *de congruo* l'incarnation du Verbe ; secondement en ce qu elle s'est beaucoup employée pour intercéder en notre faveur, tandis qu'elle vivait sur la terre ; troisièmement en ce qu'elle a sacrifié volontiers à Dieu la vie de son fils pour notre salut. Aussi Dieu a-t-il justement statué que, Marie ayant coopéré au salut de tous avec tant d'amour pour les hommes et tant de dévouement à la gloire divine, tous tant que nous sommes nous n'obtiendrions le salut que par son intercession.

Marie est appelée la coopératrice de notre justification, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces qui doivent nous être faites [5] Et de là saint Bernard infère que tous les hommes passés, présents et futurs, doivent regarder Marie comme la médiatrice qui négocie le salut de tous les siècles [6]

Jésus-Christ avait dit que nul ne peut venir à lui, si d'abord

1. Et quidem sufficere poterat Christus... sed... congruum magis fuit ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset. (Serm. in *Sign magn.*, Dom. inf oct. assumpt. n. 1.)

2. Adjutrix redemptionis.

3. Adam et Heva vendiderunt mundum pro uno pomo : filius meus et ego redemimus mundum uno corde. (Lib. V, c. 35.)

4. Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere. (S. Ans., orat. III, *al.* LI, p. 956, *al.* 281.)

5. Auxiliatrix nostræ justificationis, quia Deus omnes gratias faciendas Mariæ commisit.

6. Ad illam sicut ad medium, sicut ad negotium omnium.

le Père ne l'a attiré vers lui par les liens de sa grâce [1] Or, selon Richard, Jésus-Christ dit encore la même chose de sa mère : « Nul ne vient à moi, si ma mère ne l'attire auparavant par ses prières [2] » Jésus a été le fruit des entrailles de Marie, comme le lui disait à elle-même sainte Elisabeth [3] Or quiconque veut le fruit doit aller à l'arbre. Donc celui qui veut Jésus doit aller à Marie; et quand on trouve Marie, on trouve aussi certainement Jésus. Sainte Elisabeth, voyant la sainte Vierge qui venait la visiter dans sa maison, et ne sachant comment la remercier, se livra tout entière aux sentiments de son humilité, et s'écria : « Par où ai-je mérité que la mère de mon Dieu vienne me visiter [4] ? » Mais quoi ! pourra-t-on demander, sainte Elisabeth ne savait-elle pas très-bien que non-seulement Marie, mais encore Jésus était venu dans sa maison? pourquoi donc se déclare-t-elle indigne de recevoir la mère, et non pas plutôt de voir le fils venu chez elle ! Ah ! c'est que sainte Elisabeth comprenait parfaitement que, lorsque Marie vient quelque part, elle apporte avec elle Jésus ; il lui suffisait donc de remercier la mère sans faire mention du fils.

« Elle est devenue comme un vaisseau marchand qui apporte son pain des pays lointains [5] » Marie a été cet heureux navire qui nous a apporté du ciel Jésus-Christ, pain vivant descendu sur la terre pour nous donner la vie éternelle, ainsi qu'il le dit lui-même [6] Et de là, Richard de Saint-Laurent conclut que sur la mer de ce monde tous ceux-là se perdront, qui n'auront pas été admis dans ce navire, c'est-à-dire qui n'auront pas été protégés par Marie [7] Ainsi, ajoute-t-il, toutes les fois

1. Nemo potest renire ad me, nisi pater meus traxerit eum. (*Joan*. VI, 44.)

2. Nemo venit ad me, nisi mater mea suis precibus traxerit eum (*Sup. cant*. c. 1, v. 3.)

3. Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. (*Luc*. I, 42.)

4. Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me? (*Luc*. I, 43.)

5. Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum. (*Prov*. XXXI, 14.)

6. Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi ; si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum. (*Joan*. VI, 51.)

7. In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit navis ista. (*De Laud. Virg*.)

que nous nous voyons en danger de nous perdre, assaillis par les tentations ou les passions de la vie présente, nous devons recourir à Marie en criant : « Hâtez-vous, ô Marie ! secourez-nous ! sauvez-nous ! si vous ne voulez nous voir périr [1] ». Remarquons ici, en passant, que Richard ne fait pas difficulté de dire à Marie : « Sauvez-nous ! nous périssons » ! Il n'est pas si scrupuleux que l'auteur cité plusieurs fois dans le paragraphe précédent, et qui ne veut pas qu'on dise à la Vierge : « Sauvez-nous » , parce que, dit-il, ce n'est qu'à Dieu qu'il appartient de nous sauver. Mais, si un condamné à mort peut bien dire à un favori du roi qu'il le sauve en s'entremettant auprès du prince pour lui obtenir la vie, pourquoi ne pourrions-nous pas aussi dire à la mère de Dieu qu'elle nous sauve en nous obtenant la grâce de la vie éternelle? Saint Jean Damascène ne faisait aucune difficulté de dire à la Vierge : « Reine pure et immaculée, sauvez-moi, délivrez-moi de la damnation éternelle [2] » Saint Bonaventure lui adressait cette exclamation : « O salut de ceux qui vous invoquent [3] » La sainte Eglise approuve cette autre manière de l'invoquer : « Salut des infirmes [4] » Et nous nous ferions scrupule de lui dire qu'elle nous sauve? tandis, comme le dit un auteur, que personne ne parvient au salut que par elle [5] Et ce que dit cet auteur, saint Germain l'avait dit avant lui [6]

Mais, voyons encore ce que disent d'autres saints du besoin que nous avons de l'intercession de Marie. Le glorieux saint Gaëtan disait que nous pouvons bien demander les grâces, mais que nous ne pourrons jamais les obtenir sans cette intercession. C'est ce que confirmait saint Antonin par cette belle comparaison : Demander et vouloir obtenir les grâces

1. Ideo quoties videmus insurgentes fluctus hujus maris, clamare debemus ad Mariam : Domina, salva nos, perimus.

2. O regina immaculata et pura, salva me, libera ab æterna damnatione. (S. Jo. Dam. *Orat. Panacl.*)

3. O salus te invocantium.

4. Salus infirmorum.

5. Nemini nisi per eam putet aditus ad salutem. (Paciucc. *de B. Virg.*)

6. Nemo cui salus fiat nisi per te. (Serm. *de Zon. Virg.*)

sans l'intercession de Marie, c'est prétendre voler sans ailes [1] Car, de même que Pharaon avait donné à Joseph un plein pouvoir sur la terre d'Egypte [2], et renvoyait vers lui tous ceux qui demandaient des secours, en leur disant : « Adressez-vous à Joseph [3] ; » de même, quand nous sollicitons des grâces, Dieu nous dit : « Allez à Marie [4] » Et en effet, dit saint Bernard, il a décrété de n'accorder aucune grâce que par l'entremise de Marie [5] Ainsi, ajoute Richard de Saint-Laurent, « notre salut est entre les mains de Marie ; en sorte que les chrétiens peuvent lui dire, avec bien plus de raison que les Egyptiens à Joseph : « Notre salut est en vos mains [6] » Le vénérable Idiot (*a*) dit encore la même chose et dans les mêmes termes [7] Cassien, à son tour, dit encore la même chose, mais avec plus de force : « Le salut du monde repose sur la *multitude des faveurs* de Marie [8] ». Selon lui, le salut de tous consiste à être favorisés et protégés par Marie. Celui que protége Marie se sauve ; celui qui n'est pas protégé par elle se perd. Saint Bernardin de Sienne adresse à Marie ces paroles : « Vierge puissante, puisque vous êtes la dispensatrice des grâces, et que la grâce du salut ne peut nous parvenir qu'en passant par vos mains, notre salut dépend donc de vous [9] ».

Ainsi donc Richard de Saint-Laurent avait bien raison de dire que, comme une pierre tombe, dès que la terre qui la soutenait vient à manquer sous elle, ainsi une âme destituée de l'appui de Marie, tombera d'abord dans le péché, et puis dans

1. Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare. (P. 3. tit. 15, c. 22, § 9.)
2. Constitui te super omnem terram Ægypti. (*Gen.* XLI, 41.)
3. Ite ad Joseph.
4. Ite ad Mariam.
5. Decrevit nihil dare nisi per Mariam. (Serm. *de Nat. Virg.*)
6. Salus nostra in manu Mariæ est, ut ei dicere multo melius valeamus nos christiani quam Ægyptii dixerunt Joseph : Salus nostra in manu illius est. (Leg. II *de Laud. Virg.* p. I.)
7. Salus nostra in manu illius est. (In *Præf. Cant.* V.)
8. Tota salus mundi consistit in multitudine favoris Mariæ.
9. Tu dispensatrix omnium gratiarum ; salus nostra in manu tua est. (S. I *de Nat. B. V.*)

(*a*) C'est le nom sous lequel est davantage connu Rémond Jordan, prévôt d U-zez, puis abbé de Celles, qui vivait en 1331. (*L'éditeur.*)

l'enfer [1] Saint Bonaventure ajoute que Dieu ne nous sauvera pas sans l'intercession de Marie [2]. Et il insiste en disant que comme un enfant ne peut vivre quand sa nourrice vient à lui manquer, ainsi le chrétien ne peut se sauver si Marie lui refuse sa protection [3] Saint Bonaventure conclut enfin par cette exhortation : Ayez soin d'exciter en votre âme la soif de la dévotion à Marie, entretenez-la constamment, et soyez-y fidèle, jusqu'à ce que vous ayez reçu dans le ciel sa maternelle bénédiction [4] Et qui jamais, s'écrie saint Germain, qui jamais parviendrait à connaître Dieu, si ce n'est par vous, ô Marie toute sainte? qui pourrait se sauver? qui pourrait échapper aux périls? qui pourrait obtenir une seule grâce, si ce n'est par vous, ô mère de Dieu, ô Vierge mère, ô pleine de grâce [5]? Dans un autre endroit le même saint adresse à Marie les paroles suivantes : Si vous ne lui frayez la route, nul n'échappera aux morsures de ses ennemis, de la chair et du péché [6]

De même que nous n'avons d'accès auprès du père éternel que par Jésus-Christ; ainsi, dit saint Bernard, nous n'avons d'accès auprès de Jésus-Christ que par Marie. Or, voici, selon le même saint Bernard, l'excellente raison pour laquelle Dieu a décrété que nous serions tous sauvés par l'intercession de Marie ; c'est afin que ce Sauveur nous reçoive par l'intermédiaire de Marie, comme c'est par son intermédiaire qu'il nous a été donné. Et voilà pourquoi ce saint docteur appelle Marie l'inventrice de la grâce et la mère de notre salut [7] Quel serait donc notre sort? reprend saint Germain, quel espoir nous res-

1. Sicut lapis, subtracta terra, delabitur in profundum : ita subtracto Mariæ adjutorio, homo delabitur in peccatum, et inde in infernum. (L. VIII *de Laud. V.* c. VIII.)

2. Ipse sine ea non salvabit te.

3. Quemadmodum infans sine nutrice non potest vivere; ita sine domina nostra non potes habere salutem. (S. Bon. in *Cant. B.* V pro sabb.)

4. Sitiat ergo anima tua ad ipsam : tene, nec dimitte, donec benedixerit tibi.

5. Nemo est, o Sanctissima, qui ad Dei notitiam veniat, nisi per te : nemo qui salvus fiat, nisi per te, Dei parens nemo liber a periculo, nisi per te, Virgo mater : nemo donum Dei suscipit nisi per te, gratia plena. (Serm. *de Zona Virg.*)

6. Nisi enim tu iter aperires, nemo spiritualis evaderet. (Or. *de Dorm. Deip.*)

7. Per te accessum habemus ad filium, o inventrix gratiæ, mater salutis, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis.

terait-il d'être sauvés, si vous nous abandonniez, ô Marie, vous qui êtes la vie des chrétiens [1] ?

Mais, réplique l'auteur moderne dont nous avons parlé plus haut : « Si toutes les grâces passent par Marie, il faut donc, lorsque nous implorons l'intercession des saints, qu'ils aient eux-mêmes recours à l'intercession de Marie pour nous obtenir les grâces ? Mais c'est là, dit-il, une chose que personne ne croit, que personne n'a jamais rêvée. » Pour ce qui est de le *croire*, je répondrai qu'il ne peut y avoir en cela aucune erreur, ni aucun inconvénient ; quel inconvénient y aura-t-il jamais à dire que Dieu pour honorer sa mère, l'ayant établie reine de tous les saints, et voulant que toutes les grâces soient distribuées par son entremise, veut encore que les saints aient recours à elle pour obtenir les grâces à leurs clients ? Pour ce qui est de l'autre assertion, que *personne n'y a jamais rêvé*, je trouve néanmoins que c'est une chose avancée expressément par saint Bernard, saint Anselme, saint Bonaventure, le P. Suarez et autres : « En vain, dit saint Bernard, quelqu'un demanderait-il une grâce aux autres saints, si Marie ne s'entremettait pour l'obtenir [2] » C'est encore en ce sens qu'un auteur explique ce passage de David : « Tous les riches du peuple se prosterneront devant votre face [3] » Les riches du peuple de Dieu sont les saints qui, lorsqu'ils veulent obtenir quelque grâce pour un de leurs clients, se recommandent tous à Marie, afin qu'elle la leur fasse octroyer. C'est donc avec raison, conclut le P Suarez, que nous prions les saints d'être nos intercesseurs auprès de Marie, comme leur maîtresse et leur reine [4]

C'est là précisément ce que saint Benoît promit à sainte Françoise Romaine, ainsi que le rapporte le P Marchèse dans son *Diario di Maria*, au 21 mars. Le saint apparut un jour à

1. Si nos deserueris, quid erit de nobis, o vita Christianorum? (S. *de Zona Virg.*)
2. Frustra alios sanctos oraret, quem ista non adjuvaret.
3. Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis. (*Ps.* XLIV, 13.)
4. Inter sanctos non solemus uti uno tanquam intercessore ad alium, cum omnes sint ejusdem ordinis. Ad Virginem autem tanquam ad dominam et reginam alii sancti adhibentur intercessores. (P. SUAREZ, t. II, in 3 p., 23. D, sect. 3.)

Françoise, et la prenant sous sa protection, il lui promit d'être son avocat auprès de la mère de Dieu. A l'appui de cela, écoutons ce que dit saint Anselme parlant à Marie elle-même : « Ce que peuvent obtenir, par leur intercession, tous les saints ensemble réunis avec vous, votre intercession seule peut l'obtenir sans le concours de leurs prières [1] ». Mais, pourquoi, continue ce saint, vous seule êtes-vous revêtue d'une si grande puissance ? parce que vous seule êtes la mère de notre commun Sauveur, l'épouse de Dieu, la reine du ciel et de la terre. Si vous vous taisez, aucun saint ne priera pour nous, ne nous assistera ; mais si vous vous mettez en devoir de prier pour nous, tous les saints s'empresseront d'intercéder pour nous et de nous secourir [2] Aussi le P Segneri, dans son livre intitulé : *Divoto di Maria*, appliquant à Marie, avec l'Eglise, ces paroles de la Sagesse : « J'ai seule parcouru le contour des cieux [3] », ne fait pas difficulté de dire : « De même que la première sphère des cieux, par son mouvement, fait mouvoir toutes les autres sphères, ainsi lorsque Marie se met à prier pour une âme, elle fait en sorte que tout le paradis se joigne à elle pour prier. » Bien plus, dit saint Bonaventure, en sa qualité de reine, elle commande alors à tous les anges et à tous les saints de l'accompagner et d'unir tous ensemble leurs prières aux siennes [4]

C'est enfin ce qui nous fait comprendre la raison pour laquelle la sainte Eglise nous prescrit d'invoquer et de saluer la Mère de Dieu du grand nom de *notre espérance* [5] L'impie Luther disait qu'il ne pouvait souffrir que l'Eglise romaine

1. Quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus. (Orat. xxv *ad S. V. M.* p. 944, *al.* 277.)

2. Quare hoc potes ? quia mater es Salvatoris nostri, sponsa Dei, regina cœli et terræ. Te tacente, nullus juvabit, nullus orabit. Te domina orante omnes juvabunt. (*Ibid.*)

3. Gyrum cœli circuivi sola. (*Eccli.*, xxiv, 7.)

4. Quando Virgo sanctissima procedit ad Deum pro nobis deprecandum, imperat angelis, et sanctis ut eam comitentur, et simul cum ipsa Altissimum pro nobis exorent. (S. B. in *Spec. V.* c. 5.)

5. Spes nostra, salve.

donnât ce titre à Marie, à une simple créature [1] Car, disait-il, Dieu seul et Jésus-Christ, comme notre médiateur, sont notre espérance ; et, bien loin de là, Dieu maudit quiconque met son espérance dans la créature, selon ce qui est dit dans Jérémie : Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme [2] Mais, d'autre part, l'Eglise nous enseigne à invoquer Marie en toute occasion, et à l'appeler notre espérance [3] Celui qui met son espérance dans la créature indépendamment de Dieu, celui-là certainement sera maudit de Dieu, parce que Dieu est l'unique source et le dispensateur de tout bien ; tandis que la créature, n'ayant rien sans Dieu, ne peut rien donner. Mais si le Seigneur a décrété, ainsi que nous l'avons établi, que toutes les grâces passeraient par Marie comme par un canal de miséricorde, nous pouvons en conséquence, et même nous devons affirmer que Marie est notre espérance, puisque c'est par elle que nous recevons les grâces divines. Et c'est pour cela que saint Bernard osait dire qu'elle était toute la raison de son espérance [4] Saint Jean Damascène en disait autant, lorsque, s'entretenant avec la bienheureuse Vierge, il lui disait : « C'est en vous que j'ai mis toute mon espérance, et en vous que mes regards attentifs cherchent à lire mon arrêt [5].» Saint Thomas dit que Marie est toute notre espérance de salut [6] Et saint Ephrem fait cette protestation : « Vierge très-pure, nous n'avons de confiance qu'en vous ; mettez-nous sous les ailes de votre bonté maternelle, et défendez-nous [7] »

Disons donc pour conclusion avec saint Bernard : « Atta-

1. Ferre nequeo ut Maria dicatur spes et vita mea. (In post. maj. Ev. in *Nat. Mar.*)

2. Maledictus qui confidit in homine. (*Jer.* XVII, 5.)

3. Spes nostra, salve.

4. Filioli, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (Serm. *in Nativ. B. V. M.*, n 7.)

5. In te spem meam collocavi ex animo et intentis oculis; abs te pendeo. (*Ap. Auriem.* t. I, c. VII.)

6. Omnis spes vitæ. (Opusc. VII.)

7. Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima. Sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos.

chons-nous à honorer par les hommages les plus intimes de nos cœurs, Marie, cette divine mère, car telle est la volonté de celui qui a décidé qu'aucun bienfait ne nous serait accordé que par son entremise [1] » En conséquence, le saint nous exhorte à rechercher la protection de Marie, toutes les fois que nous désirons ou sollicitons une grâce, et à ne point douter que nous ne l'obtenions par ce moyen [2] Car, dit-il, si vous ne méritez pas d'obtenir de Dieu la grâce que vous demandez, Marie, certainement, mérite de l'obtenir quand elle la demande pour vous [3] Ensuite, saint Bernard nous indique le moyen à prendre pour n'être jamais repoussés quand nous avons quelque bonne œuvre ou quelques prières à présenter au Seigneur: c'est de remettre le tout entre les mains de Marie [4].

EXEMPLE.

C'est une histoire bien connue que celle de Théophile, écrite par Eutychien, patriarche de Constantinople, et témoin oculaire du fait que nous allons raconter. Cette histoire est confirmée par le témoignage de saint Pierre Damien, de saint Bernard, de saint Bonaventure, de saint Antonin, et de plusieurs autres cités par Crasset [5] Théophile était archidiacre de l'église d'Adanas, ville de Cilicie, et il jouissait d'une si grande estime que le peuple le voulait pour évêque; mais il refusa par humilité. Quelques malveillants ensuite l'ayant accusé, il fut déposé de sa charge, et il en conçut une si grande douleur, qu'aveuglé par la passion, il alla trouver un magicien juif qui le mit en rapport avec Satan, pour trouver remède à sa disgrâce. Le démon répondit que s'il voulait obtenir son secours, il devait renoncer à Jésus et à Marie sa mère, et en-

1. Totis medullis cordium hanc Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. *de Nat. B. V.*)

2. Quæramus gratiam et per Mariam quæramus. (*Ibid.*, n. 8.)

3. Quia indignus eras cui donaret, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes. (*Ibid.*)

4. Quidquid Deo afferre potes, Mariæ commendare memento, si non vis sustinere repulsam (*Ibid.*)

5. *Dévot. à la s. V.* t. I, tr. 1, 10.

suite lui remettre l'acte de ce renoncement écrit de sa propre main. Théophile fit de suite l'écrit abominable. Le jour suivant, l'évêque ayant reconnu l'injustice commise envers Théophile, lui demanda pardon, et le rétablit dans sa charge. Dès ce moment, Théophile, se sentant déchiré par les remords de sa conscience, pour l'énorme péché qu'il avait commis, ne faisait plus que pleurer. Quel parti prendre? il se rend dans une église, et là, il se jette au pied d'une image de Marie, et, fondant en larmes, il lui dit: « O mère de Dieu, je ne veux pas me livrer au désespoir, puisque je puis recourir à vous, qui êtes si compatissante, et qui pouvez me secourir » Il passa ainsi quarante jours à pleurer sa faute, et à prier la sainte Vierge. Enfin, cette mère de miséricorde lui apparut une nuit, et lui adressa ces paroles: « O Théophile! qu'as-tu fait? tu as renoncé à mon amitié, à celle de mon fils, et pour qui? pour ton ennemi et le mien! » — O Marie, répondit Théophile, ne pensez plus qu'à me pardonner et à me faire pardonner par votre fils. Alors, Marie voyant en lui cette confiance, lui dit: « Reprends courage, car je vais prier Dieu pour toi. » Théophile, fortifié par ce discours, ne fit que redoubler ses larmes, ses pénitences et ses prières, et ne pouvait plus s'éloigner de devant cette image. Alors Marie lui apparut de nouveau, et d'un visage serein, elle lui dit: « Courage, Théophile, j'ai présenté à Dieu tes larmes et tes prières; il les a reçues, et il t'a pardonné; mais, dorénavant, sois-lui reconnaissant et fidèle. » « Vierge sainte, répliqua Théophile, ce n'est point encore assez pour me consoler pleinement; l'ennemi tient entre ses mains l'écrit impie par lequel je vous reniai, vous et votre fils; vous pouvez bien me le faire rendre. » Trois jours après, Théophile s'éveilla au milieu de la nuit, et trouva l'écrit sur sa poitrine. Le jour suivant, pendant que l'évêque était dans l'église, en présence d'un peuple nombreux, Théophile alla se jeter à ses pieds, lui raconta toute l'histoire en pleurant à chaudes larmes, et lui remit entre les mains l'écrit infâme. L'évêque fit aussitôt brûler cet écrit en présence de toute la multitude, qui pleurait de joie,

en exaltant la bonté de Dieu, et la miséricorde avec laquelle Marie avait traité ce malheureux pécheur. Alors, celui-ci retournant à l'église de la Vierge, y demeura trois jours, au bout desquels il mourut tout consolé, remerciant Jésus et sa sainte mère.

PRIÈRE.

O reine et mère de miséricorde, qui, dès qu'on a recours à vous, distribuez les grâces avec la libéralité d'une reine et l'amour de la plus tendre mère, je me recommande aujourd'hui à vous, moi qui suis si pauvre de mérites et de vertus, et si fort chargé de dettes envers la justice divine. O Marie, vous tenez la clé de toutes les miséricordes, n'oubliez pas mes misères, et ne me laissez pas dans une si affreuse pauvreté: vous êtes si libérale envers tous, accoutumée à donner plus qu'on ne vous demande; montrez-vous la même à mon égard. Vierge puissante, protégez-moi, c'est tout ce que je vous demande : si vous me protégez, je n'ai rien à craindre : ni des démons, parce que vous êtes plus puissante que l'enfer tout entier; ni de mes péchés, parce que vous pouvez m'en obtenir un pardon général par une parole que vous n'aurez qu'à dire à Dieu; ni même de la colère de Dieu, si vous m'êtes favorable, parce qu'une seule de vos prières suffit pour l'apaiser sur-le-champ. En un mot, si vous me protégez, j'ai tout à espérer, parce que vous pouvez tout. O mère de miséricorde, je sais que vous prenez plaisir à secourir les plus misérables, vous vous en faites gloire, et vous le pouvez, pourvu que vous ne les trouviez pas obstinés. Je suis un pécheur, mais je ne suis pas obstiné, je veux changer de vie. Vous pouvez donc me secourir : secourez-moi, sauvez-moi. Aujourd'hui, je me remets tout entier entre vos mains. Dites-moi ce que j'ai à faire pour plaire à Dieu ; j'ai la volonté de le faire, et j'espère y réussir avec votre secours, ô Marie, Marie, ma mère, ma lumière, ma consolation, mon espérance. Amen, amen, amen.

---

# CHAPITRE VI.

*EIA ERGO, ADVOCATA NOSTRA.*

---

## § I.

Marie est une avocate assez puissante pour nous sauver tous.

L'autorité des mères sur leurs fils est si grande, que, fussent-ils monarques, et eussent-ils un pouvoir absolu sur toutes les personnes de leur royaume, des mères ne peuvent jamais devenir les sujettes de leurs fils. Il est vrai que Jésus-Christ, maintenant dans les cieux, où il est assis à la droite du Père, et cela, comme l'explique saint Thomas, même comme homme, à raison de l'union hypostatique avec la personne du Verbe, a le souverain domaine sur toutes les créatures, et même sur Marie. Néanmoins, il sera toujours vrai que tandis que notre Rédempteur a vécu sur la terre, il a voulu s'humilier jusqu'à se faire le sujet de Marie, comme nous l'atteste saint Luc [1] Saint Ambroise va même jusqu'à dire que du moment où Jésus-Christ avait daigné choisir Marie pour sa mère, il était, en sa qualité de fils, vraiment obligé de lui obéir. Et c'est pourquoi, comme l'observe Richard de Saint-Laurent, tandis que l'on dit des autres saints qu'ils sont avec Dieu, il n'y a que Marie dont on puisse dire, qu'elle a eu le bonheur, non-seulement d'être soumise à la volonté de Dieu, mais encore de voir Dieu lui-même se soumettre à la sienne [2] Et au lieu qu'il est dit de la multitude des autres vierges, suivant la réflexion du même auteur, qu'elles suivent l'Agneau

1. Et erat subditus illis. (*Luc.* II, 51.)
2. Cum de cæteris sanctis dicatur eos esse cum Deo, Maria majus aliquid sortita est : ut non solum ipsa subjiceretur voluntati Dei, sed etiam Dominus voluntati ipsius.

divin partout où il va [1] : on peut dire de la Vierge Marie, que l'Agneau la suivait sur la terre, puisqu'il lui était soumis en tout d'après ce qu'a dit saint Luc [2]

Disons en conséquence, qu'encore bien que Marie dans le ciel ne puisse plus commander à son fils, ses prières cependant seront toujours les prières d'une mère, et par conséquent bien puissantes pour obtenir tout ce qu'elle demande. Marie, dit saint Bonaventure, a ce grand privilége, d'être toute-puissante auprès de son fils [3] Et pourquoi? par la raison précisément que nous venons d'indiquer, et que nous examinerons ci-après plus au long ; savoir, que les prières de Marie sont les prières d'une mère. C'est pour cette raison, dit encore saint Pierre Damien, que la Vierge peut tout ce qu'elle veut, dans le ciel comme sur la terre, et qu'il n'est pas jusqu'aux désespérés à qui elle ne puisse rendre l'espérance du salut [4] Il ajoute ensuite, que lorsque la mère va solliciter pour nous quelque grâce auprès de Jésus-Christ (qu'il appelle l'autel de la miséricorde, où les pécheurs obtiennent de Dieu leur pardon), le fils a tant d'égards pour les prières de sa mère, et désire si vivement lui agréer en tout, que pendant qu'elle le prie, elle semble plutôt lui commander que le prier, et a plus l'air d'être la maîtresse que la servante [5] : c'est que Jésus-Christ veut honorer cette mère chérie qui l'a tant honoré sur la terre, en lui accordant sans délai tout ce qu'elle demande ou désire. Nous pouvons citer à l'appui ces belles paroles de saint Germain, adressées par lui à la Vierge : « O mère de Dieu, vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez

1. Sequuntur agnum quocumque ierit. (*Apoc.* XIV, 4.)

2. De virgine autem Maria secure dici potest, quod agnus sequebatur eam quocumque ivit ex illo Lucæ : Erat subditus illi. (RIC. l. I, *de Laud. Virg.*, c. 5.)

3. Grande privilegium Mariæ, quod apud filium sit potentissima. (*Spec.* c. 8.)

4. Data est tibi omnis potestas in cœlo, et in terra; et nihil tibi impossibile; cui possibile est etiam desperatos in spem salutis relevare. (Serm. *de Nat. B. Virg.*)

5. Accedis enim ad illum, humanæ reconciliationis altare, non solum rogans, sed imperans; domina, non ancilla; nam filius nihil negans honorat. (*Loc. cit.*)

pas besoin d'autre recommandation auprès de Dieu, puisque vous êtes la mère de la véritable vie [1].»

Saint Bernardin de Sienne ne craint pas d'avancer cette proposition : « L'empire de la Vierge s'étend sur toutes les créatures, et même sur Dieu [2] Il veut dire par là sans doute que Dieu exauce les prières de Marie, comme si c'étaient des ordres. Saint Anselme a dit dans le même sens, en s'adressant à Marie : « Le Seigneur, ô Vierge sainte, vous a placée si haut dans sa faveur, que tout vous est possible auprès de lui [3] Car votre protection est toute-puissante, ô Marie, » dit à son tour Cosme de Jérusalem [4] Oui, Marie est toute-puissante, reprend Richard de Saint-Laurent, puisque les lois assurent à la reine les mêmes priviléges qu'au roi [5] Un fils tout-puissant, ajoute-t-il encore, a dû vouloir que sa mère aussi fût toute-puissante [6]: et cela va si loin, que Dieu, selon saint Antonin, a mis l'Eglise entière non-seulement sous le patronage, mais même sous le domaine de Marie [7]

Une mère devant donc avoir la même puissance que son fils, c'est avec raison que Jésus, qui est tout-puissant, a voulu que Marie le fût aussi ; quoiqu'il soit toujours vrai que le fils est ici tout-puissant par sa nature, et la mère par grâce. Les faits au surplus justifient nos assertions ; car quoi que ce puisse être que demande la mère, le fils ne le lui refuse jamais, ainsi qu'il fut révélé à sainte Brigitte. Elle entendit un jour Jésus-Christ, qui s'entretenant avec sa mère, lui disait : « Ma mère, vous savez combien je vous aime : demandez-moi donc tout ce que vous voudrez ; il n'est aucune de vos demandes que je

1. Serm. 3., *in Dorm. B. V.*

2 Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. (S. BERNARDIN, t. II, serm. LXI.)

3. Te Deus, o Virgo, sic exaltavit, ut omnia tibi secum possibilia esse donavit. (Lib. *de Conc. Virg.*)

4. Omnipotens auxilium tuum, o Maria.

5. Eisdem privilegiis secundum leges gaudet rex et regina. (Lib. IV *de Laud. Virg.*)

6. Cum autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente filio omnipotens mater facta est. (L. IV *de Laud. Virg.*)

7. Ecclesia est non tantum sub Virginis patrocinio, verum etiam sub dominatione ac potestate. (P. IV. tit. 16, c. 20, § 2.)

puisse vous refuser [1] » Et l'admirable raison que Jésus-Christ en donnait était celle-ci ; « Ma mère, vous ne m'avez jamais rien refusé sur la terre, il est bien juste que je ne vous refuse rien dans le ciel [2] » Ainsi donc, quand nous appelons Marie toute-puissante, c'est toujours en la manière qui convient à une créature ; et il est bien entendu que la créature ne peut prétendre à un attribut divin. Marie est toute-puissante en ce qu'elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières.

C'est donc avec raison, ô notre grande avocate, que saint Bernard [3] et saint Anselme [4] vous disent Vous n'avez qu'à vouloir, et tout se fera: voulez-vous élever le pécheur le plus désespéré à une haute sainteté, il ne tient qu'à vous. A ce sujet, le bienheureux Albert le Grand fait ainsi parler Marie: « Il faut qu'on me prie de vouloir; car, si je veux, la chose se fera nécessairement [5] » Aussi saint Pierre Damien, considérant cette grande puissance de Marie, et la priant d'avoir pitié de nous, lui parle en ces termes : « Suivez l'impulsion de votre bon cœur, suivez celle de votre puissance; car si Dieu vous a faite si puissante, c'est afin que vous n'en soyez que plus miséricordieuse [6] » Mais saint Bernard vient encore confirmer tout cela, quand il nous dit que Marie est immensément riche en puissance, comme en miséricorde : que comme sa charité est toute-puissante, rien aussi n'égale sa commisération pour nous; et qu'elle nous en donne continuellement des marques effectives [7]

Dès le temps même que Marie vivait sur la terre, son unique pensée, après la gloire de Dieu, était de secourir les mal-

1. Pete quod vis a me, non enim potest esse inanis petitio tua. (*Rev.* l. I, c. 4.)

2. Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis. (*Loc. cit.*)

3. Velis tu, et omnia fient.

4. Quidquid tu, Virgo, velis, nequaquam fieri non poterit. (*De Exc. Virg.* c. 12.)

5. Roganda sum ut velim; quia si volo, necesse est fieri. (Ap. P Pep. Grant. etc.)

6. Moveat te natura, potentia moveat; quia quanto potentior, tanto misericordior esse debebis. (Serm. I. *de Nat. B. V.*)

7. Potentissima et piissima charitas matris Dei, et affectu compatiendi, et subveniendi abundat effectu: æque locuples in utroque. (S. *de Assumpt.*)

heureux ; et nous savons que dès lors elle jouissait du privilége d'être exaucée en tout ce qu'elle demandait. Ce qui nous l'apprend, c'est ce qui se passa aux noces de Cana en Galilée, lorsque le vin venant à manquer, la sainte Vierge, compatissant à l'affliction et à la confusion de cette famille, demanda à son fils de vouloir bien les consoler par un miracle, et pour cela se contenta de lui dire : « Ils n'ont pas de vin [1] » Jésus répondit : « Que vous importe à vous et à moi, ô femme? mon heure n'est pas encore venue [2] » Remarquez bien : quoique le Seigneur eût semblé refuser cette grâce à sa mère, quoiqu'il eût dit que son heure n'était pas encore venue, c'est-à-dire que le temps de sa prédication n'était pas encore arrivé, ce temps où il devait confirmer sa doctrine par des miracles ; néanmoins Marie, comme si son fils lui avait accordé la grâce sollicitée, dit à ces gens-là : remplissez d'eau les vases, et vous serez consolés [3] Et en effet, Jésus-Christ, pour faire plaisir à sa mère, changea cette eau en un excellent vin. Mais comment cela doit-il s'entendre ? Si le temps fixé pour tous les miracles était celui de la prédication, comment ce premier miracle a-t-il pu être anticipé contre le décret divin? Non, répondrons-nous, rien ne se fit contre les décrets divins : car, quoique généralement parlant, le temps des miracles ne fût pas encore arrivé, néanmoins de toute éternité Dieu avait arrêté par un autre décret général que rien ne serait jamais refusé de ce qui serait demandé par sa divine mère. Voilà pourquoi Marie, qui avait bien connaissance de son privilége, ne s'inquiéta point de ce que son fils avait paru rejeter sa demande, et ne laissa pas de dire qu'on remplît les vases d'eau, comme si la grâce eût déjà été accordée. C'est ainsi que l'a entendu saint Jean Chrysostome, lorsque au sujet de ce passage de l'Evangile de saint Jean : *Quid mihi et tibi*, etc., il a dit que quoique Jésus-Christ eût ainsi répondu, néanmoins, pour honorer sa mère, il ne laissa pas d'obtem-

1. Vinum non habent. (*Joan*. II, 3.)
2. Quid mihi et tibi est, mulier? Nondum venit hora mea.
3. Implete hydrias aqua.

pérer à sa demande [1] Saint Thomas confirme cette explications en disant que par ces paroles : « Mon heure n'est pas encore venue, » Jésus-Christ a voulu montrer qu'il aurait différé le miracle, si un autre le lui eût demandé ; mais que comme c'était sa mère qui le lui demandait, il le fit sur-le-champ [2] C'est encore ce que disent saint Cyrille et saint Jérôme, comme le rapporte Barrada. Et c'est encore ce que dit Jansénius de Gand, sur ce même passage de saint Jean : « Afin d'honorer sa mère, il avança le temps fixé pour ce miracle [3] »

Il est certain, en un mot, qu'il n'est aucune créature qui puisse nous obtenir, à nous autres misérables, autant de grâces que cette excellente avocate : par là Dieu l'honore non seulement comme sa servante chérie, mais encore comme sa véritable mère. C'est précisément ce que lui disait Guillaume de Paris en lui adressant la parole à elle-même [4] Il suffit que Marie parle, pour que le fils exécute tout ce qu'elle désire. Le Seigneur, s'entretenant avec l'épouse des Cantiques, qui figurait Marie, lui disait : « Vous qui habitez dans les jardins, faites que j'entende votre voix ; nos amis écoutent [5] » Les amis sont les saints, qui, lorsqu'ils demandent quelque grâce au profit de leurs clients, attendent que leur reine la demande à Dieu et l'obtienne ; car (ainsi que nous l'avons établi au chap. v), aucune grâce n'est jamais accordée sans l'intercession de Marie. Et comment Marie l'obtient-elle ? elle n'a besoin que de faire entendre sa voix à son fils [6] : elle n'a besoin que de parler, son fils l'exauce à l'instant. Voici comment

1. Et licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit. (*In Joan* hom. XXI.)

2. Per illa verba : Nondum venit hora mea, ostendit se dilaturum fuisse miraculum, si alius rogasset ; quia tamen rogabat Mater, fecit. (S. THOM. *ap. Del cultus Mariani*, p. 129.)

3. Quo matrem honoraret, prævenit tempus miraculi faciendi.

4. Nulla creatura tot et tanta impetrare posset apud filium tuum miseris quam tu impetras eisdem ; in quo procul dubio non tanquam ancillam, sed tanquam matrem verissimam te honorat.

5. Quæ habitas in hortis, amici auscultant, fac me audire vocem tuam (*Cant.* VIII, 13.)

6. Fac me audire vocem tuam.

Guillaume de Paris, interprétant ce passage dans le même sens, imagine que le fils parle à sa mère: « O vous qui habitez dans les jardins célestes, intercédez avec confiance pour tels qu'il vous plaira; car je ne puis oublier que je suis votre fils, au point de refuser quelque chose à ma mère; vous n'avez qu'à prononcer un mot, être entendue par votre fils et être exaucée c'est tout un [1] » L'abbé Geoffroi enfin dit que, quoique Marie obtienne les grâces par ses prières, néanmoins elle prie avec une certaine autorité de mère; en sorte que nous devons tenir pour indubitable qu'elle obtient tout ce qu'elle désire et demande pour nous [2]

Valère-Maxime rapporte de Coriolan [3], que comme il tenait Rome assiégée, les prières de ses concitoyens et de ses amis ne purent le décider à se retirer; mais lorsque sa mère Véturie parut elle-même pour le supplier, alors il lui fut impossible de résister, et il leva le siége sur-le-champ. Mais les prières de Marie sont plus efficaces que celles de la mère de Coriolan, par là même que Jésus-Christ est un fils plus reconnaissant et plus affectionné pour sa chère mère. Le Père Justin de Miéchow dit qu'un seul soupir de Marie est plus puissant que tous les suffrages des saints ensemble [4]; et c'est précisément ce que le démon avoua lui-même à saint Dominique par la bouche d'un possédé que le saint exorcisait, ainsi que le raconte le père Paciucchelli [5]

Saint Antonin affirme que les prières de la sainte Vierge étant celles d'une mère, ont quelque chose qui tient du commandement; en sorte qu'il est impossible qu'elle ne soit pas

1. Quæ habitas in hortis cœlestibus, fiducialiter pro quibus volueris intercede, non enim possum oblivisci me filium tuum, ut matris quidpiam denegandum putem. Tantum ut vocem proferas, quia a filio audiri, exaudiri est.

2. Virgo Maria, ex eo quod ille homo est, et natus ex ea, quasi quodam matris imperio apud ipsum impetrare quod voluerit pia fiducia non dubitatur. (Serm. VIII *de B. Virg.*)

3. Lib. V. cap. 4.

4. Unum beatæ Mariæ suspirium plus posset, quam omnium sanctorum simul suffragia. (In lit. B. V., verbo *Virgo potens.*)

5. *De B. V*

exaucée quand elle prie [1] Voilà pourquoi saint Germain, exhortant les pécheurs à se recommander à cette avocate, parle ainsi à Marie : « Comme vous avez, ô Marie, l'autorité d'une mère auprès de Dieu, obtenez le pardon aux plus grands pécheurs, puisque le Seigneur, qui en toute chose vous reconnaît pour sa véritable mère, ne peut s'empêcher de vous accorder tout ce que vous lui demandez [2] De là vient aussi que sainte Brigitte entendit les saints du ciel dire à la Vierge : « Reine de bénédiction, quelle est la chose qui soit au-dessus de votre pouvoir ? tout ce que vous voulez se fait [3] » A cela revient encore ce vers connu de tout le monde :

*Quod Deus imperio, tu prece, Virgo potes* [4].

Eh quoi! peut-être, dit saint Augustin, n'est-ce pas une chose digne de la bonté du Seigneur, de soutenir ainsi l'honneur de sa mère, puisqu'il a déclaré qu'il était venu sur la terre non pour abroger, mais pour accomplir la loi, qui commande entre autres choses d'honorer ses parents [5] ?

Bien plus, ajoute saint Georges, archevêque de Nicomédie, si Jésus-Christ accorde toutes les demandes de sa mère, c'est aussi pour acquitter en quelque sorte la dette de la reconnaissance envers sa mère, qui par son consentement a donné l'être à son humanité [6] C'est dans ce sens que saint Méthode le martyr s'est écrié : « Réjouissez-vous, ô Marie, de ce que vous avez l'avantage de pouvoir regarder comme votre débi-

1. Oratio Deiparæ habet rationem imperii; unde impossibile est eam non exaudiri. (P IV, tit. 15, c. 17, § 4.)

2. Tu autem materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi ut veræ et intemeratæ matri in omnibus morem gerat. (V. in *Enc. Deip.*)

3. Domina benedicta, quid est quod non poteris? Quod enim vis, hoc factum est. (L. IV *Rev.* c. 74.)

4. Ce que Dieu peut par son commandement, vous, ô Vierge, le pouvez par la prière.

5. Numquid non pertinet ad benignitatem Domini, matris honorem servare, qui legem non venit solvere, sed adimplere?

6. Filius quasi exolvens debitum implet petitiones tuas. (Or. *de ingr. B. V.*

teur un fils, qui prête à tous et ne reçoit rien de personne [1] » Nous sommes tous redevables envers Dieu de tout ce que nous avons, puisqu'il n'est rien que nous ne tenions de lui ; mais pour vous, Dieu a voulu lui-même devenir votre débiteur, en prenant de vous sa chair, et se faisant homme. C'est ce qui fait dire à saint Augustin : « Marie ayant mérité l'honneur de donner un corps au Verbe divin, et de préparer ainsi le prix de notre rachat, est plus puissante que qui que ce soit parmi les saints pour nous aider, nous qui sommes rachetés, à obtenir le salut éternel [2] » C'est aussi la raison de ce qu'a écrit Théophile, évêque d'Alexandrie, qui vivait du temps de saint Jérôme : « Le fils aime à être prié par sa mère, parce qu'il veut attribuer à sa considération tout ce qu'il accorde aux hommes, et reconnaître ainsi le bienfait dont il lui est redevable pour le corps qu'il a reçu d'elle. » C'est enfin pour cela que saint Jean Damascène, s'adressant à Marie, lui parle en ces termes : « Vous donc, ô Marie, qui êtes la Mère de Dieu, vous pouvez nous sauver tous par vos prières, qui tirent leur prix de votre autorité de mère [3] »

Concluons par les paroles de saint Bonaventure. Ce saint docteur, considérant quel immense bienfait il a plu à Dieu d'accorder aux hommes, quand il leur a donné Marie pour avocate, lui parle en ces termes : « O admirable bonté de notre Dieu, qui vous a donnée pour avocate à de malheureux accusés comme nous, afin que, par votre puissante intercession, vous puissiez obtenir en notre faveur tout ce que vous jugerez à propos [4] » O merveilleuse clémence de notre Dieu, qui, ne voulant pas que nous ayons trop à redouter la sentence qu'il

1. Euge, euge, quæ debitorem habes filium, qui omnibus mutuatur : Deo enim universi debemus ; tibi autem etiam ille debitor est. (Orat. de *Sim.et Arm.*)

2. Neque enim dubium quæ meruit pro liberandis proferre pretium, posse plus sanctis omnibus suffragium liberatis impendere. (Orat. II *de Ass. B. V* ; inter op. s. Aug. App. serm. CCVIII, n. 12.)

3. Potes quidem omnes salvare, ut Dei Altissimi mater precibus materna auctoritate pollentibus. (Ex *Men.* 1. Jan. od. 4.)

4. O certe Dei nostri mira benignitas, qui suis reis te Dominam tribuit advocatam, ut auxilio tuo, quod volueris, valeas impetrare. (In *Salv. Reg. Stim. amor.*, c. XIX, Oper. t. XII, p. 702 *a*.)

doit prononcer dans notre cause, nous a destiné pour avocate sa propre mère, la dispensatrice de la grâce [1]

EXEMPLE.

Le P Razzi, camaldule, raconte [2] qu'un jeune homme, après la mort de son père, fut envoyé par sa mère à la cour d'un prince. Mais, en lui faisant ses adieux. sa mère, qui avait une grande dévotion à Marie, lui fit promettre que chaque jour il réciterait un *Ave Maria*, en y ajoutant à la fin ces paroles : « Vierge bienheureuse, assistez-moi à l'heure de ma mort. » Arrivé à la cour, le jeune homme, au bout de quelque temps, se livra tellement à ses penchants vicieux, que le prince fut obligé de le congédier Alors, désespéré et ne sachant comment vivre, il prit parti parmi des brigands, et il s'en allait assassiner sur les grands chemins, sans manquer cependant à se recommander chaque jour à Marie, comme le lui avait dit sa mère. Enfin, il fut pris par la justice et condamné à mort. La veille du jour où il devait être exécuté, il était dans sa prison pensant à son déshonneur, à la douleur de sa mère et à la mort qui l'attendait ; il pleurait et ne pouvait se consoler: de sorte que le démon, le voyant accablé d'une si grande tristesse, lui apparut sous la forme d'un beau jeune homme, et lui dit qu'il le délivrerait de la mort et de la prison, s'il voulait faire ce qu'il lui dirait. Le condamné se montra disposé à tout faire. Alors le prétendu jeune homme lui découvrit qu'il était le démon, et qu'il venait à son secours. Or, il voulait, en premier lieu, qu'il reniât Dieu et les sacrements ; le prisonnier y consentit. Il lui dit ensuite qu'il fallait renier la Vierge Marie et renoncer à sa protection. Pour cela, je ne le ferai jamais, répondit le jeune homme ; et s'adressant à Marie, il répétait la prière accoutumée : « Bienheureuse Vierge, assistez-moi à l'heure de ma mort. » A ces paroles, le démon disparut. Mais le jeune homme demeura excessivement

1. O mirabilis erga nos, misericordia Dei nostri, qui, ne alias fugeremus pro sententia, voluit matrem ac Dominam gratiæ instituere advocatam ! (*Ibid.*)

2. *Mirac. d. Mad.*, Mir. 17.

affligé du crime énorme qu'il avait commis en reniant Jésus-Christ. Il eut recours à la sainte Vierge, et elle lui obtint une vive douleur de tous ses péchés ; de sorte qu'il se confessa avec des sentiments de contrition et en versant un torrent de larmes. Il était déjà sorti pour aller au lieu du supplice, lorsqu'il vint à passer devant une statue de Marie, et il la salua par sa prière accoutumée : « Bienheureuse Vierge, assistez-moi à l'heure de ma mort ; » et la statue, en présence de tout le monde, inclina la tête pour lui rendre son salut. Alors, tout attendri, il supplia qu'on lui permît de baiser les pieds de la statue. Les exécuteurs y répugnaient ; mais ensuite, pour apaiser les murmures du peuple, ils y consentirent. Le jeune homme s'inclina pour baiser les pieds, et Marie, animant la statue, étendit le bras, prit le condamné par la main, et le retint avec tant de force qu'il fut impossible de l'arracher de là. A ce prodige, tout le monde se mit à crier : Grâce ! grâce ! et la grâce fut accordée. Le jeune homme, étant retourné dans son pays, mena dès lors une vie exemplaire, et continua toujours, tant qu'il vécut, d'être tout dévoué à Marie, qui l'avait délivré de la mort temporelle et éternelle.

PRIÈRE.

Auguste Mère de Dieu, vous dirai-je avec saint Bernard, parlez, parce que votre fils vous écoute ; et que tout ce que vous lui demanderez, il vous l'accordera[1] Parlez donc, ô Marie, notre avocate, parlez en faveur de misérables tels que nous. Souvenez-vous que, si vous avez reçu une si grande puissance et une telle dignité, c'est aussi pour notre bien ; et que, si un Dieu a voulu se faire votre débiteur, en recevant de vous la nature humaine, c'est afin que vous puissiez à votre gré distribuer aux misérables les richesses de la divine miséricorde. Nous sommes vos serviteurs, des serviteurs attachés d'une manière spéciale à votre service, et j'espère être moi-même de ce nombre. Nous nous faisons gloire de vivre sous

1. Loquere, Domina, quia audit filius, et quæcumque petieris, impetrato. (*Deprec. ad Glor. Virg.*)

votre protection. Si vous faites du bien à tous, même à ceux qui ne vous connaissent ou ne vous honorent pas, et qui au contraire vous outragent et vous blasphèment, combien plus devons-nous espérer en votre bonté, qui va cherchant les malheureux pour les secourir, nous qui vous honorons, qui vous aimons, et qui nous confions en vous? Nous sommes de grands pécheurs; mais Dieu vous a enrichie d'une commisération et d'une puissance bien au-dessus de toutes nos iniquités. Vous pouvez et voulez nous sauver; et nous, nous voulons d'autant plus l'espérer, que nous en sommes plus indignes, afin de vous glorifier davantage dans le ciel, quand nous y serons entrés par votre intercession. O mère de miséricorde, nous vous présentons nos âmes, jadis embellies et lavées par le sang de Jésus-Christ, mais depuis horriblement souillées par le péché. Nous vous les présentons; c'est vous que regarde le soin de les purifier. Obtenez-nous un sincère amendement, obtenez-nous l'amour de Dieu, la persévérance, le paradis. Nous vous demandons de grandes choses; mais, quoi! ne pouvez-vous pas tout obtenir pour nous? serait-ce trop pour l'amour que Dieu vous porte? Il vous suffit d'ouvrir la bouche et de prier votre fils, il ne vous refuse rien. Priez donc, ô Marie, priez pour nous; priez, et vous serez certainement exaucée, et nous serons infailliblement sauvés.

## § II.

Marie est une avocate compatissante, qui ne refuse pas de prendre en main la cause des plus misérables.

Nous avons tant de motifs d'aimer notre affectueuse reine, que si dans tout l'univers on louait Marie, si dans tous les sermons on ne parlait que de Marie, si tous les hommes donnaient leur vie pour Marie, ce serait encore peu de chose eu égard au dévouement et à la reconnaissance que nous lui devons, et que lui a mérité le tendre amour

qu'elle porte à tous les hommes, même aux plus misérables pécheurs qui conservent envers elle quelque sentiment de dévotion. Le bienheureux Raymond Jourdain, qui, par humilité, avait pris le nom d'*Idiot*, disait que Marie ne peut manquer d'aimer ceux qui l'aiment, que même elle ne dédaigne pas de servir ceux qui la servent, et que s'ils sont pécheurs, elle use de toute la puissance de son intercession pour obtenir leur pardon auprès de son divin fils [1] Telle est, continue-t-il, sa bonté, telle est sa miséricorde, que nul, quel que soit son état désespéré, ne doit craindre de se jeter à ses pieds, puisqu'elle ne repousse aucun de ceux qui ont recours à elle [2] Marie, comme notre avocate toute dévouée, offre elle-même à Dieu les prières de ses serviteurs, et spécialement celles qui lui sont adressées ; car, de même que le Fils intercède pour nous auprès du Père, de même elle intercède pour nous auprès du Fils, et ne cesse de traiter auprès de l'un et de l'autre la grande affaire de notre salut, et de nous obtenir les grâces que nous sollicitons [3] C'est donc avec raison que le bienheureux Denys le Chartreux appelle la sainte Vierge le refuge par excellence des réprouvés, l'espérance des misérables, et l'avocate de tous les pécheurs qui ont recours à elle [4]

Mais s'il se trouvait jamais un pécheur, qui sans douter de sa grande puissance, se défierait néanmoins de sa bonté, en craignant peut-être qu'elle ne voulût pas l'aider à cause de l'énormité de ses fautes, saint Bonaventure l'encouragerait en lui disant : « C'est un grand et singulier privilége que celui en vertu duquel Marie obtient de son fils par ses prières

1. Maria diligit diligentes se; imo sibi servientibus servit. Ipsa benedicto filio suo irato potentissime reconciliat servos et amatores tuos. (*Præf. in Cant.*)

2. Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere; tantaque misericordia, ut nemo ab ea repellatur.

3. Ipsa preces servorum, maxime quæ sibi exhibentur, repræsentat in conspectu Divinæ Majestatis ; quia ipsa est advocata nostra apud filium, sicut filius apud patrem ; imo apud patrem et filium procurat negotia, et preces nostras. (Idiot., in dict. Præf.)

4. Singulare perditorum refugium, miserorum spem, advocatam omnium iniquorum ad se confugientium.

tout ce qu'elle veut [1] » Mais de quoi nous servirait à nous, ajoute-t-il, cette grande puissance de Marie, si elle n'avait aucun souci de nous [2]? Non, non, conclut le même saint, n'ayons aucune défiance ; soyons dans la sécurité ; rendons de continuelles actions de grâces au Seigneur et à sa divine mère ; car si elle est auprès de Dieu la plus puissante entre tous les saints, elle est encore l'avocate la plus bienveillante et la plus zélée pour nos intérêts [3] Et qui jamais, s'écrie saint Germain avec des transports de joie, qui jamais, ô Mère de miséricorde, après votre fils Jésus, a montré autant de zèle que vous pour nos vrais intérêts [4] ? Qui jamais a pris comme vous notre défense, parmi les peines dont nous sommes affligés ? Qui jamais, comme vous, a pris en main la cause des pécheurs, jusqu'à combattre en quelque sorte pour eux [5] ? Aussi, ajoute-t-il, votre patronage, ô Marie, est plus puissant et plus affectueux que nous ne saurions le comprendre [6] Car, tandis que les autres saints, comme l'observe le savant Idiot, protégent plus spécialement ceux qui les honorent, la mère de Dieu, en sa qualité de reine de tous, se fait l'avocate de tous, et prend soin du salut de tous [7]

Elle s'intéresse à tous, même aux pécheurs ; ou plutôt c'est particulièrement de ceux-ci que Marie se fait gloire d'être appelée l'avocate, comme elle le déclara elle-même à la vénérable sœur Marie Villani en ces termes : « Après le titre de

1. Grande privilegium Mariæ quod apud Deum tam est potentissima. (*Spec. B. M. V.*, lect. vi, *Oper*. t. XIV, p. 250 *a*.)

2. Sed quid tanta Mariæ potentia prodesset nobis, si ipsa nihil curaret de nobis?

3. Charissimi, sciamus indubitanter, et pro hoc gratias agamus incessanter, quia sicut ipsa apud eum omnibus sanctis est potentior, ita pro nobis omnibus est sollicitior.

4. Quis post filium tuum curam gerit generis humani, sicuti tu?

5. Quis ita nos defendit in nostris afflictionibus ? quis pugnat pro peccatoribus ?

6. Propterea patrocinium tuum majus est, quam apprehendi possit.

7. Cæteri sancti jure quodam patrocinii pro sibi specialiter commissis plus possunt prodesse, quam pro alienis ; beatissima vero Virgo, sicut omnium est regina, sic est omnium patrona et advocata, et cura illi est de omnibus. (*De Contempl. B. V.*, in Prol.)

Mère de Dieu, je ne me glorifie de rien tant que d'être l'avocate des pécheurs. » Le bienheureux Amédée dit que notre reine se tient sans cesse en la présence de la divine majesté, et qu'elle intercède continuellement pour nous par sa toute-puissante prière [1] Or, comme du haut des cieux elle connaît bien nos misères et nos besoins, elle ne peut s'empêcher d'être émue de compassion, et avec une affection de mère, compatissante et tendre, elle cherche toujours à nous secourir et à nous sauver [2] C'est pour cela que Richard de Saint-Laurent nous encourage tous, quelque misérables que nous soyons, à recourir avec confiance à cette bienveillante avocate, et à nous tenir assurés que nous la trouverons toujours prête à nous secourir [3]. Car, selon Geoffroy, Marie est toujours disposée à prier pour tous [4]

Avec quelle affection et quel succès, dit saint Bernard, cette excellente avocate traite l'affaire de notre salut [5] ! Saint Augustin, considérant l'affection et l'empressement avec lequel Marie s'emploie continuellement pour nous auprès de la divine majesté, afin que le Seigneur nous pardonnne nos péchés, nous assiste de sa grâce, nous sauve dans les périls, et nous soulage dans nos misères, adresse à la sainte Vierge des paroles dont voici le sens : « Il est vrai que tous les saints veulent notre salut et prient pour nous ; mais la charité et la tendresse que du haut des cieux vous nous témoignez en nous obtenant de Dieu par vos prières tant de miséricordes, nous oblige à confesser que nous n'avons au ciel qu'une avocate : et que vous seule vous avez un véritable zèle et une vive sollicitude pour nos intérêts [6] Et qui pourrait comprendre, dit

1. Astat beatissima Virgo vultui Conditoris prece potentissima, semper interpellans pro nobis.

2. Videt enim nostra discrimina, nostrique clemens Domina materno affectu miseretur. — 3. Inveniet semper paratam auxiliari.

4. Ipsa pro universo mundo paratissima est ad precandum.

5. Advocatam, præmisit peregrinatio nostra, quæ salutis nostræ negotia, tanquam judicis mater et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter pertractabit. (Serm. I *de Ass.*)

6. Unam ac te solam pro nobis in cœlo fatemur esse sollicitam. (Ap. S. Bon. in *Spec.*, lect. 6 n. 2, p. 250 *a*.)

saint Germain, la sollicitude avec laquelle Marie s'emploie pour nous auprès de Dieu? Telle est la commisération de Marie pour nos misères, telle est l'affection qu'elle nous porte, que toujours elle prie, et recommence à prier, et ne peut se rassasier de prier pour nous [1]

Que nous serions à plaindre, misérables pécheurs, si nous n avions pas cette grande avocate, qui est si puissante, si disposée à compatir, et en même temps si prudente et si sage, que le juge qui est son fils ne saurait, dit Richard de Saint-Laurent, condamner les coupables qu'elle entreprend de défendre [2] Aussi saint Jean le Géomètre la salue-t-il en ces termes : « Salut, ô Justice par qui sont décidées toutes les causes [3]. » Et en effet, une cause est gagnée dès qu'elle est soutenue par cette avocate pleine de sagesse. C'est pour cela que Marie est appelée par saint Bonaventure « la sage Abigaïl [4] » On sait ce qui est rapporté d'Abigaïl au premier livre des Rois, chap. xxv Cette femme par ses éloquentes prières, sut si bien apaiser David irrité contré Nabal, que ce prince lui-même la bénit comme pour la remercier de ce que par ses bons procédés elle l'avait empêché de se venger de ses propres mains [5] C'est précisément ce que Marie ne cesse de faire dans les cieux au profit d'innombrables pécheurs : par ses sages et tendres prières elle sait si bien apaiser la justice divine, que le Seigneur lui-même la bénit et la remercie en quelque sorte de ce qu'elle l'empêche ainsi d'abandonner les pécheurs et de les châtier comme ils le méritent. Le Père éternel voulant, selon saint Bernard, déployer en notre faveur tout ce qu'il a de miséricorde, outre Jésus-Christ notre principal avocat auprès de lui, nous a donné Marie pour avocate auprès de Jésus-Christ lui-même.

Il n'est pas douteux, dit saint Bernard, que Jésus ne soit

1. Non est satietas defensionis ejus.
2. Tam prudens et diserta est advocata Maria, quod non potest filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat. (Ric. de S. Laur. l. III, p. 2. )
3. Salve, jus dirimens lites. (*In Virg. Deip.* hymnus IV.)
4. Abigaïl sapiens (*Spec. B. V. M.*, lect. viii, 257 *a.*)
5. Benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie, ne ulciscerer manu mea.

l'unique médiateur de justice entre Dieu et les hommes, et qu'en vertu de ses propres mérites il ne puisse et ne veuille selon ses promesses nous obtenir le pardon et la grâce divine ; mais, attendu que les hommes reconnaissent et redoutent en Jésus-Christ la divine majesté qui réside en lui comme Dieu, il a été nécessaire de nous assigner une autre avocate, à laquelle nous puissions recourir avec moins de crainte, et plus de confiance : cette avocate est Marie, et nous ne pourrions en trouver une autre qui soit ou plus puissante auprès de la divine majesté, ou plus miséricordieuse envers nous [1] Mais ce serait être bien injuste envers la bonté de Marie, continue le même saint, que d'appréhender encore après cela d'aller se jeter aux pieds de cette bienveillante avocate, qui n'a rien de sévère et de terrible, mais qui est tout entière prévenance, amabilité et douceur [2] Lisez et relisez tant que vous voudrez, ajoute saint Bernard, toute l'histoire de Marie, telle qu'elle est écrite par les évangélistes, et si vous y trouvez un seul acte de sévérité, alors craignez de vous présenter à elle. Mais non, vous n'en trouverez jamais un seul ; ayez donc recours à elle de grand cœur ; et elle vous sauvera par son intercession [3].

Mais voici une bien belle exclamation que Guillaume de Paris met dans la bouche du pécheur qui a recours à Marie : « O mère de mon Dieu, lui fait-il-dire, dans l'état misérable où vous voyez que mes péchés m'ont réduit, j'ai recours à vous plein de confiance, et si vous me rejetez je vous représenterai que vous êtes en quelque manière tenue de m'assister, parce que toute l'Eglise des fidèles vous appelle et vous proclame la mère de la miséricorde [4] » O Marie, vous êtes bien

1. Fidelis et potens mediator Dei et hominum; sed divinam reverentur in eo homines majestatem. Opus est enim mediatore ad mediatorem ipsum : nec alter nobis utilior quam Maria. (Serm. in *Sign. magn.*, Dom. inf. octav. Assumpt. n. 2.)

2. Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? Nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est (*Ibid.*)

3. Revolve diligentius evangelicæ historiæ seriem et si quid forte durum occurrerit in Maria, ad eam accedere verearis (*Ibid.*)

4. Adibo te, imo etiam conveniam, gloriosissima Dei genitrix, quam matrem misericordiæ vocat, imo clamitat omnis Ecclesia sanctorum. (*De Rhet. div.*, c. 18.)

celle que Dieu chérit au point de l'exaucer toujours : votre extrême bonté n'a jamais fait défaut à personne ; votre affabilité pleine de douceur n'a jamais dédaigné aucun pécheur, quelque coupable qu'il fût, dès qu'il s'est recommandé à vous [1] Et quoi ! c'est peut-être faussement ou en vain que toute l'Eglise vous nomme son avocate et le refuge des malheureux [2] ? Non, il n'arrivera jamais, ô ma Mère, que mes fautes puissent vous empêcher de remplir l'auguste ministère de bonté dont vous êtes chargée, et en vertu duquel vous êtes à la fois l'avocate, la médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, et après votre fils l'unique espérance, et le refuge assuré des misérables [3]. Tout ce que vous avez de grâce et de gloire, et la dignité même de Mère de Dieu, vous devez tout cela, s'il est permis de le dire, aux pécheurs, puisque c'est à cause d'eux que le Verbe divin vous a choisie pour mère [4]. Loin de cette divine Mère qui a donné au monde la source de la bonté, loin d'elle la pensée qu'elle doive refuser sa miséricorde à quelque misérable que ce soit, quand il a recours à elle [5] Puis donc, ô Marie, que c'est votre office d'être la médiatrice entre Dieu et les hommes, n'écoutez pour venir à mon secours que cette miséricorde qui est incomparablement plus grande que tous mes péchés [6]

Consolez-vous donc, ô âmes pusillanimes, dirai-je avec saint Thomas de Villeneuve, respirez et prenez courage, ô

1. Tu, inquam, cujus gratiositas nunquam repulsam patitur, cujus misericordia nulli unquam defuit, cujus benignissima humanitas nullum unquam deprecantem quantumcumque peccatorem despexit.

2. An falso et inaniter vocat te omnis Ecclesia advocatam suam et miserorum refugium ?

3. Adsit, ut peccata mea possint suspendere te a tam salubri officio pietatis; quo et advocata es et mediatrix hominum, post filium tuum spes unica, et refugium tutissimum miserorum.

4. Totum siquidem quod habes gratiæ, totum quod habes gloriæ, et etiam hoc ipsum quod mater es Dei, si fas est dicere, peccatores tibi contulerunt.

5. Absit hoc a matre Dei quæ fontem pietatis toti mundo peperit, ut cuique miserorum suæ misericordiæ subventionem unquam deneget.

6. Officium ergo tuum est te mediam interponere inter inter ipsum et homines. Moveatte, gloriosa Dei mater, benignissima misericordia quæ major est incogitabiliter omnibus vitiis meis et peccatis. (GUILL. PARIS. D. c. 18. *de Rhet. div.*)

misérables pécheurs, cette auguste Vierge, qui est la mère de votre juge et de votre Dieu, est aussi l'avocate du genre humain, avocate habile, qui peut tout ce qu'elle veut auprès du Seigneur, avocate pleine de sagesse, qui connaît tous les moyens de l'apaiser; avocate universelle, qui accueille tout le monde, et ne refuse de défendre personne [1]

EXEMPLE.

Que Marie soit une avocate pleine de commisération envers les pécheurs, c'est ce qu'elle fit bien voir à l'égard de Béatrix, religieuse du couvent de Fontevrault, ainsi qu'il est rapporté par Césaire [2] et par le P Rho [3] Cette infortunée religieuse, entraînée par sa passion pour un jeune homme, fit le complot de s'enfuir avec lui. Et de fait, un jour la malheureuse s'en alla auprès d'une image de Marie, déposa à ses pieds les clefs du couvent, car elle en était la portière, et elle partit disposée à tout braver. Arrivée dans un autre pays, elle en vint jusqu'à n'être plus qu'une femme publique, et elle vécut quinze ans dans cet état misérable. Il arriva enfin que dans cette ville elle rencontra le pourvoyeur du couvent, et croyant ne pas être reconnue de lui, elle lui demanda s'il connaissait sœur Béatrix. — Je la connais parfaitement, répondit-il. C'est une sainte religieuse, et elle est maintenant maîtresse des novices. A ces mots elle demeura toute confuse, et abasourdie, ne pouvant comprendre ce que cela signifiait. Ainsi pour éclaircir la vérité, elle se travestit, et se transporta au couvent. Là elle fit appeler sœur Béatrix, et voilà que devant elle se présente la sainte Vierge sous les traits de cette image devant laquelle en partant du couvent elle avait déposé les clefs et ses vêtements; ensuite la mère de Dieu lui parla ainsi : Béatrix, sachez que, pour sauver votre honneur, j'ai pris vos traits, et pendant ces quinze années que vous avez vécu loin

1. Consolamini, pusillanimes; respirate, miserabiles; Virgo Deipara est humani generis advocata idonea, sapientissima, universalis. (*In Rog. pro exp. adv. Turc. susc.*)

2. L. VII, c. 35. — 3. In Ex.

du couvent, j'ai rempli votre emploi; ma fille, revenez, faites pénitence, mon fils vous attend encore, et songez par une vie édifiante à conserver la bonne réputation que je vous ai acquise ici. Elle dit et disparut. Alors Béatrix rentra dans le couvent, reprit l'habit de religieuse, et pleine de reconnaissance pour l'excessive bonté de Marie, elle vécut en sainte, et enfin à sa mort elle découvrit le tout pour la gloire de cette grande reine.

PRIÈRE.

Mère auguste de mon Sauveur, je vois bien que l'ingratitude dont j'ai fait preuve pendant tant d'années envers Dieu et envers vous, mériterait que par un juste châtiment vous me retirassiez tous vos soins; car l'ingrat n'est plus digne de bienfaits : mais j'ai, ô Marie, une haute idée de votre bonté; je suis convaincu qu'elle surpasse de beaucoup mon ingratitude. Continuez donc, ô refuge des pécheurs, et ne cessez de secourir un malheureux pécheur qui se confie en vous. O Mère de miséricorde, daignez étendre la main pour relever un pécheur, qui après sa chute implore votre pitié. O Marie, ou défendez-moi, ou dites-moi à qui je dois recourir qui puisse me défendre mieux que vous. Mais où puis-je trouver auprès de Dieu une avocate plus compatissante et plus puissante que vous qui êtes sa mère? En devenant la mère du Sauveur, vous avez été destinée à sauver les hommes esclaves du péché, et vous m'avez été donnée pour mon salut. O Marie, sauvez ceux qui ont recours à vous : je ne mérite pas votre amour, mais le désir que vous avez de sauver ceux qui périssent me fait espérer d'être aimé de vous, et si je le suis, comment pourrai-je me perdre? O ma mère bien-aimée, si par vos soins je me sauve, comme je l'espère, je ne serai plus ingrat envers vous; par des louanges non interrompues, et par l'effusion de tous les sentiments de mon cœur, je compenserai, et mon indifférence passée, et l'amour que vous m'avez porté. Dans le ciel où vous régnez et régnerez éternellement, heureux à jamais, je chanterai vos miséricordes, et pendant l'é-

ternité je baiserai ces mains affectueuses qui m'ont délivré de l'enfer autant de fois que je l'ai mérité par mes crimes. O Marie! ô ma libératrice, ô mon espérance, ô ma reine, ô mon avocate, ô ma mère, je vous aime, je désire vous glorifier, et je veux vous aimer toujours. Amen, amen. Telle est mon espérance, tel est mon désir.

## § III

### Marie est la médiatrice entre Dieu et les pécheurs.

La grâce de Dieu est pour une âme le trésor le plus précieux et le plus désirable. Elle est appelée par l'Esprit-Saint un trésor infini, parce que nous sommes élevés par le moyen de la grâce divine à l'honneur d'être les amis de Dieu [1]. C'est pourquoi Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Dieu, n'a point dédaigné d'appeler ses amis ceux qui sont en état de grâce [2] Ah! maudit soit le péché qui rompt les liens d'une si belle amitié [3], et qui, faisant encourir à une âme la haine de son Dieu, d'amie qu'elle était, la fait devenir l'ennemie du Seigneur [4] Que doit donc faire un pécheur, qui à son grand détriment se trouve devenu l'ennemi de Dieu? Il faut qu'il trouve un médiateur qui lui obtienne son pardon, et le fasse rentrer en grâce avec le Ciel. Consolez-vous donc, dit saint Bernard, ô infortuné, qui avez perdu l'amitié de votre Dieu; votre Seigneur lui-même vous a donné un médiateur, et ce médiateur est son fils Jésus, qui peut vous obtenir tout ce que vous désirez [5].

Mais, ô Dieu! s'écrie ici le saint, pourquoi les hommes

1. Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt participes facti sunt amicitiæ Dei. (*Sap.* VII, 14.)

2. Vos amici mei estis. (*Jo.* XV, 14.)

3. Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum vestrum. (*Isa.*, LIX, 2.)

4. Odio sunt Deo impius et impietas ejus. (*Sap.* XIV, 9.)

5. Jesum tibi dedit mediatorem; quid non apud patrem talis filius obtineat? (Serm. *de Aquæd.*, *in Nativ. B. V. M.*, n. 7.)

iraient-ils regarder comme sévère un Sauveur si bon, et qui pour nous sauver a donné sa vie? pourquoi iraient-ils se représenter comme terrible celui qui est tout aimable? Ames défiantes, vous dit-il, quelle crainte avez-vous? si ce sont vos péchés qui vous effraient, apprenez que Jésus lui-même les a, de ses mains percées de clous, attachés à la croix, et qu'ayant par sa mort satisfait pour ces péchés à la justice divine, il les a ôtés de vos âmes [1] Mais si, par hasard, continue le même saint, vous craignez de recourir à Jésus-Christ, parce que sa majesté divine vous épouvante, et que vous vous dites qu'en se faisant homme il n'a pas cessé d'être Dieu, il ne tient qu'à vous d'avoir une autre avocate auprès de ce médiateur. Recourez à Marie, car elle intercédera pour vous auprès de son fils, et sera certainement exaucée. Le fils intercédera auprès de son père, qui ne peut rien refuser à ce fils [2] O mes petits enfants, conclut saint Bernard, cette divine mère est l'échelle des pécheurs par laquelle ils peuvent remonter à la hauteur de la grâce divine, elle est ma confiance la plus assurée, elle est tout le fondement de mon espérance [3].

Voici ce que l'Esprit-Saint fait dire à la bienheureuse Vierge dans le livre des Cantiques sacrés : « Je suis la défense de ceux qui ont recours à moi, et ma miséricorde est pour eux comme une tour de refuge : c'est pour cela que j'ai été établie de Dieu comme une médiatrice de paix entre lui et les pécheurs [4] » Le cardinal Hugues, expliquant ce texte, dit que Marie est précisément la grande médiatrice qui fait trouver la paix aux ennemis de Dieu, le salut aux hommes perdus sans ressource, le pardon aux pécheurs, la miséricorde

1. Severum imaginantur, qui pius est; terribilem, qui amabilis est. Quid timetis, modicæ fidei? Peccata affixit cruci suis manibus.

2. Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod, licet factus sit homo, manserit tamen Deus. Advocatum habere vis apud ipsum? recurre ad Mariam. Exaudiet filium pater.

3. Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (Cit. Serm. *de Aquæd.*)

4. Ego murus, et ubera mea sicut turris; ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (*Cant.*, VII, 8.)

aux désespérés [1] Et c'est pour cela que son divin époux la disait belle comme les pavillons de Salomon [2] Sous les pavillons de David on ne traitait que de guerre ; sous ceux de Salomon on ne traitait que des choses de la paix. Ainsi par là le Saint-Esprit nous fait comprendre que cette mère de miséricorde ne traite jamais de guerre et de vengeance contre les pécheurs, mais seulement de paix et de pardon pour leurs fautes.

Voilà pourquoi Marie avait été figurée dans la colombe de Noé, qui rentra dans l'arche portant dans son bec un rameau d'olivier, en signe de la paix que Dieu accordait aux hommes. Et là-dessus saint Bonaventure lui dit : Vous êtes cette fidèle colombe de Noé, vous qui vous entremettant auprès de Dieu avez obtenu au monde, après sa ruine, la paix et le salut [3] Marie fut donc la céleste colombe qui apporta au monde abîmé dans un déluge de crimes le rameau pacifique, puisqu'elle nous a donné Jésus-Christ qui est la source de la miséricorde, et nous a obtenu depuis en vertu de ses mérites toutes les grâces dont Dieu nous comble [4] Et de même que par Marie la paix du ciel a été donnée au monde, comme dit saint Epiphane [5] ; de même aussi par le moyen de Marie les pécheurs continuent à être réconciliés avec Dieu. C'est dans ce sens que le bienheureux Albert le Grand lui fait dire : « Je suis la colombe de Noé, qui ai apporté à l'Eglise le rameau d'olivier, le signe de la paix universelle [6] »

En outre, ce fut encore une figure expresse de Marie que cet arc-en-ciel vu par saint Jean, et qui environnait le trône de

1. Ipsa reperit pacem inimicis, salutem perditis, indulgentiam reis, misericordiam desperatis.

2. Formosa sicut pelles Salomonis. (*Cant.* I, 4.)

3. Tu enim es illa fidelissima columba Noe ; quæ inter Deum et mundum diluvio spirituali submersum mediatrix fidelissima extitisti. (*Spec. B. V. M.*, lect. IX, p. 259, *a*.)

4. Nam ipsa Christum nobis detulit fontem misericordiæ. (P SPINELL.)

5. Per te pax cœlestis donata est. (S. EPIPH.)

6. Ego sum columba Noë, Ecclesiæ ramum olivæ et pacis inferens universali. (In Bibl. Mar. lib. *Cant.*, num. 16.)

Dieu [1] Telle est l'explication qu'en donne le cardinal Vital : « Marie est cet arc-en-ciel autour du trône, elle qui est toujours présente au divin tribunal, pour adoucir les sentences et les châtiments réservés aux pécheurs [2] C'est de cet arc-en-ciel, selon saint Bernardin de Sienne, que parlait le Seigneur, lorsqu'il annonça à Noé qu'il voulait placer dans les nuées l'arc de la paix, afin que les hommes pussent se rappeler en le voyant l'alliance perpétuelle qu'il venait de conclure avec eux [3] Marie est précisément, dit saint Bernardin, cet arc d'alliance éternelle [4] Car de même que Dieu à la vue de l'arc-en-ciel se souvient de la paix promise à la terre, de même par les prières de Marie Dieu remet aux pécheurs les offenses, et conclut la paix avec eux [5].

C'est encore pour cela que Marie est comparée à la lune [6] : car, dit saint Bonaventure, de même que la lune est suspendue entre le ciel et la terre, ainsi Marie s'interpose continuellement entre Dieu et les pécheurs, afin d'apaiser le Seigneur irrité contre eux, et de faire briller à leurs yeux la lumière qui doit les ramener à Dieu [7]

Et certes, le principal office réservé à Marie, quand elle est venue au monde, ç'a été de relever les âmes déchues de la grâce divine, et de les réconcilier avec Dieu. « Paissez vos chevreaux [8], » lui dit le Seigneur en la créant. Or, on sait que les pécheurs sont figurés par les chevreaux ; et que tandis que les élus, figurés par les brebis, seront placés à la droite dans la vallée du jugement, eux seront placés à la gauche.

1. Et iris erat in circuitu sedis. (*Apoc.* IV, 3.)

2. Iris in circuitu sedis est Maria, quæ mitigat Dei judicium et sententiam contra peccatores. (In *Spec. S. Script.*)

3. Arcum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et terram... videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni. (*Gen.* IX, 13.)

4. Ipsa est arcus fœderis sempiterni. (Serm. I *de No. Mar.*, art. 1. cap. 3.)

5. Fructus iridis est recordatio divini fœderis; sic per Virginem gloriosam offensa eis remittitur, fœdus stringitur. (S. Bern. Serm. in append. cap. 41.)

6. Pulchra ut luna. (*Cant.* VI, 9.)

7. Sicut luna est media inter corpora cœlestia et terrena, et quod ab illis accipit ad inferiora refundit ; sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit. (Serm. XIV *de Nat. Dom.*)

8. Pasce hædos tuos. (*Cant.* I, 7.)

Or, ces chevreaux, dit Guillaume de Paris, vous sont confiés, auguste Mère de Dieu, afin que vous les changiez en brebis ; et que ceux qui, par leurs fautes, méritaient d'être rejetés à la gauche, soient, par votre intercession, placés à la droite [1] C'est ce qui explique une révélation faite à sainte Catherine de Sienne, à qui le Seigneur dit qu'il avait créé cette fille chérie comme un doux appât pour prendre et attirer à Dieu les hommes, et particulièrement les pécheurs [2] Mais ici il faut remarquer la belle réflexion de Guillaume l'Angélique sur le passage des Cantiques déjà cité : Dieu, dit-il, recommande à Marie ses chevreaux ; parce que la Vierge ne sauve pas tous les pécheurs, mais ceux-là seulement qui la servent et l'honorent. Ceux au contraire qui s'obstinent à vivre dans le péché, qui n'honorent pas Marie par quelque hommage spécial, et ne se recommandent jamais à elle pour sortir de l'état de péché, ceux-là ne sont pas des chevreaux de Marie ; mais au jour du jugement ils seront misérablement placés à la gauche avec les damnés [3]

Un gentilhomme, désespérant un jour de son salut à cause de l'énormité de ses fautes, fut engagé par un religieux à implorer l'assistance de la sainte Vierge ; et il lui fut dit d'aller pour cela devant une image dédiée à Marie et placée dans une église désignée. Le cavalier se rendit dans cette église, et, dès qu'il aperçut l'image de Marie, il se sentit comme invité par elle à se jeter à ses pieds et à prendre confiance. Il court, se prosterne, se dispose à embrasser les pieds de la statue ; et Marie, animant la statue, étend la main pour la lui donner à baiser. Or, sur cette main il lit ces mots écrits : *Ego eripiam te de affligentibus te;* comme si elle lui avait dit : « Mon fils, il

1. Pasce hædos tuos quos convertis in oves, et qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dextris.

2. Hæc est a me electa tanquam esca dulcissima ad capiendos homines, potissimum peccatores. (Ap. Blos. *Mant. Spir.*)

3. Suos vocat, quia non omnes hædi vocantur Mariæ, sed qui Mariam colunt ac venerantur, licet sceleribus contaminati. Qui vero peccatis irretiti sunt, nec beatam Virginem speciali obsequio prosequuntur, nec preces fundunt in ejus cultum, ut aliquando resipiscant, hædi profecto sunt, non Mariæ, sed ad sinistram judicis sistendi.

ne faut pas vous désespérer; je vous délivrerai de vos péchés et de toutes les craintes qui abattent votre courage. » On rapporte qu'en lisant ces douces paroles, ce pécheur conçut une si grande douleur de ses péchés, et fut pénétré d'un si vif amour envers Dieu et sa tendre Mère, qu'il mourut là même aux pieds de Marie. Oh! combien de pécheurs obstinés sont tous les jours attirés vers Dieu par cet aimant des cœurs, pour nous servir de l'expression employée par elle-même, quand elle dit à sainte Brigitte : De même que l'aimant attire le fer à soi, ainsi j'attire à moi les cœurs les plus durs pour les réconcilier avec Dieu [1] Or, c'est un prodige qui se renouvelle, non pas rarement, mais chaque jour. Pour moi, je pourrais en citer un grand nombre d'exemples, que nous fournissent nos seules missions, dans lesquelles certains pécheurs, restés plus durs que le fer à tous les autres sermons, ne se sont ensuite attendris et ne sont revenus à Dieu, que lorsqu'ils ont entendu le sermon de la miséricorde de Marie. Saint Grégoire raconte que la licorne est une bête si féroce qu'aucun chasseur ne peut réussir à la prendre; mais qu'à la voix d'une jeune fille qui l'appelle, cette bête se livre à elle, s'approche, et se laisse lier sans résistance [2] Oh! combien de pécheurs plus féroces que ces animaux, fuyaient loin de Dieu, et à la voix de Marie, cette Vierge puissante, sont accourus et se sont laissés enchaîner doucement par elle au joug du Seigneur!

La Vierge Marie, dit encore saint Jean Chrysostome, a été choisie pour mère de Dieu, afin que ces misérables qui, à cause de leur mauvaise vie, ne pouvaient se sauver selon les lois de la divine justice, obtinssent néanmoins le salut, grâce à sa douce miséricorde et à sa puissante intercession [3]. Oui, ajoute saint Anselme, c'est plus pour les pécheurs que pour les justes que Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu; puisque Jésus-Christ a déclaré qu'il était venu appeler, non

1. Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda. (Lib. III. *Rev.*, c. 32.) — 2. *Dial.*, l. III.

3. Ideo mater Dei præelecta es ab æterno, ut quos justitia filii salvare non potest, tu per tuam salvares pietatem. (Hom. *De Præр. B. V.*)

pas les justes, mais les pécheurs [1] Et c'est pour cela que l'Eglise lui adresse ces paroles dans son office public : « Vous n'avez pas horreur des pécheurs, sans lesquels vous n'eussiez jamais été trouvée digne d'un tel fils [2] » Voilà pourquoi encore Guillaume lui tient ce langage pressant : « O Marie, vous êtes obligée d'assister les pécheurs; car tout ce que vous avez de dons, de grâces et de grandeurs, et qui comprend et couronne la dignité que vous avez reçue de mère de Dieu, vous le devez, s'il est permis de le dire, aux pécheurs; parce que c'est pour l'amour d'eux que vous avez été rendue digne d'avoir un Dieu pour fils [3]. » Ainsi donc, conclut saint Anselme, si c'est pour les pécheurs que Marie a été faite mère de Dieu, comment puis-je, moi, désespérer de mon pardon, quelque énormes que soient mes péchés [4]?

Dans l'oraison de la messe qui se dit la veille de l'Assomption, l'Eglise nous apprend que la Mère de Dieu a été transportée de la terre dans le ciel afin qu'elle s'entremette pour nous auprès de Dieu avec l'assurance d'être exaucée [5]. C'est pour cela que saint Justin donne à Marie le nom de *Sequestra* [6] Ce mot désigne un arbitre auquel deux parties en procès remettent tous leurs titres (*a*). Par là le saint veut faire entendre que comme Jésus est le médiateur auprès du Père éternel, ainsi Marie est notre médiatrice auprès de Jésus, et que son fils lui remet tous les titres qu'il a contre nous en qualité de juge.

1. Scio illam magis propter peccatores quam propter justos factam esse Dei matrem. Dicit enim ejus bonus filius se non venisse vocare justos, sed peccatores.

2. Peccatores non abhorres, sine quibus nunquam fores tanto digna filio. (Strophe citée par Crasset, *Vér. dév.*, p. I, tr. I, q. 10.)

3. Totum quod habes (si fas est dicere), peccatoribus debes; omnia enim propter peccatores tibi collata sunt. (*De Rhet. div.*, c. 18.)

4. Si ipsa propter peccatores facta est Dei mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere poterit desperare veniam? (*De Exc. V.*, c. 1.)

5. Quam idcirco de hoc sæculo transtulisti, ut apud te pro peccatis nostris fiducialiter intercedat.

6. Verbum usum est Virgine sequestra.

*a*) Gardien de biens ou dépositaire en justice, est-il dit dans le dictionnaire de Calepin sur ce mot *Sequester*. (*L'éditeur.*)

Marie est ensuite appelée par saint André de Crète : « Caution, garantie de nos réconciliations avec Dieu [1] » Par là le saint veut nous faire entendre que Dieu va recherchant les pécheurs pour les réconcilier avec lui en leur pardonnant, et qu'afin qu'ils n'aient pas à se défier du pardon, il leur en a donné un gage en Marie; en conséquence il lui tient ce langage : « Salut, ô réconciliation entre Dieu et les hommes [2]. » Là-dessus saint Bonaventure, à son tour, s'adresse aux pécheurs pour les encourager en leur disant : « Craignez-vous que Dieu, irrité par vos offenses, ne veuille se venger de vous? voici ce que vous avez à faire : allez, recourez à l'espérance des pécheurs qui est Marie. Et si vous craignez encore qu'elle ne refuse de prendre votre parti, sachez qu'elle ne peut refuser de nous défendre, puisque Dieu lui-même lui a donné la charge de sècourir les misérables [3] »

Eh quoi! peut-être, dit l'abbé Adam, un pécheur doit-il craindre de périr, quand la mère même du juge s'offre à lui pour mère et pour avocate [4] ? Et vous, ô Marie, ajoute le même auteur, vous qui êtes la mère de la miséricorde, dédaignerez-vous de prier votre fils, qui est le juge, pour un autre fils qui est le pécheur? Refuserez-vous d'intercéder en faveur d'une âme rachetée auprès du Rédempteur, qui n'est mort sur la croix que pour notre rachat [5]? Non, non, vous ne le refuserez pas. Mais vous vous emploierez avec toute l'ardeur de votre zèle à prier pour tous ceux qui ont recours à vous, parce que vous savez bien que le Seigneur qui a établi votre fils médiateur entre Dieu et l'homme, vous a établie en même temps médiatrice entre le juge et l'accusé [6] Ainsi, reprend saint

1. Divinarum reconciliationum, quæ, pignore accepto, fit fidejussio. (Or. II, *de Ass.*) — 2. Salve, divina hominibus reconciliatio.

3. Si propter tuas nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugias; sibi pro miseris satisfacere ex officio commissum est. (*Stim. amor.*, p. III, c. XII, p. 688 *b.*)

4. Timerene debet ut pereat, cui Maria se matrem exhibet et advocatam?

5. Tu misericordiæ mater non rogabis pro filio filium, pro redempto Redemptorem?

6. Rogabis plane, quia qui filium inter Deum et hominem posuit mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit mediatricem.

Bernard, qui que vous soyez, ô pécheur, plongé dans la boue du péché, vieilli dans le crime, ne perdez pas confiance ; rendez grâce à votre Dieu, qui, pour se montrer miséricordieux envers vous, non-seulement vous a donné son fils pour avocat, mais, afin de vous inspirer plus de courage et de confiance, vous a pourvu d'une médiatrice qui obtient tout ce qu'elle veut par ses prières. Allez, recourez à Marie, et vous serez sauvé [1].

EXEMPLE.

Il est rapporté par Alain de la Roche (*a*) [2] et par Boniface [3], qu'à Florence vivait une jeune personne appelée *Benedetta* (*b*); mais qu'on pouvait bien plutôt appeler *maledetta* (*c*), à cause de la conduite scandaleuse et déréglée qu'elle menait alors. Par bonheur pour elle, saint Dominique vint prêcher dans cette ville, et elle alla un jour l'entendre par pure curiosité. Mais Dieu lui toucha le cœur pendant le sermon, de sorte que pleurant à chaudes larmes, elle alla se confesser auprès du saint. Saint Dominique la confessa, lui donna l'absolution, et lui enjoignit pour pénitence de réciter le rosaire. Mais la malheureuse, entraînée par le penchant des mauvaises habitudes, reprit son premier genre de vie. Le saint l'apprit, et étant allé la trouver, il obtint qu'elle se confessât de nouveau. Dieu, pour l'affermir dans le bien, lui fit voir un jour l'enfer, et lui montra là quelques âmes de la damnation desquelles elle avait été la cause. Ensuite ayant ouvert un livre, il lui fit lire dans ce livre l'épouvantable série de ses péchés. La pénitente fut saisie d'horreur à cette vue, et pleine de confiance elle eut recours à Marie en la priant de venir à son aide, et elle comprit que cette divine mère lui obtenait de Dieu le temps nécessaire pour pleurer tous ses désordres. La vision finit là, et Bene-

1. Age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit. (Serm. in *Sign. Magn.*, Dom. in Octav. Assumpt., n. 2.)

2. *Ros. Sacr.*, p. 5, c. 60. — 3. *Stor Virg.*, lib. I, c. 11.

*a*) Alain de la Roche, *Rupensis*, de l'ordre des frères prêcheurs, vivait dans le xv[e] siècle.

*b*) Benite, ou Benoîte. — *c*) Maudite.

(*Notes de l'éditeur.*)

detta se mit à mener une vie édifiante; mais ne pouvant s'ôter de devant les yeux l'épouvantable liste qui lui avait été montrée, elle adressa un jour cette prière à sa consolatrice : « Ma mère, lui dit-elle, il est vrai que par mes déréglements j'aurais mérité d'être déjà au fond de l'enfer; mais puisque par votre intercession vous m'en avez délivrée en m'obtenant le temps de faire pénitence, Vierge pleine de commisération, je vous demande une autre grâce : je ne veux jamais cesser de pleurer mes péchés; mais faites qu'ils soient effacés de ce livre. A cette prière, Marie lui apparut, et lui dit que, pour obtenir ce qu'elle demandait, il fallait qu'à l'avenir elle conservât toujours présent le souvenir de ses péchés, de la miséricorde avec laquelle Dieu l'avait traitée, et de la passion que son fils avait soufferte pour l'amour d'elle; qu'il fallait de plus qu'elle considérât combien de personnes s'étaient damnées pour des fautes bien moindres que les siennes; et elle lui révéla qu'un enfant de huit ans devait être ce jour-là même précipité en enfer pour un seul péché. Benedetta obéit fidèlement à la très-sainte Vierge; et un jour elle vit Jésus-Christ lui apparaître et lui montrer le livre en lui disant : Voici que vos péchés sont effacés; le livre est blanc; écrivez-y maintenant des actes d'amour et de vertu. Benedetta obéit, et continua de mener une vie sainte terminée par une sainte mort.

PRIÈRE.

Ainsi donc, ô Vierge chérie, si votre charge est, comme vous l'a dit Guillaume de Paris, de vous porter médiatrice entre Dieu et les hommes pécheurs [1]; venez, ô notre avocate, vous dirai-je avec saint Thomas de Villeneuve, remplissez aussi pour moi les devoirs de votre charge [2] Ne me dites pas que ma cause est trop difficile à gagner; parce que je sais (tout le monde me l'assure) qu'une cause défendue par vous, quelque désespérée qu'elle pût être, n'a jamais été perdue : et la mienne le serait? Non, je ne le crains pas. Je devrais seulement crain-

1. Officium tuum est te mediam interponere inter Deum et homines. (Guil. Paris.) — 2. Eia ergo, advocata nostra, officium tuum imple.

dre, si je ne faisais attention qu'à la multitude de mes péchés, que vous ne refusassiez de me défendre. Mais, quand je fais attention à votre immense miséricorde, et à l'extrême désir que vous entretenez dans votre cœur de secourir les pécheurs les plus désespérés, je n'ai plus même cette crainte. Eh! qui s'est jamais perdu de tous ceux qui ont eu recours à vous? Je vous appelle donc à mon secours, ô mon illustre avocate, ô mon refuge, ô mon espérance, ô ma mère, ô Marie! je remets en vos mains la cause de mon salut éternel. Je vous confie mon âme; elle était perdue, mais vous la sauverez. Je rends toujours grâces au Seigneur de ce qu'il me donne cette grande confiance en vous; car nonobstant mon indignité, je sens que cette confiance me donne la garantie de mon salut. Une seule crainte vient m'affliger, ô mon auguste reine, c'est que je ne sois un jour exposé à perdre par ma négligence la confiance que j'ai en vous. Je vous prie donc, ô Marie, par tout l'amour que vous avez pour votre Jésus, de conserver et d'augmenter de plus en plus en moi cette douce confiance en votre intercession, qui me fera certainement recouvrer l'amitié de mon Dieu. Je l'ai follement méprisée et perdue, cette amitié; mais une fois recouvrée, j'espère par votre moyen la conserver toujours; et en la conservant, j'espère qu'un jour enfin, grâce à vous, j'aurai le bonheur de vous en remercier en paradis, et que là je chanterai les miséricordes de mon Dieu et les vôtres pendant toute l'éternité. Amen. Je le désire, je l'espère, et je l'obtiendrai.

---

## CHAPITRE VII.

*ILLOS TUOS MISERICORDES OCULOS AD NOS CONVERTE.*

Tournez vers nous vos yeux pleins de miséricorde.

---

### § UNIQUE.

Marie est toute yeux pour compatir à nos misères et les soulager.

Saint Epiphane [1] appelle la mère de Dieu *multoculam*, c'est-

1. Hom. in *Laud. S. Mar.*

à-dire celle qui est toute yeux pour soulager nos misères dans ce monde. Un jour qu'on exorcisait un possédé, on demanda au démon ce que faisait Marie : « Elle monte et descend [1], » répondit l'esprit mauvais. Par là il voulait dire que cette bonne reine ne fait autre chose que descendre sur la terre pour apporter des grâces aux hommes, et remonter au ciel pour y obtenir de Dieu l'assentiment à toutes nos suppliques. C'est donc avec raison que saint André d'Avellino appelait la sainte Vierge la *femme d'affaires du Paradis* [2], parce qu'elle est continuellement affairée et occupée d'œuvres de miséricorde, obtenant des grâces pour tous, justes et pécheurs. Le Seigneur, disait David, a les yeux ouverts sur les justes [3] ; mais Marie, selon Richard de Saint-Laurent, fixe ses yeux également sur les justes et sur les pécheurs [4]. Car, ajoute le même auteur, les yeux de Marie sont les yeux d'une mère, et une mère non-seulement observe l'enfant afin qu'il ne tombe pas, mais aussi afin que s'il vient à tomber, elle puisse le relever [5]

C'est ce que Jésus lui-même donna à comprendre parfaitement à sainte Brigitte, un jour qu'il se fit entendre à cette sainte parlant ainsi à sa mère : « Ma mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez [6] » Et c'est ce que le fils répète continuellement à sa mère dans le ciel ; car il se plaît à satisfaire cette sainte mère en tout ce qu'elle demande. Mais que demande Marie à Jésus-Christ? Sainte Brigitte entendit la mère répondre au fils : « Je demande miséricorde pour les misérables [7] » Comme si elle lui eût dit : « Mon fils, vous m'avez choisie pour être la mère de la miséricorde, le refuge des pécheurs, l'avocate des malheureux. Vous me dites maintenant de vous demander ce que je veux : que puis-je vouloir vous demander autre chose que de faire grâce aux malheureux? Ainsi donc, ô Marie, lui dit avec tendresse saint Bonaventure, vous êtes

1. Ap. P. Pep. t. V, Lezz. 233. — 2. La faccendiera del paradiso.
3. Oculi Domini super justos. (*Ps.* xxxiv, 16.)
4. Sed oculi Dominæ super justos et peccatores.
5. Sicut oculi matris ad puerum ne cadat ; vel, si deciderit, ut eum sublevet.
6. Mater, pete quid vis a me.
7. Misericordiam peto pro miseris. (*Rev.* l. I, c. 46.)

si miséricordieuse, si attentive à soulager les malheureux, qu'il semble que vous n'ayez d'autre désir ni d'autre sujet d'empressement [1] Et comme entre les malheureux les pécheurs sont les plus misérables, le vénérable Bède assure que Marie est continuellement en prières auprès de son fils pour les pécheurs [2]

Dès le temps même que Marie vivait sur la terre, dit saint Jérôme, elle avait un cœur si compatissant et si tendre pour les hommes, que nulle personne n'a jamais souffert de ses propres peines autant que Marie souffrait de celles des autres[3]. Elle donna certes une preuve de cette commisération pour les peines d'autrui, dans le trait déjà cité des noces de Cana, lorsque, sans être priée, comme le dit très-bien saint Bernardin de Sienne, elle offrit aux deux époux son charitable secours [4]; et par pure compassion pour leur peine, s'employa auprès de son fils pour en obtenir le miracle du changement de l'eau en vin.

Mais peut-être, dit à ce sujet saint Pierre Damien en s'adressant à Marie, comme vous vous trouvez élevée à la dignité de reine du ciel, vous aurez oublié des misérables comme nous? A Dieu ne plaise, répond-il aussitôt. Il ne convient pas à une bienveillance pareille à celle qui règne dans le cœur de Marie d'oublier une misère comme la nôtre [5] Le proverbe commun, que les honneurs changent les mœurs [6], ne s'applique point à Marie : ce proverbe est bien applicable aux gens du monde, qui étant élevés à quelque dignité, s'enflent d'orgueil, et oublient leurs anciens amis restés pauvres; mais il n'est point applicable à Marie, qui se réjouit d'être plus élevée, parce

1. Undique sollicita es de miseris, misericordia vallaris, solum misereri videris appetere. (*Stim. amor.*, part. III, c. XIX, Sup. *Salv. Reg.* (*Oper.* t. XII, p. 699.)

2. Stat Maria in conspectu filii sui, non cessans pro peccatoribus exorare. (In c. I. *Luc.*)

3. Nullum in hac vita adeo pœnæ torserunt propriæ, sicut Mariam alienæ. (*Epist. ad Eust.*) — 4. Officium piæ auxiliatricis assumpsit non rogata.

5. Numquid, o beata Virgo, quæ ita glorificata es, ideo nostræ humilitatis oblita es ?.. Absit; non convenit tantæ misericordiæ tantæ miseriæ oblivisci. (Serm. I *de Nat. Virg.*) — 6. Honores mutant mores.

qu'elle est ainsi plus à même de secourir les malheureux. C'est précisément par cette considération que saint Bonaventure applique à la bienheureuse Vierge les paroles dites à Ruth : « Fille bénie de Dieu, vous avez surpassé la première miséricorde par la seconde [1] » Il veut dire par là, comme il l'explique lui-même, que si la compassion de Marie pour les malheureux fut si grande alors qu'elle vivait sur la terre, elle est bien plus grande aujourd'hui qu'elle règne dans les cieux [2] Et la raison qu'en donne le saint, après avoir dit qu'elle nous prouve cette commisération plus vive par les grâces innombrables qu'elle nous obtient, c'est que maintenant elle connaît mieux nos misères [3] Ainsi, ajoute-t-il, de même que l'éclat du soleil surpasse celui de la lune, ainsi la compassion de Marie, à présent qu elle est dans les cieux, surpasse la compassion qu'elle avait pour nous lorsqu'elle était sur la terre [4]. Et qui pourrait y vivre aussi sans voir briller sur soi la miséricorde de Marie [5]?

C'est pour cela qu'il est dit de Marie qu'elle a le pur éclat du soleil [6]; car il n est personne, dit saint Bonaventure, qui soit exclu de la chaleur de ce soleil mystique [7] A cela revient précisément la révélation que sainte Agnès fit à sainte Brigitte: elle lui dit que notre reine, maintenant qu'elle est réunie avec son fils dans le ciel, ne peut oublier sa bonté innée, de sorte que sa commisération s'étend à tous, même aux pécheurs les plus impies ; et que de la même manière que les corps tant célestes que terrestres sont éclairés du soleil, ainsi, grâce a la douceur de Marie, il n'est personne au monde qui par son entremise ne participe à la divine miséricorde, pourvu qu'il le

1. Benedicta filia, priorem misericordiam posteriore superasti. (*Ruth*, III, 10.)

2. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo. (In *Spec. B. V.*, lect. x, p. 260 *a*.)

3. Majorem per innumerabilia beneficia nunc ostendit misericordiam, quia nunc magis videt hominum miserias.

4. Nam quemadmodum sol lunam superat magnitudine splendoris, sic priorem Mariæ misericordiam superat magnitudo posterioris.

5. Quis est super quem misericordia Mariæ non resplendeat. (S. BONAV. loc. cit. p. 260 *b*.) — 6. Electa ut sol. (*Cant.* VI, 9.)

7. Non est qui se abscondat a calore ejus (*Psal.* XVIII, 7.)

demande[1] Un grand pécheur du royaume de Valence, craingnant de tomber entre les mains de la justice, avait résolu dans son désespoir de se faire mahométan ; comme il allait s'embarquer, il vint par hasard devant une église où le P Jérôme Lopez de la compagnie de Jésus prêchait en ce moment, et parlait sur la miséricorde divine : le pécheur se convertit à ce sermon, et se confessa au père lui-même, qui lui demanda s'il avait conservé quelque pratique de dévotion pour laquelle Dieu lui aurait accordé cette grande faveur de sa miséricorde. Il répondit qu'il n'avait point pratiqué d'autre dévotion que de prier chaque jour la sainte Vierge de ne pas l'abandonner[2].

Le même père Lopez trouva dans un hôpital un pécheur qui depuis cinquante-cinq ans ne s'était pas confessé, et n'avait conservé, pour tout reste de dévotion, que l'habitude de saluer une image de Marie toutes les fois qu'il en voyait une, et de la prier qu'elle ne le laissât pas mourir en péché mortel. Or, il racontait que dans une rixe son épée se rompit, et qu'alors i eut recours à la sainte Vierge, et lui dit : « Hélas ! me voilà mort et damné. Mère des pécheurs, secourez-moi. » Et en disant cela, il se trouva, sans savoir comment, transporté en un lieu sûr. Cet homme fit après cela une confession générale, et mourut plein de confiance[3].

Selon saint Bernard, Marie se fait toute à tous, et ouvre a tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude : l'esclave son rachat, le malade sa guérison, l'affligé sa consolation, le pécheur sa grâce, la Trinité tout entière sa gloire, et qu'il n'y ait ainsi rien qui ne ressente la chaleur de ce soleil bienfaisant[4]. Et qui donc dans le monde, s'écrie saint Bonaventure, pourra ne pas aimer cette aimable reine ?

1. Nunc autem conjuncta filio non obliviscitur innatæ bonitatis suæ, sed ad omnes extendit misericordiam suam, etiam ad pessimos; ut sicut sole illuminantur cœlestia et terrestria, sic ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si patitur, sentiat pietatem. — 2. *Patrigni. Menol.* 2. feb. — 3. *Patr.* loc. cit.

4. Maria omnia omnibus facta est, omnibus misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes, captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator veniam .. denique tota Trinitas gloriam, ut non sit qui se abscondat a calore ejus. (S. Bern. in *Sign. Magn.*, n. 2.)

elle est plus belle que le soleil, plus douce que le miel : elle est un trésor de bonté, elle est aimable à tous, elle est prévenante envers tous [1] Je vous salue donc, continue le saint, épris pour Marie d'une passion toute surnaturelle : ô ma patronne, ô ma mère ! je dirai plus, ô mon cœur, ô mon âme ! pardonnez-moi, ô Marie, si je dis que je vous aime, car si je ne suis pas digne de vous aimer, vous êtes assurément bien digne d'être aimée de moi [2] !

Il fut révélé à sainte Gertrude [3] que lorsqu'on récite avec dévotion ces paroles adressées à la sainte Vierge : *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos miscricordes oculos ad nos converte* [4], Marie ne peut s'empêcher de se rendre au désir de ceux qui la prient ainsi. Oui, lui dit saint Bernard, l'ampleur de votre miséricorde, auguste reine, embrasse l'univers entier [5] Aussi saint Bonaventure dit-il que cette mère affectueuse, possédée du désir de faire du bien à tous, se tient offensée non-seulement par ceux qui lui font directement quelque outrage (comme par exemple ces âmes perverses, et surtout les joueurs, qui, parfois dans l'accès de leur passion, blasphèment le nom de cette excellente reine), mais elle se tient même offensée par ceux qui ne lui demandent pas quelque grâce [6] Ainsi, ô Marie, lui dit saint Hildebert, vous nous enseignez à espérer des grâces au-dessus de nos mérites, puisque vous ne cessez de nous en distribuer qui dépassent de beaucoup ce que nous méritons [7]

Le prophète Isaïe avait prédit que dans le grand ouvrage de notre rédemption, il serait préparé à l'homme malheureux

1. Quis te non diliget, o Maria, pulchrior sole, dulcior melle, omnibus amabilis, omnibus affabilis ? (*Stim. amor.*, part. III, c. XIX, p. 701 *b.*)

2. Ave ergo, Domina mea, mater mea, imo cor meum, anima mea. Parce mihi, Domina, si me amare te dicam ; si ego non sum dignus te amare, tu non es indigna amari a me. — 3. *Rev.* l. IV, c. 51.

4. Laissez-vous donc toucher, ô notre avocate, et tournez vers nous ces regards pleins de miséricorde.

5. Latitudo misericordiæ tuæ replet orbem terrarum. (Serm. in *Assumpt.*)

6. In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. Bonav. in *Spec. Virg.*)

7. Doces nos sperare majora meritis, quæ meritis majora largiri non desinis.

un trône de miséricorde [1] Quel est donc ce trône? Saint Bonaventure répond que le trône de la miséricorde divine est Marie, en qui tous les hommes, justes et pécheurs, trouvent les consolations de la miséricorde [2]; et il ajoute ensuite: « De même que notre roi est plein de miséricorde, notre reine l'est aussi; et la mère, non plus que le fils, ne sait refuser sa commisération à ceux qui l'implorent [3] » C'est en ce sens que l'abbé Guerric met ce langage dans la bouche de Jésus parlant à sa mère: « Je placerai en vous mon trône, car c'est par vous que j'accorderai les grâces qui me seront demandées; vous m'avez donné ce que j'ai d'humain, je vous donnerai ce que j'ai de divin, c'est-à-dire la toute-puissance, en vertu de laquelle vous pourrez contribuer au salut de qui vous voudrez [4] »

Un jour que sainte Gertrude adressait affectueusement à la mère de Dieu ces paroles déjà citées: *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, elle vit la sainte Vierge qui lui montrait les yeux de son fils qu'elle tenait entre ses bras, et lui disait: « Ce sont là ces yeux pleins de miséricorde que je puis incliner pour sauver tous ceux qui m'invoquent [5] Un pécheur se tenait devant une image de Marie, et, fondant en larmes, il la suppliait de lui obtenir de Dieu son pardon, lorsqu'il entendit la sainte Vierge dire à son fils qu'elle portait entre ses bras: « Mon fils, ces larmes seront-elles perdues [6]? et il comprit que Jésus-Christ lui pardonnait.

Comment pourrait périr celui qui se recommande à cette

1. Præparabitur in misericordia solium ejus. (*Isa.* XVI.)

2. Solium divinæ misericordiæ est Maria, in qua omnes inveniunt solatia misericordiæ. (*Spec. Mar.*, lect. IX, p. 258 *a*.)

3. Nam sicut misericordissimum Dominum, ita misericordissimam dominam habemus. Dominus noster multæ misericordiæ invocantibus te; et domina nostra multæ misericordiæ invocantibus se.

4. In te mihi regni sedem constituam, per te preces exaudiam : communicasti mihi quod homo sum, communicabo tibi quod Deus sum. (Serm. II *de Ass.*)

5. Hi sunt misericordissimi oculi mei, quos ad omnes me invocantes possum salubriter inclinare. (*Rev.* lib. VI, c. 53.)

6. Fili, et istæ lacrymæ peribunt?

bonne mère, quand son fils a promis en sa qualité de Dieu qu'il ferait miséricorde pour l'amour d'elle à tous ceux qui imploreraient son intercession? C'est ce que le Seigneur lui-même révéla à sainte Brigitte, lorsqu'il lui permit d'entendre ces paroles qu'il adressait à Marie : « Mère révérée, je vous donne, dans ma toute-puissance, le pouvoir de réconcilier en la manière qu'il vous plaira, tous les pécheurs qui imploreront dévotement votre secours [1] » En conséquence, l'abbé Adam de Perseigne (*a*), considérant et la grande puissance dont Marie jouit auprès de Dieu, et la singulière affection qu'elle nous porte, lui dit plein de confiance : « O mère de miséricorde, votre bonté est égale à votre puissance ; autant vous avez d'ascendant pour obtenir, autant vous montrez d'inclination à pardonner. Quand vous verra-t-on n'avoir pas compassion des malheureux, puisque vous êtes la mère de la miséricorde, ou ne pouvoir les secourir, puisque vous êtes la mère de la toute-puissance? Ah! il vous est aussi facile de nous obtenir ce que vous voudrez, que de connaître nos misères [2] Rassasiez-vous donc, dit l'abbé Rupert, rassasiez-vous, grande reine, de la gloire dont votre fils est environné, et daignez, non point pour nos mérites, mais par pure compassion, nous envoyer ici-bas l'excédant de cette gloire, à nous vos pauvres serviteurs et vos enfants [3].

Et si jamais nos péchés nous inspirent de la défiance, disons-lui avec Guillaume de Paris : « Vierge sainte, n'alléguez

1. Ex omnipotentia mea, mater reverenda, tibi concessi propitiationem omnium peccatorum, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placeat tibi. (L. V, c. 53.)

2. Mater misericordiæ, tanta est pietas tua, quanta potestas. Tam pia es ad parcendum, quam potens ad impetrandum. Quando non compatieris miseris, mater misericordiæ? aut quando illis opem conferre non poteris, cum sis mater omnipotentiæ? Eadem facilitate obtines quodcumque vis, qua facilitate nostra innotescit miseria. (Ap. P Pep.)

3. O mater misericordiæ, saturare gloria filii tui, et dimitte reliquias tuas parvulis tuis. (Rup. in *Cant.* l. 15.)

*a*) Adam, abbé de Perseigne, vivait dans le XIe siècle, dit l'abbé Glaire. Disons plutôt dans le XII, s'il est vrai que l'abbaye de Perseigne, située dans le diocèse du Mans, n'ait été fondée que l'an 1145. (*L'éditeur.*)

pas mes péchés contre moi, parce que j'allèguerai contre eux votre miséricorde; non : qu'il ne soit jamais dit que mes péchés puissent, à l'heure du jugement, contrebalancer votre miséricorde; elle parle plus haut pour obtenir ma grâce, que mes péchés pour m'attirer un arrêt de condamnation [1].

EXEMPLE.

Il est rapporté dans les Chroniques des pères capucins [2] qu'à Venise vécut jadis un célèbre avocat qui s'était enrichi par des fraudes et de mauvais moyens; de sorte que sa conscience était dans un déplorable état. Tout ce qu'il avait de bon, c'était peut-être de réciter chaque jour une certaine oraison à la sainte Vierge, et cependant il dut à ce léger acte de dévotion d'échapper à la mort éternelle, grâce à la miséricorde de Marie. Voici en quelle manière. Pour son bonheur cet avocat lia amitié avec le père Mathieu de Basso, et à force de prières il engagea ce religieux à venir un jour dîner chez lui. Le père étant arrivé au rendez-vous, l'avocat lui dit: « Maintenant, père, je veux vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue; j'ai un singe admirable qui me sert comme un laquais: il lave les verres, sert la table, et ouvre la porte. — « Prenez garde, lui dit le père, que ce ne soit pas un singe, mais quelque chose de pire qu'un singe. Faites-le venir ici. » On appelle le singe, on l'appelle encore, on le cherche partout, le singe ne paraît pas. Enfin on le trouve caché sous un lit, dans la partie inférieure de la maison; mais il ne voulait plus sortir de là. — Eh bien, dit alors le religieux, allons le trouver nous-mêmes. Arrivé avec l'avocat là où était le singe: « Bête infernale, lui dit-il, sors de là, et je te l'ordonne de la part de Dieu, viens nous déclarer qui tu es. » Le singe aussitôt répondit qu'il était le démon; qu'il attendait que ce pécheur eût omis quelque jour de réciter sa prière ac-

1. Ne allegaveris peccata mea contra me, qui misericordiam tuam allego contra ea. Absit ut stent in judicio peccata mea contra misericordiam tuam, quæ omnibus vitiis fortior est. (*De Rhet. div.* c. 18.)

2. C. 11. par. 1.

coutumée à la Mère de Dieu, parce que la première fois qu'il y aurait manqué, il avait reçu de Dieu permission de l'étouffer et de l'emporter en enfer. A un pareil avis, le pauvre avocat se jette à genoux pour demander au serviteur de Dieu son assistance : mais celui-ci l'exhorte à reprendre courage, et commande au démon de sortir de cette maison sans faire de mal à personne : « Seulement, lui dit-il, je te donne la permission de faire une trouée au mur, en signe de départ. » Il avait à peine dit, qu'on vit une ouverture faite avec un grand fracas dans le mur ; et Dieu voulut que cette ouverture demeurât visible pendant longtemps, quoiqu'on eût essayé plusieurs fois de la fermer avec de la chaux et de la pierre, jusqu'à ce qu'enfin, par le conseil du serviteur de Dieu, on y mît une figure d'ange en marbre. L'avocat se convertit, et nous avons la confiance qu'à partir de ce jour il persévéra dans ce changement de vie jusqu'à la mort.

PRIÈRE.

O créature entre toutes la plus grande et la plus sublime, Vierge sainte ; de cette terre où je suis exilé, je vous salue, moi misérable et rebelle à mon Dieu ; moi qui mérite des châtiments, et non des grâces, justice et non miséricorde. Si je parle ainsi, ce n'est point que je me méfie de votre bonté. Je sais que vous vous glorifiez d'être d'autant plus bienfaisante, que vous êtes plus grande. Je sais que vous vous réjouissez de posséder tant de richesses, afin d'en faire part à nous autres misérables. Je sais que plus ceux qui ont recours à vous sont pauvres, plus vous avez à cœur de les protéger et de les sauver. O ma mère, vous qui, un jour, pleurâtes sur votre fils mort pour moi, offrez, je vous en prie, vos larmes à Dieu, et par ces larmes obtenez-moi une véritable douleur de mes péchés. Les pécheurs vous affligèrent tant alors, et je vous affligeai tant moi-même par l'énormité de mes crimes ! Obtenez-moi, ô Marie, que du moins, dès ce jour, je cesse de vous affliger, vous et votre fils, par mon ingratitude ; et de quoi me serviraient vos pleurs versés pour moi, si je continuais d'être ingrat envers vous ? de

quoi me servirait votre miséricorde, si je vous étais de nouveau infidèle et me damnais? Non, grande reine, non, ne le permettez pas. Vous avez suppléé à tout ce qui me manque. Vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez. Vous exaucez tous ceux qui vous prient. Je vous demande ces deux grâces ; je les attends de vous avec assurance; je les veux : « Obtenez-moi d'être fidèle à Dieu en ne l'offensant plus, et de l'aimer le reste de ma vie autant que je l'ai offensé. »

---

## CHAPITRE VIII.

*ET JESUM BENEDICTUM FRUCTUM VENTRIS TUI NOBIS POST HOC EXILIUM OSTENDE.*

Et après cet exil, montrez-nous Jésus-Christ, fruit béni de vos entrailles.

---

### § I.

Marie préserve de l'enfer ceux qui sont dévoués à son service.

Il est impossible qu'un serviteur de Marie se damne, s'il la sert fidèlement, et s'il se recommande à elle. Cette proposition au premier aspect paraîtra peut-être hasardée à certaines personnes, mais je les prierai de ne pas la condamner avant de lire les observations que j'ai à faire là-dessus. Quand nous disons qu'il est impossible qu'un serviteur de Marie se damne, cela ne s'entend point de ceux qui se prévalent de leur dévotion pour pécher avec plus de sécurité. C'est donc un reproche injuste qu'on fait à ceux qui publient la miséricorde de Marie envers les pécheurs, que de leur dire qu'ils autorisent ces derniers à s'en prévaloir pour pécher plus librement: car de tels présomptueux, par leur téméraire confiance, méritent des châtiments, et non miséricorde. Il ne faut donc entendre notre proposition que de ceux qui, au désir de s'a-

mender, joignent la fidélité à servir et à invoquer la Mère de Dieu. C'est de ceux-là que je soutiens qu'il est moralement impossible qu'ils se perdent. Or, je trouve que ce même sentiment que je soutiens a été partagé aussi par le P Crasset dans son livre de la *Dévotion à Marie* [1], et avant lui, par Véga [2], Mendoza [3] et autres théologiens. Pour nous assurer qu'ils n'ont pas parlé au hasard, voyons ce qu'en ont dit les docteurs et les saints. Que personne ne soit surpris, si plusieurs des citations que j'apporterai semblent se répéter les unes les autres ; car j'ai tenu à les enregistrer toutes sans exception, afin de démontrer combien les écrivains ecclésiastiques sont d'accord sur ce point.

Saint Anselme dit que de même qu'il est impossible de se sauver quand on n'a pas de dévotion à Marie, et qu'on n'est pas protégé par elle ; ainsi il est impossible de se damner quand on se recommande à la Vierge et qu'on est regardé par elle avec amour [4] Saint Antonin confirme la même vérité presque dans les mêmes termes, et va jusqu'à dire que les serviteurs de Marie se sauvent nécessairement [5]

Mais on remarquera surtout la première partie de la proposition de ces deux saints ; et ceux-là devront trembler, qui font peu de cas de la dévotion à Marie, ou qui l'abandonnent par négligence. Ces deux saints nous disent qu'il est impossible de se sauver quand on n'est point protégé par Marie. Et c'est aussi ce que d'autres ont affirmé, comme par exemple le bienheureux Albert le Grand qui a dit : « Tous ceux qui ne sont pas vos serviteurs, ô Marie, périront [6] » Ainsi encore saint Bonaventure : « Celui qui néglige le service de Marie,

1. T. I, q. 7.
2. *Theol. Mar.*
3. *Virid.* l. I, probl. 9.
4. Virgo benedictissima, sicut impossibile est ut a te aversus et a te despectus salvetur, ita ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat. (*De Exc. Virg.* c. XI.)
5. Sicut impossibile est ut illi a quibus Maria oculos suæ misericordiæ avertit, salventur ; ita necessarium quod hi ad quos convertit oculos suos, pro eis advocans, salventur et glorificentur. (P IV. tit. 50.)
6. Gens quæ non servierit tibi peribit. (*Bibl. Mar.* in c. LX.)

mourra dans son péché [1] » Et, ailleurs : « Celui qui ne vous invoque pas, ô Marie, n'entrera point en paradis [2] Et sur le psaume XCIX, le même saint va jusqu'à dire que ceux dont Marie détourne sa face non-seulement ne se sauveront point, mais qu'il n'y aura même pas d'espérance de salut pour eux [3] Avant lui, saint Ignace martyr l'avait dit, et avait assuré qu'un pécheur ne peut se sauver que par l'entremise de la sainte Vierge ; c'est elle, ajoutait-il, qui, par son intercession secourable sauve un grand nombre de malheureux, qui selon les lois de la justice divine eussent été damnés [4]. Quelques-uns font difficulté d'admettre que cette pensée soit de saint Ignace ; mais du moins, dit le P Crasset, saint Jean Chrysostome se l'est appropriée [5] ; et elle se trouve encore répétée par l'abbé de Celles [6] C'est encore dans le même sens que l'Eglise applique à Marie ces paroles des Proverbes : « Tous ceux qui ne m'aiment pas, aiment la mort éternelle [7] » Car, comme dit Richard de Saint-Laurent sur cet autre passage : « Elle est semblable à un vaisseau marchand [8], » tous ceux qui se trouvent hors de ce vaisseau seront engloutis dans la mer de ce monde [9] L'hérétique Œcolampade lui-même regardait comme un signe certain de réprobation dans une personne, le peu de dévotion à Marie [10]

D'autre part, Marie nous déclare que celui qui a recours à elle et écoute ce qu'elle dit, ne saurait périr [11] Et de là saint

1. Qui neglexerit illam, morietur in peccatis suis. (*Psalt. maj.* In *Ps.* CXVI, *Oper.*, t. XIV, p. 215 *b.*)

2. Qui te non invocat in hac vita non perveniet ad regnum Dei. (In *Ps.* CXVI. *Ibid.*, p. 211.)

3. A quibus averteris vultum tuum, non erit spes ad salutem. (*Ibid.*, p. 213 *a.*)

4. Impossibile est aliquem salvari peccatorem, nisi per tuum, o Virgo, auxilium et favorem. Quia quos non salvat Dei justitia, salvat sua intercessione Mariæ misericordia infinita. (Ap. CELADA, In *Jud. Fid.* § 10.)

5. In *Deprec. ad Virg.* — 6. In *Compl. Virg.* c. V.

7. Omnes qui me oderunt, diligunt mortem. (*Prov.* VIII, 36.)

8. Facta est quasi navis institoris. (*Prov.* XXX 14.)

9. In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit navis ista. (*De Laud. V* l. XI.)

10. Nunquam de me audiatur, quasi averser Mariam, erga quam minus bene affici reprobatæ mentis certum existimem indicium. (V. ap. P. PEPE, *Lez.* t. VII.)

11. Qui audit me, non confundetur. (*Eccli.*, XXIV, 30.)

Bonaventure concluait : Celui, ô Marie, qui est attentif à vous servir, est loin de la damnation [1] Et il en sera ainsi, dit saint Hilaire, quand même par le passé on aurait gravement offensé Dieu [2]

Aussi le démon fait-il les plus grands efforts auprès des pécheurs, afin qu'après avoir perdu la grâce divine ils perdent encore la dévotion à Marie. Sara, voyant qu'Ismaël en jouant avec Isaac, lui faisait contracter insensiblement de mauvaises habitudes, voulut qu'Abraham le congédiât ainsi que sa mère Agar [3]. Ce n'était point assez pour elle que le fils seul sortît de la maison, si la mère n'était renvoyée en même temps ; parce qu'elle pensait bien qu'autrement le fils, en venant voir la mère, aurait continué d'avoir entrée dans la maison. De même le démon n'est pas content de voir qu'on chasse Jésus-Christ de son cœur, si l'on n'en chasse en même temps sa mère. Sans cela il craint que la mère n'y attire de nouveau son fils par son intercession. Il a bien raison de concevoir une pareille crainte, car selon le docte Paciucchelli celui qui est fidèle à servir la Mère de Dieu, le recevra bientôt lui-même par l'entremise de Marie [4] C'était donc avec raison que la dévotion à la Mère de Dieu était appelée par saint Ephrem le sauf-conduit pour ne pas aller en enfer [5] ; et que ce même père disait de Marie qu'elle était la protectrice des damnés [6] Il ne disait que la vérité, s'il est vrai aussi, comme on ne saurait en douter d'après saint Bernard, que Marie ne peut manquer ni de puissance ni de bonne volonté pour nous sauver [7] Ce n'est pas la puissance qui lui manque, parce qu'il est impossible que ses prières ne soient pas exaucées ; ainsi nous l'as-

1. Qui perstat in obsequio tuo, procul fiet a perditione. (*Psalt. maj.*, *Ps.* CXVIII, p. 216 *b.*)

2. Quantumcumque quis fuerit peccator, si Mariæ devotus extiterit, nunquam in æternum peribit. (In *Matth.*)

3. Ejice ancillam hanc et filium ejus. (*Gen.* XXI, 10.)

4. Qui Dei genitrici perseveranter obsequitur, non multa mora et Deum ipsum in se recipiet. (In *Salv. Rej. Exc.* 5.)

5. Charta libertatis. (Or. *De Laud. Virg.*)

6. Patrocinatrix damnatorum (*Ibid.*)

7. Nec facultas nec voluntas illi deesse potest. (Serm. I *de Ass.* n. 2.)

sure saint Antonin[1] Saint Bernard nous dit pareillement que ses demandes ne demeurent jamais sans effet, et qu'elle obtient tout ce qu'elle veut[2] Ce n'est pas la volonté de nous sauver qui lui manque, car Marie est pour nous une mère, et elle désire plus notre salut que nous ne le désirons nous-mêmes. Si cela est, comment peut-il arriver qu'un serviteur de Marie se perde jamais? Fût-il un pécheur, si avec persévérance et le désir de s'amender, il se recommande à cette bonne mère, elle se chargera de lui obtenir et les lumières nécessaires pour sortir de ce triste état, et la douleur de ses péchés, et la persévérance dans le bien, et finalement la bonne mort. Et quelle est la mère qui, ayant la facilité d'arracher son fils à la mort en demandant seulement sa grâce au juge, ne le ferait pas? Or penserons-nous que Marie, la mère la plus aimante qu'il y ait, pouvant arracher un de ses enfants à la mort éternelle, et le pouvant avec tant de facilité, n'en fera rien?

Lecteur pieux, ah! rendons grâces au Seigneur, si nous voyons qu'il nous ait donné l'affection et la confiance envers la reine du ciel, puisque Dieu, dit saint Jean Damascène, n'accorde cette grâce qu'à ceux qu'il veut sauver. Voici les belles paroles par lesquelles ce saint ranimait votre espérance et la nôtre : « O Mère de Dieu, disait-il, si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé. Si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre, parce que, vous être dévoué, c'est avoir en sa possession des armes invincibles que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver[3]. » Aussi, Erasme adressait-il à la sainte Vierge cette invocation : « Salut, ô épouvante de l'enfer, ô espérance des chrétiens, la confiance en vous donne l'assurance du salut[4] »

Oh! combien le démon éprouve le déplaisir, quand il voit

1. Impossibile est Deiparam non exaudiri. (P. IV, tit. xv, cap. xvii, § 4.)
2. Quod quærit invenit, et frustrari non potest. (Serm. *de Aquæd. in Nativ. B. V. M.*, n. 8.)
3. Serm. *De Nativ. B. M. Virg.*
4. Salve, inferorum formido, christianorum spes, certa est fiducia tua. (Orat. *in Virg.*)

une âme persévérer dans la dévotion à la mère de Dieu ! On lit dans la vie du P. Alphonse Alvarez, connu pour sa grande dévotion à Marie, qu'un jour qu'il était en oraison, et se sentait tourmenté pour les tentations impures, le démon lui dit : « Cesse de pratiquer cette dévotion à Marie, et je cesserai de te tenter. »

Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne, comme le rapporte Louis de Blois, qu'il avait, dans sa bonté, accordé à Marie, en considération de son fils unique, dont elle est la mère, qu'aucun pécheur qui se recommande à elle ne devienne la proie de l'enfer [1] » Le prophète David lui-même, priant le Seigneur de le délivrer de l'enfer, alléguait l'amour qu'il portait à Marie : « Seigneur, j'ai aimé la gloire de votre maison : ne perdez pas mon âme avec celle des impies [2] » Il dit *de votre maison*, parce que Marie était la demeure que Dieu lui-même avait préparée sur cette terre pour y habiter et y trouver son repos en se faisant homme, d'après ce qui est dit dans les Proverbes : La sagesse s'est construit une maison [3].

Non, disait saint Ignace, martyr, celui-là certainement ne se perdra pas, qui sera fidèle à la dévotion envers cette Vierge Mère [4]. C'est ce que confirme saint Bonaventure en ces termes : « O Marie, ceux qui vous aiment jouissent d'une paix profonde en cette vie, et dans l'autre ils n'auront pas à craindre la mort éternelle [5] » Il n'est jamais arrivé, et n'arrivera jamais, assure le pieux Louis de Blois, qu'un humble et fidèle serviteur de Marie se perde pour l'éternité [6]

1. Mariæ filii mei genitrici a bonitate mea concessum est propter incarnati Verbi reverentiam, ut quicumque etiam peccator ad eam cum devota veneratione recurrit, nullo modo rapiatur a dæmone infernali. (Blos., in *Min. Spir.*)

2. Domine, dilexi decorem domus tuæ ; ne perdas cum impiis animam meam. (*Ps.* xxv, 8.)

3. Sapientia ædificavit sibi domum. (*Prov.*, ix, 1.)

4. Numquam peribit qui genitrici Virgini devotus sedulusque extiterit. Apud Lohner, (*Bibl.*, t. LXX, § 3.)

5. Pax multa diligentibus te, Domina, anima eorum non videbit mortem in æternum. (*Ps.* cxviii, *Oper.* t. XIV, p. 217 *a.*)

6. Fieri non potest ut pereat qui Mariæ sedulus et humilis cultor extiterit. (In *Cant. Vit. Spir.*, cap. xviii.)

Oh ! combien de pécheurs eussent été damnés, ou seraient demeurés encore longtemps dans leur obstination, si Marie n'avait intercédé auprès de son fils pour leur obtenir miséricorde [1] ! C'est Thomas à Kempis qui parle de la sorte ; et c est d'ailleurs l'opinion de beaucoup de théologiens, particulièrement de saint Thomas, que la mère de Dieu a obtenu pour plusieurs personnes même mortes en péché mortel que leur sentence fût suspendue, et qu'elles retournassent à la vie pour faire pénitence. De graves auteurs en citent nombre d'exemples : entre autres Flodoard, qui vécut dans le IX[e] siècle, raconte, dans sa chronique [2], qu'un diacre, nommé Andelman, qu'on croyait mort et qu'on était sur le point d'ensevelir, revint à la vie, et dit avoir vu le séjour de l'enfer auquel il était déjà condamné ; mais que, par les prières de la bienheureuse Vierge, il avait été renvoyé dans le monde pour faire pénitence. Surius rapporte également [3] qu'un habitant de Rome, appelé André, était déjà mort dans son impénitence, et que Marie lui avait obtenu de revenir à la vie, afin qu'il pût recevoir son pardon. De plus, Pelbart raconte [4] que de son temps, comme l'empereur Sigismond traversait les Alpes, on entendit une voix sortir d'un corps mort, dont il ne restait que les os,

1. Quanti fuissent æternaliter condemnati, vel permansissent in desperatione obstinati, nisi beatissima Virgo Maria interpellasset ad filium. (Ad Nov. serm. XXI. — 2. Ap. CRAS. t. I, q. 12. — 3. L. I, c. XXXV.

4. *Stellar. Cor. B. V.* l. XII, p. 2 v. 1. (*a*).

*a*) Nous reproduisons volontiers l'observation que fait à ce sujet le traducteur belge : « Voilà sans doute un des faits qui doivent paraître les plus étranges ; et cependant, qui osera le contester, soit en posant des bornes à la puissance de Dieu ou au crédit de la très-sainte Vierge, soit en refusant de croire à l'autorité d'un écrivain tel que le P. Pelbart, qui, dans un livre dédié au pape Sixte IV, rapporte en détail ce prodige comme arrivé de son temps en présence d'un illustre empereur et des seigneurs de sa cour, dont plusieurs, encore en vie, eussent pu le convaincre de mensonge, s'il n'avait dit la vérité ? Cette réflexion est du P. Crasset ; elle peut s'appliquer à d'autres exemples non moins surprenants. Du reste, le miracle dont il s'agit ici, est affirmé par un grand nombre d'auteurs des plus respectables, parmi lesquels *Lyreus* (*b*) se distingue par une relation plus circonstanciée, dans son *Trisagion Marianum*, l. I, son 31. Voir un autre fait ci-après, p. 249 » (198.)

*b*) Adrien Van Lyere, Jésuite, né à Anvers en 1588, mort à Bruxelles l'an 1661.
(*L'éditeur.*)

et demander un confesseur, disant que la Mère de Dieu, pour laquelle il avait eu beaucoup de dévotion pendant qu'il était soldat, lui avait obtenu de vivre dans ses ossements jusqu'à ce qu'il se fût confessé ; puis, sa confession étant une fois faite, il mourut. Ces exemples et d'autres semblables ne doivent pas autoriser les téméraires qui voudraient vivre en état de péché, dans l'espérance que Marie les délivrera de l'enfer, quand bien même ils mourraient en cet état : car, de même que ce serait une grande folie de se jeter au fond d'un puits dans l'espérance que par les soins de Marie on sera préservé de la mort, comme il est arrivé en des cas semblables ; de même, et à plus forte raison, ce serait une folie de s'exposer à mourir en péché mortel, avec la présomption que la sainte Vierge nous préservera de l'enfer. Mais ces exemples doivent servir à ranimer notre confiance, par la pensée que si l'intercession de cette divine mère a pu délivrer de l'enfer ceux mêmes qui sont morts en état de péché, combien plus ne pourra-t-elle pas empêcher de tomber dans l'enfer ceux qui, pendant leur vie, recourent à elle avec l'intention de s'amender et la servent fidèlement!

O notre mère, lui dirons-nous avec saint Germain, quel sort nous est donc réservé, à nous qui sommes pécheurs, mais qui voulons nous amender, et recourir à vous qui êtes la vie des chrétiens [1]? A cette question, ô Marie, nous entendons saint Anselme nous dire de vous que celui-là ne sera point damné, pour lequel Marie aura prié une seule fois [2] Priez donc pour nous, et nous serons préservés de l'enfer. Qui jamais osera me dire qu'au divin tribunal je ne trouverai point mon juge favorable, si, dans ma cause, je vous ai pour avocate, ô mère de miséricorde? Ainsi parle Richard de Saint-Victor [3]. Le Bienheureux Henri Suzon déclarait qu'il avait

1. Quid autem a te nobis fiet, o sanctissima Virgo, o vita christianorum? (*De Zona Virg.*)

2. Æternum væ non sentiet ille, pro quo semel oraverit Maria.

3. Si accedam ad judicium et matrem misericordiæ in causa habeo mecum, quis judicium denegabit propitium? (*In Cant.* c. xv.)

mis son âme entre les mains de Marie, disant que si le juge voulait le condamner, il désirait que la sentence fût prononcée par Marie [1] C'est qu'il espérait que la sentence venant à passer entre les mains miséricordieuses de la Vierge, elle en empêcherait certainement l'exécution. J'en dis autant et j'ai la même espérance pour moi, ô ma très-sainte reine. Ainsi, je veux toujours vous répéter avec saint Bonaventure : O ma souveraine, j'ai mis en vous tout mon espoir; c'est pour cela que j'ai l'assurance de n'être point damné, et de pouvoir, au travers des dangers, arriver dans le ciel pour vous y louer et vous aimer pendant l'éternité [2]

EXEMPLE.

En l'année 1604, dans une ville de Flandre, habitaient deux jeunes étudiants, qui, au lieu de s'appliquer aux sciences, ne s'occupaient d'autre chose que de débauche et de crapule. Une nuit entre autres qu'ils étaient allés en partie de plaisir chez une femme de mauvaise vie, l'un d'eux appelé Richard se retira au bout de quelque temps, et l'autre resta. Richard, arrivé à la maison, tout en se déshabillant, se ressouvint qu'il n'avait pas récité ce jour-là, comme de coutume, quelques *Ave Maria*. Comme il était accablé de sommeil, il ne se sentait guère disposé ; néanmoins, il fit effort sur lui-même et les récita, quoique sans dévotion et à moitié sommeillant. Ensuite, s'étant endormi, tout à coup, pendant son premier sommeil, il entendit frapper rudement à la porte ; immédiatement après, sans qu'il eût ouvert la porte, il vit devant lui son compagnon, mais tout défiguré, tout hideux. — Qui es-tu ? lui dit-il. — Est-ce que tu ne me connais pas? lui dit l'autre. — Mais comment es-tu ainsi changé? tu ressembles à un démon. — Ah ! plains-moi, s'écria le malheureux, je suis damné. — Et comment? — Sache qu'au sortir de cette maison infâme, un démon est venu me saisir et m'étouffer. Mon corps

1. Si judex servum suum damnare voluerit, per manus tuas piissimas, o Maria, hoc faciat. (*Hor. Sap.* l. I, c. 10.)

2. In te, Domina, speravi, non confundar in æternum. (In *Psalt. Maj.*, *Oper.* t. XIV, p. 204 *a*.)

est demeuré dans la rue, et mon âme est en enfer. Sache, ajouta-t-il ensuite, que le même châtiment t'était réservé, mais que la bienheureuse Vierge, pour ce faible hommage de quelques *Ave Maria*, t'en a délivré. Heureux! si tu sais profiter de cet avis que te fait donner par moi la Mère de Dieu! Cela dit, le damné ouvrit ses habits, lui fit voir les flammes et les serpents qui le tourmentaient, et disparut à l'instant. Alors le jeune homme, fondant en larmes, se jeta la face contre terre pour remercier Marie, sa libératrice; et, tandis qu'il pensait au dessein de changer de vie, il entendit tout d'un coup sonner les cloches du couvent des Franciscains. Il se dit aussitôt : C'est là que Dieu m'appelle à faire pénitence. Il partit sur l'heure pour aller au couvent prier les pères de le recevoir. Ceux-ci faisaient difficulté, connaissant sa mauvaise vie; mais il leur raconta alors tout ce qui s'était passé, pleurant à chaudes larmes; et deux des pères, étant allés dans cette rue, trouvèrent en effet le cadavre de son camarade étranglé et noir comme le charbon; après cela ils le reçurent. Richard, dès ce jour, commença de mener une vie exemplaire. Il alla ensuite aux Indes prêcher la foi; de là, il passa au Japon, et finalement, il eut le bonheur d'être martyr de Jésus-Christ et d'être brûlé [1]

1. Ap. P. ALF. ANDR. (*de Bapt. Virg.*) (*a*).

*a*) Reproduisons encore ici cette autre note du traducteur belge. « Lyreus (le P Van Lyere), dans son *Trisagion Marianum*, l. III, rapporte cet exemple comme arrivé à Bruxelles, d'après l'écrit qu'en fit le B. Richard de Sainte-Anne, qui en avait été seulement (!!!) témoin oculaire. L'étudiant converti entra chez les Franciscains à Bruxelles, où il passa toute sa vie dans l'exercice de la pénitence. Pour le bienheureux Richard, né en 1585 à Ham-sur-Heure, commune du Hainaut, il était en 1604, apprenti tailleur à Bruxelles, et n'avait pas cessé de tenir une conduite exemplaire. La mort funeste du jeune libertin le décida à quitter le monde, et il se retira chez les Récollets à Nivelles. Envoyé ensuite aux Indes, où il fut élevé à la prêtrise, il obtint la couronne des martyrs au Japon, le 10 septembre 1622. Il a été béatifié en 1867. (Voir les *Annales des missions franciscaines*, mai 1867. (*b*). »

*b*) Très-bien; mais si cette note est exacte, pourquoi ne pas reconnaître tout simplement que notre saint docteur a commis un *quiproquo* bien innocent à coup sûr, en confondant avec le converti le narrateur de sa conversion, au lieu d'insérer dans la note ci-dessus le simple adverbe ***seulement*** que nous venons de stigmatiser, et qui n'exprime qu'une naïveté? (*L'éditeur.*)

PRIÈRE.

O Marie, ô ma mère bien-aimée, ah! dans quel autre abîme de maux ne me trouverais-je pas, si de votre main compatissante vous ne m'en aviez tant de fois préservé? Et même depuis combien d'années ne serais-je pas dans l'enfer, si par vos puissantes prières vous ne m'en aviez préservé? L'énormité de mes péchés m'y poussait : la divine justice m'y avait déjà condamné. Les démons frémissants cherchaient à exécuter la sentence. Vous accourûtes, ô ma mère, sans en être priée, sans être appelée par moi, et vous me sauvâtes. O ma chère libératrice, que pourrai-je jamais vous rendre pour tant de bienveillance et tant d'amour? vous triomphâtes ensuite de la dureté de mon cœur, et vous m'amenâtes doucement à vous aimer et à prendre confiance en vous. Ah! dans quel abîme de maux ne serais-je pas ensuite tombé, si de votre main compatissante vous ne m'aviez tant de fois soutenu parmi les périls où j'étais à la veille de me perdre? Continuez, ô mon espérance, continuez de me sauver de l'enfer, et avant tout des péchés dans lesquels je pourrais bien retomber encore. Ne permettez pas que je sois réduit à vous maudire en enfer. Ma bien-aimée souveraine, je vous aime. Comment votre bonté pourra-t-elle supporter l'idée de me voir condamné, moi votre serviteur, moi qui vous aime? Ah! obtenez-moi de n'être plus ingrat envers vous, et envers mon Dieu qui pour l'amour de vous m'a comblé de tant de grâces. O Marie, que me dites-vous? me damnerai-je? eh! oui, je me damnerai si je m'éloigne de vous. Mais qui aura la témérité de se séparer de vous? qui pourra oublier l'affection que vous m'avez témoignée? Après Dieu vous êtes l'amour de mon âme. Je n'ai plus la force de vivre sans vous aimer. Je vous veux du bien, je vous aime, et j'espère que je vous aimerai toujours dans le temps et dans l'éternité, ô créature la plus belle, la plus sainte, la plus douce, la plus aimable qui soit au monde. *Amen.*

## § II.

### Marie prête secours à ses dévots dans le purgatoire.

Ils sont heureux ceux qui se dévouent au service de cette mère compatissante, puisque non-seulement ils sont secourus ici-bas par elle, mais qu'encore dans le purgatoire ils sont assistés et consolés par sa protection. Et même, comme ces âmes ont plus besoin d'être soulagées, par cette raison qu'elles sont dans les tourments sans pouvoir trouver de ressources en elles-mêmes, cette mère de miséricorde s'emploie avec encore plus de zèle à les secourir. Saint Bernardin de Sienne dit que dans cette prison où gémissent des âmes épouses de Jésus-Christ, Marie a comme un haut domaine et une pleine puissance, soit pour les soulager, soit même pour les délivrer entièrement de leurs peines [1]

Et d'abord, quant au pouvoir de les soulager, le même saint fait ici l'application de ces paroles de l'Ecclésiastique : « J'ai marché sur les flots de la mer [2] » C'est-à-dire, comme il l'explique, j'ai visité et soulagé dans leurs besoins et leurs tourments mes serviteurs, qui sont pour moi autant de fils [3]. Saint Bernardin fait observer que les peines du purgatoire sont comparées aux *flots*, parce qu'elles sont passagères, à la différence des peines de l'enfer qui ne passent jamais; et aux *flots de mer*, parce que leur amertume est excessive. Les serviteurs de Marie qui ont à subir ces peines sont souvent visités et soulagés par elle. Voilà donc, dit Novarin, combien il importe d'être des serviteurs de cette excellente reine, puisqu'elle ne les oublie jamais, lorsqu'ils souffrent dans ces flammes. Et quoique Marie soulage toutes les âmes du pur-

1. O beata Virgo, in regno purgatorii dominium habes. (Serm. III. *de Nom. Mar.*, a. 2, c. 3.)

2. In fluctibus maris ambulavi. (*Eccli.* XXIV, 8.)

3. Scilicet visitans et subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum, qui filii sunt. (S. BERN. SEN. loc. cit.)

gatoire, néanmoins elle obtient toujours plus d'indulgences et d'allégements pour celles qui lui ont été dévouées [1]

Cette divine mère fit la révélation suivante à sainte Brigitte : Je suis la mère de toutes les âmes qui sont retenues dans le purgatoire ; puisque pendant tout le temps qu'elles y passent, les peines qu'elles ont méritées par leurs fautes commises durant leur vie, sont à toute heure soulagées de manière ou d'autre par mes prières. Cette mère compatissante ne dédaigne même pas quelquefois d'entrer dans cette sainte prison, pour visiter et consoler ses filles affligées. J'ai pénétré dans les profondeurs de l'abîme, dit-elle au chap. XXIV de l'Ecclésiastique [2], et saint Bonaventure lui fait l'application de ce passage en l'expliquant ainsi : De l'abîme, c'est-à-dire du purgatoire, afin de soulager par ma présence ces saintes âmes [3]. Oh ! combien Marie, dit saint Vincent Ferrier, est prévenante et bonne pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire ! Par son entremise elles sont à chaque instant rafraîchies et consolées [4].

Et quelle autre consolation peuvent-elles avoir dans ces peines, si ce n'est Marie, et l'assistance de cette mère de miséricorde ! Sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à la sainte Vierge : Vous êtes ma mère, la mère de la miséricorde, la consolation de ceux qui sont en purgatoire [5] Et cette bienheureuse Vierge elle-même dit à sainte Brigitte que, comme un pauvre malade, souffrant et abandonné dans un lit, se sent réconforté par quelques paroles de consolation, ainsi ces âmes se sentent toutes pénétrées de joie au seul nom de Marie [6] Oui, dit Novarin, le seul nom de Marie, nom

1. Vide quam referat Virginem colere, cum cultorum suorum in purgatoriis flammis existentium non obliviscatur. Et licet omnibus opem et refrigerium ferat, id tamen præcipue erga suos præstat. (Nov. *Virg. Umb.* c. XV, Exc. 86.)

2. Profundum abyssi penetravi.

3. Abyssi, id est purgatorii adjuvans illas sanctas animas.

4. Maria bona existentibus in purgatorio; quia per eam habent suffragium. (Serm. II. *de Nativ.*)

5. Tu es mater mea, tu mater misericordiæ, tu consolatio eorum qui sunt in purgatorio. (Lib. I. *Rev.* 16.)

6. Qui sunt in purgatorio gaudent, nomine meo audito, quemadmodum æger acens in lecto, cum audit verbum solatii. (Ap. B. DION. CART. lib. III *de Laud. V.*)

d'espérance et de salut, que ses filles bien-aimées invoquent souvent dans leur prison, est déjà pour elles une grande consolation [1] Mais ensuite, dit le même auteur, cette mère affectueuse, dès qu'elle s'entend invoquer par elles, vient encore présenter ses prières à Dieu, et ces âmes soulagées sentent leurs ardeurs excessives tempérées comme par une rosée céleste [2]

Or, non-seulement Marie console et soulage ses serviteurs dans le purgatoire, mais de plus elle les tire de prison et les délivre par ses prières. Dès le jour de son assomption glorieuse, dit Gerson, Marie fut en possession de ce privilége. En ce jour, assure cet auteur, le purgatoire demeura entièrement vide [3] ; et cette assertion est appuyée par Novarin, qui atteste avoir lu dans de graves auteurs, que Marie sur le point de monter en paradis, demanda à son fils la grâce de pouvoir y conduire avec elle toutes les âmes qui se trouvaient alors en purgatoire [4]

Ce privilége est encore attribué à Marie d'une manière absolue par saint Bernardin de Sienne [5] : il dit que la bienheureuse Vierge a le pouvoir, tant par ses prières que par l'application de ses mérites, de délivrer les âmes du purgatoire, surtout celles de ses serviteurs. Novarin en dit autant, et il estime que par les mérites de Marie les peines de ces âmes non-seulement sont adoucies, mais encore abrégées, en sorte que si pour eux le terme des expiations est avancé, c'est à l'intercession de Marie qu'ils le doivent [6] Elle se présente pour demander, et il suffit.

1. Virginis nomen illarum pœnarum refrigerium est.(Nov. loc. cit.)

2. Addit Virgo preces quibus veluti supero quodam rore cruciatus illi magni mitigantur. (*Ibid.*) — 3. Totum purgatorium fuisse evacuatum.

4. Ferunt quippe bonæ notæ auctores, Virginem in cœlum ituram a filio hoc petiisse ut omnes animæ qua detinebantur in purgatorio, secum ad gloriam ducere posset. (Loc. cit.)

5. Ab his tormentis liberat beata Virgo maxime devotos suos. (Serm. III *de Nom. Mar* a. 2, c. 3.)

6. Crediderim omnibus, qui in flammis purgantur, Mariæ meritis non solum leviores fuisse redditas illas pœnas, sed et breviores, adeo ut cruciatuum tempus contractum Virginis ope illius sit. (Loc. cit.)

Saint Pierre Damien rapporte [1] qu'une femme nommée Marozie étant morte, apparut à l'une de ses amies, et lui dit que le jour de l'Assomption elle avait été délivrée du purgatoire avec une si grande multitude d'autres âmes, que le nombre en dépassait celui des habitants de Rome. Saint Denys le Chartreux en dit autant des fêtes de la naissance et de la résurrection de Jésus-Christ : il assure que ces jours-là Marie descend dans le purgatoire accompagnée de légions d'anges, et délivre de ces tourments un grand nombre d'âmes [2] Novarin va jusqu'à croire que la même chose a lieu dans toutes les fêtes solennelles de la sainte Vierge [3]

On connaît la promesse que fit Marie au pape Jean XXII. On sait qu'elle lui apparut et lui ordonna de faire savoir à tous ceux qui porteraient le saint scapulaire, qu'ils seraient délivrés du purgatoire le samedi après leur mort. C'est ce que le pontife lui-même déclara par une bulle, ainsi que le rapporte le P Crasset [4]. Cette bulle fut confirmeé par Alexandre V, Clément VII, Pie V, Grégoire XIII, et Paul V Ce dernier dans une bulle de l'an 1612, s'exprime ainsi : « Le peuple chrétien peut croire pieusement que la bienheureuse Vierge assistera de sa continuelle intercession, de ses mérites, et de sa protection spéciale, après leur mort, et principalement aux jours de samedi (jours consacrés à la sainte Vierge par l'Eglise), les âmes des confrères de sainte Marie du Mont-Carmel, pourvu qu'ils soient sortis de ce monde en état de grâce, qu'ils aient porté le scapulaire, observant la chasteté suivant leur état, et qu'ils aient récité l'office de la Vierge ; que s'ils n'ont pu le réciter, il faudra qu'ils aient observé les jeûnes de l'Eglise, s'abstenant de manger de la viande le mercredi, excepté le

1. Lib. III. ep. x. et in ord. 50.

2. Beatissima Virgo singulis annis in festivitate Nativitatis Christi ad purgatorii loca cum multitudine angelorum descendit, et multas inde animas eripit. Etiam in nocte dominicæ resurrectionis solet descendere ad purgatorium pro eductione animarum. (S. Dion. Cart. Serm. II *de Ass.*)

3. Facile autem crediderim in quocumque Virginis solemni festo plures animas ab illis pœnis eximi. (Nov. loc. cit.)

4. T. II, *Dév. à la S. V.* tr. 6. Prat. 4.

jour de Noël. » On lit également dans l'office solennel de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, que selon une croyance pieuse la sainte Vierge console les confrères du Mont-Carmel dans le purgatoire avec la tendresse d'une mère, et que par son intercession elle les introduit bientôt dans la céleste patrie [1]

Pourquoi ne devrions-nous pas, nous aussi, espérer les mêmes grâces, si nous montrons de la dévotion à cette bonne mère? et si nous la servons avec une affection spéciale, pourquoi ne pourrions-nous pas espérer même d'être admis dans le ciel aussitôt après la mort, sans entrer dans le purgatoire? Cette espérance n'aurait rien que de conforme à ce que la bienheureuse Vierge envoya dire par le frère Abond à l'abbé Godefroi [2] : « Dis au frère Godefroi (ce sont les paroles de Marie, telles qu'elles sont rapportées ) qu'il ait soin d'avancer dans la pratique de la vertu; à cette condition il sera tout à mon fils et à moi : et quand son âme se séparera de son corps, je ne souffrirai pas qu'elle aille en purgatoire, mais je la prendrai et je l'offrirai à mon fils. » Que si nous désirons aider de nos suffrages les saintes âmes du purgatoire, ayons soin d'invoquer pour cela Marie dans toutes nos prières, et appliquons-leur spécialement le rosaire qui leur procure un grand soulagement, ainsi que l'exemple suivant peut nous le faire comprendre.

EXEMPLE.

Le père Eusèbe Nieremberg rapporte [3] qu'il y avait dans une ville de l'Aragon, une jeune personne appelée Alexandra, laquelle étant d'une haute naissance et fort belle, était recherchée surtout par deux jeunes gens. Ceux-ci un jour, par suite de la jalousie conçue à l'occasion d'Alexandra, se battirent en duel, et périrent tous les deux. Les parents des deux morts, dans leur indignation, allèrent tuer la malheureuse demoiselle comme cause de tout le désastre; ils lui coupèrent la

1. Materno plane affectu, dum igne purgatorii expiantur, solari ac in cœlestem patriam obtentu suo quantocius pie creditur afferre. (In festo sanctæ Mar. de M. Carm. 16. juz.)

2. In lib. *de Gest. vir. ill. Sol. Villar.* — 3. *Troph. Mar.*, l. IV, c. 29.

tête et la jetèrent dans un puits. Quelques jours après, saint Dominique vint à passer par là, et inspiré de Dieu il s'approcha du puits en disant : « Alexandra, venez dehors. » Voilà que la tête de la morte sortit à l'instant, se plaça sur le bord du puits, et pria saint Dominique de la confesser. Le saint la confessa, et puis lui donna la communion à la vue d'un peuple immense accouru pour contempler cette merveille. Ensuite saint Dominique lui ordonna de dire pourquoi elle avait reçu cette grâce. Alexandra répondit qu'au moment où on lui avait coupé la tête, elle était en état de péché mortel, mais que Marie, en faveur de la dévotion du rosaire qu'elle récitait, lui avait conservé la vie. Pendant deux jours la tête demeura ainsi vivante sur le bord du puits, à la vue de tout le monde, et ensuite l'âme s'en alla en purgatoire. Mais au bout de quinze jours, l'âme d'Alexandra apparut à saint Dominique belle et resplendissante comme une étoile, et elle lui dit que l'un des principaux suffrages qu'ont les âmes du purgatoire dans ces tourments, est le rosaire que l'on récite pour elles : et qu'à leur tour, dès qu'elles sont arrivées en paradis, elles prient pour ceux qui leur appliquent cette puissante prière. Et cela dit, saint Dominique vit cette âme fortunée s'élever toute transportée de joie vers le royaume des bienheureux (*a*).

PRIÈRE.

O reine du ciel et de la terre, ô mère du maître de l'univers, ô Marie, la créature la plus grande, la plus élevée, la plus aimable, il est vrai que sur la terre il en est beaucoup dont vous n'êtes ni aimée ni connue; mais il y a dans le ciel tant de mil-

(*a*) Laissons parler de nouveau le traducteur belge : « Le P Van Kedwig, savant dominicain d'Anvers, dans son excellent ouvrage publié en 1720 sous le titre de *Panoplia Mariana*, défend contre toute critique ce récit du miracle opéré par saint Dominique en faveur d'Alexandra. Il prouve au long (sect. 3, part. 3, princ. 2, prop. 2), d'après les meilleures autorités, à la tête desquelles figure le docteur angélique, ce que saint Alphonse dit brièvement dans le paragraphe précédent (pag. 203), savoir que la mère de Dieu peut sauver certains pécheurs, même quand ils sont morts en état de damnation, en obtenant que leur jugement demeure suspendu jusqu'à ce qu'ils soient dûment réconciliés avec Dieu. »

(*L'éditeur.*)

lions d'anges et de bienheureux qui vous aiment et vous louent sans cesse. Même sur cette terre, combien d'âmes fortunées brûlent de votre amour et sont passionnément éprises de votre bonté. Ah! puissé-je encore vous aimer, ô ma très-aimable souveraine! puissé-je toujours penser à vous servir, à vous louer, à vous honorer, et à vous faire aimer de tous! Un Dieu a été tellement épris de vos charmes, que vous l'avez pour ainsi dire arraché du sein de son père, et attiré sur la terre pour se faire homme et devenir votre fils. Et moi, malheureux ver de terre, je ne serais pas épris de votre beauté? je le serai, ô ma bien tendre mère; moi aussi je veux vous aimer beaucoup; je veux faire tout ce que je puis pour vous voir encore aimée des autres. Agréez donc, ô Marie, le désir que j'ai de vous aimer, et secondez mes efforts pour y parvenir. Je sais que ceux qui vous aiment sont l'objet des complaisances de votre Dieu; après sa propre gloire, il ne désire rien tant que la vôtre, et c'est pour cela qu'il veut vous voir honorée et aimée de tous. C'est de vous, ô Marie, que j'espère tous les biens ; c'est vous qui devez m'obtenir le pardon de tous mes péchés; c'est vous qui devez m'obtenir la persévérance; vous qui devez m'assister à l'heure de ma mort; vous qui devez me retirer du purgatoire; vous enfin, qui devez me conduire en paradis. Telle est l'espérance de ceux qui vous aiment, et leur espérance n'est pas déçue; telle est aussi la mienne, à moi qui vous aime de toute l'affection de mon cœur, et par-dessus toutes choses après Dieu.

## § III.

Marie conduit ses serviteurs en paradis.

Oh! le beau signe de prédestination que portent en eux les serviteurs de Marie! la sainte Eglise applique à cette divine Mère les paroles tirées du chapitre XXIV de l'Ecclésiastique, et lui fait dire pour la consolation de ses serviteurs : « J'ai cherché en tous mon repos, et je fixerai mon séjour dans l'héri-

tage du Seigneur [1] » Heureux donc, dit le cardinal Hugues en commentant ce texte, heureux celui dans la demeure duquel la sainte Vierge aura trouvé son repos [2] C'est-à-dire que Marie, en vertu de l'amour qu'elle nous porte à tous, cherche à faire régner dans tous les cœurs la dévotion dont elle est l'objet; mais plusieurs la rejettent ou ne la conservent pas; heureux celui qui la reçoit et l'entretient. « Je ferai mon séjour dans l'héritage du Seigneur [3]. » « C'est-à-dire, ajoute le docte Paciucchelli, dans ceux qui sont l'héritage du Seigneur [4], et qui le loueront éternellement dans les cieux. » Marie continue de parler dans le passage de l'Ecclésiastique déjà cité : « Mon créateur a daigné venir se reposer dans mon sein; il a voulu que j'habitasse dans les cœurs de tous ses élus (*figurés par Jacob, et qui sont l'héritage de la Vierge*), il a décrété que la dévotion et la confiance envers moi s'enracineraient profondément dans le cœur de tous les prédestinés [5] »

Oh! que de bienheureux en ce moment ne seraient pas dans le ciel, si Marie par sa puissante intercession ne les y avait introduits! « J'ai fait se lever dans les cieux une lumière qui ne s'éclipsera jamais [6] » Ainsi la fait parler le cardinal Hugues, en lui appliquant ces paroles du même chapitre de l'Ecclésiastique, c'est-à-dire : « J'ai fait briller dans les cieux autant de lumières éternelles que je compte de serviteurs. » Aussi, ajoute le même auteur, un grand nombre de saints sont dans les cieux par l'intercession de Marie, qui sans elle n'y seraient jamais entrés [7] Saint Bonaventure dit que la porte du ciel s'ouvrira devant tous ceux qui se confient en la protection de Marie [8] Aussi saint Ephrem appelait-il la dévotion à la mère

1. In omnibus requiem quæsivi, et in hæreditate Domini morabor. (*Eccli.*, XXIV, 11.) — 2. Beatus in cujus domo beata virgo requiem invenerit.

3. Et in hæreditate Domini morabor. (*Eccli.*)

4. Id est in illis qui sunt hæreditas Domini. (PACIUCCH.)

5. Qui creavit me requievit in tabernaculo meo; et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices.

6. Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens. (*Eccli.*, XXIV, 6.)

7. Multi sancti sunt in cœlis intercessione ejus, qui nunquam ibi fuissent nisi per eam. — 8. Qui speraverit in illa, porta cœli reserabitur ei. (*Psal. maj.*, ps. XC, *Oper.* t. XIV, 212, *a.*)

de Dieu « la clé du paradis [1] » Et le dévot Louis de Blois, s'entretenant avec la Vierge, lui dit : O Marie, c'est à vous que sont confiés les clés et les trésors du royaume des bienheureux [2] En conséquence, nous devons lui adresser continuellement les paroles de saint Ambroise : « O Marie, ouvrez-nous les portes du paradis, puisque vous en gardez les clés [3] » , puisque vous en êtes la porte, ainsi que vous appelle l'Eglise dans les litanies [4].

C'est encore pour cela que cette auguste mère est appelée par la sainte Eglise « Etoile de la mer [5] » Car, dit le docteur angélique saint Thomas, de même que les navigateurs se dirigent vers le port à la faveur des étoiles, de même les chrétiens sont guidés vers le paradis par l'entremise de Marie [6]

C'est enfin pour cela qu'elle est appelée par saint Pierre Damien, « échelle du ciel ; » car, dit le saint, Dieu est descendu des cieux en terre par Marie, afin que par elle aussi les hommes obtinssent de monter de la terre au ciel [7] Oui, lui dit saint Athanase, si vous avez été remplie de grâces, c'est afin que vous devinssiez pour nous la voie du salut, et le moyen pour nous élever à la céleste patrie [8] Aussi saint Bernard appelle-t-il la sainte Vierge « le véhicule pour arriver au ciel [9] » Et saint Jean le Géomètre la salue ainsi : « Salut, ô char illustre [10]. » Le noble char par lequel ses serviteurs sont conduits au ciel ! Saint Bonaventure à son tour lui dit : Heureux ceux qui vous connaissent, ô Mère de Dieu ! Vous connaître c'est le chemin de l'immortalité, et publier vos vertus, c'est la voie du salut éternel [11]

1. Reseramentum cœlestis Jerusalem. (Orat., *De Laud. Virg.*)
2. Tibi regni cœlestis claves, thesaurique commissi sunt. (*Cimel. Endol*, 1.)
3. Aperi nobis, o Virgo, cœlum cujus claves habes. — 4. Janua cœli.
5. Ave maris stella. 6. Dicitur stella Maris ; quia sicut navigantes ad portum diriguntur per stellam maris ; ita christiani diriguntur ad gloriam per Mariam. (S. Thomas, opusc. viii.) — 7. Scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terram, ut per ipsam homines mererentur ascendere ad cœlum.
8. Ave, gratia plena, quod facta sis salutis via, ascensusque ad superos. (Serm. i, *De Annunt.*) — 9. Vehiculum ad cœlum. — 10. Salve clarissime currus.
11. Scire et cognoscere te, o Virgo Deipara, est via immortalitatis, et narrare virtutes tuas est via salutis. (In *Ps.* lxxxv.)

On lit dans les chroniques franciscaines [1], qu'un jour le F. Léon vit une échelle rouge, sur laquelle se tenait Jésus-Christ, et une échelle blanche, sur laquelle se tenait sa sainte mère : il remarqua que quelques-uns de ceux qui se présentaient essayèrent de monter par l'échelle rouge; ils montèrent bien quelques degrés, mais ensuite ils tombèrent; ils recommencèrent à monter, et tombèrent de nouveau. Alors ils furent exhortés à monter par l'échelle blanche; et le F. Léon les vit arriver heureusement en haut; parce que la bienheureuse Vierge leur tendit la main, et ils entrèrent ainsi sans obstacle dans le paradis.

Le vénérable (*a*) Denis le Chartreux demande : Quel est celui qui se sauvera? quel est celui qui régnera dans le ciel? Ceux-là, répond-il lui-même, se sauveront et régneront certainement, pour qui la reine de la miséricorde aura offert ses prières [2] C'est Marie elle-même qui l'affirme : Par mon intercession, dit-elle, les âmes règnent d'abord pendant leur vie mortelle dans ce monde en dominant leurs passions, et ensuite éternellement dans les cieux, dont saint Augustin a dit que tous les habitants sont autant de rois [3]. Marie, en un mot, dit Richard de Saint-Laurent, est la maîtresse du ciel, puisqu'elle y commande comme elle veut, et y introduit qui elle veut. Ainsi parle cet auteur en appliquant à Marie ce passage de l'Ecclésiastique : « Ma puissance s'est exercée dans Jérusalem [4]. » Et l'abbé Rupert dit à peu près la même chose : Puisqu'elle est la mère du maître des cieux, c'est avec raison qu'elle possède tout le royaume de son fils [5]

Cette divine mère par la toute-puissance de ses prières et de ses secours nous a certainement obtenu le paradis, si nous

1. P. I, t. I, c. 33.

2. Quis salvatur? quis regnat in cœlo? illi sane pro quibus regina misericordiæ interpellat. — 3. Quot cives, tot reges.

4. In Jerusalem potestas mea. (*Eccli.*, XXIV, 15.) Imperando scilicet quod volo, et quos volo introducendo. (RICH., lib. IV *De Laud. V.*)

5. Totum jure possidet filii regnum. (Lib. III, *in Cant.*, 4.)

*a*) Le texte italien porte *S. Dionisio Cartusiano;* Denis le Chartreux n'a jamais été canonisé, mais seulement il a été déclaré vénérable. Sa fête tombe le 12 mars. (*L'éditeur.*)

n'y mettons obstacle [1] Ainsi celui qui sert Marie, et pour qui Marie intercède, est aussi assuré de posséder le paradis, que s'il y était déjà [2] Servir Marie, et faire partie de sa cour, c'est, ajoute saint Jean Damascène, l'honneur le plus grand que nous puissions obtenir; car servir la reine du ciel c'est régner, et l'avoir pour conductrice c'est plus que régner [3] Mais d'autre part, dit-il, ceux qui ne servent point Marie, ne se sauveront point : car ceux qui sont privés des secours de cette auguste mère, sont aussi délaissés sans secours par son fils et toute la cour céleste [4].

Louée soit à jamais la bonté infinie de notre Dieu, qui a décrété d'établir Marie notre avocate dans le ciel, afin qu'étant mère du souverain juge et mère de miséricorde, elle puisse par son intercession traiter efficacement la grande affaire de notre salut! c'est la pensée de saint Bernard [5] Pareillement le moine Jacques, docteur connu parmi les pères grecs, dit que Dieu a prédestiné Marie comme un pont de sauvetage, sur lequel, traversant la mer agitée de ce monde, nous pouvons arriver à l'heureux port de l'éternité [6] C'est toujours dans ce même sens que saint Bonaventure s'écrie : Ecoutez, ô vous qui désirez le paradis, servez, honorez Marie, et vous trouverez sûrement la vie éternelle [7]

Ceux-là mêmes qui ont mérité l'enfer, ne doivent nullement perdre l'espoir d'obtenir la vie bienheureuse, s'ils commencent

1. Cœleste nobis regnum suo interventu, auxiliis et precibus impetravit. (S. Ant., p. ix, tit. 15, c. 2, § 1.)

2. Qui Virgini famulatur, ita securus est de paradiso, ac si esset in paradiso. (Guerricus abbas.)

3. Summus honor servire Mariæ, et de ejus esse familia. Etenim et ei servire regnare est, et agi ejus frenis plus quam regium.

4. Gens quæ non servierit illi, peribit. Gentes destitutæ tantæ matris auxilio, destituuntur auxilio filii et totius curiæ cœlestis. (Loc. cit.)

5. Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ tanquam judicis mater, et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. (S. i, *De Ass.*, n. 1.)

6. Eam tu pontem fecisti quo a mundi fluctibus trajicientes, ad tranquillum portum tuum deveniamus. (Orat. *in Nat. Deip.*)

7. Audite, gentes : qui cupitis regnum Dei, virginem Mariam honorate, et invenietis vitam æternam. (*Psalm. maj.*, ps. xlviii, *Oper.*, t. XIV, p. 206, *b*.)

à servir fidèlement cette reine. Les pécheurs, dit saint Germain, ont eu soin de chercher Dieu par votre entremise, et ils se sont sauvés [1] Richard de Saint-Laurent fait remarquer que saint Jean dit de la sainte Vierge qu'elle est couronnée d'étoiles [2] Tandis que d'un autre côté dans les Cantiques il est dit de Marie qu'elle sera couronnée de bêtes féroces, de lions, de léopards [3] Comment cela doit-il s'entendre ? Richard répond que ces bêtes féroces sont les pécheurs, qui par la faveur et l'intercession de Marie deviennent des étoiles du paradis ; ornement qui convient mieux pour couronner la tête de cette reine de miséricorde que toutes les étoiles des cieux matériels [4]. Une servante de Dieu, la sœur Séraphine de Capri, ainsi que nous le lisons dans sa vie, priant un jour la sainte Vierge dans la neuvaine de son assomption, lui demanda la conversion de mille pécheurs ; mais ensuite, comme elle craignait que la demande ne fût trop présomptueuse, la sainte Vierge lui apparut et la reprit de cette vaine appréhension, en lui disant : « Que craignez-vous ? je ne suis pas peut-être assez puissante pour vous obtenir auprès de mon fils le salut de mille pécheurs ? Les voilà ; je viens de les obtenir » Alors elle la conduisit en esprit dans les cieux, et là elle lui montra des âmes sans nombre, qui avaient mérité l'enfer, et ensuite avaient été sauvées par son intercession, et jouissaient de la béatitude éternelle.

Il est vrai que dans cette vie nul ne peut être assuré de son salut éternel : « L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, et tout demeure incertain jusqu'au temps à venir [5] » Mais, à cette question de David : « Seigneur, quel est celui qui se sauvera [6] ? Saint Bonaventure répond : « Pécheurs, sui-

1. Peccatores per te Deum exquisierunt, et salvi facti sunt. (S. *de dormit. Deip.*) — 2. Et in capite ejus corona stellarum duodecim. (*Apoc.* XII, 1.)

3. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni coronaberis, de cubilibus leonum, de montibus pardorum. (*Cant.* IV, 8.)

4. Et quid est hoc ? nisi quia feræ per gratiam et orationes Mariæ sunt stellæ quæ conveniunt tantæ reginæ. (Rich. *de Laud. Virg.*, cap. 3.)

5. Nescit homo utrum odio vel amore dignus sit, sed omnia in futurum servantur incerta. (*Eccl.* IX, 1.)

6. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ? (*Ps.* XIV, 1.)

vons les traces de Marie, et embrassons ses pieds sacrés ; tenons-nous étroitement serrés à ses genoux, et ne la laissons point aller qu'elle ne nous ait bénis, parce que sa bénédiction nous assurera la possession des cieux [1] » Il nous suffit, ô Marie, que vous vouliez nous sauver, dit saint Anselme, et dès lors il ne sera pas possible que nous ne soyons pas sauvés [2]. A cela saint Antonin ajoute que les âmes protégées par Marie seront nécessairement sauvées [3].

C'est avec raison, dit saint Ildefonse, que la sainte Vierge prédit que toutes les générations l'appelleraient bienheureuse [4]; puisque c'est par Marie que tous les élus obtiennent l'éternelle béatitude [5] Vous êtes, ô mère auguste, le principe, le milieu et la fin de notre félicité ; ainsi parle saint Méthode [6]; il dit : *le principe,* parce que Marie nous obtient le pardon des péchés ; *le milieu,* parce que Marie nous obtient la persévérance dans la grâce divine ; *la fin,* parce qu'au terme elle nous obtient le paradis. Par vous, continue saint Bernard, le ciel a été ouvert ; par vous, l'enfer a été dépeuplé ; par vous, le paradis a été relevé ; par vous, en un mot, la vie éternelle a été accordée à tant de misérables qui méritaient la mort éternelle [7]

Mais ce qui doit par-dessus tout nous encourager à espérer le paradis avec confiance, c'est la belle promesse que fait Marie elle-même à ceux qui l'honorent, et spécialement à ceux qui, par leurs discours et leurs exemples, travaillent encore

1. Amplectamur Mariæ vestigia, peccatores, et ejus beatis pedibus provolvamur. Teneamus eam fortiter, nec dimittamus, donec ab ea mereamur benedici. (*Psalt. maj.*, ps. XIV, *Oper.* t. XIV, 202 *a.*)

2. Tantummodo velis salutem nostram, et vere nequaquam salvi esse non poterimus. (*De Exc. Virg.* cap. 11.)

3. Necessarium est quod hi, ad quos convertit oculos suos, justificentur, et glorificentur. (P. 4, tit. 15.)

4. Beatam me dicent omnes generationes. (*Luc.* 1.)

5. Beata jure dicitur, quia omnes ex ea beatificantur. (Serm. III, *de Ass.*)

6. Tu festivitatis nostræ principium, medium et finis. (*in Hypant.*)

7. Per te cœlum apertum est, infernus evacuatus, instaurata cœlestis Jerusalem, miseris damnationem expectantibus vita data est. (S. IV *de Ass. Virg.*)

à la faire connaître et honorer des autres [1] Heureux donc, s'écrie saint Bonaventure, heureux ceux qui obtiennent les bonnes grâces de Marie ! ils seront certainement reconnus par les bienheureux comme des concitoyens, et quiconque portera les livrées de la Vierge sera aussitôt enregistré dans le livre de vie [2] Que sert-il donc de nous embarrasser des questions de l'école, comme de savoir si la prédestination à la gloire a lieu avant ou après la prévision des mérites, si nous sommes inscrits ou non au livre de vie ; pourvu que nous soyons de véritables serviteurs de Marie, et que nous obtenions sa protection, nous serons certainement inscrits; parce que, dit saint Jean Damascène, Dieu n accorde la dévotion envers sa sainte mère qu'à ceux qu'il veut sauver. Et il semble que ceci soit assez conforme à ce qui fut expressément révélé à saint Jean par le Seigneur lui-même : « Celui qui devra être vainqueur et se sauver portera écrit sur son cœur le nom de la cité de Dieu [3]. » Et quelle est cette cité de Dieu, si ce n'est Marie? Ainsi du moins l'a entendu saint Grégoire, expliquant ce passage de David : « De glorieux récits ont été faits sur vous, ô cité de Dieu [4]. »

On peut donc très-bien dire, en empruntant les expressions de saint Paul [5] : Celui qui portera pour signe la dévotion à Marie, sera connu de Dieu comme lui appartenant. Et de là vient que saint Bernard a écrit que la dévotion à la Mère de Dieu est le signe le plus assuré qu'on est dans la voie du salut [6] Egalement, le bienheureux Alain, parlant de l'*Ave Maria*, dit que celui qui honore souvent la Vierge par la salutation angélique, présente un signe de prédestination bien peu équivo-

1. Qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. (*Eccli.* XXIV, 31.)

2. Qui acquirunt gratiam Mariæ, agnoscuntur a civibus paradisi, et qui habuerint characterem ejus, annotabuntur in libro vitæ. (S. BONAV. *Psal. maj.*, ps. XCI, p. 212 *a.*)

3. Qui vicerit... scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei. (*Apoc.* III, 12.)

4. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. (*Ps.* LXXXVI, 3.)

5. Habens signaculum hoc : Cognovit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.)

6. Certissimum est signum salutis æternæ consequendæ.

que [1] Il en dit autant de la fidélité à réciter le rosaire chaque jour [2] Mais le P Nieremberg dit de plus [3] que les serviteurs de Marie, non-seulement ont des priviléges et des faveurs en ce monde, mais encore recevront des honneurs distingués dans le ciel. Et il ajoute qu'ils auront dans le ciel une devise et une livrée particulière, plus riche, à laquelle ils seront reconnus pour les familiers de la reine du ciel, et pour des personnages de sa cour, selon ce qui est dit dans les Proverbes: « Tous ceux de sa maison reçoivent un double vêtement [4] »

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi vit, au milieu de la mer, une nacelle où s'étaient réfugiés tous les serviteurs de Marie; et celle-ci, faisant l'office de nocher, les conduisait en toute sécurité au port. Par là, la sainte comprit que ceux qui vivent sous la protection de Marie, au milieu des périls de ce monde, sont préservés du naufrage du péché et de la damnation; parce qu'ils sont sûrement guidés par elle au port du paradis. Ayons donc soin d'entrer dans cette heureuse nacelle de la dévotion à Marie, et là, tenons-nous assurés de la possession du royaume céleste, puisque l'Eglise chante à la louange de Marie: Sainte Mère de Dieu, tous ceux qui participeront aux joies de l'éternité habitent en vous, et vivent sous votre protection [5]

EXEMPLE.

Césaire [6] rapporte qu'un moine de Cîteaux, animé d'une grande dévotion à la Vierge, désirait une visite de sa tendre mère, et lui en faisait continuellement la demande dans ses prières. Une nuit qu'il était allé se promener dans le jardin, comme il avait les yeux fixés vers le ciel, et qu'il adressait des soupirs brûlants à sa souveraine, par l'extrême désir

1. Habentes devotionem hanc, signum est prædestinationis permagnum ad gloriam. (P 2. *Ros.* c. 11.)

2. Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in die beatam Virginem in psalterio salutaveris. (P 44 *de Psalt.* c. 24.)

3. *Affez. a Mar.* cap. 10.

4. Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. (*Prov.*, XXXI, 11.)

5. Sicut lætantium omnium habitatio est in te, sancta Dei genitrix.

6. Lib. VII *Dial.* cap. 3.

qu'il avait de la voir, il vit tout d'un coup descendre du ciel une vierge d'une grande beauté, environnée de lumière, et qui lui dit: Thomas, voudrais-tu m'entendre chanter? — Certainement, répondit-il. Alors, cette vierge se mit à faire entendre un chant si doux, que le fervent religieux croyait être en paradis. Quand il eut fini de chanter, la vierge disparut et le laissa avec un grand désir d'apprendre quelle était cette vierge, lorsque tout à coup il vit devant lui une autre vierge parfaitement belle, qui lui fit aussi entendre son chant. Il ne put s'empêcher de demander à celle-ci qui elle était. La vierge répondit: Celle que vous venez d'entendre est Catherine; je suis Agnès; nous sommes toutes deux martyres de Jésus-Christ envoyées par notre souveraine pour vous consoler. Remerciez-en Marie, et préparez-vous à recevoir une plus grande faveur Cela dit, elle disparut: mais le religieux conçut dès lors une plus grande espérance de voir enfin son auguste reine. Son espérance ne fut point trompée, car, peu après, il vit une grande lumière, il sentit son cœur se remplir d'une joie toute nouvelle; et tout à coup, au milieu de cette lumière, lui apparut la Mère de Dieu, environnée d'anges, et ravissante de beauté, mais d'une beauté infiniment supérieure à celle des deux autres saintes qui lui étaient apparues. Voici ce qu'elle lui dit : Mon bien-aimé serviteur et fils, j'ai agréé vos services et exaucé vos prières ; et je veux encore que vous m'entendiez chanter Alors la sainte Vierge se mit à chanter, mais la douceur de ce chant fut telle que le dévot religieux en perdit les sens, et tomba le visage contre terre. Les matines sonnèrent; les moines se réunirent, et, ne voyant pas Thomas, ils allèrent le chercher dans sa cellule, et en d'autres endroits de la maison; finalement, étant allés au jardin, ils le trouvèrent comme mort. Le supérieur lui ordonna de dire ce qui était arrivé; et alors le religieux, revenu à lui, en vertu de l'obéissance, raconta toutes les faveurs de la divine Mère.

PRIÈRE.

O reine du paradis, mère du saint amour, puisque vous

êtes entre toutes les créatures la plus aimable, la plus aimée de Dieu, et sa première amante, daignez consentir à être aimée aussi d'un pécheur le plus ingrat, le plus misérable qu'il y ait sur la terre, mais qui se voyant préservé de l'enfer par votre entremise, et ainsi favorisé de vous sans aucun mérite de sa part, s'est épris d'une violente passion pour vous. Je voudrais, s'il était possible, faire comprendre à tous les hommes qui ne vous connaissent pas combien vous êtes digne d'être aimée, afin que tous vous aiment et vous honorent. Je voudrais de plus mourir pour l'amour de vous, en défendant votre virginité, votre dignité de Mère de Dieu, votre immaculée conception, si jamais pour défendre vos glorieuses prérogatives il me fallait mourir. Ah! ma très-douce mère, agréez cette expression de mes sentiments; et ne permettez pas que l'un de vos serviteurs qui vous aime soit exposé à devenir l'ennemi de votre Dieu, que vous aimez tant. Hélas! voilà pourtant ce que j'étais autrefois, quand j'offensais mon Dieu. Mais alors, ô Marie, je ne vous aimais pas, et je ne me souciais guère d'être aimé de vous. A cette heure je ne désire rien tant, après la grâce de Dieu, que de vous aimer et d'être aimé de vous. Mes fautes passées ne m'en font pas perdre l'espoir, parce que je sais, ô mon excellente et gracieuse reine, que vous ne dédaignez pas d'aimer même les plus misérables pécheurs qui vous aiment; et que même vous ne souffrez jamais d'être vaincue en amour. Ah! mon aimable reine, je veux être admis à vous aimer dans les cieux. Là, prosterné à vos pieds, je connaîtrai mieux combien vous êtes aimable, et tout ce que vous avez fait pour me sauver. Ainsi, là je vous aimerai d'un plus grand amour, et je vous aimerai éternellement, sans craindre de jamais cesser de vous aimer. O Marie, j'ai l'espoir assuré de me sauver par votre entremise. Priez Jésus pour moi: je n'ai pas besoin d'autre protection; c'est vous qui devez me sauver: vous êtes mon espérance: j'irai donc toujours chantant:

O Marie, ô mon espérance,
C'est vous qui me sauverez.
*O Maria, speranza mia,*
*Voi m'avete da salvar.*

# CHAPITRE IX.

*O CLEMENS, O PIA.*

O Vierge pleine de clémence et de bonté.

---

## § UNIQUE

Combien grande est la clémence et la bonté de Marie.

Saint Bernard, parlant de l'extrême bonté de Marie envers des misérables tels que nous, dit qu'elle est vraiment la terre promise de Dieu, cette terre d'où découlent le lait et le miel[1] Aussi saint Léon dit-il de la Vierge, que si l'on considère ses entrailles de miséricorde, elle ne mérite pas seulement d'être appelée miséricordieuse, mais elle doit être appelée la miséricorde même[2] De même, saint Bonaventure, considérant que Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu en faveur des misérables, et qu'à elle a été confié le soin de départir les grâces ; considérant en outre le vif intérêt qu'elle porte à tous les malheureux, et qui la rend si riche en bonté, qu'elle semble n'avoir d'autre désir que de soulager les nécessiteux ; ce saint docteur disait que lorsqu'il contemplait Marie, il lui semblait ne plus voir la justice divine, mais seulement la divine miséricorde qui éclate de toutes parts en Marie[3].

En un mot, la bonté de Marie est si grande, que, selon

1. Terra repromissionis Maria, lacte et melle manans. (Serm. sup. *Salv. Reg.* III, n. 2 (*a*).

2. Maria adeo prædita est misericordiæ visceribus, ut non tantum misericors, sed ipsa misericordia dici promereatur. (S. LEO, serm. *de Nat. Dom.*)

3. Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno ; nam pro miseris mater Dei facta es, et tibi officium miserendi commissum. Undique sollicita es de miseris ; misericordia vallaris : solum misereri videris appetere. (S. BON. *Stim. Am.*, part. III, c. XIX, *oper* t. XII, p. 699 *ab.*)

*a*) C'est à Bernard, archevêque de Tolède, plutôt qu'à l'abbé de Clairvaux, que Mabillon attribue ces sermons sur le *Salve Regina*. (*L'éditeur.*)

l'abbé Guerric, ses entrailles affectueuses ne peuvent cesser un seul instant de produire pour nous des fruits de bonté [1]. Et que peut-il jaillir d'une source de bonté, si ce n'est la bonté même, s'écrie saint Bernard [2] C'est pour cela que Marie est comparée à l'olivier [3]. Car de même que le fruit de l'olivier ne produit autre chose que de l'huile (symbole de la miséricorde), ainsi des mains de Marie il ne peut sortir autre chose que des grâces et des miséricordes. C'est donc à juste titre, dit le vénérable Louis du Pont [4], qu'on peut appeler Marie la source de l'huile, car elle est la mère de la miséricorde. Ainsi, lorsque nous aurons recours à cette tendre mère pour lui demander l'huile de sa bonté, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous la refuse, comme les vierges prudentes la refusèrent aux vierges insensés [5] Non, non: Marie est trop riche en huile de miséricorde, selon la remarque de saint Bonaventure [6] Et c'est pour cela qu'elle est appelée par la sainte Eglise, non-seulement, « Vierge prudente; » mais encore «Vierge très-prudente; » pour nous donner à entendre, dit Hugues de Saint-Victor, que Marie est assez riche en grâce et en bonté, pour nous en pourvoir tous, sans qu'elle risque jamais d'en manquer elle-même [7]

Mais pourquoi, demanderai-je, est-il dit, que ce bel olivier est planté au milieu de la campagne [8]? Pourquoi n'est-il pas dit plutôt qu'il s'élève au milieu d'un jardin entouré de murs ou de haies? Le cardinal Hugues, s'occupant du même passage, répond : Afin que tous puissent facilement le voir et

1. Cujus viscera nunquam desistunt (*al.* desinunt) fructum parturire pietatis. (S. I *de Ass.* n. 2, inter opera S. Bern.)

2. Quid de fonte pietatis procederet, nisi pietas? (S. I. in D. post Ep. I n. 2.)

3. Quasi oliva speciosa in campis. (*Eccli.* XXIV, 19.)

4. Merito dici potest mater olei, nam est mater misericordiæ. (L. I *in Cant.*)

5. Ne forte non sufficiat nobis et vobis. (*Matth.* XXV, 9.)

6. Maria plena oleo pietatis. (In *Spec.* cap. 7, *Oper.* t. XII, p. 253, *b.*)

7. Gratia plena et in tantum plena ut ex tuo redundate oleo totus mundus hauriat. Si enim prudentes Virgines oleum acceperunt in vasis cum lampadibus, tu prudentissima Virgo gestasti vas redundans et indeficiens, ex quo effuso oleo misericordiæ, omnium lampades illuminares.

8. Quasi oliva speciosa in campis.

s'en approcher pour obtenir le remède à leurs maux [1] Saint Antonin confirme cette belle pensée en disant que lorsqu'un olivier est exposé en plein champ, tout le monde peut en approcher pour en cueillir le fruit; et de même tous, justes et pécheurs, peuvent recourir à Marie et en obtenir miséricorde [2] Le même saint ajoute ensuite : Oh! combien de sentences rigoureuses la très-sainte Vierge est parvenue à faire révoquer par ses tendres prières en faveur des pécheurs qui ont imploré sa protection [3]! Et quel autre refuge plus assuré, dit le pieux Thomas à Kempis, pouvons-nous trouver ailleurs que dans les bras compatissants de Marie? là le pauvre trouve un abri, le malade un remède, l'affligé une consolation, celui qui est dans la perplexité un conseil, celui qui est délaissé un appui [4].

Que nous serions à plaindre, si nous n'avions cette mère de miséricorde, attentive et empressée à nous secourir dans nos misères! Là où la femme manque, le malade nécessiteux gémit dans sa souffrance [5] Saint Jean Damascène assure que cette femme c'est Marie; car dès qu'elle vient à manquer, le malade, quel qu'il soit, n'a d'autre ressource que de gémir [6] Oui, sans doute, car Dieu ayant voulu que toutes les grâces fussent accordées d'après les prières de Marie, là où ces prières viendraient à manquer, il n'y aurait plus d'espérance de miséricorde, ainsi que le Seigneur le déclara à sainte Brigitte [7]

Mais que craignons-nous? peut-être que Marie ne voie pas

1. Ut omnes eam respiciant, ad eam confugiant.

2. Ad olivam in campis omnes possunt accedere ut inde misericordiam accipiant. (P 3, t. XXXI, c. 4.)

3. O quot sententias flagellorum propter peccata hæc sanctissima Virgo misericorditer revocavit?

4. Non est tutior locus ad latendum, quam sinus Maria. Ibi pauper habet domicilium, ibi infirmus invenit remedium, tristis solatium; ibi turbatus consilium, ibi destitutus acquirit juvamentum.

5. Ubi non est mulier, ingemiscit egens. (*Eccli.* XXXVI.)

6. Ingemiscit infirmus, ubi non fuerit hæc sanctissima mulier.

7. Nisi preces Mariæ intervenirent, non esset spes misericordiæ. (*Rev.* lib. VI, cap. XXVI.)

nos misères, ou n'y compatisse pas ? Non : elle les voit mieux que nous, et elle n'y est nullement insensible. Et qui jamais entre les saints a été plus compatissant à nos maux que Marie? dit saint Antonin [1] Ainsi, quelque part qu'elle aperçoive des misères, elle ne peut manquer d'accourir aussitôt, et d'offrir les secours de sa miséricorde [2] C'est ce que dit Richard de Saint-Victor, et on peut joindre à l'appui ce que dit Mendoza : « O bienheureuse Vierge, vous répandez à pleines mains vos miséricordes partout où vous apercevez nos besoins [3]. » Or cette bonne mère ne cessera jamais de remplir ce ministère : « Je ne cesserai point jusqu'au siècle futur, et j'exercerai mon ministère en sa présence dans sa sainte demeure [4]. » Ou bien, selon le commentaire du cardinal Hugues, je ne cesserai pas, dit Marie, jusqu'à la fin du monde de secourir les hommes dans leurs besoins, et de prier pour les pécheurs, afin qu'ils se sauvent, et qu'ils soient délivrés de la misère éternelle [5]

Suétone rapporte de l'empereur Titus qu'il était si jaloux d'accorder toutes les grâces qui lui étaient demandées, que les jours où il n'avait pas eu l'occasion d'en accorder quelqu'une, il disait tout contristé : « Ce jour est un jour perdu pour moi, puisque je l'ai passé sans faire du bien à personne. » Titus vraisemblablement parlait ainsi plus par vanité ou par une recherche ambitieuse d'estime, que par un sentiment de charité. Mais notre impératrice Marie, s'il pouvait arriver jamais qu'elle passât un jour sans accorder quelque grâce, parlerait ainsi uniquement parce qu'elle est pleine de charité et de désir de nous faire du bien. A tel point, dit

1. Non reperitur aliquis sanctorum ita compati in infirmitatibus, sicut mulier hæc beatissima Virgo Maria. (P 4, t. XV, c. 2.)

2. Ubicumque fuerit miseria, tua currit et succurrit misericordia. (*In Cant.* IV, 5.)

3. Itaque, o beata Virgo, ubi miserias invenis, ibi tuas misericordias effundis. (In cap. IV. I *Reg.*)

4. Et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi. (*Eccli.* XXIV, 14.)

5. Usque ad futurum sæculum, id est beatorum, non desinam miseriis subvenire, et pro peccatoribus orare.

Bernardin de Busto, qu'elle est plus empressée à nous accorder les grâces, que nous ne le sommes à les recevoir [1] C'est pour cela, dit le même auteur, que si nous avons recours à elle, nous la trouverons toujours les mains pleines de miséricorde et de libéralité [2]

Marie a été figurée par Rébecca, et l'on sait que celle-ci, sur la demande que lui fit le serviteur d'Abraham de lui donner de l'eau à boire, répondit qu'elle lui en donnerait suffisamment non-seulement pour lui, mais encore pour abreuver ses chameaux [3] Là-dessus le dévot saint Bernard, parlant à Marie, lui adresse une prière que nous pouvons rendre à peu près ainsi : O Marie, vous êtes pleine de bonté et plus libérale que Rébecca, aussi ne vous contentez-vous pas de distribuer les grâces de votre immense miséricorde seulement aux serviteurs d'Abraham, qui représentent les fidèles serviteurs de Dieu, mais vous les distribuez encore aux chameaux qui sont la figure des pécheurs [4] Et de même que Rébecca donna plus qu'on ne lui demandait, Marie aussi donne toujours plus qu'on ne sollicite d'elle. La libéralité de Marie, dit Richard de Saint-Laurent [5], ressemble à la libéralité de son fils, qui donne toujours plus qu'on ne lui demande, et qui pour cette raison est appelé par saint Paul un Dieu riche en grâces envers tous ceux qui l'invoquent [6] Voilà pourquoi un pieux auteur disait à la Vierge : O Marie, priez pour moi, parce que vous solliciterez les grâces avec plus de dévotion que je ne saurais le faire moi-même, et vous m'obtiendrez de Dieu des grâces bien plus étendues que je n'oserais en demander moi-même [7]

1. Plus vult illa bonum tibi facere et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas. (*Mar.* part. 1, serm. 5, *de Nov. Mar.*)

2. Invenies eam in manibus plenam misericordia et liberalitate. (Loc. cit.)

3. Quia et camelis tuis hauriam aquam, donec cuncti bibant. (*Gen.*, XXIV, 19.)

4. Domina, nec puero Abrahæ tantum, sed et camelis tribue de supereffluenti hydria tua. (Serm. in *Dom. inf. octav. Assumpt.*, n. 15.)

5. Largitas Mariæ assimilat largitatem filii sui; dat amplius quam petatur. (*De Laud. Virg.*)

6. Dives in omnes qui invocant illum. (*Rom.* x, 12.)

7. Majori devotione orabis pro me quam ego auderem petere; et majora mihi impetrabis, quam petere præsumam.

Lorsque les Samaritains refusèrent de recevoir Jésus-Christ et sa doctrine, saint Jacques et saint Jean dirent à leur maître : Voulez-vous, Seigneur, que nous commandions au feu du ciel de descendre et de les dévorer? Mais le Sauveur leur répondit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes [1] comme s'il leur eût dit : Mon esprit est un esprit de douceur et de commisération, puisque je suis venu du ciel pour sauver, et non pour châtier les pécheurs : et vous me demanderiez leur perte? Quoi! du feu, des châtiments! taisez-vous, ne me parlez plus de châtiments, ce n'est pas là mon esprit. Or Marie étant d'un esprit tout semblable à celui de son fils, nous ne pouvons pas douter qu'elle ne soit tout entière portée à faire miséricorde; car comme elle le dit à sainte Brigitte, elle est appelée la mère de la miséricorde, et c'est en effet la miséricorde même de Dieu qui l'a faite si compatissante et si douce envers tous [2] C'est pour cela que saint Jean vit Marie revêtue du soleil : « Un grand prodige apparut dans les cieux : une femme revêtue du soleil [3]. » Sur ces paroles, saint Bernard dit à la sainte Vierge : Vous avez vêtu le soleil, et vous êtes revêtue par lui. C'est-à-dire : vous avez revêtu le Verbe divin de la chair humaine, et lui, il vous a revêtue de sa puissance et de sa miséricorde [4].

Cette reine est si compatissante et si bonne, dit le même saint Bernard, que lorsqu'un pécheur, quel qu'il soit, va se recommander à sa clémence, elle ne commence pas par examiner ses mérites, s'il est digne ou non d'être exaucé, mais elle exauce et soulage tout le monde [5] C'est pour cela, remarque saint Hildebert, que Marie est comparée à la lune [6], car, de même que la lune répand sa lumière et son heureuse influence sur les corps les plus bas de la terre, ainsi Marie

1. Nescitis cujus spiritus sitis. (*Luc.* IX, 55.)
2. Ego vocor mater misericordiæ et vere misericordia, illius misericordem me fecit. (*Rev.* l. I, c. 6.)
3. Et signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. (*Apoc.* XII, 1.)
4. Vestis solem, et vestiris ab eo (In *Dom. inf. Octav. Assumpt.*, n. 6.)
5. Non discutit merita, sed omnibus exorabilem se præbet. (*Ibid.*, n. 3.)
6. Pulchra ut luna (*Cant.* VI, 9.)

éclaire et soulage les pécheurs les plus indignes [1] Et quoique la lune reçoive toute sa lumière du soleil, elle va plus vite que le soleil : ce que le soleil fait en un an, elle le fait en un mois, selon la remarque d'un auteur [2] Et c'est aussi par une raison semblable, dit saint Anselme, que nous obtenons parfois plus promptement notre salut en invoquant le nom de Marie, qu'en invoquant le nom de Jésus [3]. Ainsi, supposé que nos péchés nous fassent craindre de nous approcher de Dieu, parce que nous avons offensé en lui une majesté infinie, Hugues de Saint-Victor nous exhorte à ne pas balancer de recourir à Marie, parce qu'en elle nous ne trouverons rien qui nous épouvante. Il est vrai qu'elle est sainte et immaculée, elle est la reine du monde, elle est la Mère de Dieu ; mais elle est de la même chair que nous, elle est fille d'Adam comme nous [4].

En un mot, dit saint Bernard, dès qu'il s'agit de Marie, tout est grâce et bonté : car, comme mère de miséricorde, elle s'est faite toute à tous, et par sa grande charité elle s'est rendue débitrice des justes et des pécheurs, et elle ouvre à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous puissent en jouir [5] Ainsi, de même que le démon va toujours cherchant à donner la mort autant qu'il peut, et à dévorer quelque proie [6] ; en sens inverse Marie, selon Bernardin de Busot, va toujours cherchant à donner la vie et à sauver qui elle peut [7]

Nous devons d'ailleurs être bien persuadés que « la protec-

1. Pulchra ut luna, quia pulchrum est benefacere indignis. (*Epist.* XXVI.)

2. Quod sol facit in anno, luna facit in mense. (JOAN. DE MIN. *Summ.* l. I, c. 3.)

3. Velocior nonnunquam est nostra salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu. (*De exc. Virg.*, c. VI.)

4. Si pertimescis ad Deum accedere, respice ad Mariam; non illic invenis quod timeas; genus tuum vides.

5. Quæ ad eam pertinent plena omnia pietatis et gratiæ. Denique omnia omnibus facta est, sapientibus et insipientibus copiosissima charitate debitricem se fecit : omnibus misericordiæ suæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes. (S. BERN. In *Dom. inf. octav. Ass.*, n. 2.)

6. Circuit quærens quem devoret. (I *Petr.* v, 8.)

7. Ipsa semper circuit, quærens quem salvet. (*Marial.*, p. 3, serm. III.)

tion de Marie est plus grande et plus puissante que tout ce que nous pouvons imaginer [1] » Ce sont les paroles de saint Germain. Et d'où vient que le Seigneur, qui dans l'ancienne loi était si rigoureux à punir, est maintenant si prodigue de miséricordes envers les plus grands pécheurs? C'est la demande que fait l'auteur du *Pomœrium sermonum* [2], il répond que si Dieu agit ainsi maintenant c'est pour l'amour et les mérites de Marie. Ah! depuis combien de temps le monde ne serait-il pas détruit, dit saint Fulgence, si Marie ne l'avait soutenu par son intercession [3]! Mais nous pouvons en toute sûreté, dit saint Arnold (*a*) de Chartres, nous présenter à Dieu et en espérer toute espèce de bienfaits, maintenant que la fils est notre médiateur auprès du Père, et la mère auprès du fils. Comment le Père n'exaucerait-il pas le fils, lorsqu'il lui montre les plaies qu'il s'est laissé faire pour les pécheurs, et comment le fils n'exaucerait-il pas la mère, lorsqu'elle lui montre le sein qui l'a nourri [4]? Saint Pierre Chrysologue dit avec une admirable énergie, que cette Vierge seule ayant logé Dieu dans son sein, en exige comme prix du loyer la paix du monde, le salut de ceux qui étaient désespérés, la vie de ceux qui étaient morts [5]

Oh! combien, dit l'abbé de Celles, qui méritaient d'être condamnés par la justice divine, et qui sont sauvés par la bonté de Marie! Elle est le trésor de Dieu et la trésorière de toutes les grâces : en sorte que notre salut est en ses mains [6] Re-

1. Patrocinium tuum majus est quam apprehendi possit. (*De Zona Virg.*)

2. Quare parcit nunc mundo ipse Deus qui, olim multo his minora peccata acrius punivit?... Totum hoc facit propter beatam Virginem et ejus merita. (P. PELBART, *Stellar.*, l. XI, p. 2, c II.)

3. Cœlum et terra jamdudum ruissent, si Maria suis precibus non sustentasset

4. Securum accessum jam habet homo ad Deum, ubi mediatorem causæ suæ filium habet ante patrem, et ante filium matrem. Christus ostendit patri latus et vulnera, et Maria Christo pectus et ubera. (S. ARN. *De Laud. Virg.*)

5. Una puella sic Deum in sui pectoris capit hospitio, ut pacem terris, salutem perditis, vitam mortuis, pro ipsa domi exigat pensione. (Serm. CXL.)

6. Sæpe quos justitia filii potest damnare, mater misericordiæ liberat. The-

*a*) Le texte italien porte en effet *s.* Arnoldo *Carnotense.* Nous reconnaissons aucun saint, ni même aucun auteur de ce nom. (*L'éditeur.*)

courons donc toujours à cette auguste mère de miséricorde, avec l'espoir assuré d'être sauvés par son intercession ; car elle est, nous dit Bernardin de Busto, notre salut, notre vie, notre espérance, notre conseil, notre refuge, notre secours [1] Marie, dit encore saint Antonin, est précisément ce trône de la grâce auquel l'Apôtre nous exhorte à recourir avec confiance, afin d'obtenir la divine miséricorde et tous les secours nécessaires à notre salut [2] C'est pour cela que sainte Catherine de Sienne appelait Marie la dispensatrice de la miséricorde divine [3].

Concluons donc par cette belle et tendre exclamation de saint Bernard sur ces paroles du *Salve regina : O clemens, o pia, o dulcis, Virgo Maria.* O Marie, dit-il, vous êtes clémente envers les misérables, bonne envers ceux qui vous prient, douce envers ceux qui vous aiment, clémente envers les pénitents, bonne envers ceux qui font des progrès, douce envers ceux qui sont arrivés à la perfection. Vous montrez votre clémence en nous préservant des châtiments, votre bonté en nous dispensant les grâces, votre douceur en vous donnant à ceux qui vous cherchent [4]

EXEMPLE.

Il est rapporté par le père Charles Bovius [5], qu'à Romans en France, il y avait un homme riche qui, quoique marié,

saurus Domini est, et thesauraria gratiarum. Salus nostra in manibus illius est. (Prol. In *Contempl. Virg.*)

1. Hæc est nostra salus, vita, spes, consilium, refugium, auxilium nostrum. (P. I, Serm. VI, *De Com. Mar.*)

2. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno (*Hebr*. IV, 16,) : ad thronum gratiæ, scilicet ad Mariam. (S. Ant. p. 4, t. XV, c. XIV, § 7.)

3. Administratrix misericordiæ.

4. Clemens indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus. O clemens pœnitentibus, pia proficientibus, dulcis contemplantibus. O clemens liberando, o pia largiendo, o dulcis te donando. (Sup. *Salv. Reg.*) (*a*).

5. *Es. della SS. Verg.*, t. V. es. 32.

*a*) Cette méditation sur le *Salve Regina* ne paraît pas être de l'abbé de Clairvaux, mais plutôt, comme l'observe Mabillon, un fragment, en partie du moins, du chapitre XIX de la troisième partie de l'opuscule *Stimulus amoris*, attribuée à saint Bonaventure. (*L'éditeur.*)

entretenait un commerce criminel avec une femme étrangère. Son épouse ne pouvant souffrir cela, ne faisait qu'appeler les châtiments de Dieu sur les deux coupables. Un jour en particulier elle alla dans une église au pied d'un autel de la Vierge, demander justice contre celle qui lui avait ravi l'affection de son époux. La femme pécheresse venait aussi chaque jour devant cette même image réciter un *Ave Maria.* Une nuit, la divine Mère apparut dans une vision à l'épouse légitime, et à cette vue celle-ci se mit à répéter son invocation ordinaire : « Justice, ô mère de Dieu, justice ! » Mais la sainte Vierge lui répondit : Quoi ! justice? c'est à moi que vous demandez justice? Adressez-vous à quelque autre qui vous rende justice, pour moi je ne le puis. Sachez, ajouta-t-elle ensuite, que cette pécheresse récite tous les jours en mon honneur certaine salutation, et que je ne puis souffrir que la personne qui la récite, quelle qu'elle soit, vienne à souffrir et à être châtiée pour ses péchés. Dès qu'il fut jour, cette femme se rendit pour entendre la messe dans l'église où était l'autel de la Vierge, et comme elle en sortait, elle rencontra la concubine de son époux ; elle ne l'eut pas plus tôt vue qu'elle se mit à l'injurier, et ensuite à dire qu'elle était une sorcière, et que par ses sorcelleries elle était venue à bout d'ensorceler la sainte Vierge elle-même. Taisez-vous, lui disait-on, que voulez-vous dire? Elle répondait : Ce que je dis n'est que trop vrai ; cette nuit la Vierge m'est apparue, et comme je lui demandais justice, elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas me la faire à cause d'une salutation que cette scélérate lui récite chaque jour. On demanda pour lors à celle-ci quelle était cette salutation qu'elle récitait à la mère de Dieu. Elle répondit que c'était l'*Ave Maria.* Mais voyant que la bienheureuse Vierge, pour cette misérable dévotion, usait envers elle d'une pareille miséricorde, elle alla incontinent se jeter au pied de son image, et là, en présence de tout le monde, demandant pardon du scandale qu'elle avait causé, elle fit vœu de continence perpétuelle. Et de plus, ayant pris l'habit de religieuse, et s'étant construit une petite cellule dans le voisinage de

cette église, elle s'y renferma et y persévéra dans les exercices de la pénitence jusqu'à la mort.

PRIÈRE.

O mère de miséricorde, puisque vous êtes si compatissante, et que vous avez un si grand désir de faire du bien à des misérables tels que nous, et de satisfaire à nos demandes, moi, qui suis le plus misérable de tous les hommes, j'implore votre commisération, afin que vous m'accordiez ce que je demande. Que d'autres vous demandent tout ce qu'ils voudront, santé, biens et avantages temporels ; je viens, ô Marie, vous demander ce que vous-même vous désirez de moi, ce qui est le plus conforme et le plus agréable à votre très-saint cœur. Vous êtes si humble, obtenez-moi donc l'humilité et l'amour des humiliations. Vous fûtes si patiente dans les peines de cette vie, obtenez-moi la patience dans les contradictions. Vous êtes toute remplie de l'amour de Dieu ; obtenez-moi le don du pur et saint amour. Vous êtes toute pleine de charité pour le prochain ; obtenez-moi la charité envers tous, et surtout envers ceux qui me sont opposés. Vous êtes toujours unie à la divine volonté ; obtenez-moi une résignation parfaite à tout ce que Dieu voudra faire de moi. Vous êtes en un mot la plus sainte de toutes les créatures ; ô Marie, faites de moi un saint. Ce n'est pas l'affection qui vous manque, vous pouvez tout et vous voulez tout m'obtenir La seule chose donc qui puisse m'empêcher de recevoir vos grâces, ce serait ou ma négligence à vous invoquer, ou mon peu de confiance en votre intercession ; mais cette fidélité à vous invoquer, et cette confiance en vous, c'est vous-même qui devez me l'obtenir. Ce sont là les deux grâces signalées que je vous demande, que je veux obtenir de vous, que j'espère de vous avec assurance. O Marie, Marie, ma mère, mon espérance, mon amour, ma vie, mon refuge, mon aide, ma consolation. Amen.

---

# CHAPITRE X.

## *O DULCIS VIRGO MARIA.*

---

### § UNIQUE.

Combien le nom de Marie est doux pendant la vie et à la mort.

Le grand nom de Marie, qui fut donné à la divine Mère, n'a pas été trouvé sur la terre, ni inventé par l'esprit ou le caprice des hommes, comme il arrive pour tous les autres noms que les hommes imposent; mais il est descendu du ciel et a été imposé par la divine miséricorde. Ainsi l'attestent saint Jérôme [1], saint Epiphane [2], saint Antonin [3] et autres. Votre nom, ô Marie, dit Richard de Saint-Laurent, ce nom sublime et admirable a été tiré du trésor même de la divinité [4] Car c'est la sainte Trinité entière, continue le même auteur, qui vous a donné ce nom, le plus grand de tous après celui de votre fils, et qui l'a enrichi de tant de majesté et de puissance qu'il faut que, par respect pour ce saint nom, dès qu'il est proféré, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et aux enfers [5] Mais, entre les autres prérogatives que le Seigneur a voulu attacher au nom de Marie, nous allons considérer combien il l'a rendu doux aux serviteurs de cette reine, soit pendant la vie, soit à l'heure de la mort.

Et d'abord, pour parler du temps de la vie, le saint anachorète Honorius disait que le nom de Marie est plein de tout ce qu'il y a de douceur et de suavité en Dieu [6] De sorte que le glorieux saint Antoine de Padoue retrouvait dans le nom de

1. Lib. *de Nat. M.* — 2. Or. *de Præs. Deip.* — 3. P. 1, hist. tit. 4, c. 6.
4. De thesauro Divinitatis Mariæ nomen evolvitur.
5. Dedit tibi, Maria, tota Trinitas nomen post nomen filii tui supra omne nomen; ut in nomine tuo omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. (*De Laud. Virg.* l. I, c. II.)
6. Hoc nomen Mariæ plenum est omni dulcedine ac suavitate divina.

Marie les mêmes charmes, que saint Bernard considérait dans celui de Jésus. Le nom de Jésus, avait dit celui-ci, le nom de Marie, reprenait saint Antoine, est pour ses serviteurs, une joie qui pénètre l'âme, un miel suave sur les lèvres, une douce mélodie aux oreilles [1] Il est raconté par le P Juvénal Ancina, évêque de Saluces, ainsi que nous lisons dans sa vie, qu'en prononçant le nom de Marie il éprouvait une douceur sensible telle qu'il s'en léchait les lèvres. On lit également qu'une dame de Cologne dit à l'évêque Marsile que toutes les fois qu'elle prononçait le nom de Marie, elle sentait dans sa bouche une saveur plus douce que celle du miel. Et Marsile, adoptant depuis la même pratique, éprouva aussi la même douceur. On peut conclure de ce qui se trouve dans les cantiques sacrés, que lors de l'Assomption de la sainte Vierge, les anges demandèrent trois fois son nom: « Quelle est celle qui monte du désert comme une légère vapeur [2]? » « Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore à son lever [3]? » « Quelle est celle qui monte du désert parmi toutes sortes de délices [4]? » Pourquoi, demande Richard de Saint-Laurent, les anges font-ils itérativement toutes ces questions sur le nom de cette reine? Et il répond: Sans doute c'est que le nom de Marie résonnait si doucement à leurs oreilles qu'ils aimaient à le répéter [5]

Mais je ne parle pas ici de cette douceur sensible, parce qu'elle n'est pas accordée communément à tous ; je parle de la douceur salutaire de consolation, d'amour, de joie, de confiance et de force que le nom de Marie procure communément à ceux qui le prononcent avec dévotion. L'abbé Francon dit à ce sujet qu'après le saint nom de Jésus, le nom de Marie est si riche de biens en tout genre, qu'on n'entend prononcer nulle part, sur la terre et dans le ciel, un nom dont les âmes

1. Nomen Jesu jubilus in corde, mel in ore, in aure melos.
2. Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi? (*Cant.* III, 6.)
3. Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? (*Cant.* VI, 9.)
4. Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens? (*Cant.* VIII, 5.)
5. Forsitan quia dulce nomen sibi desiderant responderi. (*De Laud. V.*, c. 2.)

dévotes reçoivent autant de grâces d'espérance et de douceur[1] En effet, continue le même auteur, le nom de Marie renferme en soi je ne sais quoi d'admirable, de suave et de divin, d'où il résulte que s'il rencontre des cœurs amis, il y répand une odeur de sainte suavité[2] Mais la merveille de cet auguste nom, conclut-il enfin, c'est qu'entendu mille fois, il est toujours écouté comme nouveau par les amants de Marie, qui toujours goûtent la même douceur à l'entendre prononcer[3]

Le bienheureureux Henri Suzon parlait également de ce genre de douceur, lorsqu'il disait qu'en prononçant le nom de Marie, il se sentait tout d'un coup pénétré d'une telle confiance, et embrasé d'un tel amour, que, parmi les transports de joie et les larmes dont il accompagnait ce nom chéri, il aurait désiré que le cœur lui bondît de la poitrine jusque sur les lèvres; et il assurait que, semblable à un rayon de miel, ce nom si doux se liquéfiait au fond de son âme. Après quoi il s'écriait : O nom suave! ô Marie, que devez-vous être vous-même, si votre seul nom est si aimable et si gracieux?

Entendons aussi saint Bernard, dans les transports de son amour, s'adresser à cette bonne mère et lui dire avec tendresse: « Que vous êtes grande ! que vous êtes misericordieuse ! que vous êtes digne de toute louange, ô vierge Marie ! votre nom est si doux et si aimable qu'on ne peut le prononcer sans être aussitôt embrasé d'amour, et pour vous et pour Dieu. Il suffit même que ce nom se présente à la pensée de ceux qui vous aiment, pour les exciter davantage à vous aimer et pour les remplir de consolation[4] Ah ! si les richesses consolent les pauvres en soulageant leurs misères, combien plus, dit Richard de Saint-Lau-

1. Neque enim post filii nomen aliud nomen cœlum et terra nominat, unde tantum gratiæ, spei, et suavitatis piæ mentes concipiant. (*De Grat. Nov. Test.* tr. 6.)

2. Nomen namque Mariæ mirum quid, suave atque divinum in se continet, ut cum convenit amicis cordibus, amicæ suavitatis odorem spiret.

3. Et mirum illud est de nomine Mariæ, ut millies auditum semper audiatur quasi novum. (Loc. cit.)

4. O magna, o pia, o multum laudabilis Maria, tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari quin recrees affectus diligentium te. (S. Bern. ap. S. Bon. *Spec.* c. 8.)

rent, votre nom, ô Marie, nous consolera-t-il dans notre misère, puisque, bien mieux que les richesses de la terre, il nous soulage dans les embarras de la vie présente [1]

En un mot, votre nom, ô Mère de Dieu, est tout rempli de grâces et de bénédictions divines, comme vous le dit saint Méthode [2] En sorte, comme le déclare saint Bonaventure, qu'on ne saurait le proférer sans qu'il apporte quelque grâce à quiconque le prononce dévotement [3] Qu'on me trouve un pécheur aussi endurci, aussi dépourvu de confiance qu'il puisse y en avoir, dit le savant Idiot (*a*), s'il vous nomme seulement, ô Vierge pleine de bonté, telle est la vertu de votre nom, que sa dureté s'amollira aussitôt d'une manière merveilleuse ; car c'est vous qui élevez le pécheur à l'espérance du pardon et de la grâce [4] Le nom de Marie (*b*), selon saint Ambroise, est un parfum odorant qui respire un baume de grâce divine [5]. Aussi ce saint faisait-il cette prière : Que ce parfum de salut descende au fond de nos âmes. Et par là il voulait dire : Faites, ô Marie, que nous pensions souvent à prononcer votre nom avec amour et confiance ; car, le

1. Mariæ nomen longe melius quam divitiæ, quia melius angustiam relevat. (*De Laud. Virg.* c. 2.)

2. Tuum, Dei genitrix, nomen divinis benedictionibus, et gratiis ex omni parte refertum. (Or. *in Hyp.*)

3. Nomen tuum devote nominari non poest sine nominantis utilitate. (*Spec. B. M.* c. 8.)

4. Tanta est virtus tui sanctissimi nominis, semper benigna Virgo Maria, quod mirabiliter emollit duritiem cordis humani. Peccator per te respirat in spe veniæ et gratiæ. (Idiot. ap. Alph. Mar. p. 827.)

5. *Unguentum nomen tuum.* Descendat istud unguentum in ima præcordia, viscerumque secrete, quo... sancta Maria, divinæ gratiæ spiramenta redolebat. (*De instit. Virg.* c. XIII, n. 83.)

*a*) C'est-à-dire Raimond Jordan, qui se donnait à lui-même le nom d'idiot par humilité. (*L'éditeur.*)

*b*) Le texte italien porte : *Al vostro dolcissimo nome, al dire di S. Ambroyéo, è un unguento.* Nous devons nous excuser ici de traduire littéralement ces paroles. Dans le texte latin de saint Ambroise, il n'est point question d'invocation directe à la Sainte Vierge Marie. Voici en entier ce passage, où chacun peut se convaincre que la Sainte Vierge, *sancta Maria*, n'est nommée qu'à la troisième personne : *Descendat istud ungentum in ima præcordia viscerumque secreta, quo non deliciarum odores sancta Maria, sed divina spiramenta redolebat.* (*L'éditeur.*)

prononcer ainsi, est ou un signe qu'on possède déjà la grâce divine, ou du moins une assurance qu'on doit bientôt la recouvrer.

Oui, sans doute, car le seul souvenir de votre nom, ô Marie, console les affligés, remet dans la voie du salut ceux qui en sont sortis, et fortifie les pécheurs, afin qu'ils ne s'abandonnent pas au désespoir. Ainsi parle Ludolfe de Saxe [1] Et, ajoute le P Pelbart, de même que Jésus-Christ, par ses cinq plaies, a préparé au monde le remède de tous ses maux, de même Marie, par son saint nom qui est composé de cinq lettres, procure chaque jour aux pécheurs leur pardon [2]

C'est pour cela que le saint nom de Marie, dans les Cantiques sacrés, est comparé à l'huile [3]; car, dit le bienheureux Alain dans son commmentaire, de même que l'huile guérit les maladies, répand de l'odeur, et entretient la flamme; ainsi le nom de Marie guérit les pécheurs, récrée les âmes et les embrase du divin amour [4] C'est par cette raison que Richard de Saint-Laurent encourage les pécheurs à invoquer ce nom auguste; il leur dit que seul il suffira pour guérir tous leurs maux, et qu'il n'est point de fléau qui ne cède à sa vertu salutaire [5]

D'autre part, les démons, nous assure Thomas à Kempis, redoutent à tel point la reine du ciel, que s'ils entendent seu-

1. O Maria, tui recordatio nominis mœstos lætificat, errantes ad viam salutis revocat, et peccatores ne desperent confortat. (*In vita Christ.* p. 2, cap. 86.)

2. Sic Maria suo sanctissimo nomine, quod quinque litteris constat, confert quotidie veniam peccatoribus. (*Stellar.* n. 2.)

3. Oleum effusum nomen tuum. (*Cant.* I, 2.) (*a.*)

4. Gloria nominis tui oleo effuso comparatur. Oleum ægrotantem sanat, odorem parit, flammam accendit. (*In Cant.* loc. cit.)

5. Peccator, ad nomen Mariæ confugias. Ipsum solum sufficit ad medendum, nulla pestis, quæ ad nomen Mariæ non cedat continuo. (*De Laud. Virg.* p. 14.)

*a*) Dans le Cantique des cantiques, tel qu'il est interprété par saint François de Sales, interprétation hautement louée par le Saint-Siége dans le décret de sa canonisation, le nom dont il est fait l'éloge par ces mots : *Oleum effusum nomen tuum*, c'est le nom de Dieu lui-même, ou suivant saint Bernard, le nom de Jésus, ce qui, après tout, ne saurait empêcher de l'entendre aussi, mais bien moins proprement, du saint nom de Marie; nous disons, *bien moins proprement*, parce que, dans le texte sacré, ce n'est pas l'époux qui adresse ces paroles à son épouse, mais bien l'épouse qui les adresse à l'époux divin.

lement son nom, ils fuient celui qui l'a prononcé, comme ils fuiraient une flamme dévorante [1] La bienheureuse Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte, qu'il n'y a point en cette vie de pécheur si froid envers Dieu, dont le démon ne s'éloigne tout à coup, s'il invoque son nom avec la résolution de se convertir [2]. Elle lui assura la même chose une autre fois en lui disant que tous les démons vénèrent et redoutent tellement son nom, qu'à l'entendre seulement prononcer, ils laissent aller d'entre leurs griffes l'âme qu'ils avaient déjà saisie [3]

Et, comme les anges rebelles s'éloignent des pécheurs qui invoquent le nom de Marie, ainsi tout au rebours, dit encore la Vierge à sainte Brigitte, les bons anges se rapprochent des âmes justes qui prononcent dévotement son nom [4] Saint Germain affirme que comme la respiration est un signe de vie, ainsi nommer fréquemment le nom de Marie, c'est un signe, ou que déjà la grâce vit en nous, ou qu'elle y revivra bientôt; parce que ce nom puissant a la vertu d'obtenir à ceux qui l'invoquent la vie et le secours de la grâce [5] Enfin, ajoute Richard de Saint-Laurent, ce nom admirable est comme une tour inexpugnable, laquelle mettra le pécheur qui s'y réfugie à l'abri de la mort. Les pécheurs les plus désespérés peuvent trouver une sûre défense et le salut à l'abri de cette tour céleste [6]

1. Expavescunt cœli reginam spiritus maligni, et diffugiunt audito nomine ejus velut ab igne. (Lib. IV *ad Novit.*)

2. Nullus est in hac vita tam frigidus ab amore Dei, qui si invocaverit nomen meum cum proposito pœnitendi, statim diabolus ab ipso non discedat. (*Rev.* lib. I, c. IX.)

3. Omnes dæmones verentur hoc nomen, et timent, qui audientes hoc nomen Mariæ statim relinquunt animam de unguibus quibus tenebant eam. (*Rev.* lib. II, cap. XIX.)

4. Angeli boni, audito nomine meo, justis magis propinquant. (Ap. S. DION. CART. *de Laud. Virg.* cap. ult.)

5. Quomodo corpus enim vitalis signum operationis habet respirationem, ita sanctissimum nomen tuum, o Virgo, quod in ore servorum versatur assidue, vitæ et auxilii non solum signum est, sed etiam ea procurat et conciliat. (S. GERM. *de Zon. Virg.*)

6. Turris fortissima nomen Dominæ : ad ipsam fugiet peccator, et liberabitur. Hæc defendit quoslibet et quantumlibet peccatores. (*De Laud. Virg.* lib. XI.)

Mais cette tour fortifiée n'offre pas seulement un asile aux pécheurs pour se dérober aux châtiments ; elle offre aussi un rempart aux justes contre les assauts de l'enfer. C'est encore Richard de Saint-Laurent qui parle ainsi, et il nous assure qu'après le nom de Jésus, il n'est pas de nom dans lequel on trouve autant de moyens de salut que l'auguste nom de Marie[1] On sait particulièrement, et les serviteurs de Marie en font tous les jours l'expérience, que ce nom tout-puissant donne la force nécessaire pour vaincre les tentations de la chair. Le même auteur, au sujet des paroles de S. Luc, *et nomen Virginis Maria*[2], « et le nom de la Vierge était Marie,» fait observer que les deux mots qui signifient *Marie* et *Vierge* sont placés l'un à la suite de l'autre par l'Evangéliste, afin que nous comprenions que le nom de cette Vierge très-pure doit toujours être uni à la chasteté[3] Aussi, saint Pierre Chrysologue dit-il que le nom de Marie est un indice de chasteté[4] : il veut dire que dans le doute si l'on a consenti aux tentations d'impureté, celui qui se souvient d'avoir invoqué le nom de Marie, doit avoir en cela un signe certain qu'il n'a pas blessé la chasteté.

Ainsi, en toute occasion, profitons du sage conseil de saint Bernard qui nous dit : Dans vos périls, dans vos embarras, dans vos doutes, pensez à Marie, invoquez Marie. Que son nom soit toujours dans votre bouche, toujours dans votre cœur[5] Toutes les fois que nous sommes en danger de perdre la grâce divine, pensons à Marie, invoquons Marie conjointement avec Jésus : car ces deux noms vont toujours ensemble. Que ces deux noms si doux et si puissants ne s'éloignent jamais de nos cœurs ni de nos lèvres, parce qu'ils nous donneront la force de ne pas succomber et de vaincre toutes les

1. Non est in aliquo nomine tam potens adjutorium, nec est aliud nomen datum hominibus post nomen Jesu, ex quo tanta salus refundatur hominibus, sicut nomen Mariæ. (*De Laud. Virg.* c. 2.) — 2. (*Luc.*, I, 27.)

3. Hoc nomen semper cum castitate conjunctum esse debet. (Loc. cit.)

4. Nomen hoc indicium castitatis. (S. Pet. Chrys. serm. 146.)

5. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis Mariam cogita, Mariam invoca. Non recedat ab ore, non recedat a corde. (Hom. II super *Miss.*)

tentations. Elles sont assurément bien belles les grâces promises par Jésus-Christ à ceux qui honorent le nom de Marie, d'après ce qu'il révéla lui-même à sainte Brigitte. Cette sainte entendit Jésus-Christ s'entretenant avec sa mère, lui dire que quiconque invoquerait son nom avec confiance et la résolution de s'amender, recevrait trois grâces singulières : savoir une douleur parfaite de ses péchés, les moyens de satisfaire, la force pour atteindre à la perfection, et par-dessus tout cela enfin la gloire du paradis [1] Car, ajouta le divin Sauveur, vos paroles, ô ma mère, me sont si douces et si agréables, que je ne puis rien vous refuser de ce que vous sollicitez auprès de moi [2]

Enfin saint Ephrem va jusqu'à dire que le nom de Marie est la clé de la porte du ciel. Et après cela on ne trouvera pas que saint Bonaventure ait tort d'appeler Marie le salut de tous ceux qui l'invoquent ; comme si c'était la même chose d'invoquer le nom de Marie et d'obtenir le salut éternel : car le savant Idiot nous assure que l'invocation de ce nom si saint et si doux dispose à obtenir une grâce surabondante en cette vie, et une gloire sublime dans l'autre. Ainsi, mes frères, conclut Thomas à Kempis, si vous cherchez à être consolés dans toutes vos peines, recourez à Marie, invoquez Marie, servez Marie, recommandez-vous à Marie, réjouissez-vous avec Marie, pleurez avec Marie, priez avec Marie, marchez avec Marie ; avec Marie cherchez Jésus ; enfin désirez vivre et mourir avec Jésus et Marie. Par ce moyen, dit-il, vous avancerez toujours dans la voie du Seigneur ; car Marie priera volontiers pour vous, et le fils exaucera certainement la mère [3]

1. Quicumque invocaverit nomen tuum, et in te sperabit cum proposito emendandi, tria illi dabuntur, contritio peccatorum, eorum satisfactio et fortitudo ad proficiendum, et insuper regnum cœlorum. (*Rev.* lib. I, cap. x.)

2. Tanta enim est in me dulcedo verborum tuorum, quod negare non valeo, quod tu petis.

3. Si consolari in omni tribulatione quæritis, accedite ad Mariam, Mariam invocate, Mariam honorate, Mariæ vos commendate : cum Maria gaudete, cum Maria dolete, cum Maria orate, cum Maria ambulate, cum Maria Jesum quærite ; cum Maria et Jesu vivere et mori desiderate. Fratres, si ita exercetis, proficietis. Maria pro vobis libenter orabit, et filius matrem exaudiet.

Le saint nom de Marie est donc bien doux à ses serviteurs en cette vie : et il l'est par les grâces signalées qu'il leur obtient ; nous venons de le voir, mais ce nom leur sera bien plus doux encore au dernier moment, par la douce et sainte mort qu'il leur obtiendra. Le P Sertorius Caputo, de la compagnie de Jésus, exhortait tous ceux qui seraient dans le cas d'assister un mourant, à lui répéter souvent le nom de Marie : et il disait que ce nom de vie et d'espérance, prononcé à l'heure de la mort, suffisait seul pour mettre en fuite les démons, et fortifier les mourants dans toutes leurs angoisses. Pareillement, saint Camille de Lellis avait laissé à ses religieux la très-expresse recommandation de suggérer fréquemment aux malades à l'article de la mort les noms de Marie et de Jésus, ainsi qu'il le pratiquait toujours lui-même auprès des autres : mais il le pratiqua plus délicieusement encore pour lui-même à l'article de la mort. Car en ce dernier moment, ainsi que nous le lisons dans sa vie, il prononçait avec une consolation si sensible les noms chéris de Jésus et de Marie, qu'il faisait passer jusque dans les assistants l'amour dont il était embrasé. Et enfin, les yeux fixés sur leurs images révérées, les bras en croix, le saint expira avec l'air calme et la sérénité du paradis, et les derniers mots qu'il articula furent les noms si doux de Jésus et de Marie. La courte prière que renferme cette invocation, est, selon Thomas à Kempis, tout à la fois facile à retenir, douce à méditer, efficace à nous protéger contre tous les ennemis du salut [1].

O heureux, disait saint saint Bonaventure, celui qui aime votre doux nom, ô Mère de Dieu [2] : votre nom est si glorieux et si admirable, que tous ceux qui se souviennent de l'invoquer à l'article de la mort, n'ont rien à craindre alors de tous les assauts de l'enfer [3]

1. Hæc brevis oratio Jesus et Maria, facilis est ad tenendum, dulcis ad cogitandum, fortis ad protegendum.

2. Beatus vir qui diligit nomen tuum, Maria. (*Psalt. maj.*, ps. I, *Oper.* t, XIV, p. 200 *a*.)

3. Gloriosum et admirabile nomen tuum, qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis. (*Psalt.*, *maj.*, p. CX, t. XIV. p. 214 *b*.)

Ah! quel bonheur de mourir comme le P Fulgence d'Ascoli, qui rendit l'âme en chantant ce refrain ; O Marie, ô Marie, la plus belle entre toutes, je veux partir en votre compagnie [1] ! Ou bien comme mourut le bienheureux Henri, religieux de Citeaux, qui, selon les annales de l'ordre [2], expira en articulant le doux nom de Marie [3] Prions donc, pieux lecteur, prions Dieu qu'il nous accorde cette grâce, que la dernière parole sortie de notre bouche, au moment de la mort, soit le nom de Marie. C'était le vœu de saint Germain [4] O mort bien douce, ô mort pleine de sécurité, que celle qui est accompagnée et protégée de ce nom de salut, de ce nom que Dieu n'accorde d'invoquer à l'heure de la mort qu'à ceux qu'il veut sauver!

O ma reine chérie, ô ma tendre mère, je vous aime, et parce que je vous aime, j'aime aussi votre nom. Je me propose et j'espère avec votre secours de l'invoquer pendant la vie et à la mort. Et pour conclure par la tendre prière que vous adressait saint Bonaventure, je vous demanderai, ô ma bienheureuse souveraine, de vouloir bien, pour l'honneur de votre nom, venir au-devant de mon âme, lorsqu'elle sortira de ce monde, et la recevoir entre vos bras [5] Ne dédaignez pas, ô Marie, ajouterai-je avec le même saint, de venir la consoler alors par votre douce présence. Vous êtes pour mon âme l'échelle et la voie du paradis, c'est à vous de lui obtenir la grâce du pardon et l'éternel repos [6] O Marie, notre avocate, vous dirai-je enfin avec le même saint Bonaventure, c'est à vous qu'il appartient de défendre vos serviteurs, et de vous charger vous seule de leur cause au tribunal de Jésus-Christ [7]

1. O Marie la piu bella che vi sia, voglio che andiamo in compagnia.
2. Ad ann. 1109.
3. Inter ipsam dulcissimi nominis invocationem,
4. Dei matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus. (Orat. VI *in Deip. ann.*)
5. Propter honorem nominis tui in exitu animæ meæ de hoc mundo accurre illi, Domina, et suscipe eam. (*Psal. maj.*, ps. CXIII, p. 215 *a.*)
6. Consolare eam vultu sancto tuo. Est illi scala et iter ad paradisum. Impetra ei indulgentiam pacis et sedem lucis, (*Ibid.*)
7. Sustine devotos : ante tribunal Christi suscipe causam eorum in manibus tuis. (*Ibid.*)

EXEMPLE.

Le P Rho dans ses *Sabbatines*, et le P Van Lyere (Lyrœus) dans son *Trisagion Marianum*, racontent le trait suivant arrivé dans la Gueldre, vers l'an 1465. Une jeune personne, nommée Marie, fut envoyée un jour par son oncle au marché de la ville de Nimègue pour acheter divers objets, avec ordre de se retirer le soir chez une de ses tantes qui demeurait en cette ville. La jeune personne obéit, mais le soir étant allée trouver sa tante, elle fut durement repoussée par elle : ainsi elle se mit de nouveau en chemin pour retourner chez son père; mais la nuit étant survenue, elle entra dans une si grande colère qu'elle appela le démon à haute voix. Tout d'un coup il lui apparut sous les traits d'un homme et lui promit de l'aider, pourvu qu'elle fît une chose. — Je ferai tout ce que vous voudrez, répondit la malheureuse. — Je ne veux autre chose, lui dit le malin esprit, si ce n'est que dorénavant vous ne fassiez plus le signe de la croix et que vous changiez de nom. Elle répondit : — Quant au signe de la croix je ne le ferai plus ; mais pour mon nom de Marie, il m'est trop cher, je ne veux pas le changer. — Et moi, je vous refuserai mon secours, dit le démon. Enfin, après beaucoup de débats, ils convinrent qu'elle conserverait pour son nom la première lettre du nom de Marie, c'est-à-dire, *Emme*. Et là-dessus ils prirent le chemin d'Anvers. Or cette malheureuse passa six années en mauvaise compagnie, menant une vie si dissolue qu'elle était le scandale de tout le monde. Un jour elle dit au démon qu'elle désirait revoir son pays; le malin esprit y répugnait, mais finalement il fut contraint d'acquiescer à son désir. Comme ils entraient tous les deux dans la ville de Nimègue, ils trouvèrent qu'on représentait un drame pris de la vie de la très-sainte Vierge. A cette vue la malheureuse *Emme*, par un effet de la faible dévotion qu'elle avait conservée envers la mère de Dieu, se mit à pleurer. Que faisons-nous ici, dit alors son compagnon de voyage? voulons-nous représenter ici une autre comédie ? Il la saisit en même temps pour

l'entraîner ailleurs ; mais celle-ci résistait ; alors voyant qu'il allait la perdre, furieux il l'élève en l'air et la laisse tomber au milieu du théâtre. La malheureuse raconte alors le fait, et va se confesser auprès du curé ; mais le curé la renvoya à l'évêque de Cologne, et l'évêque au pape ; celui-ci, ayant entendu sa confession, lui donna pour pénitence de porter continuellement trois anneaux de fer, un au cou, et deux aux bras. La pénitente obéit, et arrivée à Maëstricht, elle s'enferma dans un couvent de filles repenties où elle vécut quatorze ans dans l'exercice des plus rudes pénitences ; un matin en se levant elle trouva que ses trois anneaux s'étaient rompus d'eux-mêmes ; et deux ans après elle mourut en odeur de sainteté. Elle voulait qu'on l'ensevelît avec ces trois mêmes anneaux, qui d'esclave de l'enfer l'avaient rendue l'heureuse esclave de sa libératrice.

PRIÈRE.

O Marie, auguste Mère de Dieu, ô Marie, ma mère, il est vrai que je ne suis pas digne de prononcer votre nom ; mais vous qui m'aimez, et désirez mon salut, vous m'accorderez de pouvoir toujours, quelque impure et souillée que soit ma langue, appeler à mon aide ce nom si saint, ce nom si puissant : oui, votre nom est notre soutien pendant la vie, notre salut à l'heure de la mort. Ah ! Marie, la pureté, la douceur même, faites que votre nom soit dorénavant l'âme de ma vie. O ma mère, toutes les fois que je vous invoque, ne tardez pas à me secourir ; car dans toutes les tentations qui viendront m'assaillir, dans tous les besoins auxquels je serai exposé, je ne veux jamais cesser de vous appeler à mon secours, répétant sans fin : Marie ! Marie ! Oui, je l'espère : c'est ce que je ferai pendant la vie, c'est ce que je ferai particulièrement à l'heure de la mort, pour avoir ensuite le bonheur de louer éternellement dans le ciel votre nom chéri. O Vierge pleine de clémence, de bonté, et de douceur [1] ! O Marie, très-aimable Marie, quelle consolation, quelle douceur, quelle confiance, quelle

1. O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

tendresse ressent mon âme, quand je puis seulement vous nommer, quand je puis seulement penser à vous! Je remercie le Seigneur mon Dieu qui vous a donné pour mon bonheur ce nom si doux, si aimable et si puissant.

Mais, ô ma mère, je ne me contente pas de vous nommer, je veux encore vous nommer par amour; je veux que mon affection m'avertisse de vous appeler à toute heure; en sorte que je puisse avec saint Anselme m'écrier moi aussi : O nom de la Mère de Dieu, tu es mon amour [1]

O ma chère Marie, ô mon bien-aimé Jésus, qu'ils vivent donc toujours en moi et dans tous les cœurs, vos noms si doux. Que mon âme perde le souvenir de tous les autres noms, pour se rappeler uniquement et invoquer toujours vos noms révérés. Ah! Jésus mon rédempteur, et Marie ma mère, quand je serai arrivé au moment de la mort, à ce moment où mon âme expirante devra sortir de cette vie, je vous en supplie, accordez-moi pour lors, en vertu de vos mérites, la grâce d'articuler pour dernières paroles ces mots répétés jusqu'à la fin : « Je vous aime, ô Jésus et Marie : Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme. »

---

# PRIÈRES FERVENTES

## DE QUELQUES SAINTS A LA MÈRE DE DIEU.

Nous ajoutons ici les prières suivantes, non-seulement pour qu'on les récite, mais aussi pour faire comprendre quelle haute idée ont eue les saints de la puissance et de la miséricorde de Marie, et aussi quelle confiance ils avaient en sa protection.

### PRIÈRE DE SAINT EPHREM.

O Marie, Vierge immaculée et entièrement pure, Mère de

1. O amor mei, nomen Matris Dei.

Dieu, reine de l'univers, notre excellente souveraine, vous êtes au-dessus de tous les saints, vous êtes l'unique espérance de nos pères, la joie du ciel. Par vous nous avons été réconciliés avec notre Dieu. Vous êtes l'unique avocate des pécheurs, le port assuré de quiconque a fait naufrage Vous êtes la consolation du monde, la rançon des captifs, le soulagement des malades, l'allégresse des affligés, le refuge, le salut du monde entier. O princesse auguste, Mère de Dieu, couvrez-nous des ailes de votre miséricorde, ayez compassion de nous. Il ne nous a point été donné de mettre notre espérance ailleurs qu'en vous, ô Vierge très-pure, nous vous avons été offerts, nous avons été voués à votre culte; nous portons le nom de vos serviteurs, ne permettez pas que Lucifer nous entraîne dans le feu éternel. O Vierge immaculée, nous sommes sous votre protection, c'est pour cela que nous avons recours uniquement à vous, et que nous vous supplions d'empêcher que votre fils irrité par nos crimes ne nous abandonne au pouvoir des démons.

O pleine de grâce, éclairez mon entendement, déliez ma langue pour chanter vos louanges, et surtout pour répéter la salutation angélique, ce cantique si digne de vous. Je vous salue, ô paix, ô joie et consolation du monde entier. Je vous salue, ô vous qui êtes la plus grande merveille qui ait jamais été au monde; je vous salue, paradis de délices, port assuré de quiconque est en péril, source de grâce, médiatrice de Dieu et des hommes.

### PRIÈRE DE SAINT BERNARD.

Nous élevons les yeux vers vous, ô reine du monde. Nous devons comparaître devant notre juge, après tant de révoltes; qui pourra l'apaiser? il n'est personne qui le puisse mieux que vous, ô Vierge sainte, qui aimez tant ce juge et en êtes si tendrement aimée. Ouvrez donc, ô mère de miséricorde, les oreilles de votre cœur à nos soupirs et à nos prières. Nous nous réfugions sous votre patronage, apaisez le courroux de votre fils et faites-nous rentrer en grâce avec lui. Vous ne reculez pas à l'aspect du pécheur, quelque infection qu'il exhale,

vous ne le méprisez pas, s'il soupire vers vous, et que repentant il vous demande votre protection : de votre main compatissante vous éloignez de lui le désespoir : vous l'encouragez à espérer, vous le fortifiez et vous ne l'abandonnez pas que vous ne l'ayez réconcilié avec le juge.

Vous êtes cette femme unique dans laquelle le Sauveur a trouvé son repos, et a déposé sans mesure tous ses trésors. Voilà pourquoi le monde entier, ô ma sainte reine, honore votre chaste sein, comme le temple de Dieu, dans lequel a été commencé le salut du monde. C'est là que s'est faite la réconciliation entre Dieu et l'homme. Mère auguste de Dieu, vous êtes ce jardin fermé dans lequel la main souillée par le péché n'a jamais pénétré pour en cueillir les fleurs. Vous êtes le beau jardin où Dieu a mis toutes les fleurs qui ornent l'Eglise, et entre autres la violette de l'humilité, le lis de votre pureté et les roses de votre charité. A qui pourrons-nous vous comparer, ô mère de grâce et de beauté? Vous êtes le paradis de Dieu. De vous est sortie la source d'eau vive qui arrose la terre entière. Oh! que de bienfaits vous avez apportés au monde, en méritant de devenir un aqueduc si salutaire!

C'est de vous qu'il est dit : Quelle est celle qui s'avance brillante comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil? Vous êtes donc venue au monde, ô Marie, comme une aurore resplendissante, précédant par la lumière de votre sainteté le lever du soleil de justice. Le jour où vous êtes apparue au monde peut bien s'appeler un jour de salut, un jour de grâce. Vous êtes belle comme la lune, car de même qu'il n'y a point de planète plus semblable au soleil que la lune, il n'est pas non plus de créature plus que vous semblable à Dieu. La lune éclaire la nuit avec la lumière qu'elle reçoit du soleil, mais vous êtes plus belle que la lune, parce qu'en vous il n'y a ni tache, ni ombre. Vous êtes pure comme le soleil : j'entends ce soleil qui a créé le soleil : il a été choisi entre tous les hommes, et vous entre toutes les femmes. O douce, ô grande, ô tout aimable Marie! on ne peut prononcer votre nom, sans avoir le cœur embrasé d'amour : et ceux qui vous aiment ne

peuvent penser à vous qu'ils ne se sentent portés à vous aimer davantage.

O sainte reine, assistez notre faiblesse. Eh! qui est plus à même de parler à notre Seigneur Jésus-Christ, que vous qui êtes admise à goûter si intimement les douceurs de sa conversation? Parlez, parlez, reine du ciel, votre fils vous écoute, et vous obtiendrez tout ce que vous lui demanderez.

### PRIÈRE DE SAINT GERMAIN.

O mon unique souveraine, vous l'unique consolation que je reçoive de Dieu, vous, la seule rosée qui vienne du ciel rafraîchir l'ardeur de mes peines, vous, l'unique lumière de mon âme lorsqu'elle est environnée de ténèbres; vous, mon guide dans mes voyages, ma force dans mes faiblesses, mon trésor dans ma pauvreté, le remède à mes blessures, ma consolation dans mes larmes; vous, mon refuge dans mes misères, l'espérance de mon salut, exaucez mes prières, ayez pitié de moi, comme il convient à la mère d'un Dieu qui a tant d'affection pour les hommes. Accordez-moi ce que je vous demande, vous qui êtes notre défense et notre joie. Rendez-moi digne de partager avec vous la grande félicité dont vous jouissez dans les cieux. Oui, ma souveraine, mon refuge, ma vie, mon aide, ma défense, ma force, ma joie, mon espérance, faites que je vienne auprès de vous en paradis. Je sais qu'étant la mère de Dieu, vous pouvez me l'obtenir si vous voulez. O Marie, vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation, parce que vous êtes la mère de la véritable vie.

### PRIÈRE DE L'ABBÉ DE CELLES,

connu sous le nom d'Idiot.

Attirez-moi sur vos pas, ô Vierge Marie, afin que je coure à l'odeur de vos parfums; attirez-moi, retenu que je suis par le poids de mes péchés et par la malice de mes ennemis. De même que nul ne va à votre fils si le Père ne l'attire, ainsi, j'ose le dire, en quelque manière, nul ne va à lui si vous ne

l'attirez par vos saintes prières. C'est vous qui enseignez la véritable sagesse ; c'est vous qui obtenez la grâce aux pécheurs, parce que vous êtes leur avocate, c'est vous qui promettez la gloire à quiconque vous honore, parce que vous êtes la trésorière des grâces.

Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu, ô très-douce Vierge, parce que vous avez été préservée de la tache originelle, que vous avez été remplie du Saint-Esprit, et que vous avez conçu le fils de Dieu. Vous avez reçu toutes ces grâces, ô très-humble Marie, non-seulement pour vous, mais encore pour nous, afin que vous nous assistiez dans tous nos besoins. Or, c'est bien ce que vous faites ; vous secourez les bons en les conservant en état de grâce, et les méchants en les ramenant au trône de la miséricorde divine. Vous assistez les mourants en les protégeant contre les embûches du démon, et vous les assistez encore après la mort en recevant leurs âmes, et en les conduisant au royaume de la béatitude.

ORAISON DE SAINT MÉTHODE.

Votre nom, ô Mère de Dieu, recèle l'abondance de toutes les grâces, de toutes les bénédictions divines. Vous embrassez en vous celui que nulle intelligence ne peut embrasser; vous avez nourri celui qui nourrit toutes choses, le Dieu qui remplit le ciel et la terre, et qui est le maître de tout, puisque vous lui avez donné ce vêtement de chair qu'il n'avait pas auparavant. Réjouissez-vous, ô mère et servante de Dieu ; soyez dans la joie et le contentement, vous avez pour débiteur celui qui donne l'être à toutes les créatures ; nous sommes tous redevables à Dieu, mais Dieu vous est redevable à vous-même. C'est pour cela, ô très-sainte mère de Dieu, que vous avez plus de bonté et plus de charité que tous les autres saints, et plus que tous les autres vous avez accès dans le ciel auprès de Dieu, puisque vous êtes sa mère. Ah ! nous vous prions d'une chose, nous qui célébrons vos gloires et qui savons combien est grande votre bonté, c'est de vous souvenir de nous et de nos misères.

### PRIÈRE DE SAINT JEAN DAMASCÈNE.

Je vous salue, ô Marie, vous êtes l'espérance des chrétiens : recevez la supplique d'un pécheur qui vous aime tendrement, qui vous honore d'une manière spéciale, et met en vous toute l'espérance de son salut. C'est de vous que je tiens la vie, vous m'avez fait rentrer en grâce avec votre fils : vous êtes le gage certain de mon salut. Je vous supplie donc de me délivrer du poids de mes péchés. Dissipez les ténèbres de mon esprit, chassez de mon cœur les affections terrestres, réprimez les attaques de mes ennemis, et réglez si bien ma vie que je puisse par votre entremise et sous votre conduite arriver à l'éternelle félicité du paradis.

### PRIÈRE DE SAINT ANDRÉ DE CRÈTE

(ou de Jérusalem, parce qu'on ignore si ce sont deux évêques ou un seul).

Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; je vous salue, ô instrument de notre joie, par qui la sentence de notre condamnation a été révoquée et changée en un jugement de bénédiction. Je vous salue, ô temple de la gloire de Dieu, demeure sacrée du roi des cieux. Vous êtes la réconciliation de Dieu avec les hommes. Je vous salue, ô mère de notre allégresse : en vérité vous êtes bénie, puisque vous seule entre toutes les femmes avez été trouvée digne d'être la mère de notre créateur. Toutes les nations vous appellent heureuse.

O Marie, si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé ; si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre, parce qu'être votre serviteur c'est avoir des armes invincibles de salut que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver.

O mère de miséricorde, apaisez votre fils : lorsque vous étiez sur la terre, vous n'en occupiez qu'une petite partie, mais aujourd'hui que vous êtes élevée au plus haut des cieux, le monde entier vous considère comme le propitiatoire commun de toutes les nations. Nous vous supplions donc, ô Vierge sainte, de nous accorder le secours de vos prières auprès de

Dieu; prières qui ont pour nous plus de valeur et de prix que tous les trésors de la terre ; prières qui rendent Dieu propice à nos péchés, et nous obtiennent une grande abondance de grâces pour recevoir le pardon de ces mêmes péchés et pratiquer la vertu; prières qui arrêtent nos ennemis, confondent leurs desseins et triomphent de leurs efforts.

### PRIÈRE DE SAINT ILDEPHONSE.

Je viens à vous, ô Mère de Dieu, pour vous supplier de m'obtenir le pardon de mes péchés, et d'ordonner que je sois purifié de toutes les fautes de ma vie. Je vous prie de m'accorder la grâce d'être uni de cœur à votre fils et à vous; à votre fils comme à mon Dieu, à vous comme à la mère de mon Dieu.

### PRIÈRE DE SAINT ATHANASE.

Ecoutez nos prières, ô Vierge très-sainte, et ne nous oubliez pas. Distribuez-nous les dons de vos richesses et de la plénitude de grâce qui est en vous. Toutes les nations vous appellent heureuse ; toutes les hiérarchies des cieux vous bénissent, et nous qui sommes de la hiérarchie terrestre, nous vous disons aussi : Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : priez pour nous, ô mère de Dieu, notre maîtresse et notre reine.

### PRIÈRE DE SAINT ANSELME.

Vierge très-sainte, au nom de la faveur que Dieu vous a faite de vous élever si haut et de vous rendre, lui aidant, toutes choses possibles, nous vous prions d'étendre sur nous la plénitude de la grâce que vous avez méritée, afin de nous rendre participants de votre gloire. Employez-vous, ô miséricordieuse reine, afin de nous procurer le bien pour lequel un Dieu a consenti à se faire homme dans vos chastes entrailles. Ne vous rendez pas difficile à nous écouter : si vous daignez prier votre fils, il vous exaucera aussitôt. Il suffit que vous vouliez que nous soyons sauvés, et dès lors il est

impossible que nous ne le soyons pas. Or, qui pourra resserrer les entrailles de votre miséricorde? Si vous n'avez pas compassion de nous, vous qui êtes la mère de la miséricorde, que deviendrons-nous quand votre fils viendra nous juger?

Secourez-nous donc, ô Vierge pleine de commisération, sans faire attention à la multitude de nos fautes. Pensez et pensez derechef que notre créateur a pris de vous la chair humaine, non pour condamner les pécheurs, mais pour les sauver. Si vous n'eussiez été élevée à la dignité de mère de Dieu que dans votre intérêt, on pourrait dire que vous vous inquiétez peu que nous soyons sauvés ou damnés ; mais Dieu s'est revêtu de votre chair pour votre salut et pour celui de tous les hommes. Que nous servira-t-il que vous jouissiez de tant de puissance et de gloire, si vous ne nous faites partager votre bonheur? Assistez-nous et protégez-nous ; vous savez combien nous avons besoin de votre assistance. Nous nous recommandons à vous ; faites que nous ne nous damnions pas, mais que nous servions et aimions éternellement votre fils Jésus-Christ.

### PRIÈRE DE SAINT PIERRE DAMIEN.

Sainte Vierge, Mère de Dieu, secourez ceux qui implorent votre assistance. Tournez-vous vers nous. Quoi donc! est-ce que pour avoir été déifiée, vous auriez oublié les hommes? Oh! assurément non. Vous savez bien quels sont les périls dans lesquels vous nous avez laissés, et quel est l'état misérable de vos serviteurs ; non, il ne convient pas à une miséricorde aussi grande que la vôtre d'oublier une misère comme la nôtre. Tournez-vous vers nous avec votre puissance, puisque celui qui est puissant vous a donné la toute-puissance dans le ciel et sur la terre. Rien ne vous est impossible, puisque vous pouvez rendre même aux plus désespérés l'espérance de leur salut. Plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse.

Tournez-vous aussi vers nous par amour. Je sais, ô Marie, que vous êtes bonne, et que vous nous aimez d'un amour

qui ne peut être surpassé par aucun autre. Combien de fois n'avez-vous pas apaisé la colère de notre juge, lorsqu'il était sur le point de nous punir! Tous les trésors de la miséricorde divine sont en vos mains. Ah! qu'il n'arrive pas que vous cessiez de nous prodiguer vos bienfaits; vous ne cherchez que l'occasion de sauver tous les malheureux, et d'étendre sur eux votre miséricorde; votre gloire s'accroît chaque fois que, par votre entremise, les pénitents obtiennent leur pardon, et que l'ayant obtenu ils entrent dans le paradis. Tournez-vous donc vers nous, afin que nous puissions être admis à vous voir dans le ciel; et certes, la plus grande gloire dont nous puissions jouir est de vous voir après Dieu, de vous aimer et d'être sous votre protection. Ah! exaucez-nous, puisque votre fils veut vous honorer en ne vous refusant rien de ce que vous lui demandez.

### PRIÈRE DE SAINT GUILLAUME, ÉVÊQUE DE PARIS.

O Mère de Dieu, j'ai recours à vous, et je viens vous conjurer de ne pas me rejeter; puisque toute l'Eglise des fidèles vous appelle et vous proclame mère de la miséricorde. Vous êtes tellement chérie de Dieu qu'il vous exauce toujours. Votre bonté n'a jamais manqué à personne : votre bienveillante affabilité n'a jamais méprisé aucun pécheur, quelque énormes que fussent ses crimes, dès qu'il s'est recommandé à vous. Quoi! serait-ce faussement ou en vain que l'Eglise vous nomme son avocate et le refuge des malheureux? Puisse-t-il ne jamais arriver que mes fautes vous empêchent de remplir le ministère de bonté dont vous êtes investie, et en vertu duquel vous êtes l'avocate et la médiatrice, l'unique espérance et le refuge le plus assuré des malheureux. Oh! non, que jamais la mère de mon Dieu, celle qui enfanta, pour le bonheur du monde entier, la source de la miséricorde, n'ait à refuser sa commisération à un malheureux qui a recours à elle. Votre office est d'être médiatrice de paix entre Dieu et les hommes; n'écoutez donc pour me secourir que votre

grande bonté qui surpasse de beaucoup l'énormité de mes fautes toutes ensemble.

### PRIÈRE A MARIE,

Qu'on peut lui adresser chaque jour à la fin de la visite.

Très-sainte Vierge, Vierge immaculée, Marie, ma mère, c'est à vous, à la mère de mon Sauveur, à la reine du monde, à l'avocate, à l'espérance des pécheurs, que j'ai recours aujourd'hui, moi, qui de tous les pécheurs suis le plus misérable ; je me prosterne devant vous, reine auguste, et je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici, surtout de m'avoir délivré de l'enfer que j'avais tant de fois mérité. Je vous aime, très-aimable souveraine, et, pour l'amour que je vous porte, je promets que mon intention est de vous servir toujours, et de faire tout mon possible afin que vous soyez encore aimée des autres. Je mets en vous toutes mes espérances, mon salut tout entier ; acceptez-moi pour votre serviteur, et accueillez-moi sous votre manteau, mère de miséricorde. Et, puisque vous êtes si puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations ; ou du moins obtenez-moi la force de les vaincre jusqu'à la mort. C'est à vous que je demande le véritable amour envers Jésus-Christ ; c'est de vous que j'espère la grâce de faire une bonne mort ; ô ma mère, au nom de l'amour que vous portez à Dieu, je vous prie de m'assister toujours, mais surtout dans les derniers moments de ma vie. Ne m'abandonnez pas que vous ne m'ayez vu enfin admis dans le ciel à vous bénir, et à chanter vos miséricordes pendant toute l'éternité. *Amen.* Telle est mon espérance, tels sont mes vœux.

---

# PROTESTATION DE L'AUTEUR

---

Pour me conformer aux décrets d'Urbain VIII, de sainte mémoire, je proteste qu'en ce qui concerne les miracles, les révélations, les grâces et événements cités dans ce livre, aussi bien que les titres de saint ou de bienheureux donnés aux serviteurs de Dieu non encore canonisés, je n'entends leur attribuer d'autre autorité qu'une autorité purement humaine : à l'exception de ce qui a été confirmé par l'Eglise catholique romaine, et par le Saint-Siége apostolique, dont je me déclare le fils obéissant ; et c'est pour cela que je me soumets à son jugement, moi et tout ce que j'ai écrit dans ce livre.

---

# RÉPONSE A UN ANONYME

QUI AVAIT CENSURÉ CE QUE L'AUTEUR AVAIT DIT DANS LE CHAP V, § I[er]

---

Il m'est tombé entre les mains un livre imprimé l'année dernière, 1755, ayant pour titre : *Lamindi Pritanii redivivi epistola parænetica ad P Bened. Piazza*; et dans lequel j'ai trouvé vers la fin un appendice où l'auteur anonyme critique ce que j'ai dit à l'endroit précité de cet opuscule, au sujet de la pieuse croyance que j'y ai soutenue avec le P Piazza, savoir que toutes les grâces nous viennent par l'entremise de la divine Mère, et cela contrairement à ce qu'a écrit le célèbre Louis Muratori dans le livre de la *Dévotion bien réglée* (*Regalata divozione*).

Cet anonyme prétend que j'ai erré en affirmant que Pritanius avait traité cette proposition d'hyperbole et d'exagération échappée à la ferveur de quelques saints. Ainsi craignant de m'être trompé, j'ai relu son livre, et j'ai vu que, quoique Pritanius ne présente pas ces mêmes paroles réunies dans le passage où il énonce cette opinion, néanmoins on voit par le contexte de son discours, qu'il parle ainsi même des saints qui se sont expliqués sur cette question.

Voici d'abord ce qu'il dit au sujet d'une autre proposition dont il parle en premier lieu, savoir que Marie commande dans le ciel: « On doit entendre avec quelque réserve cette expression et autres semblables, qui échappées à la ferveur de quelques saints ne font point règle, dès qu'on les met en regard de la vraie théologie. »

Puis il dit: « C'est elle (l'Eglise) que nous devons écouter,

et non les hyperboles de quelque auteur privé, fût-il même un saint. »

Et il ajoute immédiatement après : « Pareillement nous pourrions bien rencontrer des gens qui assureraient que nulle grâce, nul bien ne nous vient de Dieu, si ce n'est par l'entremise de Marie. » On remarquera ce *pareillement*.

Et plus bas il dit: « Ce seraient de pieuses exagérations que de prétendre que toutes les faveurs divines passent par les mains de Marie. »

Mais quand bien même le Pritanius décédé ne l'aurait pas dit, ou n'aurait pas eu intention de le dire, le Pritanius ressuscité le dit au numéro 545 de son livre, où entre autres choses il fait observer que les saints en louant la sainte Vierge ont parlé par hyperboles et par tropes. C'est donc à lui que je réponds maintenant, et je dis qu'il n'y a aucun doute que les tropes, comme l'hyperbole, ne sont point taxés de mensonge, quand par le contexte du discours l'exagération se fait apercevoir d'elle-même, comme, par exemple, dans ce que dit saint Pierre Damien, que Marie s'adresse à Dieu avec des paroles de commandement, et non de supplication [1]; et dans ce que dit saint Anselme, qu'elle pleure dans le ciel pour ceux qui offensent Dieu. Ainsi les tropes sont permis toutes les fois qu'il ne peut y avoir d'erreur Mais on ne peut en dire autant des propositions affirmatives, dans lesquelles l'hyperbole constituerait une véritable déception, dont les autres ne peuvent être avertis. Mais venons au point principal de la proposition controversée: je ne m'étends pas à prouver les raisons intrinsèques qui peuvent la soutenir; il me suffit seulement d'indiquer ici celles que j'ai présentées dans mon livre, savoir que Dieu veut par là honorer sa mère chérie, qui dans sa vie l'a tant honoré. Saint Thomas dit que les saints, à proportion de leurs mérites, peuvent en sauver beaucoup d'autres; mais que le Rédempteur et sa mère ont mérité une grâce si abondante, qu'ils peuvent sauver tous les hommes [2].

1. Accedit imperans, et non rogans.

2. Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod

De plus, Marie étant l'avocate universelle de tous les hommes, il convient que tous ceux qui se sauvent, obtiennent le salut par son entremise.

En outre, et cette raison me paraît la plus solide, de même que Marie, selon ce que dit saint Augustin, a coopéré par sa charité à la naissance spirituelle des fidèles; ainsi Dieu veut encore qu'elle contribue par son intercession à leur faire obtenir la vie de la grâce en ce monde, et la vie de la gloire dans l'éternité! C'est pour cela que l'Eglise, dans les prières qu'elle lui adresse, emploie ces expressions indéfinies, *notre vie*, *notre espérance*.

Mais ce qui m'a fortifié et me fortifie encore dans cette croyance, c'est de la voir soutenue par tant de savants auteurs, et même par des saints. L'anonyme croit avoir démontré spécialement que saint Bernard n'a jamais prétendu affirmer que toutes les grâces nous viennent par Marie, mais seulement que nous avons reçu par elle Jésus-Christ qui est la source et la plénitude de toutes les grâces. Mais je crois à mon tour faire voir clairement tout le contraire dans ce que j'ajoute ci-après.

Saint Bernard dit que Marie a reçu de Dieu la plénitude, il explique ensuite quelle est cette plénitude: il dit principalement que Marie a reçu la plénitude parce qu'elle a reçu en soi Jésus-Christ, source de toutes les grâces; mais il dit ensuite que la sainte Vierge a reçu en conséquence une autre plénitude qui est la plénitude des grâces, pour les distribuer de sa propre main à tous les hommes, comme leur médiatrice auprès de Dieu. Voici comment il parle dans le sermon qui a pour texte *Signum magnum* : « Pourquoi la fragilité humaine craindrait-elle d'approcher de Marie? Il n'y a en elle rien d'austère, rien de terrible: elle est la douceur même, offrant à tous et son lait et sa laine: rendez grâces à celui qui vous a pourvu d'une pareille médiatrice. Elle s'est faite toute à tous,

sufficit ad salutem multorum; sed quando haberet tantum quod sufficeret ad salutem omnium, hoc esset maximum; et hoc est in Christo et beata Virgine. (Epist. VII.)

elle a voulu dans son excessive charité se mettre à la merci des insensés comme des sages. Elle a ouvert à tous (qu'on remarque bien ceci), elle a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude, le captif son rachat, le malade sa guérison, le pécheur la rémission de ses fautes, le juste la grâce, les anges la joie, son fils la chair; afin qu'ainsi nul ne puisse échapper à sa chaleur bienfaisante [1] » On remarquera ces mots, *afin que tous reçoivent de sa plénitude*, par où on peut voir que saint Bernard ne parle pas ici de la première plénitude, qui est Jésus-Christ, autrement il n'aurait pas pu dire que de sa *plénitude* le fils lui-même reçoit sa chair ; mais qu'il parle de la seconde plénitude dérivée de la première, comme nous avons dit, plénitude que Marie a reçue pour distribuer à chacun de nous les grâces que nous recevons. On remarquera aussi ces autres expressions : « Nul ne peut échapper à sa chaleur bienfaisante. » Si quelqu'un recevait des grâces autrement que par l'entremise de Marie, il pourrait demeurer étranger à l'influence de ce soleil; mais saint Bernard dit que nul ne peut se dérober à la chaleur de Marie, et dans le même passage il dit : « Par vous, nous avons accès auprès du fils, ô inventrice de la grâce, mère du salut, afin que par vous celui-là nous recoive qui par vous nous a été donné [2] » Or par là saint Bernard veut évidemment dire que, comme nous n'avons accès auprès du Père que par l'entremise du fils qui est médiateur de justice, et qui par ses mérites nous obtient toutes les grâces, ainsi nous n'avons accès

1. Quid ad Mariam accedere trepidet humana fragilitas ? Nihil austerum in ea, nihil terribile; tota suavis est, omnibus offerens lac et lanam; age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit. Omnibus omnia facta est, sapientibus et insipientibus copiosissima charitate debitricem se fecit. Omnibus misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant universi, captivus redemptionem, æger curationem, peccator veniam, justus gratiam, angeli lætitiam, filius carnem (*a*) ut non sit qui se abscondat a calore ejus. (*In Dom. inf. octav. Assumpt.*, n. II.)

2. Per te accessum habemus ad filium, o inventrix gratiæ, mater salutis, ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis.

*a*) L'édition de Mabillon porte de plus *Denique tota Trinitas gloriam, filii persona carnis humanæ substantiam*, au lieu de ces deux seuls mots *filios carnem.*

auprès du fils que par l'entremise de sa mère qui est médiatrice de grâce, et qui par le moyen de ses prières nous obtient toutes les grâces que Jésus-Christ nous a méritées.

Ceci est encore rendu plus clair par d'autres développements que donne le même saint dans le sermon *de Aquæductu.* Il dit au commencement de ce sermon que Marie a reçu de Dieu la principale plénitude, c'est-à-dire Jésus-Christ, pour nous en faire part à nous-mêmes. Mais ensuite il parle plus clairement de la seconde plénitude qu'elle a reçue conséquemment à la première, et qui est celle des grâces que nous obtenons par le moyen de ses prières ; voici comme il s'en explique : Il est vrai, dit-il, que Marie a obtenu de Dieu Jésus-Christ, source des grâces. Mais cela peut-être ne contente pas pleinement vos désirs, puisque vous désireriez qu'elle-même par son intercession vous obtînt les grâces que Jésus-Christ vous a méritées [1] Ensuite il continue en nous exhortant à ne pas manquer de vénérer et d'invoquer avec grande confiance cette divine mère ; et il dit que ce que nous désirons, Dieu l'a fait, en mettant dans Marie la plénitude de tous les biens, afin que tout ce que nous recevons de Dieu, nous le reconnaissions comme dû à l'entremise de Marie [2] Elle est ce jardin de délices (on remarquera que saint Bernard continue à parler des grâces qui nous sont distribuées actuellement par l'entremise de Marie), elle est un jardin de délices que le souffle divin n'a pas visité seulement une fois, mais qu'il parcourt sans cesse et en tous sens, afin que ses parfums aromatiques, c'est-à-dire les dons de la grâce, s'en exhalent et se répandent de toutes parts [3] Puis faisant allusion au texte que j'ai déjà cité : *Non est qui se abscondat a calore ejus*, il ajoute : Otez le soleil qui éclaire le

1. Verum id quidem, sed parum est (ni fallor) desideriis vestris.

2. Altius ergo intueamini, quanto devotionis affectu a nobis eam volueri honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria ; ut proinde si quid spe in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare quæ ascendit deliciis affluens.

3. Hortus deliciarum quem non modo afflaverit veniens, sed et perflaverit superveniens auster ille divinus, ut undique fluant et effluant aromata ejus, charismata scilicet gratiarum.

monde, que devient le jour ? ôtez Marie, cette étoile de la mer, que reste-t-il, si ce n'est l'obscurité et les ténèbres [1] ?

Ensuite il continue en nous exhortant à nous recommander à Marie, et à la prendre pour avocate auprès de Jésus-Christ ; et pour nous encourager, il nous dit que si elle prie pour nous, elle est toujours exaucée par son fils [2] Puis il ajoute immédiatement : Mes chers enfants, elle est l'échelle des pécheurs, elle est ma plus ferme confiance ; elle est l'unique fondement de mon espérance [3] Or ici c'est bien certainement parce qu'il considère Marie comme la médiatrice et la dispensatrice de toutes les grâces, qu'il l'appelle l'échelle des pécheurs et l'unique fondement de son espérance. *Echelle*, parce que comme dans une échelle on ne monte pas au troisième échelon, si l'on ne met le pied sur le second ; et l'on n'arrive pas au second, si l'on ne met le pied sur le premier ; ainsi l'on n'arrive à Dieu que par l'entremise de Jésus-Christ, et l'on n'arrive à Jésus-Christ que par l'entremise de Marie. Il l'appelle ensuite sa plus ferme confiance et l'unique fondement de son espérance ; parce que Dieu voulant que toutes les grâces nous arrivent par Marie, il se croit privé de grâce et d'espérance, dès qu'il n'a plus l'intercession de Marie. Aussi nous exhorte-t-il à en faire autant, c'est-à-dire à placer toutes nos espérances en Marie, en nous donnant à entendre que si Marie prie pour nous, nous serons certainement sauvés ; car comme le fils ne peut pas ne pas être exaucé par le père, ainsi la mère ne peut pas ne pas être exaucée par le fils. Et d'autre part il nous dit que si Marie ne prie pas pour nous, nous n'obtiendrons pas le salut, parce que c'est Marie qui trouvera la grâce dont nous avons uniquement besoin, et qui peut uniquement nous sauver Voici les paroles du saint qui ne sauraient être plus clai-

1. Tolle corpus hoc solare quod illuminat mundum, ubi dies ? Tolle Mariam hanc maris stellam, quid nisi caligo et tenebræ relinquuntur ?

2. Ad Mariam recurre ; non dubius dixerim, exauditur ipsa pro reverentia sua. Exaudiet utique matrem filius, et exaudiet filium pater.

3. Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ.

res[1] « Quoi donc ? Est-ce que le fils peut rien refuser à sa mère, ou essuyer de son père un refus ? Toujours elle trouvera grâce, et elle suffit pour la grâce dont nous avons besoin. En effet, cette grâce est la seule qui nous sauve. » Et il conclut : « Qu'avons-nous autre chose à désirer? Cherchons à obtenir la grâce, et cherchons à l'obtenir par l'entremise de Marie, parce que ce qu'elle cherche, elle le trouve infailliblement, et elle ne saurait être frustrée de l'effet de ses demandes[2] »

J'ai rapporté en outre dans mon livre, en ayant soin de citer l'endroit d'où ils étaient pris, plusieurs autres passages, tant de saints que d'autres auteurs anciens et renommés, lesquels ne me semblent pas pouvoir être autrement expliqués que conformément à notre opinion. Je les rapporterai simplement ici en masse, sans commentaire, et j'en remets le jugement à mon lecteur.

Saint Jérôme (ou comme d'autres le veulent, Sophronius, contemporain de ce saint, et auteur du sermon sur l'assomption de Marie) : « En Jésus-Christ est la plénitude des grâces comme dans la tête d'où elles se répandent jusqu'aux membres ; en Marie est aussi la plénitude, comme dans le cou qui sert d'intermédiaire entre la tête et les membres[3] »

Saint Bernardin de Sienne : « C'est par la Vierge que les grâces, principe de vie découlant du chef qui est Jésus-Christ, sont transmises à son corps mystique. Du moment que cette Vierge Mère conçut dans son sein le Verbe de Dieu, elle acquit, pour ainsi dire, un droit sur toutes les opérations de la procession temporelle du Saint-Esprit ; en sorte qu'aucune créature ne saurait recevoir de Dieu la moindre grâce qui ne lui soit transmise par cette tendre mère. Aussi, tous les dons, toutes les vertus, toutes les grâces, tout est-il distribué par les mains de

1. Quid enim ? potestne filius aut repellere, aut sustinere repulsam ? non audire filius, aut non audiri potest? Semper hæc inveniet gratiam, et sola est gratia qua egemus.... Nimirum est gratia qua salvamur.

2. Quid nos alia concupiscimus? quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest.

3. In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente, in Maria sicut in collo transfundente.

Marie à qui elle veut, quand elle veut, et de la manière qu'elle veut [1]

Saint Bonaventure : « Puisque la nature divine tout entière a résidé dans le sein de Marie, je ne crains pas de dire qu'elle a acquis une espèce de juridiction sur toutes les grâces, puisque de son sein sont sortis comme d'un océan divin tous les fleuves des grâces célestes [2]. »

Le même saint Bonaventure : « De même que la lune est placée entre les corps célestes et la terre, et transmet à ces bas lieux ce qu'elle reçoit d'en haut ; ainsi la Vierge royale est placée entre Dieu et nous, et nous transmet les influences de la grâce [3] »

Le même encore : « Jésus-Christ sans elle ne vous sauvera point : de même que l'enfant ne peut vivre sans sa nourrice, ainsi sans notre souveraine vous ne pouvez obtenir le salut [4] »

Saint Ephrem : « Nous n'avons de confiance qu'en vous, ô Vierge très-pure [5].»

Saint Germain : « Si vous nous délaissez, que deviendrons-nous, ô vous la vie des chrétiens [6]? »

Saint Ildefonse : « O Marie, tous les biens que la souveraine majesté avait résolu de faire aux hommes, elle a en même temps résolu de les remettre en vos mains : aussi tous

1. Per Virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur. A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali ; ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtineat gratiam nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. Ideo omnia dona, virtutes et gratiæ quibus vult, quando vult et quomodo vult per ipsius manus dispensantur.

2. Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere, quod in omnes effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero quasi de quodam divinitatis oceano flumina emanabant omnium gratiarum.

3. Sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et quod ab illis accipit ad inferiora refundit; sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit.

4. Ipse sine ea non salvabit te. Quemadmodum infans sine nutrice non potest vivere, ita sine Domina nostra nec possis habere salutem.

5. Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima.

6. Si nos deserueris, quid erit de nobis, o vita christianorum?

les trésors et tous les dons de la grâce vous ont-ils été confiés [1] »

Saint Antoine : « Demander sans son intercession, c'est prétendre voler sans ailes [2] »

Saint Pierre Damien : « Vous avez en vos mains tous les trésors des miséricordes divines [3] »

Gerson : « Notre médiatrice, par laquelle Dieu a décrété que passeraient tous les dons qu'il fait à la nature humaine [4] »

Le savant Idiot : « Elle est la dispensatrice des grâces divines ; car son fils ne nous en accorde aucune qui ne passe par ses mains [5] »

Le même encore : « Notre salut est en ses mains [6] »

Cassien : « Le salut du monde entier est dans la multitude des faveurs de Marie [7] »

C'est encore ce que dit saint Bernardin de Sienne : « Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces : notre salut est dans vos mains [8] »

Richard : « Tous les biens que Dieu accorde à ses créatures, il veut qu'ils passent par les mains de la Vierge Mère [9] »

Le même fait ainsi parler Jésus-Christ : « Nul ne vient à moi, si ma mère ne l'attire par ses prières [10]

Richard de Saint-Laurent, faisant allusion au passage des Proverbes : « Elle a été semblable à un vaisseau marchand [11], s'exprime ainsi : « Tous ceux qui ne sont pas reçus dans ce vaisseau seront submergés dans la mer du monde. Ainsi toutes les fois que nous voyons les flots de cette mer se soulever,

1. Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare, commissi quippe sunt tibi thesauri et ornamenta gratiarum. — 2. Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare.

3. In manibus tuis omnes thesauri miserationum Dei.

4. Mediatrix nostra, per cujus manus Deus ordinavit dare quæ dat humanæ creaturæ.

5. Dispensatrix gratiarum divinarum ; nihil enim concedit nobis filius ejus quin pertranseat per manus ejus. — 6. Salus nostra in manu illius est.

7. Tota salus mundi consistit in multitudine favoris Mariæ.

8. Tu dispensatrix omnium gratiarum : salus nostra in manu tua est.

9. Deus quidquid boni dat creaturis suis, per manus matris Virginis vult transire. — 10. Nemo venit ad me, nisi mater mea suis precibus traxerit eum.

11. Facta est quasi navis institoris.

nous devons crier vers Marie : Vierge puissante, sauvez-nous, nous périssons [1]

Le même : « Comme la pierre, si la terre vient à manquer dessous, tombe dans l'abîme ; ainsi l'homme privé du secours de Marie tombe dans le péché et de là dans l'enfer [2] »

A tout cela j'ajouterai une considération qui fait grande impression sur moi, c'est que généralement les fidèles, pour toutes les grâces qu'ils désirent, ont toujours recours à l'intercession de cette divine mère ; ce qui montre que la pieuse croyance dont nous parlons est comme un sentiment commun de l'Eglise universelle. C'est précisément de cette même preuve, c'est-à-dire du sentiment commun des fidèles, que se sert le P Pétau pour établir l'opinion (tenue par moi pour certaine) de l'immaculée conception de Marie au premier instant. Du reste, comme l'opinion en question, savoir que toutes les grâces passent par les mains de Marie, me paraît très-conforme à la piété, et fort probable, non-seulement à moi, mais à un grand nombre d'autres auteurs, comme Segneri, Paciucchelli, Crasset, Mendoza, Nieremberg, Poiré, etc., je m'estimerai toujours heureux de l'avoir soutenue et prêchée, ne fût-ce que pour cette raison que ce sentiment ravive ma dévotion envers Marie, tandis que le sentiment opposé la refroidit : ce qui à mon avis n'est pas un léger inconvénient.

1. In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit navis ista. Ideo quoties videmus insurgentes fluctus hujus maris, clamare debemus ad Mariam: Domina, salva nos, perimus.

2. Sicut lapis, subtracta terra, delabitur in profumdum ; ita subtracto Mariæ adjutorio, homo delabitur in profundum, et inde in infernum.

---

# COURTE RÉPONSE

## A LA RÉFORME EXTRAVAGANTE TENTÉE PAR L'ABBÉ ROLLI, ET CONTRAIRE A LA DÉVOTION QU'ON DOIT AVOIR ENVERS LA DIVINE MÈRE.

---

Dernièrement il m'est tombé entre les mains un opuscule pieux et savant du P Ildefonse Cardoni, Minime, dans lequel il réfute avec beaucoup d'érudition un livre nouvellement publié par l'abbé D. Leoluca Rolli, et intitulé : *Il novello progetto*, etc., dans lequel il prétend réformer diverses prières et dévotions qui se pratiquent dans l'Eglise catholique envers la très-sainte Vierge et autres saints. En conséquence, pour l'honneur de Marie, et par un sentiment de cette dévotion spéciale que j'ai professée pour elle dès mon enfance, j'ai songé à donner ici une courte analyse de l'un et de l'autre ouvrage, c'est-à-dire des mauvaises propositions de l'un et des justes réfutations de l'autre.

Premièrement, l'abbé Rolli, parlant de la translation miraculeuse de la *sancta Casa de Loretto*, transportée par les anges de Nazareth dans la Dalmatie, et de la Dalmatie au diocèse de Recanati dans la marche d'Ancône, précisément sur les terres d'une vertueuse dame appelée *Lauretta*, et finalement sur la colline, où on la vénère présentement, à un mille et demi de distance de cet endroit. Cet abbé traite l'histoire de la translation de *conte qui court*, comme si ce n'était qu'une petite fable, tandis que le souverain pontife, d'heureuse mémoire Benoît XIV, dans son bel ouvrage des fêtes de Marie, parlant de cette sainte maison, s'exprime ainsi : « L'appartement dans lequel le Verbe divin a pris sa chair humaine a été transporté par le ministère des anges : ainsi l'attestent, tant les monuments anciens que la tradition perpétuelle, les témoignages des souve-

rains pontifes, le sentiment commun des fidèles, et les miracles continuels qui s'y font journellement [1] « Et de fait, Tursellin, dans l'histoire de la maison de Lorette, assure que presque tous les papes, depuis Pie II, ont parlé du miracle de la translation de la *sancta casa di Loretto*. Et Sixte V, en l'année 1583, institua un ordre sous les auspices de Notre-Dame de Lorette. Cela posé, c'est à tort, ce semble, que l'abbé Rolli se range du côté des Launoi, Duvergier, Hospinien et autres protestants, qui ont contredit le récit de la translation miraculeuse, sans parler de Théodore de Bèze, et de David Paré, calvinistes, qui appellent la sainte maison de Lorette *Idolum Lauretanum.* Mais tous ces auteurs ont été déjà réfutés par les écrivains catholiques les plus doctes, comme Canisius, Turrien et Gretser, qui leur ont opposé des raisons invincibles, comme l'a écrit Théophile Raïnaud. D'ailleurs, Tursellin rapporte, d'après de graves auteurs, ce miracle [2] attesté par Pietro Giorgio, Girolamo Angelita, Giovan Bonifacio [3], et par Benoît XIV, qui assure que les hérétiques eux-mêmes, en entrant dans cette maison, se convertissent et condamnent l'impiété de ceux qui nient la réalité du miracle [4]

L'abbé Rolli en vient ensuite à critiquer les titres de *Turris Davidica, Turris eburnea* et *Domus aurea* [5], qu'on donne à la sainte Vierge dans les litanies. Il prétend que ce sont là des expressions affectées, presque ridicules, et qui ne signifient rien. Comment rien? mais elles signifient très-bien la force avec laquelle la Mère de Dieu défend ses serviteurs, et l'ardente charité de sa bienheureuse âme, qui la rendit digne de devenir le temple du Verbe divin, selon l'explication que donnent

1. Conclave ubi Verbum divinum humanam carnem assumpsit angelorum ministerio translatum est : ita astipulantibus tam vetustis monumentis perpetuaque traditione, tum summorum pontificum testimoniis, communi sensu fidelium, et continuis quæ in diem eduntur miraculis (Ben. XIV, *de fest.* II, 2, c. 16, n. 4.)

2. Tursellin. in *Clyp. Lauret.*

3. Jo. Bonif. *Hist. B. Virg.*

4. Hac in æde mutantur, impietatem ejurant.

5. Tour de David, tour d'ivoire, palais doré.

précisément de ces titres saint Bernard, saint Ephrem, Richard de Saint-Laurent et autres.

Parlant ensuite des titres, *Speculum justitiæ*, *Refugium peccatorum*, *Stella matutina*, *Janua Cœli* [1], il prétend qu'un catholique entendant attribuer ces titres à la sainte Vierge, doit faire un acte de foi, et croire que ces titres ne conviennent qu'à Jésus-Christ, et non point à Marie; comme si ces actes portaient préjudice à la foi. Et il voudrait pour cela que toutes ces litanies fussent supprimées, quoiqu'on les récite depuis tant de siècles et qu'elles soient chantées dans toutes les églises par des prêtres et des religieux, avec l'approbation d'un grand nombre de souverains pontifes, en sorte qu'il est bien constant que ces titres, loin d'être des expressions affectées et ridicules, ne respirent que la piété et la tendresse envers notre sainte reine, et ne sont propres qu'à nous inspirer une plus grande confiance en sa protection. Qui peut nier que ces litanies, d'après la discipline suivie depuis tant d'années, appartiennent au culte public de l'Eglise?

Ensuite l'abbé Rolli censure avec beaucoup d'amertume l'usage actuel de chanter les litanies de la Vierge devant le saint-sacrement exposé. Il se prévaut à cet égard du sentiment de Louis Muratori, qui dans son livre de la *Dévotion bien réglée*, pag. 29, n'appelle pas, comme Rolli, *un abus*, la coutume de chanter les litanies de la Vierge devant le très-saint-sacrement, ni ne le désapprouve, mais dit seulement que ce serait une chose à examiner mûrement de savoir s'il ne serait pas plus convenable, quand le saint-sacrement est exposé, de chanter des prières adressées directement à Jésus-Christ notre Sauveur. Du reste, je ne puis comprendre qu'il soit inconvenant de supplier la divine mère qu'elle interpose pour nous ses prières auprès de Jésus-Christ dans le saint-sacrement exposé. Chacun sait que Dieu nous a donné Jésus-Christ afin que nous ayons recours à lui comme à notre principal médiateur; mais saint Bernard assure [2] que Dieu nous a

1. Miroir de justice, refuge des pécheurs, étoile du matin, porte du ciel.
2. Advocatum habere vis et ad ipsum? ad Mariam recurre: exaudiet utique matrem filius. (S. Bern. serm. *de Aquæd.*)

encore donné Marie pour avocate auprès de Jésus-Christ.

Dans un autre endroit, le même saint ajoute : Nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur Jésus-Christ ; et il n'en est pas qui puisse nous être plus utile que Marie [1] Quand il dit, « nous avons besoin, il est nécessaire pour nous d'avoir un autre médiateur auprès de Jésus-Christ, » cela doit s'entendre d'une nécessité, non pas de moyen, mais d'une nécessité morale, afin d'exciter davantage notre confiance, parce que Jésus-Christ seul est notre médiateur absolument nécessaire. Enfin saint Jérôme, pour nous ôter tout scrupule sur la manière dont nous recourons à Marie, et pour montrer que nous ne recourons pas à elle comme à l'auteur de la grâce, ainsi que nous en accusait Calvin, mais seulement comme à notre avocate, fait observer que pour cette raison nous disons à Jésus-Christ : *Ayez pitié de nous*, et à la sainte Vierge ainsi qu'aux autres saints : *Priez pour nous*. C'est par cette simple observation que saint Jérôme réfuta Vigilantius en ce point.

L'abbé Rolli, non content d'avoir traité d'expressions affectées, presque ridicules, insignifiantes, les titres donnés à la sainte Vierge dans les litanies de Lorette, ose encore s'en prendre à l'antienne sacrée du *Salve Regina*, quoiqu'il la voie approuvée par la sainte Eglise dans les heures canoniales, qu'elle fait chanter dans toutes les églises. Luther avait dit avant lui que cette prière est pleine de scandale et d'impiété, parce qu'on y donne à la Vierge des titres qui ne conviennent qu'à Dieu. Egalement l'hérétique Pierre Martyr a écrit que « Jésus-Christ étant notre seul médiateur, c'est lui faire une » grande injure que de reconnaître Marie pour notre média- » trice et notre avocate. »

Vient ensuite notre abbé Rolli, qui dans son *Novello progetto*, pag. 41, parlant du *Salve Regina,* ne craint pas de dire : C'est avec un respect aveugle, et en quelque sorte par esprit de parti, qu'on soutient les titres donnés à la sainte Vierge dans

1 Opus est mediatore ad mediatorem Christum ; nec alter nobis utilior, quam Maria. (Serm. in *Signum magnum.*)

le *Salve Regina*. Il dit en outre que le frère Herman Conrad qu'il croit auteur de cette antienne, n'écouta que sa dévotion en appelant la divine mère *Spes nostra* et *Advocata nostra*, puisque Jésus-Christ seul est notre unique espérance et notre unique avocat. Certes on pourrait bien dire qu'une telle manière de parler ne diffère pas beaucoup de ce que disait Pierre Martyr cité plus haut. Mais si saint Epiphane appelle la sainte Vierge [1] *notre médiatrice*, expression qui signifie la même chose que *notre avocate*, et si saint Ephrem [2] l'appelle *l'espérance de ceux qui désespèrent*, comment l'abbé Rolli ose-t-il dire qu'on ne soutient ces titres que par un respect aveugle et comme par esprit de parti? c'est donc par un respect aveugle et par esprit de parti que l'Eglise a adopté la prière du *Salve Regina*?

Après cela l'abbé Rolli, laissant là les litanies et le *Salve Regina*, se met à parler des dévotions du scapulaire, du rosaire de la sainte Vierge, et même des ceintures et des courroies d'autres saints, traitant tout cela de dévotionnettes [3] et de choses inutiles, tandis que nous savons que ces dévotions ont été approuvées par les souverains pontifes et enrichies d'indulgences. Le savant Papebroch appelle pervers celui qui oserait nier que la dévotion du scapulaire ait été enrichie par les souverains pontifes de grâces et de priviléges, et que Dieu l'ait approuvée par de nombreuses faveurs [4] Egalement Bzovius et les Bollandistes parlent avec grand éloge du rosaire de Marie, qui a été approuvé par plusieurs papes, Léon X, saint Pie V, Grégoire XIII, Sixte V, et autres. C'est de ces sortes de dévotions que le savant Pouget a dit : Ceux qui blâment ces choses..... blasphèment ce qu'ils ignorent [5]

L'abbé Rolli va ensuite se ruer avec grande fureur contre ces chrétiens qui étant en état de péché, pratiquent ces dévo-

1. Epiphan. Serm. *de Laud. Deip.*
2. Spem desperantium. (S. Ephr. *de Laud. Dei matris.*)
3. Divozioncelle.
4. Improbus porro sit qui negat romanorum pontificum gratiis et privilegiis ornatam, multis etiam divinis beneficiis comprobatam, scapularis Mariani devote gestandi religionem (Papebrock. part. II, Resp. art. xx, n. 28.)
5. Pouget, *Institut. cathol.* tom. II, part. iii, sect. 2.

tions dans l'espérance d'obtenir par ce moyen la miséricorde de Dieu. Il s'écrie que de tels dévots sont tous damnés. Et en cela, comme j'en fais la remarque, il a pour maître Lamindus Pritanius, c'est-à-dire Louis Muratori, dans son livre de *la Dévotion bien réglée*. Voici comment ce dernier parle de ces fidèles qui, vivant dans l'inimitié de Dieu, espèrent néanmoins par la grande confiance qu'ils ont en Marie, que son intercession les préservera de la mort subite et leur obtiendra le temps de se réconcilier avec Dieu, ou qui même attendraient seulement quelque grâce temporelle. Il prétend que cette espérance est nuisible, superstitieuse, contraire aux enseignements de l'Eglise, et doit absolument être rejetée[1] Mais en cela, Pritanius et Rolli ont contre eux le cardinal Bellarmin cité par Lambertini dans son *Livre des fêtes* [2] Le cardinal Bellarmin dit [3], que les dévotions pratiquées en état de péché, si elles ne justifient pas, disposent au moins à obtenir la justification par les mérites de la Mère de Dieu ou des autres saints. Mais ce qui est d'un plus grand poids, c'est qu'ils ont contre eux le maître des théologiens, saint Thomas, qui enseigne que les œuvres de dévotion, quoique faites en état de péché, si elles ne servent pas à obtenir le salut, servent du moins à trois choses : 1° à contracter l'habitude des œuvres de dévotion, 2° à obtenir les biens temporels, 3° à disposer ceux qui les pratiquent à recevoir la grâce divine [4]. Le même docteur angélique enseigne ailleurs que la prière du pécheur, bien qu'elle ne soit pas digne de la grâce par elle-même, l'obtient néanmoins par un pur effet de la miséricorde divine [5] Il ajoute même qu'il peut se faire que par la miséricorde infinie de Dieu la prière du pécheur soit exaucée, même sans le propos (efficace s'entend et durable) de changer de vie, pourvu qu'il

1. Pritan *Reg. Div.* cap. xxii, pag. 320.
2. Lambertin. *Nelle feste*, lib. II, cap. vi.
3. Bellarm. lib. II *de Pœnit.* cap. vii.
4. Opera ista ad triplex bonum valent : ad assuefactionem bonorum operum, ad temporalium consecutionem et ad dispositionem ad gratiam. (S. Thom. suppl. q. 14, art. 4.)
5. Peccatoris oratio impetratoria est ex mera Dei misericordia.

ne soit pas tellement obstiné qu'il ait continuellement rejeté toute idée d'amendement [1]

Pritanius dit encore, dans l'ouvrage déjà cité, que la Vierge et les saints, quand ils prient pour nous, interposent auprès de Dieu, non pas leurs propres mérites, mais l'efficacité des mérites du Sauveur [2] Ainsi parle Muratori dans son livre cité[3] Mais quant à cette proposition, il est bien réfuté par le D. Constantino Gaudio dans son livre intitulé : *Défense de la dévotion irrépréhensible contre Lamindus Pritanius* [4]

Le même Pritanius dit en un autre endroit de son livre : On peut apporter une autre raison, c'est que nos prières auront plus de force étant accompagnées de celles de cette sainte Mère ; mais il se donne à lui-même une réponse qui n'a aucune solidité, et qui ne se lie nullement avec sa doctrine : « Mais cette raison, ajoute-t-il, prouve trop et par conséquent ne prouve rien : autrement il faudrait ne jamais prier Jésus-Christ sans faire intervenir la médiation de Marie. » O Dieu ! quelle réponse ! Ainsi donc prier Jésus-Christ en faisant toujours intervenir la médiation de Marie n'est pas une chose convenable, quand le concile de Trente a enseigné qu'il est bon et utile d'invoquer les saints [5] Mais si l'intercession des saints et particulièrement de la très-sainte Vierge est une chose bonne et utile, c'est donc toujours une chose convenable que de chercher à l'obtenir. Aussi saint Bernard exhorte-t-il et engage-t-il tous les fidèles à demander les grâces à Dieu, et à les demander par Marie, parce que les prières de Marie auprès de Dieu sont celles d'une mère, et par conséquent ne peuvent jamais essuyer de refus [6] Chose

1. Fieri potest ut ex infinita Dei misericordia peccatoris oratio exaudiatur. etiam sine proposito (efficaci nimirum ac stabili) emendandæ vitæ ; dummodo non tam obstinato sit animo ut omne pœnitentiæ consilium perpetuo abjecerit (2-2. quæst. 83. art. 6.)

2. Pritan. *Reg. Divoz.*, c. x, p. 119.

3. *Id.* lib. cit. cap. xxii, p. 304.

4. *Difesa dell'illibata divozione, etc., contro di Lamindo Pritanio.*

5. Bonum atque utile esse suppliciter eos invocare. (Conc. Trid. sess. 25, *de Invoc. Sanctor.*)

6. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia mater est, et frustrari non potest. (S. Bern. Serm. *de Aquæd.*)

étrange! Louis Muratori, pour lequel j'ai toujours eu de la vénération, a été un homme célèbre dans toute l'Europe, ainsi qu'il paraît par sa belle vie savamment écrite par son neveu; mais en plusieurs endroits de ses ouvrages, ainsi que je l'ai remarqué, il n'a pas montré toute la piété qu'on aurait dû attendre d'un homme d'un si grand esprit.

Il n'est pas nécessaire que je m'étende davantage sur les propositions indiquées ci-dessus; pour me déterminer à en dire quelque chose, il m'a suffi de voir l'abbé Rolli jeter du discrédit sur les prières de dévotion, et sur les titres que les fidèles donnent communément à la très-sainte Vierge dans les litanies et dans le *Salve Regina*, comme aussi d'entendre appeler *Dévotionnettes* le scapulaire et le rosaire de Marie, dévotions si respectables et qui m'ont été si chères dès mon enfance. Au reste, quiconque voudra voir réfutée au long et complétement la réforme que l'abbé Rolli prétendait introduire sur toutes ces choses, n'a qu'à lire le livre du P Cardoni, Minime, que j'ai cité au commencement de ce rapide aperçu.

---

# DEUXIÈME PARTIE

## DES VERTUS DE MARIE.

---

Saint Augustin dit que, pour obtenir plus sûrement et avec plus d'étendue la faveur des saints, il faut les imiter, parce que nous voyant pratiquer les vertus dont ils ont donné l'exemple, ils sont plus disposés à prier pour nous. Marie, la reine des saints, et notre première avocate, dès qu'elle a soustrait une âme à l'affreuse tyrannie de Lucifer et l'a unie à Dieu, exige que cette âme s'applique à l'imiter; autrement elle ne pourrait à son gré l'enrichir de ses dons, la voyant mener une conduite opposée à la sienne. C'est pour cela que Marie appelle bienheureux ceux qui se montrent zélés à imiter ses vertus : « Maintenant donc, ô mes fils, écoutez-moi. Bienheureux ceux qui garderont mes voies [1] » Celui qui aime, ou est déjà semblable à la personne aimée, ou cherche à le devenir, selon la maxime connue : *Amor aut pares invenit, aut facit.* En conséquence, saint Jérôme nous avertit que si nous aimons Marie, nous devons chercher à l'imiter, parce que c'est là le plus glorieux hommage que nous puissions lui offrir [2] Richard de Saint-Laurent déclare que ceux-là sont et peuvent s'appeler les vrais fils de Marie, qui cherchent à imiter ses vertus [3] Que le fils ait donc soin, conclut saint Bernard, d'imiter la mère, s'il aspire à captiver sa faveur; car elle ne peut manquer de le traiter en fils, dès qu'elle se verra honorée en mère.

1. Nunc ergo, filii, audite me. Beati qui custodiunt vias meas. (*Prov.*, XIII, 32.)
2. Dilectissimi, Mariam colite quam amatis, quia tunc vere amatis, si imitari volueritis. (S. HIER. Serm. *de Ass.* ap. Lochn.)
3. Filii Mariæ imitatores ejus.

Or, pour ce qui est des vertus de Marie, quoique à cet égard nous trouvions bien peu de particularités consignées dans les Evangiles, néanmoins, comme nous y lisons qu'elle fut pleine de grâce, c'en est assez pour nous faire connaître qu'elle eut toutes les vertus, et toutes à un degré héroïque. A tel point, dit saint Thomas, que les autres saints n'ont excellé chacun que dans une vertu particulière, tandis que la sainte Vierge a excellé dans toutes les vertus et nous a été donnée dans toutes pour modèle [1] Saint Ambroise a dit également : « Telle fut la vertu de Marie que sa vie seule est devenue une règle de conduite pour tous [2] Et c'est pourquoi il avait dit d'abord : « Que la virginité et la vie entière de Marie soient devant vos yeux comme un tableau dans lequel la vertu brille avec toute sa beauté. C'est sur ce modèle que vous devez prendre les exemples à suivre.... pour ce que vous devez corriger en vous [3] » Or, comme l'humilité, d'après les enseignements des saints Pères, est le fondement de toutes les vertus, voyons en premier lieu combien fut grande l'humilité de Marie.

## § Ier

### De l'humilité de Marie.

L'humilité, dit saint Bernard, est le fondement et la sauvegarde de toutes les vertus [4] Et il a raison ; car, sans humilité il ne peut y avoir aucune autre vertu dans une âme. Admettons qu'on les possède toutes, toutes disparaîtront si l'humi-

1. Alii sanctorum specialia opera exercuerunt ; alius fuit castus, alius humilis, alius misericors ; sed beata Virgo datur in exemplum omnium virtutum. (Opusc. 8.)

2. Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium disciplina sit. (L. II, *de Virg.*, c. II, n. 15.)

3. Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque Mariæ, in qua refulget forma virtutis. Hinc sumatis exempla vivendi.... quid corrigere, quid fugere, quid tenere debeatis. (*Ibid.*, n. 6.)

4. Humilitas est fundamentum custosque virtutum. (*In nativ. Dom.*, serm. I, n. 1.)

lité disparaît. Au contraire, disait saint François de Sales, écrivant à la bienheureuse Françoise de Chantal, Dieu aime tant l'humilité qu'il court aussitôt où il la voit [1] Cette vertu si belle et si nécessaire était inconnue au monde : mais le fils de Dieu lui-même vint sur la terre pour l'enseigner par son exemple, et il voulut que les hommes cherchassent à l'imiter spécialement en cette vertu : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur [2] » Or, comme Marie fut la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus-Christ dans toutes les vertus, elle le fut aussi dans celle d'humilité, par où elle mérita d'être élevée au-dessus de toutes les créatures. Il fut révélé à sainte Mathilde que la première vertu à laquelle la mère de Dieu s'exerça dès son enfance fut l'humilité [3]

Le premier acte de l'humilité du cœur est d'avoir une basse opinion de soi-même. Or, d'après ce qui fut révélé à cette même sainte Mathilde, Marie eut toujours une si basse opinion d'elle-même, que, tout en se voyant enrichie de grâces plus que les autres, elle ne se préféra jamais à personne [4] L'abbé Rupert, expliquant ce passage : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur et mon épouse, vous avez blessé mon cœur par un cheveu de votre cou [5], » dit que ce cheveu du cou de l'épouse fut précisément l'humble opinion que Marie avait d'elle-même, et par laquelle elle blessa le cœur de Dieu [6] Ce n'est pas que la sainte Vierge s'estimât une pécheresse, puisque, dit sainte Thérèse, humilité est vérité. Or, Marie savait bien qu'elle n'avait jamais offensé Dieu. Ce n'est pas non plus qu'elle ne se connût favorisée de grâces plus grandes que toutes les autres créatures, car un cœur vraiment humble n'est sensible aux faveurs spéciales du Seigneur que pour s'humilier davantage;

1. *Vit.* l. VII, c. II, § 11.
2. Et discite a me quia mitis sum et humilis corde. (*Matth.*, XI, 29.)
3. Prima virtus in qua Virgo nata et infans se singulariter exercuit fuit humilitas.
4. Ita modeste de se sentiebat, ut cum tot gratias haberet, nulli se prætulit.
5. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa,... in uno crine colli tui. (*Cant.*, IV, 9.)
6. In uno crine, id est, in nimia humilitate cordis tui. Iste est crinis colli humilis cogitatus.... Quid uno crine gracilius ? (In d. l. *Cant.* 4.)

mais la mère de Dieu, ayant reçu plus de lumières pour connaître l'infinie grandeur et la bonté de son Dieu, connaissait aussi plus clairement sa propre petitesse, et par conséquent s'humiliait plus que tout autre, en disant avec l'épouse des Cantiques : « Ne considérez pas que je suis brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma première couleur [1] » Ce que saint Bernard explique ainsi : « En me comparant au soleil, je trouve mon teint bruni [2] » Et saint Bernardin ajoute que la sainte Vierge ne cessait de porter son attention alternativement sur la divine majesté et sur son propre néant [3] De même qu'une mendiante, si elle se voit parée d'nne robe fort riche qu'on lui a donnée, ne va pas en tirer vanité, mais ne fait que s'humilier davantage en présence de son bienfaiteur, parce qu'alors elle se souvient encore plus de sa pauvreté ; ainsi, plus Marie se voyait enrichie, plus elle s'humiliait, en se rappelant que tout en elle était un don de Dieu. C'est pour cela qu'elle dit elle-même à la vierge sainte Elisabeth : Tenez pour certain que je me regardais comme la créature la plus vile et la plus indigne des grâces de Dieu [4] » C'est aussi en ce sens que saint Bernardin disait : « Il n'y a pas eu de créature au monde élevée plus haut, parce qu'il n'y en a pas eu qui se soit abaissée plus qu'elle [5] »

En outre, c'est un acte d'humilité de cacher les dons célestes. Marie voulut cacher à saint Joseph la grâce de la maternité divine, quoiqu'il y eût alors, ce semble, nécessité de lui en donner connaissance, pour délivrer ce pauvre époux des soupçons qu'il pouvait former sur son honnêteté en la voyant enceinte, ou du moins pour le délivrer de la perplexité et de la confusion d'esprit où il se trouvait ; puisque, en effet, saint

1. Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol. (*Cant.* I, 6.)

2. Appropians illi me nigram invenio. (*In Cant.* serm. XXVIII, n. 13.)

3. Virgo continue habebat actualem relationem ad divinam majestatem et ad sui nihilitatem.

4. Pro firmo scias quod me reputabam vilissimam et gratia Dei indignam. (Ap. S. Bon. *Medit. vit. Christi*, *Oper.* t. XII, p. 587 *b*.)

5. Sicut nulla post filium Dei creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis. (T. II, serm. LI, c. 3.)

Joseph ne pouvant, d'une part, mettre en doute la chasteté de Marie, et, d'autre part, ignorant le mystère, pour se délivrer de cette étrange perplexité, voulut renvoyer Marie secrètement[1] Et si l'ange ne lui eût fait connaître que son épouse était enceinte par l'opération du Saint-Esprit, il l'aurait effectivement congédiée.

De plus, l'humilité refuse les louanges pour soi-même, et les renvoie toutes à Dieu. Aussi voyons-nous Marie se troubler dès qu'elle s'entend louer par saint Gabriel. Et lorsque sainte Elisabeth lui dit : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes... et d'où me vient cet honneur que la mère de mon Dieu vienne à moi?... vous êtes heureuse, parce que vous avez cru[2] ; » Marie, rapportant à Dieu toutes ces louanges, répondit par cet humble cantique : « Mon âme glorifie le Seigneur[3]; » comme si elle eût dit : Elisabeth, vous me louez; et moi, je loue le Seigneur, auquel tout l'honneur en est dû. Vous vous émerveillez de ce que je viens à vous; et moi, j'admire la divine bonté, qui, seule, fait toute ma joie[4] Vous me louez, parce que j'ai cru; et moi, je loue mon Dieu qui a voulu élever si haut mon néant[5] C'est en ce sens que Marie disait à sainte Brigitte : « Pourquoi ai-je fait preuve de tant d'humilité, ou ai-je mérité tant de grâce, si ce n'est parce que j'ai pensé et j'ai su que de moi-même je n'étais rien et n'avais rien? C'est pour cette raison que je n'ai pas voulu de louanges pour moi, mais uniquement pour celui de qui je tiens ces dons et l'être même[6] » C'est encore en ce sens que saint Augustin disait en parlant de l'humilité de Marie : O heureuse humilité

1. Voluit occulte dimittere eam. (*Matth.*, I, 19.)

2. Benedicta tu inter mulieres... et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mea ad me? .. et beata quæ credidisti. (*Luc.*, I, 42-45.)

3. Magnificat anima mea Dominum. (*Ibid.*, 47.)

4. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

5. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.

6. Ut quid enim ego me tantum humiliabam. aut promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil a me esse vel habere? Ideo nolui laudem meam, sed solam datoris et creaturis. (*Rev.* l. II, c. XXII.)

qui a donné un Dieu aux hommes, qui a ouvert le paradis, et a délivré les âmes du lieu des tourments [1]

Disons encore que le propre des humbles est de consentir à servir les autres ; aussi Marie ne se refusa-t-elle point à servir Elisabeth pendant trois mois. Ce qui faisait dire à saint Bernard : « Elisabeth s'étonnait que Marie fût venue chez elle ; mais elle devait s'étonner bien plus encore de ce qu'elle y était venue non pour être servie, mais pour servir les autres [2] Les humbles se tiennent à l'écart, et choisissent toujours la place la moins bonne ; c'est pour cela que Marie, selon saint Bernard, voulant parler à son fils pendant qu'il prêchait dans une maison (*Matth.* XII, 46), ne voulut pas néanmoins y entrer d'elle-même [3] C'est encore pour cela que, se trouvant dans le cénacle avec les apôtres, elle voulut se mettre à la dernière place, ainsi que le donne à entendre saint Luc : « Ils persévéraient tous unanimement dans la prière, avec les femmes et Marie mère de Jésus [4] » Ce n'est pas que saint Luc méconnût le mérite de la mère de Dieu et la convenance qu'il y aurait eu à la nommer en premier lieu ; mais Marie s'étant mise à la dernière place dans le cénacle, après les apôtres et les autres femmes, saint Luc a voulu, ainsi que l'a remarqué un auteur, nous donner leurs noms selon la place qu'ils occupaient. De là saint Bernard a dit : « C'est à bon droit que la dernière est devenue la première, puisque, tandis qu'elle était la première de toutes, elle s'était faite la dernière [5] »

Enfin, les humbles aiment les mépris : aussi ne lit-on pas que Marie ait paru dans Jérusalem, lorsque son fils, le di-

1. O vere beata humilitas, quæ Deum hominibus peperit, paradisum aperuit, et animas ab inferis liberavit. (Serm. XXXV *de Sanctis*, al. CCVIII, n. 10, in append.)

2. Venisse Mariam mirabatur Elisabeth, sed magis miretur quod ipsa non ministrari venerit, sed ministrare. (Serm. *de Nat. Virg.*, n. 9.)

3. Nec materna auctoritate sermonem interrupit, nec in domum intravit ubi filius loquebatur. (Dom. infi. octav. Assump. serm. n. 10.)

4. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus et Maria matre Jesu. (*Act.* I, 14.)

5. Merito facta novissima prima, quæ dum prima esset omnium, se novissimam faciebat. (Ubi supra.)

manche des Rameaux, fut reçu par le peuple avec de si grands honneurs ; mais au contraire nous voyons qu'au temps de la mort de son fils elle ne répugna point à se montrer en public sur le Calvaire, et à subir le déshonneur de se faire connaître comme la mère d'un condamné qui mourait de la mort des gens infâmes. Voilà pourquoi elle dit à sainte Brigitte : « Quoi de plus abject que d'être traitée d'insensée, de manquer de tout, et de se croire, par son indignité, au-dessous de tout le monde ? Telle, ô ma fille, fut mon humilité, telle fut ma joie, telle fut ma volonté tout entière ; en quoi je ne songeais à plaire à personne qu'à mon fils [1] »

La vénérable sœur Paule de Foligno eut une extase dans laquelle il lui fut donné de comprendre combien grande avait été l'humilité de la sainte Vierge ; et, comme ensuite elle en faisait la relation à son confesseur, elle lui disait toute stupéfaite : « L'humilité de Marie ! ô mon père ! l'humilité de Marie ! il n'est personne au monde qui ait un seul degré d'humilité au regard de l'humilité de Marie. » Le Seigneur fit voir une autre fois à sainte Brigitte deux dames, l'une qui n'était que faste et vanité : « Celle-là, lui dit-il, est l'orgueil. L'autre ensuite que vous voyez la tête baissée, serviable envers tous, n'ayant que Dieu seul en l'esprit, et ne s'estimant rien, celle-là est l'humilité, et elle s'appelle Marie [2] » Par là, Dieu a voulu nous faire connaître que sa bienheureuse Mère était si humble qu'on pouvait la regarder comme l'humilité personnifiée.

Sans aucun doute, il n'est peut-être pas pour notre nature corrompue par le péché, comme le dit saint Grégoire de Nysse, de vertu plus difficile à pratiquer que la vertu d'humilité. Mais à cela point de remède : nous ne pourrons jamais être de vrais fils de Marie, si nous ne sommes humbles. Ainsi, dit saint Bernard, si vous ne pouvez imiter la virginité de Marie, soyez au moins les imitateurs de son humilité [3] Marie abhorre les

1. Quid comtemptibilius quam vocari fatua, omnibus indigere, omnibus indigniorem se credere ? Talis, o filia, fuit humilitas mea, hoc gaudium meum, hæc voluntas mea, qua nulli nisi filio meo placere cogitabam.

2. *Rev.* lib. I, c. XXIX. — 3. Si non potes virginitatem, humilis imitare humilitatem Virginis. (S. BERN. hom. I sup. *Miss.*, n. 8.)

superbes, et n'appelle à elle que les humbles : « Si quelqu'un est petit, qu'il vienne à moi [1] » Richard de Saint-Laurent a dit : « Marie nous protége sous le manteau de son humilité [2] » C'est ce que la mère de Dieu elle-même fit entendre à sainte Brigitte, en lui disant : « Venez donc, vous aussi ma fille, et cachez-vous sous mon manteau, ce manteau c'est mon humilité [3] » Elle ajouta que la considération de son humilité est un bon manteau qui réchauffe ; mais de même, dit-elle, qu'un manteau ne réchauffe que celui qui le porte non point par la pensée seulement, mais en réalité, ainsi mon humilité ne sert de rien qu'à ceux qui s'étudient à l'imiter. Donc, ma fille, concluait-elle, revêtez-vous de cette humilité [4] Oh ! que les âmes humbles sont chères à Marie ! Nous lisons dans les écrits de saint Bernard : « La sainte Vierge reconnaît et aime ceux dont elle est aimée, et elle est toujours auprès de ceux qui l'invoquent, surtout de ceux en qui elle voit de fidèles imitateurs de sa chasteté et de son humilité [5] » En conséquence le saint exhorte tous ceux qui aiment Marie à être humbles comme elle [6] Marin, ou Martin d'Albert, de la compagnie de Jésus, faisait habituellement les œuvres les plus abjectes pour l'amour de Marie : il balayait la maison, et recueillait les immondices. Un jour, la divine mère lui apparut, ainsi que le rapporte dans sa *Vie* le P Nieremberg, et elle lui dit comme pour le remercier : « Combien m'est cher cet acte d'humilité fait pour l'amour de moi ! » Ainsi donc, ô ma reine, je ne pourrai jamais être vraiment votre fils, si je ne suis

1. Si quis est parvulus, veniat ad me.

2. Maria protegit nos sub pallio humilitatis.

3. Ergo et tu filia mea veni et absconde te sub mantello meo : hic mantellus humilitas mea est.

4. Nec humilitas mea proficit, nisi unusquisque studuerit eam imitari. Ergo, filia mea, induere hac humilitate.

5. Agnoscit Virgo et diligit diligentes se et prope est invocantibus se; præsertim iis quos videt conformes sibi factos in castitate et humilitate. (*In Salv Reg.* serm. I, n. I. (*a*).) — 6. Æmulamini hanc virtutem, si Mariam diligitis.

*a*) Ces sermons sur le *Salve Regina*, insérés parmi les œuvres du saint abbé de Clairvaux, appartiennent plutôt, d'après Mabillon, à Bernard, archevêque de Tolède. (*L'éditeur.*)

humble; mais ne voyez-vous pas que mes péchés, après m'avoir rendu ingrat envers Dieu, m'ont aussi rendu orgueilleux? O ma mère, remédiez-y, faites que par les mérites de votre humilité, j'obtienne d'être humble et de devenir ainsi votre fils. Amen.

## § II.

### De la charité de Marie envers Dieu.

Saint Anselme (*a*) a dit : « Plus un cœur est pur et vide de lui-même, plus il sera rempli de charité envers Dieu[1] » La très-sainte Vierge, puisqu'elle était toute humble, et vide d'elle-même, était donc aussi toute remplie de l'amour divin, en sorte que son amour pour Dieu surpassait celui de tous les hommes et de tous les anges envers Dieu, comme l'a dit saint Bernardin de Sienne[2] C'est donc encore à juste titre que saint François de Sales l'appelait « la reine de l'amour. » Le Seigneur a bien donné à l'homme le précepte de l'aimer de tout son cœur[3]; mais ce précepte, dit saint Thomas, ne sera parfaitement accompli que dans le ciel, et ne peut l'être qu'imparfaitement sur la terre[4] Cependant, comme l'observe ici le bienheureux Albert le Grand, il eût été à certains égards peu convenable que Dieu donnât un précepte qui n'eût été parfaitement accompli par personne, si sa divine mère ne l'avait accompli dans toute sa perfection[5] Cette pensée est encore confirmée par ces paroles de Richard de Saint-Victor : « La mère de notre Emmanuel fut consommée dans la pratique de tout ce que les

1. Ubi major puritas, ibi major charitas.

2. Superat omnium creaturarum amores in filium suum. (*Pro fest. S. M.* Serm. I, art. 1, c. 2.)

3. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Deut.* VI, 5.)

4. Plene et perfecte in patria implebitur hoc præceptum; in via autem impletur, sed imperfecte. (2-2, q. 24, a. 6 et 8.)

5. Aut aliquis implet hoc præceptum, aut nullus; si aliquis, ergo beatissima Virgo. (*Sup. Miss.*, c. 76.)

*a*) Ou du moins Albert le Grand, *Sup. miss.* q. 46.

vertus ont de plus parfait. Qui est-ce qui a jamais accompli comme elle ce premier commandement : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur? L'amour divin était tellement en possession de son âme, qu'il n'y avait place en elle pour aucun défaut [1] » L'amour divin, dit saint Bernard, blessa tellement et transperça le cœur de Marie, qu'il n'y resta aucune partie qui ne fût blessée d'amour; aussi accomplit-elle dans toute son étendue ce premier précepte [2] Marie pouvait donc bien dire : Mon bien-aimé s'est donné tout à moi, et je me suis donnée toute à lui [3] Ah ! s'écrie Richard, les séraphins eux-mêmes pouvaient descendre du ciel et venir apprendre dans le cœur de Marie la manière d'aimer Dieu [4]

Dieu, qui est amour [5], est venu sur la terre pour allumer dans tous les cœurs la flamme de son divin amour ; mais il n'en embrasa aucun d'autant d'amour que le cœur de sa mère, qui par là même qu'il était totalement pur d'affections terrestres, était tout disposé à brûler de ce feu salutaire. Ainsi pensait saint Jérôme, d'après lequel la charité de Marie était une ardeur continuelle, une ivresse d'épanchements d'amour [6] Ainsi, comme on le lit dans les Cantiques, le cœur de Marie ne fut dès lors que feu et flamme [7] : c'était un feu selon l'explication de saint Anselme [8], parce que le cœur de Marie brûlait d'amour intérieurement ; c'était une flamme, parce qu'il brillait

1. Emmanuelis nostri puerpera in omni fuit virtutum consummatione perfecto. Quis illud primum mandatum sic unquam implevit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo? in ea divinus amor adeo concaluit, ut qualiscumque defectus in eam incidere non posset. (Lib. II *de Em.*, c. 29.)

2. Amor Christi Mariæ animam non modo transfixit, sed etiam pertransivit, ut nullam particulam vacuam amore relinqueret, sed toto corde, tota anima, virtute diligeret et esset gratia plena. (Serm. XXIX, in *Cant.* n. 8.)

3. Dilectus meus mihi; et ego illi. (*Cant.* II, 10.)

4. Seraphim de cœlo descendere poterant, ut amorem discerent in corde Virginis. — 5. Deus charitas ést. (I *Jo.* IV, 16.)

6. Totam eam incanduerat divinus amor, ita ut nihil esset mundanum quod ejus violaret affectum, sed ardor continuus et ebrietas profusi amoris. (HIERON., vel SOPHRON., Serm. *de Ass.*)

7. Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum, (*Cant.* VIII, 6.)

8. Ap. CORN. A LAP.

extérieurement aux yeux de tous par la pratique des vertus. Par conséquent, lorsque Marie sur la terre portait Jésus entre ses bras, on pouvait bien dire d'elle que c'était un feu qui portait un feu [1], et avec plus de raison qu'Hippocrate ne l'avait dit dans un autre sens d'une femme qui portait du feu à la main. Et certes, saint Ildephonse a dit que comme le feu pénètre le fer, ainsi le Saint-Esprit a pénétré Marie de ses célestes flammes; en sorte qu'on ne voit et qu'on ne sent en elle que le feu de l'amour divin [2] » A cela revient encore ce que dit saint Thomas de Villeneuve [3], que le cœur de Marie a été figuré dans le buisson que Moïse vit brûler sans se consumer [4] Aussi est-ce avec raison, dit saint Bernard, que Marie est représentée par saint Jean comme revêtue du soleil [5]; puisqu'elle fut si étroitement unie à Dieu qu'il ne semble pas que la créature puisse lui être unie d'une manière plus parfaite [6]

Saint Bernardin (*a*) part de là pour affirmer que la sainte Vierge ne fut jamais tentée par l'enfer; car, dit-il, de même que les mouches fuient loin d'une grande flamme, ainsi les démons étaient repoussés loin du cœur de Marie qui n'était qu'une flamme de charité, en sorte qu'ils n'osaient même pas s'approcher d'elle [7] Richard de Saint-Victor dit également : « La Vierge fut si terrible aux princes des ténèbres qu'ils n'osèrent jamais approcher d'elle, ni la tenter, effrayés qu'ils

1. Ignis gestans ignem.
2. Mariam, velut ignis ferrum, Spiritus sanctus totam ignivit; ita ut in ea Spiritus sancti flamma tantum videatur, nec sentiatur, nisi tantum ignis amoris Dei. (*De Ass.* orat. I.)
3. In *Nativ, Dom.* Conc. II.
4. *Exod.*, III, 2.
5. Et signum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. (*Apoc.* XII, 1.)
6. Jure ergo Maria sole perhibetur amicta, quia divinæ sapientiæ, ultra quam credi valeat, penetravit abyssum; ut quantum sine personali unione creaturæ conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa. (Serm. in *Sign. Magn.*)
7. Sicut magnus ignis effugat muscas, sic a sua inflammata charitate dæmones pellebantur, quod non ausi sunt illi appropinquare. (To. II, serm. LI, a. 3.)
*a*) Le texte italien porte S. *Bonaventura*; mais il est visible que c'est ici un nom mis pour un autre. (*L'éditeur.*)

étaient par la flamme de sa charité [1] Marie révéla elle-même à sainte Brigitte qu'elle n'avait eu en ce monde d'autre pensée, d'autre désir, d'autre joie que Dieu seul [2] Ainsi, sa bienheureuse âme étant habituellement attentive durant sa vie mortelle à contempler Dieu, elle produisait des actes d'amour sans nombre, c'est le P Suarez qui l'affirme [3] Mais j'aime encore mieux ce que dit Bernardin de Busto, que Marie, au lieu de répéter les actes d'amour successivement, comme font les autres saints, avait par un privilége singulier le bonheur d'aimer Dieu actuellement et sans interruption par un seul et continuel acte d'amour de Dieu [4] Semblable à l'aigle royal, elle tenait sans cesse les yeux fixés vers le divin soleil, en sorte, dit saint Pierre Damien, que ni les occupations ordinaires de la vie ne l'empêchaient d'aimer, ni l'amour ne l'empêchait de vaquer à l'action [5] Aussi Marie avait-elle été figurée, selon saint Germain, par l'autel de propitiation, sur lequel le feu ne s'éteignait jamais, ni jour, ni nuit.

Le sommeil même n'empêchait point Marie d'aimer son Dieu. Et certes, si ce privilége fut accordé à nos premiers parents dans l'état d'innocence, comme l'assure saint Augustin [6], on ne peut assurément le refuser à la divine mère, ainsi que le reconnaissent Suarez, l'abbé Rupert, saint Bernardin, et saint Ambroise. Ce dernier a dit en parlant de Marie que lorsque son corps se livrait au repos, son âme veillait [7] : et ainsi se vérifiait en elle cette parole du Sage : « Sa lampe

1. Virgo principibus tenebrarum terribilis fuit, ut ad eam accedere eamque tentare non præsumpserint; deterrebat eos flamma charitatis. (Part. II, c. 26. in *Cant.*)

2. Nihil nisi Deum cogitabam ; nulla mihi nisi Deus placuerunt.

3. Actus perfectæ charitatis quos beata Virgo habuit in hac vita innumerabiles fuerunt, quæ fere totam vitam in contemplatione transegit, et tunc amoris actum frequentissime repetebat. (To. II, in 3, p. D. 18. S. 4.)

4. Tamen ipsa gloriosissima Virgo de privilegio singulari continue et semper Deum amabat actualiter, (P. II, Serm. IV, *de Nat. Virg.*)

5. Adeo ut nec actio contemplationem minueret, et contemplatio non desereret actionem. (Serm. I *de Nat. Virg.*)

6. Tam felicia erant somnia dormientium, quam vita vigilantium. (L. V, in Jul., c. 10, n. 42.)

7. Cum quiesceret corpus, vigilaret animus. (Lib. II *de Virgin.* c. 2, n. 8.)

ne s'éteindra point pendant la nuit [1] » Oui, nous dit saint Bernardin, tandis que son bienheureux corps prenait un léger repos nécessaire pour réparer ses forces, son âme s'élevait alors librement vers Dieu, et elle se livrait dans ces moments à la contemplation d'une manière plus parfaite que ne font les autres personnes tout en veillant [2] Ainsi, également heureuse, soit qu'elle dormît soit qu'elle veillât, comme le dit Suarez [3], elle pouvait bien dire avec l'épouse des Cantiques : Je dors, et mon cœur veille [4] En un mot, et cette assertion est encore de saint Bernardin, tout le temps que Marie vécut sur la terre, elle fut continuellement appliquée à aimer Dieu [5] De plus, nous dit encore saint Bernardin, elle ne fit jamais que ce qu'elle connut être agréable à Dieu ; et elle l'aimait autant qu'elle se croyait obligée de l'aimer [6] En sorte qu'on peut bien dire, après le bienheureux Albert le Grand, que Marie fut remplie d'autant de charité qu'une pure créature pouvait en recevoir ici-bas [7] Et c'est ce qui faisait dire à saint Thomas de Villeneuve que la Vierge, par son ardente charité, se rendit si belle, et inspira un tel amour à son Dieu, qu'épris de ses charmes il descendit dans son sein pour se faire homme [8] Là-dessus saint Bernardin s'écrie : Voici une Vierge qui par sa vertu a blessé et ravi le cœur de Dieu [9] !

1. Non extinguetur in nocte lucerna ejus. (*Prov.* XXI, 18.)

2. Anima ejus libere tunc tendebat in Deum, unde illo tempore erat perfectior contemplatrix, quam unquam fuerit alius dum vigilavit. (*Pro fest. B. M.* serm. IV, a. 1, c. 2.)

3. Tam felix dormiendo quam vigilando. (SUAREZ.)

4. Ego dormio et cor meum vigilat. (*Cant.* V, 2.)

5. Mens Virginis in ardore dilectionis continue tenebatur. (To. II, serm. LI, a. 3. c. 3.)

6. Nihil unquam elegit nisi quod divina sapientia demonstrabat ; tantumque dilexit Deum, quantum a se diligendum existimabat. (Loc. cit.)

7. Credimus etiam sine præjudicio melioris sententiæ beatam Virginem in conceptione filii Dei charitatem talem accepisse qualis et quanta percipi poterat a pura creatura in statu viæ. (L. *de Laud. Virg.* c. 95.)

8. Hæc Virgo sua pulchritudine Deum a cœlis allexit, qui amore illius captus est, et humanitatis nostræ nexibus irretitus. (Conc. 4. *in Nat. Dom.*)

9. O virtus Virginis matris ! una puella vulneravit et rapuit divinum cor. (To. II, ser. LXI, a. 1, c. 4.)

Mais puisque Marie aime tant son Dieu, il n'est rien sans doute qu'elle recommande à ses serviteurs autant que d'aimer Dieu de tout leur pouvoir. C'est précisément ce qu'elle dit à la bienheureuse Angèle de Foligno, un jour que celle-ci avait communié : « Angèle, soyez bénie de mon fils ; et quant à vous, aimez-le de tout votre pouvoir » Elle dit également à sainte Brigitte : « Ma fille, si vous voulez m'attacher à vous, aimez mon fils.» Et en effet Marie peut-elle avoir rien plus à cœur que de voir chérir son bien-aimé qui est Dieu? Novarin demande pourquoi la sainte Vierge, comme l'épouse des Cantiques, priait les anges de faire connaître au Seigneur le grand amour qu'elle lui portait: Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous rencontrez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour [1] » Dieu ne savait-il pas combien il en était aimé? pourquoi vouloir montrer à son bien-aimé une blessure que lui-même avait faite [2]? C'est, répond le même auteur, que la divine mère voulait par là faire connaître son amour, non à Dieu, mais à nous, afin de pouvoir, blessée qu'elle était la première, faire à nos cœurs la même blessure [3] Et comme elle était toute de feu pour l'objet de son amour, on n'a qu'à l'aimer elle-même, qu'à l'approcher, pour être embrasé des mêmes flammes, et lui devenir semblable [4] Aussi sainte Catherine de Sienne appelait-elle Marie *Portatrix ignis*, c'est-à-dire celle qui porte le feu du divin amour. Ainsi, si nous voulons brûler de cette heureuse flamme, ayons soin de nous approcher sans cesse de Marie par nos prières et nos affections.

O reine de l'amour, ô Marie la plus aimable, la plus aimée, la plus aimante de toutes les créatures, comme vous disait saint François de Sales [5] ; ô ma mère, toujours et sans partage vous brûlâtes d'amour pour votre Dieu. Ah! daignez m'obte-

1. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. (*Cant.* v, 8.)

2. Cur vulnus ostendi quærit dilecto, qui vulnus fecit? (L. IV, n. 306.)

3. Vulnerata vulneret.

4. Quia tota ardens fuit, omnes se amantes eamque tangentes incendit et sibi assimilat. (In *B. V Mar.* Serm. Oper. t. XIV, p. 108 *b*.)

5. (*Traité de l'am. de Dieu*, liv. III, ch. VIII, *Œuvres*, t. I, p. 483.)

nir au moins une étincelle de cet amour. Vous priâtes votre fils pour ces époux à qui le vin manquait : « Ils n'ont pas de vin [1], » et vous ne prierez pas pour nous, à qui manque l'amour de ce Dieu que nous sommes si étroitement obligés d'aimer? Dites seulement : « Ils n'ont pas d'amour [2], » et obtenez-nous cet amour. Nous ne sollicitons point d'autre grâce que celle-là. O ma mère, au nom de tout l'amour que vous portez à Jésus, exaucez-nous, priez pour nous. *Amen.*

## § III.

### De la charité de Marie envers le prochain.

L'amour envers Dieu et envers le prochain nous est imposé par un même précepte : nous avons reçu de Dieu ce commandement, savoir : « Que celui qui aime le Seigneur, aime aussi son frère [3] » La raison en est, dit saint Thomas, que celui qui aime Dieu aime tous les objets aimés de Dieu. Sainte Catherine de Gênes disait un jour à Dieu : Seigneur, vous voulez que j'aime le prochain, et je ne puis aimer autre chose que vous. Et Dieu lui fit précisément cette réponse : Quiconque m'aime, aime aussi tout ce qui m'est cher. Mais puisqu'il n'y a eu et n'y aura jamais de créature qui plus que Marie ait aimé Dieu, ainsi n'y a-t-il eu et n'y aura-t-il jamais de créature qui plus que Marie ait aimé le prochain. Corneille de la Pierre, expliquant ce passage des Cantiques : « Le roi Salomon s'est fait une litière, qu'il a ornée de charité au milieu pour les filles de Jérusalem [4], » dit que cette litière fut le sein de la bienheureuse Marie, et que le Verbe incarné remplit de charité sa mère, afin qu'elle assistât ceux qui auraient recours à elle [5]

1. Vinum non habent. — 2. Amorem non habent.

3. Et hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Dominum diligat et fratrem suum. (*Jo.* IV, 21.)

4. Ferculum fecit sibi rex Salomon... media charitate constravit propter filias Jerusalem. (*Cant.* III, 9.)

5. Beatæ Virginis sinus fuit ferculum ferens Verbum ; ideoque media charitate constratum propter filias Jerusalem, quia Christus, qui est ipsa charitas, maximam charitatem beatæ Virgini inspiravit, ut ipsa ad illam recurrentibns opem ferret.

Telle était l'extrême charité de Marie, lorsqu'elle vivait sur la terre, qu'elle secourait les nécessiteux sans même en être sollicitée : ainsi en agit-elle aux noces de Cana, lorsqu'elle pria son fils de faire le miracle du vin, en lui exposant l'affliction de cette famille : « Ils n'ont pas de vin [1] » Oh ! combien elle montrait d'empressement lorsqu'il s'agissait de soulager le prochain ! Ainsi, lorsqu'elle alla auprès d'Elisabeth remplir un devoir de charité, il est dit qu'elle partit en diligence pour le pays des montagnes [2]. Elle ne put ensuite marquer mieux son excessive charité qu'en offrant son fils mourant pour notre salut ; ce qui a fait dire à saint Bonaventure : Marie a tellement aimé le monde, qu'elle a donné pour lui son fils unique [3] C'est aussi en ce sens que saint Anselme lui disait : Oh ! soyez bénie entre toutes les femmes, vous qui surpassez les anges par la pureté de votre cœur, et tous les saints par votre bonté [4] Or, cette charité de Marie envers nous, disait saint Bonaventure, ne s'est pas démentie, maintenant qu'elle est dans le ciel ; mais au contraire elle s'est accrue de beaucoup, parce que maintenant elle connaît mieux toutes nos misères [5] C'est pourquoi le saint disait ensuite : La miséricorde de Marie envers les malheureux était bien grande lorsqu'elle était encore exilée sur la terre, mais cette charité est bien autre maintenant qu'elle règne dans les cieux [6]. Aussi, l'ange assura-t-il à sainte Brigitte qu'il n'est personne qui, en priant Marie, ne puisse obtenir de sa charité les grâces qu'il désire [7] Et Jésus lui-même dit à cette sainte que nous serions bien à plaindre si Marie ne priait pas pour nous [8]

1. Vinum non habent. — 2. Abiit in montana cum festinatione. (*Luc.*, I, 39.)

3. Sic Maria dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.

4. O benedicta inter mulieres, quæ angelos vincis puritate et sanctos superas pietate.

5. Quia magis nunc videt hominum miserias.

6. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo. (*Spec.* lec. x *Oper.* t. XIV, p. 260 *a.*)

7. Ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem (*Rev.* l. III, c. XXX.)

8. Nisi preces matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ. (L. VI, c. XXIX.)

Heureux, dit la divine Mère, celui qui écoute mes enseignements et étudie ma charité, pour l'exercer ensuite envers les autres d'après mes exemples [1]; et il n'est rien, dit saint Grégoire de Nazianze, qui puisse mieux nous concilier l'affection de Marie, que d'être charitables envers le prochain [2] Ainsi, de même que Dieu se proposant à nous pour modèle, nous dit : « Soyez miséricordieux comme votre père céleste est miséricordieux [3], » de même il semble que Marie doive dire à tous ses enfants : « Soyez miséricordieux comme votre Mère est miséricordieuse [4] » Il est certain que la miséricorde exercée par nous envers le prochain sera la mesure de celle que Dieu et Marie exerceront envers nous [5] Donnez au pauvre, disait saint Méthode, et recevez en échange le paradis [6] Certes, l'Apôtre ne dit pas autre chose, quand il dit que la charité envers le prochain nous rend heureux en cette vie et en l'autre [7] Et si celui qui soulage la misère du pauvre ne fait que prêter à Dieu pour recevoir avec usure [8], on peut bien dire avec saint Jean Chrysostome, que soulager les nécessiteux c'est rendre Dieu même notre débiteur [9]

O mère de miséricorde, vous êtes remplie de charité envers tous, n'oubliez pas mes misères; vous les connaissez bien : recommandez-moi donc à ce Dieu de qui vous n'essuyez jamais un refus; obtenez-moi la grâce de pouvoir vous imiter dans le saint amour tant envers Dieu qu'envers le prochain. Amen.

1. Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. (*Prov.*, VIII, 34.)
2. Nulla res est quæ Virginis benevolentiam æque conciliat ac misericordia.
3. Estote misericordes sicut et pater vester misericors est. (*Luc.* VI, 63.)
4. Estote misericordes sicut et mater vestra misericors est.
5. Date et dabitur vobis. Eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis. (*Luc.*, VI, 38.)
6. Da pauperi, et accipe paradisum.
7. Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ. (II *Tim.*, III, 5.)
8. Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis. (*Prov.* XIX, 17.)
9. Si Deo fœneratur, is ergo nobis debitor est.

## § IV

### De la foi de Marie.

De même que la bienheureuse Vierge est mère de l'amour et de l'espérance [1], elle l'est encore de la foi. Et elle mérite bien ce titre, puisque, comme le dit saint Irénée, le mal que fit Eve par son incrédulité, Marie l'a réparé par sa foi [2] Eve, ajoute Tertullien, voulut croire le serpent, contrairement à ce que Dieu lui avait dit, et elle apporta au monde la mort; mais notre reine a cru sur la parole de l'ange qu'en demeurant vierge elle deviendrait la mère du Seigneur, et elle a apporté au monde le salut [3] Oui, dit saint Augustin, Marie, en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, ouvrit par sa foi le paradis aux hommes [4] Et à ces textes on peut joindre les paroles de Richard de Saint-Laurent sur un passage de saint Paul [5] : « Marie est cette femme fidèle dont la foi a sauvé Adam, époux infidèle, et toute sa postérité [6] C'est à cause de cette foi qu'Elisabeth appela Marie bienheureuse. Et saint Augustin dit à ce sujet qu'elle fut plus heureuse lorsqu'elle reçut Jésus-Christ par la foi, que lorsqu'elle le conçut dans son sein [7]

Le père Suarez dit que la sainte Vierge eut plus de foi que tous les hommes et tous les anges; elle voyait son fils dans l'étable de Bethléem, et elle croyait qu'il était le créateur du monde. Elle le voyait fuir Hérode, et elle ne laissait pas de

1. Ego mater pulchræ dilectionis et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. (*Eccl.*, XXIV, 24.)

2. Quod Heva ligavit per incredulitatem, Mariam solvit per fidem. (*Adv. hæres.*, lib. III, c. XXXIII.)

3. Crediderat Heva serpenti, Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit. (*De carn. Christi*, n. 17.)

4. Fides Mariæ cœlum aperuit, cum angelo nuntianti consensit.

5. Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem. (I *Cor* VII, 14.)

6. Hæc est mulier fidelis, per cujus fidem salvatus est Adam vir infidelis, et tota posteritas. (*De laud. B. M.*, lib. VI.)

7. Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi. (*De S. Virginit.*, c. III.)

croire qu'il était le roi des rois. Elle le vit naître, et elle le crut éternel. Elle le vit pauvre, manquant du nécessaire, et elle le crut maître de l'univers. Elle le vit couché sur le foin, et elle le crut tout-puissant. Elle remarqua qu'il ne parlait point, et elle crut qu'il était la sagesse éternelle. Elle l'entendait se plaindre, et elle croyait qu'il était la joie du paradis. Elle le vit enfin à la mort exposé à tous les mépris, crucifié; et quoique la foi des autres fût ébranlée, Marie persévéra dans la ferme croyance qu'il était Dieu. « Au pied de la croix de Jésus était sa Mère qui se tenait debout [1] » A quoi saint Antonin ajoute que Marie était soutenue par la foi en la divinité de Jésus-Christ, qu'elle conserva toujours en son cœur [2] C'est pour cela, dit encore ce même saint, que l'Eglise dans l'office de ténèbres laisse un seul cierge allumé. Saint Léon, parlant aussi de la foi inébranlable de Marie, lui applique ce passage des Proverbes : « Sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit [3] » De même, sur ce passage d'Isaïe : « J'ai seul foulé le pressoir, et avec moi il ne se trouvait aucun homme [4], » saint Thomas fait cette remarque : il a dit, *aucun homme,* à cause de la Vierge dont la foi n'a jamais été en défaut [5] Dans cette circonstance, dit Albert le Grand, Marie pratiqua la foi au plus éminent degré, puisqu'elle seule ne fut pas ébranlée lorsque les disciples l'étaient [6] C'est par cette grande foi que Marie a mérité de devenir la lumière des fidèles, comme l'appelle saint Méthode [7]; le sceptre de la foi orthodoxe, comme dit saint Cyrille d'Alexandrie [8] C'est encore au mérite de sa foi que l'Eglise attribue l'extinction de toutes les hérésies [9]

1. Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.
2. Stabat Maria fide elevata quam de Christi divinitate fixam retinuit.
3. Non extinguetur in nocte lucerna ejus. (*Prov.* XXXI, 18.)
4. Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum. (*Is.* LXIII, 3.)
5. Dicit vir propter Virginem, in qua nunquam fides defecit.
6. Fidem habuit in excellentissimo gradu, quæ etiam discipulis dubitantibus non dubitavit.
7. Fidelium fax.
8. Sceptrum orthodoxæ fidei.
9. Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. (Ant. 1, noct. 3.)

Aussi saint Thomas de Villeneuve, expliquant les paroles de l'Esprit-Saint : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur par l'un de vos yeux [1], » a dit que ces yeux furent la foi de Marie, cette foi par laquelle Marie fut si agréable à Dieu [2]

Ici saint Ildephonse nous invite à reproduire en nous le sceau de la foi qui brille en Marie [3] Mais comment imiter la foi de Marie? La foi est tout ensemble un don et une vertu. Elle est un don de Dieu, en tant qu'elle est une lumière que Dieu répand dans nos âmes ; elle est aussi une vertu, en tant que l'âme la met en pratique. Ainsi la foi ne doit pas seulement nous servir de règle pour croire, mais encore pour agir : et de là saint Grégoire a dit : « Celui-là croit vraiment, qui met en pratique ce qu'il croit [4] » Vous dites : *Je crois*, ajoute saint Augustin : faites ce que vous dites, et vous avez la foi [5] » C'est là cette foi vive qui consiste à vivre conformément à sa croyance [6] Or ainsi vécut la sainte Vierge, à la différence de ceux qui ne vivent pas selon ce qu'ils croient, et dont la foi est morte, comme dit saint Jacques [7] Diogène allait cherchant un homme sur la terre [8] : et il semble que Dieu parmi tant de fidèles aille cherchant un chrétien [9] En effet le nombre de ceux qui en font les œuvres est bien petit, et la plupart n'en ont que le nom seul. Mais à ceux-ci on devrait appliquer ce qu'Alexandre dit à ce soldat poltron qui s'appelait Alexandre comme lui : Changez de nom, ou changez de mœurs [10] Ou plutôt, disait le P Avila, on devrait les enfermer comme fous dans une prison; puisque, croyant qu'une éternité de bonheur est préparée à ceux qui vivent bien, et une éternité de malheur

1. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa... in uno oculorum tuorum. (*Cant.* IV, 9.)

2. Per oculos fidem designat, qua Dei filio Virgo maxime complacuit. (*In Nativ. D.*,conc. IV.)— 3. Imitamini signaculum fidei Mariæ.(*De Assumpt.*,serm. I.)

4. Ille vere credit, qui exercet operando quod credit. (*In Evang.*, hom. XXIV, n. 9.)

5. Dicis, Credo : fac quod dicis, et fides est. (Serm. *de Temp.*, CCXXXVII, al. XLIX, n. 2.) — 6. Justus autem meus ex fide vivit. (*Hebr.*, X, 38.)

7. Fides sine operibus mortua est. (II, 26.) — 8. Hominem quæro.

9. Christianum quæro. — 10. Aut nomen, aut mores muta.

à ceux qui vivent mal, ils se conduisent ensuite comme s'ils n'y croyaient pas. A ce sujet, saint Augustin nous exhorte à voir les choses avec des yeux chrétiens, c'est-à-dire avec les yeux de la foi [1] Et sainte Thérèse disait que du manque de foi proviennent tous les péchés. Et par conséquent prions la sainte Vierge de nous obtenir, par le mérite de sa foi, une foi bien vive [2]

## § V

### De l'espérance de Marie.

De la foi naît l'espérance : car si Dieu nous conduit par la lumière de la foi à la connaissance de sa bonté et de ses promesses, c'est afin qu'ensuite nous nous élevions par l'espérance au désir de les posséder. Puis donc que Marie avait la vertu de foi dans un degré éminent, elle avait aussi dans un degré éminent la vertu d'espérance ; en sorte qu'elle pouvait dire avec David : « Il est avantageux pour moi de m'attacher à Dieu, et de mettre en lui mon espérance [3] » Marie fut vraiment cette fidèle épouse de l'Esprit-Saint, de laquelle il a été dit : « Quelle est celle qui monte du désert, environnée de délices, appuyée sur son bien-aimé [4] ? » Et en effet, entièrement détachée de toute affection au monde qui pour elle était un désert, ne mettant sa confiance ni dans les créatures, ni dans ses mérites, uniquement appuyée sur la grâce divine, seul fondement de son espérance, elle faisait de continuels progrès [5]

1. Oculos christianorum habete. (*In Ps.* LVI, n. 14.)
2. Domina, adauge nobis fidem.
3. Mihi autem adhærere Deo bonum est et ponere in Deo spem meam. (*Ps.* LXXII, 28.)
4. Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum ? (*Cant.* VIII, 5.)
5. Ascendit de deserto, scilicet de mundo, quem sic deseruit et tanquam desertum reputavit, et ab ipso omnem suum avertit affectum. Innixa super dilectum suum; nam non suis meritis, sed ipsius innitebatur gratiæ qui gratiam tribuit. (Ap. CORNEL. in loc. cit.)

La sainte Vierge prouva combien était grande sa confiance en Dieu, premièrement quand elle s'aperçut que son époux saint Joseph, ne connaissant pas la cause de sa grossesse miraculeuse, était dans l'agitation, et pensait à la renvoyer [1] Il y avait bien alors, ce semble, comme nous l'avons remarqué ailleurs, nécessité de découvrir à Joseph ce mystère caché : mais non, elle ne voulut pas faire connaître elle-même la grâce qu'elle avait reçue ; elle pensa qu'il était mieux de s'abandonner à la divine Providence, se reposant sur Dieu du soin de défendre son innocence et sa réputation. C'est précisément ce que dit Corneille de la Pierre, en commentant le passage ci-dessus [2]

Marie montra encore sa confiance en Dieu lorsque, sur le point de mettre son fils au monde, elle se vit à Bethléem exclue même de l'hospitalité accordée aux pauvres et réduite à enfanter dans une étable [3] Elle ne laissa pas échapper une seule plainte en cette occasion, mais s'abandonnant tout entière à Dieu, elle espéra qu'il l'assisterait dans ce besoin. La confiance de la divine Mère en la Providence ne fut pas moins manifeste lorsque avertie par saint Joseph qu'il fallait s'enfuir en Egypte, elle se disposa dans la même nuit à faire un si long voyage dans un pays étranger et inconnu, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'enfant Jésus et de son pauvre époux [4] Mais Marie donna encore une plus grande preuve de cette confiance lorsqu'elle demanda à son fils le miracle du changement de l'eau en vin pour les époux de Cana, puisque sur l'observation qu'elle fit : « Ils n'ont pas de vin [5], » Jésus lui répondit : « Que vous importe à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue [6] » Néanmoins après cette ré-

1. Joseph autem voluit occulte dimittere eam. (*Mat.* I, 19.)

2. Beata Virgo autem noluit ultro secretum hoc Josepho pandere, ne sua dona jactare videretur ; sed Dei curæ idipsum resignavit, certissime confidens Deum suam innocentiam et famam tutaturum.

3. Et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio (*Luc.* II, 7.)

4. Qui consurgens accepit puerum, et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum. (*Mat.* II, 14.) — 5. Vinum non habent. (*Joan.*, II, 3.)

6. Quid mihi et tibi mulier ? nondum venit hora. (*Jo.* II, 4.)

ponse d'après laquelle il paraissait évident que sa demande était rejetée, se confiant en la divine bonté, elle dit aux gens de la maison de faire ce que son fils leur dirait, parce que la grâce était assurée [1] Et en effet Jésus-Christ fit remplir les vases d'eau, et puis changea cette eau en vin.

Apprenons de Marie quelle doit être notre confiance, principalement quand il s'agit de la grande affaire du salut ; car bien qu'il y faille notre coopération, néanmoins nous ne devons attendre que de Dieu la grâce nécessaire pour y réussir ; et nous devons nous défier entièrement de nos forces, disant avec l'Apôtre : « Je puis tout en celui qui me fortifie [2] »

O ma très-sainte reine, l'Ecclésiastique me dit que vous êtes la mère de l'espérance [3] ; l'Eglise, que vous êtes l'espérance même [4] Quelle autre espérance irais-je donc chercher ? Après Jésus vous êtes mon espérance. C'était à ce titre que vous invoquait saint Bernard, et c'est au même titre aussi que je veux vous invoquer [5] Je veux vous dire toujours avec saint Bonaventure : « O Marie, salut de ceux qui vous invoquent, sauvez-moi [6] »

## § VI.

### De la chasteté de Marie.

Après la chute d'Adam, les sens s'étant révoltés contre la raison, la vertu de la chastetées est pour les hommes celle dont la pratique est la plus difficile : « Entre tous les assauts livrés à la vertu, dit saint Augustin, les plus terribles sont ceux auxquels la chasteté est exposée ; ce sont les combats de tous les jours, et la victoire est bien rare [7] » Néanmoins loué soit à jamais le Seigneur qui nous a donné en Marie un grand

1. Quodcunque dixerit vobis facite.
2. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.* IV, 13.)
3. Mater sanctæ spei. (XXIV, 24.) — 4. Spes nostra, salve.
5. Tota ratio spei meæ. — 6. O salus te invocantium, salva me.
7. Inter omnia certamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria. (Serm. *de Temp.* CCL, al. CCXCIII, n. 2.)

modèle de cette vertu. C'est avec raison, dit le bienheureux Albert le Grand, qu'on appelle Marie *Vierge des vierges*, puisque la première, sans le conseil ni l'exemple de personne, elle a offert à Dieu sa virginité, et lui a par là même offert toutes les vierges qui l'ont ensuite imitée [1] Ainsi l'avait prédit David : « Après elle les vierges seront conduites dans le temple du roi [2] » Ce fut, avons-nous dit, sans le conseil ni l'exemple de personne, et nous ne l'avons dit qu'après saint Bernard : « O Vierge, qui vous avait enseigné à plaire au Très-Haut par la virginité, et à mener sur la terre une vertu angélique [3] ? Ah ! reprend saint Sophrone, Dieu s'est choisi pour mère cette Vierge très-pure, afin qu'elle fût pour tous un exemple de chasteté [4] » Et c'est pour cette raison que saint Ambroise dit de Marie qu'elle a levé l'étendard de la virginité [5]

Le Saint-Esprit avait en vue cette pureté de la sainte Vierge, quand il comparait sa beauté à celle de la tourterelle [6] Tel est le commentaire d'Aponius sur ce passage des Cantiques. C'est encore pour la même raison qu'elle est comparée au lis [7] Et ici Denys le Chartreux remarque qu'elle est comparée au lis parmi les épines, parce que toutes les autres vierges ont été des épines, ou pour elles-mêmes, ou pour les autres, tandis que la bienheureuse Vierge ne l'a été ni pour les autres, ni pour elle-même. Car elle n'avait qu'à se montrer pour inspirer à tous des pensées et des désirs de pureté [8] C'est ce que confirme saint Thomas : « La beauté de la bienheureuse Vierge ne faisait que porter davantage à la chasteté ceux qui

1. Virgo virginum, quæ sine consilio, sine exemplo munus virginitatis Deo obtulit, et per sui imitationem omnes virgines germinavit. (*Mar*. p. 29.)

2. Adducentur virgines post eam in templum regis. (*Ps.* XLIV.)

3. Virgo, quis te docuit Deo placere virginitate et in terris angelicam ducere vitam ? (Hom. IV, *sup. Miss*. n. 7.)

4. Christus matrem Virginem elegit, ut ipsa omnibus esset exemplum castitatis. (Ap. PARAV. *Institut*. p. II, c. 1.)

5. Quæ signum virginitatis extulit. (*De virgin*. c. V, n. 35.)

6. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis. (*Cant*. I, 9.)

7. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. (*Cant*. II, 2.)

8. Omnes aliæ virgines spinæ fuerant vel sibi, vel aliis : beata Virgo nec sibi, nec aliis... Intuentium corda ad castitatem invitabat. (SPINELLI, *M. Deip*., c. XIV, n. 6.)

la regardaient [1] Saint Jérôme nous assure qu'il croit vraisemblable que saint Joseph dut à la compagnie de la sainte Vierge de conserver sa virginité ; et il s'en est expliqué de même en réfutant l'hérétique Helvidius qui niait la virginité de Marie [2] Un auteur a dit que la bienheureuse Vierge fut si attachée à cette vertu, que pour la conserver elle eût été disposée à renoncer même à la dignité de Mère de Dieu. Or on peut le conclure des paroles mêmes de sa réponse à l'archange : « Comment cela pourra-t-il se faire, puisque je ne connais point d'homme [3]? « On peut le conclure surtout des derniers mots qu'elle ajouta à la fin : « Qu'il me soit fait selon votre parole [4] » Car elle faisait bien entendre par là qu'elle donnait son consentement d'après l'assurance qu'elle deviendrait Mère de Dieu sans autre opération que celle du Saint-Esprit.

Saint Ambroise dit que ceux qui gardent la chasteté sont des anges [5], ainsi que l'avait dit avant lui Notre Seigneur [6], mais que ceux qui la perdent s'attirent la haine de Dieu comme les démons. Et saint Remi assurait que la majeure partie des adultes trouvent dans l'impureté la cause de leur damnation. La victoire sur ce vice est bien rare, avons-nous déjà dit avec saint Augustin, mais pourquoi rare? Parce qu on ne prend pas les moyens de le vaincre. Ces moyens sont au nombre de trois, comme le disent les maîtres de la vie spirituelle avec Bellarmin : le jeûne, la fuite des occasions, et la prière [7]

Par le *jeûne*, il faut entendre la mortification, surtout celle des yeux et de la bouche. La très-sainte Vierge, quoiqu'elle fût remplie de la grâce divine, mortifiait néanmoins tellement ses yeux, qu'elle les tenait toujours baissés et ne les fixait ja-

1. Pulchritudo beatæ Virginis intuentes ad castitatem excitabat. (Ap. PAR. loc. cit.)

2. Tu dicis Mariam Virginem non permansisse; ego mihi plus vindico, etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam. (*Adv. Helvid.*, p. mihi 18 *b.*)

3. Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? (*Luc.* I, 34.)

4. Fiat mihi secundum verbum tuum.

5. Qui castitatem servavit angelus est, qui perdidit, diabolus. (*De Virginib.* lib. I, c. x, n. 52.)

6. Et erunt sicut angeli Dei. (*Mat.* XXIII.)

7. Jejunium, periculorum evitatio, et oratio.

mais sur personne, disent saint Epiphane et saint Jean Damascène. Dès son enfance, ajoutent-ils, elle était si modeste qu'elle étonnait tout le monde. Aussi saint Luc remarque-t-il que quand elle alla visiter sainte Elisabeth, elle fit grande diligence [1], afin d'être moins exposée à la vue du public. Quant à sa nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite nommé Félix, que Marie enfant ne prenait de lait qu'une fois par jour. Et saint Grégoire de Tours atteste qu'elle jeûna toute sa vie [2] Et certes, dit saint Bonaventure, Marie n'eût jamais reçu tant de grâces, si elle n'eût été extrêmement sobre ; car la grâce et la sensualité dans les aliments sont incompatibles [3] Marie en un mot, fut si mortifiée, que c'est d'elle qu'il a été dit : « Mes mains ont distillé la myrrhe [4] »

Le second moyen est la fuite des occasions : « Celui qui se donne de garde contre les piéges sera en sûreté [5]. » Dans la guerre des sens, disait saint Philippe de Néri, la victoire est aux poltrons, c'est-à-dire à ceux qui fuient les occasions du péché. Marie faisait son possible pour éviter d'être vue, comme nous l'avons remarqué à l'occasion de sa visite à sainte Elisabeth [6] Un auteur a également remarqué que la sainte Vierge partit de chez sainte Elisabeth avant que celle-ci ne fût accouchée ; et on peut le conclure des paroles de l'Evangile où il est dit : « Marie demeura avec elle environ trois mois, et elle s'en retourna dans sa maison. Or le terme d'Elisabeth pour accoucher s'accomplit, et elle mit au monde un fils [7] » Or pourquoi Marie n'attendit-elle pas l'accouchement? si ce n'est pour se dérober aux conversations et aux visites qui

1. Abiit in montana cum festinatione.

2. Nullo tempore Maria non jejunavit. (Ap. Novarin., *Umbr Virg.* exc. 38.)

3. Nunquam Mariam tantam gratiam invenisset, nisi cibo temperatissima fuisset; non enim se compatiuntur gratia et gula. (*Spec. B. M. V* lect. iv, *Oper.* t. XIV, p. 243 *b*.)

4. Manus meæ stillaverunt myrrham. (*Cant.* v, 5.)

5. Qui autem cavet laqueos securus erit. (*Prov.* xi, 15.)

6. Abiit in montana cum festinatione.

7. Mansit autem Maria cum illa, quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam, Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. (*Luc.* i, 55, 56.)

devaient avoir lieu dans cette maison au temps de l'accouchement?

Le troisième moyen est la prière. « Comme je savais, dit le sage, que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait... je me suis adressé à Dieu, et je lui ai fait ma prière [1] » Or la sainte Vierge révéla à la vierge sainte Elisabeth qu'elle n'eut aucune vertu sans peine et sans une prière continuelle [2]. » Saint Jean Damascène dit que Marie qui est pure, aime la pureté, et qu'elle ne peut souffrir les impudiques [3]. Mais celui qui a recours à elle sera certainement délivré de ce vice en prononçant seulement son nom avec confiance. Le vénérable P Jean Avila disait que beaucoup de personnes tentées contre la chasteté ont triomphé par une simple aspiration affectueuse à Marie immaculée. O Marie, ô colombe très-pure, combien y en a-t-il qui sont en enfer pour le vice d'impureté! Faites, ô notre souveraine, que dans les tentations nous ayons toujours soin de recourir à vous, et de vous invoquer en disant : « Marie, Marie, secourez-nous. Amen. »

## § VII.

### De la pauvreté de Marie.

Notre affectueux Rédempteur, pour nous enseigner à mépriser les biens de ce monde, a voulu être pauvre sur la terre : « C'est pour vous, dit saint Paul, qu'étant riche il s'est fait pauvre, afin que vous pussiez vous enrichir de son indigence [4] » Aussi Jésus-Christ exhortait-il ceux qui voulaient le suivre à vendre tout ce qu'ils avaient et à le donner aux pauvres [5] Marie, sa plus parfaite imitatrice, ne pouvait man-

1. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum et deprecatus sum illum. (*Sap.* VIII, 21.)

2. Ap. S. Bon. *Medit. vit Christi*, c. 3. (*Oper.* t. XII, p. 513 *b*.)

3. Pura est, et puritatem amans.

4. Propter vos egenus factus est, cum dives esset, ut illius inopia vos divites essetis. (II *Cor* VIII, 9.)

5. Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus... et veni et sequere me. (*Matth.* XIX, 21.)

quer de suivre son exemple. Le P Canisius prouve qu'avec l'héritage qui lui était laissé par ses parents, elle aurait pu vivre parfaitement à l'aise, mais qu'elle préféra rester pauvre, ne se réservant qu'une petite part de cet héritage, et distribuant tout le reste en aumônes au temple et aux pauvres. Plusieurs même veulent que Marie ait fait vœu de pauvreté [1], et l'on sait qu'elle révéla elle-même à sainte Brigitte, que dès le commencement elle avait fait vœu en son cœur de ne jamais rien posséder au monde [2] Les dons reçus des mages ne devaient certainement pas être de peu de valeur ; mais elle distribua tout aux pauvres, comme l'atteste saint Bernard [3] La preuve que la divine mère distribua tous ces dons se tire de ce que, allant au temple, elle n'offrit pas l'agneau, qui d'après le Lévitique [4], était l'offrande des riches, mais les deux tourterelles ou les deux petites colombes, qui étaient l'offrande des pauvres seuls [5] Marie elle-même fit cette révélation à sainte Brigitte : « Tout ce que je pouvais avoir, je le donnais aux pauvres, et je ne me réservais qu'un modique entretien [6] »

Par amour pour la pauvreté, elle ne dédaigna pas d'épouser un pauvre artisan, tel que saint Joseph, et de s'entretenir ensuite du travail de ses mains, filant et cousant, ainsi que l'atteste saint Bonaventure [7] Joignez à cela ce que l'Ange dit à sainte Brigitte en parlant de Marie : que les richesses de la terre étaient pour elle plus viles que la boue [8] En un mot elle vécut et mourut pauvre ; car on n'a pas connaissance qu'à sa mort elle ait laissé autre chose que deux mauvaises robes à des

1. Ap. Parav. p. 2. c. 2.

2. A principio vovi in corde meo nihil unquam possidere in mundo. (Lib. I, c. 10.)

3. Aurum sibi oblatum a Magis non modicum, prout decebat eorum regiam majestatem, non sibi reservavit, sed pauperibus per Joseph distribuit. (Ap. Par. l. cit.) — 4. Pro filio... deferet agnum. (*Lev.* xii, 6.)

5. Et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum. (*Luc.* ii, 24.)

6. Omnia quæ habere potui dedi indigentibus, nihilque nisi cibum tenuem et vestitum reservavi. (*Rev.* l. I, c. x.)

7. *Medit. vit. Chr.*, c. 12 (*Oper.* t. XII, p. 526 *a.*)

8. Mundanæ divitiæ velut lutum sibi vilescebant.

femmes qui l'avaient assistée pendant sa vie, comme le rapportent Métaphraste [1] et Nicéphore [2]

Quiconque aime les richesses ne se sanctifiera jamais, disait saint Philippe de Néri, et sainte Thérèse en donnait ainsi la raison : C'est une chose assez juste que celui qui court après des choses perdues se perde lui-même. Au contraire, disait encore la même sainte, la vertu de pauvreté est un bien qui comprend tous les autres. Je dis *la vertu de pauvreté*, laquelle, selon saint Bernard ne consiste pas à être pauvre, mais à aimer la pauvreté [3] C'est pour cela que Jésus-Christ disait : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux [4] » Bienheureux, parce que ceux qui ne veulent autre chose que Dieu, trouvent en Dieu tous les biens, et pour eux la pauvreté est un paradis sur la terre, comme elle en était un pour saint François quand il disait : « Mon Dieu et mon tout [5] » Aimons donc ce bien unique, dans lequel sont renfermés tous les biens, c'est saint Augustin qui nous y exhorte [6] Et, pour toute prière, disons au Seigneur avec saint Ignace : « Accordez-moi seulement de vous aimer et d'être en grâce avec vous, et je suis assez riche [7] » Que si la pauvreté nous afflige, consolons-nous par cette pensée que Jésus et sa mère ont été eux-mêmes pauvres comme nous. Saint Bonaventure ne doutait pas que ce ne fût une grande consolation [8]

O ma très-sainte mère, vous aviez bien raison de dire que Dieu était votre joie [9], puisque en ce monde vous n'ambitionnâtes jamais ni n'aimâtes d'autre bien que Dieu seul. O Marie, détachez-moi du monde, et attirez-moi vers vous, afin que j'aime cet unique qui seul mérite d'être aimé. *Amen.*

1. Hom. *De vit. B. M.* — 2. *Hist.* lib. II, c. XII.
3. Non paupertas, sed amor paupertatis virtus est.
4. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (*Matth.*, v, 3.)
5. Deus meus et omnia. — 6. Ama unum bonum in quo sunt omnia bona.
7. Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis.
8. Pauper multum consolari potest de paupertate Mariæ, et de paupere Christo.
9. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

## § VIII.

### De l'obéissance de Marie.

Marie, par affection pour la vertu d'obéissance, alors qu'elle répondit au message de saint Gabriel, ne voulut pas se donner d'autre nom que celui de servante du Seigneur [1] Sans doute, dit saint Thomas de Villeneuve, parce que cette fidèle servante, ni par ses œuvres, ni par ses pensées, ne contredit jamais le Seigneur, mais se dépouillant de toute volonté propre, vécut toujours et en toutes choses soumise à la volonté divine [2] Elle déclara elle-même que Dieu s'était complu dans cette obéissance, quand elle dit : « Il a jeté ses regards sur l'humilité de sa servante [3] » Car l'humilité d'une servante consiste surtout à être toujours disposée à obéir. Saint Irénée (*a*) a dit que par son obéissance la Vierge Marie remédia au mal qu'Ève avait causé en désobéissant [4] L'obéissance de Marie fut bien plus parfaite que celle de tous les autres saints, parce que tous les hommes étant enclins au mal par suite de la faute originelle, tous éprouvent de la difficulté à faire le bien, mais il n'en fut pas ainsi de la bienheureuse Vierge. Marie, dit saint Bernardin de Sienne, étant exempte du péché originel, ne rencontrait aucun obstacle quand il fallait obéir à Dieu; comme une roue libre dans ses mouvements, elle cédait à toutes les impulsions de l'inspiration divine [5] Aussi, suivant le même saint, ne fit-elle autre chose sur la terre que

1. Ecce ancilla Domini.

2. O vera ancilla quæ neque dicto, neque facto, neque cogitatu unquam contradixit Altissimo, nihil sibi libertatis reservans sed per omnia subdita Deo (Conc. *de Annunc.*)

3. Respexit humilitatem ancillæ suæ. (*Luc.*, I.)

4. Sicut Heva inobediens et sibi et universo generi humano causa facta est mortis; sic et Maria Virgo obediens et sibi et universo generi humano facta est causa salutis. (*Adv. hæres.*, lib. III, c, XXXIII.)

5. In beata Virgine nullum fuit omnino retardativum, proinde rota volubilis fuit secundum omnem Spiritus sancti motum. (T III, ser. XI, a. 2, c. 1.)

*a*) Le texte italien porte *S. Augustino;* mais il est évidemment fautif. (*L'éditeur.*)

d'observer sans cesse et exécuter aussitôt tout ce qui pouvait plaire à Dieu [1] C'est de Marie qu'il avait été dit : « Mon âme s'est liquéfiée dès que j'ai entendu parler mon bien-aimé [2] » Et ici Richard de Saint-Laurent ajoute : L'âme de la Vierge était comme un métal fondu, et pouvait prendre à chaque instant toutes les formes qu'il plaisait à Dieu de lui donner [3]

Marie fit bien voir, en effet, combien elle était disposée à l'obéissance, d'abord lorsque pour plaire à Dieu elle voulut obéir même à l'empereur romain, en faisant le voyage de Nazareth à Bethléem, distance qui était de cinquante milles, et cela en temps d'hiver, quoiqu'elle fût enceinte et si pauvre qu'elle fut contrainte d'accoucher dans une étable. C'est encore avec la même promptitude que sur l'avis de saint Joseph elle se mit en chemin dans la nuit même pour le voyage d'Egypte, voyage bien plus long et plus pénible. Et ici, demande Silveira, pourquoi l'ordre donné d'en haut, de s'enfuir en Egypte, fut-il donné à saint Joseph, et non à la sainte Vierge qui devait bien plus en ressentir la fatigue? C'est, répond le même auteur, afin de ne pas ôter à la Vierge l'occasion de pratiquer un acte d'obéissance, à quoi elle était toujours si disposée [4] Mais surtout elle donna une preuve d'obéissance héroïque, lorsque pour obéir à la volonté divine elle offrit son fils à la mort, avec un tel courage que selon saint Ildephonse elle eût été disposée à le crucifier elle-même, au défaut des bourreaux [5] Et ceci nous conduit à une réflexion du vénérable Bède dans son commentaire sur saint Luc. Une femme s'étant écriée du milieu de la foule : « Heureux le sein qui vous a porté [6] ! » Jésus-Christ lui répondit : « Heureux

1. Virgo semper habuit continuum aspectum ad Dei beneplacitum et ferventem consensum. (T. II, s. LI, a. 3, c. 2.)

2. Anima mea liquefacta est, ut dilectus meus locutus est. (*Cant.*, v, 6.)

3. Anima mea liquefacta est per incendium charitatis, parata instar metalli liquefacti decurrere in omnes modulos divinæ voluntatis.

4. Ne Virgini subtrahatur occasio exercendi actum obedientiæ, ad quam erat paratissima.

5. Parata enim stetit, si deesset manus percussoris. (Ap. PARAV. p. 2. c. XII.) (*a*)

6. Beatus venter qui te portavit. (*Luc.*, XI, 27.)

*a*) Voir plus haut, *Explic. du Salve Reg.*, ch. I, § 3.

plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la pratiquent[1] » Oui, sans doute, dit le vénérable Bède, Marie est heureuse en ce qu'elle a été choisie pour devenir la Mère de Dieu; mais elle l'est bien davantage en ce qu'elle a obéi constamment à la divine volonté[2]

Concluons de là que ceux qui s'attachent à l'obéissance, ne peuvent manquer de plaire singulièrement à Marie. Elle apparut une fois à un religieux franciscain, appelé Accorso, dans sa cellule; dans le même moment, comme l'obéissance l'appelait à se rendre auprès d'un malade pour le confesser, il partit. Etant rentré, il trouva que Marie était encore là qui l'attendait, et elle le loua fort de sa fidélité à l'obéissance. Une autre fois au contraire elle reprit vivement un autre religieux, qui après que la cloche eut donné le signal de se rendre au réfectoire, s'était arrêté quelques instants pour s'acquitter de quelques dévotions particulières[3]. Dans une autre circonstance, parlant à sainte Brigitte de la sûreté qu'on trouve à obéir à son père spirituel, la sainte Vierge lui dit : « L'obéissance a introduit dans la gloire tous les bienheureux[4] » Et en effet, disait saint Philippe de Néri, Dieu ne demande pas compte des choses faites par obéissance, puisqu'il a dit lui-même : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise[5] » La Mère de Dieu révéla encore à sainte Brigitte, que par le mérite de son obéissance elle a obtenu de Dieu que tous les pécheurs qui ont recours à elle avec des sentiments de repentir obtiennent leur pardon[6] O notre reine et notre mère, priez Jésus pour nous, obtenez-nous par le mérite de votre obéissance d'être fidèles à suivre en tout sa volonté, ainsi que les décisions de nos pères spirituels. *Amen.*

1. Quinimo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.

2. Et inde quidem beata quia Verbi incarnandi ministra est facta temporalis : sed inde multo beatior quia ejusdem semper amandi custos manebat æterna. (Cap. XLIX, *in Luc.*) — 3. V. il p. March. *Diar. della Mad.*

4. Obedientia omnes introduxit in gloriam. (*Rev.* lib. IV, c. XI.)

5. Qui vos audit me audit : et qui vos spernit, me spernit. (*Luc.* X, 16.)

6. Pro obedientia mea tantam potestatem obtinui, quod nullus tam immundus peccator, si ad me cum emendationis proposito convertitur, et cum corde contrito, non habebit veniam.

## § IX.

### De la patience de Marie.

La terre étant un lieu de mérites, a été justement appelée une vallée de larmes, puisque nous y sommes tous placés pour souffrir, et pour assurer par la patience la vie éternelle à nos âmes, selon la parole du Sauveur [1] Dieu nous a donné la sainte Vierge comme modèle de toutes les vertus, mais spécialement comme exemple de patience. Saint François de Sales (serm. pour le deuxième dim. après l'Epiph. *Œuvr* t. IV, p. 127) remarque, entre autres choses, que si Jésus-Christ, aux noces de Cana, fit à la sainte Vierge une réponse d'après laquelle il semblait tenir peu de compte de ses prières [2], ce fut précisément pour nous proposer l'exemple de la patience dans sa sainte mère. Mais qu'est-il besoin de chercher ? La vie entière de Marie fut un continuel exercice de patience ; car, selon la révélation faite à sainte Brigitte, la bienheureuse Vierge vécut toujours parmi les peines : « De même que la rose croît parmi les épines, disait l'Ange à Brigitte, ainsi cette auguste Vierge croissait dans ce monde parmi les tribulations [3] » La seule compassion des tourments du Rédempteur suffit pour la rendre martyre de la patience : et c'est ce qui a fait dire à saint Bonaventure (*a*) : « Crucifiée elle enfanta le crucifié [4] » Quant à ce qu'elle souffrit d'ailleurs dans le voyage et dans le séjour en Egypte, comme dans tout le temps qu'elle vécut avec son fils à Nazareth, nous nous en occuperons plus loin en parlant des douleurs de Marie [5] Mais il suffisait de la seule présence de Marie auprès de Jésus mourant sur le Calvaire pour faire connaître combien constante et sublime fut sa patience [6] Ce

1. In patientia vestra possidebitis animas vestras. (*Luc.* XXI, 19.)
2. Quid mihi et tibi mulier ? (*Joan.* II, 4.)
3. Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes. (*Serm. Ang.* c. 10.)
4. Crucifixa crucifixum concepit. — 5. Voir disc. IX.
6. Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.
*a* Ou du moins à saint Bernardin de Sienne (*Pro fest. B. M.* serm. VIII, a. 2, c. I.)

fut alors, comme le dit Albert le Grand, que par le mérite de sa patience, elle devint notre mère, et nous enfanta à la vie de la grâce [1]

Ainsi, désirons-nous être enfants de Marie ? il faut que nous cherchions à l'imiter par la patience. Et que peut-il y avoir, dit saint Cyprien, de plus propre que la patience à nous enrichir de mérites en cette vie et de gloire dans l'autre [2]? De même, dit saint Grégoire, qu'on entoure la vigne d'une haie d'épines pour la protéger, ainsi Dieu entoure de tribulations ses serviteurs, afin qu'ils ne s'attachent pas à la terre [3] C'est donc elle, conclut saint Cyprien, qui nous délivre du péché et de l'enfer [4] C'est la patience qui fait les saints [5], suivant saint Jacques, en nous faisant supporter en paix les croix qui nous viennent directement de Dieu, comme la maladie, la pauvreté, etc., aussi bien que celles qui nous viennent des hommes, persécutions, injures, etc. Saint Jean vit tous les saints portant en main des palmes, symbole du martyre [6] ; et cela signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent être martyrs ou par l'effusion de leur sang, ou par la patience. Courage donc, s'écrie saint Grégoire, nous pourrons être martyrs sans tomber sous le fer, pourvu que nous ayons la patience [7] C'est-à-dire, selon saint Bernard, pourvu que nous souffrions les peines de cette vie avec résignation et avec joie [8] Oh ! combien fructifiera pour nous dans le ciel toute peine soufferte pour Dieu ! Et c'est par ce motif que l'Apôtre nous anime à souffrir : « Des tribulations momentanées et légères, dit-il, nous assurent un

1. Maria facta est mater nostra, quos genuit filio compatiendo.

2. Quid utilius ad vitam, vel majus ad gloriam quam patientia (*De bon. patient.*)?

3. Sepiam viam tuam spinis (*Os.* II, 6.)... Electorum viæ spinis sepiuntur. (S. Greg. *Moral.* lib. XXXIV, c. I, n. 3.)

4. Patientia nos servat.

5. Patientia autem opus perfectum habet. (*Jac.* I, 4.)

6. Post hæc vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat .. et palmæ in manibus eorum. (*Apoc.* VII, 9.)

7. Nos sine ferro martyres esse possumus, si patientiam custodimus (S. Greg. *in Evang.* hom. XXXV, n. 7.)

8. Patienter et gaudenter. (S. Bern., *de divers.* serm. XVI, n. 6.)

poids immense de gloire sans fin [1] » Là-dessus sainte Thérèse a fait une bien belle réflexion, quand elle a dit : « Celui qui embrasse la croix ne la sent point ; » et quand elle a dit en un autre endroit : « Dès qu'on s'est résolu à souffrir, la peine est finie ! » Or, quand nous sentirons la croix peser sur nous, recourons à Marie qui est appelée par l'Eglise la consolatrice des affligés [2], et par saint Jean Damascène, le remède à tous les maux du cœur [3] Ah ! ma souveraine chérie, vous qui êtes innocente, vous avez souffert avec tant de patience ; et moi, coupable, digne de l'enfer, je refuserai de souffrir ? O ma mère, je vous demande aujourd'hui la grâce non pas d'être délivré des croix, mais de les porter avec patience. Pour l'amour de Jésus-Christ, je vous en prie, obtenez-moi de Dieu cette grâce ; n'y manquez pas, c'est de vous que je l'attends.

## § X.

### De l'esprit de prière en Marie.

Jamais personne sur la terre n'a pratiqué avec autant de perfection que la sainte Vierge ce grand enseignement du Sauveur : Il faut toujours prier et ne jamais se lasser [4] Mieux que tout autre, dit saint Bonaventure, elle nous donne l'exemple et nous prouve la nécessité de cette persévérance dans la prière [5]. Il n'y eut, il n'y aura jamais, dit Albert le Grand, aucune créature qui après Jésus-Christ ait possédé la vertu d'oraison en un degré aussi éminent [6]

Premièrement, la prière de Marie fut continuelle et persévérante. Dès le premier instant qu'elle reçut la vie, et avec la vie le parfait usage de la raison, ainsi que nous le dirons dans le discours sur sa naissance, elle commença à prier. Ce fut

1. Momentaneum et leve tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II *Cor.* III, 17.) — 2. Consolatrix afflictorum.
3. Omnium dolorum cordium medicamentum.
4. Oportet semper orare et non deficere. (*Luc.* XVIII, 1.)
5. Maria exemplum dedit, quod oportet sequi, et non deficere. (*Spec.* cap. IV.)
6. Virtus orationis in beata Virgine excellentissima fuit. (Sup. *Miss.* 80.)

même pour mieux vaquer à la prière, qu'elle voulut dès son enfance, et à l'âge de trois ans, se renfermer dans le temple comme en un lieu de retraite. Là, outre les heures qu'elle consacrait à la prière, elle se levait chaque nuit, comme elle l'a révélé à sainte Elisabeth, et allait prier devant l'autel [1] C'est encore par un semblable motif, pour méditer continuellement sur les souffrances de Jésus-Christ, dit Odilon, qu'elle visitait fréquemment le lieu de la naissance du Sauveur, celui de sa passion et celui de sa sépulture [2] En outre, Marie était toujours profondément recueillie dans la prière, exempte de distractions et de toute affection désordonnée [3]

Par suite de cet amour pour la prière, Marie aimait tant la solitude, que, comme elle le dit à sainte Brigitte, elle s'abstint dans le temple de communiquer même avec ses parents. Saint Jérôme, commentant ces paroles d'Isaïe [4] : « Une vierge concevra, etc., » dit qu'en hébreu le mot qui est rendu par *vierge* signifie proprement *vierge retirée;* de sorte que le prophète avait dès lors prédit l'amour que Marie devait porter à la solitude. Richard de Saint-Laurent dit que ce fut son goût extrême pour la solitude qui lui mérita cette salutation de l'Ange : « Le Seigneur est avec vous [5] » Aussi saint Vincent Ferrier assure-t-il que la divine Mère ne sortait jamais de sa maison que pour aller au temple ; et alors elle marchait avec un extérieur composé, tenant toujours les yeux fixés vers la terre [6] C'est pour cela qu'allant visiter Elisabeth elle fit grande diligence [7] Et de là saint Ambroise conclut que les vierges doivent apprendre à

1. Surgebam semper in noctis medio, et pergebam ante altare templi, et ibi petitiones meas præsentabam. (V ap. S. Bon. *de Vit. Chri.* cap. III, 3, *Oper.* t. XII. p. 513 *b.*)

2. Loca dominicæ nativitatis, passionis, sepulturæ frequenter visitabat.

3. Nulla unquam inordita affectio, distractio mentem Virgnis a contemplationis lumine revocavit, nec occupatio ulla exterior. (*De Laud. Virg*, l. II. art. 8.)

4. Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. (*Isaï.* VII, 14.)

5. Merito solitudinis quam summe diligebat. (*De Laud. B. M.* lib. I, c. VI.)

6. Nunquam exibat e domo nisi quando ibat templum; et tunc ibat tota composita, semper habens oculos suos ad terram. (Serm. *in Virg. Nat.*)

7. Abiit cum festinatione.

éviter de paraître en public. Saint Bernard assure que Marie, par affection pour la prière ou pour la solitude, était attentive à fuir les réunions d'hommes et à éviter leurs conversations [1] C'est pourquoi le Saint-Esprit l'a comparée à la tourterelle [2] : car, selon l'observation de Vergello, la tourterelle est solitaire, et signifie la vie unitive [3] Aussi la sainte Vierge vécut toujours solitaire en ce monde, comme en un désert, et c'est d'elle qu'il a été dit : « Quelle est celle-là qui monte du désert comme une vapeur légère [4] ? » Elle monte à travers le désert, dit là-dessus l'abbé Rupert, parce qu'elle tient son âme dans la solitude [5]

Philon a dit que Dieu ne parle aux âmes que dans la solitude [6] Et Dieu lui-même l'avait déclaré par la bouche du prophète Osée : « Je la conduirai dans la solitude, et je parlerai à son cœur [7] » De là cette exclamation de saint Jérôme : « O solitude, dans laquelle Dieu parle familièrement et converse avec ceux qu'il aime [8] ! » Oui, sans doute, dit saint Bernard, car la solitude et le silence dont on y jouit forcent l'âme à s'élever par la pensée au-dessus de la terre et à méditer les biens du ciel [9] Vierge très-sainte, obtenez-nous l'amour de la prière et de la solitude, afin que détachés de l'affection aux créatures, nous puissions aspirer à Dieu seul et au paradis, dans lequel nous espérons vous voir un jour, pour vous louer à jamais et aimer avec vous votre fils Jésus dans les siècles des siècles. Amen.

« Venez à moi, ô vous tous qui m'aimez, et rassasiez-vous de mes fruits [10] » Les fruits de Marie sont ses vertus.

1. In proposito erat hominum fugere frequentias, vitare colloquia. (Sup. *Miss.* hom. III, n. 1.) — 2. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis. (*Cant.* I, 9.)

3. Turtur est solivaga et signat mentis virtutem unitivam. (Ap. S. Bon. dist. 7.)

4. Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi? (*Cant.* III, 6.)

5. Talis ascendit per desertum animam habens solitariam. (Abb. Rup.)

6. Dei sermo amat deserta.

7. Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. (*Os.* II, 14.)

8. O solitudo in qua Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur !

9. Silentium et a strepitu quies cogit cœlestia meditari. (*Ad Suger* epist. XXVIII, n. 4.) — 10. Venite ad me omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini. (*Eccli.* XXIV, 25.)

« Vous n'avez jamais eu, ni avant ni après vous, personne qui vous égale. Seule sans exemple entre toutes les femmes, vous avez été l'objet des complaisances du Christ [1] »

---

# DIVERS EXERCICES DE DÉVOTION

## A L'HONNEUR DE LA MÈRE DE DIEU, AVEC LEURS PRATIQUES.

---

La reine du ciel est si généreuse et si reconnaissante, qu'en retour des plus légers hommages de la part de ses serviteurs, elle leur rend de grandes choses, a dit saint André de Crète [2]. Pour cela néanmoins deux conditions sont nécessaires : la première, que nous lui offrions nos hommages avec un cœur exempt de péché ; autrement Marie nous tiendra le même langage qu'elle tint à un soldat vicieux qui, au rapport de saint Pierre Célestin, présentait chaque jour quelque chose à Marie. Or, un jour qu'il souffrait une faim extrême, la Vierge lui apparut et lui présenta quelques mets exquis, mais dans un vase si sale, qu'il n'eut pas le courage d'en goûter. Je suis, dit alors Marie, la Mère de Dieu, et j'étais venue pour soulager la faim dont vous êtes pressé. — Mais dans ce vase, reprit le soldat, je ne saurais y toucher. — Et comment donc voulez-vous que j'accepte vos dévotions, quand elles me sont offertes avec une âme si horriblement souillée ? Il n'en fallut pas davantage pour convertir le soldat : il se fit ermite, vécut trente ans dans le désert, et à sa mort la Vierge lui étant apparue de nouveau le conduisit au ciel. Nous avons dit dans la première partie qu'il est impossible, moralement parlant,

1. Nec primam similem visa es nec habere sequentem. Sola sine exemplo placuisti fœmina Christo. (SEDULIUS.)

2. Cum sit magnificentissima, solet maxima pro minimis reddere. (Or. II *de Dorm. Virg.*)

qu'un serviteur de Marie se damne ; mais cela s'entend, avec la condition qu'il vivra sans péchés, ou du moins qu'il aura le désir de sortir de son péché ; car alors seulement Marie l'assistera. Si au contraire quelqu'un voulait s'enhardir à pécher par l'espérance que la sainte Vierge le sauvera, il se rendrait, par sa faute, indigne et incapable d'être protégé par Marie.

La seconde condition est de persévérer dans sa dévotion à Marie. « La persévérance seule mérite la couronne [1], » a dit saint Bernard. Thomas à Kempis, encore tout jeune, avait continué chaque jour d'adresser à la Vierge certaines prières. Un jour il y manqua, puis il y manqua pendant plusieurs semaines, puis il y manqua toujours. Une nuit il vit en songe Marie qui embrassait tous ses compagnons, mais arrivée à lui : « Qu'attends-tu, lui disait-elle, toi qui as renoncé à tes pratiques de dévotion ? retire-toi, tu es indigne de mes embrassements. » Là-dessus Thomas s'éveilla épouvanté, et reprit ses prières accoutumées. Concluons de là que Richard de Saint-Laurent avait bien raison de dire : « Celui qui s'attache à Marie avec persévérance verra son espérance heureusement couronnée, toutes choses lui réussiront à souhait [2]. » Mais, comme nul ne peut être assuré de cette persévérance, nul par conséquent ne peut être assuré de son salut jusqu'à la mort. Aussi la grande leçon que Jean Berchmans laissa en mourant à ses frères mérite d'être retenue. Ceux-ci le priaient de leur dire avant de les quitter quel hommage pouvait être le plus agréable à Marie et leur obtenir sa protection ? Il leur répondit : « La moindre chose, pourvu qu'on y mette de la constance [3] » Je vais donc, en terminant, ajouter ici, d'une manière simple et brève, les divers hommages que nous pouvons présenter à Marie pour nous concilier ses bonnes grâces ; et ce sera, je pense, tout ce que j'aurai dit de plus utile dans cet opuscule. Mais je ne recommande pas tant à mon

1. Perseverantia sola meretur coronam. (Ep. 129, *ad Januens.*, n. 2.)
2. Qui tenuerit Mariam perseveranter, hic beatus erit in spe. (L. II, p. 48.)
3. Quidquid minimum, dummodo sit constans.

cher lecteur d'embrasser toutes ces pratiques à la fois, que de continuer avec persévérance celles qu'il aura choisies, et de craindre que, s'il vient à les négliger, il ne perde la protection de cette divine mère. Oh ! combien n'y en a-t-il pas qui sont maintenant en enfer, et qui eussent été sauvés, si, ayant une fois commencé d'offrir leurs hommages à Marie, ils eussent continué jusqu'à la fin.

## I^re DÉVOTION

### De l'*Ave, Maria*.

Cette salutation angélique est infiniment agréable à la sainte Vierge, parce qu'il semble que par là on lui renouvelle la joie qu'elle ressentit quand saint Gabriel lui annonça qu'elle avait été choisie pour être la Mère de Dieu ; nous devons, dans cette intention, la saluer par l'*Ave Maria*. C'est ce que Thomas à Kempis nous recommande [1] ; et la Mère de Dieu dit elle-même à sainte Mathilde qu'on ne peut mieux faire que de la saluer par l'*Ave Maria*. Quiconque salue Marie en sera salué à son tour. Saint Bernard entendit un jour une statue de la sainte Vierge prendre réellement une voix humaine et lui dire : « Je te salue, Bernard [2] » Or le salut de Marie, dit saint Bonaventure, est une grâce par laquelle elle répond à celui qui la salue volontiers par un *Ave Maria* [3] La mère de Dieu pourra-t-elle, ajoute Richard, refuser à celui qui vient à elle avec l'*Ave Maria* [4] Marie promit elle-même à sainte Gertrude autant de grâces à l'heure de la mort qu'elle aurait récité d'*Ave Maria*. Le bienheureux Alain assurait qu'à la récitation de l'*Ave Maria*, tandis que le ciel entier est dans la joie, le démon tremble et prend la fuite [5] Et c'est précisément ce que

1. Salutate eam angelica salutatione, quia vocem hanc audit libenter. (Serm. XXI *ad. Nov.*) — 2. Ave Bernarde. (*March.* 20. *Aug.*)

3. Libenter nos salutat cum gratia, si libenter salutamus cum ave Maria. (*Spec. M. B. V.*, lect. IV, *oper.* XIV, p. 246 *b.*)

4. Si quis veniat ad matrem Domini dicens : Ave, Maria, numquid poterit ei gratiam denegare? —5. Cœlum gaudet, Satan fugit cum dico : Ave, Maria.

Thomas à Kempis atteste d'après sa propre expérience : le démon lui étant une fois apparu prit aussitôt la fuite, dès qu'il entendit ces paroles : *Ave Maria*[1]

La pratique de cet hommage consistera 1° à dire chaque jour, matin et soir, en se levant et se couchant, trois *Ave Maria*, la face contre terre, ou du moins à genoux, ajoutant à chaque *Ave Maria* cette courte prière : « Par votre pure et immmaculée conception, ô Marie, purifiez mon corps et sanctifiez mon âme. » Demander ensuite à Marie, comme à notre mère, sa bénédiction, comme faisait toujours saint Stanislas ; et puis se placer en esprit sous le manteau de Marie, la priant de nous garder de tout péché, pendant le jour ou la nuit qui doit suivre. Il est bon d'avoir à cette fin une belle image de la Vierge auprès de son lit.

2° Dire l'*Angelus*, avec les trois *Ave* de coutume, le matin, à midi et le soir. Le premier pape qui attacha une indulgence à cette dévotion fut Jean XXII. Et cela, comme le rapporte le P Crasset[2], à l'occasion d'un criminel condamné au feu, qui, ayant invoqué Marie la veille de son Annonciation, demeura au milieu des flammes sans que même ses vêtements en fussent endommagés. En dernier lieu, Benoît XIII accorda cent jours d'indulgence à quiconque récite cette prière, et au commencement du mois indulgence plénière à quiconque la récite après s'être confessé et avoir communié. Le P Crasset assure que d'autres indulgences ont été accordées par Clément X à quiconque ajoute à la fin de chaque *Ave Maria* ces mots : *Deo gratias et Mariæ*, c'est-à-dire : Grâces à Dieu et à Marie !

Autrefois au son des cloches on voyait chacun s'agenouiller pour dire l'*Angelus*. Maintenant quelques-uns auraient honte de le faire. Mais saint Charles Borromée n'avait pas honte, lui, de descendre de carrosse ou de cheval pour le réciter dans la rue, et même quelquefois les genoux dans la boue. On raconte d'un religieux qui, par paresse, ne s'agenouillait pas au signal de l'*Angelus*, qu'il vit le clocher s'incliner trois fois,

1. Serm. I, *ad Nov.* — 2. T. II, tr. 6, part. 2.

et l'entendit lui dire : « Voilà que tu ne fais pas ce que font les créatures inanimées. » On remarquera que dans le temps pascal, ainsi que l'a expliqué Benoît XIV, on récite l'antienne *Regina Cœli* au lieu de l'*Angelus*, et que depuis les vêpres du samedi pendant toute la journée du dimanche l'*Angelus* se dit debout.

3° Saluer la mère de Dieu par l'*Ave Maria*, toutes les fois qu'on entend sonner l'horloge. Alphonse Rodriguez saluait Marie à toutes les heures ; la nuit, quand l'heure sonnait, les anges venaient l'éveiller, afin qu'il n'y manquât pas une seule fois.

4° En sortant de chez soi, et en rentrant, saluer Marie par un *Ave*, afin que dehors et dedans elle nous garde de tout péché ; lui baiser chaque fois les pieds, comme le pratiquent les pères chartreux.

5° Honorer d'un *Ave* toute image de Marie que nous rencontrons. Et, à cete intention, quiconque le pourra, fera placer dans le mur de sa maison quelque belle image de la Vierge, afin qu'elle soit saluée de ceux qui passent dans les rues. A Naples, et plus encore à Rome, on voit ainsi dans les rues un grand nombre de fort belles images de la Vierge que les personnes pieuses y ont placées.

6° La sainte Eglise ordonne que toutes les heures canoniales soient précédées de la salutation angélique, et que par là aussi se termine l'office ; ainsi il serait bien de dire un *Ave Maria* au commencement et à la fin de toutes nos actions : je dis de toutes nos actions, soit spirituelles, comme l'oraison, la confession, la communion, la lecture spirituelle, l'assistance au sermon et semblables ; soit temporelles, comme l'étude, les consultations, le travail des mains, le repas, le coucher, etc. Heureuses les actions qui se trouveront ainsi renfermées entre deux *Ave Maria !* Egalement quand on s'éveille le matin, quand on ferme les yeux pour s'endormir, dans toutes les tentations, dans tous les dangers, dans tous les mouvements de colère et occasions semblables, réciter toujours un *Ave Maria*. Mon cher lecteur, suivez cette pra-

tique, et vous verrez la grande utilité que vous en retirerez. Faites attention du reste que pour chaque *Ave Maria* il y a vingt jours d'indulgence[1] Le P Auriemma rapporte [2] que la sainte Vierge promit à sainte Mathilde une bonne mort, si chaque jour elle récitait trois *Ave Maria*, en l'honneur de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. En outre, elle dit elle-même à la bienheureuse Jeanne de France que rien ne pouvait lui être plus agréable que l'*Ave Maria*, surtout récité dix fois en l'honneur de ses dix vertus. Voyez à ce sujet le P. Marracci, qui cite nombre d'indulgences attachées à ces dix *Ave Maria* [3]

### IIe DÉVOTION.

#### Des Neuvaines.

Les serviteurs de Marie sont pleins d'attention et de ferveur pour célébrer les neuvaines de ses fêtes ; et en retour la sainte Vierge se montre alors pleine de tendresse par la distribution de grâces sans nombre et toutes spéciales. Sainte Gertrude vit un jour sous le manteau de Marie un groupe nombreux d'âmes que l'auguste reine contemplait avec une tendre affection, et il lui fut dit que c'étaient des âmes qui dans les jours précédents s'étaient préparées par des exercices de piété à la fête de l'Assomption. Les exercices qu'on peut faire dans les neuvaines sont les suivants :

1° Faire l'oraison mentale matin et soir, avec la visite au très-saint sacrement, et y joindre neuf fois *Pater*, *Ave*, *Gloria Patri*.

2° Faire trois visites à Marie devant quelqu'une de ses images, remerciant le Seigneur des grâces qui lui ont été accordées ; et demander chaque fois à la Vierge quelque grâce spéciale ; et dans quelqu'une de ces visites lire la prière que nous donnerons après chacune de ses fêtes.

3° Faire plusieurs actes d'amour, au moins cent ou cinquante chaque fois, à Marie et à Jésus, puisque nous ne pou-

1. Ap. Viv. *de Indulg. ult.* — 2. Loc cit. — 3. Ap. Maracci, p. 25.

vons rien faire qui soit plus agréable à la divine mère que d'aimer son fils, d'après ce qu'elle dit elle-même à sainte Brigitte : « Si vous voulez vous attacher à moi, aimez mon fils Jésus [1] »

4° Lire, chaque jour de la neuvaine pendant un quart d'heure, quelque livre qui traite de ses gloires.

5° Pratiquer quelque mortification extérieure, telle que le cilice, la discipline ou autre semblable ; jeûner ou même s'abstenir à table, du moins en partie, de fruits ou d'autres mets que l'on aime ; mâcher aussi des herbes amères ; et ensuite aux vigiles des fêtes, jeûner au pain et à l'eau ; mais toutes ces choses avec la permission du père spirituel. Mais les meilleures mortifications à pratiquer dans ces neuvaines sont les mortifications intérieures, comme de s'abstenir de voir et d'entendre par curiosité, vivre retiré, observer le silence, obéir, ne pas répondre avec impatience, supporter les contradictions, et choses semblables, qui peuvent se pratiquer avec un moindre risque de vaine gloire et un plus grand mérite ; pour celles-là on n a pas besoin de l'autorisation du directeur. L'exercice le plus utile sera de se proposer au commencement de la neuvaine l'amendement de quelque défaut auquel on est le plus sujet. Ainsi il sera bon dans chacune des trois visites conseillées ci-dessus, de demander pardon des chutes passées, renouveler le ferme propos de n'y plus retomber et implorer l'assistance de Marie. L'hommage le plus cher à Marie est d'imiter ses vertus ; ainsi, outre ce que nous venons de dire, on fera bien dans chaque neuvaine de se proposer quelque vertu spéciale de Marie, qui paraîtra la mieux appropriée au mystère de la fête. Par exemple, à la fête de la *Conception*, se proposer la pureté d'intention ; à celle de la *Nativité*, le renouvellement de l'esprit intérieur, et le commencement d'une vie fervente ; à celle de la *Présentation*, le détachement de quelque chose à quoi nous nous sentons plus attachés ; à l'*Annonciation*, l'humilité qui fait supporter les défauts, etc. ; à la *Visitation*, la charité envers le prochain,

1. Si te mihi vis devincire, ama filium meum Jesum.

soit en faisant l'aumône, soit du moins en priant pour les pécheurs ; à la *Purification*, l'obéissance aux supérieurs ; enfin à l'*Assomption*, pratiquer le détachement, faire tout dans l'intention de se préparer à la mort et régler sa conduite comme si chaque jour devait être le dernier de la vie. De cette manière, les neuvaines seront d'une grande utilité.

6° Outre la communion au jour de la fête, on fera bien de demander encore au père spirituel qu'il l'accorde plusieurs autres fois dans la neuvaine. Le P Segneri disait que nous ne pouvons mieux honorer Marie que par Jésus ; et Marie elle-même a révélé à une sainte âme [1], qu'on ne pouvait lui offrir rien de plus agréable que la sainte communion, parce que Jésus-Christ y recueille dans les âmes le fruit de sa passion ; aussi la sainte Vierge ne paraît-elle rien tant désirer de la part de ses serviteurs que la communion, puisqu'elle leur dit : « Venez, mangez de mon pain, et buvez le vin que j'ai préparé pour vous [2] »

7° Enfin, le jour de la fête, après la communion, il faut se dédier au service de cette divine Mère, et lui demander la grâce de la vertu qu'on s'est proposée dans la neuvaine, ou bien quelque autre grâce spéciale. Il sera bon également de choisir tous les ans entre les fêtes de la Vierge celle qui réveille davantage notre dévotion et notre affection pour Marie, et à l'occasion de cette fête, faire une préparation particulière pour nous consacrer de nouveau et d'une manière plus spéciale à son service, la déclarant notre souveraine, notre avocate et notre mère [3] Nous lui demanderons alors pardon de notre négligence à la servir dans l'année précédente, et nous lui promettrons une plus grande fidélité pour l'année qui va suivre. Enfin nous la prierons de nous accepter pour ses serviteurs, et de nous obtenir une sainte mort.

1. Voir Crasset, t. II, tract. VI, part. 6.

2. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. (*Prov.* IX, 5.)

3. Vous trouverez à la fin du livre deux formules de cette consécration, l'une pour une seule personne, l'autre pour une famille entière.

### III^e DÉVOTION.

Du Rosaire et de l'Office.

On sait que la dévotion du très-saint rosaire a été révélée à saint Dominique par la sainte Vierge elle-même. Un jour que le saint était plongé dans l'affliction et se plaignait à Marie des hérétiques albigeois, qui dans ces temps-là faisaient beaucoup de mal à l'Eglise, elle lui dit : « Ce terrain sera toujours stérile jusqu'à ce que la pluie y tombe. » Saint Dominique comprit alors que cette pluie était la dévotion du rosaire qu'il devait publier. En effet, le saint alla prêcher en tous lieux cette dévotion ; elle fut embrassée par tous les catholiques à tel point, qu'aujourd'hui il n'est pas de dévotion plus en usage parmi les fidèles de tout rang que celle du très-saint rosaire. Que n'ont pas dit les hérétiques modernes, Calvin, Bucer et autres, pour la discréditer? mais les grands avantages que le monde entier a retiré de cette excellente dévotion sont assez connus. Combien qui par le moyen de cette pratique ont été délivrés du péché ! combien qui ont été conduits à une vie sainte ! combien qui ont fait une bonne mort et maintenant sont sauvés ! On peut lire tous les ouvrages qui en parlent ; mais qu'il suffise de savoir que cette dévotion a été approuvée par l'Eglise, et que les souverains pontifes l'ont enrichie d'indulgences. Toute personne qui récite la troisième partie du rosaire, gagne une indulgence de soixante et dix mille années, ceux qui le récitent en entier quatre-vingt mille, et plus encore si on le récite devant la chapelle du rosaire. Benoît XIII en dernier lieu attacha au rosaire pour quiconque en récite au moins un tiers sur un chapelet bénit par les dominicains, toutes les indulgences qui sont attachées au chapelet de sainte Brigitte, c'est-à-dire cent jours pour tout *Ave Maria* et *Pater noster* que l'on récite. De plus ceux qui récitent le rosaire gagnent l'indulgence plénière dans toutes les fêtes principales de Marie et de la sainte Eglise, ainsi que des saints de l'ordre de Saint-Dominique, pourvu qu'on visite

leurs églises après s'être confessé et communié. Mais on remarquera que tout cela s'entend uniquement des personnes inscrites dans le livre du rosaire ; celles-ci gagnent encore pour le jour où elles s'inscrivent, après s'être confessées et avoir communié, une indulgence plénière ; et si elles portent le rosaire, une indulgence de cent ans ; enfin, si elles font l'oraison mentale une demi-heure par jour, une indulgence de sept ans chaque fois qu'elles la font, et une indulgence plénière au commencement du mois (*a*).

Or, pour gagner les indulgences attachées à la récitation du rosaire, il faut en même temps méditer les mystères de chaque dizaine tels qu'ils sont indiqués dans plusieurs ouvrages ; et si quelqu'un ne les savait pas, il suffirait de méditer quelqu'un des mystères de la passion de Jésus-Christ, comme la flagellation, la mort, etc. Il faut ensuite réciter le rosaire avec dévotion, et à ce sujet on remarquera ce que la sainte Vierge elle-même dit à la bienheureuse Eulalie, savoir, que cinq dizaines récitées posément et avec dévotion, lui étaient plus agréables que quinze récitées à la hâte et avec moins de dévotion. Ainsi, on fera bien de réciter le rosaire à genoux, et devant quelque image de la sainte Vierge ; comme aussi de faire au commencement de chaque dizaine un acte d'amour à Jésus et à Marie, en leur demandant quelque grâce. On remarquera en outre qu'il vaut mieux réciter le rosaire en commun que de le réciter seul.

Quant au petit office de la Vierge qu'on dit avoir été composé par saint Pierre Damien, Urbain II a accordé beaucoup d'indulgences à ceux qui le récitent ; et la sainte Vierge a montré plusieurs fois combien cette dévotion lui est agréable, ainsi qu'on peut le voir dans le père Auriemma [1] Elle aime aussi beaucoup les litanies, auxquelles sont attachés deux

1. Lib. I, c. VIII.

*a*) Ces diverses concessions d'indulgences ont été modifiées en partie depuis la mort de notre saint docteur ; pour connaître exactement celles qui subsistent encore aujourd'hui, il sera bon de consulter le recueil authentique intitulé : *Raccolta di orazioni*, etc., édité en 1855, ou le *Traité des Indulgences* de feu Mgr. Bouvier, dernière édition. (*L'éditeur.*)

cents jours d'indulgence pour chaque fois qu'on les dit; l'hymne *Ave maris stella*, qu'elle prescrivit à sainte Brigitte de réciter chaque jour, et par-dessus tout le cantique *Magnificat*, puisque dans ce cantique nous la louons avec les mêmes paroles par lesquelles elle loue Dieu.

### IVe DÉVOTION.

#### Du jeûne.

Il est un grand nombre d'entre les serviteurs de Marie, qui tous les samedis et aux veilles de ses fêtes, ont coutume de lui offrir un jeûne au pain et à l'eau. On sait que le samedi est un jour consacré par l'Eglise en l'honneur de la Vierge, parce que ce jour-là, dit saint Bernard, elle demeura inébranlable dans sa foi après la mort de son fils [1] C'est pour cela que les serviteurs de Marie ne manquent jamais en ce jour de lui offrir quelque hommage particulier, mais principalement le jeûne au pain et à l'eau, selon la pratique de saint Charles Borromée, du cardinal de Tolède, et d'un grand nombre d'autres; et même l'évêque de Bamberg, Nittard, ainsi que le père Joseph Arriaga de la compagnie de Jésus, passaient le samedi sans prendre aucune nourriture.

Quant aux grâces signalées dont la Mère de Dieu a favorisé ceux qui lui ont offert ce pieux hommage, on peut le lire dans le père Auriemma [2] Qu'il nous suffise entre toutes les autres de citer la miséricorde dont fut l'objet ce chef de brigands, qui par cette dévotion mérita encore de vivre après même qu'on lui eût coupé la tête. Ce misérable était en état de péché mortel, et il put ainsi se confesser avant de mourir. Après s'être confessé, il déclara que la sainte Vierge lui avait conservé la vie à cause de son jeûne du samedi, et il expira aussitôt après [3] Ainsi, offrir à Marie un jeûne tous les samedis, devrait paraître peu de chose à ceux qui prétendent témoi-

1. Per illud triste sabbatum stetit in fide: propterea aptissime sancta Ecclesia diem sabbati per totum anni circulum celebrare consuevit. (Cap. II, *de Pass.*)

2. P. AURIEMMA, t. I, c. XVII. — 3. Ap. AURIEM., loc. cit.

gner une dévotion spéciale à Marie, et surtout à ceux qui déjà auraient mérité l'enfer. Je soutiens que celui qui pratique cette dévotion sera difficilement damné; non pas néanmoins que, si la mort le surprend en état de péché mortel, la sainte Vierge doive faire un miracle pour le sauver, comme il advînt à ce brigand; ce sont là des prodiges de la divine miséricorde qui ont lieu bien rarement, et sur lesquels il y aurait folie de fonder l'espoir de son salut éternel: mais je dis que celui qui offrira cet hommage à la Mère de Dieu obtiendra facilement par elle la persévérance dans la grâce divine et une bonne mort. Tous les frères de notre petite congrégation, au moins ceux qui peuvent le faire, jeûnent au pain et à l'eau en l'honneur de Marie; ceux, ai-je dit, qui peuvent le faire : car si quelqu'un était pour cause de santé dans l'impossibilité de pratiquer ce jeûne, on lui dirait de se contenter le samedi d'un seul mets, ou d'observer le jeûne ordinaire, ou bien encore de s'abstenir de fruits ou d'autres aliments de son goût. Il faut le samedi rendre à Marie des hommages particuliers, faire la communion, ou pour le moins entendre la messe, visiter quelque image de la Vierge, porter le cilice, etc. Mais au moins les veilles des sept fêtes de Marie, ceux qui lui sont dévoués auront soin de lui offrir ce jeûne au pain et à l'eau, ou de l'honorer de toute autre manière le mieux qu'il leur sera possible.

## V<sup>e</sup> DÉVOTION.

### De la visite aux images de Marie.

Le père Segneri dit que le démon n'a pu mieux faire pour se consoler des pertes qu'il a essuyées par l'extinction de l'idolâtrie, que de persécuter les saintes images par le moyen des hérétiques. Mais la sainte Eglise en a pris la défense jusqu'à l'effusion du sang par le martyre; et la mère de Dieu a montré même par des prodiges combien elle sait gré à ses dévots du culte et des visites qu'on rend à ses images. Saint Jean Damascène eut la main coupée pour avoir défendu de sa

plume les images de Marie, mais sa protectrice la lui rendit miraculeusement. Le père Spinelli raconte qu'à Constantinople tous les vendredis après vêpres, un voile qui était devant l'image de Marie, s'ouvrait de lui-même et qu'il se refermait aussi de lui-même aussitôt après les vêpres du samedi. Saint Jean de Dieu vit pareillement une fois un voile tendu devant une image de la sainte Vierge s'ouvrir de lui-même, en sorte que le sacristain croyant que le saint était un voleur, voulut lui donner un coup de pied, mais son pied demeura paralysé.

Aussi tous les serviteurs de Marie ont-ils coutume de visiter fréquemment et en grande dévotion les images et les églises consacrées en son honneur. Ce sont là vraiment, dit saint Jean Damascène, les cités de refuge où nous trouvons moyen d'échapper aux tentations et aux châtiments mérités par nos fautes. Saint Henri, empereur, quand il entrait dans une ville, allait avant toute autre chose visiter quelque église de la Vierge. Le père Thomas Sanchez ne rentrait jamais à la maison sans avoir auparavant visité quelque église de Marie. Que ce ne soit donc pas pour nous une chose pénible de visiter chaque jour notre reine dans quelque église ou chapelle, ou dans notre propre maison : il serait bon d'avoir à cette fin chez nous, dans l'endroit le plus solitaire, un petit oratoire avec l'image de Marie, qu'on aurait soin d'environner de tentures, de fleurs, de chandelles ou de lampes, et devant laquelle on réciterait les litanies, le rosaire, etc. C'est dans cette intention que j'ai composé un petit livret déjà réimprimé huit fois, pour la visite à faire chaque jour du mois tant au saint-sacrement qu'à la bienheureuse Vierge. Un serviteur de Marie pourrait encore faire célébrer avec solennité dans une église ou chapelle quelqu'une de ses fêtes, et la faire précéder d'une neuvaine avec exposition du très-saint-sacrement, et même des instructions.

Mais il sera bon de rappeler ici le fait que raconte le père Spinelli dans les *Miracles de Marie*, n° 65. En l'année 1611, la veille de la Pentecôte, il y avait grand concours de peuple

à la célèbre chapelle de Marie *in Monte-Vergine;* mais cette multitude ayant profané la fête par des bals, des débauches et des indécences, on vit tout à coup un incendie éclater dans l'hôtel où ils étaient, en sorte qu'en moins d'une heure et demie tout fut réduit en cendre, et il y périt plus de quinze cents personnes : cinq seulement survécurent, et déposèrent avec serment avoir vu la mère de Dieu elle-même, qui avec deux torches ardentes allait mettre le feu à l'édifice.

En conséquence, je prie autant qu'il est en moi les serviteurs de Marie, de s'abstenir eux-mêmes et d'engager aussi les autres à s'abstenir d'aller dans ces oratoires de Marie au temps des fêtes, car à ces époques il en revient plus d'avantages à l'enfer que d'honneur à la divine Mère. Quiconque a cette dévotion doit aller les visiter dans les temps où il n'y a pas de concours.

### VI^e DÉVOTION.

#### Du Scapulaire.

De même que les hommes tiennent à honneur d'avoir des gens qui portent leur livrée, ainsi la très-sainte Vierge aime à voir ses serviteurs porter son scapulaire; ce doit être un signe qu'ils se sont consacrés à son service, et qu'ils appartiennent à la famille de la Mère de Dieu. Les hérétiques modernes tournent en ridicule cette dévotion comme de coutume; mais la sainte Eglise l'a approuvée par un grand nombre de bulles et d'indulgences. Le père Crasset [1] et Lezzana [2] parlant du scapulaire des Carmes, disent que vers l'an 1251, la sainte Vierge apparut au bienheureux Simon Stock, Anglais de nation, et que lui donnant son scapulaire elle lui dit que ceux qui le porteraient seraient à l'abri de la damnation éternelle. Voici ses propres paroles : « Recevez, mon fils bien-aimé, ce scapulaire de votre ordre : c'est le signe de ma confraternité; privilége personnel pour vous et pour tous les Carmes : celui qui à sa mort s'en trouvera revêtu n'aura point à craindre le

1. T. II, tr. 6, part. 4. — 2. In *Mar.*, c. 5, n. 10.

feu éternel. » En outre, le père Crasset raconte que Marie étant apparue une autre fois au pape Jean XXII, lui ordonna de faire savoir à tous ceux qui porteraient ce scapulaire qu'ils seraient délivrés du purgatoire le samedi après leur mort, ainsi que ce même pontife le déclara textuellement dans sa bulle confirmée depuis par Alexandre V, par Clément VII et d'autres papes, comme on peut le voir dans l'ouvrage déjà cité du père Crasset. Or, d'après ce que nous avons remarqué dans la première partie, Paul V donne à entendre la même chose, et semble expliquer les bulles des papes ses prédécesseurs; car il prescrit dans sa bulle les conditions à observer pour gagner les indulgences attachées à cette pratique; savoir, l'observance de la chasteté, chacun selon son état, et la récitation du petit office de la Vierge : il avertit ceux qui ne peuvent le réciter d'observer au moins les jeûnes de l'Eglise, et de s'abstenir de manger de la viande le mercredi.

Les indulgences attachées au scapulaire des Carmes, comme aussi à ceux des Douleurs de Marie, de la Merci, et surtout de la Conception, sont sans nombre, quotidiennes et plénières, pour le temps de la vie et pour le moment de la mort. Quant à moi, j'ai voulu prendre tous ces scapulaires. On saura surtout qu'au scapulaire de l'immaculée Conception, qui est bénit par les pères Théatins, outre beaucoup d'indulgences particulières, sont attachées toutes les indulgences accordées à quelque ordre religieux, à quelque lieu de dévotion, à quelque personne que ce soit. Et particulièrement en récitant six fois *Pater*, *Ave*, et *Gloria Patri*, en l'honneur de la très-sainte Trinité et de Marie immaculée, on gagne chaque fois toutes les indulgences de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de Galice, qui se montent à 533 indulgences plénières, sans parler des indulgences partielles qui sont innombrables. Tous ces détails sont tirés d'une feuille imprimée par les pères Théatins eux-mêmes.

## VII^e DÉVOTION.

### De l'affiliation aux congrégations de Marie.

Il en est qui désapprouvent les congrégations, en disant qu'elles deviennent quelquefois une source de procès, et que plusieurs n'y entrent que par des vues humaines. Mais de même qu'on ne condamne pas les églises et les sacrements, sous prétexte que beaucoup de gens en abusent, ainsi on ne doit pas non plus condamner les congrégations. Les souverains pontifes, au lieu de les condamner, les ont approuvées avec de grands éloges, et les ont enrichies d'indulgences. Saint François de Sales [1], dans son *Introduction*, exhorte instamment les séculiers à entrer dans les congrégations. Que ne fit pas saint Charles Borromée pour les établir et les multiplier? Dans ses synodes il engage positivement les confesseurs à presser leurs pénitents d'y entrer [2]; et c'est avec raison, car ces congrégations, et surtout celles de la sainte Vierge, sont comme autant d'arches de Noé, dans lesquelles les pauvres séculiers trouvent un refuge contre le déluge de péchés et de tentations dont le monde est inondé. Nous-même, dans le cours de nos missions, nous avons constaté à loisir l'utilité des confréries. Régulièrement parlant, on trouve plus de péchés dans un seul homme qui se tient éloigné de la confrérie, que dans vingt qui la fréquentent. On peut dire que la congrégation est cette tour de David d'où pendent mille boucliers, l'armure des forts [3] Et voici la raison pour laquelle les congrégations produisent de si grands fruits, c'est que les congréganistes y recueillent grand nombre de moyens de défense contre l'enfer, et y trouvent pour conserver la grâce divine des pratiques dont l'usage est bien difficile aux séculiers hors des congrégations.

En premier lieu, un des moyens de se sauver est de pen-

1. *Introd. à la vie dév.*, p. 2, c. 15.
2. Confessor pro viribus suadebit, ut alicui societati pœnitentes ascribantur. (*Act. Med.* t. I, c. VI, 58.)
3. Turris David, mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. (*Cant.*, IV., 4.)

ser aux maximes éternelles : « Pensez à vos fins dernières, et vous ne pècherez jamais [1] » Et s'il y en a tant qui se perdent, c'est qu'ils n'y pensent pas [2] Mais ceux qui vont à la congrégation trouvent un moyen de se recueillir, pour y penser, dans les méditations, les lectures, et les sermons qu'ils y entendent. « Mes brebis entendent ma voix [3] »

En second lieu, pour se sauver, il est nécessaire de se recommander à Dieu : « Demandez, et vous recevrez [4] » Or, c'est ce que font continuellement les membres des confréries, et Dieu les exauce plus facilement, puisqu'il a dit lui-même qu'il accorde bien volontiers ses grâces aux prières faites en commun. « Si deux d'entre vous s'unissent sur la terre, tout ce qu'ils auront demandé, mon Père le leur accordera [5] » Sur quoi saint Ambroise fait cette réflexion : « Beaucoup d'hommes faibles, réunis ensemble, deviennent puissants : et il est impossible que les prières d'une nombreuse réunion ne soient pas exaucées [6] »

En troisième lieu, dans la congrégation il est plus facile de fréquenter les sacrements, soit à cause des règlements auxquels on est soumis, soit à cause des exemples qu'on reçoit de la part des autres confrères. Or, par les sacrements on obtient plus facilement la persévérance dans la grâce divine : car le saint concile de Trente a déclaré que la communion est comme un antidote par lequel nous sommes délivrés de nos fautes journalières, et nous sommes préservés du péché mortel [7]

En quatrième lieu, outre les sacrements il y a dans les confréries une foule de pratiques de mortification, d'humilité, de charité envers les confrères malades et les pauvres. Or, il se-

1. Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (*Eccli.* VII, 40.)

2. Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde. (*Jerem.* X, 21.) — 3. Oves meæ vocem meam audiunt. (*Jo.*, X, 27.

4. Petite et accipietis. (*Jo.*, XVI, 24.)

5. Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis a patre meo. (*Mat.* XVIII, 19.)

6. Multi minimi, dum congregantur unanimes, fiunt magni ; et multorum preces impossibile est non audiri.

7. Tanquam antidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur. (Sess. 13, c. 2.)

rait bon que dans toutes les confréries on introduisît ce saint usage d'assister les pauvres malades du pays.

Ce serait une chose bien profitable d'introduire en l'honneur de la Mère de Dieu la *congrégation secrète* des confrères les plus fervents. Je veux indiquer ici brièvement les exercices qu'on a coutume de pratiquer dans ces *congrégations secrètes.* 1° On fait une demi-heure de lecture. 2° On dit vêpres et complies du Saint-Esprit. 3° Les litanies de la sainte Vierge, et alors les confrères désignés font quelque acte de mortification, comme de tenir la croix sur leurs épaules, et choses semblables. 4° On fait un quart d'heure de méditation sur la passion de Jésus-Christ. 5° Chacun s'accuse des fautes commises contre la règle, et reçoit la pénitence du directeur. 6° Un frère désigné lit le *bouquet* des mortifications pratiquées dans la semaine précédente, et ensuite on annonce les neuvaines qui se présentent à cette époque, etc. Enfin on prend la discipline pendant la durée d'un *Miserere* et d'un *Salve Regina*, et chacun baise les pieds du crucifix placé au pied de l'autel. Quant au règlement, chaque confrère devrait 1° faire chaque jour l'oraison mentale ; 2° la visite au très-saint sacrement et à la Vierge ; 3° l'examen de conscience le soir ; 4° la lecture spirituelle ; 5° éviter les jeux et les conversations du monde ; 6° fréquenter la communion et embrasser la pratique de quelques mortifications, comme la chaîne, la discipline, etc. ; 7° recommander chaque jour à Dieu les âmes du purgatoire et les pécheurs ; 8° enfin, si un confrère venait à tomber malade, tous les autres seraient tenus de le visiter. Mais revenons à notre sujet.

On a déjà dit de quelle utilité il est pour le salut de servir la Mère de Dieu ; et les confrères font-ils autre chose que la servir dans la congrégation ? Là que de louanges ils donnent à Marie ! que de prières ils lui présentent ! Là, dès le principe ils se consacrent à son service, la choisissant d'une manière toute spéciale pour leur patronne et leur mère : ils s'inscrivent sur le livre des fils de Marie ; et comme ils ont voulu être ainsi des fils et des serviteurs distingués de Marie, elle les traite

ensuite avec distinction et les protége pendant la vie et à la mort. En sorte qu'un confrère peut dire qu'en entrant dans la congrégation il a reçu tous les biens[1]

Tout confrère doit donc se proposer deux choses : la première est l'intention, c'est-à-dire n'aller à la congrégation dans aucune autre vue que de servir Dieu et sa sainte mère, et de sauver son âme. La seconde est de ne pas s'absenter de la congrégation pour affaires séculières aux jours prescrits, car il y va pour traiter de l'affaire la plus importante qui puisse l'occuper sur la terre, l'affaire de son salut éternel. Il aura soin en outre d'attirer à la congrégation tous ceux qu'il pourra, et particulièrement d'y faire rentrer les confrères qui l'auraient quittée. Oh ! de quels terribles châtiments le Ciel a puni ceux qui ont abandonné la congrégation de la Vierge ! A Naples un confrère l'avait quittée, et comme on l'exhortait à y rentrer, il répondit : « J'y rentrerai, quand on m'aura rompu les deux jambes et coupé la tête. » Ces paroles furent une prophétie. Peu de temps après, ses ennemis lui rompirent effectivement les jambes et lui coupèrent la tête[2] Au contraire les confrères persévérants sont, grâce à Marie, pourvus de tous les biens temporels et spirituels[3] On peut lire dans le P Auriemma[4] les faveurs spéciales que Marie procure aux congréganistes pendant la vie et à la mort, mais surtout à la mort. Le P Crasset raconte[5] qu'en 1486 un jeune homme étant sur le point de mourir, s'endormit, et que s'étant éveillé il dit à son confesseur : O mon père, j'ai été en grand danger de me voir damné, mais la sainte Vierge m'a délivré. Les démons ont présenté mes péchés devant le tribunal de Dieu, et ils se préparaient déjà à me traîner en enfer, mais la sainte Vierge est venue et leur a dit : « Où conduisez-vous ce jeune homme ? quel droit avez-vous sur un de mes serviteurs, qui m'a si longtemps servie dans ma congrégation ? » A ces mots

1. Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa (*Sap.*, VII, II.)
2. Ap. SARN. *de Congr.* p. 1.
3. Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. (*Prov.* XXXI, 21.)
4. P. AUR. to. II, c. IV. — 5. To. II, p. 5.

les démons se sont enfuis ; et c'est ainsi que j'ai été sauvé d'entre leurs mains. Le même auteur rapporte ensuite qu'un autre congréganiste également à l'article de la mort eut à soutenir un grand combat contre l'enfer : mais ayant remporté la victoire, il s'écria transporté de joie : « Oh ! que c'est un grand bien d'avoir servi Marie dans sa congrégation ! » Et il mourut aussi pleinement consolé. Ajoutons avec le même auteur qu'à Naples le duc de Popoli disait à son fils en mourant : Mon fils, sachez que le peu de bien que j'ai fait, je reconnais le devoir à ma congrégation ; je ne puis donc vous laisser de meilleur héritage que la congrégation de Marie. J'estime plus l'avantage d'avoir été congréganiste que duc de Popoli.

### VIIIe DÉVOTION.

#### Des aumônes en l'honneur de Marie.

Les serviteurs de Marie ont coutume de faire des aumônes en l'honneur de cette divine mère, et cela particulièrement les jours de samedi. Saint Grégoire parle dans ses Dialogues d'un pieux cordonnier, appelé Deus-dedit, qui distribuait aux pauvres chaque samedi ce qu'il gagnait dans la semaine : de sorte qu'une autre sainte personne vit dans une vision un palais somptueux, que Dieu préparait dans le ciel à ce serviteur de Marie, et auquel on ne travaillait que les jours de samedi. Egalement saint Gérard, mais n'importe en quel temps, ne refusait jamais rien de ce qui lui était demandé au nom de Marie. Le P Martin Guttiérez de la compagnie de Jésus en faisait autant, et en retour il put assurer qu'il n'avait jamais demandé aucune grâce à Marie sans l'obtenir. Ce serviteur de la divine mère ayant été tué par les huguenots, elle apparut à ses compagnons avec quelques vierges, par les mains desquelles elle fit envelopper le corps d'un linceul et l'enleva [1] Saint Ebrard, évêque de Salzbourg, suivait la même pratique, et c'est pour cela qu'un saint religieux le vit semblable à un enfant entre

1. Ap. P. Pepe, to. V, lez. 235. in fin.

les bras de Marie, qui lui disait : « Voici mon fils Ebrard qui ne m'a jamais rien refusé [1] » Alexandre de Halès en faisait autant ; et un frère convers de l'ordre de Saint-François lui ayant demandé au nom de Marie de consentir à se faire franciscain, il renonça au monde et entra dans cet ordre [2] Que les serviteurs de la Vierge ne refusent donc pas de donner chaque jour quelque aumône en son honneur, et de l'augmenter les jours de samedi. Que du moins, s'ils ne peuvent faire autre chose, ils fassent quelque bonne œuvre au nom de Marie, comme d'assister les malades, de prier pour les pécheurs, et pour les âmes du purgatoire, etc. Les œuvres de miséricorde sont infiniment agréables à cette mère de miséricorde.

### IXe DÉVOTION.

Recourir fréquemment à Marie.

De tous les hommages que nous pouvons offrir à notre mère, je soutiens qu'aucun ne lui plaît autant que de recourir souvent à son intercession, en lui demandant assistance dans tous nos besoins particuliers, comme de prendre ou donner conseil, dans nos périls, dans nos peines, dans nos tentations, et surtout dans les tentations contre la pureté. La divine mère nous délivrera certainement alors, si nous recourons à elle en lui adressant la prière *Sub tuum*, etc., ou l'*Ave Maria,* ou même seulement en invoquant le saint nom de *Marie,* qui a une vertu toute particulière contre les démons. Le bienheureux Santi, franciscain, dans une tentation d'impureté, eut recours à Marie, et la Vierge lui apparaissant aussitôt lui posa la main sur la poitrine et le délivra. Il est bon également en pareil cas de baiser ou serrer entre ses mains le rosaire, le scapulaire, ou bien de regarder quelque image de la sainte Vierge. Et à ce propos on saura que Benoît XIII a accordé cinquante jours d'indulgence à quiconque prononce les noms de Jésus et de Marie.

1. Hic est filius meus Eberardus qui nihil mihi unquam negavit.
2. P AURIEM. t. I, c. XII.

### X[e] DÉVOTION.

(Sous ce titre je réunis ici diverses pratiques en l'honneur de Marie.)

1° Célébrer, ou faire célébrer, ou du moins entendre la messe en l'honneur de la sainte Vierge. On ne nie point que le saint sacrifice de la messe ne doive être offert qu'à Dieu seul, à qui on l'offre principalement en reconnaissance de son souverain domaine ; mais cela n'empêche pas, dit le saint concile de Trente, qu'on ne puisse en même temps le lui offrir pour le remercier des grâces accordées aux saints et à sa sainte mère, et pour obtenir de ces derniers que, puisqu'on fait ainsi mémoire d'eux, ils daignent intercéder pour nous. C'est pour cela qu'on dit à la messe : « Afin que ce sacrifice serve à leur gloire et à notre salut [1] » La sainte Vierge elle-même a revélé à une personne que cet hommage d'une messe offerte à son intention, ainsi que trois *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* dits à la très-sainte Trinité pour la remercier des grâces faites à Marie, lui sont infiniment agréables ; car ne pouvant par elle-même remercier pleinement le Seigneur de toutes les faveurs qui lui ont été accordées, elle est satisfaite de ce que ses enfants l'aident à remplir ce devoir

2° Révérer les saints qui ont été unis de plus près à Marie, comme saint Joseph, saint Joachim et sainte Anne. La sainte Vierge elle-même recommanda un jour à un gentilhomme la dévotion envers sainte Anne sa mère [2] Pareillement il faudrait honorer les saints qui ont eu le plus de dévotion à la mère de Dieu, comme saint Jean l'Evangéliste, saint Jean-Baptiste, saint Bernard, saint Jean Damascène, qui fut le défenseur de ses images, saint Ildefonse qui défendit sa virginité.

3° Lire chaque jour quelque livre qui parle des gloires de Marie ; prêcher, ou du moins insinuer à tous, et particulièrement à ses proches, la dévotion envers la Mère de Dieu. Un jour la sainte Vierge dit à sainte Brigitte : « Fais en sorte que

1. Ut illis proficiat ad honorem. nobis autem ad salutem.
2. PARRY. par. ap.

tes enfants soient les miens. » Prier chaque jour pour les vivants et pour les morts, qui se sont montrés les plus dévoués à Marie.

On remarquera d'ailleurs les nombreuses indulgences accordées par les souverains pontifes à ceux qui honorent de diverses autres manières cette reine du ciel : 1° cent jours d'indulgence sont accordés à ceux qui diront : « Bénie soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie ; » et lorsque après le mot *immaculée* on ajoute *et très-pure*, on gagne encore, dit le P. Crasset, d'autres indulgences pour les âmes du purgatoire. 2° Quarante jours d'indulgence à ceux qui récitent le *Salve Regina* ; 3° deux cents jours à ceux qui récitent les litanies ; 4° vingt jours à ceux qui inclinent la tête aux noms de Jésus et de Marie ; 5° dix mille ans à ceux qui diront cinq *Pater* et cinq *Ave* en mémoire de la passion de Jésus et des douleurs de Marie.

Dans l'intérêt des personnes pieuses, je vais encore indiquer ici d'autres indulgences attachées par les souverains pontifes à certaines autres pratiques. 1° Trois mille huit cents ans à ceux qui entendent la messe ; 2° Benoît XIII a accordé sept ans d'indulgence à ceux qui font les actes du chrétien, avec la résolution de recevoir les sacrements pendant la vie et à l'article de la mort. Et si on les continue pendant un mois, indulgence plénière applicable pour les âmes du purgatoire et pour soi-même à l'article de la mort. 3° La rémission du tiers de ses fautes à quiconque récite quinze *Pater* et *Ave* pour les pécheurs. 4° Le pape Benoît XIV a accordé plusieurs indulgences à ceux qui font l'oraison mentale pendant une demi-heure chaque jour, et une indulgence plénière une fois le mois, pourvu qu'on se soit confessé et qu'on ait communié. 5° Trois cents jours à ceux qui récitent l'oraison *Anima Christi*, etc. 6° Cinq ans à ceux qui accompagnent le viatique, et six ans si c'est avec un flambeau. Que si on ne le peut, on gagnera une indulgence de cent jours, en récitant un *Pater* et un *Ave*. 7° Deux cents jours à ceux qui se prosternent devant le très-saint-sacrement ; 8° un an et quarante jours à ceux qui baisent la croix ;

9° trente jours à ceux qui inclinent la tête au *Gloria Patri.* 10° Cinquante jours aux prêtres qui avant la messe récitent *Ego volo celebrare missam*, etc. 11° Cinq ans à ceux qui baisent l'habit régulier. On peut encore lire dans le P Viva une liste de diverses autres indulgences [1] Mais pour gagner les indulgences énumérées ci-dessus, on aura soin de s'y disposer par un acte de contrition.

Je passe sous silence diverses autres pratiques de dévotion qui se trouvent dans plusieurs livres, comme celles des sept allégresses, des douze priviléges de Marie, et semblables. Mais je terminerai cet ouvrage par ces belles paroles de saint Bernard : « O femme bénie entre toutes les femmes, vous êtes l'honneur du genre humain, le salut de notre peuple. Vous avez et un mérite qui n'a pas de bornes, et un plein pouvoir sur toutes les créatures. Vous êtes la Mère de Dieu, la souveraine du monde, la reine du ciel. Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces, l'ornement de la sainte Eglise. Vous êtes l'exemple des justes, la consolation des saints, et la source de notre salut. Vous êtes la joie du paradis, la porte du ciel, la gloire de Dieu. Vous voyez que nous avons publié vos louanges, et nous venons vous supplier, ô mère de bonté, de faire ce qui est impossible à notre faiblesse, d'excuser notre audace, d'agréer nos hommages, et de bénir nos travaux, en imprimant dans tous les cœurs votre amour, afin qu'après avoir aimé et honoré votre fils sur la terre, nous puissions le louer et le bénir éternellement dans le ciel. *Amen.*

## CONCLUSION.

Là-dessus, mon cher lecteur et frère, fils affectueux de notre mère Marie, je vous dirai en terminant : Continuez de grand cœur à honorer et à aimer cette bonne mère. Employez-vous aussi de tout votre pouvoir pour qu'elle soit aimée des autres ; et entretenez-vous dans la ferme confiance que si vous persévérez jusqu'à la mort dans une sincère dévotion à Marie, votre salut est assuré. Je finis, non point parce que je n'ai

1. *Append. Indulgent.* in calce. tr. § ult.

plus rien à dire des gloires de cette grande reine, mais afin de ne pas vous causer trop d'ennui. Le peu que j'en ai dit peut bien suffire pour vous inspirer l'amour du grand trésor que recèle la dévotion à la Mère de Dieu, et elle saura bien y répondre par les effets de sa puissante protection. Agréez donc le désir qui m'a fait entreprendre cet ouvrage, et qui n'était autre que de vous voir sauvé, et devenu un saint en vous voyant devenu le fils affectueux et tendrement passionné de cette aimable reine. Or, si vous reconnaissez qu'en cela mon livre vous a été de quelque utilité, je vous prie d'avoir la charité de me recommander à Marie, et de lui demander pour moi la grâce que je lui demande pour vous, savoir que nous nous voyions un jour en paradis réunis à ses pieds, avec tous ses autres enfants chéris.

Et pour m'adresser à vous, en terminant, ô mère de mon Sauveur, et ma mère, ô Marie, je vous prie d'agréer le triste fruit de mes veilles, et le désir que j'ai conçu de vous voir louée et aimée de tous. Vous savez combien j'ai désiré de pouvoir terminer cet opuscule avant la fin de mes jours, qui n'est pas éloignée. Maintenant je dis que je meurs content, puisque je laisse sur la terre un livre qui continuera de vous louer et de vous préconiser, comme je n'ai cessé moi-même de le faire depuis que, par votre entremise, j'ai obtenu de Dieu ma conversion. O Marie immaculée, je vous recommande ceux qui vous aiment, et particulièrement ceux qui liront ce livre, mais plus particulièrement ceux qui auront la charité de me recommander à vous ; donnez-leur la persévérance, sanctifiez-les tous, et ainsi conduisez-nous tous ensemble dans le ciel pour vous y louer d'une voix unanime. O ma très-douce mère, il est vrai que je suis un pauvre pécheur, mais je me fais gloire de vous aimer, et je me flatte d'obtenir de vous de grandes choses, entre autres de mourir en vous aimant. J'espère qu'au milieu des angoisses de la mort, lorsque le démon me remettra mes péchés devant les yeux, j'aurai pour me fortifier, la passion de Jésus-Christ d'abord, et puis votre intercession ; en sorte que je pourrai sortir de cette misérable vie dans la grâce

de Dieu, et être admis à l'aimer et à vous remercier, ô ma mère, dans les siècles des siècles. Amen. Ainsi je l'espère. Ainsi soit-il.

O notre souveraine maîtresse, dites pour nous à votre fils : « Ils n'ont pas de vin. Oh ! qu'il est désirable le calice enivrant de ce vin ! L'amour de Dieu inspire jusqu'à l'ivresse le mépris du monde, donne la ferveur, le courage, l'indifférence pour les choses du temps, l'ardeur à se procurer les biens invisibles [1] »

« Vous êtes, ô Marie, ce champ plein de fleurs odorantes dont un saint patriarche avait le pressentiment, remplie que vous êtes de grâces et de vertus. Vous avez paru dans le monde comme une aurore lumineuse et empourprée, parce qu'après avoir franchi l'obstacle des péchés originels, vous êtes née avec l'éclat de la connaissance de la vérité, et la pudeur qu'inspire l'amour de la vertu : les puissances ennemies n'ont aucune prise sur vous, parce que vous êtes cette tour à laquelle sont appendus mille boucliers et toutes sortes d'armes pour les hommes forts; car il n'est pas de vertu qui n'ait en vous son plus bel éclat, et vous réunissez en vous seule tous les mérites de chacun des saints pris à part [2] »

« O notre souveraine maîtresse, notre médiatrice, notre avocate, recommandez-nous à votre fils. Faites, ô vierge bénie entre toutes les femmes, par la grâce que vous avez méritée, que celui qui s'est servi de vous pour se rendre participant de notre infirmité et de notre misère, nous rende aussi, au moyen de votre intercession, participants de votre béatitude et de votre gloire [3] »

1. Domina, dic pro nobis filio tuo : vinum non habent. Calix hujus vini inebrians quam præclarus est ! inebriat amor Dei ad contemptum mundi ; calefacit, facit fortes, somnolentos ad temporalia, et ad invisibilia promptos. (S. BERNARD. ut quisquis est auctor in *Salv. Reg.* serm. IV.)

2. Tu es ager plenus, plena virtutum, plena gratiarum. Tu processisti ut aurora lucida et rubicunda ; quia superatis originalibus peccatis, nata es lucida cognitione veritatis, et rubicunda amore virtutis : nihil omnino inimicus proficit in te, eo quod mille clypei pendent ex te, sed et omnis armatura fortium. (*Cant.* IV, 4.) Nihil est enim virtutis quod in te non resplendeat, et quidquid singuli habuere sancti, tu sola possedisti. (*Ib.*)

3. O Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra, tuo filio nos commendat Fac, o benedicta, per gratiam quam meruisti, ut qui, te mediante, dignatus es.

Rose charmante, si vous avez pitié de moi, si vous m'aimez, inspirez-moi tant d'amour que je puisse un jour en mourir.

O ma souveraine, accordez-moi le bonheur de vous aimer toujours, et enfin d'expirer en prononçant votre nom.

Douce Marie, mon espérance, vous êtes l'heureuse étoile qui doit me guider au port, me conduire aux cieux.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

fieri particeps nostræ infirmitatis et miseriæ, te quoque intercedente, particeps nos faciat beatitudinis et gloriæ tuæ. (Id. *ib.*)

---

# TROISIÈME PARTIE

CONTENANT UN RECUEIL D'EXEMPLES RELATIFS A LA SAINTE VIERGE, DES DISCOURS ET DES MÉDITATIONS A L'OCCASION DES FÊTES ET DES DÉVOTIONS INSTITUÉES EN SON HONNEUR.

---

## RECUEIL ADDITIONNEL D'EXEMPLES

### CONCERNANT LA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE

---

On voit des gens qui se vantent d'être exempts de préjugés et se font gloire de n'ajouter foi qu'aux seuls miracles consignés dans les saintes Ecritures : quant aux autres, ils ne les regardent que comme des histoires et des contes de femmelettes. Mais il est bon de rappeler ici une remarque judicieuse du savant et pieux P Jean Crasset [1]. Cet auteur a dit qu'autant les gens de bien sont disposés à croire les miracles, autant les hommes pervers sont disposés à les tourner en dérision ; et il ajoute que si c'est une faiblesse de croire tout sans distinction, d'autre part aussi rejeter les miracles qui sont attestés par des hommes graves et pieux, c'est ou infidélité dans celui qui les juge impossibles à Dieu, ou témérité dans celui qui refuse d'en croire de pareils auteurs. Nous pouvons ajouter foi aux récits d'un Tacite, d'un Suétone, et nous pourrions sans témérité ne pas croire sur parole des auteurs chrétiens, dont la science et la probité nous sont connues ? Il y a moins de danger, disait le P Canisius [2], à croire et à recevoir ce qui est rapporté avec quelque vraisemblance par des per-

1. Tom. II, tr. VI, prat. 20. — 2. L. V *De Deip.* c. XVIII.

sonnes de bien, sans être contesté par les savants, et qui sert d'ailleurs à édifier le prochain, qu'il n'y en aurait à le rejeter avec un esprit dédaigneux et téméraire.

EXEMPLE I. Dans une contrée d'Allemagne il arriva qu'un homme tomba dans une faute grave : ne voulant pas s'en confesser par une mauvaise honte, et d'autre part ne pouvant supporter le tourment des remords de sa conscience, il se mit en chemin pour aller se noyer dans la rivière ; mais ensuite il s'arrêta, et il priait Dieu avec larmes de lui pardonner son péché sans confession. Une nuit, en dormant, il se sentit secouer l'épaule, et il entendit en même temps une voix lui dire : « Va te confesser. » Il se rendit à l'église, mais il ne se confessa pas encore. Une autre nuit il entendit la même voix. Il retourna à l'église, mais, arrivé là, il dit qu'il voulait mourir avant de confesser son péché. Cependant, avant de s'en retourner chez lui, il voulut d'abord aller se recommander à la très-sainte Vierge, dont il y avait une image dans cette même église. A peine se fut-il agenouillé qu'il se sentit tout changé, il se releva aussitôt, demanda un confesseur, et, pleurant à chaudes larmes pour la grâce qu'il avait reçue de la sainte Vierge, il fit sa confession entière ; et il dit ensuite qu'il avait éprouvé un plus grand contentement que s'il eût gagné tout l'or du monde [1]

II. Un jeune gentilhomme voyageant par mer se mit à lire un livre obscène qu'il aimait beaucoup. Un religieux lui dit : Çà donc ! feriez-vous un présent à Marie ? Le gentilhomme répondit qu'il y était tout disposé. Eh bien ! continua le religieux, je voudrais que pour l'amour de la sainte Vierge vous déchiriez ce livre et le jetiez à la mer. — Père, le voilà, dit le jeune homme. — Non pas cela ; je veux que vous-même vous fassiez cette offrande à Marie. Il le fit, et à peine de retour à Gênes, sa patrie, la Mère de Dieu embrasa son cœur d'un tel zèle qu'il alla se faire religieux.

III. Un ermite du mont des Oliviers avait dans sa cellule une pieuse image de Marie devant laquelle il faisait beaucoup

1. Annal. soc. 1650. ap. AURIEM. AFF. *Scamb.* t. III, c. VII.

de prières. Le démon, ne pouvant souffrir une si grande dévotion à la sainte Vierge, le tourmentait continuellement par des tentations d'impureté ; en sorte que le pauvre vieil ermite, ne voyant pas que toutes ses oraisons et ses mortifications l'en délivrassent, dit un jour au malin esprit : Eh ! que t'ai-je fait pour que tu ne me laisses pas vivre en paix ? Alors le démon lui apparut et lui dit : « Tu me donnes bien plus de tourment que je ne t'en donne. Çà donc, jure-moi de garder le secret, et je te dirai ce que tu dois cesser de faire, pour que je ne vienne plus t'importuner. » L'ermite fit le serment, et alors le démon lui dit : Je veux que tu ne te tournes plus vers cette image que tu as dans ta cellule. L'ermite confus alla consulter l'abbé Théodore qui lui dit qu'il n'était point lié par ce serment, et qu'il se gardât bien de manquer à se recommander à Marie devant cette image, comme il faisait auparavant. L'ermite obéit, et le démon se vit moqué et vaincu [1]

IV Un jour, le père Onofrio d'Auna, de l'ordre des pieux ouvriers dans le royaume de Naples, vit venir se confesser à lui tout épouvantée une femme qui avait eu des liaisons criminelles avec deux jeunes gens, dont l'un par jalousie avait tué l'autre. Elle raconta au religieux que dans le moment même que ce malheureux jeune homme venait de mourir, il lui avait apparu vêtu de noir, chargé de chaînes, lançant des flammes de toutes les parties de son corps, et un glaive à la main : or, comme il levait le bras pour lui couper la gorge, elle lui avait dit toute tremblante, et en l'appelant par son nom : Que vous ai-je fait pour vouloir me donner la mort ? A cela, le réprouvé, plein d'indignation, répondit : « Chienne, chienne, chienne, tu me dis : Que t'ai-je fait ? Tu m'as fait perdre Dieu. » Alors elle invoqua la sainte Vierge ; au saint nom de Marie l'ombre disparut, et elle ne la vit plus depuis [2]

V Comme saint Dominique prèchait à Carcassonne, en France, on lui conduisit un hérétique albigeois qui, pour avoir

1. Ann. 505. — 2. In *Vit. P. Ant. de collel.* c. 32, § 5.

voulu décréditer en public la dévotion du rosaire, était tombé au pouvoir des démons. Alors le saint commanda aux malins esprits, de la part de Dieu, de faire connaître s'il était vrai qu'il eût tenu sur le saint rosaire les discours qu'on lui imputait. Eux, se mettant à hurler, dirent aussitôt : Ecoutez, chrétiens ; tout ce que cet ennemi est accusé d'avoir dit de Marie et du saint rosaire est vrai. Ils ajoutèrent en outre qu'ils n'avaient aucune force contre les serviteurs de Marie, et qu'à l'article de la mort plusieurs, malgré ce qu'ils avaient mérité, se sauvaient en invoquant Marie. Enfin, ils dirent en dernier lieu : Nous sommes contraints de déclarer que nul ne se damne de ceux qui persévèrent dans la dévotion à Marie et au saint rosaire, parce que Marie obtient aux pécheurs un repentir sincère avant leur mort. Ensuite saint Dominique fit réciter le rosaire par le peuple assemblé, et, ô merveille ! à chaque *Ave Maria* plusieurs démons sortaient du corps de ce misérable en forme de charbons ardents jusqu'à ce que, le rosaire étant terminé, il se vìt entièrement délivré des malins esprits. Ce fait décida un grand nombre d'hérétiques à se convertir [1]

VI. La fille d'un prince avait pris le voile dans un couvent, et quoiqu'elle fût d'un heureux naturel, néanmoins, comme le relâchement s'était introduit dans cette maison, elle faisait peu de progrès dans la vertu. Mais ensuite ayant pris l'habitude, d'après le conseil de son confesseur, de dire le rosaire en méditant sur les mystères, elle changea tellement qu'elle devint l'exemple de toutes les autres. Il arriva de là que les religieuses s'offensant de sa vie retirée, lui donnèrent de terribles assauts pour l'obliger à y renoncer. Un jour, pendant qu'elle récitait le rosaire et priait Marie de l'assister dans cette persécution, elle vit tomber du ciel une lettre, et sur le dehors de la lettre on lisait : *Marie, Mère de Dieu, à sa fille Jeanne, salut.* Et en dedans : *Ma fille chérie, continuez à réciter mon rosaire ; évitez de converser avec ceux qui ne vous portent pas à bien vivre ; gardez-vous de l'oisiveté et de la vaine gloire :*

1. PACIUCH. in *Sal. Ang.* Exc. 4, n. 10.

*faites disparaître de votre cellule deux choses superflues, et je vous protégerai auprès de Dieu.* Dans la suite l'abbé de ce monastère étant venu le visiter, voulut le réformer, mais il ne put y réussir. Or, un jour, il vit un grand nombre de démons entrer dans toutes les cellules des religieuses, mais non dans celle de Jeanne : la divine Mère était là qui les repoussait, et on voyait Jeanne prosternée en prière devant elle. L'abbé, connaissant ensuite par les aveux de Jeanne elle-même sa fidélité à réciter le rosaire, et la lettre qu'elle avait reçue, ordonna que toutes les religieuses réciteraient le rosaire, et l'histoire rapporte que ce monastère devint un paradis [1]

VII. Il y avait à Rome une femme de mauvaise vie appelée Catherine la Belle. Un jour, cette femme ayant entendu saint Dominique prêcher sur la dévotion du saint rosaire, se fit inscrire dans le livre des sœurs. Elle se mit donc à dire le rosaire, mais sans renoncer à sa vie déshonnête. Il arriva un soir qu'il se présenta chez elle un jeune homme qui paraissait d'une naissance distinguée ; elle le reçut avec politesse, et comme ils étaient ensemble à souper, elle vit que des mains du jeune homme, pendant qu'il coupait le pain, tombaient comme des gouttes de sang : elle observa ensuite que toutes les viandes qu'il prenait étaient teintes de sang. Elle lui demanda ce que c'était que ce sang. Le jeune homme répondit que le chrétien ne doit prendre aucun aliment qui ne soit teint du sang de Jésus-Christ, et qui ne soit assaisonné du souvenir de sa passion. Sur cette réponse, elle lui demanda toute stupéfaite, qui il était. Je vous le ferai connaître plus tard, lui répondit-il. Ensuite, comme ils furent passés dans une autre chambre, le jeune homme changea de figure, et se fit voir à elle couronné d'épines, avec les chairs toutes déchirées, en lui disant : Veux-tu savoir maintenant qui je suis ? ne me connais-tu pas ? Je suis ton Rédempteur. Catherine, quand cesseras-tu de m'offenser ? vois ce que j'ai souffert pour toi. Allons, c'est bien assez de m'avoir offensé jusqu'à ce jour ; change de vie. Alors Catherine se mit à pleurer amèrement, et Jésus

1. Bonif. l. IV. c. iv, ex B. A. lan. etc.

lui dit en l'encourageant : Allons, aime-moi désormais autant que tu m'as offensé, et sache que tu as reçu de moi cette grâce pour ta fidélité à réciter le rosaire. Là-dessus il disparut. Catherine alla le lendemain matin se confesser à saint Dominique ; ensuite elle donna aux pauvres tout ce qu'elle avait, et elle mena une vie si sainte qu'elle parvint à la plus haute perfection. La Vierge lui apparut plusieurs fois, et il fut révélé à saint Dominique par Jésus-Christ lui-même que cette pénitente lui était devenue extrêmement chère [1]

VIII. Le bienheureux Alain raconte qu'il y eut autrefois une dame appelée Doménique, laquelle d'abord récitait fidèlement le rosaire, mais qui ayant ensuite abandonné cette pratique, tomba dans une telle pauvreté qu'un jour, par désespoir, elle se donna trois coups de couteau. Mais comme elle respirait encore et que les démons se préparaient à la conduire en enfer, la très-sainte Vierge lui apparut et lui dit : Ma fille, vous m'avez oubliée, mais je n'ai pas voulu vous oublier en considération du rosaire que jadis vous récitiez en mon honneur. Eh bien! ajouta Marie, si vous continuez à le réciter, je vous rendrai la vie et même les biens que vous avez perdus. Ensuite elle se leva parfaitement guérie, reprit la pratique du rosaire, et recouvra ses biens. A son dernier moment elle fut de nouveau visitée par Marie qui la loua de sa fidélité, et elle fit une sainte mort [2]

IX. Il y avait à Saragosse un homme de haute naissance, mais extrêmement dépravé; il se nommait Pierre, et était parent de saint Dominique. Or, un jour que le saint prêchait dans une église, il vit entrer Pierre, et pria le Seigneur de montrer à toute l'assistance l'état de ce malheureux pécheur. Aussitôt, Pierre parut aux yeux de tous semblable à un monstre de l'enfer, entouré et traîné par une foule de démons. Tout le monde prit la fuite, même l'épouse de Pierre qui était dans l'église, ainsi que ses domestiques qui l'accompagnaient. Alors saint Dominique lui envoya dire par un de ses amis de

1. *Diotall.* to. II, Domen. Quinquag. — 2. Ap. Auriem. to. II, c. xi.

se recommander à Marie et de se mettre à réciter le rosaire qu'elle lui envoyait. D'après ce message, Pierre s'humilia, envoya remercier le saint, et obtint de Dieu la grâce de voir lui-même les démons dont il était entouré. Ensuite il alla se confesser au saint lui-même en versant un torrent de larmes, et il en reçut l'assurance que déjà il était pardonné. Continuant depuis à dire le rosaire, il parvint à un si heureux état de perfection qu'un jour le Seigneur le fit paraître aux yeux de tous dans l'église couronné de trois couronnes de roses [1] Si l'on voulait encore d'autres exemples concernant le rosaire, on n'aurait qu'à lire ceux qui sont rapportés dans l'explication du *Salve*.

X. Sur les montagnes de Trente vivait un brigand fameux, qui, pressé un jour par un religieux de changer de vie, répondit qu'il n'y avait plus pour lui de remède. Non, dit alors le religieux, faites ce que je vous dis, jeûnez le samedi en l'honneur de Marie, abstenez-vous ce jour-là de faire tort à qui que ce soit, et elle vous obtiendra la grâce de ne pas mourir dans l'inimitié de Dieu. Le bon larron suivit ce conseil, il en fit même le vœu, et pour ne plus y manquer à l'avenir, il allait sans armes les jours de samedi. Il arriva qu'un jour de samedi il rencontra la force armée, et pour ne pas rompre son vœu, il se laissa prendre sans résistance. Le juge le voyant vieux et décrépit, voulait lui sauver la vie ; mais lui, pénétré des sentiments de componction que lui avait obtenus Marie, il dit qu'il voulait mourir en punition de ses péchés. Ensuite, dans la salle même du tribunal, il voulut confesser en public toutes les fautes de sa vie entière, et il le fit avec tant de larmes que tout le monde en pleura d'attendrissement ; il fut décapité, et une fosse ayant été creusée, il fut enseveli tout simplement. Mais ensuite on vit la Mère de Dieu, qui, accompagnée de quatre vierges saintes, fit retirer le cadavre de ce lieu et le fit envelopper d'une riche étoffe brochée d'or. Ensuite elles le transportèrent elles-mêmes à la porte de la ville, et la sainte Vierge dit aux gardes : « Allez

1. *Cartag.* to. IV, l. ult. § 114.

dire à l'évêque de ma part qu'il donne une sépulture honorable en telle église à ce défunt, parce qu'il fut mon serviteur fidèle. » On le fit, et tout le peuple étant accouru en ce lieu, on put voir le cadavre avec la riche draperie et la bière. A dater de ce jour, au rapport de Césaire, tous les habitants de ce pays se mirent dans l'usage de jeûner le samedi [1]

XI. Un Portugais, zélé serviteur de Marie, avait conservé toute sa vie l'habitude de jeûner chaque samedi au pain et à l'eau en l'honneur de Marie ; et il avait choisi pour avocats auprès d'elle saint Michel et saint Jean l'Evangéliste. Arrivé à l'article de la mort, la reine du ciel lui apparut avec ces deux saints qui intercédaient pour lui ; et la sainte Vierge, jetant sur son serviteur un regard de satisfaction, répondit aux deux saints : « Je ne partirai point d'ici sans conduire avec moi cette âme. »

XII. Dans une de nos missions, après le sermon sur la sainte Vierge que nous sommes dans l'usage de faire, un vieillard fort âgé vint trouver un des pères de notre congrégation pour se confesser, et plein de consolation il lui dit : « Père, la Vierge m'a fait une grâce. — Et quelle grâce t'a-t-elle faite? lui demanda le confesseur — Sachez, mon père, répondit-il, que je fis, il y a trente ans, une confession sacrilége, n'osant avouer un péché ; et avec cela j'ai couru bien des dangers, et j'ai été plusieurs fois à l'article de la mort, en sorte que si je fusse mort en ces occasions, j'étais certainement damné ; mais voici maintenant que la sainte Vierge m'a fait la grâce de me toucher le cœur. » Il disait cela en pleurant et en versant tant de larmes que c'était pitié de le voir. Or, le père, après l'avoir confessé, lui demanda quelle dévotion il avait pratiquée. Il dit qu'il n'avait jamais manqué les samedis de s'abstenir de laitage en l'honneur de Marie, et que pour cela la Vierge avait eu compassion de lui. Après quoi il permit au père de publier le fait.

XIII. Dans le pays de Normandie, un voleur fut tué par ses ennemis qui lui coupèrent la tête ; mais la tête ayant été jetée

1. Theop. Rayn. *de S. Lacr.* c. xv.

dans un vallon, fit entendre ce cri : « Marie, accordez-moi la confession. » Un prêtre accourut, le confessa, et lui demanda quelle dévotion il avait pratiquée. Il répondit qu'il n'avait fait autre chose que jeûner un jour par semaine en l'honneur de la sainte Vierge; et que pour cela Marie lui avait obtenu la grâce d'échapper à l'enfer par cette confession [1]

XIV Deux jeunes gentilshommes habitaient Madrid, et s'entr'aidaient mutuellement à mener une vie déréglée et dissolue. L'un d'eux vit en songe son ami saisi par des hommes noirs, et transporté vers une mer orageuse. On voulait en faire autant de lui, mais il eut recours à Marie, en faisant vœu d'entrer en religion, et il se vit délivré de ces Maures; ensuite il vit Jésus sur son trône avec un regard menaçant, et la sainte Vierge lui obtenait sa grâce. L'autre ami étant venu le trouver, il lui raconta la vision, et celui-ci ne fit que s'en moquer; mais vers le même temps il fut tué d'un coup de poignard. De sorte que le jeune homme, voyant l'accomplissement de la vision, se confessa, s'affermit dans la résolution de se faire religieux, et vendit à cet effet tout ce qu'il avait; mais ensuite, au lieu de donner l'argent aux pauvres comme il l'avait projeté, il le dépensa en débauches et en excès. Il vint ensuite à tomber malade et eut une autre vision : il lui sembla voir l'enfer s'ouvrir, et le divin juge prononcer l'arrêt de sa condamnation; il eut de nouveau recours à Marie, et Marie le délivra une seconde fois. Il guérit, et continua de mener une vie pire encore qu'auparavant. Il passa ensuite à Lima dans les Indes, où étant tombé de nouveau malade, et étant à l'hôpital, il fut de nouveau touché de Dieu, et se confessa au P Francisco Perlino, jésuite, auquel il promit de changer de vie; mais il ne tint aucun compte de sa promesse. Enfin le même père, entrant un jour dans un autre hôpital situé à une grande distance de là, vit ce misérable étendu par terre, et qui s'écriait : « Ah! désespéré que je suis, pour aggraver ma peine, ce père est encore venu pour être témoin de mon châtiment. De Lima, je suis venu ici après que par mes dérégle-

1. *Cantiprat.*, l. III, c. XIX, p. 18.

ments j'ai été réduit à cette extrémité, et maintenant je m'en vais en enfer. » En parlant ainsi il expira sans que le père eût le temps de l'assister [1]

XV En Allemagne un criminel fut condamné à mort, mais il s'obstina à ne pas vouloir se confesser. Un père jésuite fit tout au monde pour le convertir. Il le pria, pleura, se jeta à ses pieds, mais voyant qu'il perdait son temps, il lui dit à la fin : Eh bien, récitons ensemble un *Ave Maria.* Le condamné le fit, et voilà qu'il se mit à pleurer à chaudes larmes, il se confessa avec de grands sentiments de douleur, et voulut mourir en embrassant l'image de Marie [2]

XVI Il y avait dans une ville d'Espagne un homme impie, qui s'était donné au démon, et ne s'était jamais confessé, il ne faisait pas d'autre bonne œuvre que de réciter chaque jour un *Ave Maria.* Le P Eusèbe de Nieremberg raconte que cet homme étant arrivé à l'article de la mort, la sainte Vierge lui apparut en songe, fixa sur lui un regard, et ce regard miséricordieux de Marie le changea tellement, qu'il envoya aussitôt appeler le confesseur, il se confessa en versant un torrent de larmes, et fit vœu d'entrer en religion s'il vivait, et ce fut dans ces dispositions qu'il mourut [3]

XVII. Une personne qui avait grande dévotion à Marie, recommandait toujours à sa fille de réciter souvent l'*Ave Maria,* surtout quand elle serait exposée à quelque danger. Il arriva que cette jeune personne, un jour qu'elle reposait au retour du bal, fut assaillie par le démon qui paraissant sous une forme visible, voulait l'enlever, et il l'avait même saisie à bras le corps, mais elle n'eut qu'à dire un *Ave Maria,* et le démon disparut [4]

XVIII. Une femme de Cologne, qui entretenait une liaison criminelle avec un prêtre, le trouva un jour pendu dans sa chambre. Après cela elle entra dans un couvent, où le démon vint encore la tourmenter, même sous une forme visible, en

1. Bovio, *Esempi di SS. Verg.* tom. LX, 3, Es. 9.
2. *Ann. Mar.*, an. XVI, 18. — 3. Ap. Auriem., tom. I, cap. VII.
4. Bovio, tom. V, Es. 7.

sorte qu'elle ne savait plus que faire. Une de ses compagnes lui suggéra de dire l'*Ave Maria;* elle le fit, et le démon lui dit alors : Maudite soit celle qui t'a donné ce conseil. Après quoi il disparut pour ne plus reparaître.

XIX. Un capitaine de mauvaises mœurs, se trouvant dans son château, reçut par hasard la visite d'un bon religieux. Celui-ci, éclairé de Dieu, pria le capitaine de faire venir tous ses domestiques. Ils vinrent tous, mais il y manquait le valet de chambre. Celui-ci enfin étant venu à grand' peine, le père lui dit : Or sus, de la part de Jésus-Christ, je te commande de dire qui tu es. Il répondit : Je suis un démon de l'enfer, qui depuis quatorze ans sers ce misérable, j'attendais qu'un jour il vînt à manquer de dire les sept *Ave Maria* qu'il a coutume de réciter, pour l'étouffer, et l'emporter dans les flammes éternelles. Alors le religieux ordonna au démon de se retirer, ce qu'il fit en disparaissant aussitôt, et le capitaine se jeta à ses pieds, se convertit, et depuis mena une vie sainte [1]

XX. Le bienheureux Francesco Patrizi, très-zélé pour la dévotion de l'*Ave Maria*, en récitait cinq cents chaque jour. Marie l'avertit de l'heure de sa mort, de sorte qu'il mourut en saint. Quarante ans après on lui vit sortir de la bouche un lis de toute beauté, qui fut depuis transporté en France, et sur les feuilles duquel était écrit l'*Ave Maria* en lettres d'or [2].

XXI. Césaire raconte qu'un frère convers de Cîteaux ne savait dire autre chose que l'*Ave Maria*, et le récitait continuellement avec grande dévotion. Après sa mort on vit croître sur le lieu même où il avait été enseveli, un arbre sur les feuilles duquel se trouvait écrit : *Ave Maria gratia plena* [3].

XXII. Trois personnes dévotes, pour se préparer à la fête de la Purification de la sainte Vierge, et par le conseil de leur confesseur, récitèrent une première année pendant quarante jours le rosaire entier. La veille de la fête, la divine Mère apparut à la première des trois sœurs avec un riche vêtement

1. CÆSAR., lib. III, cap. XXXIII.
2. *Spec. ex. B.* num. 69, et CRASS., t. II, tr. 6, p. 1.
3. Ap. CRASS., t. II, tr. 6, p. 1.

brodé en or, et la bénit en la remerciant. Ensuite elle apparut à la seconde avec un vêtement tout simple, et la remercia également. Mais celle-ci lui dit : — Et pourquoi, ô ma souveraine, vous êtes-vous présentée à ma sœur avec un vêtement plus riche? — Parce qu'elle m'a revêtue plus richement que vous, répondit Marie. Après cela elle apparut encore à la troisième sœur avec une robe de grosse toile, et celle-ci lui demanda pardon de sa tiédeur à l'honorer. L'année suivante elles se préparèrent toutes les trois à cette fête, récitant le rosaire en grande dévotion. Or, la veille de la fête, au milieu de la nuit, Marie leur apparut dans de magnifiques atours et leur dit : Tenez-vous prêtes, demain vous entrerez en paradis. Et de fait, le lendemain après en avoir donné avis au confesseur, dans l'église où elles avaient communié le matin, à l'heure de complies, elles virent de nouveau la sainte Vierge, qui vint les prendre, et au milieu des concerts des anges, elles expirèrent doucement l'une après l'autre [1]

XXIII. Le P Crasset rapporte qu'un officier lui assurait avoir une fois trouvé sur un champ de bataille, après le combat, un soldat qui tenait en main un chapelet et un scapulaire, et demandait un confesseur. Il avait eu le front percé d'une balle qui était sortie par derrière en traversant la tête, et on lui voyait sortir la cervelle par les deux trous de la blessure, en sorte que naturellement il ne pouvait pas vivre. Le blessé se leva, se confessa au chapelain avec beaucoup de componction, et, après avoir reçu l'absolution, il expira [2]

XXIV Le même auteur ajoute un trait qu'il dit tenir du même capitaine. Cet officier se trouva présent à un coup de pistolet tiré de près sur un trompette de sa compagnie. Il visita lui-même l'endroit de la poitrine où le soldat disait avoir été frappé, et il trouva que la balle s'était arrêtée sur le scapulaire qu'il portait, mais sans arriver jusqu'à la peau : il prit la balle et la fit voir à tout le monde [3].

XXV Un jeune gentilhomme, nommé Eschillo, ayant été

1. *Tesor. del Rosar.*, lib. IV, Mir. 17, Diotall. tom. I, Agg. Es. 7.

2. Crass., t. II, tr. vi, pr. 14. — 3. Crass., loc. cit.

envoyé par le prince son père à Heideilsein, ville de la Saxe, pour y faire ses études, se mit à mener une vie déréglée. Il tomba ensuite dangereusement malade, à tel point qu'il fut réduit à la dernière extrémité. Il eut alors une vision : il se vit enfermé dans une fournaise ardente et il se croyait déjà en enfer, mais ensuite il lui sembla qu'il avait le bonheur d'en sortir par un trou et de se réfugier dans un grand palais. Là il vit dans une salle Marie qui lui disait : Téméraire, tu as la hardiesse de paraître devant moi! Allons, pars d'ici et va au feu comme tu le mérites. Le jeune homme alors demanda miséricorde à la Vierge, et puis se retourna vers quelques personnes qu'il vit en ce lieu, les priant de le recommander à Marie. Celles-ci le firent, et la divine mère répondit : Mais vous ne connaissez pas la vie déréglée de ce jeune homme, vous ne savez pas qu'il n'a même pas daigné dire un *Ave Maria* en mon honneur? Les personnes qui intercédaient répliquèrent : Vierge sainte, il changera de vie. Le jeune homme reprit alors : Oui, je promets de me corriger sincèrement, et je vous serai tout dévoué. Aussitôt la Vierge, prenant un regard serein, lui dit : C'est bien, j'accepte votre promesse. Demeurez-moi fidèle, et en attendant, par ma bénédiction, soyez délivré de l'enfer et de la mort. A ces mots la vision disparut. Eschillo, revenu à lui et bénissant Marie, raconta aux autres la grâce qu'il avait reçue. Ayant commencé dès lors à mener une sainte vie, et conservant toujours une grande affection à la sainte Vierge, il fut fait archevêque de l'église de Luden en Danemarck, où il convertit beaucoup d'infidèles, et à la fin de sa vie, se voyant vieux, il renonça à l'archevêché, et se fit moine à Clairvaux, où il vécut quatre ans, après quoi il fit une sainte mort. Aussi a-t-il été compté par les auteurs au nombre des saints de l'ordre de Cîteaux.

XXVI. Un confrère de la congrégation de Marie fut invité par un ami à dîner un jour avec lui, il promit d'y aller, mais il voulut auparavant aller à la congrégation, et il oublia ensuite sa promesse. Son ami en fut si offensé qu'il vint à sa rencontre pour le tuer, mais par un juste jugement de Dieu

il se tua lui-même. Le confrère fut aussitôt saisi par la force armée, et regardé comme coupable d'assassinat, il fut condamné à mort. Il se recommanda à la Vierge, et inspiré par elle il se fit porter devant le défunt à qui il demanda comment il était mort. Celui-ci confessa qu'il s'était tué lui-même, et l'autre fut mis en liberté [1].

XXVII. En l'année 1604, il y avait à Dôle un confrère de la congrégation de Marie dangereusement malade. Un jour de fête il se mit à dire : A cette heure les confrères sont à la congrégation qui louent Marie, et moi je suis ici à ne rien faire. Il se lève aussitôt, et se rend à la congrégation. Or, à l'instant la fièvre le quitte, et il s en retourne guéri [2]

XXVIII. Un autre congréganiste qui était de Naples et pêcheur de profession, demeura plusieurs jours malade par suite des disciplines qu'il s'était données à la congrégation. S'étant un peu remis, comme il était pauvre, et avait de la famille, il retourna à la pêche, disant à la sainte Vierge : O Maria, c'est pour l'amour de vous que j'ai essuyé ce dommage, assistez-moi. La sainte Vierge lui fit prendre autant de poissons qu'il aurait pu en prendre dans tout le temps perdu [3]

XXIX. Un autre confrère allait être mis en prison pour n'avoir pu acquitter ses dettes; il se recommanda à Marie, et la sainte Vierge inspira à ses créanciers de lui faire remise de la somme due; ce qui eut lieu en effet [4]

XXX. Un jeune homme qui allait à la congrégation de la sainte Vierge, s'en éloigna par la suite, et se mit à mener une vie dissolue. Une nuit le démon lui apparut sous une forme effrayante : il invoqua Marie. C'est en vain, dit alors le malin esprit, que tu invoques celle que tu as abandonnée, tu es à moi à cause de tes péchés. Le jeune homme tremblant s'agenouilla, et se mit à réciter la formule des confrères : *Très-sainte Vierge et mère*, etc. Alors la Mère de Dieu lui apparut, et à cette vue le démon prit la fuite, en laissant après lui une puanteur horrible et une ouverture dans la muraille.

1. V P. Aur., tom. II, cap. iv. — 2. Auriem., t. II, cap. vi.
3. Auriem., cap. v. — 4. Ann. Congr., an. 1598.

Marie ensuite se tournant vers le jeune homme, lui dit : Tu ne méritais pas ma protection, mais j'ai voulu avoir pitié de toi, afin que tu changes de vie et que tu retournes à la congrégation. Dès le matin même il se confessa en versant beaucoup de larmes, et il retourna à la congrégation [1]

XXXI. Il y eut autrefois à Bragance un autre jeune homme qui se livra tellement au désordre qu'un jour il allait se noyer de désespoir; mais avant de se jeter dans la rivière, il s'adressa à la sainte Vierge en lui disant : « Je vous ai servie dans la congrégation, assistez-moi. » La sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Eh bien, que veux-tu faire maintenant? veux-tu perdre ton âme et ton corps? va, confesse-toi et retourne à la congrégation. » Le jeune homme, à ces mots, rentrant en lui-même, remercia la sainte Vierge et changea de vie [2]

XXXII. En Espagne un religieux transporté de colère, tua son supérieur. Après ce crime il s'enfuit en Barbarie, et là il renia la foi et prit femme, continuant à mener une vie aussi indigne; il ne faisait d'autre bonne œuvre que de réciter chaque jour un *Salve Regina*. Un jour qu'il était seul et récitait son *Salve Regina*, Marie lui apparut, le reprit vivement, et l'encouragea à changer de vie, lui promettant son secours. Alors il s'en retourna chez lui, et sa femme le voyant affligé lui demanda ce qu'il avait : fondant en larmes il lui fit connaître son état et la vision qu'il avait eue; en sorte que touchée de compassion elle lui donna de l'argent pour s'en retourner, et lui permit d'emmener un des fils qu'il avait eus d'elle. Il retourna au monastère où il versa tant de pleurs qu'il fut admis de nouveau avec son fils : il persévéra et il mourut en odeur de sainteté [3]

XXXIII. Un écolier, à l'instigation de son maître, se mit dans l'habitude de saluer la très-sainte Vierge par ces paroles : Je vous salue, ô mère de miséricorde. Comme il était sur le point de mourir, Marie lui apparut et lui dit : « Mon fils, vous ne

1. LECNERO, *sodal. Parth.* lib. III, c. 3.
2. ANN. SOC., 1550. — 3. AURIEM., to. II, c. 7.

me connaissez pas? je suis cette mère de miséricorde que vous avez tant de fois saluée. » Alors le pieux serviteur de la Vierge étendit les bras comme pour la suivre, et expira doucement [1]

XXXIV Un homme vivait dans l'habitude du péché, et n'avait conservé d'autre pratique de dévotion que de réciter chaque jour le *Sub tuum præsidium*. Un jour la sainte Vierge l'éclaira d'une lumière si vive, que renonçant à sa vie déréglée, il entra en religion : il y vécut cinquante ans de la vie la plus édifiante, et persévéra jusqu'à sa mort [2]

XXXV A Turin il y eut en 1610 un hérétique obstiné qui ne voulut même pas se convertir aux approches de la mort, quoi que pussent lui dire plusieurs prêtres qui l'assistèrent pendant huit jours de suite. Enfin l'un d'eux le contraignit comme par force de recourir à Marie en lui adressant ces paroles : Mère de Jésus, assistez-moi. Alors l'hérétique, comme sortant d'un profond sommeil, dit : Je veux mourir catholique. Et en effet après avoir été réconcilié à l'Eglise, il mourut au bout de deux heures [3]

XXXVI. Dans les Indes un infidèle, se voyant à l'article de la mort abandonné de tout le monde, et ayant entendu les catholiques faire de si grands éloges de la puissance de Marie, eut recours à elle. La Vierge lui apparut et lui dit : « Je suis celle que tu invoques, va, fais-toi chrétien. » A l'instant il se sentit guéri, se fit baptiser, et plusieurs infidèles furent convertis par ce miracle [4]

XXXVII. En l'année 1610 un homme de Madrid qui avait une grande dévotion à Marie, et particulièrement à une image dite d'*Antioche*, épousa une femme qui par ses soupçons jaloux ne le laissait pas reposer. Tous les samedis et de grand matin, il allait pieds nus visiter cette image, mais sa femme, croyant qu'il allait ailleurs, l'accabla de tant d'injures, un jour particulièrement, qu'aveuglé par un mouvement d'impatience, il prit une corde et alla se pendre. Mais comme il allait rendre

1. Auriem., tom. II, cap. vii. — 2. *Ann. Marian.*, 19 jul.
3. Barri, Par. ap. cap. ii. — 4. Patr., *Menol.* 18 settembre.

l'âme, et ne pouvait guère plus se débarrasser lui-même, il pria Marie de l'assister; et voilà qu'il vit devant lui une dame d'une grande beauté qui s'approcha et coupa la corde. Les personnes qui étaient dehors s'en aperçurent, et il leur raconta le fait. Là-dessus sa femme elle-même fut touchée de componction, et depuis ils vécurent en paix et dans des sentiments d'affection pour la Mère de Dieu [1]

XXXVIII. L'an 1613 un homme de Valence tomba dans un péché qu'il eut ensuite honte de confesser, en sorte qu'il ne faisait plus que des confessions sacriléges. Mais ne pouvant plus résister aux remords de sa conscience, il alla un jour visiter la Madonna d'Halle pour implorer secours. Arrivé à la porte de l'église qui était ouverte, il se vit repoussé par une force invisible; alors il prit la résolution de se confesser, et entra aussitôt. Il fit une confession entière, et s'en retourna chez lui tout consolé [2]

XXXIX. Le bienheureux Adam de l'ordre de Cîteaux, allant un soir visiter la très-sainte Vierge dans une église trouva les portes fermées, et s'agenouilla dehors pour lui rendre ses devoirs. Mais à peine était-il agenouillé qu'il vit la porte s'ouvrir; il entra et aperçut la reine du ciel au milieu d'une éclatante lumière, et qui lui disait : — Adam, viens ici, connais-tu qui je suis? — Non, répondit Adam, qui êtes-vous donc? — Je suis, reprit-elle, la Mère de Dieu; sache qu'en considération des hommages que tu me rends, j'aurai toujours soin de toi. Et lui mettant sa bienheureuse main sur la tête, elle le délivra d'une grande douleur qu'y éprouvait ce saint homme [3]

XL. Une femme toute dévouée à Marie, étant allée un jour visiter une église de la Vierge à l'insu de son mari, ne put, à cause du mauvais temps, retourner ce soir-là chez elle, de sorte qu'elle conçut une vive appréhension que son mari ne fût extrêmement irrité. Elle se recommanda néanmoins à Marie, s'en retourna chez elle, et trouva son mari dans les meilleures dispositions. A la fin, à force d'observer et de ques-

1. Andrado, *Del Battes. di N. Don.*, e'l. P. Rho., Sab. Es. 71.
2. *Ann. Soc.*, ap. Auriem., tom. II, c. i. — 3. *Chronic. Cisterc.*

tionner, elle découvrit que le soir précédent la divine Mère avait pris sa ressemblance, et avait fait tout le service de la maison comme une servante. Alors elle raconta le tout à son mari, et tous deux conservèrent le reste de leur vie une grande dévotion à la sainte Vierge [1]

XLI. Un cavalier originaire de Doul (*a*), ville de France, appelé Ansaut, reçut dans une bataille un coup de flèche qui lui entra si avant dans l'os de la mâchoire, qu'il ne fut pas possible d'en extraire le fer Alors il se recommanda à la sainte Vierge, et fit vœu de visiter une dévote image qui était en ce lieu, en donnant tous les ans une certaine somme, s'il obtenait sa guérison. A peine avait-il fait le vœu, qu'il sentit le fer tomber de lui-même dans l'intérieur de sa bouche. Le jour suivant, tout malade qu'il était, il alla visiter l'image, et à peine avait-il déposé sur l'autel la somme promise, qu'il se sentit tout à fait guéri même des suites de sa blessure [2]

XLII. En Espagne il y eut autrefois un homme qui entretenait une liaison criminelle avec une de ses parentes. Or un jour qu'elle était en prière devant une dévote image de la Vierge, elle aperçut Jésus sur un trône, tout prêt à condamner ce pécheur au feu de l'enfer; mais sa sainte mère ayant représenté que cet homme l'avait autrefois honorée, elle obtint un délai de trente jours pour qu'il eût le temps de rentrer en lui-même. La femme, par l'ordre de la sainte Vierge ellemême, alla conter le tout à son confesseur. Celui-ci en fit part au jeune homme qui se confessa aussitôt en versant beaucoup de larmes, et promit de s'amender. Mais, pour n'avoir pas évité l'occasion qui se trouvait dans la maison même, il retourna à son vomissement. Etant venu se confesser de nouveau, il promit de nouveau, mais il retomba encore. Le père

1. *Chron. Min.*, 104, lib. V, cap. XXIII.
2. *Chron. Dul.*, tom. I, del LABBEO e'l. P. RHO., Es. 27.
*a*) Est-ce Toul, ou Dôle, ou Dol, ou Déol, que l'auteur a voulu désigner par ce mot? Le traducteur belge traduit ce mot par « Déols, ou Bourg-Dieu, près de Châteauroux, » et cite à l'appui de sa traduction la *Chron. Dol.* 1550, *ap. Labb. Bibl. man.* qui nous est inconnue, aussi bien que la *Chron. Dul.* t. I, *del Labbeo*, e'l. P. RHO. es. 27 du texte italien. (*L'éditeur.*)

ne le voyant pas revenir, alla le trouver chez lui, mais il en fut très-mal reçu. Au bout des trente jours, le père y retourna encore, mais en vain; de sorte qu'il pria les domestiques de l'avertir au premier accident qui surviendrait. Voilà que la nuit même ce misérable fut assailli de grandes douleurs; le père appelé alors accourut, essaya de l'assister, mais le malheureux ne dit que ces mots : Je meurs d'une blessure au cœur! Et poussant un hurlement de désespéré, il expira [1]

XLIII. Il y avait à Milan un joueur tellement dominé par sa passion, qu'un jour il joua jusqu'à ses vêtements; de sorte que, dans un accès de fureur, il frappa de son couteau une image de la sainte Vierge. On en vit aussitôt le sang couler et lui rejaillir au visage. Alors tout attendri, il se mit à pleurer, remercia Marie qui lui avait obtenu le temps de faire pénitence, et se fit moine dans l'ordre de Cîteaux. Or par la vie édifiante qu'il mena depuis, il en vint jusqu'à obtenir le don de prophétie; et après quarante ans de religion, il mourut saintement [2]

XLIV Un grand pécheur étant une fois tout en larmes au pied de son crucifix, priait Jésus-Christ de lui donner un signe de pardon. Mais n'ayant pu obtenir le signe demandé, il se tourna vers Notre-Dame-des-Douleurs qui, en ce moment, lui apparut; et il la vit qui présentait ses larmes à son fils en lui disant : Mon fils, ces larmes ne seront point perdues [3] Alors il reçut l'assurance que Jésus lui pardonnait, et depuis il vécut saintement [4]

XLV. Voici un trait arrivé à un père de notre congrégation, appelé D. Cesare Sportelli, mort dernièrement en odeur de sainteté, et retrouvé intact après plusieurs mois. Dans une mission, après le sermon que nous sommes dans l'usage de faire toujours sur la puissante intercession de Marie, il vit venir à lui pour se confesser un homme d'un grand âge. Arrivé aux pieds du confesseur, il dit : — Mon père, la sainte Vierge

1. P. Andrad., l. II, *Imit. del V.*, cap. XXIII.
2. P Rho., Sab. Es. 42. — 3. Filii istæ lacrymæ non peribunt.
4. P. Sinisc., *Matr. di Mar.*, cons. 38.

m'a obtenu cette grâce. — C'est là son emploi, répondit le père. — Mais vous, reprit-il, vous ne pourrez m'absoudre, parce que je ne me suis jamais confessé. Et en effet, quoique catholique, il ne s'était jamais confessé. Le père l'encouragea, le confessa et le renvoya absous avec grande consolation.

XLVI. Le bienheureux Bernard Tolomei, fondateur des PP Olivétains, plein de dévotion pour Marie dès sa première enfance, était un jour en proie à de cruelles anxiétés dans son ermitage d'Accona, dit le mont Olivet. Le sujet de sa peine était la crainte de n'être pas sauvé, et de n'avoir pas encore obtenu de Dieu son pardon. La divine mère lui apparut alors et lui dit : Que crains-tu, mon fils? Prends courage, Dieu t'a déjà pardonné, et il approuve le genre de vie que tu as embrassé; tu n'as qu'à continuer; je t'assisterai, et tu feras ton salut. Le bienheureux continua de mener une sainte vie, jusqu'au jour où il fit une heureuse mort entre les bras de Marie [1]

XLVII. Dans le nord de l'Allemagne il arriva qu'une jeune personne, nommée Agnès, fut séduite par son propre père. Elle devint enceinte, et s'enfuit dans un désert où elle accoucha. Ensuite le démon lui apparut sous la forme d'un religieux, et lui fit jeter son enfant dans l'eau. Après quoi il l'exhortait à s'y jeter elle-même. La jeune personne, entendant cela, se mit à dire : Marie, assistez-moi, et le démon disparut [2]

XLVIII. Un soldat se rendit dans un bois pour y porter sa femme au démon, selon la promesse qu'il lui en avait faite, à condition que le démon lui fournirait de l'argent. Chemin faisant, il vint à passer devant une église de la Vierge. Alors sa femme le pria de lui permettre de saluer Marie dans cette église. Elle y alla, mais n'en ressortit point; car la divine mère, prenant ses traits et sa ressemblance, vint se présenter en sa place et monta sur le cheval. Lorsqu'ils furent arrivés au bois, le démon dit au mari : — Traître, comment, au lieu de ta femme, me portes-tu la Mère de Dieu, mon ennemie? —

1. *In vita B. Bern. Tolom.* — 2. *Spec. ex.* V *beata Maria*, ex. 10.

Et toi, répondit Marie, comment avais-tu la hardiesse de vouloir nuire à ma fidèle servante? — Va, fuis donc dans l'enfer. — Et toi, dit-elle à cet homme, en se tournant vers lui, change de vie, et tu peux compter sur mon assistance. Là-dessus, elle disparut; ensuite de quoi ce misérable rentra en lui-même et changea de vie [1]

XLIX. Il y avait au Mexique une pécheresse qui, étant tombée malade, rentra en elle-même et fit vœu, si elle guérissait, d'offrir sa chevelure à Marie. Elle guérit en effet, et offrit ses cheveux dont on fit une perruque à la statue de la Vierge. Mais cette femme, étant ensuite retombée dans son péché, retomba aussi dans sa première maladie et mourut impénitente. Après sa mort il arriva un jour que, du milieu de cette statue, Marie parla au P Jean-Marie Salvaterra, jésuite, en présence d'un grand peuple, et dit : Otez-moi de dessus la tête ces cheveux qui appartiennent à une âme damnée et déshonnête, et qui ne vont pas bien sur la tête de la mère de la pureté. Ce que le père fit aussitôt en les jetant à l'instant même dans le le feu [2]

L. En Espagne plusieurs chrétiens ayant été faits esclaves par un Sarrasin appelé Petran, se recommandèrent à la sainte Vierge. Or, Marie apparut au Sarrasin et lui dit : — Petran, comment oses-tu retenir en esclavage mes serviteurs ? laisse-les aller au plus tôt : je te le commande. — Et qui êtes-vous pour que je sois obligé de vous obéir? répondit le Maure. — Je suis, répondit-elle, la Mère de Dieu ; et parce qu'ils ont eu recours à moi, je veux que tu leur donnes la liberté. Alors Pétran se sentit tout d'un coup changé. En effet, il s'en va mettre les chrétiens en liberté, et ensuite se consacre à la très-sainte Vierge. Or, Marie elle-même prit soin de l'instruire, et le baptisa ensuite elle-même dans une fontaine, en un lieu où depuis on bâtit une église et un couvent de bénédictins [3]

LI. Un chanoine, pendant qu'il récitait des prières à la louange de Marie, tomba dans le fleuve de la Seine et se

1. Jacques de Vorag., *In fest. Ass. et Spec.*, Es. 31.
2. Patrign. Men. 8. Lug. — 3. Eus. Nier. *Troph. Mar.* l. II, c. xiv.

noya; et comme il était en état de péché mortel, les démons vinrent pour l'emporter en enfer. Mais, en même temps, Marie apparut et leur dit : Comment avez-vous la hardiesse d'enlever un homme qui est mort au moment où il chantait mes louanges ? Or sus, dit-elle ensuite en se tournant vers le pécheur, corrige-toi, et montre-toi fidèle à honorer ma conception. Il revint à la vie, se fit religieux et ne cessa jamais de louer sa libératrice, et de propager partout la dévotion à sa conception immaculée [1]

LII. Tandis que les religieux de Clairvaux moissonnaient dans la campagne et étaient attentifs à chanter les louanges de la reine des cieux, on vit la très-sainte Vierge qui les caressait, et deux autres saintes qui essuyaient leur sueur [2]

LIII. Le frère du roi de Hongrie récitait chaque jour l'office de Marie. Un jour, étant tombé dangereusement malade, il fit vœu de chasteté à la Vierge, si elle lui accordait la vie, et il se trouva guéri à l'instant. Mais son frère étant mort, il promit d'épouser une jeune personne ; et comme on était sur le point de célébrer les noces, il se retira dans une chambre pour y réciter l'office selon sa coutume. Arrivé à ces paroles : *Quam pulchra es et decora*, etc., il vit Marie qui lui dit : Si je suis belle, comme tu viens de le dire, pourquoi me laisses-tu maintenant pour une autre épouse ? Sache que si tu renonces à celle-là, tu m'auras moi-même pour épouse, et le royaume des cieux au lieu du royaume de Hongrie. Après cela le prince s'enfuit dans un désert voisin d'Aquilée, où il vécut saintement [3].

LIV Saint Jean Climaque raconte qu'il y eut un fervent religieux, appelé Carcérius, qui avait coutume de chanter souvent des cantiques en l'honneur de Marie, et saluait toujours ses images par un *Ave Maria*. Or, dans la suite ce religieux tomba dans une infirmité si douloureuse que, dans l'accès de ses douleurs, il se mordait les lèvres et la langue, en sorte qu'ayant perdu la parole il était à l'article de la mort. Mais,

1. JOAN. CLICTOV. in *Ser. Concept.* — 2. *Spec.* ex verb. *Laborare*, Es. 7.
3. S. ANS. in ep. ap. AURIEM. t. I, c. VIII.

tandis qu'on lui faisait déjà la recommandation de l'âme, la Mère de Dieu lui apparut, et lui dit : Je suis venue pour te guérir, ne pouvant souffrir que la maladie rende muette une bouche qui a si souvent prononcé mes louanges. Or sus, sois guéri, et continue à me louer. Cela dit, elle fit jaillir dans sa bouche quelques gouttes de son lait. Et de fait il se trouva guéri à l'instant; et le reste de sa vie il ne cessa jamais de la louer, jusqu'à ce que, visité de nouveau par Marie à l'heure de sa mort, il mourut doucement entre ses bras [1]

LV Saint François de Borgia étant à Rome, un ecclésiastique vint pour lui parler. Le saint, se trouvant occupé, envoya en sa place le P Acosta, auquel cet ecclésiastique parla ainsi: Père, je suis prêtre et prédicateur ; mais comme je vivais en état de péché, et que je me défiais de la miséricorde divine, il est arrivé qu'un jour, après un sermon sur l'endurcissement des pécheurs, qui finissent par désespérer de leur pardon, un homme vint se confesser à moi, qui me raconta tous mes péchés, et enfin me dit qu'il désespérait de la miséricorde divine. Moi, pour faire mon devoir, je lui dis de changer de vie et de se confier en Dieu. Alors ce pénitent, se levant debout, me réprimanda en ces termes : Et toi qui prêches ainsi aux autres, pourquoi ne te corriges-tu pas toi-même et t'abandonnes-tu à la défiance? Or, sache, dit-il, que je suis un ange venu à ton secours ; corrige-toi et tu seras pardonné. Cela dit, il disparut. Je m'abstins pendant quelques jours de mes habitudes déshonnêtes ; mais l'occasion s'étant présentée de nouveau, je retombai dans mon péché. Un autre jour, tandis que je célébrais, Jésus-Christ me parla sensiblement du milieu de l'hostie : Pourquoi me maltraites-tu ainsi, tandis que je te traite si bien ? Après cela je résolus de me corriger, mais à la première occasion je retombai. Or, comme j'étais, il y a quelques heures, dans ma chambre, un jeune homme est venu à moi ; puis, tirant de sous son manteau un calice, et de celui-ci une hostie consacrée, il me dit : Connais-tu le maître que je tiens entre mes mains? te souviens-tu des grâces

1. *Prato fior.* lib. III, Es. 105.

qu'il t'a faites? Or, voici le châtiment de ton ingratitude. Et à ces mots il a saisi une épée pour me tuer. Alors je me suis écrié : Pour l'amour de Marie ne me tuez pas, je veux véritablement me convertir. Il me répondit : c'est le seul moyen qui ait pu te sauver, sache t'en servir, parce que c'est pour toi la dernière miséricorde. Cela dit, il m'a laissé. Je suis venu sur-le-champ, et je vous prie de me recevoir parmi vous. Le P Acosta le consola, et ce prêtre, par le conseil de saint François lui-même, entra ensuite dans une autre maison religieuse où il persévéra dans une sainte vie jusqu'à la mort [1]

LVI. En l'année 1228, tandis qu'un prêtre célébrait la messe un jour de samedi en l'honneur de la sainte Vierge, des hérétiques albigeois survinrent et lui coupèrent la langue. Dans cet état il se transporta au monastère de Cluny, où les bons religieux l'accueillirent avec beaucoup de charité, compatissant au chagrin qu'il éprouvait toujours de se voir ainsi privé de l'usage de la langue. Mais le plus grand sujet de douleur pour ce prêtre fervent, c'était de ne pouvoir plus dire la messe et réciter l'office divin, ainsi que celui de la Vierge, selon sa coutume. L'Epiphanie arrivée, il se fit porter à l'église, et là devant l'autel de la sainte Vierge, il la pria de lui rendre la langue qu'il avait perdue pour l'amour d'elle, afin de pouvoir la louer comme il faisait auparavant. Tout à coup Marie lui apparut avec une langue à la main, et lui dit : Puisque c'est pour la foi, et pour mon honneur que tu as perdu la langue, je t'en rends une nouvelle. Cela dit, elle lui mit de ses propres mains la langue dans la bouche, et le prêtre aussitôt élevant la voix récita l'*Ave Maria*. Les moines accoururent, et le prêtre s'étant fait religieux voulut rester ensuite parmi eux, afin de continuer à louer sa bienfaitrice. Tout le monde pouvait voir la marque de la cicatrice qui lui était restée à la langue [2]

LVII. En l'année 589, se déclara à Rome cette fameuse épidémie, par suite de laquelle les hommes tombaient morts

1. Andr. in suo *Itin. Grad.* 7. ap. Bov. t. IV, esemp. 5.
2. Cæsarius, lib. VII, *Dial.* c. xxiv.

en éternuant. Saint Grégoire le Grand portant en procession l'image de sainte Marie Majeure au travers de la ville, en cet endroit qui s'appelle aujourd'hui le château Saint-Ange, aperçut dans les airs un ange qui remettait dans le fourreau une épée dégouttante de sang. Ensuite il entendit les anges chanter : *Regina cœli, lætare, alleluia, quia quem meruisti portare, alleluia, resurrexit sicut dixit, alleluia.* Et alors saint Grégoire y ajouta : *Ora pro nobis Deum, alleluia.* La peste cessa aussitôt, et de cette époque date la coutume de réciter les grandes litanies tous les ans le 25 avril [1].

LVIII. Une petite ville de France, appelée Avenon, fut une fois assiégée par les ennemis. Les habitants prièrent Marie de les défendre, et prenant une de ses statues dans une église, ils la placèrent à la porte de leur ville. Un des habitants s'étant caché derrière la statue, un soldat d'entre les ennemis lui lança une flèche en disant : Va, cette statue ne te sauvera pas de la mort. Mais la statue avança le genou dans lequel la flèche demeura plantée comme on l'y voit encore aujourd'hui : et c'est ainsi que la Vierge sauva la vie à son serviteur. Les ennemis, frappés de ce prodige, levèrent le siége [2]

LIX. A Naples il y avait un Maure, esclave de D. Octavio del Monaco, lequel, malgré toutes les représentations qu'on pouvait lui faire pour l'engager à quitter la religion mahométane, demeurait obstiné, mais ne laissait pas de tenir allumée tous les soirs, à ses dépens, une lampe devant une statue de la sainte Vierge qui était dans la maison. Or il disait : J'espère que cette puissante dame m'accordera quelque grâce signalée. Une nuit la bienheureuse Vierge lui apparut, et lui dit de se faire chrétien. Le Turc y répugnait encore, mais la Vierge lui mit la main sur l'épaule et lui dit : Allons, Abel, c'est assez de résistance, fais-toi baptiser et prends le nom de Joseph. Le lendemain matin il se fit sur-le-champ instruire, et il fut baptisé le 10 août 1648, avec dix autres Turcs. Mais voici une circonstance à remarquer : quand la divine mère

1. SIGON. *De Reb. It.* ap. DIOTALL. to. I, in fin. Es. 4.
2. *Discip. Prompt.* Ex. 83.

lui apparut après l'avoir converti, elle allait se retirer ; mais le Maure la retint par le manteau, en lui disant : O Marie, quand je serai dans l'affliction, faites, je vous prie, que je puisse alors vous revoir Elle le lui promit : et en effet, un jour qu'il était dans la peine, elle lui apparut de nouveau, et en lui disant : Aie patience, elle le laissa tout consolé [1]

LX. Un curé d'Asella, nommé Balduino, se fit dominicain : ensuite, comme il était au noviciat, il lui vint une tentation, savoir qu'il pouvait faire plus de bien dans le monde en exerçant le ministère dans sa paroisse, et il était déjà résolu à y retourner ; mais comme il allait prendre congé de l'autel du rosaire, Marie lui apparut avec deux vases de vin, et lui donna à boire du premier, mais le novice en avait à peine goûté qu'il en retira les lèvres, parce que le vin, quoique bon, était cependant plein de lie. Or, c'est précisément ainsi, dit alors la sainte Vierge, que la vie du siècle diffère de la vie que tu mènes en religion sous le joug de l'obéissance. En conséquence Balduino persévéra et mourut en bon religieux [2]

LXI. Un autre novice, vaincu également par la tentation, était sur le point de partir du couvent, mais s'étant arrêté pour dire un *Ave Maria* devant une statue de la sainte Vierge, il se sentit comme cloué à terre sans pouvoir se relever. Alors, rentrant en lui-même, il fit vœu de persévérer : ensuite il se leva sans peine, demanda pardon au maître des novices et persévéra [3]

LXII. Le bienheureux Clément, franciscain, manqua un jour de se rendre le matin à la table commune pour ne pas omettre certaines prières de dévotion à la sainte Vierge qu'il était dans l'usage de réciter ; mais élevant la voix du milieu d'une statue, elle lui dit d'aller avec les autres, parce que l'obéissance lui était plus agréable que toutes les autres dévotions [4].

LXIII. Angèle, fille du roi de Bohême, était dans un couvent, lorsque Marie lui apparut, et un ange lui dit : Lève-toi, An-

1. P. Algozza, *Ciello stell. di Mar.* l. III, c. iii. Es. 60.
2. *Chron. Ord.* ap. Aur. tom. II, cap. vi.
3. Aur. l. cit. — 4. *Ann. Min.* ap. Aur. t. I, cap. iv.

gèle, et fuis à Jérusalem, parce que ton père veut te donner pour époux un prince de Hongrie. La pieuse princesse partit aussitôt, et dans le voyage la sainte Vierge lui apparut de nouveau et l'encouragea à poursuivre son chemin. Elle fut ensuite reçue à Jérusalem parmi les carmélites, et plus tard la sainte Vierge lui ordonna encore de retourner dans son pays, où elle vécut saintement jusqu'à la mort [1]

LXIV Saint Grégoire raconte qu'il y eut autrefois une femme appelée Musa, pénétrée de grands sentiments de dévotion à la Mère de Dieu ; mais comme les mauvais exemples de ses compagnes l'exposaient au danger de perdre l'innocence, Marie lui apparut un jour avec un grand nombre de saintes, et lui dit : Musa, veux-tu aussi toi-même venir avec celles-ci? Elle répondit que oui; et la sainte Vierge reprit : Eh bien, sépare-toi de tes compagnes, et tiens-toi prête, parce que d'ici à un mois tu viendras avec nous. Musa se sépara en effet d'avec les autres et raconta la vision. Le trentième jour arrivé, elle se vit réduite à la dernière extrémité ; et alors la sainte Vierge lui apparut de nouveau en l'appelant par son nom. Elle lui répondit : Me voici, ô Marie, je viens ; et elle expira doucement [2]

LXV Anne-Catherine de Gonzague avait été d'abord mariée à Ferdinand I^er^, archiduc d'Autriche. Après la mort de son mari, elle entra dans l'ordre des serviteurs de Marie, et se fit faire une couronne sur les fleurons de laquelle étaient sculptées les douleurs de la Vierge, disant que pour cette couronne elle renonçait à toutes les autres couronnes de la terre ; et de fait elle refusa d'accepter la main de l'empereur Rodolphe II. Or quand elle eut reçu la nouvelle que sa sœur cadette avait été couronnée impératrice, elle répondit : Ma sœur peut garder sa couronne impériale, j'aime mille fois mieux le diadème dont m'a couronnée ma reine Marie. La sainte Vierge lui apparut plusieurs fois en sa vie, et enfin cette excellente religieuse fit une sainte mort [3].

1. P. Rho. *Sab. del B. V.* l. ex. 75.
2. S. Gregor. lib. IV. *Dial.* cap. xvii. — 3. Jos. Mar. Barchius, *in Vita.*

LXVI. Un jeune clerc jouant au jeu de paume avec d'autres jeunes gens, et craignant de laisser tomber un anneau qui lui avait été donné par une femme, alla le mettre au doigt d'une statue de Marie qui était là auprès. Alors il se sentit pressé intérieurement de promettre à la sainte Vierge qu'il renoncerait au monde, et la choisirait pour épouse. Il en fit la promesse, et voilà que Marie montra par un signe qu'elle agréait l'engagement. Mais au bout de quelque temps, comme il avait intention d'épouser une autre femme, Marie lui apparut, et lui reprocha son infidélité ; de sorte qu'il s'enfuit dans un désert où il vécut saintement jusqu'à la fin de ses jours [1]

LXVII. Vers l'an 850, Berenger évêque de Verdun en Lorraine, se rendait un jour à l'église, en même temps qu'un prêtre nommé Bernier, prosterné devant le chœur, récitait l'office de Marie. L'évêque vint à trébucher contre le prêtre, et dans un mouvement d'impatience il lui donna un coup de pied. La nuit même la sainte Vierge lui apparut et lui dit : Comment as-tu osé donner un coup de pied à mon serviteur pendant qu'il était occupé à me louer ? Eh bien, ajouta-t-elle, parce que tu m'es cher, je veux que tu en portes la peine. Et alors elle frappa sa jambe de paralysie. Il vécut et mourut en saint ; et après bien des années on retrouva son corps parfaitement conservé, à l'exception de cette jambe [2]

LXVIII. Un jeune homme qui était demeuré fort riche après la mort de ses parents, dissipa dans le jeu et la débauche avec ses amis tout ce qu'il avait, et il ne laissa pas néanmoins de conserver sa virginité. Un de ses oncles, le voyant réduit à la pauvreté par ses déréglements, l'exhorta à dire chaque jour une partie du rosaire, lui promettant que s'il persévérait dans cette pratique, il lui procurerait un bon mariage. Le jeune homme persévéra ; et ayant changé de vie, le soir même des noces il se leva de table pour réciter son rosaire. A la fin du rosaire, Marie lui apparut et lui dit : Or sus, je veux te récompenser de ta fidélité à me servir. Je ne veux pas que tu perdes ta virginité : dans trois jours tu mourras, et tu vien-

1. *Spec.* Ex. verb. *B. Virg.* Ex. 3. — 2. *Chron. Virdun.* ap. P. Rho.

dras avec moi en paradis. La chose arriva ainsi. A l'instant même il fut saisi de la fièvre, raconta la vision, et le troisième jour il mourut à son grand contentement [1]

LXXIX. Voici ce que raconte à la louange du saint rosaire le pieux auteur du livre intitulé *Segreto per ogni grazia*. Saint Vincent Ferrier disait à un moribond désespéré : Pourquoi veut-tu être damné, toi, quand Jésus-Christ veut te sauver? Le mourant répondit qu'en dépit de Jésus-Christ il voulait se damner. Le saint répliqua : Et toi, en dépit de toi-même, tu dois te sauver. En même temps il se mit à réciter le rosaire avec les gens de la maison, et voilà que le malade demanda à se confesser. Il le fit avec beaucoup de larmes, et c'est ainsi qu'il mourut.

LXX. Le même auteur raconte encore que dans le dernier tremblement de terre, une pauvre femme fut ensevelie sous les débris d'une maison qui s'écroula. Un prêtre fit déblayer les pierres, et on trouva dessous cette pauvre mère, avec ses enfants entre les bras, tous sains et saufs. Comme on lui demanda ensuite quelle dévotion elle avait pratiquée, elle dit qu'elle n'avait jamais manqué de dire le rosaire et de visiter sa chapelle.

LXXI. Il raconte en outre qu'une autre femme entretenait une liaison criminelle, pensant qu'elle n'aurait pas autrement de quoi vivre ; on lui conseilla de se recommander à Marie en récitant le rosaire. Elle le fit, et voilà qu'une nuit la divine Mère lui apparut et lui dit : Renonce à ton péché ; et pour ce qui est de ta subsistance, repose-t-en sur moi, j'y penserai. Le matin même elle alla se confesser, renonça à son péché, et Marie sut bien la pourvoir.

LXXII. Un pécheur n'avait pas la force de s'abstenir du péché d'impureté, il se mit à dire le rosaire et il en fut délivré pour toujours.

LXXIII. Une autre personne qui entretenait une liaison criminelle, dut à la récitation du rosaire de concevoir de l'horreur pour son péché. Elle retomba quelques autres fois, mais enfin

1. *Cantip.* l. II, c. XXIX, p. 6.

avec le rosaire elle se vit entièrement délivrée de sa mauvaise habitude.

LXXIV Une autre femme se mourait en conservant contre son mari des sentiments de haine. Un bon prêtre qui l'assistait, ne sachant plus que faire pour la convertir, se retira pour dire le rosaire. A la dernière dizaine cette femme rentra en elle-même, se repentit, et pardonna à son mari.

LXXV Enfin le même auteur raconte, qu'ayant une fois fait la mission aux galériens de Naples, il y en eut quelques-uns qui s'obstinèrent à ne pas se confesser. Il leur insinua de se faire au moins inscrire dans la société du rosaire, et de commencer à le réciter ; ils le firent, et à peine l'eurent-ils récité une fois, qu'ils demandèrent à se confesser, et se confessèrent après ne s'être pas confessés depuis bien des années. Ces exemples modernes doivent ranimer notre confiance en Marie, en nous faisant voir qu'elle est à présent la même qu'elle a toujours été envers ceux qui ont recours à elle.

LXXVI. Saint Grégoire raconte qu'un saint prélat, évêque de Ferento, eut dès son enfance une heureuse inclination à faire l'aumône. Il arriva un jour qu'un prêtre son neveu, ayant vendu un cheval pour dix écus d'or, prit l'argent et l'enferma dans un coffre ; mais l'évêque sollicité par des pauvres et n'ayant rien à leur donner, enfonça le coffre et leur distribua cet argent. Quand le neveu vint à le savoir, il fit tant de bruit que le saint prélat, ne sachant plus que faire, eut recours à une église de Marie. Et voilà que sous le voile de la statue il aperçut dix écus. Il les prit et les donna à son neveu [1]

LXXVII. Une femme luthérienne d'Augsbourg en Allemagne, était obstinément attachée à sa secte. Un jour qu'elle passait devant une chapelle des catholiques, mue par la curiosité, elle voulut y entrer. Là elle vit une statue de la sainte Vierge avec Jésus enfant entre ses bras, et se sentit inspirée de lui faire un don. Elle s'en alla chez elle, prit un morceau d'étoffe de soie et la lui apporta. Etant revenue de nouveau à sa mai-

1. S. Greg. *Dialog.* lib. I, cap. IX.

son, la sainte Vierge l'éclaira de manière à lui faire connaître la fausseté de sa secte. En conséquence elle alla sur-le-champ trouver les catholiques, abjura l'hérésie, et se convertit à Dieu [1]

LXXVIII. Dans la ville de Césène, deux hommes de mauvaise vie étaient liés d'amitié. L'un d'eux nommé Barthélemi, avait parmi tous ses désordres conservé la dévotion de réciter chaque jour à Notre-Dame-des-Douleurs l'hymne *Stabat Mater*. Un jour, au moment même où il récitait cette hymne, il eut une vision, dans laquelle il se vit lui-même avec son compagnon plongé dans un lac de feu ; et il aperçut la sainte Vierge qui, touchée de compassion, lui présenta la main et le retira du feu. Or elle lui conseilla de demander pardon à Jésus-Christ, qui se montra disposé à lui pardonner en considération des prières de sa Mère. Revenu de sa vision, Barthélemi apprit en même temps que son ami était mort d'un coup de feu : à quoi il reconnut la vérité de la vision. Ensuite il quitta le monde et entra dans l'ordre des Capucins, où il mena une vie des plus austères, et mourut en odeur de sainteté [2]

LXXIX. Le bienheureux Jérôme Emilien, fondateur des religieux somasques, étant gouverneur d'une place, fut pris par les ennemis, et enfermé au fond d'une tour. Il eut recours à Marie, faisant vœu d'aller la visiter à Trévise, si elle lui procurait sa liberté. Alors la sainte Vierge lui apparut au milieu d'une grande lumière, et de ses propres mains elle le dégagea de ses chaînes, et lui donna les clés de la prison. Etant sorti, il prit le chemin de Trévise pour acquitter son vœu ; mais il avait à peine fait quelques pas, qu'il se trouva au milieu de ses ennemis. Il eut de nouveau recours à sa libératrice, qui lui apparaissant de nouveau, le prit par la main, le conduisit au travers de ses ennemis, et l'accompagna jusqu'aux portes de Trévise. Là, elle disparut. Il fit sa visite, laissa au pied de l'autel de Marie les fers de sa prison, et embrassa dès lors une

1. *Ann. soc.* 1656. ap. Aur. tom. II, c. vi.
2. P. Sinisc. *Mart. di Mar.* cons. 15.

sainte vie ; tant qu'enfin il a mérité d'être mis par l'Eglise au nombre des bienheureux. Voyez sa Vie. (*a*)

LXXX. Un prêtre qui avait une grande dévotion à la mère de douleurs, s'enfermait souvent seul dans une petite chapelle, où il s'occupait à compatir aux douleurs de sa divine maîtresse. Par un mouvement de cette tendre compassion, il était attentif à essuyer avec un linge les larmes d'une statue de Notre-Dame-des-Douleurs qui était là. Or ce prêtre étant tombé dangereusement malade, fut abandonné par les médecins comme entièrement désespéré ; mais comme il était près d'expirer, il vit devant lui une belle dame qui lui adressa des paroles de compassion, et lui essuya doucement avec un mouchoir la sueur du visage : après quoi il se trouva guéri. Alors le prêtre, se voyant guéri, se mit à dire : — Mais qui êtes-vous, ma bonne dame, vous qui me témoignez tant de charité ? — Je suis, répliqua Marie, celle dont tu as si souvent essuyé les larmes, et elle disparut [1]

LXXXI. Une dame noble qui avait un fils unique, fut avertie un jour que son fils venait d'être tué et que le meurtrier s'était par hasard réfugié dans son propre palais. Considérant alors que Marie avait pardonné à ceux qui crucifièrent son fils, elle voulut aussi elle-même pardonner au coupable pour l'amour de Marie mère de douleurs. Et non-seulement elle lui pardonna, mais elle le pourvut d'un cheval, d'argent et d'habits afin qu'il pût se sauver. Ensuite son fils lui apparut, et lui dit qu'il était sauvé, et qu'en considération de la conduite généreuse de sa mère envers son ennemi, la Mère de Dieu l'avait délivré du purgatoire, où sans cela il eût souffert pendant longtemps, et que maintenant il s'en allait en paradis [2]

LXLXII. La bienheureuse Bionda fit un acte héroïque de même genre. Des ennemis tuèrent son fils unique, qui ne leur

1. Canlipart. lib. *Apum.* ap *Sin. cons.* 9.

2. P. Thausc. *de Ss. Mar. dol.* lib. II, cap. xvi.

*a*) Jérôme Emilien dont il s'agit ici, a été béatifié par Benoît XIV, puis canonisé par Clément XIII, et sa fête a été fixée au 20 juillet par Clément XIV pour toute l'Eglise. (*L'éditeur.*)

avait du reste fait aucun mal, et uniquement par haine pour son père déjà mort. De plus, par une barbarie inouïe, ils donnèrent secrètement à manger à cette pauvre mère le cœur du jeune homme assassiné. Or à l'exemple de la très-sainte Vierge, elle se mit à prier pour les meurtriers, et à leur faire tout le bien qu'elle pouvait. La divine Mère agréa tellement cette conduite, qu'elle l'appela à s'agréger au tiers-ordre des serviteurs de Marie, dans lequel elle mena une vie si sainte, que durant sa vie et à sa mort elle opéra plusieurs miracles [1]

LXXXIII. Saint Thomas de Cantorbéry se trouva un jour dans sa jeunesse engagé dans une conversation avec d'autres jeunes gens. Comme chacun d'eux se vantait de quelque fol amour, le saint jeune homme déclara que lui aussi aimait une grande dame, et en était aimé, entendant par là désigner la très-sainte Vierge. Ensuite il lui vint quelque remords de s'être vanté de cela. Comme il était tourmenté par cette inquiétude, Marie lui apparut et d'un ton plein de douceur lui dit : Thomas, que crains-tu ? tu as eu raison de dire que tu es aimé de moi. Donnes-en de nouveau l'assurance à tes compagnons, et pour preuve de l'amour que je te porte, va leur montrer ce présent que je te fais. Le présent était une chasuble couleur de sang, pour signifier que Marie par l'affection qu'elle lui portait, lui avait obtenu de Dieu la grâce d'être prêtre et martyr ; ce qui fut justifié par l'événement, puisqu'il fut d'abord fait prêtre et évêque de Cantorbéry en Angleterre. Là, persécuté par le roi, il se réfugia en France dans le couvent de Pontigny, de l'ordre de Cîteaux. Tandis qu'il était dans cette maison, il voulut raccommoder lui-même le cilice qu'il avait coutume de porter, parce qu'il s'était décousu ; mais comme il était peu habile à cet ouvrage nouveau pour lui, son auguste reine lui apparut, lui ôta des mains le cilice avec les égards de la tendresse la plus marquée, et le lui raccommoda ainsi qu'il convenait. Ensuite étant retourné à Cantorbéry, il

1. *Ann. ord. serv.* cent. 2, lib. IV, c. XIII.

mourut martyr, ayant été tué en haine du zèle qu'il avait pour son Eglise [1]

LXXXIV Dans un endroit des Etats du pape, une jeune personne dévouée au culte de Marie, rencontra un chef de brigands. Comme elle craignait quelque outrage, elle le pria, pour l'amour de la très-sainte Vierge, de ne pas lui faire de mal. Tu n'as rien à craindre à cet égard, lui répondit-il, puisque tu m'as prié au nom de la Mère de Dieu : je veux seulement que tu me recommandes à elle. En effet il l'accompagna lui-même le long de la route, et puis la laissa en lieu sûr. La nuit suivante, Marie apparut en songe au brigand, et le remercia de cette action qu'il avait faite pour l'amour d'elle, et lui dit qu'elle s'en souviendrait, et que dans l'occasion elle l'en récompenserait. Le brigand fut arrêté dans la suite par la force armée et condamné à mort. Tout à coup, dans la nuit qui précéda le jour de l'exécution, la bienheureuse Vierge lui apparut de nouveau en songe, et lui fit d'abord cette demande : Connais-tu qui je suis ? Il lui répondit : — Il me semble vous avoir vue une autre fois. — Je suis, reprit-elle, la Vierge Marie qui suis venue pour te rendre la pareille de ce que tu fis alors pour moi. Tu mourras demain, mais tu mourras avec de tels sentiments de contrition, que tu viendras incontinent en paradis. Le condamné s'éveilla, et ressentit une douleur si vive de ses péchés, qu'il se mit à pleurer à chaudes larmes, remerciant à haute voix la sainte Vierge. Il fit appeler sur-le-champ le confesseur, se confessa en versant beaucoup de larmes, racontant en même temps la vision qu'il avait eue, et pria son confesseur de publier partout la grâce que Marie lui avait accordée. Il alla à la mort avec joie ; et on dit qu'après l'exécution on voyait respirer dans ses traits un air de bienheureux, qui persuadait à tous que la promesse de la divine Mère s'était vérifiée. *P Recup. de Sign. Fruct. Sign. n.* 2.

LXXXV Le P Joachin Piccolomini, connu par sa grande dévotion à Marie, avait coutume dès sa plus tendre enfance de visiter trois fois le jour une statue de Marie mère de dou-

1. *In vita,* et ap. Bov. to. IV, es. 36.

leurs, qui se trouvait dans une église, et le samedi en son honneur il ne prenait aucune nourriture. De plus il se levait au milieu de la nuit pour méditer sur ses douleurs. Mais voyons comment Marie l'en récompensa. Premièrement elle lui apparut dans sa jeunesse et lui dit d'entrer dans l'ordre des religieux qui portent le nom de serviteurs de Marie, ce qu'il fit. Ensuite, vers les dernières années de sa vie, elle lui apparut de nouveau avec deux couronnes en main ; l'une de rubis en récompense de la compassion qu'il avait toujours entretenue pour ses douleurs, l'autre de perles, pour lui avoir consacré son corps par la chasteté. Enfin à l'article de la mort, elle lui apparut de nouveau, et alors le bienheureux lui demanda la grâce de mourir le même jour que Jésus-Christ était mort. La sainte Vierge le consola en lui disant : Eh bien, préparez-vous, car demain vendredi vous mourrez subitement, comme vous le désirez ; et demain vous serez avec moi en paradis. C'est ce qui arriva, comme on chantait dans l'église la passion selon S. Jean, à ces paroles, *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus*, il se trouva réduit à l'agonie ; et à ces mots, *Et inclinato capite tradidit spiritum*, le bienheureux rendit, lui aussi, son âme à Dieu. Au même moment l'église fut remplie d'une éclatante lumière et d'une odeur suave [1]

LXXXVI. Le P Alphonse Salmeron, de la compagnie de Jésus, ayant toujours eu une grande dévotion à la sainte Vierge, mourut en disant : Au paradis, au paradis ; bénie soit l'heure, où j'ai commencé à servir Marie ; bénies soient les prédications, les fatigues, les entreprises, auxquelles je me suis dévoué pour vous. Au paradis [2] !

LXXXVII. Un prince, appelé Farnulfe, présenta à saint Romuald son jeune fils *Guido*, qui désirait entrer dans l'ordre des Camaldules. Le saint fondateur l'admit avec plaisir. Comme ce vertueux jeune homme avait grande dévotion à Marie, elle lui apparut un jour avec l'enfant Jésus entre ses bras. Lui se croyant indigne d'une grâce si privilégiée, demeurait tout craintif. Rassure-toi, lui dit alors la divine Mère en

1. Rossign. *pietà ossequ.* — 2. *In vita.*

s'approchant de lui, que crains-tu, Guido? Je suis la Mère de Dieu, voici mon fils Jésus qui veut venir à toi. Et en parlant ainsi, elle le déposa entre ses bras. Or, il arriva que moins de trois ans après son entrée en religion, Guido fut à l'article de la mort. Alors saint Romuald s'aperçut que le pauvre jeune homme tremblait de tout son corps, et se tordait les membres en disant : O mon père, ne voyez-vous pas tous ces Maures dans cette cellule? — Mon fils, lui dit le saint, vous souviendriez-vous de quelque faute que vous n'auriez pas confessée? — Oui, mon père, je me souviens de n'avoir pas obéi au prieur, qui m'avait commandé de ramasser quelques copeaux; maintenant je m'en confesse. Saint Romuald lui donna l'absolution, et aussitôt la Vierge apparut de nouveau avec Jésus, et à cette vue Guido mourut tout consolé.

LXXXVIII. A Tolède, une religieuse de l'ordre de Cîteaux, appelée Marie, étant à l'article de la mort, fut favorisée d'une apparition de la divine Mère ; et elle lui parla ainsi : — Vierge auguste, la grâce que vous m'accordez en me visitant aujourd'hui, m'enhardit à vous en demander une autre, qui est de mourir à la même heure que vous mourûtes, et que vous entrâtes dans le ciel. — Oui, répondit Marie, je veux vous complaire ; vous mourrez à l'heure que vous désirez, et vous entendrez les chants et les louanges par lesquels les bienheureux accompagnèrent mon entrée dans le ciel. Allons, préparez-vous. Cela dit, elle disparut. Les religieuses l'ayant entendue parler ainsi seule, craignirent qu'elle ne fût dans le délire; mais elle leur raconta la vision, et la grâce qui lui avait été promise. Elle n'attendit donc plus que l'heure désirée. Lorsque cette heure fut arrivée (l'historien ne dit pas quelle fut cette heure), elle dit en entendant sonner l'horloge : Voici l'heure qui m'a été prédite. J'entends déjà les concerts des anges; à cette même heure ma reine monta au ciel. Vivez ici en paix; je vais la voir à l'instant. En disant cela, elle expira; et comme elle expirait, ses yeux devinrent brillants comme des étoiles. Et son visage prit un beau coloris.

LXXXIX. Dans la ville de Sens en France, vers le huitième

siècle vivait sainte Opportune, fille de seigneurs issus du rang royal. Cette pieuse vierge avait grande dévotion à Marie, et s'était faite religieuse dans un couvent peu éloigné de la ville. Or, étant à l'article de la mort, un matin vers le lever de l'aurore, elle vit paraître devant elle sainte Cécile et sainte Lucie : Mes sœurs, dit-elle alors, soyez les bienvenues, qu'est-ce que ma reine vous envoie me dire ? Les deux saintes lui répondirent : Elle vous attend en paradis. Après cela le démon lui apparut, et la sainte le chassa avec vivacité en disant : « Vilaine bête, qu'as-tu à faire avec moi qui suis une servante de Jésus-Christ? L'heure de sa mort arrivée, comme elle l'avait prédit, elle reçut le viatique, et se tournant vers la porte, elle se mit à dire : Voici la Mère de Dieu qui vient me prendre. Mes sœurs, je vous recommande à elle ; adieu, nous ne nous verrons plus. A ces mots, elle étendit les bras comme pour embrasser sa protectrice, et elle expira doucement. (*Surius*, *die* 22 *aprilis*.)

---

# DISCOURS

## SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE MARIE ET SUR SES DOULEURS.

---

### PREMIER DISCOURS

#### SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

**Combien il était convenable aux trois personnes divines de préserver Marie du péché originel.**

La ruine que le maudit péché causa à Adam et à tout le genre humain fut extrême, car, en perdant malheureusement la grâce, le premier homme perdit en même temps tous les autres biens dont il avait été enrichi dès le commencement, et il attira sur lui et sur toute sa postérité le comble de tous les maux avec la haine de Dieu. Mais Dieu voulut exempter de cette commune disgrâce la vierge bénie qu'il avait destinée pour être la mère du second Adam, Jésus-Christ, qui devait réparer tous les dommages que le premier avait causés au monde. Voyons maintenant combien il était digne de Dieu et des trois personnes divines d'accorder ce privilége à Marie : le Père le lui devait comme à sa fille ; le Fils, comme à sa mère ; le Saint-Esprit, comme à son épouse.

Premier point. — Et d'abord il convenait que Dieu le père préservât Marie du péché originel, parce qu'elle était sa fille, et sa fille première-née, comme elle l'atteste elle-même dans ce passage de l'Ecclésiastique : « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis première-née avant toute créature [1] Les saints interprètes, les saints pères, et l'Eglise elle-même, dans la fête de sa Conception, appliquent unanimement ce

1. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. (*Eccli.*, xxiv, 5.)

passage à Marie; car, soit que Marie fût première-née, parce qu'elle fut prédestinée en même temps que son fils dans les décrets divins, avant toutes les créatures, comme le veut l'école des scotistes, soit qu'elle fût première-née de la grâce, comme prédestinée pour être la mère du Rédempteur depuis la prévision du péché, comme le veut l'école des thomistes, ils ne s'accordent pas moins tous ensemble à l'appeler la première-née de Dieu. Cela posé, il était bien convenable que Marie ne fût jamais l'esclave de Lucifer, mais qu'elle fût au contraire toujours la possession de son Créateur, comme elle le fut, et comme elle le dit elle-même : « Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies [1] » C'est donc avec raison que Marie a été appelée par Denis, archevêque d'Alexandrie [2], seule et unique fille de la vie, bien différente des autres, qui sont filles de la mort, parce qu'elles naissent dans le péché.

Il convenait, en outre, que le Père éternel la créât dans la grâce, puisqu'il la destinait pour être la réparatrice du monde, qui était perdu, et la médiatrice de la paix entre Dieu et les hommes, comme l'appellent précisément les saints pères, et surtout saint Jean Damascène, qui lui dit : « Vierge bénie, vous êtes née pour être l'instrument du salut de toute la terre [3] » C'est pourquoi saint Bernard dit que Marie était déjà figurée par l'arche de Noé; car, de même que ce fut par cette arche que les hommes furent délivrés du déluge, ainsi nous sommes délivrés du naufrage du péché par Marie; mais avec cette différence, que peu de personnes purent se sauver par le moyen de l'arche, au lieu que tout le genre humain a été délivré par Marie [4] Aussi Marie est-elle appelée par saint Athanase : Nouvelle Eve, Mère de la vie [5] Nouvelle Eve parce

1. Dominus possedit me ab initio viarum suarum.

2. Una et sola filia vitæ. (Ep. contr. Paul de Samosat. (*Prov.*, VIII, 22.)

3. In vitam prodiisti ut orbis universi administram te præberes. (Or. I, *de nat. Virg.*)

4. Sicut per illam omnes evaserunt diluvium, sic per istam peccati naufragium. Per illam paucorum facta est liberatio, per istam humani generis salvatio. (Serm. *de B. Virg.*) — 5. Nova Eva, mater vitæ. (Orat. *de S. Deipara.*)

que l'ancienne fut mère de la mort, tandis que Marie est mère de la vie. Saint Théophane, évêque de Nicée, lui disait : « Salut à vous, qui avez dissipé la tristesse d'Eve [1] Saint Basile l'appelle la médiatrice de la paix entre Dieu et les hommes [2] : et saint Ephrem, la pacificatrice du monde entier

Or, il ne convient certainement pas que celui qui négocie la paix soit l'ennemi de l'offensé, et il convient encore moins qu'il soit le complice de l'offense même. Saint Grégoire dit que l'ennemi d'un juge ne peut se présenter devant lui pour l'apaiser, et que s'il se présentait, au lieu d'adoucir ce juge, il l'irriterait davantage. C'est pourquoi, Marie devant être la médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, il convenait sous tous les rapports qu'elle ne parût pas, elle aussi, purement pécheresse et ennemie de Dieu, mais amie de son Créateur et exempte de péche.

Il convenait encore que Dieu la préservât du péché originel, parce qu'il la destinait à écraser la tête du serpent infernal qui, en séduisant nos premiers parents, a causé la mort de tous les hommes, comme le Seigneur l'avait prédit par ces paroles dites au serpent : « J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; elle écrasera ta tête [4] » Or, si Marie devait être la femme forte établie dans le monde pour vaincre Lucifer, certes, il ne convenait point qu'elle commençât par être vaincue par Lucifer, et par être son esclave; la raison voulait bien plutôt qu'elle fût exempte de toute tache et de toute sujétion à l'égard de notre ennemi. Comme cet esprit orgueilleux avait déjà infecté de son poison tout le genre humain, il s'efforça d'en infecter l'âme très-pure de cette vierge ; mais que la bonté divine soit à jamais louée de ce qu'elle la prévint, pour parvenir à ses fins, d'un si grand nombre de grâces, que, se trouvant préservée de

1. Salve, quæ sustulisti tristitiam Evæ. — 2. Ave, Dei hominumque sequestra constituta. — 3. Ave, totius orbis conciliatrix.

4. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum. (*Gen.*, III, 15.)

toute tache de péché, elle put ainsi abattre et confondre l'orgueil de l'esprit malin, comme dit saint Augustin, ou l'auteur, quel qu'il soit, des commentaires sur la Genèse : « Cum » peccati originalis caput sit diaboli, tale caput Maria contri» vit, quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in ani» mam Virginis, et ideo ab omni macula immunis fuit (*a*). » Saint Bonaventure dit encore plus clairement : « Il convenait que la bienheureuse Vierge Marie, par le moyen de laquelle nous nous trouvons sauvés de l'opprobre, fût victorieuse du diable à tel point, qu'elle ne lui fût en rien assujettie [1] »

Mais surtout il convenait que le Père éternel rendît cette fille bien-aimée entièrement exempte du péché d'Adam, parce qu'il la destinait à être la mère de son fils unique. « Dans l'intention de Dieu, dit saint Bernardin de Sienne, en adressant la parole à la sainte Vierge elle-même, vous avez été préordonnée avant toute créature, pour être la mère de Dieu lui-même quant à la nature humaine qu'il a bien voulu prendre [2] » Il était donc raisonnable que le Père éternel la créât pure de toute tache, sinon pour un autre motif, du moins pour l'honneur de son fils, qui était Dieu. Le docteur angélique, saint Thomas, dit que tout ce qui est disposé par rapport à Dieu doit être saint et exempt de toute souillure [3] C'est pourquoi David, dans le dessein où il était de donner au temple de Jérusalem la magnificence qui convenait au Seigneur, en donnait pour raison que ce n'était pas à un homme qu'il s'agissait de préparer une demeure, mais à Dieu [4] Or, combien n'est-il pas

1. Congruum erat, ut beata Virgo Maria per quam aufertur nobis opprobrium, vinceret diabolum, ut nec ei succumberet ad modicum. (In III, dist. 3, p. 1 ; art. II, q. 1, t. IV, p. 69, *a*.)

2. Tu ante omnem creaturam in mente Dei præordinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. (Serm., p. 14.)

3. Sanctitas illis rebus attribuitur, quæ in Deum sunt ordinatæ. (1, q. 36, art. 1.)

4. Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. (I *Par.*, XXIX, 1.)

*a*) Le texte italien porte ici en note, *ibidem*. Assurément ce commentaire ne se trouve pas au chapitre III de la Genèse, et nous ne pouvons pas même le trouver, soit dans les œuvres authentiques de saint Augustin, soit dans les appendices de ses œuvres. (*L'éditeur.*)

plus raisonnable de croire que le souverain auteur de toutes choses, destinant Marie pour être la mère de son propre fils, a dû orner l'âme de cette vierge de tous les dons les plus excellents, pour qu'elle fût une demeure digne d'un Dieu? C'est ce qu'affirme aussi le bienheureux Denys le Chartreux [1] Et l'Eglise elle-même nous en assure, lorsqu'elle atteste dans l'oraison du *Salve Regina* que Dieu avait préparé avec la coopération de l'Esprit-Saint le corps et l'âme de la Vierge pour être une demeure digne de son fils [2]

On sait que le premier avantage des enfants est de naître de parents nobles, comme nous le fait entendre aussi le livre des Proverbes [3] Ainsi, on supporte plutôt dans le monde la réputation d'être un homme dépourvu de biens et de science, que celle d'être de basse naissance; car un pauvre peut s'enrichir à force d'industrie, et un ignorant s'instruire à force d'études; mais celui qui naît dans l'abjection peut difficilement s'ennoblir, et quand il y parviendrait, on pourrait toujours lui reprocher sa tache ancienne et originaire. Comment pourrions-nous donc penser que Dieu, pouvant faire naître son fils d'une mère noble, en la préservant de toute souillure, ait voulu néanmoins lui faire prendre un corps dans le sein d'une mère infectée de péché, et qu'il ait permis que Lucifer pût lui reprocher l'opprobre d'une mère qui aurait été son esclave et l'ennemie de Dieu? Non, le Seigneur ne l'a point permis; mais il a pourvu à l'honneur de son fils, en accordant à sa mère le privilége d'être toujours sans tache, afin qu'elle fût une mère digne d'un tel fils. C'est aussi ce que nous atteste l'Eglise grecque dans ses Ménologes, où il est dit, à l'occasion de la fête de l'Annonciation, que Dieu, par une providence singulière, a voulu que la sainte Vierge, dès les premiers instants

1. Omnium artifex Deus, filio suo dignum habitaculum fabricaturus, eam omnium gratificantium charismatum adornavit. (Lib. II *de laud. Virg.*, art. 2.)

2. Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis et matris Mariæ corpus et animam, ut dignum habitaculum filii tui effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, præparasti, etc.

3. Gloria filiorum patres eorum. (*Prov.* XVII, 6.)

de sa vie fût aussi pure, qu'il convenait de l'être à celle qui devait être la digne mère de Jésus-Christ [1]

C'est un axiome communément admis parmi les théologiens que, de tous les dons accordés aux créatures, il n'en est aucun que la sainte Vierge Marie n'ait aussi reçu. Voici ce qu'en a dit en particulier saint Bernard : « Il n'est pas permis de soupçonner qu'il ait manqué à une Vierge aussi auguste aucun des dons qu'on sait certainement avoir été conférés à quelque autre mortel [2] » Saint Thomas de Villeneuve : « Aucun don n'a été fait à un saint quelconque, qui n'ait brillé dans Marie avec encore plus d'éclat dès le commencement de son existence [3] » Et puisqu'il est certain qu'il y a une distance infinie entre la mère de Dieu et les serviteurs de Dieu, selon le mot célèbre de saint Jean Damascène [4], il faut assurément supposer, comme l'enseigne saint Thomas, que Dieu a conféré de plus grands priviléges de grâces en tout genre à la mère qu'aux serviteurs [5] Or, ceci étant posé, reprend saint Anselme, ce grand défenseur de Marie immaculée : Est-ce que la divine sagesse ne pouvait préparer à son fils une habitation pure, en la préservant de toutes les souillures du genre humain [6]? Dieu, continue saint Anselme, a pu conserver in-

1. Providentia singulari perfecit, ut SS. Virgo ab ipso vitæ suæ principio tam omnino existeret pura, quam decebat illam quæ Christo mater digna existeret. (In *Men.* die. 25 Martii.)

2. Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certe non est suspicari tantæ virgini fuisse negatum. (Epist. 174, n. 5, *ad Canon. Lugd.*)

3. Nihil unquam alicui sanctorum concessum est, quod a principio vitæ cumulatius non præfulgeret in Maria. (Serm. II *de Ass.*)

4. Dei matris et servorum Dei infinitum est discrimen. (Or. II *de Ass.*)

5. Majora in quovis genere privilegia gratiæ deferenda sunt matri, quam servis Dei. (3 p. q. 27, art. 2.)

6. Impotens ne fuit sapientia Dei mundum habitaculum condere, remota omni labe conditionis humanæ? (Serm. *de Concept.* (*a.*)

*a*) Je n'ai pu retrouver ce passage, non plus que le suivant, dans l'exemplaire que je possède des Œuvres de saint Anselme (édition Migne); mais voici ce que j'y trouve de plus approchant : *Decebat ut illius hominis conceptio de matre* PURISSIMA *fieret. Nempe decens erat, ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret*, etc. A cette occasion, qu'il me soit permis de relever l'etrange méprise où est tombé l'éditeur de ces œuvres de saint Anselme, en donnant pour la doctrine même de ce saint docteur (t. II, p. 1101) des pro-

facts les anges du ciel, au moment de la chute d'un si grand nombre, et il n'aurait pu préserver la mère de son fils et la reine des anges de la chute commune des hommes [1]? J'ajouterai : Dieu a pu donner à Eve la grâce de naître sans tache, et il n'aurait pu l'accorder à Marie?

Oh non! ce que Dieu a pu faire, il l'a fait; parce qu'il était convenable sous tous les rapports, comme dit le même saint Anselme, que cette vierge, à laquelle Dieu voulait donner son fils unique, fût ornée d'une telle pureté, qu'elle surpassât non-seulement celle des hommes et des anges, mais qu'elle fût encore la plus grande qu'on puisse imaginer après celle de Dieu [2] Saint Jean Damascène s'exprime encore plus clairement sur ce point; voici le sens de ses paroles : « Dieu ayant conservé dans son intégrité l'âme aussi bien que le corps de cette vierge, comme il convenait qu'il en usât à l'égard de celle qu'il destinait à recevoir un Dieu dans son propre sein : car étant saint lui-même, il aime à faire sa demeure dans les âmes saintes [3] » Ainsi, le Père éternel pouvait bien dire à fille bien-aimée [4] : Ma fille, vous êtes entre toutes mes autres filles comme serait un lis entre les épines, puisque toutes les autres sont souillées par le péché, et que toujours vous avez été sans tache et toujours mon amie.

1. Angelos, aliis peccantibus, a peccato præservavit, et matrem, ab aliorum peccatis exortem servare non potuit? (Loc. cit.)

2. Decens erat ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, virgo illa niteret, cui Deus pater unicum sibi filium dare disponebat. (Lib. *de Conc. Virg.*, c. XVIII.)

3. Cum virginis una cum corpore animam conservasset, ut eam decebat quæ Deum in sinu suo exceptura erat : sanctus enim ipse cum sit, in sanctis requiescit. (L. IV *de Fid. ort.*, c. xv.)

4. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

positions qui seraient aujourd'hui notées d'hérésie, comme celles-ci : *Hanc (Mariam) in iniquitatibus conceptam, et cum originali peccato natam profert Anselmus*, 91. *Et ipsam in Adam peccasse*, 91. Qu'on se reporte donc à la page 91 (ou plutôt 92) de l'édition des Bénédictins, la même que la page 416, tome Ier, de l'édition Migne, et l'on verra que ces deux propositions n'y sont pas données comme le propre sentiment de saint Anselme, mais comme une objection que saint Anselme mettait dans la bouche de Boson son adversaire, et à laquelle il n'avait qu'à répondre. (*L'éditeur.*)

DEUXIÈME POINT. — En second lieu, il convenait que le fils préservât Marie du péché, parce qu'elle était sa mère. Il n'est point donné à tous les autres fils de se choisir une mère selon leur bon plaisir; mais si ce privilége était une fois accordé, quel serait celui qui, pouvant avoir pour mère une reine, prendrait une esclave? qui, pouvant l'avoir de noble extraction, la prendrait roturière? qui pouvant l'avoir amie de Dieu, la prendrait son ennemie? Si donc le fils de Dieu a pu se choisir une mère selon son bon plaisir, certes, on doit tenir pour certain qu'il l'a choisie telle qu'elle devait être pour convenir à un Dieu. C'est ainsi que s'exprime saint Bernard : « Le Créateur des hommes, voulant prendre naissance parmi nous, a dû se choisir une mère telle qu'il savait qu'il convenait qu'elle fût [1] » Et comme il convenait à un Dieu très-pur d'avoir une mère pure de tout péché, il se l'est choisie précisément telle, comme saint Bernardin de Sienne l'affirme par ces paroles : « La sanctification maternelle exclut toute faute originelle. Or cette sanctification se trouvait en Marie, car sans doute Dieu s'est choisi une mère telle qu'il convenait qu'elle fût, tant par la noblesse de sa nature que par la perfection de la grâce [2] » C'est ce que prouvent encore ces paroles de l'Apôtre : « Il était convenable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, etc. [3] » Un savant auteur remarque ici que, selon saint Paul, il convenait que notre Rédempteur ne fût pas seulement séparé du péché, mais qu'il fût encore séparé des pécheurs, comme l'explique saint Thomas dans le passage suivant : « Celui qui est venu pour effacer les péchés, a dû être séparé des pécheurs quant à la

1. Nascens de homine factor hominum, talem sibi debuit matrem eligere, qualem se decere sciebat. (Hom. III, sup. *Miss.*)

2. Tertio fuit sanctificatio maternalis, et hæc removet omnem culpam originalem. Hæc fuit in B. Virgine : sane Deus talem tam nobilitate naturæ, quam perfectione gratiæ condidit matrem, qualem eum decebat habere suam matrem. (T. II, serm. LI, c. I.)

3. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, etc. (*Hebr.*, VII, 26.)

coulpe, à laquelle Adam avait été assujetti [1] » Mais comment Jésus-Christ pourrait-il être qualifié de pontife séparé des pécheurs, s'il avait une mère pécheresse?

Saint Ambroise a dit que le Christ avait pris du ciel, et non de la terre, le vase dont il s'est servi pour descendre parmi nous, en consacrant pour devenir son temple une vierge pudique [2] Le saint fait allusion à ce texte de saint Paul : « Le premier homme est le terrestre, formé de la terre, et le second est le céleste, descendu du ciel [3] » Saint Ambroise appelle la divine mère un *vase céleste*, non que Marie ne fût pas terrestre de sa nature, quoi qu'en aient rêvé les hérétiques, mais parce qu'elle était céleste par l'effet de la grâce, étant supérieure en sainteté et en pureté aux anges du ciel, comme cela convenait au roi de gloire qui devait habiter dans son sein; c'est ce que saint Jean-Baptiste révéla à sainte Brigitte en ces termes : « Il n'a pas convenu que le roi de la terre reposât ailleurs que dans un vase très-pur et choisi entre tous, d'un prix supérieur, en un mot, à tous les anges aussi bien qu'à tout ce qu'il peut y avoir d'hommes sur la terre [4] » Il faut joindre à ces paroles ce que le Père éternel dit à la même sainte : « Marie était un vase pur, et non pur : pur, parce qu'elle était toute belle; non pur, parce qu'elle était née de parents pécheurs, bien qu'elle ait été conçue sans péché, afin que mon fils naquît d'elle sans péché [5] » Et remarquons ces dernières paroles, savoir, que Marie fut conçue sans péché, afin que le fils de Dieu naquît d'elle sans péché. Non que le fils de Dieu fût capable de contracter une souillure, mais c'était pour qu'il n'essuyât pas

1. Oportuit eum, qui peccata venit tollere, esse segregatum a peccatoribus, quantum ad culpam cui Adam subjacuit. (3, q. 4, a. 6, ad 2m.)

2. Non de terra, sed de cœlo, vas sibi hoc, per quod descenderet, Christus elegit, et sacravit templum pudoris. (*De inst. Virg.*, c. v, n. 33.)

3. Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis. (I *Cor.*, xv, 47.)

4. Non decuit regem gloriæ jacere nisi in vase purissimo et electissimo, præ omnibus angelis et hominibus. (*Rev.*, lib. I, c. xvii.)

5. Maria fuit vas mundum et non mundum : mundum, quia tota pulchra; non mundum, quia de peccatoribus nata est, licet sine peccato concepta, ut filius meus de ea sine peccato nasceretur. (Lib. III, c. xiii.)

même l'opprobre d'être conçu dans le sein d'une mère infectée du péché et esclave du démon.

L'Esprit-Saint dit que l'honneur du père est la gloire du fils, et que le déshonneur du père est l'opprobre du fils [1] C'est pour cela, dit saint Augustin, (serm. *de Ass. B. V.*) que Jésus-Christ préserva le corps de Marie de la corruption après sa mort, parce qu'il en eût rejailli sur lui-même un déshonneur, si cette chair virginale, dont il s'était revêtu, avait été flétrie par la pourriture du tombeau : « La pourriture est l'opprobre de la condition humaine : et comme Jésus doit y être étranger, le corps de Marie a dû aussi en être à l'abri; car la chair de Jésus et celle de Marie, c'est tout un [2] » Or, si c'eût été un opprobre pour Jésus-Christ de naître d'une mère dont le corps fût sujet à la pourriture, combien n'eût-il pas été plus déshonorant de naître d'une mère dont l'âme eût été infectée de la corruption du péché? En outre, il n'est pas douteux que la chair de Jésus ne soit la même que celle de Marie, si bien que la chair du Sauveur, selon la remarque de ce saint, est demeurée même après sa résurrection, la même chair qu'il avait reçue de sa mère [3] C'est ce qui a fait dire à saint Arnould de Chartres (*b*) : « La chair de Marie est celle de Jésus, c'est tout un; et par conséquent la gloire de ce divin fils me semble non pas seulement commune avec celle de sa mère, mais plutôt la même [4] » Or, cela posé, si la bienheureuse Vierge Marie eût été conçue en état de péché, quoique son Fils n'en eût point contracté la souillure, c'eût été néanmoins pour lui une tache

1. Gloria enim hominis est honor patris ejus, et dedecus filii pater sine honore. (*Eccli.*, III, 13.)

2. Putredo namque humanæ est opprobrium conditionis, a quo cum Jesus sit alienus, natura Mariæ excipitur; caro enim Jesu caro Mariæ est. (Serm. *de Ass. B. V.*) (*a*.)

3. Caro Christi, caro est Mariæ, et quamvis gloria resurrectionis fuerit glorificata, eadem tamen mansit, quæ de Maria sumpta est. (Loc. cit.)

4. Una est Mariæ et Christi caro; atque adeo Filii gloriam cum matre non tam communem judico, quam eamdem. (*De laud. Virg.*)

*a*) Nous n'avons pu trouver ce sermon dans les Œuvres de saint Augustin. (*L'éditeur.*)

*b*) Ce saint ou cet écrivain nous est inconnu. (*L'éditeur.*)

que de s'être uni à une chair infectée quelque temps de péché, vase de souillure, et assujettie à Lucifer.

Marie ne fut point seulement la mère, mais elle fut la digne mère du Sauveur. C'est ainsi que l'appellent tous les saints pères. Saint Bernard : « Vous seule avez été trouvée digne que le roi des rois choisît votre sein virginal pour sa première habitation parmi nous [1] » Saint Thomas de Villeneuve : « Dès avant qu'elle conçût, elle se trouvait toute prête pour être la mère de Dieu [2] » L'Eglise elle-même nous atteste que la Vierge mérita d'être mère de Jésus-Christ [3]. Saint Thomas d'Aquin, expliquant ces paroles, dit : « La sainte Vierge a mérité de porter le maître du monde, non qu'on puisse dire qu'elle ait mérité qu'il s'incarnât, mais parce que, en vertu de la grâce qui lui a été donnée, elle a mérité le degré de pureté et de sainteté convenable pour pouvoir devenir la mère de Dieu. [4] » Le docteur angélique dit donc que Marie ne pouvait mériter l'incarnation du Verbe, mais que, en vertu de la grâce divine, elle mérita d'arriver à un degré de perfection qui la rendît digne d'être mère d'un Dieu, comme le dit encore saint Pierre Damien [5]

Or, dès qu'on admet que Marie fut digne d'être la mère de Dieu, quelle excellence et quelle perfection ne devaient-elles pas lui convenir? dit saint Thomas de Villeneuve [6] Le docteur angélique enseigne de même, que quand Dieu choisit quelqu'un pour l'élever à une dignité, il le rend conséquemment capable d'en être revêtu ; d'où il conclut que Dieu

1. Tu sola inventa es digna, ut in tua virginali aula rex regnm primam sibi mansionem eligeret. (In *Depr. ad V.*)

2. Antequam conciperet, jam idonea erat ut esset mater Dei. (Serm. III *de Nat. B. V.*)

3. Beata Virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum. (Resp. I. noct. II. *in Nativ. M.*)

4. Beata Virgo dicitur meruisse portare Dominum omnium, non quia meruit ipsum incarnari, sed quia meruit ex gratia sibi data illum puritatis et sanctitatis gradum, ut congrue posset esse mater Dei. (3. p. q. 2. ad 5.)

5. Singularis ejus sanctitas ex gratia hoc promeruit, quod susceptione Dei singulariter judicata est digna. (*De Ass.* serm. II.)

6. Quæ autem excellentia, quæ perfect o decuit eam, ut esset mater Dei? (Serm. *de Nativ.* v.)

ayant choisi Marie pour sa mère, il la rendit certainement encore digne de l'être par sa grâce [1] Le saint en tire la conséquence, que la Vierge Marie ne commit jamais aucun péché actuel, pas même véniel, sans quoi, dit-il, elle n'aurait point été digne mère de Jésus-Christ, parce que l'ignominie de la mère serait retombée sur le Fils, qui aurait eu une pécheresse pour mère [2] Or, si Marie en se rendant coupable d'un péché véniel, qui ne prive point l'âme de la grâce divine, n'eût pas été une mère digne de Dieu, combien n'en eût-elle pas été moins digne, si elle se fût trouvée coupable du péché originel, qui l'aurait rendue ennemie de Dieu et esclave du démon ? C'est pourquoi saint Augustin dit, dans sa célèbre sentence, qu'en parlant de Marie, il ne voulait point faire mention de péchés, pour l'honneur du Seigneur qu'elle avait mérité d'avoir pour Fils, et de qui par conséquent elle avait pu obtenir la grâce de vaincre entièrement le péché [3]

Nous devons donc tenir pour certain, que le Verbe incarné s'est choisi une mère telle qu'il lui convenait de l'avoir, et dont il ne dût point rougir, comme parle saint Pierre Damien[4], de même que Jésus-Christ a bien voulu habiter dans des entrailles qu'il avait créées sans qu'il lui en revînt aucun déshonneur [5] Ce ne fut point un opprobre à Jésus-Christ de s'entendre appeler par les Juifs fils de Marie, en signe de mépris, comme étant le fils d'une pauvre femme [6]: car il était venu sur la terre pour

1. Beata autem Virgo fuit electa divinitus, ut esset mater Dei ; et ideo non est dubitandum quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit. secundum quod angelus ad eam dicit (*Luc*, I, 30, 31 :) *Invenisti gratiam apud Deum, ecce concipies et paries*, etc. (3. q. 27, a. 4.)

2. Non fuisset idonea mater Dei, si peccasset aliquando, quia ignominia matris ad filium redundasset. (Loc. cit.)

3. Excepta itaque sancta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habere volo quæstionem. Unde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum. (*De natur. et grat. contra Pel.*, VII, 36.)

4. Christus talem matrem sibi elegit, quam meruit habere, de qua non erubesceret.

5. Intra viscera quæ citra ullam sui dedecoris notam creaverat, habitavit. (Or. de *Nat. Dom.*) — 6. Nonne mater ejus dicitur Maria ? (*Matth.* XIII, 55.)

donner des exemples de patience et d'humilité. Mais quel déshonneur, au contraire, n'y aurait-il pas eu pour lui, si les démons eussent pu dire [1] : Eh quoi ! n'est-il point né d'une mère pécheresse et qui fut autrefois notre esclave ? Il n'était pas même convenable que Jésus-Christ naquît d'une femme estropiée et difforme, ou dont le corps eût été possédé du démon ; mais combien eût-il été encore plus indigne de lui de naître d'une femme dont l'âme aurait été autrefois difforme et possédée de Lucifer?

Ah ! sans doute ce Dieu, qui est la sagesse même, a bien su préparer sur la terre d'une manière convenable la maison où il devait habiter [2] Le Seigneur [3], dit David, a sanctifié sa demeure, *mane diluculo*, c'est-à-dire, dès le commencement de sa vie, pour la rendre digne de lui ; car il ne convenait point à un Dieu saint de se choisir une maison qui ne fût pas sainte [4] Et s'il nous proteste qu'il n'entrera jamais dans une âme d'une volonté perverse, ni dans un corps assujetti au péché [5], pourrions-nous penser que le Fils de Dieu ait voulu habiter dans l'âme et dans le corps de Marie, sans l'avoir sanctifiée et préservée de toute souillure de péchés ? Car, comme le dit saint Thomas, il a plu au Fils de Dieu d'habiter non-seulement dans l'âme de Marie, mais encore dans son sein [6] La sainte Eglise chante : « Seigneur, vous n'avez point eu horreur d'habiter dans le sein d'une Vierge [7] » Oui, parce qu'un Dieu aurait eu horreur de s'incarner dans le sein d'une Agnès, d'une Gertrude, d'une Thérèse ; car ces vierges, quoiqu'elles fussent saintes, ne laissaient point d'avoir été souillées quelque temps par le péché originel ; mais il n'eut point horreur de se faire homme dans le sein de Marie, parce que cette

1. Nonne mater ejus extitit peccatrix ?

2. Sapientia ædificavit sibi domum. (*Prov.* IX, 1.)

3. Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus... adjuvabit eum Deus mane diliculo. (*Ps.* XLII, 5.)

4. Domum tuam decet sanctitudo. (*Ps.* XLV, 5.)

In malevolam animan non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. (*Sap.* I, 4.)

6. Dei Filius in ipsa habitavit, non solum in anima, sed etiam in utero. (III. p. q. XXVII, a. 4. — 7. Non horuisti Virginis uterum.

Vierge bien-aimée a toujours été exempte de toute tache de péchés, et que jamais elle n'a été possédée par le serpent ennemi. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : « Le fils de Dieu ne s'est bâti aucune demeure plus digne que Marie, qui n'a jamais été occupée par les puissances ennemies, ni dépouillée de ses ornements [1] »

D'un autre côté, dit saint Cyrille d'Alexandrie, qui jamais a ouï dire qu'un architecte se soit bâti une maison pour son propre usage, et qu'il en ait mis d'abord en possession son principal ennemi [2]?

Assurément, reprend saint Méthode, le Seigneur qui nous a donné le précepte d'honorer les auteurs de nos jours, a voulu, en se faisant homme comme nous, l'observer lui-même en comblant sa mère de toute grâce et de tout honneur [3] C'est pourquoi saint Augustin dit qu'il faut croire avec assurance que Jésus-Christ a préservé Marie après sa mort de la corruption corporelle, comme nous l'avons dit ci-dessus ; car, s'il ne l'eût point fait, il n'eût point observé la loi qui condamne dans un fils l'action de déshonorer sa mère, comme elle lui commande de l'honorer[4] Or, combien moins Jésus-Christ eût-il pourvu à l'honneur de sa mère, s'il ne l'eût point préservée du péché d'Adam ? Le P Thomas de Strasbourg, de l'ordre des Augustins (*c*), dit qu'un fils qui ne préserverait point sa mère du péché originel, tandis qu'il pourrait le faire,

1. Nullam digniorem domum sibi Filius Dei ædificavit quam Mariam, quæ nunquam fuit ab hostibus capta, neque suis ornamentis spoliata (*a*).

2. Quisquam audivit architectum, qui sibi domum ædificavit, ejus occupationem et possessionem primo suo inimico cessisse ? (In conc. Eph. n. 6.) (*b*)

3. Qui dixit : Honora patrem et matrem, ut decretum a se promulgatum servaret, omnem matri gratiam et honorem impendit. (Or. *in Hyp.*)

4. Sicut honorem matris præcipit, ita inhonorationem damnat. (Serm. *de Ass. B. V.*)

*a*) Nous n'avons pu trouver ce passage dans les œuvres, soit authentiques, soit apocryphes de saint Augustin ; ne serait-il pas plutôt quelque part de saint Bernard ? (*L'éditeur.*)

*b*) Nous n'avons pu trouver encore dans les actes du concile dEphèse ce passage de saint Cyrille trop imparfaitement indiqué. (*L'éditeur.*)

*c*) Ce religieux fut élu général de son ordre à Paris en 1355, et mourut à Vienne en Autriche l'an 1357. (*L'éditeur.*)

pècherait ; or, ce qui serait un péché pour nous, dit le même auteur, ne serait point digne du Fils de Dieu, qui, pouvant rendre sa mère immaculée, ne l'aurait point fait. Oh ! non, ajoute Gerson, en s'adressant au fils de Dieu lui-même, « du moment que vous voulez avoir une mère, comme vous en êtes tout à fait le maître, vous lui rendrez certainement honneur. Or, cette loi ne semblerait pas bien remplie par vous, si vous permettiez à l'abominable péché originel d'envahir celle qui doit être un sanctuaire de toute pureté [1] »

On n'ignore pas en outre que le divin Fls avait en vue plus encore la rédemption de Marie que celle des autres hommes, lorsqu'il vint au monde, comme le dit saint Bernardin de Sienne [2] Et comme il y a deux manières de racheter, selon la doctrine de saint Augustin, l'une, en relevant celui qui est déjà tombé, l'autre en empêchant qu'il ne tombe [3], cette dernière est sans aucun doute la plus excellente [4], parce que de cette manière l'âme est préservée du dommage ou de la tache qu'elle contracte toujours par la chute qu'elle fait. C'est pourquoi il faut croire, comme le dit saint Bonaventure, que Marie a été rachetée de la manière la plus excellente, ainsi qu'il convenait à la mère d'un Dieu [5] Frassen prouve [6] que ce discours est véritablement du saint docteur. A ce sujet le cardinal de Cusa dit fort élégamment : « Tandis que les autres ont eu un libérateur, c'est un prélibérateur qu'a eu la sainte Vierge [7] C'est-à-dire que les autres ont eu un Rédempteur qui les a

1. Cum tu summus princeps velis habere matrem, illi certe debebis honorem. Nunc autem apparet illam legem non bene adimpleri, si in abominationem peccati originalis permitteres illam quæ esse debet habitaculum totius puritatis. (Serm. *de Conc. B. M. V.*)

2. Christus plus pro redimenda Virgine venit, quam pro omni alia creatura.

3. Duplex est redimendi modus, unus redimendo lapsum, ne cadat.

4. Nobilius redimitur cui providetur ne cadat, quam ut lapsus erigatur. (S. Anton.)

5. Credendum est enim quod novo sanctificationis genere in ejus conceptionis primordio Spiritus sanctus eam a peccato originali (non quod infuit, sed quod infuisset) redemit, atque singulari gratia præservavit. (Serm. II *de Assump.* Oper. t. XIV, p. III *b.*)

6. *Scot. acad.*, t. VIII, 3, art sect. 3, §. I, 95.

7. Alii liberatorem, Virgo sancta præliberatorem habuit.

délivrés de la tache du péché déjà contractée, mais que la sainte Vierge a eu un Rédempteur qui, parce qu'il devait être son fils, l'avait préservée de contracter cette tache.

En un mot, pour conclusion de ce point, Hugues de Saint-Victor dit que c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. Si l'Agneau fut toujours sans tache, la mère dut être aussi toujours immaculée [1] C'est pourquoi ce même docteur saluait Marie en l'appelant: O digne mère d'un digne fils [2]! voulant dire par là que nulle autre que Marie n'était digne d'être la mère d'un tel fils, et que nul autre que Jésus-Christ n'était digne d'être le fils d'une telle mère : « O digne mère d'un fils aussi digne, mère de Dieu, dont la beauté n'est effacée que par celle de votre fils, comme votre élévation n'est surpassée que par la sienne [3] » Disons donc avec saint Ildephonse : Allaitez, ô Marie, allaitez votre Créateur ; allaitez celui qui vous a faite, et qui vous a faite assez pure et assez parfaite pour qu'il prît en vous la nature humaine [4]

Troisième point. S'il était convenable au Père de préserver Marie du péché, parce qu'elle était sa fille, et au Fils parce qu'elle devait être sa mère, il n'était pas moins convenable que l'Esprit-Saint l'en préservât, comme son épouse. Marie, dit saint Augustin, fut la seule créature qui mérita d'être appelée mère et épouse de Dieu [5] En effet, saint Anselme assure que l'Esprit de Dieu vint habiter corporellement en Marie, et que l'ayant enrichie de grâces par-dessus toutes les créatures, il se reposa en elle, et fit reine du ciel et de la terre son épouse bien-aimée [6] Il dit que l'Esprit-Saint vint en elle corporellement, quant à l'effet, puisqu'il y vint pour y

1. Talis agnus, qualis mater agni; quoniam omnis arbor ex fructu suo cognoscitur. (Coll. III *de Verb. inc.*) — 2. O digna digni!

3. O digna digni, formosa pulchri, excelsa Altissimi, mater Dei. (Hug. de S. V serm. *de Ass.*)

4. Lacta, o Maria, Creatorem tuum, lacta eum qui te fecit, et qui talem te fecit, ut et ipse fieret ex te. (Serm. *de Nat. Virg.*)

5 Hæc est quæ sola meruit mater et sponsa Dei vocari. (Serm. *de Ass.*)

6. Ipse Spiritus Dei, ipse amor patris et Filii, corporaliter venit in eam, singularique gratia præ omnibus in ipsa requievit, et reginam cœli et terræ fecit sponsam suam. (*De Excel.* V c. IV.)

former de son corps immaculé le corps immaculé de Jésus-Christ comme l'archange le lui avait prédit [1] Marie, dit saint Thomas, est appelée le temple du Seigneur et le sanctuaire du Saint-Esprit, parce qu'elle a été faite mère du Verbe incarné par l'opération du Saint-Esprit [2]

Or, si un excellent peintre pouvait choisir son épouse, belle ou difforme, selon qu'il la représenterait lui-même, avec quel soin ne s'appliquerait-il pas à la rendre aussi belle qu'il serait possible? Qui pourrait donc soutenir que l'Esprit-Saint ait agi différemment à l'égard de Marie, et que, pouvant lui-même se former une épouse toute belle, comme il convenait qu'elle fût, il ne l'ait point fait? Non, il a fait ce qu'il convenait qu'il fît, comme le Seigneur lui-même l'attesta à Marie, lorsque, publiant ses louanges, il dit : « Vous êtes toute belle, mon amie, et il n'y point de tache en vous [3] » Saint Ildephonse et saint Thomas disent que ces paroles s'entendent proprement de Marie, comme l'atteste Corneille de la Pierre en expliquant ce passage ; et saint Bernardin de Sienne[4], ainsi que saint Laurent Justinien [5], assurent que les paroles citées s'entendent précisément de son immaculée conception ; c'est pourquoi un docteur lui dit : « Vous êtes toute belle, ô très-glorieuse Vierge, non en partie seulement, mais dans toute votre personne, et il n'y a en vous aucune tache de péché, soit véniel, soit originel [6] »

Le Saint-Esprit exprima la même pensée lorsqu'il appela cette Vierge, qui est son épouse, jardin fermé, fontaine scellée [7] Marie a été précisément, dit saint Jérôme, ce jardin fermé et cette fontaine scellée, puisque les ennemis de notre

1. Spiritus sanctus superveniet in te. (*Luc.* I, 35.)

2. Unde dicitur templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, quia concepit ex Spiritu Sancto. (Opusc. VIII.)

3. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.* IV, 7.)

4. Tom. II, serm. 52.) — 5. Serm. *de Nat.* V

6. Tota pulchra es, virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto; et macula peccati, sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te. (In *contempl. B. V.*, c. III.)

7. Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus. (*Cant.* V, 12.)

salut n'entrèrent jamais en elle pour lui nuire, mais qu'elle fut toujours intacte, en demeurant sainte de corps et d'âme [1] Saint Bernard dit de même, en adressant la parole à la bienheureuse Vierge Marie : « Vous êtes ce jardin fermé, où la main des pécheurs n'a jamais pu s'introduire pour le dépouiller de ses fleurs [2] »

Sachons que ce divin époux a préféré Marie à tous les autres saints et à tous les anges réunis ensemble, comme l'assure le P Suarez, avec saint Laurent Justinien, et d'autres docteurs ; il l'aima dès le commencement, et il l'éleva en sainteté au-dessus de tous les autres, comme le témoigne David par ces paroles : « Ses fondements sont établis sur les saintes montagnes ; le Seigneur préfère les portes de Sion à tous les pavillons de Jacob. Un homme y est né, et celui-là même est le Très-Haut qui l'a fondée [3] » Paroles qui toutes signifient que Marie fut sainte dès l'instant de sa conception. Et c'est ce que l'Esprit-Saint indique encore ailleurs par ces autres paroles : « Beaucoup de filles ont amassé des richesses : mais vous les avez surpassées [4]. » Si Marie a surpassé tout le monde en richesses spirituelles, elle a donc aussi la justice originelle comme l'eurent Adam et les anges. « Il y a des jeunes filles sans nombre ; mais ma colombe est toute seule, elle est ma parfaite, elle est unique à sa mère [5] C'est-à-dire que toutes les âmes justes sont filles de la grâce divine ; mais, entre elles, Marie a été la *colombe* sans amertume de péché, la *parfaite* sans tache d'origine, et l'*unique* conçue en état de grâce.

1. Hæc est hortus conclusus, fons signatus, ad quam nulli potuerunt doli irrumpere, nec prævalere fraus inimici ; sed permansit sancta mente et corpore. HIER. ep. x, ad Eust. *de Ass.* )

2. Hortus conclusus tu es, quem ad deflorandum manus peccatorum nunquam introivit. (Vid. in loc. cit. *Cant.* IV.)

3. Fundamenta ejus in montibus sanctis ; diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob... Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus. (*Psalm.* LXXXVI, 2, 6.) — 4. Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. (*Prov.* XXXI, 29.)

5. Adolescentularum non est numerus, una est columba mea, perfecta mea (l'hébreu dit : Integra, immaculata mea,) una est matri suæ. (*Cant.* VII, 7.)

C'est pourquoi, avant qu'elle fût mère de Dieu, l'Ange la trouva pleine de grâce, et la salua par ces paroles : « Je vous salue, pleine de grâce[1] Saint Sophrone dit, à propos de ces paroles, que Dieu donna une partie de sa grâce aux autres saints, mais qu'il la donna tout entière à Marie[2] De telle sorte, dit saint Thomas, que la grâce ne rendit pas seulement l'âme de Marie sainte, mais qu'elle sanctifia encore sa chair, afin qu'elle pût ensuite en revêtir le Verbe éternel[3]. Or, tout ceci nous fait voir que Marie fut enrichie et remplie de grâce par le Saint-Esprit dès l'instant de sa conception, comme le conclut Pierre de Celles[4] Ce qui a fait dire à saint Pierre Damien : « Ainsi élue et préélue de Dieu, le Saint-Esprit était tout prêt à se l'accaparer tout entière[5] » Par ce mot, « prêt à se l'accaparer, » *rapturus*, le saint veut expliquer la vélocité avec laquelle le Saint-Esprit la prévint et la fit son épouse, avant que Lucifer pût la posséder

Je veux enfin terminer ce discours, dans lequel je me suis étendu plus que dans tous les autres, parce que notre petite congrégation a pris pour protectrice spéciale la sainte Vierge Marie, précisément sous le titre de son immaculée conception ; je veux, dis-je, finir en exposant succinctement quels sont les motifs qui me donnent la certitude, et qui, à mon avis, devraient la donner à tout le monde, de cette croyance si pieuse et si glorieuse à la divine mère, savoir, qu'elle a été préservée du péché originel.

Il y a plusieurs docteurs qui soutiennent que Marie a été exempte de la dette du péché, entre autres le cardinal Gala-

1. Ave, gratia plena.

2. Bene gratia plena dicitur, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ vero simul se tota infundit plenitudo gratiæ. (Serm. *de Ass. B. V.*)

3. Anima beatæ Virginis ita fuit plena, quod ex ea refudit gratiam in carnem, ut de ipsa conciperet Deum. (Opusc. VIII.)

4. Simul in ea collecta est gratiæ plenitudo, quia ab exordio suæ conceptionis, aspersione Spiritus Sancti, tota deitatis gratia est superfusa. (Lib. *de Panib.*, cap. X.)'

5. A Deo electam et præelectam totam eam rapturus erat sibi Spiritus Sanctus. (Serm. *de Ann.*)

tin [1], le cardinal de Cusa [2], Salazar [3], Catharin [4], Novarin [5], Viva [6], de Lugo, Gilles, Richel, et autres. Or, cette opinion est très-probable ; car, s'il est vrai que la volonté de tous les hommes fut renfermée dans la volonté d'Adam, comme dans le père de tous, ainsi que l'enseignent avec probabilité Gonet [7], Habert [8], et plusieurs autres qui se fondent comme eux sur le texte de saint Paul : « Tous ont péché en Adam [9], » si donc ce sentiment est probable, il est bien probable aussi que Marie n'a point contracté la dette du péché ; car, Dieu l'ayant distinguée, dans l'ordre de la grâce, du commun des hommes, il faut croire pieusement aussi qu'il n'avait point renfermé la volonté de Marie dans celle d'Adam.

Cette opinion n'est que probable, et j'y adhère parce qu'elle est plus glorieuse à ma souveraine ; mais je tiens comme une chose certaine que Marie n'a point contracté le péché d'Adam; et le cardinal Everard [10], Duval [11], Rinaldo [12], Lossada [13], Viva [14], et plusieurs autres, la tiennent unanimement pour certaine, et même la regardent, selon leur expression, comme presque de foi. Je ne parlerai pas des révélations qui confirment ce sentiment, et en particulier de celles de sainte Brigitte, approuvées par le cardinal Turrecremata, et par quatre souverains pontifes, comme on le lit en plusieurs endroits du liv. VI de ces révélations [15] Mais je ne puis absolument passer sous silence les témoignages des saints Pères sur ce sujet, témoignages que je rapporterai pour faire voir avec quelle unanimité ils ont accordé ce privilége à la divine mère. Saint Ambroise a dit : « Recevez-moi, non comme enfant de Sara, mais comme enfant de Marie, de cette vierge immaculée, et exemptée par la grâce de toute souillure du péché [16]. »

1. *De arca*, l. VII, c. 18. — 2. Lib. VIII, exerc. 8, *de Pont.* lib. II, cant. ex. 10. — 3. *De Virg. conc.* c. 7, 3. § 7. — 4. *De pec. orig.*, l. ult. — 5. *Umbra Virg.*c. 10, exc. 28. — 6. P. 8, d. 1, q. 2, a. 3. — 7. *Man.*, t. III, tr. 5, c. 6, § 2.
8. T. III *de pecc.* c. 6. — 9. Omnes in Adam peccaverunt. (*Rom.* v.)
10. *In Ex. Theol.* — 11. 1, 2, qu. 2, *de pecc.* — 12. *Pict. lugd.*, n. 29.
13. *Disc. theol. de im. conc.* — 14. *Qu. prod. ad trut.* — 15. C. 12, 49, et 55.
16. Suscipe me non ex Sara, sed ex Maria, ut incorrupta sit virgo, sed virgo per gratiam ab omni integra labe peccati. (Serm. 22, *in Ps.* cxviii, n. 30.)

Origène, parlant de Marie, s'exprime ainsi : « Elle n'a point été infectée par le souffle venimeux du serpent [1] » Saint Ephrem : « Immaculée et à l'abri de toute atteinte du péché [2] » Saint Augustin, sur ces paroles de l'Ange, *Ave gratia plena*, dit : « Il montre par ces paroles que la rigueur de la première sentence est entièrement révoquée, et que la grâce de la bénédiction est pleinement restituée [3]. » Saint Jérôme : « Cette nuée n'a jamais été dans les ténèbres, mais toujours en lumière [4] » Saint Cyprien, ou un autre écrivain sous son nom : « La justice ne permettait pas que ce vase d'élection fût soumis aux mêmes misères que le commun des hommes, parce que, bien que la nature lui fût commune avec les autres, la faute qu'il partageait lui était étrangère [5] » Saint Amphiloque : « Celui qui avait créé la première vierge (Eve) exempte de tout opprobre, a su produire la seconde pareillement exempte de tout reproche [6]. » Saint Sophrone : « La Vierge est appelée immaculée, parce qu'elle n a été corrompue en rien [7] » Saint Ildephonse : « Il est constant qu'elle a été exempte du péché originel [8] » Saint Jean Damascène : « Le serpent n'a point eu entrée dans ce paradis [9] » Saint Pierre Damien : « La chair de la Vierge, bien que prise d'Adam, n'admet point les taches d'Adam [10]. » Saint Bruno : « C'est ici cette terre vierge, que Dieu a bénie en la conservant entière-

1. Nec serpentis venenosis afflatibus infecta est. (Homil. I.)

2. Immaculata et ab omni peccati labe alienissima. (Hom. V, or. *ad Dei gen.*)

3. Quibus ostendit ex integro (remarquez *ex integro*) iram primæ sententiæ exclusam, et plenam benedictionis gratiam restitutam. (Serm. XI *in nat. Dom.*, al. CXXIII, n. 2, *in append.*)

4. Nubes illa non fuit in tenebris, semper in luce. (*In Ps.* LXXVII.)

5. Nec sustinebat justitia, ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimum a cæteris distans natura communicabat, non culpa. (Lib. *de carn. Christi op. de nat.*)

6. Qui antiquam virginem sine probro condidit, ipse et secundam sine nota et crimine fabricatus est. (Tr. *de Deip.*)

7. Virginem ideo immaculatam dici, quia in nullo corrupta est. (*In ep. ap. 6. syn.* tom. III, p. 307.)

8. Constat eam ab originali peccato fuisse immunem. (*Cont.*, *disp. de Virg. M.*)

9. Ad hunc paradisum serpens aditum non habuit. (Or. II *de nat. M.*)

10. Caro virginis ex Adam sumpta, maculas Adam non admittit. (Serm. *de Ass. V.*)

ment exempte de la contagion du péché [1] » Saint Bonaventure : « Notre dame a été remplie de la grâce prévenante dans sa santification, c'est-à-dire d'une grâce préservatrice de l'infection du péché [2] » Saint Bernardin de Sienne : « On ne doit pas croire que le fils de Dieu ait voulu lui-même naître de la Vierge, et prendre dans son sein une chair entachée du péché originel [3] » Saint Laurent-Justinien : « Elle a été, dès l'instant de sa conception, prévenue des bénédictions divines [4] » Sur ces paroles : *Invenisti gratiam*, « Vous avez trouvé grâce », Raimond Jordan hasarde la paraphrase suivante : « Vous avez, très-douce Vierge, trouvé une grâce singulière, puisqu'il y a eu en vous préservation de la tache originelle, etc [5] » Une foule d'autres docteurs disent la même chose.

Mais il y a surtout deux motifs qui nous garantissent la vérité de cette pieuse croyance : le premier est le consentement unanime des fidèles sur ce point. Le P Gilles de la Présentation [6] atteste que tous les ordres religieux suivent cette opinion; dans l'ordre même de Saint-Dominique, dit un auteur moderne, où l'on compte quatre-vingt-douze auteurs qui soutiennent l'opinion contraire, on en trouve néanmoins cent-trente-six, qui sont d'accord avec nous. Mais ce qui doit surtout nous persuader que notre pieuse opinion est conforme au sentiment commun des catholiques, c'est le témoignage que nous en donne le pape Alexandre VII dans sa bulle célèbre *Sollicitudo omnium ecclesiarnm*, publiée en 1661, et dans laquelle il est dit : « Cette dévotion et ce culte à l'endroit de la mère de Dieu a pris de tels accroissements, que grâce à l'appui

1. Hæc est incorrupta terra illa, cui benedixit Dominus, ab omni propterea peccati coutagione libera. (In *Ps.* CI.)

2. Domina nostra fuit plena gratia præveniente in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem culpæ originalis. (Serm. II *de Ass.*)

3. Non enim credendum est quod ipse filius Dei voluerit nasci ex virgine, et sumere ejus carnem quæ esset maculata aliquo originali peccato. (Tom. III, serm. 49.)

4. Ab ipsa conceptione fuit in benedictionibus præventa. (Serm. *de Annunt.*)

5. Gratiam singularem, o dulcissima virgo, invenisti, quia fuerunt in te ab originali labe præservatio, etc. (Cap. VI.) — 6. *De Præs.* V. q. 6, a. 4.

que lui ont donné les académies, presque tous les catholiques ont aujourd'hui embrassé cette pieuse croyance [1] » Et en effet, cette opinion est soutenue par les académies de Sorbonne, d'Alcala, de Salamanque, de Coïmbre, de Cologne, de Naples, et de plusieurs autres, dans lesquelles chaque lauréat s'engage par serment à se faire le défenseur de Marie immaculée. Cette preuve qui se tire du consentement unanime des fidèles est le principal fondement sur lequel s'appuie le docte Peteau pour en établir la vérité [2] Et le très-savant évêque D. Jules de Torni dit [3], que cette raison doit convaincre nécessairement; car, en vérité, si le commun consentement des fidèles suffit seul pour nous assurer de la sanctification de Marie dans le sein de sa mère, et de son assomption au ciel en corps et en âme, pourquoi ce même consentement ne nous donnerait-il pas la certitude de son immaculée conception?

L'autre motif, plus solide encore, qui me donne une conviction entière que Marie a été exempte du péché originel, c'est la célébration de sa conception immaculée, ordonnée par l'Eglise universelle. Sur ce point, je vois, d'une part, que l'Eglise célèbre le premier instant où l'âme de Marie fut créée et unie à son corps, comme le déclare Alexandre VII dans la bulle que nous avons citée, où le pontife affirme que l'Eglise rend à la conception de Marie le même culte que lui attribue la pieuse croyance qui la considère comme exempte du péché originel; d'une autre part, je vois qu'il est certain que l'Eglise ne pourrait rendre un culte qui ne serait pas saint, ainsi que l'affirme le pape saint Léon [4], d'accord avec son prédécesseur saint Eusèbe qui a prononcé cet oracle: « Sur le siége apostolique a toujours été conservée sans tache la religion catholique [5] » Et comme l'enseignent tous les théologiens

1 Aucta rursus et propagata fuit pietas hæc et cultus erga Deiparam... ita ut, accedentibus academiis ad hanc sententiam, jam fere omnes catholici eam complectantur.

2. T. V, p. 2, lib. XIV, c. II, n. 10.

3. *In adn. ad æst.* l. II, dist. 3, § 2. — 4. Ep. decret. 4, c. 2.

5. In sede apostolica extra maculam semper est catholica servata religio. (Decr. 24, q. 1, c. *In sede.*)

avec saint Augustin [1], saint Bernard [2], et saint Thomas, qui, pour prouver que Marie fut sanctifiée avant de naître, s'appuient précisément sur cette raison, savoir, sur la célébration de sa nativite usitée dans l'Eglise, ils disent : « L'Eglise célèbre la nativité de la bienheureuse Vierge : or l'Eglise ne célèbre de fêtes qu'en l'honneur de ce qui est saint : donc la bienheureuse Vierge était sainte au moment même de sa naissance [3] » Or, s'il est certain, comme dit le docteur angélique, que Marie fut sanctifiée dans le sein de sa mère, parce que l'Eglise célèbre la fête de sa naissance, pourquoi ne tiendrions-nous pas pour certain qu'elle fut préservée du péché originel dès le premier instant de sa conception, tandis que nous savons que c'est dans ce sens que cette même Eglise en célèbre aussi la fête (*a*).

En confirmation de ce grand privilége de Marie, on connaît les grâces innombrables et miraculeuses que le Seigneur se plaît à répandre chaque jour sur le royaume de Naples par le moyen de la petite image de son immaculée conception. Je pourrais en rapporter plusieurs dont les pères de notre congrégation ont été les instruments : mais je me borne à deux qui sont vraiment admirables.

### EXEMPLES.

Dans une maison de ce royaume qu'occupe notre petite congrégation, vint se présenter une femme qui raconta à l'un

1. *Epist.* XCV, et CLXXVII, et XCVI, al. CLXXXIII. (*b*).
2. Epist. CLXXIV, *ad canonic. Lugdi.*
3. Ecclesia celebrat nativitatem Beatæ Virginis : non autem celebratur festum in ecclesia, nisi pro aliquo sancto ; ergo Beata Virgo fuit in utero sanctificata. (3, q. 27, a.)

*a*) Le texte italien, porte serm. 95 et 113 ; mais les sermons 95 et 113, soit authentiques, soit renvoyés à l'appendice, n'ont aucun rapport avec la question actuelle. (*L'éditeur.*)

*b*) La doctrine de l'immaculée conception, comme tout le monde le sait, a été définie comme article de foi par le pape Pie IX, de glorieuse mémoire, le 8 décembre 1854, et on ne pourrait aujourd'hui révoquer en doute cet insigne privilége de la mère de Dieu sans encourir le crime d'hérésie. Les ouvrages de notre saint docteur n'ont pas peu contribué à cette célèbre définition. (*L'éditeur.*)

de nos pères que son mari ne s'était point confessé depuis plusieurs années, et qu elle ne savait plus quel moyen prendre pour l'y déterminer, attendu que quand elle lui parlait de confession, il l'accueillait à coups de bâton ; le père conseilla à cette femme de donner à son mari un écusson de la Vierge immaculée. Le soir étant venu, cette femme engagea de nouveau son mari à se confesser ; mais comme il faisait la sourde oreille selon sa coutume, elle lui donna cette image ; à peine le mari l'eut-il reçue, qu'il dit à sa femme : Eh bien ! quand veux-tu que j'aille me confesser ? je suis prêt à le faire. La femme se mit à pleurer de joie en voyant un changement si subit. Le lendemain matin, le mari vint en effet à notre église, et le même père lui ayant demandé depuis combien de temps il ne s'était point confessé, il répondit : depuis vingt-huit ans. — Et comment, lui dit le père, vous êtes-vous décidé à venir vous confesser ce matin ? — Mon père, lui répondit-il, j'étais obstiné, mais hier soir, ma femme me donna un écusson de la Vierge, et je sentis aussitôt mon cœur se changer, de sorte que chaque moment de cette nuit me semblait retarder de mille ans le jour où je pourrais venir me confesser. Il se confessa en effet avec une grande componction, changea de vie, et continua longtemps à se confesser souvent au même père.

Dans un autre endroit du diocèse de Salerne, pendant que nous y faisions la mission, il y avait un homme qui gardait une grande inimitié contre quelqu'un qui l'avait offensé. Un de nos pères lui parla du pardon des offenses, et il répondit : Mon père, m'avez-vous jamais vu à vos sermons ? — Non. — Et voici pourquoi je n'y vais pas : je vois bien que je suis damné ; mais quoi qu'il en arrive, je veux me venger. Le père s'épuisa inutilement pour le convertir, mais voyant qu'il y perdait ses paroles : Prenez, lui dit-il, cette image de la Vierge. Le pécheur répondit d'abord : Et de quoi me servira-t-elle ? Toutefois, l'ayant prise, il dit au missionnaire, comme s'il n'eût jamais refusé d'accorder le pardon qu'on exigeait de lui : Mon père, je ne demande pas mieux que de pardonner, j'y suis disposé. Et il se prépara pour le lendemain

matin. Mais le jour étant venu, il se trouva changé de nouveau, et il n'en voulut plus rien faire. Le même père lui remit une autre image, qu'il ne voulait point recevoir : enfin il la prit avec peine ; mais quoi ! dès qu'il l'eut reçue, il s'écria : Allons, hâtons-nous, où est mon ennemi ? Il pardonna aussitôt, et puis il se confessa.

PRIÈRE.

O ma reine immaculée, je me réjouis de vous voir enrichie d'une si grande pureté. Je remercie notre commun Créateur, et je me propose de le remercier sans cesse, de ce qu'il vous a préservée de toute souillure, comme je le tiens pour certain, et pour défendre le grand et singulier privilége de votre immaculée conception, je suis prêt, et j'en fais le serment, s'il le faut, à donner ma vie même. Je voudrais que tout le monde vous connût et confessât que vous êtes cette belle *aurore* qui a toujours été décorée de la lumière divine ; cette *arche* de salut choisie entre toutes, préservée du commun naufrage du péché ; cette *colombe parfaite* et *immaculée*, comme vous nommait votre divin époux ; ce *jardin fermé* qui fait les délices de Dieu ; cette *fontaine scellée* dans laquelle l'ennemi ne porta jamais la main pour en troubler les eaux ; et enfin, ce beau *lis* levé entre les épines, vous qui, née parmi les enfants d'Adam, qui tous naissent souillés du péché et ennemis de Dieu, êtes venue au monde toute pure, toute brillante et l'amie en tout de votre Créateur.

Permettez donc que je vous loue, comme vous a louée votre Dieu lui-même : « *Tota pulchra es, et macula non est in te.* » O très-pure colombe, toute blanche, toute belle, et toujours amie de Dieu ! « *O quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es !* » Ah ! très-douce, très-aimable Marie immaculée, vous qui êtes si belle aux yeux de votre Seigneur, ne dédaignez point de regarder d'un œil miséricordieux les plaies affreuses de mon âme. Regardez-moi, ayez pitié de moi. O belle amante des cœurs, attirez encore à vous mon misérable cœur Vous qui dès le premier instant de votre vie, avez paru pure et belle

devant Dieu, ayez pitié de moi, qui non-seulement suis né dans le péché, mais qui encore depuis mon baptême ai souillé de nouveau mon âme. Ce Dieu qui vous a choisie pour sa fille, sa mère et son épouse, qui, à cet effet, vous a préservée de toute tache, et vous a préférée, dans son amour, à toutes les créatures, que pourrait-il vous refuser ? Vierge immaculée, vous dirai-je avec saint Philippe de Néri, c'est à vous qu'il appartient de me sauver. Faites que je me souvienne toujours de vous, et ne m'oubliez jamais. O ma mère, ma reine, ma bien-aimée, très-douce, très-belle, très-pure, immaculée Marie, il me semble que j'aie mille ans à attendre, tant il me tarde de voir votre beauté dans le paradis, pour vous louer et pour vous aimer davantage. *Amen.*

---

## DEUXIÈME DISCOURS

### SUR LA NATIVITÉ DE MARIE.

Marie naquit sainte et grande sainte, puisque grande fut la grâce dont Dieu l'enrichit dès le commencement, et grande aussi la fidélité avec laquelle elle correspondit sans délai à la grâce de Dieu.

Les hommes ont coutume de célébrer la naissance de leurs enfants avec l'appareil de la joie et de l'allégresse ; mais ils devraient plutôt donner des signes de tristesse et de deuil, en considérant que ceux qui viennent au monde ne sont pas seulement privés de mérites et de raison, mais qu'ils sont encore infectés du péché, enfants de colère, et condamnés comme tels aux misères et à la mort. Mais il est juste que la naissance de notre petite Marie soit célébrée par une fête et une joie universelles ; car elle vient à la lumière du monde, petite quant à son âge, mais grande en mérites et en vertus. Marie naît sainte, et grande sainte. Mais pour comprendre le degré de sainteté qu'elle apporta en naissant, il faut considérer 1° combien fut grande la première grâce dont Dieu l'enrichit ; 2° com-

bien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit sans délai à cette grâce de Dieu.

Premier point. — Et pour parler d'abord de la grâce reçue, il est certain que Marie fut l'âme la plus belle que Dieu ait créée ; elle fut même l'œuvre la plus grande qu'ait faite le Tout-Puissant en ce monde, et la plus digne de lui, après l'incarnation du Verbe. « *Opus quod solus Deus supergreditur* » Ainsi l'appelle saint Pierre Damien. En outre la grâce ne tomba pas goutte à goutte sur Marie comme sur les autres saints, mais comme la pluie sur une toison : « *Sicut pluvia in vellus,* » ainsi que l'avait prédit David [1] L'âme de Marie fut semblable à une toison qui s'imbibait heureusement de la pluie abondante de la grâce, sans en perdre une seule goutte [2], comme le dit saint Basile, cité par saint Thomas [3] En sorte qu'elle pouvait s'appliquer à elle-même ces paroles de l'Ecclésiastique [4]: « *In plenitudine sanctorum detentio mea.* » C'est-à-dire, comme l'explique saint Bonaventure [5]: Je possède en plénitude tout ce que les autres saints possèdent en partie. Et saint Vincent Ferrier, parlant particulièrement de la sainteté qu'avait Marie avant sa naissance, dit qu'elle surpassa celle de tous les saints et de tous les anges [6]

La grâce que reçut Marie surpassa non-seulement celle de chaque saint en particulier, mais encore celle de tous les saints et de tous les anges réunis, comme le prouve le très-docte père François Pepe, de la compagnie de Jésus, dans son bel ouvrage sur les grandeurs de Jésus et de Marie [7] Il assure que cette opinion, si glorieuse à notre reine, est aujourd'hui commune, et regardée comme certaine par les théologiens modernes (tels que Suarez, Spinelli, Recupito, Guerra, et beaucoup d'autres cités par Cartagena, qui l'ont examinée *ex professo ;* chose que les anciens n'avaient jamais faite). Et il

1. *Ps.* LXXI, 6. — 2. Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus Sancti gratiam.
3. S. Thom. *Expos. super Evang. S. Luc.*, I, 47. — 4. *Eccli.* XXIV, 16. *De B. V. M.* serm. III, t. XIV, p., 115 *b.*
5. Totum teneo in plenitudine quod alii sancti tenent in parte.
6. Virgo sanctificata fuit in utero super omnes sanctos et angelos.
7. T[illegible] III, lect. 136.

raconte encore que la divine mère envoya le P Martin Guttierez remercier de sa part le P Suarez d'avoir défendu si courageusement cette opinion très-probable, qui, selon le témoignage du P Segneri, dans son *Dévot à Marie*, a été ensuite appuyée par le sentiment unanime de l'école de Salamanque.

Or, si cette opinion est commune et certaine, il faut regarder comme bien probable encore l'autre opinion, selon laquelle, dès le premier instant de sa conception immaculée, Marie reçut une grâce supérieure à celle de tous les saints et de tous les anges réunis ensemble. Le P Suarez soutient fortement cet avis, et les pères Spinelli, Recupito [1] et la Colombière [2] l'ont adopté. Mais, outre les autorités des théologiens, il y a deux raisons fortes et convaincantes qui établissent suffisamment l'opinion dont je parle. La première, c'est que Marie a été choisie de Dieu pour être la mère du Verbe divin. Ce qui qui a fait dire au bienheureux Denys le Chartreux que Marie ayant été choisie dans un ordre supérieur à toutes les créatures, vu que la dignité de mère de Dieu appartient en quelque sorte, comme le dit le P Suarez, à l'ordre de l'union hypostatique, il était juste que, dès le commencement de sa vie, des dons d'un ordre supérieur lui fussent conférés, en sorte qu'ils surpassassent incomparablement tous les dons accordés aux autres créatures. Et certes, l'on ne peut douter qu'au même instant où, dans les décrets divins, la personne du Verbe fut prédestinée à se faire homme, la mère dont il devait recevoir la nature humaine n'y fût aussi préparée. Et cette mère était notre petite Marie. Or, saint Thomas [3] enseigne que le Seigneur donne à chacun la grâce proportionnée à la dignité à laquelle il le destine. Et avant saint Thomas, saint Paul avait enseigné cette doctrine en écrivant aux Corinthiens au sujet des autres apôtres comme de lui-même, que c'était Dieu qui les avait rendus capables d'être les ministres du nouvau testament [4], pour nous faire comprendre que les apôtres avaient

1. Cités par le P. Pépé. — 2. Serm. xxix. — 3. 3, q. 27, a. 5, ad 1m.
4. Unicuique datur gratia secundum id ad quod eligitur. Quid et idoneos nos fecit ministros novi Testamenti. (II *Cor.* iii, 6.)

reçu de Dieu des dons proportionnés au grand ministère pour lequel ils avaient été choisis. Saint Bernardin de Sienne ajoute que quand quelqu'un est élu de Dieu pour un état, il reçoit non-seulement les dispositions dont il a besoin pour le remplir, mais encore les dons nécessaires pour soutenir cet emploi d'une manière honorable [1]. Or, si Marie fut choisie pour être la mère de Dieu, il était convenable que Dieu l'ornât, dès le premier moment, d'une grâce immense et d'un ordre supérieur à la grâce de tous les autres hommes et de tous les anges; car cette grâce devait corespondre à la dignité immense et si haute à laquelle Dieu l'élevait, comme le concluent tous les théologiens avec saint Thomas, qui dit que la sainte Vierge ayant été choisie pour devenir mère de Dieu, il est indubitable que Dieu l'a rendue capable par l'effet de sa grâce de remplir dignement cette sublime fonction [2] De sorte que Marie, avant d'être mère de Dieu, fut ornée d'une sainteté si parfaite, qu'elle fut par là rendue capable de soutenir cette grande dignité. « Dieu mit dans la sainte Vierge, dit encore le même saint docteur, une perfection pour ainsi dire dispositive, qui la rendait propre à devenir mère de Dieu, et cette perfection ne pouvait être qu'une grande sainteté [3] »

Il avait déjà dit [4] que Marie était appelée pleine de grâce non pas à l'égard de la grâce elle-même, parce qu'elle ne l'eut point dans le degré souverain d'excellence où il est possible de l'avoir; ainsi que, selon le même saint docteur, la grâce habituelle de Jésus-Christ ne fut pas souveraine en ce sens que la puissance divine n'eût pu absolument la rendre plus grande, quoiqu'elle corespondît suffisamment à la fin à laquelle la divine sagesse avait destiné l'humanité du Sauveur,

1. Regula firma est in sacra theologia, quod quandocumque Deus aliquem elegit ad aliquem statum, omnia bona illi dispensat quæ illi statui necessaria sunt, et illud copiose decorant. (Serm. x, a. 2, c. 1.)

2. Virgo fuit electa ut esset mater Dei, et ideo non est dubitandum, quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit. (l. c. art. 4.)

3. In beata Virgine fuit perfectio quasi dispositiva, per quam reddebatur idonea ad hoc quod esset mater Christi, et hoc fuit perfectio sanctificationis. (Lit. q. 27. a. 5, ad 2.) — 4. 3, q. 7, as. 10, ad 1m.

c'est-à-dire à l'union avec la personne du Verbe[1] Le même saint docteur enseigne que la puissance divine est si grande, qu'il lui reste toujours, quoi qu'elle donne, quelque chose à donner; et quoique la puissance naturelle de la créature soit limitée en soi quant à l'acte de recevoir, de sorte qu'elle peut être entièrement remplie, néanmoins sa puissance obédientielle, ou d'obéissance à la volonté divine est illimitée, et Dieu peut sans cesse la remplir davantage, en lui donnant une plus grande capacité de recevoir, comme il l'a dit ailleurs dans son opuscule *de Veritate*[2] Pour revenir à notre sujet, saint Thomas dit donc que la bienheureuse Vierge Marie, quoiqu elle ne fût point pleine de grâce quant à la grâce même, était néanmoins appelée pleine de grâce à l'égard d'elle-même, parce qu'elle eut une grâce immense, suffisante, et correspondante à son immense dignité, de telle sorte qu'elle la rendît propre à devenir la mère d'un Dieu[3] C'est pourquoi Benoît Fernandez ajoute que la mesure dont il faut se servir pour connaître le degré de grâce qui a été communiqué à Marie est sa dignité de mère d'un Dieu[4]

David disait donc avec raison que les fondements de cette cité de Dieu, qui est Marie, devraient être posés sur la cime des monts[5], c'est-à-dire que les premiers moments de la vie de Marie devaient être plus élevés que toutes les vies des saints les plus consommés en vertu. « Le Seigneur, poursuit

1. Virtus divina licet possit facere aliquid majus et melius, quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus, quam sit unio personalis ad filium unigenitum a Patre ; cui unioni sufficienter talis correspondet mensura gratiæ, secundum definitionem divinæ sapientiæ. (3, q. 7, a, 12, ad 2m.)

2. Potentiam naturalem ad recipiendum posse totam impleri, non autem potentiam obediendi. (Q. 29, *de Verit.* a. 3, ad 3m.)

3. Beata Virgo est plena gratiæ, non ex parte ipsius gratiæ, quia non habuit gratiam in summa excellentia qua potest haberi, nec ad omnes effectus gratiæ: sed dicitur fuisse plena gratia per comparationem ad ipsam, quia scilicet habebat gratiam sufficientem ad statum illum ad quem erat a Deo electa, ut esset mater unigeniti ejus. (Q. 7, a. 10, ad 1m.)

4. Est igitur dignitas matris Dei regula, per quam metiendum est quidquid Virgini ab eo collatum credimus.

5. Fundamenta ejus in montibus sanctis. (*Ps.* LXXXVI, 1.)

le Prophète, aime les portes de Sion, de préférence à tous les pavillons de Jacob [1] » Et le même David nous en donne la raison ; c'est parce que Dieu devait se faire homme dans son sein virginal [2] Il était donc convenable que Dieu donnât à cette vierge, dès le premier moment qu'il la créa, une grâce correspondante à la dignité de mère de Dieu.

Isaïe veut nous faire comprendre la même chose, quand il dit que dans les temps à venir la montagne de la maison du Seigneur (qui fut la bienheureuse Vierge) devait être préparée sur le sommet de toutes les autres montagnes, et que toutes les nations devaient en conséquence y affluer pour recevoir les effets de la divine miséricorde [3]. Saint Grégoire l'explique ainsi : « Cette montagne devait s'élever sur le sommet des monts, parce que l'élévation de Marie a jeté plus d'éclat que celle de tous les saints [4] » Saint Jean Damascène, lui appliquant pareillement un verset d'un autre psaume, dit qu'elle est cette montagne que Dieu s'est plu à choisir pour sa demeure [5] C'est aussi pour cela que Marie a été appelée cyprès du mont Sion [6] ; cèdre, mais cèdre du mont Liban [7], olivier, mais olivier distingué par sa beauté [8] ; choisie, mais choisie comme le soleil [9] ; car, dit saint Pierre Damien, comme le soleil surpasse en lumière la clarté des étoiles au point de les faire disparaître [10], ainsi l'auguste Vierge mère surpassa en sainteté les mérites de toute la cour céleste [11] De sorte que, comme l'a dit élégamment saint Bernard, Marie était si élevée en sainteté, qu'aucune autre mère qu'elle ne convenait à Dieu, et qu'aucun autre fils que Dieu ne convenait à Marie [12]

1. Diligit Dominus portas Sion, super omnia tabernacula Jacob.

2. Homo natus est in ea.

3. Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, et elevabitur super colles, et fluent ad eum omnes gentes. (*Isa.* II, 2.)

4. Mons quippe in vertice montium, quia altitudo Mariæ supra omnes sanctos refulsit. (Lib. I, *in* 1, *Reg.* c. I.)— 5. Mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo. (*Ps.* LXVII, 17.) — 6. *Eccli.*, XXIV, 17. — 7. *Ibid.* — 8. *Ibid.*, 19.

9. *Cant.*, VI, 9. — 10. Siderum rapit positionem, ut sint quasi non sint.

11. Sic Virgo merita singulorum et omnium antecedit. (Serm. *de Ass.*)

1 Neque enim decebat Deum alia mater quam Virgo, neque Virginem alius filius quam Deus. (*In Assumps.* serm. IV, n. 5.)

La deuxième raison par laquelle on prouve que Marie a surpassé en sainteté tous les saints réunis, dès l'instant de sa conception, est fondée sur le grand office de médiatrice des hommes qu'elle exerça dès le commencement; c'est pourquoi il fallait qu'elle possédât, dès le commencement, un fonds plus abondant de grâces que tous les hommes ensemble. On sait combien ce titre de médiatrice est fréquemment donné à Marie par les saints Pères et par les théologiens, parce qu'elle a obtenu le salut à tout le genre humain par sa puissante intercession et par un mérite de congruité, en procurant au monde perdu le bienfait de la rédemption. Nous disons « mérite de congruité, » parce que Jésus-Christ seul est notre médiateur en rigueur de justice, et en vertu d'un mérite *de condigno* pour parler le langage des écoles, ayant offert ses mérites au Père éternel, qui les a acceptés pour notre salut. Marie, au contraire, est médiatrice de grâce par voie de simple intercession, et de mérite *de congruo*, ayant offert à Dieu, comme disent les théologiens avec saint Bonaventure, ses mérites pour le salut de tous les hommes, et Dieu les ayant acceptés, par grâce, avec les mérites de Jésus-Christ. A ce sujet saint Arnould de Chartres dit : « Elle a dans l'œuvre de notre salut exercé son influence en commun avec Jésus-Christ [1] » Et Richard de Saint-Victor : « Elle a désiré, cherché et obtenu le salut de nous tous; ou plutôt c'est par son moyen que le salut nous a été procuré à tous [2] » En sorte que tout bien, tout don relatif à la vie éternelle, que chacun des saints a reçu de Dieu, leur a été dispensé par le canal de Marie.

C'est ce que veut nous faire entendre la sainte Eglise, lorsqu'elle honore la divine mère en lui appliquant ce passage de l'Ecclésiastique : « En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité [3] Elle dit, « de la voie, » *viæ*, parce que toutes les

1. Ipsa in nostra salute communem cum Christo effectum obtinuit.

2. Omnium salutem desideravit, quæsivit, obtinuit : ima omnium salus per ipsam effecta. (Cap. XXVI, *in Cant.*)

3. In me gratia omnis viæ et veritatis. (*Eccli.* XXI, 25.)

grâces que reçoivent les homnes dans ce voyage de la terre leur sont dispensées par Marie; « de la vérité, » *veritatis*, parce que la lumière de la vérité se donne par Marie. L'Ecclésiastique fait dire ensuite : « En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu [1], » de la vie, *vitæ* parce que nous espérons obtenir par Marie la vie de la grâce en ce monde et la gloire du ciel; de la vertu, *virtutis*, parce qu'on acquiert par Marie toutes les vertus, et spécialement les vertus théologales, qui sont les principales vertus des saints. « Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la connaissance, de la sainte espérance [2] » Marie obtient à ses serviteur par son intercession, les dons de l'amour divin, de la sainte crainte, de la lumière céleste, et de la sainte confiance. Saint Bernard conclut de là, que selon l'enseignement de l'Eglise, Marie est la médiatrice universelle de notre salut [3]

C'est pour cela, dit saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, que l'archange Gabriel l'appela pleine de grâce, *Ave gratia plena* ; tandis que la grâce, dit ce saint, a été donnée aux autres avec mesure, elle a été donnée tout entière à Marie [4] Il en fut ainsi, selon le témoignage de saint Basile, pour qu'elle pût être une digne médiatrice entre Dieu et les hommes [5] Si la Vierge Marie n'eût point été remplie de la divine grâce, poursuit saint Laurent-Justinien, comment aurait-elle pu être l'échelle du paradis, l'avocate du monde et la vraie médiatrice des hommes avec Dieu [6] ?

La seconde raison que nous avons énoncée a donc acquis le dernier degré d'évidence. Si Marie, en qualité de mère des-

1. In me omnis spes vitæ et virtutis.

2. Ego mater pulchræ dilectionis, timoris, agnitionis et sanctæ spei.

3. Magnificæ gratiæ interventricem, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. Hæc mihi de illa cantat ecclesia, et me eadem docuit decantare. (Epist. CLXXIV, *ad. can. Lugd* )

4. Bene plena, quia cæteris sanctis datur gratia per partes; Mariæ vero tota se infundit plenitudo gratiæ. (Serm. *de Ass.*)

5. Ave gratia plena, propterea Deum inter et homines mediatrix intercedens.

6. Quomodo non est Maria plena gratia, quæ effecta est paradisi scala, mundi interventrix, Dei atque hominum verissima mediatrix? (Serm. *de Ann. B. V.*)

tinée au commun Rédempteur, reçut dès le commencement la fonction de médiatrice pour tous les hommes, et par conséquent aussi pour tous les saints, il fut nécessaire aussi qu'elle reçut, dès le commencement, une grâce supérieure, telle que n'ont pu l'avoir tous les saints pour lesquels elle devait intercéder. Je m'explique plus clairement : Si tous les hommes devaient devenir agréables à Dieu par l'intermédiaire de Marie, il fallait bien que Marie fût plus sainte et plus agréable à Dieu que tous les hommes ensemble. Autrement, comment aurait-elle pu intercéder pour tous les hommes? Il est absolument nécessaire qu'un intercesseur soit plus agréable au souverain que tous ses sujets, pour qu'il obtienne à tous la grâce du prince. Si donc Marie, conclut saint Anselme, mérita de devenir la digne réparatrice du monde égaré, c'est parce qu'elle fut la plus sainte et la plus pure de toutes les créatures [1].

Marie fut donc médiatrice des hommes, dira quelqu'un ; mais comment peut-on encore l'appeler médiatrice des anges? Plusieurs théologiens assurent que Jésus-Christ mérita même aux anges la grâce de la persévérance ; ainsi, comme Jésus fut leur médiateur *de condigno*, on peut dire aussi que Marie a été leur médiatrice *de congruo*, puisqu'elle a accéléré par ses prières la venue du Rédempteur. On peut dire du moins qu'en méritant *de congruo* de devenir la mère du Messie, elle mérita aux anges la réparation des vides faits dans leurs rangs par la chute des démons ; donc elle mérita au moins aux anges cette gloire accidentelle ; c'est pourquoi, Richard de Saint-Victor dit que par elle l'une et l'autre créature (intelligente) ont été réparées, la nature angélique par le rétablissement de ses rangs, et la nature humain par sa réconciliation avec Dieu [2] Et saint Anselme avait déjà dit de même que, grâce à cette vierge, tout avait été restauré et rétabli dans son premier état [3].

1. Pura sanctitas pectoris ejus, omnis creaturæ puritatem sanctitatemque transcendens, promeruit ut reparatrix perditi orbis dignissima fieret. (*De Excell. Virg.* c. IX.) — 2. Utraque creatura per hanc reparatur, et angelorum ruina per hanc restaurata est, et natura humana reconciliata. (*In Cant.* IV.)

3. Cuncta per hanc virginem in statum pristinum revocata sunt et restaurata. (*De Excel. Virgin.* c. XI.)

Ainsi notre céleste enfant, soit parce qu'elle était établie la médiatrice du monde, soit parce qu'elle était destinée à être la mère du Rédempteur, reçut dès sa naissance une grâce supérieure à celle de tous les saints réunis ensemble. Quel agréable spectacle n'offrait donc point au ciel et à la terre la belle âme de cette heureuse enfant, bien qu'elle fût encore renfermée dans le sein de sa mère? Elle était, aux yeux de la Divinité, la plus aimable créature ; car, étant pleine de grâce et de mérite, elle pouvait déjà dire alors : « Toute petite que j'étais, j'ai su plaire au Très-Haut [1] » Elle était en même temps la plus remplie d'amour pour Dieu de toutes les créatures qui avaient jusqu'alors paru dans le monde ; de telle sorte que quand même Marie fût née immédiatement après sa conception très-pure, elle serait venue au monde plus riche dès lors en mérites et plus sainte que tous les saints ensemble. Or, pensons combien elle était encore plus sainte au moment où elle vit le jour après tous les mérites qu'elle avait acquis durant les neuf mois qu'elle était restée renfermée dans le sein de sa mère! Passons maintenant au second point, et considérons combien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit sans délai à la grâce divine.

Deuxième point. — Ce n'est point une simple opinion, dit un savant auteur [2], mais c'est l'opinion du monde entier, que Marie enfant, ayant reçu dans le sein de sainte Anne la grâce sanctifiante, reçut dans le même instant le parfait usage de sa raison, avec une grande lumière divine correspondante à la grâce dont elle fut enrichie, de sorte que nous pouvons croire que dès l'instant où sa belle âme fut unie à son corps très-pur, elle fut éclairée de toutes les lumières de la divine sagesse, pour bien connaître les vérités éternelles, la beauté des vertus, et surtout la bonté infinie de son Dieu, le droit qu'il avait d'être aimé de toutes les créatures, et particulièrement d'elle-même, à cause des dons inestimables dont le Seigneur l'avait ornée, et par lesquels il l'avait distinguée de toutes les créa-

1. Cum essem parvula, placui Altissimo. (*Off. B. V.* resp. II.)
2. Le P. La Colombière, serm. XXXI.

tures, en la préservant de la souillure du péché originel, en lui donnant une grâce immense, et en la destinant à être la mère du Verbe et la reine de l'univers.

Il suit de là que dès le premier moment, Marie, reconnaissante envers son Dieu, commença sans retard à faire tout ce qu'elle pouvait pour faire fructifier dès lors fidèlement ce grand capital de grâces qui lui avait été confié. Tout appliquée dès ce moment à aimer la bonté divine et à lui plaire, elle l'aima de toutes ses forces, et elle continua de l'aimer sans cesse durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance, et qu'elle employa sans relâche à s'unir de plus en plus avec son Dieu par des actes fervents d'amour. Exempte de la faute originelle, elle était par là même libre de tout attachement terrestre, de tout mouvement désordonné, de toute distraction, de toute opposition des sens, qui auraient pu l'empêcher d'avancer de plus en plus dans le divin amour ; tous ses sens étaient d'accord avec son esprit pour s'élever vers Dieu ; ainsi sa belle âme, affranchie de tout obstacle et ne s'arrêtant jamais, volait sans cesse vers Dieu, l'aimait sans cesse et croissait sans relâche dans son amour. C'est pour cela qu'elle se nomme elle-même un platane élevé sur le courant des eaux [1] Car elle était cette noble plante de Dieu qui ne cessait de croître près du courant de la grâce divine. C'est encore pour cela qu'elle s'appelle vigne [2] : non-seulement parce qu'elle fut si humble aux yeux du monde, mais encore parce que, comme la vigne va toujours croissant, selon le proverbe reçu : « La vigne provigne sans fin[3], » (les autres arbres, l'oranger, le mûrier, le poirier ont une hauteur déterminée, mais le sarment de vigne croît toujours, et il grandit à l'égal de l'arbre auquel il s'attache), ainsi la très-sainte Vierge croissait toujours en perfection. « *Ave vitis semper vigens.* » Ainsi la saluait saint Grégoire le Thaumaturge, et toujours elle fut unie à son Dieu, qui était son unique ap-

1. Quasi platanus exaltata sum juxta aquam. (*Eccl.* XXIX, 19.)
2. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris. (*Eccli.* XXIV, 23.)
3. Vitis nullo fine crescit.

pui, affluente en délices. Aussi est-ce bien d'elle que parlait l'Esprit-Saint[1] dans ce passage des Cantiques : « Qui est celle-ci qui monte du désert ? » Saint Ambroise commente ainsi ce passage : Appuyée sur son bien-aimé[2]: Quelle est celle qui, se tenant unie au Verbe divin, croît comme un plant de vigne appuyé sur un grand arbre[3] (*a*) ?

Plusieurs graves théologiens disent que l'âme qui possède une habitude de vertu produit toujours un acte égal en intensité à l'habitude qu'elle possède, toutes les fois qu'elle correspond fidèlement à la grâce actuelle qu'à l'occasion elle reçoit de Dieu ; d'où il suit qu'elle acquiert chaque fois un nouveau et double mérite, égal à la somme des mérites qu'elle avait déjà acquis. Cette augmentation, comme ils disent, fut accordée aux anges, lorsqu'ils étaient dans la voie ; et si elle fut accordée aux anges, qui pourra croire qu'elle ait été refusée à la divine Mère pendant qu'elle vécut sur la terre, mais surtout dans le temps dont je parle, où elle était dans le sein de sa mère, époque à laquelle sa fidélité à correspondre à la grâce surpassa certainement celle des anges ? Donc Marie, pendant tout ce temps-là, doublait à chaque instant cette grâce sublime, qu'elle posséda dès le commencement de sa conception, puisqu'en y correspondant de toutes ses forces et d'une manière parfaite dans chacun des actes qu'elle produisait, elle multipliait conséquemment ses mérites à chaque instant. De sorte que, si dans le premier instant elle eut mille degrés de grâces, elle en eut deux mille dans le second, quatre mille dans le troisième, huit mille dans le quatrième, seize mille dans le cinquième et trente-deux mille dans le sixième. Nous ne sommes maintenant qu'au sixième instant ; mais multipliez cette somme par un jour entier, multipliez-la par neuf

1. Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum? (*Cant.* VIII, 5.)

2. Hæc est quæ ascendit ita ut adhæreat Dei verbo sicut vitis propago.

3. *De Isaac et anima*, c. V, n. 44.

*a*) C'est l'âme chrétienne en général que saint Ambroise a en vue dans ce passage, dont voici le texte exact : *Quomodo anima... inhæreat Dei verbo, et adscenderit sicut vitis propago.*

mois, et considérez quels trésors de grâces, de mérites et de sainteté Marie apporta au monde lors de sa naissance.

Réjouissons-nous donc avec notre petite Marie, qui naît si sainte, si agréable à Dieu, et si pleine de grâce. Et réjouissons-nous, non-seulement pour elle, mais encore pour nous, puisqu'elle vient au monde pleine de grâce, non-seulement pour sa gloire, mais encore pour notre bien. Saint Thomas considère dans son quatrième opuscule que la très-sainte Vierge fut pleine de grâce en trois manières. 1° Elle fut remplie de grâce dans son âme, de sorte que dès le commencement sa belle âme fut tout à Dieu ; 2° dans son corps, en sorte qu'elle mérita de revêtir le Verbe éternel de sa chair très-pure ; 3° elle fut pleine de grâce pour l'avantage commun, afin que tous les hommes pussent y participer [1] Quelques saints, ajoute le docteur angélique, ont une grâce si abondante, qu'elle ne suffit pas seulement pour eux, mais qu'elle peut encore servir à en sauver plusieurs autres, mais non pas tous les hommes ; à Jésus-Christ seul et à Marie, fut accordée une grâce suffisante pour sauver tous les hommes [2]. Ainsi parle saint Thomas, en sorte que ce que saint Jean dit de Jésus-Christ, que nous avons tous reçu de sa plénitude [3], les saints le disent de Marie. Saint Thomas de Villeneuve a dit en conséquence : « Marie est pleine de grâce, et c'est de sa plénitude que nous recevons tous, tant que nous sommes [4] Tellement, dit saint Anselme, qu'il n'y a personne qui ne participe à la grâce de Marie [5] Et y a-t-il au monde quelqu'un pour qui Marie ne soit pas bonne, et à qui elle n'accorde pas quelque miséricorde [6]? Il faut cependant bien remarquer que nous recevons la grâce de Jésus, comme de l'auteur de la grâce,

1. Fuit etiam gratia plena, quantum ad refusionem ad omnes homines.

2. Sed quando quis haberet tantum, quod sufficeret ad salutem omnium, hoc esset maximum ; et hoc fuit in Christo et in beata Virgine.

3. Et de plenitudine ejus accepimus omnes.

4. Gratia plena de cujus plenitudine accipiunt universi.

5. Ita ut nullus sit qui de plenitudine ejus non sit particeps.

6. Quis unquam reperitur cui propitia Virgo non sit? Quis ad quem ejus misericordia non se extendat ?

et de Marie, comme de notre médiatrice ; de Jésus, comme de notre sauveur, et de Marie, comme de notre avocate, de Jésus, comme de la source, de Marie, comme du canal.

C'est pourquoi saint Bernard dit que Dieu a établi Marie comme l'aqueduc des miséricordes qu'il voulait départir aux hommes, et qu'il l'a remplie de grâces, afin que chacun reçoive une portion de sa plénitude [1] Ce grand docteur nous exhorte donc à considérer avec quel amour Dieu veut que nous honorions cette auguste vierge, puisqu'il a placé en elle tous les trésors de ses biens, pour que nous rendions grâces à notre reine bien-aimée de tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de moyens de salut, puisque tout nous vient par ses mains et par son intercession. Voici ses belles paroles : *Intuemini quanto devotionis affectu a nobis eam voluit honorari, qni totius boni plenitudinem posuit in Maria ; ut proinde, si quid spei nobis est, si quid salutis, ab ea noverimus redundare* [2] Malheur à l'âme qui, négligeant de se recommander à Marie, se ferme à elle-même ce canal de grâces ! Lorsque Holopherne voulut s'emparer de Béthulie, il rompit les aqueducs de cette ville [3] C'est ce que fait le démon lorsqu'il veut se rendre maître d'une âme : il commence par lui faire abandonner la dévotion envers la très-sainte Vierge ; ce canal étant fermé, l'âme perdra facilement la lumière, la crainte de Dieu, et enfin le salut éternel. Qu'on lise l'exemple suivant, dans lequel on verra la bonté du cœur de Marie, et la perte à laquelle s'expose celui qui se ferme ce canal, en abandonnant la dévotion envers cette reine du ciel.

EXEMPLE.

Trithème, Canisius et d'autres encore racontent qu'à Magdebourg, ville de Saxe, vivait un homme appelé Udon qui, dans sa jeunesse, était le jouet de tous ses condisciples à cause de son peu d'intelligence. C'est pourquoi, un jour qu'il

1. Plenus aquæductus, ut accipiant cæteri de plenitudine ejus, non autem plenitudinem ipsam. (*In Nativ. B. V M.*, n. 3.)
2. *Ibid.*, n. 6. — 3. Incidi præcepit aquæductus illorum. (*Jud.* VII, 6.)

était plus affligé qu'à l'ordinaire de son incapacité, il alla se recommander à la très-sainte Vierge, devant une de ses images. Marie lui apparut en songe, et lui dit : Udon, je veux te consoler, et je veux t'obtenir de Dieu, non-seulement une habileté suffisante pour te soustraire à la moquerie, mais encore des talents qui te rendront admirable ; en outre, je te promets, qu'après la mort de l'évêque de cette ville, tu seras élu en sa place. Tout se vérifia comme Marie le lui avait dit ; il avança rapidement dans les sciences, et il obtint l'évêché de cette ville ; mais Udon fut si ingrat envers Dieu et envers sa bienfaitrice, qu'après avoir abandonné toute dévotion, il devint le scandale du monde. Une nuit qu'il était dans son lit avec la complice de ses habitudes sacriléges, il entendit une voix qui lui disait : *Udo, cessa de ludo*; *lusisti satis, Udo* ; c'est-à-dire : Udon, cessez vos jeux, qui offensent Dieu ; vous avez assez joué, Udon. La première fois, il s'irrita en entendant ces paroles, pensant qu'un homme les lui adressait pour le corriger; mais, comme il s'entendit répéter la même chose une seconde et une troisième nuit, il commença à craindre que ce ne fût une voix du ciel; ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa mauvaise vie. Mais voici le châtiment qui lui arriva, après que Dieu lui eut encore donné trois mois pour rentrer en lui-même. Un vieux chanoine, nommé Frédéric, était une nuit dans l'église de Saint-Maurice, priant Dieu qu'il voulût bien remédier au scandale que donnait le prélat, lorsqu'un vent furieux ouvrit la porte de l'église ; deux jeunes gens entrèrent ensuite portant à la main des torches allumées, et se placèrent aux côtés du grand autel. Deux autres les suivirent et vinrent étendre devant l'autel un tapis sur lequel ils placèrent deux siéges d'or. Bientôt après vint un autre jeune homme, vêtu d'un habit militaire, tenant une épée à la main, et qui, arrêté au milieu de l'église, s'écria : O vous, saints du ciel, dont les saintes reliques sont dans cette église, venez assister à la grande justice que va faire le juge souverain. A ces mots, plusieurs saints et même les douze apôtres comparurent, comme assesseurs du juge. Enfin Jésus-Christ entra, et il alla

s'asseoir sur l'un des deux siéges. Marie parut aussi, entourée d'un grand nombre de vierges, et elle fut placée sur l'autre siége à côté de son fils ; alors le juge ordonna qu'on lui amenât le coupable, et ce fut le malheureux Udon. Saint Maurice parla, et demanda justice, de la part du peuple, scandalisé de la vie infâme du coupable ; tous élevèrent la voix, et dirent : Seigneur, il mérite la mort. Qu'il meure donc, dit le juge éternel. Mais, voyez combien est grande la bonté de Marie ! Avant que la sentence fût exécutée, la pieuse mère sortit de l'église pour ne pas assister à cet acte terrible de justice, et ensuite, le ministre qui était entré des premiers avec l'épée s'approcha d'Udon, et, d'un seul coup, il lui trancha la tête ; et la vision disparut. L'église était restée dans l'obscurité ; le chanoine, tout tremblant, va allumer un flambeau à une lampe qui brûlait sous l'église ; de retour, il voit le corps d'Udon séparé de sa tête, et le pavé tout ensanglanté. Lorsque le jour parut, et que le peuple accourut à l'église, le chanoine raconta toute la vision, et le fait de cette horrible tragédie. Le même jour, le malheureux Udon apparut sous la forme d'un réprouvé, à un de ses chapelains, qui ignorait ce qui s'était passé dans l'église. Cependant le cadavre d'Udon fut jeté dans un bourbier, et son sang demeura comme un momunent perpétuel sur le pavé, qu'on tient toujours couvert d'un tapis. Depuis cette époque, on observe la coutume de le découvrir lorsqu'un évêque prend possession de ce siége, afin qu'à la vue d'un tel châtiment, il pense à bien régler sa vie, et à ne pas payer d'ingratitude les grâces du Seigneur et de sa très-sainte mère.

PRIÈRE.

O sainte et céleste enfant, vous qui êtes la mère destinée à mon Rédempteur, et la grande médiatrice des misérables pécheurs, ayez pitié de moi : voici à vos pieds un autre ingrat, qui recourt à vous, et qui vous demande miséricorde. Il est vrai que, par mes ingratitudes envers Dieu et envers vous, je mériterais d'être abandonné de vous : mais j'entends dire, et

je le crois, puisque je sais combien votre miséricorde est grande, que vous ne refusez point de secourir celui qui se recommande à vous avec confiance. O créature la plus élevée du monde, puisque Dieu seul est au-dessus de vous, et que même les plus grands saints du ciel sont petits devant vous ; ô sainte des saints ! ô abîme de grâce, et pleine de grâce ! secourez donc un misérable qui a perdu ce trésor par sa faute. Je sais que vous êtes si agréable à Dieu, qu'il ne vous refuse rien. Je sais encore que votre bonheur est d'employer votre grandeur à secourir les misérables pécheurs. Ah ! faites donc voir combien est grande la faveur que vous possédez près de Dieu, en m'obtenant une lumière et une flamme divine si puissante, qu'elle me change de pécheur en saint, et que, me détachant de toute affection terrestre, elle m'embrase entièrement de l'amour divin. Faites-le, ô ma souveraine ! puisque vous pouvez le faire ; faites-le pour l'amour de ce Dieu qui vous a rendue si grande, si puissante et si miséricordieuse ; telle est mon espérance. Amen.

---

## TROISIÈME DISCOURS

### SUR LA PRÉSENTATION DE MARIE.

L'offrande que Marie fit d'elle-même à Dieu fut prompte et sans délai, entière et sans réserve.

Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais d'offrande d'une pure créature, plus grande ni plus parfaite, que celle que Marie enfant de trois ans fit à Dieu, lorsqu'elle se présenta au temple pour lui offrir, non des parfums, ni des victimes, ni des talents d'or, mais l'holocauste parfait d'elle-même, qu'elle fit en se consacrant comme une victime perpétuelle en son honneur. Elle avait bien entendu la voix de Dieu qui l'invitait dès lors à se consacrer tout entière à son amour, par ces pa-

roles : « Lève-toi, ma bien-aimée, ma belle, et t'en viens [1] » Son Seigneur voulait qu'elle oubliât dès ce moment sa patrie, ses parents, et tout le reste, pour s'appliquer uniquement à l'aimer et à lui plaire [2] Marie obéit avec promptitude à la voix divine. Considérons donc combien fut agréable à Dieu cette offrande que Marie lui fit d'elle-même, parce qu'elle la fit promptement et entièrement; promptement et sans délai, premier point; entièrement et sans réserve, second point.

Premier point. — Commençons. Marie s'offrit à Dieu promptement. Dès le premier moment où cette enfant céleste fut sanctifiée dans le sein de sa mère, et qui fut celui de sa conception immaculée, elle reçut le parfait usage de la raison, pour pouvoir commencer à mériter dès lors, selon l'opinion commune de tous les docteurs avec le père Suarez, qui dit que la manière la plus parfaite pour une âme de se sanctifier, étant de se sanctifier par des actes qui lui soient propres, selon ce qu'enseigne saint Thomas [3], il faut croire que la très-sainte Vierge s'est sanctifiée de cette manière [4]. Et si ce privilége fut accordé aux anges et à Adam, comme le dit le docteur angélique [5], à plus forte raison, devons-nous croire qu'il fut concédé à la divine mère, à laquelle on doit certainement supposer que Dieu a conféré des dons supérieurs à ceux de toutes les autres créatures, puisqu'il daignait la choisir pour être sa mère, selon ce qu'enseigne le même docteur [6] Car, étant mère, ajoute le père Suarez, elle a un droit particulier à tous les dons de son fils [7] Et comme il fallait que Jésus-Christ eût, par l'union hypostatique, la plénitude de toutes les grâces, il était convenable aussi que Jésus, en conséquence d'une dette naturelle, contractée envers la maternité divine, conférât à

1. Surge, propera, amica mea, et veni. (*Cant.* II, 10.)

2. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.(*Psalm.* XLIV, 11.) — 3. p. q. 19, a. 3.

4. Sanctificari per proprium actum est perfectior modus ; ergo credendum est hoc modo fuisse sanctificatam Virginem. (in 3, disp. V, sect. 8. n. 1. t. XIX, p. 73, édit. Vivès.) — p., 1. q. 63, a. 5, et q. 95, a. 2.

6. Ex ea accepit humanam naturam, et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. (3. q. 27, a. 5.)

7. Unde fit ut singulare jus habeat ad dona filii sui. (in 3. p., d. 1, 5, 2.)

Marie des grâces supérieures à celles qui avaient été accordées à tous les autres saints et à tous les anges.

Ainsi, dès le commencement de sa vie, Marie connut Dieu, et elle le connut tellement « qu'aucune langue, dit l'ange à sainte Brigitte, ne sera capable d'exprimer combien l'intelligence de la sainte Vierge pénétrait dans les profondeurs de Dieu, dès le premier instant qu'elle le connut[1] » Et dès lors, guidée par cette première lumière dont elle fut éclairée, Marie s'offrit toute à son Seigneur, se dédiant entièrement à son amour et à sa gloire, comme l'ange continue de le dire à sainte Brigitte : « Dès lors, notre reine résolut de sacrifier à Dieu sa volonté avec tout son amour durant tout le temps de sa vie ; et personne ne peut comprendre combien sa volonté se soumit à embrasser tout ce qui pourrait lui être agréable[2] »

Mais l'enfant immaculée savait que ses saints parents, Joachim et Anne, avaient promis à Dieu, et avaient même fait vœu, comme le rapportent plusieurs auteurs, de lui consacrer, pour le servir dans le temple, l'enfant qui naîtrait d'eux, s'il voulait bien le leur donner ; c'était d'ailleurs la coutume chez les Juifs d'enfermer leurs filles dans quelques-unes des cellules qui entouraient le temple pour les y élever convenablement; comme le rapportent Baronius, Nicéphore, Cédrenus, et Suarez avec l'historien hébreu Josèphe, et d'après l'autorité de saint Jean Damascène, de saint Grégoire de Nicomédie, de saint Anselme[3], et de saint Ambroise[4] Et comme il est rapporté clairement au deuxième livre des Machabées, où, en parlant d'Héliodore, qui voulait assaillir le temple pour prendre le trésor qui y était renfermé, il est dit que : comme le lieu saint allait être exposé au mépris, les filles qui y étaient (habituellement) renfermées couraient vers Onias, etc.[5] Marie, dis-je, savait cela, et c'est pourquoi, à peine arrivée à l'âge de trois ans, comme l'attestent saint Germain et saint Ephinane[6],

1. *Serm. ang.* c. 14. — 2. Loc. cit. — 3. *De form. et mor. B. V.*
4. *De Virgin.* lib. I. — 5. Pro eo quod in contemptum locus esset venturus... virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam. (II *Mach.*, III, 19.)
6. Tertio anno oblata est in templo. (Serm. *de Laud. V.*)

âge auquel les enfants désirent l'assistance de leurs parents, et en ont le plus besoin, Marie voulut s'offrir solennellement à Dieu, et se consacrer à lui, en se présentant au temple ; en sorte que ce fut elle qui, la première, alla prier instamment ses parents de la conduire au temple, pour accomplir leur promesse. Et sa sainte Mère, dit saint Grégoire de Nysse, n'hésita point à la conduire au temple et à l'offrir à Dieu [1].

Et voilà comment Joachim et Anne, sacrifiant généreusement à Dieu le bien le plus cher à leurs cœurs qu'ils possédassent sur la terre, partirent de Nazareth, portant dans leurs bras, l'un après l'autre, leur chère petite fille ; car elle n'était point capable de faire un voyage aussi long qu'était celui de Nazareth à Jérusalem, voyage de quatre-vingts milles de distance, comme le disent plusieurs auteurs. Ils étaient accompagnés d'un petit nombre de parents ; mais, comme le dit saint Grégoire de Nicomédie [2], les anges les accompagnaient par troupes durant ce voyage, et servaient la Vierge immaculée qui allait se consacrer à la majesté divine. Les anges allaient sans doute chantant, comme il est dit dans le livre des Cantiques [3] : O combien vos pas sont beaux, combien ils sont agréables à Dieu, ces pas que vous faites pour aller vous offrir à lui, ô fille auguste, choisie entre toutes les autres, par notre commun Seigneur ! Bernardin de Busto dit que Dieu même fit une grande fête ce jour-là avec toute sa cour, en voyant conduire son épouse au temple [4] Car il ne vit jamais de créature plus sainte et plus chérie qui allât s'offrir à lui [5] Allez donc, lui disait saint Germain, archevêque de Constantinople, allez, ô reine du monde ! ô mère de Dieu, allez gaiement à la maison du Seigneur, pour y attendre la venue de l'Esprit-Saint, qui vous rendra mère du Verbe éternel [6]

1. Anna haud cunctata est eam ad templum adducere, ac Deo offerre. (Or. *de Nat. Christi.*) — 2. *De oblato Deiparæ.*

3. Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis ! (*Cant.* VII, 1.)

4. Magnam quoque festivitatem fecit Deus cum Angelis in deductione suæ sponsæ ad templum. (*Marian.*, p. 4, serm. I.)

5. Quia nullus unquam Deo gratior usque ad illud tempus ascendit. (Loc cit.)

6. Abi ergo, o Domina mater Dei, in atria Domini, exultans et expectans sancti Spiritus adventum, et unigeniti Filii conceptionem. (*De oblat. Virg.*)

Dès que le saint cortége fut arrivé au temple, l'aimable enfant s'adressa à ses parents, et, s'étant mise à genoux, elle baisa leurs mains, et leur demanda leur bénédiction : puis, sans regarder en arrière, elle monta les quinze degrés du temple, comme le rapporte Arias Montanus d'après l'historien Josèphe, et se présenta au prêtre saint Zacharie, selon le témoignage de saint Germain. Alors, disant adieu au monde, et renonçant à tous les biens qu'il promet à ses sectateurs, elle s'offre et se consacre à son Créateur.

Au temps du déluge, le corbeau que Noé fit sortir de l'arche resta dehors pour se nourrir de cadavres; mais la colombe y revint promptement sans avoir mis le pied à terre [1] Grand nombre d'infortunés, envoyés de Dieu en ce monde, s'y arrêtent pour se repaître de biens terrestres; mais il n'en fut pas ainsi de notre céleste colombe Marie; elle connut que notre unique bien, notre unique espérance, notre unique amour doit être Dieu; elle connut que le monde est plein de périls, et que celui qui l'abandonne le plus tôt est le plus à l'abri de ses filets: c'est pourquoi elle s'empressa de le faire dès l'âge le plus tendre, et alla s'enfermer dans la retraite sacrée du temple, où elle pouvait mieux entendre la voix de Dieu, mieux l'honorer, mieux l'aimer. Ainsi, la très-sainte Vierge, dès le premier instant où elle fut capable d'agir, se rendit toute chère et tout agréable à son Seigneur, selon le langage que l'Eglise lui prête [2] C'est pour cette raison qu'elle est comparée à la lune, parce que, comme cette planète décrit son cours plus rapidement que les autres, ainsi Marie parvint à la perfection plus vite que tous les autres saints, en se donnant à Dieu promptement et sans délai, entièrement et sans réserve. Passons au second point où nous aurons beaucoup de choses à dire.

Second point. — Eclairée d'en haut, la sainte enfant savait bien que Dieu n'accepte pas un cœur divisé, mais qu'il le veut

1. Reversa est ad Deum in arcam. (*Gen.*, viii, 9.)

2. Congratulamini mihi, omnes qui diligitis Dominum, quia, cum essem parvula, placui Altissimo. (In II, Resp. 1, noct. *in fest. S. M. ad niv.*)

tout entier consacré à son amour, selon le précepte qu'il nous a donné[1] Ainsi, dès le moment où elle commença de vivre, elle commença d'aimer Dieu de toutes ses forces, et elle se donna toute à lui; mais sa très-sainte âme attendait avec un grand désir le moment de se consacrer entièrement à lui en effet et avec solennité. Considérons donc la ferveur que montra cette amoureuse vierge lorsqu'elle se vit enfermée dans ce saint lieu: d'abord, elle se prosterna pour baiser la terre dans la maison du Seigneur; elle adora ensuite sa majesté infinie, la remercia de la faveur qu'il lui avait faite en l'obligeant à demeurer pour un temps dans son temple; puis elle s'offrit tout entière à Dieu, sans aucune réserve, lui consacrant toutes ses puissances et tous ses sens, tout son esprit et tout son cœur; car ce fut alors, comme on le croit, qu'elle fit son vœu de virginité, vœu qui n'avait jamais été fait avant elle, comme dit l'abbé Rupert[2] Elle s'offrit tout entière sans limitation de temps, comme l'assure Bernardin de Busto[3]. Car elle eut alors l'intention de se dédier au service de la divine majesté, dans le temple, durant toute sa vie, si telle était la volonté de Dieu, sans sortir désormais de ce saint lieu. Oh! avec quelle affection devait-elle dire alors: « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui[4]! » Le cardinal Hugues commente ainsi ces paroles: « Je serai tout entière à son service, à la vie et à la mort[5] » Mon Seigneur et mon Dieu, disait-elle, je ne suis venue ici que pour vous plaire et pour vous honorer de tout mon pouvoir; c'est ici que je veux vivre et mourir toute à vous, si cela vous est agréable; acceptez le sacrifice que vous fait votre pauvre servante, et donnez-moi la grâce de vous être fidèle.

Considérons ici combien fut sainte la vie de Marie dans le temple; là, comme l'aurore à son lever[6], croissant toujours

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.
2. Votum virginitatis prima emisit. (Lib. I, *de Inst. Virg.*)
3. Maria se ipsam perpetuis Dei obsequiis obtulit et dedicavit. (*Mar.*, p. 4, serm. I.) — 4. Dilectus meus mihi et ego illi! (*Cant.* II, 16.)
5. Ego illi tota vivam, et tota moriar. — 6. Quasi aurora consurgens.

en perfection, on ne saurait expliquer combien les vertus toujours plus belles de charité, de modestie, d'humilité, de silence, de mortification, de douceur, brillaient en elle davantage de jour en jour. Ce bel olivier, planté dans la maison du Seigneur, dit saint Jean Damascène, arrosé par l'Esprit-Saint, devint le siége de toutes les vertus [1] Le même saint dit ailleurs : Le visage de la Vierge était modeste, son esprit était humble, ses paroles amoureuses, parce qu'elles sortaient d'un intérieur bien réglé [2] Et dans un autre endroit il assure que la Vierge, bannissant de sa pensée toutes les choses terrestres, embrassant toutes les vertus, et s'exerçant ainsi à la perfection, fit en peu de temps des progrès si considérables, qu'elle mérita de devenir un temple digne de Dieu [3]

Saint Anselme, parlant aussi de la vie que mena la sainte Vierge dans le temple, dit : Marie était docile, elle parlait peu, son extérieur était toujours bien composé ; elle ne riait pas, et elle n'éprouvait aucune agitation. Elle persévérait dans l'oraison, dans la lecture des saintes Ecritures, dans les jeûnes et dans toutes les œuvres de vertu [4] Saint Jérôme rapporte des détails plus particuliers de cette vie : Marie avait ainsi réglé son temps : le matin elle était en prières jusqu'à la troisième heure ; de la troisième à la neuvième, elle s'occupait à quelque ouvrage ; à neuf heures elle reprenait l'oraison, jusqu'à ce que l'ange lui apportât à manger selon sa coutume. Elle faisait en sorte d'être la première à s'éveiller, la plus exacte à remplir la loi divine, la plus profonde en humilité, et la plus parfaite dans toutes les vertus. Personne ne la vit jamais en colère. Ses paroles sortaient de sa bouche si pleines de douceur, qu'on y reconnaissait toujours l'Esprit divin [5]

La divine mère révéla un jour à sainte Elisabeth, vierge bé-

1. Ad templum adducitur, ac deinde in domo Dei plantata, atque per Spiritum saginata, instar olivæ frugiferæ, virtutum omnium domicilium efficitur. (Lib. IV, *de Fid.*, c. xv.)

2. Or. I *de nat. Virg.* — 3. *De fid. or.*, l. IV. c. xv.

4. *De form. et mor. B. M.*

5. S. Jérôme, cité dans l'*Hist. de la Vie de Marie*, par le P. Jos. de Jésus et Marie, carme déchaussé, liv. II, c. I.

nédictine du monastère de Sconaugia, comme on le lit dans saint Bonaventure, que quand ses parents l'eurent laissée dans le temple, elle délibéra et résolut de n'avoir que Dieu pour père, et qu'elle pensait souvent à ce qu elle pourrait faire pour lui être agréable [1]. Elle se détermina donc à lui consacrer sa virginité, et à ne rien posséder au monde, donnant à Dieu toute sa volonté [2] Elle lui dit en outre, qu'entre tous les préceptes qu'elle devait observer, elle eut principalement devant les yeux celui-ci : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu [3]; » et qu'au milieu de la nuit elle allait prier le Seigneur devant l'autel du temple, pour lui demander la grâce d'observer ses préceptes, et de lui faire voir la mère du Rédempteur, le suppliant de lui conserver les yeux pour la contempler, la langue pour la louer, les pieds pour la servir, et les genoux pour adorer son divin fils dans son sein [4] Sainte Elisabeth, à ces mots, lui dit : « Mais, ma reine, n'étiez-vous point pleine de grâce et de vertu? » Et Marie lui répondit : « Apprends que je me croyais la plus vile des créatures, et la plus indigne de la grâce divine, et que c'est pour cela que je demandais ainsi la grâce et la vertu. » Enfin, pour nous persuader de la nécessité absolue où nous sommes tous de demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires, elle ajouta : « Pensez-vous que j'aie eu la grâce et les vertus sans peine? apprenez que je n'ai pas obtenu une seule grâce sans de grands travaux, sans l'oraison continuelle, sans des désirs ardents, sans un grand nombre de pénitences et de larmes. »

Mais ce qui est digne surtout de nos réflexions, ce sont les révélations de sainte Brigitte, en ce qui concerne les vertus et les exercices pratiqués par la bienheureuse Vierge dans son enfance. Voici ses paroles : Marie fut remplie du Saint-Esprit dès sa plus tendre enfance, et elle croissait en grâce à mesure

1. *Medit. vit. Christi.* Cum pater meus et mater mea dimiserunt me in templo, statui in corde meo habere Deum in patrem, et sæpe cogitabam quid possem facere illi gratum. (T. XII, c. III, p. 513 *a.*)

2. Statui servare virginitatem, nihil unquam possidere in mundo, et omnem voluntatem meam Deo commisi.

3. Diliges Dominum Deum tuum. — 4. *Ibid.*, p. 513 *b.*

qu'elle croissait en âge. Elle résolut dès lors d'aimer Dieu de tout son cœur, en sorte qu'il ne fut jamais offensé ni par ses paroles, ni par ses actions. A cet effet, elle méprisait tous les biens de la terre. Elle donnait tout ce qu'elle pouvait aux pauvres. Elle était si tempérante dans ses repas, qu'elle ne prenait que le nécessaire pour soutenir son corps. Ayant compris, par la sainte Ecriture, que ce Dieu devait naître d'une Vierge pour racheter le monde, son cœur s'embrasa tellement du divin amour, qu'elle ne soupirait qu'après Dieu et ne pensait qu'à lui. Ne trouvant de bonheur qu'en Dieu, elle évitait même la conversation de ses parents, de peur qu'ils ne la détournassent de la pensée de Dieu. Enfin, elle désirait vivre jusqu'à l'avénement du Messie pour pouvoir se faire la servante de la Vierge bienheureuse qui mériterait d'être sa mère. C'est ce que disent les révélations de sainte Brigitte [1]

Ah ! n'en doutons pas, le Sauveur accéléra sans doute le moment de sa venue, pour l'amour de cette auguste enfant ; car tandis que, par humilité, elle s'estimait indigne de devenir la servante de la divine mère, elle fut choisie elle-même pour être cette mère ; et elle attira le divin fils dans son sein virginal, par l'odeur de ses vertus et par la puissance de ses prières. C'est pour cela que Marie fut appelée tourterelle par son divin époux [2], non-seulement parce qu'elle aimait la solitude comme les tourterelles, vivant dans ce monde comme dans un désert ; mais encore parce que, semblable à la tourterelle qui va gémissant dans les campagnes, Marie gémissait sans cesse dans le temple, touchée de compassion pour les misères du monde perdu, et demandait à Dieu la commune rédemption. Oh ! avec combien plus d'affection et d'ardeur ne répétait-elle pas à Dieu, dans le temple, les prières et les soupirs des prophètes, afin qu'il envoyât le Rédempteur ! « Seigneur, envoyez l'agneau dominateur de la terre [3] » « Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées fassent descendre le juste

1. Lib. I, et lib. III, c. VIII.
2. Vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.* II, 12.)
3. Emitte Agnum, Domine, Dominatorem terræ (*Isai.* XVI, 1.)

comme une pluie[1] » « O Dieu, si vous vouliez ouvrir les cieux et en descendre[2] !

En un mot, Marie était l'objet des complaisances de Dieu, qui voyait cette jeune Vierge s'avancer toujours vers une plus haute perfection, comme une colonne de fumée, chargée de l'odeur de toutes les vertus, ainsi que la dépeint le Saint-Esprit dans les saints cantiques : « Qui est celle-ci qui marche par le désert, ainsi qu'un rayon de parfums, de compositions aromatiques, de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudre à embellir[3]? Cette petite enfant était vraiment, comme dit Sophrone, le jardin de délices du Seigneur, puisqu'il trouvait en elle toutes sortes de fleurs, avec l'odeur de toutes les vertus[4] Ce qui fait dire à saint Jean Chrysostome[5], que Dieu choisit Marie pour être sa mère sur la terre, parce qu'il ne trouva pas sur la terre une vierge plus sainte ni plus parfaite que Marie, ni un lieu plus digne d'être sa demeure que son chaste sein. C'est ce que dit encore saint Bernard : « Il n'y avait sur la terre aucun lieu plus digne que ce sein virginal[6] » Saint Antonin assure que la bienheureuse Vierge, pour être élue et destinée à la qualité de mère de Dieu, devait posséder une perfection si consommée, qu'elle surpassât en perfection toutes les autres créatures[7] Donc, comme la sainte petite Marie se présenta et s'offrit à Dieu dans le temple promptement et entièrement ; présentons-nous aussi aujourd'hui à Marie sans délai et sans réserve, et prions-la de nous offrir à Dieu qui ne refusera point de nous accueillir, en nous voyant offerts par les mains de cette Vierge qui fut le temple vivant du Saint-

1. Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum. (*Id.* XLV, 8.)

2. Utinam dirumperes cœlos, et descenderes. (*Id.* LXIV, 1.)

3. Quæ est ista, quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ et thuris, et omnis pulveris pigmentarii. (*Cant.* III, 6.)

4. Vere Virgo erat hortus deliciarum, in quo consita sunt universa florum genera, et odoramenta virtutum. (Serm. *de Ass.*)

5. Ap. CANIS. l. I. *de B. V.*, c. XIII.

6. Nec in terris locus dignior uteri virginalis templo. (*In Assumpt. B. V. M.*, serm. I, n. 3.)

7. Ultima gratia perfectionis, est præparatio ad Filium Dei concipiendum. (P 4, tit. XV, c. 6.)

Esprit, les délices de son Seigneur, et la mère choisie du Verbe éternel. Espérons beaucoup en cette reine souveraine et reconnaissante, qui récompense, avec un amour extrême, les hommages qu'elle reçoit de ses dévots serviteurs, comme on peut s'en convaincre par l'exemple suivant.

EXEMPLE.

On lit dans la vie de sœur Dominique du Paradis, écrite par le père Ignace de Niente, dominicain, que cette vierge naquit de parents pauvres dans un village nommé Paradis, près de Florence. Elle commença à servir la mère de Dieu dès son enfance. Elle jeûnait en son honneur tous les jours de la semaine, donnait aux pauvres le samedi la nourriture dont elle s'était privée, allait ce même jour dans un jardin de la maison ou dans les champs voisins, recueillir toutes les fleurs qu'elle pouvait trouver, et les plaçait sur une image de la Vierge, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, qu'elle avait chez elle. Mais voyons maintenant par combien de faveurs la reine très-reconnaissante récompensa les hommages que lui rendait sa servante. A l'âge de dix ans, Dominique étant un jour à la fenêtre, vit une dame d'un bel extérieur, et avec elle un petit enfant, l'un et l'autre levant les mains comme pour demander l'aumône. Dominique va chercher le pain, mais au même moment, sans que la porte fût ouverte, elle les voit dans sa chambre, et s'aperçoit que le petit enfant avait les mains, les pieds et la poitrine blessés. Elle demande donc à la dame : Qui a blessé cet enfant? La mère lui répondit : « C'est l'amour. » Dominique ravie de la beauté et de la modestie de cet enfant, lui demanda si ses plaies lui faisaient mal ; mais il ne répondit que par un sourire. Cependant comme ils s'approchaient tous des images de Jésus et de Marie, la dame dit à Dominique : « Dis-moi, ma fille, qui te porte à couronner ces images de fleurs ? » Elle répondit : « C'est l'amour que j'ai pour Jésus et Marie. — Et comment les aimes-tu ? — Je les aime autant que je puis. — Et jusqu'à quel point peux-tu les aimer ? — Autant qu'ils me donnent la grâce de le faire. » Alors, la divine mère lui dit :

« Continue, Dominique, continue à les aimer, car ils te payeront bien ton amour en paradis. »

Dominique sentit alors une odeur céleste qui sortait des plaies de l'enfant, et elle demanda à la mère avec quelle essence elle le parfumait, et si elle pouvait elle-même en acheter de semblable. La mère lui répondit : « On l'achète par la foi et par les œuvres. » Dominique lui offrit du pain ; mais elle lui répondit : « Le pain dont se nourrit mon fils, c'est l'amour : Dis-lui que tu aimes Jésus, et tu le contenteras. » A ce nom d'amour, l'enfant tressaillit, et s'adressant à la petite Dominique, il lui demanda comment elle aimait Jésus. Cette jeune enfant lui ayant répondu qu'elle l'aimait tellement qu'elle ne pensait qu'à lui jour et nuit et qu'elle ne cherchait qu'à lui être agréable ; eh bien ! lui dit-il, aime-le, et l'amour t'instruira de ce qu'il faut faire pour le contenter. En ce moment l'odeur qui sortait des plaies de l'enfant croissant toujours, Dominique s'écria : Oh Dieu ! cette odeur me fait mourir d'amour. Si l'odeur que répand un petit enfant est si douce, quelle sera l'odeur du paradis ? Mais alors la scène changea : la mère apparut avec des vêtements de reine, et environnée de lumière ; le petit enfant brillant de beauté, comme le soleil, prit les fleurs qui couronnaient l'image, et les répandit sur la tête de Dominique, qui, ayant reconnu dans ces personnages Jésus et Marie, s'était prosternée pour les adorer. Ainsi finit la vision. Dominique prit ensuite l'habit de l'ordre des dominicaines, et mourut l'an 1553 en odeur de sainteté.

### PRIÈRE.

O bien-aimée de Dieu, très-aimable petite Marie, oh ! que ne puis-je vous offrir aujourd'hui les premières années de ma vie, pour me dédier tout entier à votre service, comme vous, ô ma douce reine, vous vous êtes présentée dans le temple, et consacrée sans délai à la gloire et à l'amour de votre Dieu ! mais je n'en ai plus le temps, malheureux que je suis ! puisque j'ai perdu tant d'années à servir le monde et mes caprices, comme si je vous avais entièrement oubliée ainsi que Dieu.

*Væ tempori illi, in quo non amavi te!* Mais il vaut mieux commencer tard que de ne le faire jamais. O Marie! voici qu'aujourd'hui je me présente et je m'offre tout à votre service, pour le temps, court ou long, qui me reste à vivre sur cette terre; je renonce en même temps avec vous à toutes les créatures, et je me consacre entièrement à l'amour de mon créateur. Je vous consacre donc, ô ma reine, mon âme, pour qu'elle pense toujours à l'amour que vous méritez; ma langue, pour chanter vos louanges, et mon cœur pour vous aimer. Acceptez, ô très-sainte Vierge, l'offrande que vous fait ce misérable pécheur; agréez-la, je vous en prie, par ces consolations que sentit votre cœur, lorsque vous vous donnâtes à Dieu dans le temple. Il est juste que, commençant si tard à vous servir, je compense le temps perdu en doublant mes hommages et mon amour. Aidez par votre intercession puissante, ô mère de miséricorde! aidez ma faiblesse, en m'obtenant de votre Jésus la persévérance, et la force de vous être fidèle jusqu'à la mort; afin qu'en vous servant sans cesse durant cette vie, je puisse parvenir à vous louer éternellement dans le paradis. Amen.

---

## QUATRIÈME DISCOURS

### SUR L'ANNONCIATION DE MARIE

Dans l'incarnation du Verbe, Marie ne put s'humilier plus qu'elle ne le fit. De son côté, Dieu ne put l'exalter plus qu'il ne l'exalta.

Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. C'est la parole du Sauveur qui ne peut faillir [1] Dieu avait résolu de se faire homme pour racheter l'homme qui était perdu, et pour manifester ainsi au monde sa bonté infinie;

1. Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur. (*Matth.* XXIII, 12.)

devant, en conséquence, se choisir une mère sur la terre, il cherchait à cette fin la femme la plus sainte et la plus humble entre toutes les femmes. Parmi elles, il en distingua une, et ce fut la vierge Marie, qui était d'autant plus parfaite en vertus, que, semblable à la colombe, elle était plus simple et plus humble dans ses pensées. « Des jeunes filles, il y en a sans nombre, disait le Seigneur, une seule est ma colombe [1] » C'est pourquoi Dieu dit : Que celle-là soit choisie pour être ma mère. Voyons maintenant combien Marie fut humble, et combien Dieu l'éleva à cause de son humilité. Marie, dans l'incarnation du Verbe, ne put s'humilier plus qu'elle ne le fit; ce sera le sujet du premier point. Dieu ne put exalter Marie plus qu'il ne l'exalta; ce sera le sujet du second.

Premier point. — Le Seigneur, parlant expressément dans les saints Cantiques de l'humilité de cette Vierge très-humble, dit : « Tandis que mon roi sera en sa salle, mon parfum qui est composé de nard, embaumera tout ce lieu de la suavité de son odeur [2] » Saint Antonin expliquant ces paroles, dit que la plante du nard, si basse et si petite, figurait l'humilité de Marie, dont l'odeur monta jusqu'au ciel, et attira, du sein du Père éternel, le Verbe divin dans ses entrailles virginales [3] De sorte que le Seigneur, attiré par l'odeur de cette humble Vierge, la choisit pour sa mère, lorsqu'il voulut se faire homme pour racheter le monde. Mais, pour augmenter la gloire et le mérite de cette mère, il ne voulut point devenir son fils avant d'avoir obtenu son consentement [4], dit Guillaume. Ainsi, tandis que l'humble Vierge était dans sa pauvre maison, soupirant, et priant Dieu, avec un plus grand désir que jamais, d'envoyer le Rédempteur, (comme cela fut révélé

1. Adolescentularum non est numerus : una est colomba mea, perfecta mea. (*Cant.* vi, 8.)

2. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum. (*Cant.* i, 11.)

3. Nardus est herba parva, quæ significat beatam Virginem, quæ dedit humilitatis odorem : qui odor usque ad cœlum ascendit, et in cœlo accumbentem fecit quasi evigilare et in utero suo quiescere. (P. iv, tit. xv, c. 21, § 2.)

4. Noluit carnem sumere ex ipsa, non dante ipsa. (*In Cant.* iii.)

à sainte Elisabeth, religieuse bénédictine) voilà que l'archange Gabriel vient remplir la grande ambassade. Il entre, et la salue en lui disant [1] : Je vous salue, ô Vierge pleine de grâce! car vous fûtes toujours plus riche en grâce que les autres saints. Le Seigneur est avec vous, parce que vous êtes si humble. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, puisque toutes ont encouru la malédiction du péché, au lieu que vous, devant être la mère de celui qui est béni, vous avez été, et vous serez toujours bénie et préservée de toute souillure.

Cependant, que répond l'humble Marie à un salut si flatteur? Rien ; elle ne répond pas, mais elle se trouble en y réfléchissant [2] Et pourquoi se troubla-t-elle? peut-être par la crainte d'une illusion? peut-être encore se troubla-t-elle par modestie, en voyant un homme, selon l'opinion de quelques-uns qui croient que l'ange lui apparut sous la forme humaine? Non ; le texte est clair : « Elle se troubla sur les paroles de l'ange, comme le remarque Eusèbe, non à sa vue, mais sur les paroles qu'il venait de lui adresser [3] » Ce trouble fut donc l'effet d'un sentiment d'humilité qu'elle éprouva en entendant ces louanges si éloignées de ses humbles pensées. Ainsi, plus elle se voit élevée par l'ange, et plus elle s'abaisse, et plus elle entre dans la considération de son néant. Ici saint Bernardin remarque que si l'ange avait dit à Marie qu elle était la plus grande pécheresse du monde, Marie n'en eût point été si étonnée; mais lorsqu'elle l'entendit lui adresser des louanges si élevées, elle se troubla [4] Elle se troubla, parce qu'étant pleine d'humilité, elle détestait toutes les louanges, et désirait que son Créateur et l'auteur de tous ses biens fût seul loué et béni; c'est précisément ce que Marie dit à sainte Brigitte, en parlant du moment où elle devint mère de Dieu [5]

1. Ave, gratia plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus. (*Luc.* I, 28.)

2. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. (*Ibid.* 29.)

3. Turbata est in sermone ejus, non in vultu, sed in sermone ejus.

4. Si dixisset : O Maria, tu es major ribalda quæ est in mundo, non ita admirata fuisset : unde turbata fuit de laudibus. (Serm. XXXV *de An. Inc.*, p. 3.)

5. Nolui laudem meam, sed solius datoris et Creatoris. (L. I, *Rev.*, c. XXIII.)

Mais au moins, dira-t-on, la bienheureuse Vierge savait bien, d'après les saintes Ecritures, que le temps prédit par les prophètes pour la venue du Messie était arrivé; que les semaines de Daniel étaient accomplies; que, selon la prophétie de Jacob, le sceptre de Juda était passé dans les mains d'Hérode, prince étranger. Elle savait qu'une Vierge devait être la mère du Messie. Lors donc qu'elle entendit l'ange lui donner ces louanges qui ne paraissaient pouvoir convenir à aucune autre qu'à la mère d'un Dieu, peut-être lui vint-il en pensée de douter au moins si elle ne serait pas cette mère de Dieu? Non; sa profonde humilité ne lui permit pas même d'avoir cette pensée. Ces louanges ne servirent qu'à lui inspirer une grande crainte, tellement, remarque saint Pierre Chrysologue, que comme le Sauveur voulut être fortifié par un ange, il fallut que saint Gabriel, voyant Marie si effrayée de cette salutation, l'encourageât [1], en lui disant: *Ne timeas, Maria; invenisti gratiam apud Deum.* Ne craignez point, ô Marie, et ne soyez pas surprise des titres élevés que je vous ai donnés en vous saluant; car, si vous êtes si petite et si basse à vos propres yeux, Dieu, qui élève les humbles, vous a rendue digne de retrouver la grâce que les hommes ont perdue. C'est pour cela qu'il vous a préservée de la souillure commune à tous les enfants d'Adam; c'est pour cela qu'il vous a honorée d'une grâce supérieure à celle de tous les saints, dès l'instant de votre conception; enfin, c'est pour cela qu'il vous élève maintenant jusqu'à vous rendre sa mère. *Ecce concipies et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.*

Eh bien! pourquoi tarder? [2] Marie, l'ange attend votre réponse, dit saint Bernardin; et nous, qui sommes condamnés à la mort, nous l'attendons bien plus encore [3]. Voilà, ô notre mère, continue saint Bernardin, que l'on vous offre le prix de notre salut, qui est le Verbe divin fait homme en votre sein;

1. Sicut Christus per angelum voluit confortari, ita per angelum debuit Virgo animari.

2. Expectat angelus, expectamus et nos, o Domina, verbum miserationis, quos miserabiliter premit sententia damnationis. (Hom. IV, *sup. Miss.*)

3. Ecce offertur tibi pretium salutis nostræ; statim liberabimur, si consentis

si vous l'acceptez pour fils, nous serons à l'instant délivrés de la mort. Le Seigneur lui-même, qui est devenu si amoureux de votre beauté, attend aussi votre réponse, d'après laquelle il a résolu de sauver le monde[1] Répondez, Marie, à l'instant, reprend saint Augustin; ne différez point le salut du monde, qui dépend maintenant de votre consentement[2]

Mais voilà que Marie répond : elle répond à l'ange en ces termes : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* O réponse plus belle, plus humble et plus prudente que celle qu'aurait pu inventer toute la sagesse des hommes et des anges réunie, quand ils y auraient pensé durant un million d'années ! ô réponse puissante, qui réjouis le ciel, et qui apportes à la terre un océan immense de grâces et de biens ! ô réponse qui, à peine sortie de l'humble cœur de Marie, attiras du sein du Père éternel son fils unique pour se faire homme dans les entrailles très-pures de cette Vierge ! oui, parce qu'à peine ces paroles : *Ecce ancilla Domini, fiat secundum verbum tuum*, furent-elles proférées, que le fils de Dieu devint aussi le fils de Marie. O, s'écrie saint Thomas de Villeneuve, ô puissant *fiat !* ô *fiat* plein d'efficacité ! ô *fiat* digne d'être célébré par-dessus tout autre[3] ! Car par les autres *fiat*, Dieu créa la lumière, le ciel, la terre ; mais par ce *fiat* de Marie, dit le saint, un Dieu a été fait homme comme nous.

Mais, pour ne point sortir de notre sujet, considérons la grande humilité que la Vierge fit paraître dans cette réponse. Elle était assez éclairée pour connaître combien était élevée la dignité de mère de Dieu ; l'ange l'avait déjà assurée qu'elle était cette bienheureuse mère choisie du Seigneur. Néanmoins, elle n'en conçoit pas une plus haute estime d'elle-même ; elle ne s'arrête point à se complaire dans son éléva-

1. Ipse quoque Dominus, quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum, in quo nimirum proposuit salvare mundum. (S. BERN., loc. cit.)

2. Responde jam, Virgo sacra, vitam quid tardas (*a*) mundo?

3. O fiat potens ! o fiat efficax ! o fiat super omni fiat venerandum. (Conc. IV *de Ann.*)

Al. *tricas.*

tion. Regardant, d'un côté, son néant, et de l'autre, l'infinie majesté de son Dieu, qui la choisit pour sa mère, elle se reconnaît indigne d'un tel honneur, mais elle ne veut point s'opposer à sa volonté. Que fait-elle donc, lorsqu'on lui demande son consentement? Que dit-elle? Tout anéantie au dedans d'elle-même, tout enflammée, d'ailleurs, du désir de s'unir plus parfaitement à Dieu par ce moyen, s'abandonnant entièrement à la volonté divine : Voici, dit-elle, voici la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Voici l'esclave du Seigneur, obligée de faire ce que le Seigneur commande. Elle voulait dire par là : si le Seigneur me choisit pour sa mère, moi qui n'ai rien de moi-même, et qui ai tout reçu de sa main libérale, qui pourra croire qu'il me choisisse à cause de mon mérite ? *Ecce ancilla Domini.* Quel mérite peut avoir une esclave, pour être faite la mère de son Seigneur? *Ecce ancilla Domini.* Que la bonté du Seigneur soit louée, et non pas l'esclave ; car c'est de sa part une œuvre de bonté que de jeter les yeux sur une créature aussi basse que je le suis, pour l'élever si haut.

O humilité ! s'écrie ici saint Guerric abbé [1] O grande humilité de Marie, qui la rend petite à ses propres yeux, mais grande aux yeux de Dieu ; indigne à ses yeux, mais digne aux yeux de ce Seigneur immense que le monde ne peut contenir! Saint Bernard, dans le quatrième sermon sur l'Assomption de Marie, fait à ce sujet une exclamation plus belle encore : admirant l'humilité de Marie, il dit : O Marie ! comment avez-vous pu allier dans votre cœur des sentiments aussi humbles de vous-même, avec tant de pureté, tant d'innocence, et avec la plenitude de grâce que vous possédez [2] ? O Vierge bienheureuse, poursuit le saint, et comment, lorsque vous vous êtes vue si honorée et si élevée par votre Dieu, cette humilité si grande a-t-elle pu être si bien enracinée en vous [3]?

1. O humilitas, angusta sibi, ampla divinitati ! insufficiens sibi, sufficiens ei quem non capit orbis !

2. Quanta humilitatis virtus cum tanta puritate, cum innocentia tanta, imo cum tanta gratiæ plenitudine ?

3. Unde tibi humilitas, et tanta humilitas, o beata?

Lucifer se voyant doué d'une grande beauté, ambitionna d'élever son trône au-dessus des étoiles, et de se rendre semblable à Dieu [1]. Or, qu'aurait dit cet esprit d'orgueil, à quoi aurait-il prétendu, s'il eût été orné des dons que possédait Marie? L'humble Marie ne fit point ainsi : plus elle se vit exaltée, et plus elle s'humilia. Ah! Marie, conclut saint Bernard, vous êtes devenue digne, par votre grande humilité, d'être regardée de Dieu avec un amour tout particulier; digne, par votre beauté, d'enflammer le cœur de votre roi; digne, par l'odeur agréable de votre humilité, d'attirer le fils éternel du lieu de son repos, qui était le sein de Dieu, dans votre sein virginal [2]. Aussi Bernardin de Busto dit-il que Marie mérita plus par cette réponse, *Ecce ancilla Domini*, que ne pourraient mériter toutes les créatures par toutes leurs bonnes œuvres [3].

Oui, dit saint Bernard, parce que cette Vierge innocente, bien qu'elle se soit rendue agréable à Dieu par sa virginité, s'est rendue par son humilité digne, autant que le pouvait une créature, d'être la mère de son Créateur [4]. Saint Jérôme appuie ce sentiment, lorsqu'il dit que Dieu la choisit pour mère, plutôt à cause de son humilité qu'à cause de ses autres vertus [5]. Marie elle-même s'exprima dans ce sens à sainte Brigitte, en disant : Et comment ai-je mérité la grâce de devenir la mère de mon Seigneur, sinon parce que j'ai connu mon néant et que je me suis humiliée [6]? Elle l'avait déjà proclamé dans son très-humble cantique, lorsqu'elle dit : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... Fecit mihi magna qui potens est.*

1. Super astra Dei exaltabo solium meum, et similis ero Altissimo. (*Isai.* XIV, 13.)

2. Digna plane quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret rex, cujus odore suavissimo ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu. (Loc. cit.)

3. Beata virgo plus meruit dicendo humiliter : Ecce ancilla Domini, quam simul mereri possent omnes puræ creaturæ. (*Mar.* XII, p. 5. p. 2.)

4. Etsi placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concepit. (Hom. I *sup. Miss.* n. 5.)

5. Maluit Deus de Virgine incarnari propter humilitatem, quam propter aliam quamcumque virtutem.

6. Unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil me esse, vel habere? (L. II. *Rev.* c. XXXI.)

De là, saint Laurent Justinien remarque que la bienheureuse Vierge ne dit pas : Il a regardé ma virginité, mon innocence ; mais elle dit : mon humilité [1] Et par ce mot d'humilité, remarque saint François de Sales, elle n'entendait point parler avec éloge de sa vertu d'humilité, mais elle voulait dire que Dieu avait regardé son néant [2], et avait voulu l'élever ainsi par un pur effet de sa bonté.

En un mot, dit saint Augustin, l'humilité de Marie fut comme une échelle par laquelle le Seigneur daigna descendre du ciel sur la terre pour se faire homme dans son sein [3]. Et saint Antonin fortifie ce sentiment, en disant que l'humilité de la Vierge fut sa disposition la plus parfaite et la plus prochaine à être la mère de Dieu [4] Du reste, Isaïe l'avait prédit : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, une fleur naîtra de sa racine [5] Le bienheureux Albert le Grand remarque que la fleur divine, c'est-à-dire le fils unique de Dieu, selon ce que dit Isaïe, devait naître, non de la cime, ni du tronc de la plante de Jessé, mais de la racine, précisément pour montrer l'humilité de sa mère [6] Et l'abbé de Celles l'explique encore plus clairement : « Notez, dit-il, que ce n'est pas du sommet de la plante, mais de sa racine, que la fleur devra s'élever [7] » C'est pourquoi le Seigneur disait à cette fille bien-aimée : « Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont forcé à prendre l'essor [8] En partant d'où, demande saint Augustin, sinon du sein du père pour entrer dans le sein de la mère [9]? Le docte commentateur Fernandez dit à ce sujet, que les yeux très-humbles de Marie,

1. Non ait : Respexit virginitatem, innocentiam ; sed tantum humilitatem.

2. Humilitatem, id est nihilitatem. (*Introd. à la vie dév.*, IIIe partie, chap. VI, pag. 115, édit. Vivès.)

3. Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras. (Sup. *Magn.* serm. *de Sanctis* XXXV, al. CCVIII, n. 10, in Append.)

4. Ultima gratia perfectionis est præparatio ad filium Dei concipiendum ; quæ præparatio fuit per profundam humilitatem. (P. V, ti. 15, c. 6 et 8.)

5. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. (*Is.* XI, 1.) — 6. De radice ejus, humilitas cordis intelligitur.

7. Nota quod non ex summitate, sed de radice ascendit flos.

8. Averte oculos tuos, quia ipsi me avolare fecerunt. (*Cant.* V.)

9. Unde avolare, nisi a sinu patris in uterum matris ?

avec lesquels elle regarda toujours la grandeur divine, sans jamais perdre de vue son propre néant, firent une telle violence à Dieu même, qu'ils l'attirèrent dans son sein [1] On voit par là, dit l'abbé Francon, pourquoi le Saint-Esprit donna tant de louanges à la beauté de son épouse, à cause de ses yeux de colombe [2] Parce que Marie, en regardant son Dieu avec les yeux d'une simple et humble colombe, le charma tellement par sa beauté, qu'elle le fit prisonnier dans son sein virginal, par les liens de l'amour [3] Ainsi, pour conclure ce point, Marie, dans l'incarnation du Verbe, comme nous l'avons vu dès le commencement, ne put s'humilier plus qu'elle ne s'humilia : voyons maintenant comment Dieu, en la faisant sa mère, ne put l'élever plus qu'il ne l'éleva.

Deuxième point. — Pour comprendre la hauteur à laquelle Marie fut élevée, il faudrait comprendre combien est sublime la hauteur et la grandeur de Dieu. Il suffira donc de dire que Dieu fit de cette Vierge sa propre mère, pour comprendre que Dieu ne put l'exalter plus qu'il ne l'exalta. Saint Arnould de Chartres assure avec raison, que Dieu, en devenant fils de la Vierge, la plaça dans un degré d'élévation supérieure à celle de tous les saints et de tous les anges [4] En sorte qu'après Dieu, elle est sans comparaison la plus élevée de tous les esprits célestes, comme parle saint Ephrem [5] Et saint André de Crète assure la même chose [6], avec saint Anselme qui dit : Marie, il n'y a personne qui vous égale, parce que tous les autres sont au-dessus ou au-dessous de vous ; Dieu seul vous

1. Ita illius oculi humillimi Deum tenuerunt, ut suavissima quadam violentia ipsummet Dei patris Verbum in uterum suum Virgo attraxerit. (In c. xiv Gen. sect. 1.)

2. Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es ! oculi tui columbarum. (*Cant.* iv, 1.)

3. Ubinam terrarum tam speciosa Virgo inveniri posset, quæ regem cœlorum caperet, et vinculis charitatis pia violentia captivum traheret ? (*De grat. No. Test.* tr 6.)

4. Maria constituta est super omnem creaturam. (Tract. *de L. V.*)

5. Nulla comparatione cæteris superis est gloriosior. (Or. *de laud. Deip.*)

6. Excepto Deo, omnibus altior. (Or. *de laud. Deip.*)

est supérieur, et tous les autres êtres vous sont inférieurs [1] En un mot, ajoute saint Bernardin, l'élévation de cette Vierge est si grande, que Dieu seul peut et sait la comprendre [2]

Et si quelqu'un était étonné, remarque saint Thomas de Villeneuve, de ce que les saints Evangélistes, qui ont publié si au long les louanges d'un Jean-Baptiste et d'une Madeleine, ont été si sobres de paroles en indiquant les dons qui ont orné Marie, cette considération doit suffire à dissiper son étonnement. Il suffit, continue le saint, de dire que c'est d'elle qu'est né Jésus [3] Que voulez-vous, poursuit-il, que les Evangélistes disent de plus des grandeurs de cette Vierge? Il doit vous suffire qu'ils attestent qu'elle est la mère de Dieu. Et puisqu'ils avaient énoncé en ce seul mot le plus grand, ou plutôt, la totalité de ses avantages, il n'était point nécessaire qu'ils en fissent une description détaillée [4] Et comment n'en serait-il pas ainsi? reprend saint Anselme; dire de Marie qu'elle est mère de Dieu, c'est dépasser tous les degrés de grandeur que l'on peut imaginer, ou exprimer après celle de Dieu [5] Et Pierre de Celles ajoute à ce sujet: Quelque nom que vous lui donniez, soit que vous l'appeliez reine du ciel, ou reine des anges, soit que vous lui donniez quelque titre que ce puisse être, il ne l'honorera jamais autant que le seul titre de mère de Dieu [6]

La raison en est évidente, parce que, comme l'enseigne le docteur angélique, plus une chose approche de son principe, et plus elle en reçoit de perfection; et comme Marie est la

1. Nihil tibi, Domina, est æquale; omne enim quod est, aut supra te est, aut infra, quod supra, solus Deus; quod infra, est omne quod Deus non est. (Ap. PELB. *Stellar.* II, p. 3, a. 2.)

2. Tanta est perfectio Virginis, ut soli Deo cognoscenda reservetur. (Tom. II, serm LI, a. 3, c. 2.)

3. Satis est de ea dicere: De qua natus est Jesus.

4. Quid ultra requiris? Sufficit tibi quod mater Dei est. Ubi ergo totum erat, pars scribenda non fuit. (Conc. II, *de Nat. Virg.*)

5. Hoc solum de sancta Virgine prædicari, quod Dei mater sit, excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici vel prædicari potest. (*De Excel. Virg.* c. IV.)

6. Si cœli reginam, si angelorum dominam, vel quodlibet aliud protuleris, non assurges ad honorem, quo prædicatur Dei genitrix. (Lib. *de Pan.* c. XXXI.)

créature qui a le plus approché de Dieu, elle est aussi celle qui a le plus participé à ses grâces, à ses perfections et à sa grandeur [1] Le P Suarez déduit de ce principe la raison pour laquelle la dignité de mère de Dieu est d'un ordre supérieur à toute autre dignité créée ; car cette dignité appartient d'une certaine manière à l'ordre d'union avec une personne divine, ordre auquel elle se trouve nécessairement liée [2] C'est ce qui fait dire à saint Denis le Chartreux, qu'après l'union hypostatique, nulle autre n'est aussi étroite que l'union de cette mère de Dieu avec son fils [3] Telle est, dit saint Thomas, l'union la plus parfaite qu'une créature puisse former avec son Dieu [4] Et le bienheureux Albert le Grand assure qu'être mère de Dieu, c'est posséder une dignité immédiatement inférieure à celle de Dieu [5] D'où il conclut qu'à moins de devenir Dieu, Marie ne pouvait être plus unie à Dieu qu'elle ne le fut [6]

Saint Bernardin assure que, pour être mère de Dieu, la sainte Vierge eut besoin d'être élevée à un certain état d'égalité avec les personnes divines, par une infusion presque infinie de grâces [7] Et comme, moralement parlant, les enfants sont réputés une même chose avec leurs pères, de sorte que les biens et les honneurs sont communs entre eux ; de là il suit, dit saint Pierre Damien que si Dieu habite en diverses manières dans ses créatures, il habita en Marie d'une manière

1. Quanto aliquid magis participat illius effectum, etc., Beata autem virgo Maria propinquissima Christo fuit, quia ex ea accepit humanam naturam ; et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. (3, q. 27, a. 5.)

2. Dignitas matris est altioris ordinis, pertinet enim quodammodo ad ordinem hypostaticæ unionis ; illum enim intrinsece respicit, et cum illa necessariam conjunctionem habet. (In III part. dist. I, sect. 2, n. 4, oper t. XIX, p. 8, edit. Vivès.)

3. Post hypostaticam conjunctionem, non est alia tam vicina, ut unio matris cum filio suo. (L. II *de laud Virg.*)

4. Est suprema quædam conjunctio cum persona infinita. (I, q. 25, a. 6.)

5. Immediate post esse Deum, est esse matrem Dei. (Super *Miss.* cap. CLXXX.)

6. Magis Deo conjungi, nisi fieret Deus, non potuit.

7. Quod fœmina conciperet et pareret Deum, oportuit eam elevari ad quamdam æqualitatem divinam per quamdam infinitatem gratiarum. (Tom. I, ser. LXIV, c. XVI.)

plus spéciale, en devenant une même chose avec Marie [1] Enfin il s'écrie, en proférant ces paroles célèbres : « Qu'ici se taise et tremble toute créature en contemplant cette immense dignité. Dieu habite dans la Vierge sa mère, ayant avec elle une seule même nature [2] »

C'est pourquoi saint Thomas assure que Marie étant devenue mère de Dieu, reçut, à cause d'une union si étroite avec un bien infini, une certaine dignité infinie, que le P Suarez appelle infinie en son genre [3], parce que la dignité de mère de Dieu est la plus grande qui puisse être conférée à une simple créature. Selon l'enseignement du docteur angélique, l'humanité de Jésus-Christ, bien qu'elle eût pu recevoir de Dieu une plus grande abondance de grâce habituelle [4], néanmoins, quant à l'union avec une personne divine, elle ne put recevoir une plus grande perfection [5] De même, selon le saint docteur, la bienheureuse Vierge ne peut être élevée de son côté à une plus haute dignité que celle de mère de Dieu [6] Saint Thomas de Villeneuve dit la même chose [7] Saint Bernardin assure que l'état auquel Dieu éleva Marie, sa mère, fut si parfait, qu'il ne pouvait l'élever davantage [8] Et le bienheureux Albert vient

1. Quarto modo inest Deus creaturæ, scilicet virgini Mariæ, per identitatem, quia idem est quam illa. (Serm. I, *de Nat. Virg.*)

2. Hic taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. Habitat Deus in Virgine, cum qua unius habet identitatem. (Loc. cit.) — 3. Dignitas matris Dei, suo genere est infinita.

4. Cum enim gratia habitualis sit donum creatum, confiteri oportet quod habeat essentiam finitam. Est cujuslibet creaturæ determinatæ capacitatis mensura, quæ tamen divinæ potestati non præjudicat, quin possit aliam creaturam majoris capacitatis facere. (*Comp. theol.*, c. 213.)

5. Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus, quam sit unio personalis ad filium unigenitum a patre. (III p. q. 7, a. 12, ad 2.)

6. Beata Virgo ex hoc quod est mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam, ex bono infinito, quod est Deus ; et hac parte non potest fieri melius. (I. p. q. 25, a 6. ad. 4.)

7. Utique habet quamdam infinitatem esse matrem Infiniti. (Conc. III *de Nat. Mar.*)

8. Status maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset. (Tom. III, serm. IV, a. 3, c. I.)

à l'appui en disant, « que le Seigneur donna à la sainte Vierge le plus de tout ce qui peut être confié à une pure créature, à savoir la maternité divine [1] »

De là cette célèbre maxime énoncée par saint Bonaventure, que Dieu peut faire un monde plus grand, un ciel plus spacieux, mais qu'il ne peut faire une créature plus élevée, qu'en la rendant sa mère [2] Mais bien mieux que les docteurs, Marie explique elle-même la grandeur à laquelle Dieu l'avait élevée, lorsqu'elle dit : « Celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes choses [3] » Et pourquoi la sainte Vierge ne détailla-t-elle point ces grandes choses que Dieu lui avait accordées ? Saint Thomas de Villeneuve répond qu'elle ne le fit point, parce qu'elles étaient trop grandes pour pouvoir être exprimées [4] .

C'est donc avec raison que saint Bernard disait que Dieu a créé le monde tout entier pour cette Vierge qui devait être sa mère [5] Et saint Bonaventure n'avait point tort de dire que le monde se maintient par les soins de Marie, comme elle a concouru à sa formation [6] Le saint s'appuyait en cet endroit sur les paroles des Proverbes que l'Eglise applique à Marie : « J'étais avec Dieu pour régler toutes choses [7] » Saint Bernardin ajoute que ce fut pour l'amour de Marie que Dieu ne détruisit point l'homme après le péché d'Adam [8] C'est pour-

1. Dominus beatæ Virgini summum donavit, cujus capax fuit pura creatura, scilicet Dei maternitatem. (Lib. I *de Laud. Virg.* c. CLXXVIII.)

2. Esse mater Dei, est gratia maxima puræ creaturæ conferibilis. Ipsa est qua majorem facere non potest Deus. Majorem mundum facere potest Deus, majus cœlum ; majorem quam matrem Dei facere non potest. (*Spec. B. V* lect. x, tom. XIV. p. 260 *b*.)

3. Fecit mihi magna qui est. (*Luc.* I, 48.)

4. Non explicat quænam hæc magna fuerint, quia inexplicabilia. (Conc. III, *de Nat. V.*)

5. Propter hanc totus mundus factus est. (Serm. II in *Salv. Reg.* (*a*)

6. Dispositione tua, Virgo sanctissima, perseverat mundus, quem, et tu cum Deo ab initio fundasti. (*Psalt. maj.*, ps. CXVIII, Oper. t. XIV, p. 216, *a*.)

7. Cum eo eram cuncta componens. (*Prov.* VIII.)

8. Propter singularissimam dilectionem ad hanc Virginem præservavit. (Tom. I, serm. LXI, c. VIII.)

*a*) Au jugement de Mabillon, ces trois sermons sur le *Salve Regina* paraissent avoir plutôt pour auteur Bernard, archevêque de Tolède. (*L'éditeur.*)

quoi l'Eglise applique à Marie avec raison ces paroles : *Optimam partem elegit*[1], puisque cette mère vierge ne choisit pas seulement les meilleures choses, mais que parmi les meilleures, elle choisit la meilleure part, le Seigneur l'ayant douée au suprême degré, comme l'assure le bienheureux Albert le Grand, de tous les dons généraux et particuliers, conférés à toutes les autres créatures ; tout cela, en conséquence de la dignité de divine mère qu'il lui avait conférée[2] Ainsi Marie fut enfant, mais elle n'eut de cet âge que l'innocence, et non le défaut de capacité, puisqu'elle jouit dès sa conception du parfait usage de la raison. Elle fut vierge, mais sans éprouver l'ignominie de la stérilité. Elle fut mère, mais seulement avec le trésor de la virginité. Elle fut belle, et même très-belle, comme dit Richard de Saint-Victor, d'après saint Grégoire de Nicomédie, et saint Denis l'Aréopagite, qui eut le bonheur, comme plusieurs le prétendent, de voir une seule fois en sa vie sa beauté, et qui dit que si la foi ne lui eût appris que Marie était une créature, il l'aurait adorée comme une divinité. Le Seigneur révéla aussi à sainte Brigitte que la beauté de sa mère surpassait la beauté de tous les anges, lorsqu'il lui fit entendre ces paroles qu'il adressait à Marie : « Votre beauté l'emporte sur celle de tous les anges et de tout autre être créé[3] Elle était très-belle, dis-je, sans exposer à aucun péril quiconque la regardait, parce que sa beauté éloignait les mouvements impurs, et inspirait même des pensées modestes, comme l'assure saint Ambroise[4] Saint Thomas dit la même chose. « La grâce de la sanctification ne se bornait pas à réprimer dans la Vierge les mouvements illicites, mais elle exerçait encore son influence sur les autres, tellement, que quoiqu'elle fût douée

1. *In officio Ass. B. M.*

2. Beatissimaa Virgo gratia fuit plena, quia omnes gratias generales et speciales omnium creaturarum in summo habuit. (*Bibl. ma.* in Luc. XIII.)

3. Omnes angelos, et omnia quæ creata sunt excessit pulchritudo tua. (Lib. I, *Rev.* c. XV.)

4. Tanta erat ejus gratia, ut non solum in se virginitatem servaret, sed etiam si quos inviseret, integritatis donum insigne conferret. (*De Instit. Virg.* c. IV, n. 50.)

d'une grande beauté extérieure, elle n'éveillait en personne des pensées de volupté [1] » C'est pour cela qu'elle est appelée myrrhe, comme préservant de la corruption : « J'ai répandu une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus exquise [2], est-il dit de la sagesse dans l'Ecclésiastique, paroles que l'Eglise applique aussi à la sainte Vierge. Elle se livrait aux exercices de la vie active, mais sans que ses actions la détournassent de son union avec Dieu. Dans la vie contemplative elle était recueillie en Dieu, mais sans négliger les choses temporelles et les devoirs de la charité envers le prochain. La mort la frappa, mais ce fut sans angoisses, et sans que la corruption s'emparât de son corps.

Concluons donc. Cette divine mère est infiniment inférieure à Dieu, mais elle est immensément supérieure à toutes les autres créatures. Et, s'il est impossible de trouver un fils plus noble que Jésus, il est impossible aussi de trouver une mère plus noble que Marie. Ceci doit être pour les serviteurs dévots de cette reine, non-seulement un motif de joie à la vue de ses grandeurs, mais encore un motif de confiance en sa puissante protection, puisque, étant mère de Dieu, dit le Père Suarez, elle a un certain droit sur ses dons, pour les obtenir à ceux pour qui elle prie [3] D'un autre côté, saint Germain dit que Dieu ne peut pas ne point exaucer les prières de cette mère, parce qu'il ne peut pas ne pas la reconnaître pour sa véritable et immaculée mère [4] Ainsi, ô mère de Dieu, et notre mère, vous ne manquez point de puissance pour nous secourir. La volonté ne vous manque pas non plus : *Nec facultas nec voluntas illi deesse potest*, dit saint Bernard [5] Vous savez, vous

1. Gratia sanctificationis non solum repressit in Virgine motus illicitos, sed etiam in aliis efficaciam habuit ; ita ut quamvis esset pulchra in corpore, a nullo concupisceretur. (In III, dist. disp. 2, qu. 2, a. 2.)

2. Quasi myrrha electa dedit mihi suavitatem odoris.

3. Unde fit, ut singulare jus habeat ad dona filii sui. (In 3. p. disp. XVIII.)

4. Tu autem, quæ materna in Deum auctoritate polles, etiam iis, qui enormiter peccant, eximiam reconciliationis gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi et veræ et intemeratæ matri suæ in omnibus morem gerat. (*De Zona Virg.*)

5. *In Assump. B. V. M.* serm. I, n. 2.

dirai-je avec votre serviteur l'abbé de Celles, que Dieu ne vous a point créée seulement pour lui, mais qu'il vous a donnée aux anges pour les relever, aux hommes pour les délivrer, et aux démons pour les abattre : car, par vous, nous recouvrons la grâce divine, et par vous l'ennemi est vaincu et terrassé [1].

Si nous désirons plaire à la divine mère, saluons-la souvent par l'*Ave Maria*. Un jour Marie apparut à sainte Mathilde, et lui dit, qu'on ne pouvait mieux l'honorer qu'en lui adressant cette salutation. Nous obtiendrons par cette prière des grâces spéciales de cette mère de miséricorde, comme on le verra par l'exemple suivant.

### EXEMPLE.

L'événement que rapporte le P Paul Ségneri, dans son *Chrétien instruit* [2], est fort célèbre. Un jeune homme chargé de péchés déshonnêtes et de mauvaises habitudes, alla se confesser à Rome au P Nicolas Zucchi ; le confesseur l'accueillit avec charité, et compatissant à sa misère, il lui dit que la dévotion à Notre-Dame pouvait le délivrer de ce maudit vice. Il lui imposa donc pour pénitence, de réciter chaque jour, jusqu'à sa prochaine confession, un *Ave Maria* en l'honneur de la Vierge en se couchant et en se levant, de lui offrir ses yeux, ses mains et tout son corps, en la priant de le garder comme sa propriété, et en baisant trois fois la terre. Le jeune homme pratiqua cette pénitence, et dans le commencement, avec très-peu de succès, pour son amendement. Mais le père continua à lui suggérer de ne jamais l'abandonner, l'encourageant à se confier en la protection de Marie. A cette époque le pénitent partit avec d'autres compagnons, et il courut le monde pendant plusieurs années. De retour à Rome, il se présenta de nouveau à son confesseur, qui fut ravi de joie et d'admiration en le trouvant tout changé, et délivré de ses anciennes

1. Non tantum sibi te fecit, sed te angelis dedit in instaurationem, hominibus in reparationem, dæmonibus in hostem; nam per te Deus homini pacificatur, diabolus vincitur et conteritur. (V in prol. *Cont. Virg.*)

2. P. III, reg. 34.

souillures. Mon enfant, lui dit-il, comment avez-vous obtenu de Dieu un si beau changement? Le jeune homme répondit : Mon père, Notre-Dame m'a obtenu cette grâce, pour cette petite dévotion que vous m'aviez enseignée. Mais ce n'est pas tout encore. Le confesseur ayant raconté ce fait en chaire, fut entendu par un capitaine qui avait contracté une mauvaise liaison avec une femme : il résolut donc, lui aussi, de pratiquer la même dévotion pour briser cette horrible chaîne, qui le retenait dans l'esclavage du démon ; c'est ce que doivent avoir en vue les pécheurs, s'ils veulent que la Vierge les secoure. Le capitaine parvint ainsi à quitter sa mauvaise habitude et à changer de vie.

Mais quoi ! au bout de six mois, se fiant trop en ses propres forces, il veut un jour se rendre imprudemment chez cette femme, pour voir si elle a aussi changé de vie. Comme il approchait de la porte de la maison, où il allait courir manifestement le risque de retomber, il sentit une force invincible qui le repoussait en arrière, et il se trouva distant de cette maison de toute la longueur de la rue, et placé devant sa porte : il vit alors, comme par un trait de lumière, que Marie le délivrait ainsi de sa perdition. On peut comprendre par là combien notre bonne mère a soin, non-seulement de nous retirer du péché, lorsque nous nous recommandons à elle dans ce dessein, mais encore de nous préserver du danger d'y retomber.

PRIÈRE.

O Vierge sainte et immaculée ! ô créature la plus humble et la plus grande devant Dieu ! vous avez été bien petite à vos propres yeux, mais vous avez été si grande aux yeux de votre Seigneur, qu'il vous a élevée jusqu'à vous choisir pour sa mère, et jusqu'à vous établir reine du ciel et de la terre. Je remercie donc ce Dieu qui vous a tant élevée, et je me réjouis avec vous de vous voir si unie à Dieu, qu'il n'est pas possible à une simple créature de s'unir davantage à lui. Je rougis, pécheur misérable que je suis et si orgueilleux avec tant de péchés, de

paraître devant vous, qui êtes si humble avec tant de perfections. Mais, tout misérable que je suis, je veux encore vous saluer : *Ave, Maria, gratia plena.* Vous êtes pleine de grâce, obtenez-m'en une partie. *Dominus tecum.* Le Seigneur qui a été avec vous dès le premier instant de votre création, s'est uni maintenant plus étroitement à vous en devenant votre fils. *Benedicta tu inter mulieres.* O femme bénie entre toutes les femmes, obtenez-nous aussi les divines bénédictions. *Et benedictus fructus ventris tui.* Plante bienheureuse, qui avez donné au monde un fruit si noble et si saint. *Sancta Maria, mater Dei.* O Marie, je confesse que vous êtes la vraie mère de Dieu, et je suis disposé à donner mille fois ma vie pour soutenir cette vérité. *Ora pro nobis peccatoribus.* Mais si vous êtes la mère de Dieu, vous êtes encore la mère de notre salut et de nous tous, pauvres pécheurs, puisque Dieu s'est fait homme pour sauver les pécheurs, et puisqu'il vous a rendue sa mère afin que vos prières eussent la vertu de les sauver tous. Donc, Marie, priez pour nous ; *nunc et in hora mortis nostræ.* Priez toujours ; priez maintenant, pendant que nous vivons au milieu de tant de tentations et exposés au danger de perdre Dieu ; mais priez encore à l'heure de notre mort, quand nous serons sur le point de quitter ce monde et de comparaître devant le tribunal de Dieu ; afin que nous sauvant par les mérites de Jésus-Christ, et par votre intercession, nous puissions un jour, sans avoir plus à craindre de nous perdre, aller vous saluer et vous louer avec votre fils dans le ciel pendant toute l'éternité. Amen.

---

## CINQUIÈME DISCOURS

### SUR LA VISITATION DE MARIE.

Marie est la trésorière de toutes les grâces divines. C'est pourquoi, celui qui désire des grâces, doit recourir à Marie ; et celui qui recourt à Marie, doit être certain d'obtenir les grâces qu'il désire.

La maison qui est visitée par quelque personnage royal s'estime heureuse à cause de l'honneur qu'elle en reçoit et

des avantages qu'elle en espère. Mais on doit estimer bien plus heureuse l'âme visitée par la très-sainte Marie, reine du monde, qui remplit de biens et de grâces les âmes fortunées qu'elle daigne visiter par ses faveurs. La maison d'Obédédom fut bénie lorsqu'elle fut visitée par l'arche du Seigneur : *Benedixit Dominus domui ejus* [1] Mais combien n'est-elle pas plus grande la bénédiction que reçoivent les personnes auxquelles l'arche vivante de Dieu, c'est-à-dire sa divine mère, daigne faire une visite amoureuse ! « Heureuse, dit Engelgrave, la maison que visite la mère de Dieu [2] » La maison de Jean-Baptiste en fit l'heureuse expérience, car à peine Marie y fut-elle entrée, qu'elle combla toute cette famille de grâces et de bénédictions célestes. C'est même pour cette raison qu'on appelle communément la fête de la Visitation, fête de Notre-Dame-des-Grâces. Nous verrons donc aujourd'hui dans ce discours comment la divine mère est la trésorière de toutes les grâces, et nous diviserons le sujet en deux points. Nous verrons dans le premier que celui qui désire des grâces doit recourir à Marie ; et dans le deuxième, que celui qui recourt à Marie doit être assuré d'obtenir les grâces qu'il désire.

Premier point. — Après que la sainte Vierge eut appris de l'ange saint Gabriel, que sa cousine sainte Elisabeth était enceinte de six mois, elle fut éclairée intérieurement par le Saint-Esprit, de manière à connaître que le Verbe fait chair, et déjà devenu son fils, voulait commencer à manifester au monde les richesses de sa miséricorde par les premières grâces qu'il voulait répandre sur toute cette famille. C'est pourquoi elle partit sans délai, comme le raconte saint Luc [3] Sortant alors du repos de la contemplation auquel elle s'était toujours appliquée, et quittant sa chère solitude, elle partit subitement pour se rendre à la maison d'Elisabeth. Comme la sainte charité supporte tout [4], et qu'elle ne souffre point de

1. I *Paral.*, XIII, 14.
2. Felix illa domus, quam mater Dei visitat.
3. Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione. (*Luc.* I, 39.)
4. Charitas omnia suffert. (I *Cor* XIII, 7.)

retard, ainsi que le dit saint Ambroise à l'occasion de ce passage de l'Evangile [1] c'est pourquoi, sans s'inquiéter des fatigues du voyage, la tendre et délicate Vierge se mit de suite en chemin. Arrivée chez sa cousine, elle la salua [2] Marie, comme le remarque saint Ambroise, fut la première à saluer Elisabeth [3] Mais la visite de la sainte Vierge ne fut point comme les visites des mondains, qui se réduisent le plus souvent à des cérémonies et à de fausses démonstrations. La visite de Marie apporta dans cette maison l'abondance des grâces ; car, dès qu'elle fut entrée, et qu'elle eut fait le premier salut, Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et Jean fut délivré du péché et sanctifié ; c'est pourquoi il fit paraître sa joie en tressaillant dans le sein de sa mère. Il voulait ainsi manifester la grâce qu'il avait reçue par la visite de la sainte Vierge, comme le déclara Elisabeth elle-même [4] Ainsi, comme le remarque Bernardin de Busto, ce fut en vertu du salut de Marie que Jean reçut la grâce de l'Esprit divin, qui le sanctifia [5]

Or, si ces premiers fruits de la rédemption passèrent tous par Marie, et si Marie fut le canal par lequel la grâce fut communiquée à Jean-Baptiste, l'Esprit-Saint à Elisabeth, le don de prophétie à Zacharie, et tant d'autres bénédictions à toute cette famille, qui furent les premières grâces que nous sachions avoir été accordées sur la terre par le Verbe depuis son incarnation ; il est juste de croire que Dieu avait dès lors établi Marie comme l'aqueduc universel, selon l'expression de saint Bernard, par lequel dorénavant devaient nous arriver toutes les autres grâces que le Seigneur voulait nous dispenser, selon ce qui a été dit dans le chapitre V de la première partie de cet ouvrage.

1. Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia. (In *Luc.* lib. II, n. 19.)

2. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. (*Luc.*, I, 40.)

3. Prior salutavit

4. Ut facta est vox salutationis tuæ auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

5. Cum beata Virgo salutavit Elisabeth, vox salutationis per aures ejus ingrediens, ad puerum descendit, virtute cujus salutationis puer Spiritum sanctum accepit. (Part. VII, serm. IV.)

C'est donc avec raison que cette divine mère est appelée le trésor, la trésorière et la dispensatrice des grâces du ciel. C'est ainsi que la nomme le vénérable abbé de Celles [1] Ainsi l'appelle saint Pierre Damien [2] Ainsi le bienheureux Albert le Grand [3], saint Bernardin [4] Un docteur grec, cité par Peteau [5], l'entrepôt de tous les biens [6] Ainsi l'appelle encore saint Grégoire Thaumaturge, qui dit que Marie est appelée pleine de grâce, parce que c'est en elle qu'est renfermé le trésor de la grâce [7] Richard de Saint-Laurent ajoute que Dieu a placé en Marie, comme dans un trésor de miséricordes, tous les dons de la grâce, et que, de là, il tire de quoi enrichir ses serviteurs [8]

A propos de la parabole du champ où est caché un trésor, qu'on doit acheter à tout prix, comme le dit notre Seigneur [9], quand on l'a trouvé, saint Bonaventure dit que ce champ est notre reine Marie, où est caché le trésor de Dieu, qui est Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ la source et la fontaine de toutes les grâces[10] Saint Bernard avait dit d'avance que le Seigneur a mis entre les mains de Marie toutes les grâces qu'il voulait nous dispenser, afin que nous sachions que tout ce que nous recevons de biens, nous le recevons par ses mains [11] Et Marie elle-même nous en assure, en disant : « En moi est la grâce de toute voie et de toute vérité[12], » comme pour nous

1. Thesaurus Domini, et thesauraria gratiarum. (Prol. *con. Virg.*, c. I.)
2. Thesaurus divinarum gratiarum.
3. Thesauraria Jesu Christi. — 4. Dispensatrix gratiarum.
5. *De Trinit.* — 6. Promptuarium omnium bonorum.
7. Maria sic gratia plena dicitur, quod in illa gratiæ thesaurus reconditur.
8. Maria est thesaurus, quia in ea, ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona gratiarum ; et de hoc thesauro largitur ipse larga stipendia suis militibus, et operariis. (*De laud. Virg.* l. IV.)
9. Simile est enim regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo, vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum. (*Matt.* XIII, 44.)
10. Ager iste est Maria, in qua thesaurus Dei patris absconditus est. (*Spec.* c. VII, *Oper* t. XIV, p. 254 *b.*)
11. Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. (Serm. *de Aquæd.*, n. 6.)
12. In me gratia omnis viæ et veritatis. (*Eccli.*, XXIV, 25.)

dire : O hommes, en moi sont tous les vrais biens que vous pouvez désirer en votre vie. Oui, notre mère et notre espérance, disait saint Pierre Damien, nous savons que tous les trésors des miséricordes divines sont entre vos mains [1] Et saint Ildefonse l'avait assuré avant lui d'une manière plus expresse, lorsque, s adressant à la Vierge, il lui disait : Marie, toutes les grâces que le Seigneur a résolu de faire aux hommes, il a résolu de les faire passer par vos mains ; et c'est pour cela qu'il vous a confié tous les trésors de la grâce [2] Ainsi donc, ô Marie ! concluait saint Germain, nulle grâce n'est accordée à un mortel, sans qu'elle passe par vos mains [3] Le bienheureux Albert le Grand, parlant sur les paroles que l'ange adressa à la très-sainte Vierge : *Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum*, y joint cette belle réflexion [4] : O Marie ! vous n'avez point usurpé la grâce, comme voulait l'usurper Lucifer ; vous ne l'avez point perdue, comme Adam ; vous n'avez point voulu l'acheter, comme Simon le magicien ; mais vous l'avez trouvée, parce que vous l'avez demandée ; vous avez trouvé la grâce incréée qui est Dieu même, devenu votre fils, et avec elle, vous avez trouvé tous les biens créés. Saint Pierre Chrysologue appuie ce sentiment, lorsqu'il dit que l'auguste Marie trouva cette grâce pour rendre le salut à tous les hommes [5] Et ailleurs il ajoute que Marie trouva une grâce si abondante, qu'elle suffisait pour sauver tous les hommes [6] En sorte, dit Richard de Saint-Victor, que comme Dieu a créé le soleil pour éclairer la terre, ainsi il a fait Marie pour dis-

1. In manibus tuis omnes thesauri miserationum Dei.

2. Omnia bona, quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare ; commissi quippe tibi sunt thesauri et ornamenta gratiarum. (*In cor. Virg.* cap. xv.)

3. Nemo qui salvus fiet, nisi per te ; nemo donum Dei suscipit, nisi per te. (Serm. *de zona Virg.*)

4. Ne timeas, quia invenisti. Non rapuisti, ut primus angelus : non perdidisti, ut primus parens ; non emisti, ut Simon magus ; sed invenisti, quia quæsivisti. Invenisti gratiam increatam, et in illa omnem creaturam. (*In Marial.* cap. CCXXXVII.)

5. Hanc gratiam accepit Virgo, salutem sæculis redditura. (Serm. III *de Ann.*)

6. Invenisti gratiam quantam ? quantam superius dixerat, plenam et vere plenam, quæ largo imbre totam infunderet creaturam. (Serm. CXLII.)

penser par elle toutes ses miséricordes au monde [1] Saint Bernardin ajoute que la Vierge, dès qu'elle fut faite mère du Rédempteur, acquit une espèce de juridiction sur toutes les grâces [2]

Concluons donc ce point avec Richard de Saint-Laurent, qui dit que si nous voulons obtenir quelque grâce, nous devons recourir à Marie, parce qu'elle ne peut pas ne point obtenir à ses serviteurs tout ce qu'elle demande, ayant trouvé et trouvant sans cesse la grâce divine [3] Il avait emprunté cette pensé à saint Bernard, qui dit [4] : Si donc nous désirons des grâces, il faut que nous allions à cette trésorière, et à cette dispensatrice des grâces, parce que c'est la volonté suprême du souverain donateur de tout bien, comme nous l'assure le même saint Bernard, en disant que toutes les grâces se distribuent par les mains de Marie [5] Toutes les grâces, oui toutes les grâces [6]: qui dit tout, n exclut rien. Mais parce que la confiance est nécessaire pour obtenir la grâce, voyons maintenant combien nous devons nous tenir pour assurés de l'obtenir, en recourant à Marie.

Second point. — Pourquoi Jésus-Christ a-t-il placé entre les mains de sa mère toutes les richesses des miséricordes dont il veut user à notre égard, sinon pour qu'elle enrichisse tous ses pieux serviteurs, qui l'aiment, qui l'honorent, et recourent à elle avec confiance? « Entre mes mains sont les richesses, semble-t-elle nous dire dans les Proverbes, afin que j'enri-

1. Sicut sol factus est ut illuminet totum mundum, sic Maria facta est ut misericordiam impetret toti mundo. (*De laud. Virg.* lib. VII.)

2. A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali; ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtinuerit gratiam, nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. (Serm. LXI, trac. I, art. 8.)

3. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ, quia semper invenit, frustrari non potest. (*De laud. Virg.*, lib. II, p. 5.)

4. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. (Serm. *de Aquæd.*, n. 8.)

5. Quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (Loc. cit.)

6. Totum, totum.

chisse ceux qui m'aiment [1] » Ainsi la Vierge elle-même nous l'assure par ce passage que l'Eglise lui applique dans plusieurs de ses fêtes. En sorte que, selon l'abbé Adam, ces richesses de la vie éternelle sont déposées entre les mains de Marie, uniquement pour nous servir. Le Sauveur a placé dans son sein le trésor des malheureux, afin que les pauvres puissent s'enrichir en y venant puiser [2] Saint Bernard ajoute, comme je l'ai lu dans un auteur, que Marie a été donnée au monde comme un canal de miséricorde, afin que par son moyen les grâces descendent continuellement du ciel sur les hommes; qu'on lise plutôt, au bas de cette page, ses paroles mémorables [3] Le même père se demande ensuite pourquoi saint Gabriel, ayant trouvé Marie déjà pleine de grâces, comme il le dit en la saluant : *Ave gratia plena*, l'assure ensuite que le Saint-Esprit devait survenir en elle pour la remplir de nouvelles grâces. Si elle était déjà pleine de grâce, que pouvait opérer de plus la venue de l'Esprit divin? Saint Bernard répond : Marie était déjà pleine de grâces pour son propre bien, mais le Saint-Esprit lui en donna une surabondance pour notre bien à nous [4], afin que nous, misérables, nous fussions tous pourvus. C'est pour cela que Marie a été comparée à la Lune, dont il est dit : *Luna plena sibi et aliis.*

Heureux celui qui me trouve en recourant à moi, dit notre mère; il trouvera la vie [5], et il la trouvera facilement; car, comme il est facile de trouver et de puiser de l'eau d'une fontaine, autant qu'on le désire; ainsi il est facile de trouver les grâces et le salut éternel, en recourant à Marie. Une âme sainte disait : Il suffit de demander des grâces à Notre-Dame

1. Mecum sunt divitiæ... ut ditem diligentes me. (*Prov.* VIII, 18.)

2. Divitiæ salutis penes Virginem nostris usibus reservantur. Christus in Virginis utero pauperum gazophylacium collocavit; inde pauperes locupletati sunt. (*In alleg. utr. Test.*, cap. XXIV, *Eccl.*)

3. Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent.

4. Ad quid? nisi, ut adveniente jam Spiritu plena sibi, eodem superveniente, nobis super plena et superfluens fiat? (Serm. II *de Ass.*)

5. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* VIII, 35.)

pour les obtenir. Et saint Bernard assurait qu'avant la naissance de Marie le monde ne manquait de tant de grâces que nous voyons aujourd'hui répandues sur la terre, que parce que le canal désirable, qui est Marie, manquait aussi [1] Mais maintenant que nous avons cette mère de miséricorde, quelles grâces pouvons-nous craindre de ne point obtenir en nous réfugiant à ses pieds? Je suis la ville de refuge, lui fait dire saint Jean Damascène, pour tous ceux qui recourent à moi. Venez donc, mes enfants, et vous obtiendrez de moi des grâces plus abondantes que vous ne sauriez l'imaginer [2]

Il est vrai qu'il arrive à plusieurs ce que la vénérable sœur Marie Villani aperçut dans une vision céleste : cette servante de Dieu vit un jour la mère de Dieu sous la forme d'une grande fontaine, à laquelle plusieurs allaient puiser, et dont ils rapportaient les eaux de la grâce en abondance; mais qu'arriva-t-il ensuite? ceux qui portaient des vases neufs et entiers, conservaient les grâces qu'ils avaient reçues; mais ceux qui portaient des vases vieux ou brisés, c'est-à-dire ceux dont l'âme était chargée de péchés, recevaient aussi des grâces, mais les perdaient aussitôt. Il est du reste certain que les hommes, même les ingrats, les pécheurs, et les plus misérables, obtiennent tous les jours par Marie des grâces innombrables, comme le témoigne saint Augustin en s'adressant à la sainte Vierge elle-même [3]

Ranimons donc sans cesse et excitons de plus en plus notre confiance en Marie, nous tous qui sommes ses serviteurs, toutes les fois que nous recourons à elle pour en obtenir des grâces; et pour cela, rappelons-nous sans cesse les deux grandes qualités que possède cette bonne mère, c'est-à-dire le désir qu'elle éprouve de nous faire du bien, et la puissance

1. Ideo tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondum intercesserat hic aquæductus. (Serm. *de Aquæd.*, n. 4.)

2. Ego civitas refugii iis qui ad me confugiunt; accedite et gratiarum dona affluentissime haurite. (Serm. I *de dorm. B. V.*)

3. Per te hæreditamus misericordiam miseri, ingrati gratiam, peccatores veniam, sublimia infimi, cœlestia terreni, mortales vitam, et patriam peregrini. (Serm. *de Ass. B. V.*)

qu'elle a auprès de son fils pour obtenir tout ce qu'elle demande. Pour connaître le désir qu'a Marie de nous venir à tous en aide, il suffirait de considérer le mystère que l'Eglise célèbre en cette fête, c'est-à-dire la visite que Marie fit à Elisabeth. Le voyage depuis Nazareth, où habitait la sainte Vierge, jusqu'à la ville d'Hébron, que saint Luc appelle Cité de Juda, où habitait Elisabeth, selon Baronius et d'autres auteurs, ce voyage était bien de soixante-neuf milles environ (*a*), d'après l'auteur de la vie de Marie, frère Joseph de Jésus et Marie, carmélite déchaussé [1], qui s'appuie sur le témoignage de Bède et de Brocard; mais nonobstant cette distance, la sainte Vierge, dont la complexion, surtout à cet âge, était pourtant si délicate, et quoiqu'elle ne fût pas habituée à de semblables fatigues, n'hésita point à se mettre en route. Et qui la poussait à faire ce voyage? point d'autre motif que cette grande charité, dont son cœur fut toujours rempli, et qui lui faisait ainsi commencer dès lors sa noble fonction de dispensatrice des grâces. C'est précisément ce qu'a voulu dire saint Ambroise au sujet de ce voyage : Marie, dit ce Père, ne se proposa point, en faisant cette démarche, de vérifier ce que l'Ange lui avait dit d'Elisabeth, pas plus que de s'assurer de la nouvelle, ou de se convaincre du miracle opéré dans son propre sein par l'exemple de cet autre miracle; mais sans doute d'épancher la joie qu'elle goûtait de voir son vœu accompli, et de remplir selon son désir un office de charité [2] Notons ici, que l'Evangéliste, en parlant du départ de Marie pour la maison d'Elisabeth, dit qu'elle y alla avec empressement, *cum festinatione;* mais qu'ensuite, lorsqu'il en vient à raconter son retour, sans plus faire mention d'empressement, il dit simplement que Marie demeura environ trois mois chez sa cousine, après quoi elle

1. Lib. III, c. XII.

2. Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo : sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, ad montana perrexit. (*In Luc.*, lib. II, n. 19.)

*a*) C'est-à-dire à peu près cent trente-neuf kilomètres à vol d'oiseau. (*L'éditeur.*)

reprit le chemin de sa propre demeure [1] Quel autre motif, dit saint Bonaventure, forçait donc la mère de Dieu à se donner tant de mouvement pour aller visiter la maison de Jean-Baptiste, que le désir de faire du bien à cette famille [2]?

Or, en montant au ciel, Marie ne s'est point dépouillée de cette tendre charité à l'égard des hommes; bien loin de là, elle l'exerce avec plus d'étendue, parce qu'elle connaît mieux de là-haut nos besoins, et qu'elle compatit mieux à nos misères. Bernardin de Busto dit que Marie désire plus de nous faire du bien que nous ne désirons d'en recevoir [3] Cela est si vrai, dit saint Bonaventure, qu'elle se tient pour offensée quand on ne lui demande rien [4], puisque le penchant naturel de Marie est d'enrichir tout le monde de grâces, comme elle enrichit surabondamment ses serviteurs, selon ce que dit le savant Idiot [5]

C'est pourquoi, dit le même auteur, celui qui trouve Marie, trouve tous les biens [6] Et il ajoute que chacun peut la trouver, fût-il même le plus grand pécheur du monde, parce qu'elle est si bonne que personne ne doit craindre de l'aborder; et si miséricordieuse, qu'elle ne repousse aucun de ceux qui recourent à elle [7] Thomas à Kempis la fait parler ainsi : J'invite tous les hommes à recourir à moi, je les attends tous, je les désire tous, et jamais je ne méprise aucun pécheur, quelque indigne qu'il puisse être, lorsqu'il vient demander mon secours [8] Quiconque va lui demander des grâces, dit Richard, la trouvera toujours

1. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam. (*Luc.* I, 56.)

2. Quid eam ad officium charitatis festinare cogebat, nisi charitas quæ in corde fervebat. (*Spec.*, lect. IV, p. 242 *a.*)

3. Plus vult illa bonum tibi facere, et gratiam largiri, quam tu accipere concupiscas. (*Mar.*, p. I, serm. 5.)

4. In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. BON., in *Spec. Virg.*)

5. Maria thesaurus est Domini, et thesauraria gratiarum ipsius. Donis specialibus ditat copiosissime servientes sibi. (*In prol. cont. B. V.*, c. I.)

6. Inventa Maria, invenitur omne bonum.

7. Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere tantaque misericordia, quod ab ea nemo repellitur.

8. Omnes invito, omnes expecto, omnes desidero, nullum peccatorem despicio.

prête, toujours disposée à le secourir, et à lui obtenir par ses puissantes prières toutes les grâces nécessaires au salut éternel [1]

J'ai dit par ses puissantes prières, parce que la seconde réflexion qui doit augmenter notre confiance, c'est que Marie obtient de Dieu tout ce qu'elle demande pour ses serviteurs. Observez attentivement, dit saint Bonaventure, dans cette visite que Marie fait à Elisabeth, la grande vertu de ses paroles, puisque à sa voix la grâce de l'Esprit-Saint fut conférée à Elisabeth aussi bien qu'à Jean, son fils, comme le remarque l'Evangéliste [2] C'est pourquoi saint Bonaventure ajoute : « Voyez combien ont de vertu les paroles de Notre-Dame, puisqu'elles ont pour effet de conférer l'Esprit-Saint [3] » Théophile d'Alexandrie dit que Jésus se réjouit quand Marie le prie pour nous, parce qu'alors, se laissant vaincre par les prières de sa mère, toutes les grâces qu'il nous accorde il pense moins nous les accorder, à nous, qu'à sa mère même [4]. Et remarquez ces paroles : « Se laissant vaincre par la prière de sa mère [5] » sans doute, parce que Jésus, comme l'atteste saint Germain, ne peut s'empêcher d'exaucer Marie en tout ce qu'elle lui demande, voulant, pour ainsi dire, lui obéir en cela comme à sa véritable mère : c'est ce qui fait dire à ce même saint que ses prières ont une certaine autorité sur Jésus-Christ, et qu'elle obtient de lui le pardon même pour les plus grands pécheurs qui se recommandent à elle [6] Ce qui se vérifie bien, selon la remarque de saint Jean Chrysostome, par

1. Inveniet semper paratam auxiliari.

2. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto. (*Luc.*, I, 41.)

3. Vide quanta virtus sit verbis Dominæ, quia ad eorum pronuntiationem confertur Spiritus sanctus. (*Medit. Vit. Christ.*, c. V, p. 51, 6 *b.*)

4. Gaudet filius orante Matre, quia omnia, quæ nobis precibus suæ genetricis evictus donat, ipsi matri se donasse putat. (Ap. BALD., *Jard. de Mar.*, préf.)

5. Precibus suæ genetricis evictus donat.

6. Tu autem, materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis, qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias. Non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi ut veræ et intemeratæ matri in omnibus amorem gerat. (Or. *de Dorm. V.*)

le fait des noces de Cana, où Marie demandant à son fils le vin qui manquait [1], Jésus répondit : « Qu'y a-t-il entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue [2], » et cependant, quoique le temps destiné aux miracles ne fût point encore arrivé, comme l'expliquent Théophylacte et saint Jean Chrysostome, le Sauveur ne laissa pas, comme le dit ce dernier, d'opérer, pour obéir à sa mère, le miracle qu'elle demandait, par le changement qu'il fit de l'eau en vin [3]

« Allons donc, disait l'Apôtre, nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde, et de trouver le secours de la grâce divine dans nos besoins [4] » Le trône de la grâce c'est la sainte Vierge, dit le bienheureux Albert le Grand [5] Si donc nous voulons des grâces, allons à Marie, qui est le trône de la grâce, et allons-y avec l'espérance d'être exaucés, puisque nous avons pour nous l'intercession de Marie, qui obtient tout ce qu'elle demande à son fils. « Demandons la grâce [6], et demandons-la par Marie [7], » dirai-je encore avec saint Bernard, m'appuyant sur ce que la Vierge mère dit elle-même à sainte Mathilde, que le Saint-Esprit, la remplissant de toute sa douceur, l'avait rendue si agréable à Dieu, que tous ceux qui demanderaient des grâces par son canal les obtiendraient certainement [8]

Et si nous admettons cette maxime célèbre de saint Anselme : *Velocior est nonnunquam salus nostra, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu* [9], il nous arrivera quelquefois, comme le dit ce saint, d'obtenir plus tôt la grâce en re-

1. Vinum non habent.
2. Quid mihi et tibi, mulier? Nondum venit hora mea. (*Joan.*, II, 4.)
3. Et licet ita respondit, tamen maternis precibus obtemperavit. (S. JOAN. CHRYS., *in Joan.* hom. XXII, n. 1.)
4. Adeamus ergo cum fiducia, ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.*, IV, 16.)
5. Thronus gratiæ est beata Virgo.
6. Serm. *de Ded. Eccles.*
7. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.
8. Spiritus sanctus, tota sua dulcedine me penetrando, tam gratiosam effecit, ut omnis qui per me gratiam quærit, ipsam inveniet. (Ap. CANIS. lib. I, c. XIII.)
9. *De excel. Virg.*, c. VI.

courant à Marie, qu'en recourant à notre propre Sauveur Jésus; ce n'est pas, sans doute, qu'il ne soit la source et le maître de toutes les grâces, mais c'est parce qu'en recourant à la mère, et en obtenant qu'elle prie pour nous, ses prières auront plus de force que les nôtres, parce que ce sont les prières d'une mère. Ne quittons donc jamais les pieds de cette trésorière des grâces, et disons-lui sans cesse avec saint Jean Damascène : O mère de Dieu, ouvrez-nous la porte de votre miséricorde, en priant toujours pour vous; parce que vos prières sont le salut de tous les hommes [1] En recourant à Marie, le mieux sera de la prier qu'elle demande pour nous et qu'elle nous obtienne les grâces qu'elle sait être les plus utiles à notre salut; c'est ce que fit justement frère Réginald, dominicain, comme il est rapporté dans les chroniques de l'ordre [2] Ce serviteur de Marie, étant malade, lui demandait la santé corporelle : sa reine lui apparut alors accompagnée de sainte Cécile et de sainte Catherine, et lui dit avec une extrême douceur : « Mon fils, que voulez-vous que je fasse pour vous? » Le religieux, à cette offre si obligeante de Marie, resta confus, et il ne savait que répondre. Alors une des deux saintes qui accompagnaient Marie lui donna ce conseil : Réginald, sais-tu ce que tu dois faire? ne demande rien, mais remets-toi entièrement entre ses mains, parce que Marie saura te donner une grâce bien meilleure que celle que tu pourrais demander. Le malade suivit le conseil, et la mère de Dieu lui obtint la grâce de sa guérison.

Mais si nous désirons aussi les visites fortunées de cette reine du ciel, il nous sera très-utile de la visiter dans quelqu'une de ses images, ou dans quelque église qui lui soit dédiée. Qu'on lise l'exemple suivant, et qu'on voie par là combien Marie est prodigue de récompenses pour les visites pieuses qui lui font ses serviteurs.

3. Misericordiæ januam aperi nobis, benedicta deipara; tu enim es salus humani generis.

4. Lib. I, p. 1, c. 5.

EXEMPLE.

Il est raconté dans les chroniques de l'ordre de Saint-François, que deux religieux de cet ordre étant allés visiter un sanctuaire de la Vierge, il leur arrriva d'être surpris par la nuit dans une grande forêt. Confus et affligés, ils ne savaient que devenir; mais en s'avançant un peu plus, du milieu de l'obscurité où ils étaient, ils crurent voir devant eux une maison : ils approchent leurs mains, et tâtent les murs; ils cherchent la porte, ils frappent, et entendent quelqu'un demander : Qui est là? Ils répondent qu'ils sont deux pauvres religieux égarés par hasard dans le bois durant la nuit, et qui cherchent un petit refuge pour éviter d'être mangés par les loups. Voilà que la porte s'ouvre, et qu'ils voient deux pages richement vêtus, qui les reçoivent avec une grande politesse. Les religieux leur ayant demandé qui habitait ce palais, les pages répondirent que c'était une dame fort pieuse. — Nous voulons la saluer, dirent les religieux, et la remercier de sa charité. — Nous vous conduirons à l'instant devant elle, répondirent-ils, parce qu'elle veut vous parler. Ils montent les escaliers, et trouvent les appartements tout éclairés, décorés, et parfumés d'une odeur céleste. Ils entrent enfin dans l'appartement de la maîtresse, et y trouvent une dame très-belle et très-majestueuse, qui les accueille avec une extrême bonté, et qui leur demande ensuite quel était le but de leur voyage. Ils répondirent qu'ils allaient visiter une église de la bienheureuse Vierge. Eh bien! si cela est, répondit alors cette dame, je veux vous donner à votre départ une lettre qui vous sera d'un grand secours. Pendant qu'elle leur parlait, ils sentaient leurs cœurs tout enflammés de l'amour de Dieu, et ils éprouvaient une joie intérieure qui leur avait été inconnue jusque-là. Ils allèrent ensuite se livrer au sommeil, si toutefois il leur fut possible de dormir en éprouvant une si grande joie. Le matin ils allèrent de nouveau prendre congé de la maîtresse, la remercier, et recevoir la lettre, qu'elle leur donna en effet, et ils partirent. Dès qu'ils furent un peu

éloignés de la maison, ils s'aperçurent que cette lettre ne portait point d'adresse ; mais ils ont beau tourner et retourner en tous sens, ils ne trouvent plus la maison. Enfin ils ouvrent la lettre pour voir à qui ils devaient la remettre, et ce qu'elle contenait ; ils reconnaissent qu'elle leur était adressée à eux-mêmes par la très-sainte Vierge, pour leur expliquer qu'elle était cette dame qu'ils avaient vue la nuit, et leur dire qu'elle avait voulu, pour récompenser la dévotion qu'ils lui portaient, leur fournir dans cette forêt l'asile et la nourriture. Elle les engageait à continuer de l'aimer et de la servir, leur promettant de bien récompenser les hommages qu'ils lui rendraient, et de les secourir durant la vie et à la mort. Au bas de la lettre était la signature suivante : *Moi Marie, Vierge.* Que chacun considère ici quelles furent les actions de grâces que rendirent à la mère divine les bons religieux, et avec quelle nouvelle ardeur ils furent embrasés du désir de l'aimer et de la servir durant toute leur vie.

PRIÈRE.

Vierge immaculée et bénie, puisque vous êtes la dispensatrice universelle de toutes les grâces divines, vous êtes donc mon espérance et celle de tous les hommes. Je remercie sans cesse mon Seigneur, qui m'a donné de connaître, et qui m'a fait comprendre le moyen que je dois prendre pour obtenir ses grâces, et pour me sauver : ce moyen, c'est vous, auguste mère de Dieu ; car je comprends que je dois opérer mon salut, d'abord par les mérites de Jésus-Christ, et ensuite par votre puissante intercession. Ah ! ma reine, vous qui vous êtes donné tant de mouvements pour aller visiter et sanctifier la maison d'Elisabeth, visitez, visitez de suite la pauvre maison de mon âme. Hâtez-vous : mieux que moi, vous savez combien elle est remplie d'affections déréglées, de méchantes habitudes et de péchés commis, qui sont autant de maladies pestilentielles qui la conduisent à la mort éternelle. O trésorière de Dieu ! vous pouvez l'enrichir, et la guérir de toutes ses infirmités. Visitez-moi donc durant ma vie, et visitez-moi

surtout au moment de ma mort, parce qu'alors votre assistance me sera encore plus nécessaire. Je ne prétends pas être digne que vous me visitiez sur cette terre par votre présence visible, comme vous l'avez fait à l'égard d'un si grand nombre de vos serviteurs qui le méritaient, et qui n'étaient point ingrats comme je le suis; je me contente d'espérer vous voir dans votre royaume céleste, pour vous y remercier de tous les biens que vous m'avez faits, et pour vous y aimer davantage. Je serai assez heureux que vous me visitiez par votre miséricorde : il me suffit que vous priiez pour moi.

Priez donc, ô Marie! et recommandez-moi à votre fils. Vous connaissez mieux que moi mes besoins et mes misères. Que vous dirai-je de plus? Ayez pitié de moi. Je suis si malheureux et si ignorant, que je ne sais pas même demander les grâces dont j'ai le plus besoin. Ma reine, et ma très-douce mère, demandez pour moi, et obtenez-moi de votre fils les grâces que vous savez être les plus utiles et les plus nécessaires à mon âme. Je m'abandonne tout entier entre vos mains, et je prie seulement la divine majesté que, par les mérites de mon Sauveur Jésus, elle m'accorde les grâces que vous demandez pour moi. Demandez, demandez donc pour moi, ô Vierge très-sainte, ce qui vous plaira davantage; vos prières ne sont point repoussées; ce sont les prières d'une mère adressées à un fils qui vous aime tant, et qui se réjouit de faire tout ce que vous lui demandez, pour vous honorer par là davantage, et pour vous témoigner en même temps le grand amour qu'il vous porte. Demeurons ainsi, ô ma souveraine! je me confie en vous; chargez-vous de me sauver. Amen.

---

## SIXIÈME DISCOURS

### SUR LA PURIFICATION DE MARIE.

Du grand sacrifice que Marie fit à Dieu en ce jour, en lui offrant la vie de son fils.

Il y avait deux préceptes dans l'ancienne loi touchant les premiers-nés qui venaient au monde. Le premier obligeait la mère même à vivre retirée dans sa maison, comme impure, pendant quarante jours. Le second obligeait les parents du premier-né à le porter dans le temple pour l'y offrir à Dieu. La très-sainte Vierge veut obéir en ce jour à l'un et à l'autre de ces deux préceptes. Quoique Marie ne fût point tenue à la loi de la purification, ayant toujours été vierge et toujours pure, néanmoins elle veut, par amour pour l'humilité et pour l'obéissance, aller se purifier comme les autres mères. Elle obéit encore au second précepte, en voulant offrir et présenter son fils au Père éternel [1] Mais la Vierge offrit son fils d'une manière bien différente des autres femmes. Les autres offraient leurs enfants, mais elles savaient que cette obligation était une simple cérémonie de la loi, de sorte qu'en les rachetant elles les remettaient en leur possession, sans crainte de les dévouer encore à la mort. Marie offrit réellement son fils à la mort, certaine que le sacrifice de la vie de Jésus, qu'elle fit alors, devait se consommer un jour sur l'autel de la croix. Ainsi, le sacrifice que fit Marie de la vie de son fils fut vraiment le sacrifice d'elle-même, à cause de l'amour qu'elle portait à ce divin enfant. Laissant donc à part toutes les autres considérations que nous pourrions faire sur les nombreux mystères de cette solennité, considérons seulement combien fut grand le sacrifice que Marie fit d'elle-même à Dieu, en lui offrant en ce jour la vie de son fils. Ce sera l'unique sujet de ce discours.

1. Et postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ, secundum legem Moysi, tulerunt Jesum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (*Luc.*, II, 22.)

Le Père éternel avait résolu de sauver l'homme que le péché avait perdu, et de le délivrer de la mort éternelle. Mais, voulant que sa divine justice ne perdît aucun de ses droits, et qu'elle fût entièrement satisfaite, il exigea par là même que son propre fils, dont il n'épargna pas la vie, dès qu'il se fut fait homme pour racheter les hommes, subît en toute rigueur la peine que ces hommes avaient méritée. « Il n'a pas épargné son propre fils, nous dit l'Apôtre, mais il l'a livré pour nous tous [1] » Il l'envoie donc sur la terre pour y prendre la nature humaine ; il lui choisit une mère, et cette mère, il veut que ce soit la Vierge Marie. Mais comme il ne voulut point que son Verbe devînt le fils de Marie, avant que celle-ci n'y eût donné son consentement exprès, il ne voulut point non plus que Jésus sacrifiât sa vie pour le salut des hommes avant que le consentement de Marie n'y concourût de nouveau, afin que le cœur de la mère fût sacrifié en même temps que la vie du fils. Saint Thomas enseigne que la qualité de mère donne un droit spécial sur les enfants : d'où il suit que, Jésus étant innocent par lui-même, et ne méritant aucun supplice pour des fautes qui lui fussent personnelles, il parut convenable qu'il ne fût point destiné à mourir sur la croix comme victime des péchés du monde, sans le consentement par lequel Marie l'offrit spontanément à la mort.

Mais quoique Marie eût consenti à la mort de son fils dès l'instant où elle avait consenti à devenir sa mère, le Seigneur voulut néanmoins qu'en ce jour elle fît dans le temple un sacrifice solennel d'elle-même, en lui offrant solennellement son fils, et en sacrifiant sa précieuse vie à la divine justice. C'est pour cela que saint Epiphane l'appelle sacrificatrice [2] Or, commençons ici à considérer combien de douleurs lui coûta ce sacrifice, et quelles vertus héroïques elle dut exercer en se voyant obligée de souscrire elle-même à la sentence qui condamnait son cher Jésus à la mort. Voilà que Marie prend le

1. Qui proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. (*Rom.* VIII, 32.)

2. Virginem appello velut sacerdotem. (Or. *de Laud. Deip.*)

chemin de Jérusalem pour offrir son fils ; elle hâte ses pas vers le lieu du sacrifice, et elle porte elle-même dans ses bras la victime qui lui est si chère. Elle entre dans le temple, elle s'approche de l'autel, et là, toute pleine de modestie, d'humilité et de dévotion, elle présente son fils au Père éternel. Voilà qu'en même temps le saint vieillard Siméon, à qui Dieu avait promis qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Messie attendu, prend le divin enfant des bras de la sainte Vierge, et, éclairé par le Saint-Esprit, annonce à Marie tout ce que devait lui coûter le sacrifice qu'elle faisait de son fils, avec lequel son âme bénie devait aussi être immolée. Ici, saint Thomas de Villeneuve [1] contemple le saint vieillard qui, devant proférer la fatale prédiction à cette pauvre mère, se trouble d'abord, et garde le silence. Ensuite, le saint considère Marie qui lui demande : « D'où vous vient un si grand trouble [2] ? O Siméon, pourquoi vous troublez-vous ainsi au milieu de ces grandes consolations ? Et le vieillard lui répond : *O Virgo regia, nollem tibi talia nuntiare, sed audi.* O noble et sainte Vierge, dit-il, je ne voudrais point être le porteur d'une nouvelle si affligeante ; mais puisque le Seigneur le veut, pour augmenter votre mérite, écoutez ce que je vais vous dire : Cet enfant qui vous cause maintenant une joie si légitime, ô Dieu ! il doit un jour vous occasionner des douleurs plus déchirantes qu'aucune créature n'en a jamais éprouvées dans le monde, et ce sera lorsque vous le verrez persécuté par toute sorte de personnes, et placé sur la terre comme pour être en lutte aux railleries et aux outrages des hommes, qui le persécuteront jusqu'à lui infliger sous vos yeux le supplice de la mort [3] Sachez qu'après sa mort il y aura plusieurs martyrs qui, pour l'amour de votre fils, seront tourmentés et mis aussi à mort ; mais ils n'endureront le martyre que dans le

1. Ser. *de Purific. Virg.*
2. Unde tanta turbatio?
3. Nimium nunc pro isto infante læteris ; sed ecce iste positus est in signum cui contradicetur.

corps, au lieu que vous, ô divine Mère! vous l'endurerez dans le cœur [1].

Oui, dans le cœur, puisque la seule compassion pour les peines de ce fils si cher devait être le glaive de douleur dont serait percé le cœur de cette mère, comme le prédit saint Simon [2] La sainte Vierge, comme le dit saint Jérôme, avait déjà été instruite, par la lumière des saintes Ecritures, des souffrances que devait endurer le Rédempteur durant sa vie, et bien plus encore au moment de sa mort; elle avait appris des prophètes qu'il devait être trahi par un de ses amis [3], comme David l'avait annoncé; atteint par ses persécuteurs et abandonné de ses disciples, comme Zacharie l'avait prédit [4] Elle savait, d'après Isaïe, les mépris, les crachats, les soufflets, les dérisions que le peuple lui ferait endurer [5] Elle savait qu'il devait devenir l'opprobre des hommes, et l'abjection de la plus vile populace, d'après le Psalmiste [6]; jusqu'à être rassasié d'opprobres, d'après Jérémie [7] Elle savait qu'à la fin de sa vie sa très-sainte chair devait être déchirée et mise en lambeaux par les coups de fouets, ainsi que l'avait annoncé Isaïe [8] Tellement que son corps devait perdre sa forme, et devenir comme celui d'un lépreux, tout couvert de plaies [9], jusqu'à laisser ses os à découvert[10] Elle savait qu'il devait être percé de clous [11], placé entre des malfaitenrs [12], et qu'enfin,

1. O quot millia hominum pro isto puero laniabuntur, et jugulabuntur! et si omnes patientur in corpore, tu, Virgo, in corde patieris. (Loc. cit.)

2. Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit. (*Luc.* II, 35.)

3. Qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. (*Ps.* LX, 10.) — 4. Percutiam pastorem, et dispergentur oves. (*Zach.* XII, 7.)

5. Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. (*Isa.* L, 1.)

6. Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum, et abjectio plebis. (*Psalm.* XXI, 27.) — 7. Saturabitur opprobriis. (*Thren.* III, 30.)

8. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. (*Is.*)

9. Non est species ei, neque decor, et nos putavimus eum quasi leprosum. (*Ibid.* 18.)

10. Dinumeraverunt ossa mea. (*Ps.* XXI, 17.)

11. Foderunt manus meas et pedes meos. (*Ibid.* 12.)

12. Et cum sceleratis reputatus est. (*Is.* LIII, 12.)

suspendu à la croix, il devait être mis à mort pour le salut des hommes [1]

Marie, dis-je, savait toutes les peines que devait souffrir le Fils de Dieu ; mais lorsque Siméon lui dit ces paroles : *Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit*, toutes les circonstances particulières des douleurs extérieures qui devaient tourmenter son Jésus dans sa passion lui furent dévoilées, comme le Seigneur le révéla à sainte Thérèse. Marie consentit à tout, et, avec une constance qui ravit les anges d'admiration, elle prononça la sentence : Que mon fils meure, qu'il meure de cette mort douloureuse et ignominieuse ; Père éternel, puisque vous le voulez, *non mea voluntas, sed tua fiat;* j'unis ma volonté à votre volonté sainte, et je vous sacrifie mon fils : je consens à ce qu'il perde la vie pour votre gloire et pour le salut du monde. Je vous sacrifie encore mon cœur ; qu'il soit percé de douleurs autant qu'il vous plaira ; il me suffit, ô mon Dieu ! que ce soit pour votre gloire et pour l'accomplissement de votre bon plaisir ; *non mea voluntas, sed tua fiat!* O charité sans mesure ! ô constance sans exemple ! ô victoire qui mérite l'admiration éternelle du ciel et de la terre !

Voilà pourquoi Marie se tut dans la passion de Jésus, tandis qu'elle le voyait injustement accusé ; voilà pourquoi elle ne dit rien à Pilate, qui penchait à le délivrer, parce qu'il reconnaissait son innocence ; mais elle se contenta de paraître en public pour assister au grand sacrifice qui devait s'accomplir sur le Calvaire : elle l'accompagna au lieu du supplice, elle l'assista depuis le moment où il fut placé sur le gibet : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus*, jusqu'à ce qu elle le vît expirer, et que le sacrifice fût consommé ; tout cela, pour accomplir l'offrande qu'elle avait faite à Dieu dans le temple.

Pour comprendre la violence que dut se faire Marie durant ce sacrifice, il faudrait comprendre l'amour que cette mère portait à Jésus. Généralement parlant, l'amour des mères est si tendre pour leurs enfants, que quand ils sont en péril de

1. Et aspicient ad me quem confixerunt. (*Zach.* XII, 10.)

mort, et qu'il est à craindre qu'ils ne succombent, elles oublient tous leurs défauts, leurs difformités, et même les injures qu'elles peuvent en avoir auparavant reçues, et elles éprouvent des douleurs inexprimables. Et pourtant l'amour de ces mères est partagé par elles entre plusieurs enfants, ou entre plusieurs autres créatures. Marie n a qu'un fils, et ce fils est le plus beau de tous les enfants d'Adam : il est très-aimable, parce qu'il a toutes les qualités qui font aimer ; il est obéissant, vertueux, innocent et saint ; en un mot, il est Dieu. D'un autre côté, l'amour de cette mère n'est point réparti sur d'autres objets ; elle a placé tout son amour en ce fils, et elle ne craint point de l'aimer à l'excès, puisque ce fils est Dieu, et qu'il mérite un amour infini. Et ce fils est la victime qu'elle doit dévouer volontairement à la mort !

Que chacun examine donc combien il dut en coûter à Marie, et quelle force d'âme elle dut mettre en œuvre dans l'acte par lequel elle dévoua au sacrifice de la croix la vie d'un fils si aimable. Voilà comment la plus fortunée des mères, parce qu'elle était mère d'un Dieu, fut en même temps la mère la plus digne de compassion, parce qu'elle fut la plus accablée de douleurs, étant mère d'un fils qu'elle voyait destiné au gibet, dès le jour où il lui fut donné pour enfant. Quelle mère accepterait un fils, sachant qu'elle devrait le perdre ensuite misérablement par une mort infâme, et qu'elle se trouverait présente à sa mort? Marie accepte volontiers ce fils avec des conditions si dures, et non-seulement elle l'accepte, mais elle l'offre elle-même en ce jour à la mort, de ses propres mains, l'immolant à la divine justice. Saint Bonaventure dit que la bonne Vierge aurait accepté bien plus volontiers pour elle-même les peines et la mort de son fils ; mais que, pour obéir à Dieu, elle fit l'offrande immense de la vie divine de son bien-aimé Jésus, surmontant, quoique avec une douleur extrême, toute la tendresse de l'amour qu'elle lui portait [1], d'où il suit

1. Si fieri potuisset, omnia tormenta, quæ filius pertulit, sustinuisset ; et nihilominus placuit ei, quod unigenitus ejus pro salute generis humani offerretur. (In p. 1, Dist. 48, art. 2, quæst. 2. *Oper.* t. II, p. 230 *b.*)

que, dans cette offrande, Marie eut plus de violence à se faire, et qu'elle fut plus généreuse, que si elle se fût dévouée elle-même à souffrir tout ce qui était préparé à son fils. Sa générosité surpassa alors celle des martyrs, parce que les martyrs n'y offrirent que leur vie, au lieu que la sainte Vierge offrit la vie du fils qu'elle aimait, et qu'elle estimait immensément plus que la sienne propre.

Mais la peine que lui fit éprouver cette douloureuse offrande ne se borna point là ; au contraire, elle ne fit que commencer, puisque dès lors, durant toute la vie de Jésus, Marie eut continuellement devant ses yeux la mort et toutes les douleurs qu'il devait endurer dans ce dernier moment. Ainsi, plus elle découvrait en lui de beautés, et le trouvait gracieux et aimable, plus l'angoisse de son cœur allait croissant. Ah ! mère de douleurs, si vous eussiez été moins éprise de votre fils, ou si votre fils eût été moins aimable, ou qu'il vous eût moins aimée, sans doute votre peine eût été moins grande en l'offrant à la mort. Mais il n'y a pas eu, il n'y aura jamais de mère plus attachée à son fils que vous, parce que jamais il n'y a eu et qu'il n'y aura jamais de fils plus aimable ni plus attaché à sa mère que Jésus. Oh Dieu ! si nous avions vu la beauté, la majesté du visage de ce divin enfant, aurions-nous eu le courage de sacrifier sa vie pour notre salut? Et vous, ô Marie ! qui êtes sa mère, et une mère si remplie d'amour pour lui, vous avez pu offrir votre fils innocent pour le salut de tous les hommes, et l'offrir à la mort la plus cruelle et la plus douloureuse qu'aucun criminel ait jamais endurée sur la terre !

Hélas ! quelle scène funeste l'amour devait mettre continuellement sous les yeux de Marie depuis ce jour, en lui représentant tous les outrages et les mépris qui devaient accabler ce pauvre fils ! Voilà que l'amour le lui montre tantôt agonisant de tristesse dans le jardin, tantôt flagellé, déchiré et couronné d'épines dans le prétoire, et enfin suspendu à un bois infâme sur le Calvaire. O mère, lui disait l'amour, voilà le fils aimable et innocent que tu as offert à tant de souffrances

et à une si horrible mort ! et de quoi te servira de l'avoir soustrait aux mains d'Hérode, pour le réserver ensuite à une fin si digne de compassion ?

Ainsi Marie n'offrit pas seulement dans le temple son fils à la mort, mais elle l'offrit encore à tous les moments de sa vie ; car elle révéla à sainte Brigitte que les douleurs dont lui avait parlé Siméon furent continuellement dans son cœur jusqu'à son Assomption au ciel [1] C'est pourquoi saint Anselme lui dit : O Marie, je ne puis croire qu'avec une telle douleur vous eussiez pu vivre un seul moment, si le même Dieu qui donne la vie ne vous eût fortifiée par sa vertu divine [2] Mais saint Bernard nous atteste, en parlant précisément du grand chagrin que Marie éprouva en ce jour, que dès lors [3] elle vivait en mourant à tout instant, parce qu'à tout instant elle était assaillie par la pensée de la mort de son bien-aimé Jésus, qui était plus cruelle que la mort même.

Marie est donc justement appelée par saint Augustin la réparatrice du genre humain [4], à cause du grand mérite qu'elle acquit en ce sacrifice qu'elle offrait à Dieu pour le salut du monde ; par saint Epiphane, la rédemptrice des esclaves [5] ; par saint Ildefonse, la réparatrice du monde perdu [6] ; par saint Germain, le remède de nos misères [7] ; par saint Ambroise, la mère de tous les fidèles [8] ; par saint Augustin, la mère des vivants [9] ; et par saint André de Crète, la mère de la vie [10] Et en

1. Dolor iste, usquedum assumpta fui corpore et anima in cœlum, nunquam defecit a corde meo.

2. Pia Domina, non crediderim te ullo puncto potuisse stimulos tanti cruciatus, quin vitam emitteres, sustinere, nisi ipse Spiritus vitæ te confortasset. (*De excell. Virg.*, a. v.)

3. Moriebatur vivens, dolorem ferens morte crudeliorem.

4. Reparatrix generis humani. (*De Fid. ad Petr.* (*a.*)

5. Redemptrix captivorum. (*De Laud. Virg.*)

6. Reparatrix perditi orbis. (Serm. I *de Ass.*)

7. Restauratio calamitatum nostrarum. (*In Ex. Virg.*)

8. Mater omnium credentium. (Ap. S. Bon. *Spec.* c. x, p. 261 *a.*)

9. Mater viventium. (Serm. II *de Ass.*)

10. Mater vitæ. (Hom. II *de Ass.*)

*a*) Le livre *de Fide ad Petrum* paraît avoir plutôt pour auteur saint Fulgence. (*L'éditeur.*)

effet, comme le dit saint Arnould de Chartres [1], à la mort de Jésus-Christ, Marie unit sa volonté à celle de son fils, tellement que tous deux offrirent un même sacrifice ; et c'est pour cela, dit le saint abbé, que la mère opérait comme le fils la rédemption des hommes : Jésus, en obtenant le salut aux hommes, par la satisfaction qu'il offrait pour leurs péchés ; et Marie, en obtenant que cette satisfaction nous fût appliquée. C'est pour cela que le bienheureux Denis le Chartreux assure également que la divine Mère peut être appelée rédemptrice du monde, parce qu'en sacrifiant volontairement son fils à la divine justice, elle compatit à ses souffrances d'une manière si vive, qu'elle mérita que les mérites du Rédempteur fussent communiqués aux hommes [2]

Marie étant donc devenue la mère de tous les hommes rachetés, par le mérite de ses douleurs et de l'offrande qu'elle fit de son fils, il est juste de croire que le lait de la divine grâce, qui est le fruit des mérites de Jésus-Christ, et le moyen pour arriver à la vie éternelle, n'est donné aux fidèles que par les mains de Marie. C'est à quoi saint Bernard fait allusion quand il dit que Dieu a mis dans les mains de Marie tout le prix de notre rédemption [3] Le saint nous fait comprendre par ces paroles que les mérites du Rédempteur s'appliquent aux âmes par l'intercession de la bienheureuse Vierge, puisque les grâces, qui sont précisément les mérites de Jésus-Christ, nous sont distribuées par ses mains.

Si Dieu regarda avec tant de faveur le sacrifice qu'Abraham lui fit de son fils, qu'il lui promit en récompense de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel [4], nous devons as-

1. Omnino tunc erat una Christi et Mariæ voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant ; unde communem in mundi salute cum illo affectum ostendit. (Tr. *de Laud. Virg.*)

2. Dici potest Virgo mundi salvatrix propter meritum suæ compassionis, quæ, patienti filio acerbissime condolendo, excellenter promeruit, ut per preces ejus meritum passionis Christi hominibus communicetur. (Lib. II *de Laud. Virg.* art. 23.) — 3. Redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria. (Serm. *de Aquæd.* n. 6.)

4. Quia fecisti rem hanc, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli. (*Gen.* XXII, 16.)

surément croire que le sacrifice de Jésus, fait au Seigneur par son auguste mère, lui a été bien plus agréable, et que pour cela Dieu lui a accordé de multiplier, par ses prières, le nombre des élus, c'est-à-dire l'heureuse postérité de ses dévots serviteurs, qu'elle regarde et qu'elle protége comme ses enfants.

Saint Siméon reçut de Dieu la promesse de ne pas mourir avant qu'il ne vît la naissance du Messie [1] Mais cette grâce, il ne la reçut que par le canal de Marie, puisqu'il ne trouva le Sauveur que dans ses bras. Ainsi, celui qui veut trouver Jésus ne le trouvera que par Marie. Allons donc à cette divine mère, si nous voulons trouver Jésus, et allons-y avec une grande confiance. Marie dit à sa servante Prudentienne Zagnoni [2], que tous les ans, en ce jour de la purification, une grande miséricorde serait accordée à un pécheur. Qui sait si quelqu'un d'entre nous ne sera pas aujourd'hui cet heureux pécheur? Si nos péchés sont grands, la puissance de Marie est plus grande encore. Le fils ne sait rien refuser à cette mère [3] Si Jésus est courroucé contre nous, Marie l'apaise à l'instant. Plutarque raconte qu'Antipater écrivit à Alexandre le Grand une longue lettre pleine d'accusations contre Olympias, mère de ce prince; Alexandre, après avoir lu cette lettre, lui répondit: Antipater ignore-t-il qu'une petite larme de mère suffit pour effacer une multitude de lettres écrites contre elle [4] Figurons-nous que Jésus répond aussi aux accusations que le démon nous intente près de lui, quand Marie le prie en notre faveur: Lucifer ne sait-il pas qu'une prière de ma mère faite pour un pécheur suffit pour me faire oublier les accusations de toutes les offenses qu'il a commises contre moi? En voici une preuve dans l'exemple suivant.

1. Responsum acceperat a Spiritu sancto non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. (*Luc.* II, 26.) — 2. Ap. *Marc.*

3. Exaudiet utique matrem filius. (*De Aquæductu*, n. 7.)

4. Ignorare Antipatrum sexcentas epistolas una deleri matris lacrymula. (PLUT. *in Alex.*)

EXEMPLE.

Ce fait n'est consigné dans aucun livre, mais un prêtre de notre congrégation, à qui il est arrivé, me l'a rapporté. Pendant que ce prêtre confessait dans une église située dans un pays que je ne nommerai pas pour de bonnes raisons, quoique le pénitent ait donné au confesseur la permission de publier le fait, un jeune homme qui paraissait indécis à se confesser, vint se placer debout près de lui. Après l'avoir plusieurs fois considéré, le confesseur lui demanda enfin s'il voulait se confesser; le jeune homme répondit affirmativement ; mais comme la confession devait être bien longue, le prêtre le conduisit dans une chambre solitaire. Là, le pénitent commença par dire qu'il était étranger et noble, mais qu'il ne savait pas comment Dieu pourrait lui pardonner après la vie qu'il avait menée. Outre les innombrables péchés d'impureté, les homicides et les autres crimes, il dit qu'ayant désespéré tout à fait de son salut, il avait commis de grands péchés, moins pour se satisfaire, que par mépris pour Dieu et par haine contre lui. Il dit, entre autres choses, qu'il tenait sur lui un crucifix, et qu'il l'avait frappé par mépris. Il raconta ensuite que le matin du même jour il était allé faire une communion sacrilége, et pourquoi ? pour fouler aux pieds l'hostie consacrée ; qu'ayant pris l'hostie, il allait accomplir son infâme projet, mais qu'il ne l'avait pu faire à cause des personnes qui avaient les yeux sur lui. Il remit alors au confesseur les espèces consacrées qu'il avait mises dans un morceau de papier. Il raconta ensuite qu'en passant devant cette église, il avait été porté à y entrer par une impulsion intérieure à laquelle il n'avait pu résister ; qu'y étant entré, il avait éprouvé un grand remords de conscience, joint à une certaine volonté confuse et irrésolue de se confesser; qu'il s'était en conséquence placé devant le confessionnal ; mais qu'alors sa confusion et sa défiance avaient été si grandes qu'il voulait se retirer, quoiqu'il semblât que quelqu'un le retenait de force. — Mon père, lui dit-il enfin, vous m'avez appelé ; maintenant je me trouve ici, et je me con-

fesse je ne sais trop comment. Alors le confesseur lui demanda s'il avait pratiqué quelque dévotion durant ce temps envers Marie, vu que des conversions semblables sont des coups qui ne viennent que des mains puissantes de cette Vierge. — Rien, mon père, répondit le jeune homme ; et quelles dévotions aurais-je pu faire ? Je me croyais damné. — Mais tâchez de mieux vous le rappeler, lui dit le père. — Mon père, rien, et voilà tout. Mais, portant la main sur sa poitrine, comme pour la découvrir, il s'aperçut qu'il y portait un scapulaire de Notre-Dame-des-Douleurs. — Ah ! mon fils, dit alors le confesseur, vous ne croyez point que c'est Notre-Dame qui vous a obtenu cette grâce? Sachez, ajouta-t-il, que cette église est dédiée à cette Vierge. A .ces mots, le jeune homme s'attendrit, et commença à éprouver des sentiments de douleur et à verser des larmes ; comme il continuait à découvrir ses péchés, la componction qu'il en eut augmenta tellement, et ses larmes devinrent si abondantes, qu'il parut s'évanouir aux pieds du confesseur ; celui-ci, l'ayant fait revenir au moyen de liqueurs spiritueuses, acheva d'entendre sa confession, lui donna l'absolution avec une grande consolation, et le renvoya dans sa patrie contrit et résolu à changer de vie, après avoir obtenu de lui la permission de publier et de prêcher partout la grande miséricorde dont Marie avait usé à son égard.

PRIÈRE.

O sainte Mère de Dieu, et ma mère, Marie, vous vous êtes donc intéressée bien vivement à mon salut, puisque vous avez été jusqu'à dévouer à la mort le plus cher objet de votre cœur, votre bien-aimé Jésus ! Si donc vous désirez tant me voir sauvé, il est juste qu'après Dieu je mette en vous toute ma confiance. O Vierge bénie, oui, je me confie entièrement en vous. Ah ! par le mérite de ce grand sacrifice que vous avez offert aujourd'hui à Dieu, en lui immolant la vie de votre fils, priez-le qu'il ait pitié de mon âme, pour laquelle cet agneau immaculé n'a pas refusé de mourir sur la croix.

O ma reine, je voudrais en ce jour offrir aussi mon pauvre cœur à Dieu pour imiter votre exemple ; mais je crains qu'il ne le refuse, en le voyant si ingrat et si rempli de souillures. Cependant, si vous l'offrez, il ne le refusera pas ; il agrée et il reçoit toutes les offrandes qui lui sont présentées par vos mains très-pures. C'est donc à vous, ô Marie, que je me présente aujourd'hui, et c'est à vous que je me donne, tout misérable que je suis. Présentez-moi au Père éternel avec Jésus, comme un bien qui vous appartient, et priez-le qu'il me reçoive et qu'il prenne possession de moi, par les mérites de Jésus-Christ son fils, et pour l'amour de vous. Ah! ma très-douce mère, pour l'amour de ce fils immolé, secourez-moi toujours, et ne m'abandonnez point : ne permettez pas que je perde jamais par mes péchés cet aimable Rédempteur, que vous offrez aujourd'hui au supplice de la croix avec une douleur si vive. Dites-lui que je suis votre serviteur ; dites-lui que j'ai mis en vous toute mon espérance ; dites-lui, enfin, que vous voulez me sauver, et il ne manquera certainement pas de vous exaucer. Amen.

---

## SEPTIÈME DISCOURS

### SUR L'ASSOMPTION DE MARIE.

L'Eglise nous propose en ce jour de célébrer en l'honneur de Marie la mémoire solennelle de deux choses, savoir, son heureux départ de cette terre, et sa glorieuse assomption dans le ciel. Dans ce discours, nous parlerons de son départ; dans le suivant, nous traiterons de l'Assomption.

Combien la mort de Marie fut précieuse, 1° par les avantages qui l'accompagnèrent, 2° par la manière dont elle arriva.

La mort étant la peine du péché, il semblerait que la mère de Dieu, qui était toute sainte et exempte de souillures, ne dût point y être assujettie, ni éprouver le même sort que les en-

fants d'Adam qu'avait infectés le venin de l'iniquité. Mais Dieu voulant rendre Marie semblable en tout à Jésus, il convenait qu'après la mort du fils la mère mourût aussi; en outre, le Seigneur, pour donner aux justes un exemple de la mort précieuse qu'il leur prépare, voulut que la sainte Vierge mourût, mais d'une mort pleine de douceur et de félicité. Commençons donc à considérer combien fut précieuse la mort de Marie, 1° par les avantages qui accompagnèrent cette mort, et 2° par la manière dont elle eut lieu.

Premier point. — Il y a trois circonstances qui rendent ordinairement la mort malheureuse et amère : l'attachement à la terre, le remords des péchés commis, l'incertitude du salut. Mais la mort de Marie fut tout à fait exempte de ces amertumes, et elle fut au contraire accompagnée de trois avantages merveilleux qui la rendirent très-précieuse et très-agréable. Elle mourut, comme elle avait vécu, toute détachée des biens de la terre; elle mourut avec une grande paix de conscience; elle mourut avec la certitude d'obtenir la gloire éternelle.

Et d'abord, il n y a point de doute que l'attachement aux biens de la terre ne rende amère et misérable la mort des mondains, comme l'a dit le Saint-Esprit [1] Mais parce que les saints meurent détachés des choses de ce monde, leur mort, au lieu d'être amère, est douce, aimable et précieuse, c'est-à-dire, comme l'explique saint Bernard, digne d'être achetée à tout prix. *Beati mortui, qui in Domino moriuntur* [2] Quels sont donc ceux qui meurent étant déjà morts? ce sont sans doute ces âmes fortunées qui passent à l'éternité détachées de ce monde, et comme mortes à toutes les affections terrestres, ayant trouvé en Dieu seul tout leur bien, comme saint François d'Assise l'avait trouvé, lorsqu'il disait : *Deus meus et omnia!* Mais quelle âme fut jamais plus détachée de ce monde, et plus unie à Dieu, que la belle âme de Marie? elle était détachée de ses parents, puisque dès l'âge de trois ans, époque où les enfants tiennent le plus aux auteurs de leurs jours et ont

1. O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis! (*Eccli.* xli, 1.) — 2. *Apoc.* xiv, 13.

le plus grand besoin de leurs secours, Marie les quitta avec tant de courage, et alla se renfermer dans le temple, pour ne penser qu'à Dieu. Elle était détachée de tous les biens, puisqu'elle se contentait de vivre dans la pauvreté, et de sustenter sa vie par le travail de ses mains. Elle était détachée des honneurs, puisqu'elle aimait la vie humble et abjecte, quoiqu'elle méritât les honneurs d'une reine, attendu qu'elle descendait des rois d'Israël. La Vierge elle-même révéla à sainte Elisabeth, bénédictine, que quand ses parents la laissèrent dans le temple, elle résolut dans son cœur de n'avoir point d'autre père, et de n'aimer point d'autre bien que Dieu.

Saint Jean vit Marie sous la figure de cette femme revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds [1] Les interprètes disent que la lune signifie les biens de cette terre, qui sont caducs et sujets à décliner comme cet astre. Tous ces biens, Marie ne les eut jamais dans son cœur, mais elle les méprisa toujours, et les tint sous ses pieds, vivant en ce monde comme une tourterelle solitaire dans un désert, sans mettre son affection en aucune chose créée. C'est pourquoi il a été dit de cette Vierge : « On a ouï la voix de la tourterelle en notre contrée [2]. Et ailleurs : « Qui est celle-ci qui marche par le désert, etc. [3]? » Ce que l'abbé Rupert explique ainsi, en s'adressant à la sainte Vierge elle-même : « Vous marchiez par le désert, c'est-à-dire que dans le désert de ce monde, votre âme restait solitaire [4] » Marie ayant donc toujours vécu détachée des choses terrestres, et unie à Dieu seul, la mort n'eut pour elle aucune amertume; mais elle lui fut extrêmement douce et agréable, parce qu'elle l'unissait plus étroitement à Dieu dans le paradis par des liens éternels.

Secondement, ce qui rend précieuse la mort des justes, c'est la paix de la conscience. Les péchés commis durant la vie sont les vers qui tourmentent le plus, et rongent le cœur des pau-

1. Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedi- ejus. (*Apoc.* XII, 1.)
2. Vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.* II, 12.)
3. Quæ est ista quæ ascendit per desertum, etc.? (*Cant.* III, 6.)
4. Talis ascendisti per desertum, id est habens animam solitariam.

vres pécheurs moribonds. Sur le point de comparaître au divin tribunal, ils se voient environnés en ce moment de leurs péchés, qui les épouvantent, et leur crient continuellement, comme le dit saint Bernard : « Nous sommes vos œuvres, nous ne vous quitterons point [1] » Marie ne put assurément, à l'heure de sa mort, être affligée par aucun remords de conscience, puisqu'elle fut toujours sainte, toujours pure, et toujours exempte de toute ombre de faute actuelle et originelle : en sorte que l'Ecriture dit à son sujet : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a en vous aucune tache [2] Dès qu elle jouit de sa raison, c'est-à-dire, dès l'instant de sa conception immaculée dans le sein de sainte Anne, elle commença d'aimer Dieu de toutes ses forces; elle continua ce saint exercice toute sa vie, s'avançant toujours de plus en plus dans l'amour de Dieu et dans la perfection. Toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses affections furent pour Dieu seul. Elle ne dit aucune parole, elle ne fit aucun mouvement, elle ne jeta pas un seul coup d'œil, elle ne respira pas une seule fois, que ce ne fût pour Dieu et pour sa gloire, sans jamais s'écarter d'un pas, sans jamais se séparer un instant de l'amour divin. Ah! sans doute qu'à l'heure de sa bienheureuse mort, toutes les excellentes vertus qu'elle avait pratiquées durant sa vie vinrent environner son lit. Cette foi si constante, cette confiance si amoureuse en Dieu, cette patience courageuse au milieu de tant de peines, cette humilité au milieu de tant de priviléges, cette modestie, cette douceur, cette compassion pour les âmes, ce zèle ardent pour la gloire divine, et surtout cette parfaite charité envers Dieu, par laquelle elle se conforma à sa sainte volonté, toutes les vertus enfin, vinrent former son cortége et la consoler en lui disant : « Nous sommes vos

1. Opera tua sumus, non te deseremus (*a*).
2. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.* IV, 7.)

*a*) *Medit.*, c. II, n. 5. Ces méditations paraissent être moins l'œuvre de saint Bernard, que de quelque autre auteur qui y a inséré beaucoup de passages de ce père. Voir ce qu'en a dit Mabillon. (Oper. S. BERN., t. II.)

(*L'éditeur.*)

œuvres, nous ne vous quitterons point [1] » O Marie, notre mère, nous sommes toutes les enfants de votre cœur; maintenant que vous quittez cette misérable vie, nous ne voulons point vous abandonner; nous irons aussi vous former un éternel cortége, et vous honorer dans le paradis, où vous devez être assise à cause de nous, et établie reine de tous les anges et de tous les hommes.

En troisième lieu, l'assurance du salut éternel adoucit la mort. La mort est appelée passage, parce qu'elle nous fait passer d'une vie courte à une vie éternelle. Ainsi, tandis que la frayeur de ceux qui meurent dans l'incertitude de leur salut est extrême, parce qu'ils approchent de l'heure fatale avec la juste crainte de passer à une mort éternelle, au contraire, on ne peut concevoir la joie que les saints éprouvent à la fin de leur vie, parce qu'ils espèrent avec quelque assurance d'aller posséder Dieu dans le ciel. Une religieuse de l'ordre de Sainte-Thérèse fut si contente, lorsque le médecin lui annonça la nouvelle de sa mort prochaine, qu'elle lui répondit : Et comment, monsieur le docteur, me donnez-vous une si agréable nouvelle sans me demander des étrennes? Saint Laurent Justinien étant près de sa mort, et entendant ses amis pleurer autour de lui, leur dit : Allez pleurer ailleurs [2] : si vous voulez demeurer avec moi, il faut vous réjouir comme je me réjouis, en voyant la porte du ciel s'ouvrir pour que j'aille me réunir à mon Dieu. Un saint Pierre d'Alcantara, un saint Louis de Gonzague, et un grand nombre d'autres saints, en recevant la nouvelle de leur mort, firent de même éclater par leurs discours la joie et l'allégresse qu'ils éprouvaient. Cependant ils n'avaient point une certitude parfaite d'être dans la grâce de Dieu, et ils n'étaient point sûrs comme Marie de leur sainteté. Mais quel ravissement ne dut point éprouver la divine mère quand elle apprit qu'elle allait mourir! Elle qui avait une certitude parfaite de posséder la divine grâce, surtout depuis que l'archange Gabriel l'eut assurée qu'elle était pleine de grâce, et qu'elle

1. Opera tua sumus, non te deseremus.
2. Abite cum lacrymis vestris; non est tempus lacrymarum.

possédait déjà Dieu, en lui disant : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous avez trouvé grâce auprès de lui [1] » Elle sentait bien que son cœur brûlait continuellement de l'amour divin, en sorte que, selon Bernardin de Busto, Marie, par un privilége particulier qui n'a été accordé à aucun autre saint, aimait Dieu actuellement à chaque instant de sa vie, et cela avec une telle ardeur, que, d'après le témoignage de saint Bernard, il a fallu un miracle continuel pour qu'elle pût vivre au milieu de tant de flammes.

C'est de Marie qu'il a été dit au Livre des saints Cantiques : « Qui est celle-ci qui marche par le désert, ainsi qu'un rayon de parfums, de compositions aromatiques, de myrrhe, d'encens et de toute sorte de poudre à embellir [2]? » Sa mortification totale, figurée par la myrrhe, ses prières ferventes figurées par l'encens, et toutes ses saintes vertus jointes à sa parfaite charité, allumaient en elle un si grand incendie, que sa belle âme, toute sacrifiée, et consumée du divin amour, s'élevait continuellement vers Dieu comme une colonne de fumée, qui répandait de toutes parts la plus agréable odeur. « Telle qu'un rayon de parfums, bienheureuse Marie, continue l'abbé Rupert, vous avez charmé le Très-Haut par la suave odeur de vos vertus [3] » Et Eustache (*a*) parle d'une manière encore plus expresse : « Marie semblait être un rayon de parfums, parce que son cœur étant comme un holocauste tout embrasé du divin amour, répandait tout autour d'elle la plus suave odeur [4] » Telle avait vécu la Vierge amoureuse de son Dieu, telle aussi elle mourut : comme l'amour divin lui avait donné la vie, de même l'amour divin lui donna la mort ; car, comme disent communément les docteurs d'accord avec les saints

1. Ave, gratia plena, Dominus tecum... invenisti gratiam! (*Luc.* I, 28, 30.)

2. Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii? (*Cant.* III, 6.)

3. Talis fumi virgula, beata Maria, suavem odorem inspirasti Altissimo.

4. Virgula fumi, quia concremata intus in holocaustum incendio divini amoris, ex ea flagrabat suavissimus odor.

*a*) C'est le nom que je lis dans le texte italien, *Eustachio*. Le traducteur belge substitue à ce nom celui de saint Sophrone (*De Assumpt.*). Je manque ici de documents pour assurer lequel des deux a raison. (*L'éditeur.*)

pères, l'amour fut la seule maladie qui la fit mourir. Saint Ildefonse en particulier dit que Marie devait mourir d'amour, ou qu'elle ne devait point mourir.

SECOND POINT. — Mais voyons maintenant comment arriva sa bienheureuse mort. Après l'Ascension de Jésus-Christ, Marie demeura sur la terre pour s'appliquer à la propagation de la foi. C'était donc à elle que recouraient les disciples de Jésus-Christ; c'était elle qui résolvait leurs doutes, qui les fortifiait dans les persécutions, et les excitait à travailler pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes rachetées. Elle demeurait volontiers sur la terre, sachant que telle était la volonté de Dieu pour le bien de l'Eglise; mais elle ne pouvait s'empêcher de gémir en se voyant éloignée de la présence et de la vue de son fils bien-aimé, qui était monté au ciel. Là où l'on a son trésor et l'objet de son contentement, a dit notre Rédempteur, là se tiennent sans cesse fixés l'amour et le désir du cœur de l'homme [1] Si donc Marie n'aimait d'autre bien que Jésus, Jésus étant au ciel, les désirs de Marie y étaient aussi. Taulère a dit, en parlant de Marie : « La cellule de Marie c'était le ciel [2], » parce que son cœur faisait en effet du ciel sa demeure continuelle ; « son école, l'éternité [3], » et de là vient qu'elle était constamment détachée des biens temporels ; « son maître, la vérité divine [4], » parce qu'elle dirigeait toutes ses actions vers ce que lui dictait l'Esprit divin ; « son miroir, la divinité [5], » parce qu'elle ne regardait autre chose que Dieu, pour se conformer à sa volonté ; « sa parure, la dévotion [6], » parce qu'elle était toujours disposée à suivre le bon plaisir de Dieu ; « son repos, l'union avec Dieu [7], » parce qu'elle trouvait dans cette union une paix délicieuse : en un mot, Dieu seul était l'asile et le trésor de son cœur [8] Pendant ce pénible éloignement, la très-sainte Vierge allait, comme on le raconte, consolant son

1. Ubi est thesaurus vester, ibi et cor vestrum erit. (*Luc.*, XII, 34.)
2. Mariæ cella fuit cœlum. (Serm. *de Nat. V. Mar.*)
3. Schola, æternitas. — 4. Pædagogus, divina veritas.
5. Speculum, divinitas. — 6. Ornatus ejus, devotio.
7. Quies, unitas cum Deo.
8. Cordis illius locus thesaurus solus Deus erat.

cœur amoureux par la visite des saints lieux de la Palestine, où son fils avait vécu; elle visitait souvent, tantôt l'étable de Bethléem où il était né, tantôt la boutique de Nazareth où il avait vécu tant d'années pauvre et méprisé, tantôt le jardin de Gethsémani, où il avait commencé sa passion, tantôt le prétoire de Pilate, où il avait été flagellé. Elle visitait encore le lieu où il avait été couronné d'épines; mais surtout elle visitait souvent le Calvaire, où il avait expiré, et le saint sépulcre où elle l'avait enfin quitté. Ainsi l'amoureuse mère soulageait la tristesse de son dur exil. Mais tout cela ne suffisait point pour contenter son cœur, qui ne pouvait trouver son parfait repos sur cette terre. Elle envoyait donc vers le Seigneur des soupirs continuels, s'écriant avec David, mais avec un amour plus ardent : Qui me donnera des ailes de colombe pour voler vers mon Dieu, et pour y trouver mon repos [1]? Comme le cerf blessé désire trouver une fontaine, ainsi mon âme, blessée par votre amour, ô mon Dieu, vous désire, et soupire après vous [2] Ah! les soupirs de cette sainte tourterelle ne pouvaient point ne pas pénétrer le cœur de Dieu, dont elle était tant aimée [3] C'est pourquoi Dieu, ne voulant plus différer de consoler sa bien-aimée, exauça enfin son désir, et l'appela dans son royaume.

Cédrenus [4], Nicéphore [5] et Métaphraste [6] disent que, quelques jours avant sa mort, le Seigneur lui envoya l'ange saint Gabriel, le même qui lui avait autrefois annoncé qu'elle était la femme bénie et choisie pour être la mère du Rédempteur. Ma Dame et ma Reine, lui dit l'ange, Dieu a enfin exaucé vos saints désirs, et il m'a envoyé vous dire de vous préparer à quitter la terre, parce qu'il veut vous avoir avec lui dans le ciel. Venez donc prendre possession de votre royaume; car moi et tous les habitants de la sainte cité nous vous attendons

1. Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? Volabo, et requiescam. (*Ps.* XLI, 2.)
2. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. (*Ps.* XLI, 2.)
3. Vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.* II, 12.)
4. *Comp. hist.* 5. Lib. II, c. 21. — 6. Orat. *de dormit. Mar.*

et vous désirons. A cette heureuse nouvelle, que dut faire notre très-humble et très-sainte Marie, sinon se recueillir plus que jamais dans le centre de sa profonde humilité, et répéter les paroles par lesquelles elle avait répondu à saint Gabriel, lorsqu'il lui annonça sa divine maternité? *Ecce ancilla Domini.* Voici, répondit-elle encore, la servante du Seigneur : il m'a choisie et m'a fait devenir sa mère par un pur effet de sa bonté ; il m'appelle maintenant au ciel. Je ne méritais ni l'un ni l'autre de ces deux honneurs; mais, puisqu'il veut faire voir en ma personne sa libéralité infinie, me voici prête à aller où il veut : *Ecce ancilla Domini.* Que la volonté du Seigneur s'accomplisse toujours en moi.

Après avoir reçu cet agréable avertissement, elle en fit part à saint Jean, et nous pouvons penser combien le saint apôtre fut attendri, et avec quelle douleur il apprit cette nouvelle, lui qui depuis tant d'années lui rendait les devoirs d'un fils, et jouissait de la céleste conversation de cette divine mère. Elle visita ensuite pour la dernière fois les saints lieux de Jérusalem, prenant avec tendresse congé d'eux, et surtout du Calvaire, où son fils bien-aimé avait quitté la vie. Puis elle rentra dans sa pauvre maison pour se disposer à la mort. Durant ce temps, les anges ne cessaient de venir visiter cette reine, se consolant par l'espoir de la voir bientôt couronnée dans le ciel. Plusieurs auteurs disent[1] qu'avant sa mort les apôtres et un grand nombre de disciples qui étaient dispersés dans diverses parties du monde, se trouvèrent miraculeusement rassemblés dans sa chambre, et que, voyant ses chers enfants réunis en sa présence, elle leur dit : Mes bien-aimés, je vous quitte par amour pour vous, et pour vous aider auprès de mon fils. La sainte foi est déjà répandue dans le monde, et le fruit de la semence divine s'est accru. Mon Seigneur, ayant donc vu que ma présence n'était plus nécessaire sur la terre, et compatissant aux peines que me faisait éprouver mon exil, a exaucé le désir qui me dévorait de quitter cette vie, et d'al-

1. (S. AND. CRET. *Or. de dorm. Deip.* DAMASC. *De dorm. Deip.* EUTYM. l. III, Hist. c. 40.)

ler le voir dans le ciel. Persévérez donc à travailler pour sa gloire. Si je vous quitte, ce n'est point de cœur : j'emporte avec moi et je garderai toujours l'amour ardent que j'ai pour vous. Je vais en paradis prier pour vous. Qui peut comprendre quels furent, à cette triste nouvelle, les larmes et les gémissements de ces saints disciples, lorsqu'ils virent qu'avant peu ils allaient être séparés de leur mère ? Est-il donc vrai, ô Marie, répondirent-ils en pleurant, que vous voulez nous quitter? Sans doute que cette terre n'est point un lieu digne de vous, et nous sommes indignes nous-mêmes d'être dans la société d'une mère de Dieu ; mais souvenez-vous que vous êtes notre mère ; vous avez été jusqu'à ce jour notre maîtresse dans nos doutes, notre consolatrice dans nos angoisses, notre force dans les persécutions ; et vous voulez maintenant nous abandonner, en nous laissant seuls et privés de notre appui, au milieu de tant d'ennemis et de combats ? Nous avons déjà perdu sur la terre notre maître et notre père Jésus, qui est monté au ciel ; votre présence, ô notre mère, nous a consolés depuis ce jour. Hélas ! comment pouvez-vous aussi nous laisser orphelins de père et de mère? Restez avec nous, ô notre reine; ou bien emmenez-nous avec vous. Voilà ce que rapporte saint Jean Damascène [1] Non, mes enfants, reprit avec douceur l'amoureuse reine, telle n'est point la volonté de Dieu : contentez-vous de me voir suivre et de suivre vous-mêmes ses dispositions. Il vous reste encore une tâche importante à remplir sur la terre pour la gloire de votre Rédempteur, et pour gagner votre couronne éternelle. Je ne vous quitte point pour vous abandonner, mais c'est au contraire pour vous secourir plus puissamment dans le ciel par mon intercession auprès de Dieu. Demeurez contents. Je vous recommande les âmes que mon fils a rachetées : que ce soit là mon dernier adieu et l'unique souvenir que je vous laisse. Si vous m'aimez, faites ce que je vous dis : travaillez pour le salut des âmes et pour la gloire de mon fils : car nous nous reverrons un jour, et nous nous réunirons dans le paradis, pour ne plus jamais nous séparer.

1. Orat. *de Assumpt. Virg.*

Marie les pria ensuite d'ensevelir son corps après sa mort; elle les bénit, et ordonna à saint Jean, comme le rapporte saint Damascène, de donner ses deux vêtements après sa mort à deux vierges qui l'avaient servie durant quelque temps [1] Ensuite elle s'arrangea modestement sur son pauvre lit, où elle se mit pour attendre la mort et, avec cette mort qu'elle désirait, la rencontre du divin époux, qui devait dans peu venir la prendre et la conduire au royaume bienheureux. Déjà elle sent dans son cœur une joie qui est l'avant-coureur de la venue de l'époux, et qui remplit de nouveau son âme d'une immense douceur. Les saints apôtres, voyant que Marie va quitter cette terre, renouvellent leurs larmes; ils s'agenouillent tous aux pieds de son lit. L'un baise ses pieds sacrés, l'autre lui demande sa bénédiction particulière; un autre lui expose quelque besoin particulier; tous pleurent amèrement, et ont le cœur percé de douleur en songeant qu'ils vont se séparer pour toute leur vie de leur maîtresse bien-aimée. La tendre mère compatissait à tous, et les consolait chacun en particulier, promettant sa protection à celui-ci, bénissant affectueusement celui-là, et encourageant les autres à l'œuvre de la conversion du monde. Elle s'adressa particulièrement à saint Pierre, et elle lui recommanda principalement, comme au chef de l'Eglise et au vicaire de son fils, la propagation de la foi, lui promettant à cet effet une protection spéciale du haut du ciel. Mais ce fut surtout à saint Jean qu'elle parla ensuite, lui qui était plus que tous les autres affligé au moment de quitter sa sainte mère. Cette Vierge pleine de reconnaissance, se souvenant de l'affection et du soin extrême avec lesquels le saint disciple l'avait servie tout le temps qu'elle était restée sur la terre après la mort de son fils, lui dit avec tendresse : Mon cher Jean, je vous remercie de tous les soins que vous m'avez donnés. Mon fils, soyez assuré que je ne serai point ingrate. Si je vous quitte maintenant, je vais prier pour vous; demeurez en paix durant cette vie, jusqu'au jour où nous nous

1. Nicéphore et Métaphraste, cités dans l'histoire de Marie, par le P. F. J. et M. l. V, 13.

reverrons dans le ciel, où je vais vous attendre. Ne m'oubliez pas : appelez-moi à votre secours dans tous vos besoins, parce que je ne vous oublierai jamais, ô mon fils bien-aimé. Je vous bénis, mon fils, je vous laisse ma bénédiction ; demeurez en paix. Adieu.

Mais la mort de Marie était déjà proche. L'amour divin avait déjà consumé tous ses esprits vitaux par l'ardeur brûlante de ses bienheureuses flammes, et déjà le phénix céleste abandonne la vie au milieu d'un si grand embrasement. Alors les anges arrivèrent par troupes nombreuses, et dans l'appareil du grand triomphe au milieu duquel ils devaient l'accompagner en paradis. Marie se consolait à la vue de ces esprits bienheureux, mais elle ne se consolait pas pleinement, parce qu'elle ne voyait point encore paraître son bien-aimé Jésus, qui était tout l'amour de son cœur. Elle répétait donc souvent aux anges qui descendaient des cieux pour la saluer : « Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, que si vous trouvez mon bien-aimé, vous lui disiez que je languis d'amour pour lui [1] » Anges saints, beaux citoyens de la céleste Jérusalem, vous venez par troupes me consoler, et vous me consolez en effet par votre aimable présence ; je vous remercie ; mais tous ensemble vous ne me contentez pas pleinement, parce que je ne vois point encore mon fils auprès de moi. Allez, si vous m'aimez, remontez au ciel, et dites de ma part à mon fils bien-aimé [2], dites-lui que je languis, et que je me sens défaillir d'amour pour lui ; dites-lui qu'il vienne, et qu'il vienne promptement, parce que je meurs du désir de le voir.

Mais voilà Jésus qui vient prendre sa mère pour la conduire au royaume bienheureux. Il fut révélé à sainte Elisabeth, que Jésus apparut à Marie avant qu'elle expirât, tenant une croix en main, pour lui faire voir la gloire spéciale qu'il avait tirée de la rédemption, ayant acquis par sa mort cette auguste créature qui devait l'honorer éternellement plus que tous les

1. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut annuntietis ei quia amore langueo. (*Cant.* v, 9.)

2. Nuntietis ei quia amore langueo.

anges et que tous les hommes. Saint Jean Damascène rapporte encore que Jésus lui-même donna à Marie la communion en viatique, en lui disant : Prenez, ma mère, prenez de mes mains ce même corps que vous m'avez donné. Marie, ayant reçu encore avec un plus grand amour cette dernière communion, lui dit, en rendant ses derniers soupirs : Mon fils, je remets mon âme entre vos mains : je vous recommande cette âme, que par votre bonté infinie vous avez créée et enrichie de grâces dès le commencement, et que vous avez conservée pure de tout péché par un privilége unique. Je vous recommande mon corps, où vous avez daigné prendre votre chair et votre sang. Je vous recommande encore mes chers enfants, lui dit-elle, en parlant des saints disciples qui étaient présents : ils sont affligés de mon départ, consolez-les, vous qui les aimez encore plus que je ne les aime : bénissez-les, et donnez-leur la force d'opérer de grandes choses pour votre gloire [1]

Marie étant à l'heure de la mort, on entendit, comme le raconte saint Jérôme, une grande harmonie dans sa demeure, et l'on vit aussi une grande lumière, comme il fut révélé à sainte Brigitte. Cette harmonie et cette lumière extraordinaires firent comprendre aux apôtres que Marie quittait la terre ; ils renouvelèrent donc leurs larmes et leurs prières, et levant les mains au ciel, ils s'écrièrent tous d'une voix : O notre mère, vous allez donc au ciel et vous nous quittez ! donnez-nous votre dernière bénédiction, et n'oubliez pas vos malheureux enfants. Marie, promenant ses regards sur eux tous, leur dit, comme pour prendre un dernier congé : Adieu, mes enfants, je vous bénis ; ne craignez point que je vous oublie. A l'instant la mort se présente, non pas dans un appareil de deuil et de tristesse, comme elle vient s'offrir aux autres âmes ; mais elle est rayonnante de lumière et d'allégresse. Mais, quelle mort ! quelle mort ! disons mieux : non, c'est l'amour divin qui vient rompre le fil de cette vie sublime. Comme un flambeau jette un plus vif éclat avant de s'éteindre au milieu de ses dernières lueurs, de même cette belle Vierge, au moment où

[1] S. J. DAM., or. *de Ass. V.*

son fils l'invite à le suivre, se plonge, comme le papillon, dans les flammes de la charité, et au milieu de ses amoureux soupirs, elle pousse un plus grand soupir d'amour : elle expire, elle meurt ! C'est ainsi que cette grande âme, cette belle colombe du Seigneur, brise les liens de cette vie, et prend son vol vers la gloire céleste, où elle est, et où elle sera durant l'éternité reine du paradis.

Marie a donc déjà quitté la terre ; déjà elle est dans les cieux. C'est de là que cette tendre mère nous regarde, nous qui sommes encore dans cette vallée de larmes : c'est de là qu'elle compatit à nos misères, et qu'elle nous promet son secours, si nous voulons l'accepter. Prions-la toujours que, par les mérites de sa sainte mort, elle nous obtienne une mort bienheureuse. Et plût à Dieu qu'elle nous obtînt de mourir un samedi, qui est un jour consacré en son honneur, ou bien un jour de la neuvaine ou de l'octave de quelqu'une de ses fêtes, comme elle l'a obtenu à un grand nombre de ses serviteurs, et particulièrement à saint Stanislas Kostka, à qui elle procura l'avantage de mourir le jour de sa glorieuse Assomption, comme le raconte le P Bartholi dans sa *Vie* [1] !

EXEMPLE.

Pendant la vie de ce saint jeune homme, qui s'était tout dévoué à l'amour de Marie, il lui arriva d'entendre, le premier jour du mois d'août, un sermon du P Canisius, dans lequel le prédicateur engageait fortement les novices de la compagnie à vivre chaque jour comme si c'était le dernier de leur vie, et celui après lequel ils devraient se présenter au tribunal de Dieu. Le sermon étant fini, Stanislas dit à ses compagnons que ce conseil était pour lui en particulier la voix de Dieu, parce qu'il devait mourir dans ce même mois. Il dit cela, ou parce que Dieu le lui avait expressément révélé, ou parce qu'il lui avait donné au moins un certain pressentiment de ce qui arriva ensuite. Quatre jours après, le bienheureux jeune homme allant avec le P Emmanuel

1. Lib. I. cap. I, 2.

visiter l'église de Sainte-Marie-Majeure, et parlant de la fête prochaine de l'Assomption, lui dit : Mon père, je crois qu'on voit en ce jour un nouveau paradis dans le paradis, puisque l'on y voit la gloire de la mère de Dieu, couronnée reine du ciel, et placée si près du Seigneur au-dessus des chœurs des anges. S'il est vrai, comme je ne saurais en douter, que cette fête se renouvelle tous les ans dans le ciel, j'espère que j'en verrai le prochain anniversaire. Saint Stanislas ayant ensuite obtenu au sort le glorieux martyr saint Laurent pour son protecteur du mois, selon l'usage de la compagnie, on dit qu'il écrivit une lettre à sa mère Marie, dans laquelle il lui demandait la grâce de se trouver le jour de sa fête en paradis. Le jour de la Saint Laurent, il communia, et il pria ensuite le saint de présenter cette lettre à la mère de Dieu, et d'interposer son intercession pour que Marie l'exauçât. A la fin du même jour, la fièvre le prit, et quoiqu elle fût très-faible, il ne laissa point de croire qu'il était exaucé, et que sa mort était proche. En effet, dès qu'il se mit au lit, il dit en manifestant sa joie : Je ne me relèverai plus de ce lit. Et il ajouta, en s'adressant au P Claude Acquaviva : Mon père, je crois que saint Laurent m'a obtenu la grâce de me trouver au ciel le jour de la fête de son Assomption. Mais personne ne tint compte de ces paroles. La veille de la fête, le mal continuait à paraître fort léger, mais le saint dit à un frère qu'il serait mort la nuit suivante. O mon frère, lui répondit celui-ci, il faudrait un plus grand miracle pour mourir d'un si petit mal, que pour s'en relever. Cependant, après midi, il fut pris d'un évanouissement mortel ; il commença à éprouver une sueur froide et à perdre tout à fait ses forces. Le supérieur accourut, et Stanislas le pria de le faire mettre sur la terre nue, pour mourir en pénitent. On le lui accorda pour le contenter, et il fut placé par terre sur une couverture. Il se confessa ensuite, et reçut le saint viatique, non sans provoquer les larmes de tous les assistants, parce qu'ils virent ses yeux brillants d'une céleste allégresse, et sa figure tout enflammée de l'amour divin, comme celle d'un séraphin, au moment où le

saint-sacrement entra dans la chambre. Ayant reçu encore l'extrême onction, il ne fit plus autre chose que prier, lever les yeux au ciel, regarder, baiser, et presser amoureusement contre son cœur une image de Marie. Un père lui demanda : De quoi vous sert le chapelet roulé autour de votre main, puisque vous ne pouvez le réciter ? Il répondit : Il me sert à me consoler, parce qu'il est un objet consacré à ma mère. Le père reprit : Combien plus serez-vous consolé en la voyant et en lui baisant bientôt les pieds dans le ciel ! Alors le saint, avec un visage tout embrasé, leva les mains pour exprimer le désir qu'il avait de se trouver bientôt en sa présence. Sa chère mère lui apparut ensuite, il le fit connaître aux assistants ; et, peu après, dès l'aube du quinzième jour d'août, il expira comme un bienheureux, les yeux fixés vers le ciel, sans faire aucun mouvement : de sorte qu'on s'aperçut seulement qu'il était allé baiser les pieds de sa reine bien-aimée dans le paradis, lorsqu'on remarqua qu'il ne faisait plus aucune démonstration envers l'image de la très-sainte Vierge qui lui était présentée.

PRIÈRE.

O très-douce reine et notre mère, vous avez maintenant quitté la terre, et vous êtes arrivée en votre royaume, où vous êtes placée comme reine au-dessus de tous les chœurs des anges, ainsi que chante la sainte Eglise : *Exaltata est super choros angelorum ad cœlestia regna.* Nous savons bien que de misérables pécheurs tels que nous n'étaient point dignes de vous posséder en cette vallée de ténèbres ; mais nous savons que, dans vos grandeurs, vous ne nous oubliez pas, et que, tout élevée que vous êtes à ce haut degré de gloire, vous n'avez point perdu, mais qu'au contraire, vous sentez plus vivement la compassion que votre cœur éprouvait pour nous autres, pauvres enfants d'Adam. O Marie, du trône sublime où vous régnez, tournez donc les yeux vers nous, et ayez pitié de nous. Souvenez-vous au moins qu'en quittant cette terre, vous nous avez promis de ne point nous oublier.

Regardez-nous, et secourez-nous. Voyez combien de tempêtes et de périls nous assaillent à toute heure, et continueront de nous assaillir jusqu'au dernier moment de notre vie. Par les mérites de votre bonne mort, obtenez-nous la sainte persévérance dans l'amitié de Dieu, pour que nous sortions enfin de ce monde en état de grâce, et que nous puissions, nous aussi, aller un jour baiser vos pieds dans le ciel, en nous unissant aux esprits bienheureux pour vous louer et pour chanter votre gloire comme vous le méritez. *Amen.*

---

## HUITIÈME DISCOURS

### SUR L'ASSOMPTION DE MARIE (SUITE).

I. Combien fut glorieux le triomphe qui accompagna Marie dans le ciel. II. Combien est sublime le trône sur lequel elle est élevée.

Il semblerait juste que l'Eglise, dans ce jour de l'Assomption de Marie au ciel, nous invitât plutôt à pleurer qu'à nous réjouir, puisque notre douce mère quitte la terre, et nous prive de sa chère présence, comme le dit saint Bernard [1] Mais non, la sainte Eglise nous invite à nous réjouir : *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore beatæ Mariæ Virginis.* Et c'est avec raison : car, si nous aimons notre mère, nous devons plutôt nous réjouir de sa gloire que de notre consolation particulière. Quel est le fils qui ne se réjouit point, même en se séparant de sa mère, quand il sait qu'elle va prendre possession d'un royaume ? Aujourd'hui Marie va être couronnée reine du ciel ; si nous l'aimons, comment pourrions-nous ne pas fêter ce jour ? *Gaudeamus omnes, gaudeamus.* Et pour mieux nous consoler de son exaltation, considérons 1° combien fut glorieux

1. Plangendum nobis quam plaudendum magis esse videtur. (Serm. I *de Ass.*)

le triomphe qui accompagna Marie dans le ciel ; 2° combien est sublime le trône sur lequel elle fut élevée.

Premier point. — Après que Jésus-Christ, notre Sauveur, eut accompli, par sa mort, l'œuvre de notre rédemption, les anges désiraient le posséder dans leur patrie céleste, en sorte qu'ils lui répétaient continuellement la prière de David : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ* [1] Allons, Seigneur, maintenant que vous avez racheté les hommes, venez nous rejoindre dans votre royaume, et conduisez avec vous l'arche vivante de votre sanctification, c'est-à-dire, votre mère, l'arche vivante que vous avez sanctifiée en habitant dans son sein. Tel est justement le langage que saint Bernardin met dans la bouche des anges : « Qu'avec vous monte aussi Marie, votre très-sainte Mère, sanctifiée par la faveur qu'elle reçut un jour de vous concevoir dans son sein [2] » Le Seigneur a voulu combler enfin les souhaits des habitants du ciel, en appelant Marie au paradis. Mais s'il voulut autrefois que l'arche de l'ancien Testament fût introduite avec une grande pompe dans la cité de David, comme il est dit au deuxième livre des rois [3], il a ordonné que sa mère entrât dans le ciel avec une pompe bien plus solennelle et bien plus glorieuse. Le prophète Elie fut transporté au ciel dans un char de feu, qui, d'après les interprètes, n'était autre chose qu'une compagnie d'anges qui le ravirent à la terre. Mais, ô mère de Dieu, dit l'abbé Rupert, une compagnie d'anges ne suffisait pas pour vous ; le roi même du ciel vient vous accompagner avec toute sa cour céleste [4]

Saint Bernardin de Sienne pense de même, que Jésus-Christ, pour honorer le triomphe de Marie, vint du paradis à sa rencontre, pour l'accompagner [5] Et c'est justement pour

1. *Psalm.* cxxxi, 8.— 2. Ascendat etiam Maria, tua sanctissima mater, tui conceptione sanctificata. (Serm. *de Ass.*)

3. Et David, et omnis domus Israel ducebat arcam Testamenti Domini in jubilo et clangore buccinæ. (II *Reg.* vi, 15.)

4. Ad transferendum te in cœlum, non unus currus igneus, sed totus, cum rege suo filio tuo, venit atque occurrit exercitus angelorum.

5. Surrexit gloriosus Jesus in occursum suæ dulcissimæ matris.

cela, dit saint Anselme, que le Rédempteur veut monter au ciel avant que sa mère y soit parvenue, non-seulement pour lui préparer un trône dans ce palais, mais encore pour rendre son entrée au ciel plus glorieuse, en l'accompagnant lui-même avec tous les esprits bienheureux [1] Aussi, saint Pierre Damien, contemplant la splendeur de l'assomption de Marie au ciel, dit que nous la trouverons plus glorieuse que celle de Jésus-Christ, parce que les anges vinrent seuls à la rencontre du Sauveur, au lieu que la bienheureuse Vierge est entrée dans la gloire accompagnée du seigneur même de la gloire, et de toute la bienheureuse compagnie des saints et des anges [2]. A ce sujet, l'abbé Guerric fait parler ainsi le Verbe divin: « Pour honorer mon Père, je suis descendu du ciel en terre; mais pour honorer ma mère, je suis remonté au ciel, afin de pouvoir venir à sa rencontre, et l'accompagner en personne dans le paradis [3] »

Considérons donc comme le Sauveur vient du ciel à la rencontre de sa mère, et la console en ces termes, dès qu'il l'aperçoit : *Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni, jam hyems transiit et recessit* [4]. Allons, ma chère mère, ma belle et pure colombe, quittez cette vallée de larmes, où vous avez eu tant à souffrir pour l'amour de moi. *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis* [5] Venez en corps et en âme, venez jouir de la récompense que votre vie a méritée. Si vous avez beaucoup souffert sur la terre, la gloire que je vous ai préparée dans les cieux est bien plus grande encore que vos souffrances. Venez vous asseoir à mes côtés; venez recevoir la couronne de reine de l'univers, que

1. Prudentiori consilio illam præcedere volebas, quatenus in regno tuo ei locum præparans, et sic comitatus tota curia tua, festivus ei occurrens, sublimius, sicut decebat, tuam matrem ad te exaltares. (Vid. *de Exc. V.*, cap. VIII.)

2. Invenies occursum hujus pompæ digniorem quam in Christi ascensione : soli quippe angeli Redemptori occurrere potuerunt, matri vero filius ipse cum ota curia tam angelorum quam sanctorum occurrens, duxit ad beatæ consistorium sessionis. (Serm. *de Ass.*)

3. Ego, ut Patrem honorarem, ad terram descendi; ut matrem honorarem, ad cœlum reascendi. — 4. *Cant.* II, 10. — 5. *Cant.* IV, 8.

je vais vous donner. A l'instant Marie quitte la terre, et, se souvenant des grâces qu'elle y a reçues de son Seigneur, elle la regarde avec une tendre compassion, parce qu'elle y laisse une multitude de pauvres enfants au milieu des misères et des dangers. Voilà que Jésus lui tend la main, et déjà la bienheureuse mère s'élève dans les airs; déjà elle traverse les nuages et les globes du firmament: la voilà parvenue aux voûtes du ciel. Lorsque les monarques font leur entrée solennelle pour prendre possession de leur royaume, ils ne passent point par les portes de la capitale, mais on enlève ces portes, ou bien les princes passent par-dessus. Ainsi, comme les anges disaient, lorsque Jésus-Christ entra dans le paradis: *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ* [1]; de même, en ce jour où Marie va prendre possession du royaume des cieux, les anges qui l'accompagnent disent à ceux qui sont dans la sainte cité: *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit regina gloriæ.* Princes du ciel, enlevez, ôtez vite les portes, parce que la reine de la gloire va y faire son entrée.

Marie entre dans la bienheureuse patrie : mais en ce moment où ces esprits célestes la voient si belle et si glorieuse, ils demandent aux anges qui l'accompagnent, selon la pensée d'Origène. [2] Et quelle est cette créature si ravissante qui vient du désert de la terre, lieu rempli d'épines et de tribulations? Mais elle vient si pure et si riche de vertus, appuyée sur son bien-aimé Seigneur, qui daigne l'accompagner lui-même avec tant d'honneur! qui est-elle? Les anges qui l'accompagnent répondent: C'est la mère de notre roi, notre reine, la femme bénie entre toutes les femmes, pleine de grâce, la sainte des saints, la bien-aimée de Dieu, l'immaculée, la colombe, la plus belle des créatures. Enfin, tous ces bienheureux esprits se mettent à la bénir et à la louer en chantant, avec plus de

1. *Psalm.* XXIII, 7.
2. Una omnium in cœlo erat lætantium (vox) : Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? (*Cant.* VIII, 5.)

raison que les Juifs ne chantaient en l'honneur de Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* [1]. Oh! notre dame et notre reine, vous êtes donc la gloire du ciel et l'allégresse de notre patrie, vous êtes l'honneur de nous tous; soyez la bienvenue, soyez toujours bénie : voilà votre royaume; nous sommes tous vos sujets, prêts à exécuter vos ordres.

Tous les saints qui étaient alors en paradis vinrent la féliciter et la louer comme leur reine : les saintes vierges vinrent d'abord : *Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt... et laudaverunt eam* [2] O bienheureuse Marie, dirent-elles, nous sommes reines de ce royaume, mais vous, vous êtes notre reine, parce que vous nous avez donné la première le grand exemple de consacrer notre virginité à Dieu : nous vous en bénissons, et nous vous en remercions toutes. Les saints confesseurs vinrent ensuite la saluer comme la maîtresse qui leur avait enseigné tant de sublimes vertus par la sainteté de sa vie. Les saints martyrs la saluèrent à leur tour comme leur reine, parce qu'elle leur avait enseigné, par sa constance inaltérable au milieu des douleurs qu'elle ressentit de la passion de son fils, et qu'elle leur avait aussi obtenu, par ses mérites, la force de donner leur vie pour la foi. Saint Jacques, le seul apôtre qui se trouvât pour le moment en paradis, vint également la remercier au nom de tous les autres apôtres, de la force et de l'appui qu'elle leur avait accordés lorsqu elle était sur la terre. Vinrent ensuite les Prophètes, qui lui dirent : O Marie, vous avez été celle que désignaient nos prophéties. Puis les saints patriarches parurent, et lui dirent : O Marie, c'est donc vous qui étiez notre espérance, et depuis si longtemps l'objet de nos soupirs! Mais, parmi eux, aucun ne la remercia avec plus d'affection que nos premiers parents, Adam et Eve. O fille bien-aimée, lui disaient-ils, vous avez réparé le mal que nous avions fait au genre humain; vous avez obtenu au monde cette bénédiction que nous avions perdue

1. *Judith.* xv, 10.
2. *Cant.* vi, 8.

par notre faute; nous sommes sauvés par vous, soyez bénie à jamais.

Saint Siméon vint ensuite lui baiser les pieds, et lui rappeler avec joie le jour où il avait reçu de ses mains l'enfant Jésus. Zacharie et Elisabeth vinrent la remercier de nouveau de cette amoureuse visite qu'elle leur avait faite dans leur maison avec tant d'humilité et de charité, visite qui leur avait procuré des trésors si abondants de grâces. Saint Jean-Baptiste vint aussi la remercier avec plus d'empressement de ce qu'elle l'avait sanctifié par sa parole. Mais que ne durent pas lui dire ses parents, saint Joachim et sainte Anne, lorsqu'ils se présentèrent? O fille bien-aimée! quel bonheur a été le nôtre en vous obtenant pour notre fille! Ah! vous êtes maintenant notre reine, parce que vous êtes la mère de notre Dieu : nous vous saluons et vous révérons comme telle. Mais qui pourrait concevoir la tendresse avec laquelle Joseph, son cher époux, vint lui rendre hommage? qui pourra jamais dépeindre l'allégresse qu'éprouva le saint patriarche en voyant son épouse arrivée au ciel au milieu d'un si grand triomphe, et couronnée reine de tout le paradis? avec quelle affection ne dut-il point lui dire : Ah! ma dame et mon épouse, quand pourrai-je remercier notre Dieu comme je le dois, pour m'avoir rendu votre époux, vous qui êtes sa véritable mère? Par vous j'ai mérité d'être le témoin de l'enfance du Verbe incarné, de le tenir tant de fois dans mes bras, et d'en recevoir tant de faveurs signalées! Qu'ils soient bénis les moments que j'ai employés à servir Jésus, ainsi que vous, ma sainte épouse! Voici notre Jésus; consolons-nous maintenant qu'il n'est plus étendu sur la paille dans une étable, comme nous le vîmes lorsqu'il naquit à Bethléem; qu'il n'est plus pauvre et méprisé dans une boutique, comme il vécut autrefois avec nous à Nazareth; qu'il n'est plus cloué à un bois infâme, comme il le fut à Jérusalem, lorsqu'il mourut pour le salut du monde. Il est assis à la droite de son Père, comme le roi et le maître de toute la terre. Et vous voilà pour toujours à ses pieds sacrés, ô ma reine! pour le bénir et pour l'aimer éternellement.

Tous les saints anges vinrent ensuite lui faire la cour, et la grande reine Marie les remercia tous de l'assistance qu'ils lui avaient donnée sur la terre : elle remercia particulièrement l'archange saint Gabriel, ambassadeur fortuné, qui lui avait apporté le bonheur en venant lui annoncer qu'elle serait mère de Dieu. Se prosternant ensuite, l'humble et sainte Vierge adore la divine majesté, et, tout abîmée dans la connaissance de son néant, elle la remercie de toutes les grâces qu'elle lui a accordées par sa seule bonté, et surtout de l'avoir rendue mère du Verbe éternel. Comprenne qui peut avec quel amour la très-sainte Trinité la bénit. Qu'il comprenne l'accueil que le Père fit à sa fille, le Fils à sa mère, et l'Esprit-Saint à son épouse. Le Père la couronna en la faisant participer à sa puissance, le Fils en lui communiquant sa sagesse, l'Esprit-Saint en lui inspirant le divin amour. Les trois personnes l'ayant placée sur son trône, à la droite de Jésus, la déclarèrent reine universelle du ciel et de la terre, et elles ordonnèrent aux anges et à toutes les créatures de la reconnaître pour leur reine, de la servir et de lui obéir en cette qualité. Considérons maintenant combien est sublime le trône sur lequel Marie a été élevée dans le ciel.

Deuxième point. — Si l'esprit humain, dit saint Bernard, ne peut parvenir à comprendre la gloire immense que Dieu a préparée dans le ciel à ceux qui l'auront aimé sur la terre, comme l'Apôtre nous l'enseigne [1], qui pourra jamais concevoir *quid prævaravit gignenti se?* quelle gloire il a préparée à sa mère bien-aimée, qui l'a chéri sur la terre plus que tous les hommes, et qui même, dès le premier instant de sa création, l'aima plus que tous les hommes et que tous les anges ensemble? Marie ayant donc aimé Dieu plus que tous les anges, c'est avec raison que l'Eglise chante qu'elle a été élevée dans le ciel au-dessus de tous les anges : *Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum ad cœlestia regna* [2] Elle s'élève, dit saint Guillaume abbé, au-dessus des anges, de telle sorte qu'elle ne voit au-dessus d'elle que son fils, qui

1. I *Cor.* II, 9. — 2. In Fest. *Assumpt.*

est le Fils unique de Dieu [1] C'est pourquoi le savant Gerson assure que, tous les ordres des anges et des saints étant distingués en trois hiérarchies, comme l'enseigne le docteur angélique [2] avec saint Denis, Marie constitue dans le ciel une hiérarchie à part, qui est la plus sublime de toutes, et la deuxième après Dieu [3] Et de même, ajoute saint Antonin, que la maîtresse diffère incomparablement de ses serviteurs, ainsi la gloire de Marie surpasse celle des anges [4] Et pour bien entendre ceci, il suffit de savoir ce que dit David, que cette reine fut placée à la droite de son fils [5] Ce que saint Athanase explique très-bien en disant : « Marie est placée à la droite de Dieu [6] »

Il est certain, dit saint Ildefonse, que les œuvres de Marie surpassent incomparablement en mérite les œuvres de tous les autres saints; c'est pourquoi il n'est pas possible de concevoir la récompense et la gloire qu'elle a méritée [7] Et s'il est hors de doute que Dieu récompense selon le mérite, comme l'écrit l'Apôtre [8], assurément, dit saint Thomas, la Vierge, dont le mérite a surpassé celui de tous les hommes et de tous les anges, a dû être élevée au-dessus de tous les ordres célestes [9] En un mot, ajoute saint Bernard, qu'on mesure la grâce singulière qu'elle acquit sur la terre, et d'après cela, on pourra mesurer la gloire singulière dont elle jouit dans le ciel. *Quantum enim gratiæ in terris adepta est, tantum et in cœlis obtinet gloriæ singularis.*

1. Matrem dico exaltatam super choros angelorum, ut nihil contempletur super se mater, nisi filium suum. (Serm. IV *de Ass.*) — 2. I, q. 108.

3. Virgo sola constituit hierarchiam secundam sub Deo, hierarcha primo. (*Sup. Magn.*, tr. 4.)

4. Virgo est domina angelorum; ergo et improportionabiliter est supra omnem hierarchiam angelorum exaltata. (4. p. tit. 15, c. XX.)

5. Astitit regina a dextris tuis. (*Psalm.* XLIV, 10.)

6. Collocatur Maria a dextris Dei. (*De Ass. B. V.*)

7. Sicut est incomparabile quod gessit, ita et incomprehensibile præmium, et gloria inter omnes sanctos, quam meruit. (Serm. II *de Ass.*)

8. Reddet unicuique secundum opera ejus. (*Rom.* II, 6.)

9. Sicut habuit meritum omnium, et amplius, ita congruum fuit ut super omnes ponatur ordines cœlestes. (Lib. *de Sol. Sanct.*)

Un savant auteur, le P de la Colombière [1], remarque, que la gloire de Marie fut une gloire pleine et une gloire complète, bien différente de celle dont les autres saints jouissent dans le ciel. Là, il est vrai, tous les bienheureux jouissent d'une paix parfaite et d'un plein contentement, mais il sera néanmoins toujours vrai qu'aucun d'eux ne possède la gloire qu'il aurait pu mériter, s'il eût servi et aimé Dieu avec une plus grande fidélité. Ainsi, quoique les saints dans le ciel ne désirent rien de plus que ce qu'ils ont, néanmoins ils pourraient encore avoir quelque chose à désirer. Il est vrai encore que, dans cet heureux séjour, ni les péchés commis, ni le temps perdu, ne peuvent causer de peine ; mais on ne peut nier qu'il ne résulte un plus parfait contentement du plus grand bien pratiqué pendant la vie, de l'innocence conservée, et du temps mieux employé. Marie ne désire rien et n'a rien à désirer dans le ciel. Quel est le saint dans le paradis, dit saint Augustin [2], qui, interrogé s'il a commis des péchés, pourrait répondre que non, excepté Marie? Il est certain, comme l'a défini le saint concile de Trente [3], que Marie n'a jamais commis aucune faute, et qu'elle n'eut jamais le moindre défaut ; non-seulement elle ne perdit ni ne ternit jamais la grâce divine, mais elle ne la retint même jamais oisive : elle ne dit aucune parole, elle n'eut aucune pensée, elle ne poussa aucun soupir, sans rapporter le tout à la plus grande gloire de Dieu. En un mot, elle ne se refroidit jamais ; jamais elle ne cessa un moment d'avancer vers Dieu, et elle ne perdit rien par sa négligence ;ainsi, elle correspondit à la grâce de toutes ses forces, et elle aima Dieu autant qu'elle pouvait l'aimer « Seigneur, dit-elle maintenant dans le ciel, si je ne vous ai point aimé comme vous le méritez, du moins je vous ai aimé autant que je le pouvais. »

Dans les saints, les grâces ont été différentes, comme le dit saint Paul [4] En sorte que chacun d'eux s'est rendu excellent dans quelque vertu, en correspondant à la grâce reçue, et

1. Serm. XXVIII. — 2. *De Nat. et Grat.*, c. XXXVI, n. 42.
3. Sess. VI, can. 23. — 4. Divisiones gratiarum sunt. (I *Cor.* XII, 4.)

en s'appliquant l'un au salut des âmes, l'autre aux travaux de la pénitence ; celui-ci à la patience dans les tourments, celui-là à la contemplation. C'est pourquoi l'Eglise, en célébrant leur fête, dit de chacun d'eux : *Non est inventus similis illi* : et ils sont distingués dans la gloire céleste selon leurs mérites : « Telle étoile, dit encore l'apôtre, diffère en clarté de telle autre étoile [1] Les apôtres sont distingués des martyrs, les confesseurs des vierges, les innocents des pénitents. La sainte Vierge ayant été remplie de toutes les grâces, fut plus élevée que chacun des autres saints en toutes sortes de vertus : elle fut l'apôtre des apôtres, elle fut la reine des martyrs, puisqu'elle eut plus à souffrir qu'eux tous ; elle fut le porte-étendard des vierges, le modèle des épouses ; elle joignit en elle une parfaite innocence à une parfaite mortification ; en un mot, elle réunit dans son cœur toutes les plus héroïques vertus qu'aucun saint ait jamais pratiquées. C'est pourquoi il fut dit à son sujet : « A votre droite est la reine votre épouse, revêtue d'ornements où étincelle l'or d'Ophir [2] Parce que toutes les grâces, les dons et les mérites de tous les autres saints se trouvaient rassemblés en Marie, comme dit l'abbé de Celles [3]

De sorte que, comme l'éclat du soleil surpasse la splendeur de toutes les étoiles réunies ensemble, ainsi, dit saint Basile, la gloire de la divine mère surpasse celle de tous les bienheureux, autant que le soleil surpasse tous les autres astres [4] Et saint Pierre Damien ajoute que, comme la lumière des étoiles et de la lune s'éclipse totalement en face du soleil, ainsi Marie éclipse tellement dans la gloire la lumière des hommes et des anges, qu'ils ne paraissent presque plus dans le ciel [5] Par-

1. Stella enim a stella differt. (I *Cor.* xv, 41.)

2. Astitit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate. *Psalm.* XLIV. 10.)

3. Sanctorum omnium privilegia, o Virgo! omnia habens in te congesta.

4. Maria universos tantum excedit, quantum sol reliqua astra. (Or. *de Ann.*)

5. Sol ita sibi siderum et lunæ rapit positionem, ut sint quasi non sint ; similiter et virga Jesse utrorumque spirituum habebat dignitatem, ut in comparatione virginis nec possint apparere. (Serm. *de Ass.*)

tant de là, saint Bernardin de Sienne après saint Bernard assure que les bienheureux participent en partie à la gloire de Dieu, mais que la sainte Vierge en a été tellement enrichie, qu'il semble qu'une créature ne puisse s'unir à Dieu plus que Marie ne lui est unie [1] A ce témoignage, il faut joindre celui du B. Albert le Grand, qui dit que notre reine contemple Dieu de plus près, et incomparablement mieux que tous les autres esprits célestes [2] Saint Bernardin, que nous venons de citer, dit encore que, comme le soleil communique sa lumière aux autres planètes, de même tous les bienheureux reçoivent une lumière et une joie plus grande de la vue de Marie [3] Et il assure également ailleurs que la mère de Dieu, en montant au ciel, a augmenté la joie de tous ceux qui l'habitent [4] Ce qui fait dire à saint Pierre Damien que les bienheureux dans le ciel, après la vue de Dieu, n'ont pas de gloire plus grande que de jouir de la vue de cette belle reine [5] Saint Bonaventure dit aussi, que notre plus grande gloire et notre plus grande joie nous viennent de Marie après Dieu [6]

Réjouissons-nous donc avec Marie du trône sublime auquel Dieu l'a élevée dans le ciel; réjouissons-nous-en aussi entre nous, puisque, si notre mère nous a privés de sa présence en montant radieuse dans le ciel, elle ne nous a point retiré son amour; au contraire, se trouvant là plus près de Dieu et plus unie à lui, elle connaît mieux nos misères, elle y compatit davantage, et elle peut nous secourir plus efficacement. « La

1. Divinæ gloriæ participatio cæteris quodam modo per partes datur, sed secundum Bernardum beata virgo Maria penetravit abyssum, ut, quantum creaturæ conditio patitur, illi luci inaccessibili videatur immersa. (Tom. I, serm. LXI, a. II, c. 20.)

2. Visio Virginis matris super omnes creaturas incomparabiliter comtemplatur majestatem Dei. (*De Laud. Virg.* c. 69.)

3. Quodammodo sicut cætera luminaria illuminantur a sole, sic tota cœlestis curia a gloriosa Virgine lætificatur. (Loc. cit. art. III, cap. 3.)

4. Gloriosa Virgo cum cœlos ascendit, supernorum gaudia civium cumulavit. (Serm. *de Ass.*)

5. Summa gloria est, post Deum, te videre. (Serm. I *de Nat.*)

6. Post Deum, major gloria nostra et majus nostrum gaudium ex Maria est. (*Spec. B. V. M.*, lect. VI, p. 250 *b*.)

gloire que vous possédez, ô Vierge bienheureuse, lui dit saint Pierre Damien, pourrait-elle être cause que nous, misérables que nous sommes, nous soyons oubliés de vous [1]? » Dieu nous préserve de le penser! Non, un cœur si rempli de bonté ne peut s empêcher de compatir à d'aussi grandes misères que les nôtres [2] Si la miséricorde de Marie pour nous fut grande lorsqu'elle était sur la terre, elle doit être bien plus grande dans le ciel où elle règne, dit saint Bonaventure [3]

Consacrons-nous donc à cette grande reine, pour la servir, pour l'honorer, et pour l'aimer de toutes nos forces; car, dit Richard de Saint-Laurent, Marie n'est point comme les autres potentats, qui accablent leurs sujets de charges et de tributs: notre reine enrichit ses serviteurs de grâces, de mérites et de récompenses [4] Disons-lui, avec l'abbé Guerric: O Mère de miséricorde, étant si près de Dieu, assise comme la reine du monde, sur un trône si élevé, rassasiez-vous de la gloire de votre Jésus, et envoyez à vos serviteurs les restes de votre bonheur. Vous êtes assise à la table du Seigneur; nous, habitants de la terre, qui sommes sous cette table comme de pauvres petits chiens, nous vous demandons miséricorde[5]

EXEMPLE.

Le P Sylvain Razzi [6], rapporte qu'un pieux ecclésiastique, très-dévoué au culte de notre reine Marie, ayant entendu louer sa beauté, désira ardemment la voir une fois; il lui demanda donc très-humblement cette grâce. La bonne mère lui envoya dire par un ange qu'elle voulait bien lui procurer cette

1. Numquid, o beata Virgo, quia ita glorificata es, ideo nostræ humilitatis oblita es? (Ser. I *de Nat. B. V.*)

2. Absit, non convenit tantæ misericordiæ tantæ miseriæ oblivisci.

3. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ exulantis in mundo; sed multo major est regnantis in cœlo. (*Spec. B. V. M.*, lect. x, p. 260 *a*.)

4. Regina Maria non gravat tributis, sed largitur servis suis divitias, dona gratiarum, thesauros meritorum, et magnitudinem præmiorum. (*De Laud. Virg.* lib. VI.)

5. O Mater misericordiæ, saturare gloria filii tui; et dimitte reliquias parvulis tuis. Tu ad mensam Domini, nos sub mensa catelli. (Serm. IV *in Ass. Virg.*) — 6. Lib. III, *Mir. B. V.*

satisfaction, mais à condition qu'après l'avoir vue il resterait aveugle, condition que le pieux personnage accepta. En conséquence, un jour, la bonne Vierge lui ayant apparu, il voulut d'abord, pour ne pas devenir tout à fait aveugle, ne la regarder que d'un œil ; mais bientôt, ravi de la grande beauté de Marie, il voulut ouvrir les deux yeux pour la contempler, et en ce moment, la mère de Dieu disparut. Lorsqu'il eut perdu de vue la présenee de sa reine, il ne pouvait se rassasier de pleurs, non pour l'œil qu'il avait perdu, mais pour ne l'avoir pas vue des deux yeux. C'est pourquoi il la supplia encore de se montrer à lui de nouveau, se mettant peu en peine de perdre l'œil qui lui restait et de demeurer tout à fait aveugle. O Marie, disait-il, je serais heureux et content de devenir tout à fait aveugle pour une si belle cause, d'où résultera en moi un accroissement d'amour pour vous et pour votre beauté. Enfin Marie, voulant de nouveau le satisfaire, le consola une seconde fois en se produisant à ses regards ; mais comme cette amoureuse reine ne sait faire de mal à personne, en lui apparaissant la seconde fois, elle lui rendit l'œil qu'il avait perdu, au lieu de lui ôter celui qui lui restait.

PRIÈRE.

O grande, sublime et glorieuse reine, prosternés aux pieds de votre trône, nous vous rendons, de cette vallée de larmes, nos profonds hommages ; nous nous réjouissons de la gloire immense dont le Seigneur vous a comblée. Maintenant que vous êtes reine du ciel et de la terre, ah ! n'oubliez point vos pauvres serviteurs, ne dédaignez point, du haut de ce trône sublime où vous êtes élevée, de jeter un regard de pitié sur vos misérables enfants. Plus vous êtes près de la source des grâces, plus vous pouvez nous en communiquer Vous connaissez mieux dans le ciel nos misères, et ainsi vous devez éprouver pour nous plus de compassion, et nous accorder plus de secours ; faites que nous soyons sur la terre vos serviteurs fidèles, afin que nous puissions aller vous bénir en paradis. En ce jour où vous avez été établie reine de l'uni-

vers, nous nous consacrons aussi à votre service. Du sein de votre bonheur, consolez-nous aussi aujourd'hui, en nous acceptant pour vos sujets. Vous êtes donc notre mère ; ah! très-douce mère, très-aimable mère, vos autels sont environnés d'un grand nombre d'hommes qui vous demandent, l'un d'être guéri de quelque maladie, l'autre d'être secouru dans ses besoins ; celui-ci sollicite une bonne récolte, celui-là veut gagner un procès. Pour nous, ô Marie! nous vous demandons les grâces les plus agréables à votre cœur : obtenez-nous l'humilité, le détachement de la terre, la résignation à la volonté divine; obtenez-nous la sainte crainte de Dieu, la bonne mort, et le paradis. O Marie, changez-nous de pécheurs en saints ; faites ce miracle, qui vous honorera plus que si vous rendiez la vue à mille aveugles, et que si vous ressuscitiez mille morts. Vous êtes si puissante auprès de Dieu ; il suffit de dire que vous êtes sa mère bien-aimée et pleine de grâces ; que pourrait-il vous refuser? O belle reine, nous ne prétendons point vous voir sur la terre, mais nous voulons aller vous voir en paradis : c'est à vous de nous obtenir cette grâce, que nous espérons avec assurance. Amen, amen.

---

## NEUVIÈME DISCOURS

### SUR LES DOULEURS DE MARIE.

Marie a été la reine des martyrs, parce que son supplice fut plus long et plus douloureux que celui de tous les autres martyrs.

Quel sera le cœur assez dur pour ne pas s'attendrir au récit d'un fait lamentable arrivé autrefois dans le monde? Il y avait une mère noble et sainte qui n'avait qu'un fils, et ce fils unique était le plus aimable qu'on puisse imaginer : innocent, vertueux, beau, et si affectueux envers sa mère, qu'il ne lui avait jamais causé aucun déplaisir, et qu'au contraire il avait

toujours eu envers elle tout le respect, toute l'obéissance, et toute l'affection possibles : aussi, la mère avait concentré dans ce fils tout son amour sur la terre. Or, qu'arriva-t-il? Il arriva que ce fils, objet de l'envie, fut accusé faussement par ses ennemis, et que le juge craignant de déplaire à ceux-ci, le condamna à une mort infâme, telle précisément qu'ils le demandaient, quoiqu'il eût reconnu et confessé lui-même l'innocence de l'accusé. Cette pauvre mère eut donc à souffrir le cruel supplice de se voir enlever injustement cet aimable et bien-aimé fils à la fleur de l'âge, et cela par une mort barbare ; car ils le firent mourir dans les tourments, sur un infâme gibet, aux yeux du public, après avoir versé tout son sang. Qu'en dites-vous, âmes pieuses ? ce fait est-il attendrissant? cette mère est-elle digne de compassion? Vous comprenez bien de qui je parle : ce fils si cruellement exécuté, c'est Jésus, notre amoureux Rédempteur ; cette mère, c'est la bienheureuse Vierge Marie, qui pour l'amour de nous, consentit à le voir sacrifié à la divine justice par la barbarie des hommes. Cette grande douleur que Marie a soufferte, et qui lui coûta plus de mille morts mérite donc de notre part compassion et reconnaissance, et si nous ne pouvons offrir autre chose en échange d'un tel amour, arrêtons-nous au moins aujourd'hui quelques instants à considérer toute l'amertume de cette douleur, qui rendit Marie reine des martyrs, parce que son supplice fut le plus long, premier point ; parce qu'il fut le plus douloureux, deuxième point.

Premier point. — Comme Jésus est appelé roi des douleurs et roi des martyrs, parce qu'il souffrit en sa vie plus que tous les autres martyrs : de même, Marie est justement appelée reine des martyrs, parce qu'elle mérita ce titre en souffrant le martyre le plus grand qu'il fût possible d'endurer après celui de son fils. C'est pourquoi Richard de Saint-Laurent l'appelle avec raison martyre des martyrs [1] On peut lui appliquer les paroles d'Isaïe. « Il vous couronnera d'une couronne de maux [2], »

1 Martyr martyrum. — 2. Corona coronabit te desolatione (*a*).

*a*) La Vulgate donne le même texte en d'autres termes que voici : *Coronans coronabit te tribulatione.* (*L'éditeur.*)

c'est-à-dire que la couronne qu'on plaça sur sa tête en la reconnaissant reine des martyrs, fut sa douleur même qui surpassa celle de tous les autres martys réunis. Que Marie ait été véritablement martyre, on ne peut en douter, comme le prouvent le Chartreux, Pelbart, Catarin et d'autres auteurs ; car c'est une opinion indubitable, qu'une douleur qui peut donner la mort est suffisante pour constituer le martyre, quand même la mort ne s'ensuivrait pas. Saint Jean l'Evangéliste est révéré comme martyr, quoiqu'il ne soit point mort dans la chaudière d'huile bouillante où on l'avait jeté, et qu'il en soit sorti plus vigoureux qu'il n'y était entré[1] Il suffit, dit saint Thomas, que l'on obéisse jusqu'à s'offrir soi-même à la mort, pour avoir la gloire du martyre [2] Marie fut martyre, dit saint Bernard, « non par le fer du bourreau, mais par la douleur dont elle eut le cœur percé[3]. » Si son corps ne fut point meurtri par la main du bourreau, son cœur béni fut néanmoins percé par la douleur de la passion de son fils, douleur qui était suffisante pour lui faire souffrir, je ne dis pas une mort, mais mille morts à la fois. Par là nous pourrons comprendre que Marie ne fut pas seulement martyre, mais que son martyre surpasse encore celui de tous les autres, parce qu'il fut plus long, et que sa vie fut pour ainsi dire une longue mort.

Comme la passion de Jésus-Christ commença dès sa naissance, selon saint Bernard [4], ainsi Marie, semblable en tout à son divin fils, a souffert son martyre toute sa vie. Le nom de Marie, comme le dit le bienheureux Albert le Grand, signifie, entre autres choses, une mer amère, *mare amarum*. C'est pourquoi on peut lui appliquer ce passage de Jérémie : « Votre douleur est grande comme la mer [5] » Oui, parce que, comme l'eau de la mer est salée et tout amère, ainsi la vie de Marie fut toujours remplie d'amertume à la vue de la passion du

1. Vegetior exiverit quam intraverit. (*Brev. Rom.*, 6. Maii.)
2. Martyrium amplectitur id quod in obedientia summum esse potest, ut scilicet aliquis sit obediens usque ad mortem. (2-2, q. 124, a. 3, ad 3.)
3. Non ferro carnificis, sed acerbo dolore cordis. (Ap. BALDI. tom. I, p. 456.)
4. A nativitatis exordio passio crucis simul exorta. (Serm. II *de Pass.*)
5. Magna est enim velut mare contritio tua. (*Thr* II, 1.)

Rédempteur, qui fut toujours présente à son esprit. On ne peut douter que Marie, plus éclairée par le Saint-Esprit que tous les prophètes, ne comprît mieux qu'eux tous les prédictions relatives au Messie qu'ils avaient consignées dans les saintes Ecritures. Et c'est là précisément ce que l'Ange dit à sainte Brigitte [1] Donc, comme le même ange l'assura, la vierge Marie, voyant tout ce que devait souffrir le Verbe incarné pour le salut des hommes, commença, même avant d'être sa mère, à compatir à ce Sauveur innocent, qui devait être condamné à une mort si atroce, pour des fautes qu'il n avait point commises, et elle commença en même temps son grand martyre [2]

Cette grande douleur s'accrut ensuite sans mesure, lorsqu'elle devint la mère du Sauveur. Ainsi à la vue de toutes les souffrances que devait endurer ce fils, elle souffrit un long martyre qui dura toute sa vie. « La prévision que vous aviez, ô Marie, dit l'abé Ruppert, de la passion que devait endurer votre fils, faisait de votre vie entière un long martyre [3] » C'est précisément ce que signifiait la vision qu'eut à Rome sainte Brigitte dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où la Vierge lui apparut avec le saint vieillard Siméon, et un ange qui portait une épée fort longue et toute ruisselante de sang, voulant par là lui faire comprendre la douleur longue et amère qui avait percé Marie durant toute sa vie. [4] Aussi Rupert, que nous venons de citer, fait-il parler Marie en ces termes : Ames rachetées, et mes bien-aimées filles, ne compatissez point seulement à mes souffrances pour le moment où j'ai vu mourir, sous mes propres yeux, mon cher fils Jésus ; car le glaive de douleur que Siméon me prédit a percé mon âme durant toute ma vie : lorsque j'allaitais mon fils, et lorsque je le réchauffais entre mes bras, je voyais la cruelle mort qui l'attendait : con-

1. Proculdubio est credendum quod ipsa ex inspiratione Spiritus sancti perfectius intellexit quidquid Prophetarum eloquia figurabant. (Serm. *Ang.* c. VII.)

2. Ex Scripturis Deum incarnari intelligens, et quod tam diversis pœnis deberet cruciari, tribulationem non modicam sustinuit. (Serm. c. XVI.)

3. Tu longum, præscia futuræ passionis filii tui, pertulisti martyrium. (*In Cant.* c. IV.)

4. *Rev.* l. VII, c. II.

sidérez donc quel long et cruel martyre je devais endurer [1]

Marie pouvait donc bien dire, par la bouche de David [2] : Ma vie s'est écoulée dans les douleurs et dans les larmes [3], parce que ma douleur, causée par la compassion que je portais à mon fils bien-aimé, était toujours présente à mes yeux, et que je voyais continuellement les souffrances et la mort qu'il devait endurer un jour. La mère de Dieu révéla elle-même un jour à sainte Brigitte que, soit qu'elle mangeât, soit qu'elle travaillât, le souvenir de la passion de son fils était toujours fixe et présent à son pauvre cœur, même depuis sa mort et son ascension au ciel [4] D'où il résulte, dit Taulère, que Marie passa toute sa vie dans une douleur continuelle, puisque son cœur n'était jamais occupé que de tristesse et de souffrances [5]

Ainsi le temps, qui adoucit ordinairement les peines des affligés, ne servit de rien à Marie : au contraire, le temps faisait croître ses inquiétudes ; car, à mesure que Jésus croissait en âge, il se montrait à elle de plus en plus beau et aimable ; d'un autre côté, le terme de sa vie approchant de moment en moment, le cœur de Marie était de plus en plus affligé d'avoir à le perdre sur la terre. Comme la rose croît parmi les épines, dit l'ange à sainte Brigitte, ainsi la mère de Dieu croissait en âge au milieu des souffrances : et comme les épines croissent en même temps que la rose, ainsi plus Marie, cette rose choisie du Seigneur, vieillissait, plus les épines de ses douleurs la tourmentaient [6] Maintenant, après avoir con-

1. Nolite solum attendere horam illam qua dilectum meum vidi mori ; nam Simeonis gladius, antequam pertransiret, longum per me transitum fecit. Cum igitur eum lactarem, foverem, prospicerem ejus mortem : quam prolixam me putatis pertulisse passionem ! (Loc. c. I.)

2. Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus. (*Ps.* XXX, 11.)

3. Et dolor meus in conspectu meo semper. (*Ps.* XXXVI, 18.)

4. Tempore quo post ascensionem filii mei vixi, passio sua in corde meo fixa erat : et sive comedebam, sive laborabam, quasi recens erat in memoria mea. (*Rev.* l. VI, c. LXV.)

5. Beatissima Virgo pro tota vita fecit professionem doloris. (*Vit. Ch.* c. XVIII.)

6. Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita beata Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes; et sicut, crescente rosa, crescunt spinæ, sic hæc electissima rosa Maria, quanto crescebat ætate, tanto tribulationum spinis pungebatur. (Serm. *Ang.* c. XVI.)

sidéré combien fut longue la douleur de Marie, considérons dans le second point combien elle fut amère.

SECOND POINT. — Ah! Marie fut la reine des martyrs, non-seulement parce que son martyre fut plus long que celui de tous les autres, mais encore parce qu'il fut bien plus douloureux. Mais qui pourra jamais en mesurer la grandeur? Il semble que Jérémie ait eu en vue cette mère de douleurs, et qu'il ait considéré la peine extrême qu elle devait endurer à la mort de son fils, lorsqu'il s'écriait : « A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem? à qui dirai-je que vous ressemblez? où trouverai-je quoi que ce soit d'égal à vos maux?... Votre brisement est semblable à une mer. Qui vous donnera quelque remède [1]? » C'est pourquoi le cardinal Hugues commente ce passage en ces termes : O Vierge bénie, comme l'amertume des eaux de la mer surpasse toutes les autres amertumes, ainsi votre douleur surpasse toutes les autres douleurs [2] Aussi saint Anselme affirme-t-il que si Dieu, par un miracle particulier, n'eût point conservé la vie à Marie, sa douleur aurait suffi pour lui donner la mort à chaque moment de sa vie [3] Saint Bernardin de Sienne ajoute que la douleur de Marie fut tellement grande que, si on la divisait entre tous les hommes, elle suffirait pour les faire mourir subitement [4]

Mais considérons les raisons pour lesquelles le martyre de Marie fut plus douloureux que celui de tous les martyrs. Il faut remarquer que les martyrs ont souffert leur supplice dans leurs corps, par le fer ou par le feu; Marie a souffert son martyre dans l'âme, comme le lui avait prédit saint Siméon [5] C'est comme si le saint vieillard lui avait dit : O Vierge très

1. Cui comparabo te? vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? magna est enim velut mare contritio tua. Quis medebitur tui? (*Thren.* II, 13.)

2. Quemadmodum mare est in amaritudine excellens, ita tuæ contritioni nulla calamitas æquari potest.

3. Utique, Domina, non crediderim te potuisse stimulos tanti cruciatus, quin vitam amitteres, sustinere, nisi ipse spiritus tui filii te confortaret. (*De Exc. Virg.*, c. III.)

4. Tantus fuit dolor Virginis, quod si inter omnes creaturas quæ dolorem pati possunt divideretur, omnes subito interirent. (Tom. I, serm. LVI.)

5. Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit. (*Luc.* II, 35.)

sainte, les autres martyrs seront déchirés dans leurs corps par le fer; mais vous, vous serez percée et martyrisée dans l'âme, par la passion de votre fils. Or, autant l'âme l'emporte sur le corps, autant les douleurs de Marie surpassèrent celles des autres martyrs, comme Jésus-Christ le dit à sainte Catherine de Sienne [1] En sorte que, selon l'abbé Arnould de Chartres, celui qui se serait trouvé sur le Calvaire pour y voir le grand sacrifice de l'Agneau sans tache, lorsqu'il mourut sur la croix, y aurait vu deux grands autels, l'un dans le corps de Jésus-Christ, l'autre dans le cœur de Marie : là, en même temps que le fils sacrifiait son corps, Marie sacrifiait son âme par la compassion [2]

Saint Antonin dit en outre [3] que les autres martyrs souffrirent en sacrifiant leur propre vie, au lieu que la bienheureuse Vierge souffrit en sacrifiant celle de son fils, qu'elle aimait bien plus que la sienne. Ainsi, non-seulement elle souffrit dans son âme tout ce que Jésus-Christ souffrit dans son corps, mais encore elle souffrit plus en voyant les douleurs de son fils, que si elle les eût endurées elle-même. On ne peut pas douter que Marie n'ait souffert dans son cœur tous les supplices dont elle vit tourmenter son bien-aimé Jésus. Chacun conçoit que les peines des enfants sont aussi les peines des mères, lorsque celles-ci en sont témoins. Saint Augustin, considérant les tourments que dut souffrir la mère des Macchabées, dit que témoin oculaire du martyre de ses sept fils, elle souffrait par ses yeux tous les tourments qu'ils enduraient dans leurs membres [4] C'est ce qui arriva à Marie : tous les tourments, les fouets, les épines, les clous, la croix, qui déchirèrent la chair innocente de Jésus, entrèrent en même temps dans le cœur de Marie pour achever son martyre : « Tandis que Jésus souffrait dans sa chair, dit saint Amédée, Marie

1. Inter dolorem animæ et corporis nulla comparatio.

2. Nimirum in tabernaculo illo duo videres altaria, aliud in pectore Mariæ, aliud in corpore Christi : Christus carnem, Maria immolat animam. (Tr. *de sept. Verb. Dom. in Cruce.*) — 3. P. 1, tit. xv, c. xxiv.

4. Illa videndo in omnibus passa est; quia amabat omnes, ferebat in oculi quod in carne omnes. (Serm. cix *de Divers.*, c. vi, al. ccc, n. 6.)

souffrait dans son cœur [1] » En sorte, dit saint Laurent Justinien, que le cœur de Marie devint comme le miroir des douleurs de son fils, dans lequel on voyait les crachats, les coups, les plaies et tout ce que souffrit Jésus [2] Saint Bonaventure aussi remarque que les plaies qui couvraient le corps de Jésus étaient toutes réunies dans le cœur de Marie [3]

Ainsi, par la compassion qu'elle portait à son fils, la sainte Vierge fut, dans son cœur aimant, flagellée, couronnée d'épines, méprisée, attachée à la croix. C'est pourquoi, le même saint, contemplant Marie sur le calvaire, pendant qu'elle assistait à la mort de son fils, lui demande : O Marie, où étiez-vous alors? étiez-vous près de la croix? non, vous étiez, pour mieux dire, crucifiée avec votre fils [4] Richard, commentant les paroles que Jésus-Christ prononça par la bouche d'Isaïe [5], ajoute : « J'étais seul au pressoir à fouler la liqueur, et nul bras n'est venu m'aider dans ce labeur (*a*) [6] » Seigneur, vous avez raison de dire que vous souffrez seul dans l'œuvre de la rédemption, sans qu'aucun homme compatisse au moins à vos peines; mais il y a une femme avec vous qui est votre mère, et qui souffre dans le cœur tout ce que vous souffrez dans le corps.

Mais tout ce que nous disons est trop peu pour ce qu'il y aurait à dire des douleurs de Marie, puisqu'elle a plus souffert, comme je l'ai dit, en voyant souffrir son bien-aimé Jésus, que si elle eût enduré elle-même tous les mauvais traitements et la mort de son fils. Erasme dit, en parlant généralement des pères, qu'ils sentent plus les souffrances de leurs enfants que

1. Ille carne, illa corde passa est. (Hom. v.)

2. Passionis Christi speculum effectum erat cor Virginis : in illo agnoscebantur sputa, convicia, verbera, vulnera. (*De agon. Christ.*, c. xi.)

3. Singula vulnera per ejus corpus dispersa, in uno corde unita sunt. (*De Planctu Virg. in Stim. Am.*, part. i, c. iii, t. XII, p. 638 *a*.)

4. O domina mea, ubi stabas? numquid tantum juxta crucem? imo, in cruce cum filio crucifixa eras. (*Ibid.*, paulo superius.)

5. Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum. (*Is.* xxxvi, 3.)

6. Verum est, Domine, quod non est vir tecum; sed mulier una est tecum, quæ omnia vulnera, quæ tu suscepisti in corpore, suscepit in corde.

*a*) Le prophète Isaïe trad. en vers français par P. Soullié. (*L'éditeur.*)

leurs souffrances personnelles [1] Cela peut n'être pas toujours vrai, mais c'est bien ce qui se vérifia sans aucun doute dans Marie, puisqu'il est certain qu'elle aimait infiniment mieux son fils et la vie de son fils, qu'elle-même et que mille vies propres. Saint Amédée a donc raison de dire que cette mère affligée, à la vue douloureuse des tourments de son bien-aimé Jésus, souffrit beaucoup plus que si elle eût enduré elle-même toute sa passion [2] La raison en est claire, puisque, comme le dit saint Bernard, l'âme est plus là où elle aime que là où elle anime le corps auquel elle est unie [3] Et le Sauveur lui-même avait dit de même avant lui : Là où est votre trésor, votre cœur y est aussi [4] Si donc Marie vivait plus par l'amour en son fils qu'en elle même, elle dut beaucoup plus souffrir de la mort de son fils, que si on lui eût infligé à elle-même la mort la plus cruelle du monde.

Et ici se présente une autre considération qui doit nous faire juger que le martyre de Marie fut infiniment plus grand que le supplice de tous les martyrs : c'est qu'à la mort de Jésus, outre qu'elle souffrait beaucoup, elle souffrait sans soulagement. Les martyrs, dans les tourments que leur infligeaient les tyrans, souffraient, mais l'amour de Jésus leur rendait douces et aimables leurs douleurs. Un saint Vincent souffrait durant son martyre, lorsqu'il était étendu sur le chevalet, déchiré par des ongles de fer, brûlé par des lames ardentes ; mais quoi? dit saint Augustin, il parlait au tyran avec une telle force et un tel mépris des tourments, qu'on aurait dit qu'il y avait un Vincent qui souffrait et un autre Vincent qui parlait [5],

1. Parentes atrocius torquentur in liberis quam in se ipsis. (*Libell. de Machab.*)

2. Maria torquebatur magis, quam si torqueretur in se : quia super se incomparabiliter diligebat id unde dolebat. (Cit. hom. v.)

3. Anima magis est ubi amat quam ubi animat (*a*).

4. Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit. (*Luc.* XII, 34.)

5 Alius videbatur pati, alius loqui. (Serm. CCLXXV, n. 1, *b*.)

*a*) *De præc. et dispens.*, c. XIX, n. 59. Le texte exact, tel que nous le lisons à l'endroit ici indiqué, est celui-ci : *Neque enim præsentior est spiritus noster ubi animat, quam ubi amat.* (*L'éditeur.*)

*b*) Le texte entier de saint Augustin est celui-ci : *Tanta pœna erit in membris, tanta securitas in verbis, tanquam alius torqueretur, alius loqueretur.* (*L'éditeur.*)

tant Dieu le fortifiait au milieu de ses tourments, par la douceur de son amour! Un saint Boniface souffrait; son corps était déchiré par des instruments de fer; on lui avait enfoncé des roseaux pointus sous les ongles et dans la chair; on versait dans sa bouche du plomb fondu; et pendant ces souffrances atroces, il ne se rassasiait point de répéter ces paroles : « Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ [1] » Un saint Marc, un saint Marcellin souffraient pendant qu'ils avaient les pieds cloués et le milieu du corps attaché à un poteau, et que les tyrans leur disaient : Malheureux, rentrez en vous-mêmes, et délivrez-vous de ces tourments! ces martyrs répondaient : De quels tourments nous parlez-vous? nous n'avons jamais assisté à des banquets avec autant de plaisir, que maintenant que nous souffrons avec bonheur tous ces tourments pour l'amour de Jésus-Christ [2] Un saint Laurent souffrait, mais pendant qu'on le brûlait sur le gril, la flamme intérieure de l'amour divin était plus forte pour consoler son âme, dit saint Léon, que le feu extérieur pour tourmenter son corps [3]. En sorte que l'amour le rendait assez fort pour insulter au tyran et pour lui dire : *Assatum est jam, versa et manduca.* Cruel tyran, si tu veux manger de ma chair, la voilà cuite d'un côté : retourne-moi, et mange. Mais comment le saint pouvait-il se réjouir au milieu de ces affreux tourments et de cette mort prolongée? Ah! répond saint Augustin, c'est qu'enivré du vin de l'amour de Dieu (*a*), il ne sentait ni les tourments ni la mort [4]

Ainsi, les saints martyrs sentaient d'autant moins les tourments et la mort, qu'ils aimaient davantage Jésus; la seule vue des tourments d'un Dieu crucifié suffisait pour les conso-

1. Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe.

2. Nunquam tam jucunde epulati sumus, quam cum hæc libenter Jesu Christi amore perferimus.

3. Segnior fuit ignis qui foris ussit, quam qui intus ascendit. (*In Nat. S. Laur.*)

4. In illa longa morte, in illis tormentis, illo calice ebrius tormenta non sensit. (Tract. XXVII, n. 12.)

*a*) Il serait peut-être plus naturel d'entendre du vin eucharistique, c'est-à-dire du précieux sang, le *calice* dont parle ici saint Augustin. (*L'éditeur.*)

ler. Mais notre douloureuse mère était-elle consolée aussi par son amour pour son divin fils et par la vue de ses souffrances? non : au contraire, ce fils souffrant était toute la cause de ses peines, et l'amour qu'elle avait pour lui était son unique et cruel bourreau. Car le martyre de Marie ne consistait que dans la vue de son fils souffrant et dans la compassion qu'elle éprouvait pour ce fils bien-aimé et innocent, livré à de si affreux supplices. Ainsi, plus elle l'aimait, plus sa douleur fut cruelle et privée de soulagement. Répétons donc avec Jérémie : *Magna est velut mare contritio tua; quis medebitur tui?* Ah! reine du ciel, l'amour a adouci la peine des autres martyrs, et il a guéri leurs plaies : mais qui a adouci vos douleurs cuisantes? qui a guéri les plaies douloureuses de votre cœur? *Quis medebitur tui?* si ce fils, qui pouvait seul vous soulager, était devenu par ses souffrances l'unique cause de vos souffrances, et si l'amour que vous lui portiez faisait tout votre martyre? Aussi, comme le remarque Diez, tandis qu'on représente les autres martyrs chacun avec l'instrument de son supplice, saint Paul avec son épée, saint André avec la croix, saint Laurent avec le gril, on nous représente Marie tenant son fils mort dans ses bras, parce que Jésus a été le seul instrument de son martyre, à cause de l'amour qu'elle avait pour lui. Saint Bernard confirme dans le peu de mots qui vont suivre, tout ce que je viens de dire : « Dans les autres martyrs, la grandeur de leur amour pour Dieu adoucissait la douleur de leurs tourments; mais quant à la sainte Vierge, plus elle aimait, plus elle souffrait, et plus son martyre devenait pénible [1]

Il est certain que plus on aime un objet, plus on s'afflige de le perdre : la mort d'un de nos frères nous afflige assurément plus que celle d'un animal; la mort d'un fils est plus sensible que celle d'un ami. Or, pour comprendre, dit Corneille de la Pierre, combien fut grande la douleur de Marie à la mort de son fils, il faudrait comprendre toute l'étendue de l'amour

1. In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis : sed beata Virgo, quanto plus amavit, tanto plus doluit, tantoque ipsius martyrium gravius fuit. (Ap. *Crois. Vit. Mar.*, § 23.)

qu'elle lui portait [1] Mais qui pourra jamais mesurer l'amour de Marie? le bienheureux Amédée dit que deux amours étaient réunis dans le cœur de Marie à l'égard de Jésus : l'amour surnaturel, par lequel elle l'aimait comme son Dieu, et l'amour naturel par lequel elle l'aimait comme son fils [2] Ainsi, de ces deux amours résultait un seul amour, mais un amour si grand, que la bienheureuse Vierge aimait Jésus, dit Guillaume de Paris, *quantum capere potuit puri hominis modus*, autant qu'une simple créature est capable d'aimer. Et ainsi, comme le dit Richard de Saint-Laurent, « de même qu'aucun amour n'égalait son amour pour son divin fils, de même aucune douleur n'égale sa douleur [3] » Et si l'amour de Marie pour son fils était immense, la douleur qu'elle eut de le perdre lorsqu'elle le vit mourir, dut être semblablement immense. « Quand l'amour qu'on a pour un objet est au plus haut degré, dit le bienheureux Albert le Grand, la douleur de l'avoir perdu est de même au plus haut degré [4]

Figurons-nous donc que la mère de Dieu, voyant son fils mourant sur la croix, et s'appliquant justement les paroles de Jérémie, nous dise : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* [5]*!* O vous tous qui traversez la vie sur la terre sans me porter la moindre compassion, arrêtez-vous un moment pour me considérer, pendant que je vois mourir mon fils bien-aimé sous mes yeux, et voyez ensuite s'il y a une douleur semblable à la mienne dans le cœur de tous ceux qui sont affligés et tourmentés! O mère de douleur, lui répond saint Bonaventure, il est vrai qu'on ne peut trouver de douleur semblable à la vôtre [6] Ah! reprend à son tour saint Laurent Justinien, il n'y a jamais eu

1. Ut scias quantus fuerit dolor beatæ Virginis, cogita quantus fuerit amor.

2. Duæ dilectiones in unum connexæ erant, et ex duobus amoribus factus est amor unus, cum Virgo filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem nato exhiberet. (Hom. v *de Laud. Virg.*)

3. Sicut non fuit amor sicut amor ejus, ita non fuit dolor sicut dolor ejus.

4. Ubi summus amor, ibi summus dolor. — 5. *Thren.*, I, 12.

6. Nullus dolor amarior, nam nulla proles carior. (*Offic .Compass. V. ad Vesp. hymn.*, Oper., t. XIV, p. 230 *b.*)

au monde un fils plus aimable que Jésus, ni une mère plus éprise de son fils que Marie. Si donc il n'y a jamais eu au monde un amour semblable à celui de Marie, comment pourrait-il y avoir eu une douleur semblable à la sienne [1]?

C'est pourquoi saint Ildefonse ne craint pas d'assurer que c'est peu de dire que les douleurs de Marie surpassèrent tous les tourments des martyrs réunis ensemble [2] Et saint Anselme ajoute que les plus cruels outrages que l'on a faits aux martyrs étaient légers, ou plutôt n'étaient rien, en comparaison du martyre de Marie [3] Saint Basile dit de même que, comme le soleil surpasse en éclat toutes les planètes, ainsi les souffrances de Marie surpassèrent toutes celles des martyrs [4] Un savant auteur (le P Pinamonti) conclut par une belle pensée : il dit que la douleur que souffrit cette tendre mère, en la passion de Jésus, fut d'autant plus grande, qu'elle seule pouvait compatir dignement à la mort d'un Dieu fait homme.

Mais ici saint Bonaventure, s'adressant à cette Vierge bénie, lui dit : Marie, pourquoi voulez-vous aussi aller vous sacrifier sur le Calvaire ? est-ce qu'un Dieu crucifié ne suffit pas à nous racheter, pour que vous vouliez être encore crucifiée avec lui [5]? Ah! sans doute, la mort de Jésus était plus que suffisante pour sauver le monde, et même mille mondes ; mais cette bonne mère, pour l'amour qu'elle nous porte, voulut aussi coopérer à notre salut par les mérites de ses douleurs qu'elle offrit pour nous sur le Calvaire. C'est pour cela, dit le bienheureux Albert le Grand, que, comme nous sommes obligés envers Jésus à cause de la passion qu'il a soufferte pour notre amour, ainsi nous sommes obligés envers Marie, à cause du martyre

1. Non fuit talis filius, non fuit talis mater : non fuit tanta charitas, non fuit dolor tantus. Ideo quanto dilexit tenerius, tanta vulnerata est profundius. (Lib. III *de Laud. Virg.*)

2. Parum est Mariam in passione filii tam acerbos pertulisse dolores, ut omnium martyrum collective tormenta superaret. (Ap. Sinisc. *Mart. di Mar. Con.* 36.)

3. Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum leve fuit, aut potius nihil, in comparatione tuæ passionis. (*De Exc. Virg.* c. 5.)

4. Virgo universos martyres tantum excedit quantum sol reliqua astra.

5. Domina, cur ivisti immolari pro nobis ? non sufficiebat filii passio, nisi crucifigeretur et mater ? (*Stim. amor.* part. I, c. III, p. 630 *b*.)

qu'elle a voulu souffrir spontanément pour nous à la mort de son fils [1] Il faut ajouter *spontanément*, car, comme l'ange le révéla à sainte Brigitte, cette pieuse et bonne mère aima mieux accepter toute sorte de tribulations, que de voir les âmes privées d'être rachetées et abandonnées à leur antique réprobation [2] On peut dire même, que l'unique soulagement de Marie en la passion de son fils était de voir le monde, jusque-là perdu, racheté par sa mort, et les hommes, auparavant les ennemis de Dieu, réconciliés avec lui. « Elle se réjouissait au milieu même de sa douleur, de voir s'accomplir le sacrifice qui allait, en apaisant la justice divine, procurer le salut du genre humain [3] »

Un tel amour de la part de Marie mérite notre reconnaissance ; que cette reconnaissance nous excite au moins à méditer sur ses douleurs et à y compatir. Mais elle s'est plainte précisément à sainte Brigitte de ce qu'il n'y a que très-peu de personnes qui compatissent à ses douleurs, et que la plupart au contraire vivent dans un complet oubli à cet égard : c'est pour cela qu'elle recommanda si fort à la sainte de s'en souvenir et de l'imiter, en compatissant en revanche aux douleurs, et de la mère, et du fils [4] Pour comprendre combien la sainte Vierge a pour agréable le souvenir que nous avons de ses douleurs, il suffirait de savoir qu'en l'an 1239 elle apparut à sept de ses dévots, qui furent dans la suite les fondateurs de l'ordre des Serviteurs de Marie, et à qui elle présenta à cet effet un vêtement noir, en leur commandant de méditer souvent sur ses douleurs, s'ils voulaient lui être agréables : c'est pourquoi, elle voulut qu'en mémoire de ses souffrances ils por-

1. Sicut totus mundus obligatur Deo propter compassionem. (Sup. *Miss.* c. xx.)

2. Sic pia et misericors est et fuit, quod maluit omnes tribulationes sufferre, quam quod animæ non redimerentur. (*Rev.* l. III, c. xxx.)

3. Lætabatur dolens, dit Simon de Cascia, quod offerebatur sacrificium in redemptionem omnium, quo placabatur iratus. (*de Gest. D.* l. II, c. xxvii.)

4. Respicio ad omnes qui in mundo sunt, si forte sint aliqui qui compatiantur mihi, et recogitent dolorem meum ; et valde paucos invenio. Ideo, filia mea, licet a multis oblita sim, tu tamen non obliviscaris mei : vide dolorem meum, et imitare quantum potes, et dole. (*Rev.* l. II, c. xxiv.)

tassent dorénavant cet habit de deuil [1], Jésus-Christ lui-même révéla à la bienheureuse Véronique de Binasco qu'il aimait mieux voir les âmes pieuses compatir à sa mère qu'à lui-même : « car, lui dit-il, ma fille, les larmes que l'on répand sur ma passion me sont chères ; mais comme j'aime ma mère d'un amour immense, la méditation des douleurs qu'elle souffrit à ma mort m'est plus chère encore [2] »

C'est pourquoi, les grâces que Jésus promet aux âmes dévotes qui méditent sur les douleurs de Marie, sont extrêmement abondantes. Pelbart[3] rapporte qu'il fut révélé à sainte Elisabeth que saint Jean l'Evangéliste, depuis que la bienheureuse Vierge eut été transportée au ciel, désirant la revoir, parvint à obtenir cette grâce : sa chère mère lui apparut et même Jésus-Christ avec elle ; il entendit ensuite Marie demander à son fils quelque grâce particulière pour ceux qui auraient de la dévotion à ses douleurs, et Jésus-Christ lui promettre pour eux quatre grâces principales : 1° que ceux qui invoqueraient la divine mère en considération de ses douleurs mériteraient de faire avant leur mort une sincère pénitence de leurs péchés ; 2° qu'il garderait ces pieux fidèles dans les tribulations où ils se trouveraient, surtout à l'heure de la mort ; 3° qu'il imprimerait en eux la mémoire de sa passion, et qu'il leur en donnerait la récompense dans le ciel ; 4° qu'il placerait ces fidèles entre les mains de Marie, afin qu'elle en disposât selon son bon plaisir, et qu'elle leur obtînt toutes les grâces qu'elle voudrait. Voyons, par l'exemple suivant, combien la dévotion aux douleurs de Marie sert à l'acquisition du salut éternel.

### EXEMPLE.

On lit dans les Révélations de sainte Brigitte [4], qu'il y avait un seigneur aussi vil et aussi scélérat par ses mœurs, qu'il était noble par sa naissance. Il s'était rendu l'esclave du démon par un pacte spécial, et il l'avait servi l'espace de soixante ans non interrompus, menant la vie que chacun peut imaginer,

1. GIAN. *Cent. Serv.* l. I, c. XIV. — 2. Ap. BOLLAND. XIII Jan.
3. *Stellar.* l. III, p. 3, a. 3. — 4. Lib. VII, c. XCVII.

sans jamais s'approcher des sacrements. Or, ce prince se trouvant à l'article de la mort, Jésus-Christ, pour lui faire miséricorde, ordonna à sainte Brigitte de dire à son confesseur d'aller le visiter et l'exhorter à se confesser. Le confesseur y alla, et le malade répondit qu'il n'avait point besoin de confession, parce qu'il s'était confessé assez souvent. Le prêtre y alla une seconde fois, et ce pauvre esclave de l'enfer persévéra dans l'obstination à refuser de se confesser. Jésus dit de nouveau à la sainte que le confesseur eût à y retourner. Il y retourna, et cette troisième fois il rapporta au malade la révélation qu'avait eue la sainte, ajoutant qu'il y était retourné tant de fois, parce qu ainsi l'avait ordonné le Seigneur, qui voulait lui faire miséricorde. A ces mots, le pauvre malade s'attendrit, et commença à pleurer. Mais comment, s'écria-t-il ensuite, puis-je obtenir le pardon, moi qui depuis soixante ans, ai servi le démon, en qualité de son esclave, et qui ai chargé mon âme d'une foule innombrable de péchés ? Mon fils, lui répondit le père en l'encourageant, n'en doutez point, si vous vous repentez, je vous promets le pardon de la part de Dieu. Alors, commençant à prendre confiance, il dit au confesseur : Mon père, je me croyais damné, et j'avais désespéré de mon salut ; mais je sens maintenant une si vive douleur de mes péchés, qu'elle ranime ma confiance. Puis donc que Dieu ne m'a pas encore abandonné, je veux me confesser. En effet, il se confessa trois fois ce jour-là avec une grande douleur ; le jour suivant il reçut le saint viatique, et le sixième jour après il mourut tout contrit et résigné. Après sa mort Jésus-Christ parla encore à saint Brigitte et lui dit que ce pécheur était sauvé, puisqu'il se trouvait en purgatoire, et qu'il devait son salut à l'intercession de la Vierge, sa mère ; vu que le défunt, quoiqu'il eût mené une si mauvaise vie, avait toujours conservé la dévotion à ses douleurs, et qu'il y avait compati chaque fois qu'il s'en était souvenu.

PRIÈRE.

O ma reine, reine des martyrs et des douleurs, vous avez

versé tant de larmes sur votre fils, mort pour mon salut ! mais de quoi serviront vos larmes si je me damne ? Par les mérites de vos douleurs, obtenez-moi donc une vraie douleur de mes péchés, et un vrai changement de vie, avec une tendre et perpétuelle compassion à l'égard des souffrances de Jésus et de vos douleurs : et si Jésus et vous, qui êtes l'innocence même, avez tant souffert pour moi, obtenez-moi, ô Marie, la grâce de souffrir pour votre amour, moi qui suis digne de l'enfer. O ma bien-aimée maîtresse, vous dirai-je avec saint Bonaventure, si je vous ai offensée, blessez mon cœur d'un trait d'amour en guise de satisfaction pour mes offenses ; si je vous ai servie, blessez mon cœur d'un semblable trait en récompense de ma fidélité : ce serait honteux pour moi de voir mon Seigneur Jésus blessé, vous-même blessée avec lui, et moi rester insensible [1] Enfin, ô ma mère, pour le chagrin que vous avez éprouvé en voyant votre fils, livré sous vos yeux à tant de souffrances, baisser la tête et expirer sur la croix, je vous supplie de m'obtenir une bonne mort. O avocate des pécheurs, ne manquez point alors d'assister mon âme combattue et affligée, en ce grand passage de l'éternité qu'elle sera sur le point de franchir. Et comme il est possible que je perde alors la parole et que je ne puisse point invoquer votre nom ni celui de Jésus, qui sont l'un et l'autre mon espérance, j'appelle dès à présent votre fils, ainsi que vous, à mon secours pour ce dernier moment, et je dis : Jésus et Marie, je vous recommande mon âme. Amen.

1. O Domina, si te offendi, pro justitia cor meum vulnera ; si tibi servivi, nunc pro mercede peto vulnera ; opprobriosum est mihi videre Dominum meum Jesum vulneratum, te convulneratam, et me illæsum. (*Stim. amor.*, loc. cit., p. 639. *a.*)

FIN DU SEIZIÈME VOLUME DES ŒUVRES,

SIXIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE SEIZIÈME VOLUME.

---

TROISIÈME PARTIE



FIN DE LA TABLE DU SEIZIÈME VOLUME DES ŒUVRES,

SIXIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

---

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine. — Jeanne Robert.